This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

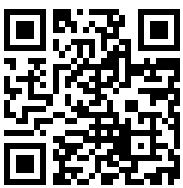

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478329

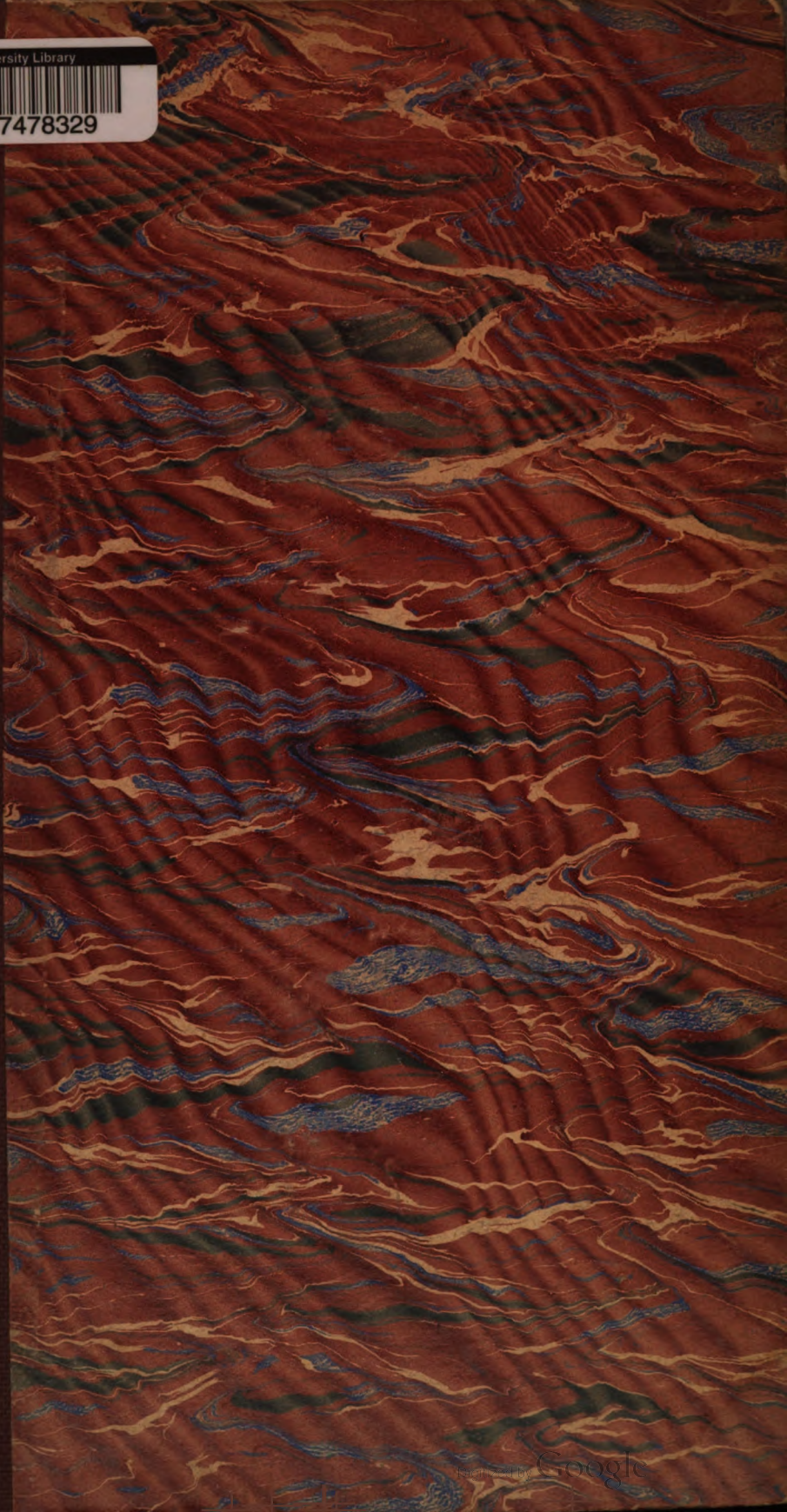

Digitized by Google

5004
.922
1893.V.3

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1893

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE CONDÉ, 30.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XIV.

---

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1893

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTES CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

5004
.92
T.14

Digitized by Google

L'ÉVANGILE SELON SAINT PIERRE

Au cours des fouilles que M. Grébaut, directeur général des Antiquités d'Egypte, exécuta pendant l'hiver de 1886-1887, dans la nécropole chrétienne d'Akhmîm, ancienne Panopolis (Haute-Egypte), il découvrit dans la tombe d'un moine un manuscrit précieux, composé de trente-quatre feuillets de parchemin, en forme de livre. Ces feuillets, de 0,15^{c} de hauteur sur 0,12^{c} de largeur, sans pagination, étaient écrits sur les deux faces. Les pages 2-10 contenaient un fragment de l'Evangile selon saint Pierre; les pages 13-20, ce qui nous reste de l'Apocalypse de saint Pierre; les pages 21-66, deux fragments du Livre d'Hénoch et le dernier feuillet 67-68, un fragment des Actes du martyre de saint Julien. Le contenu de ce manuscrit montre clairement que nous avons affaire ici à un recueil de pièces détachées, et comme l'a très bien vu M. Lods (1), « on ne peut s'empêcher d'être frappé d'une certaine ressemblance entre les sujets traités dans les trois principaux morceaux : la Résurrection, la vie d'outre-tombe, les mystères du monde céleste. Qui sait si nous n'aurions pas là une sorte d'anthologie formée pour son usage personnel par quelque chrétien préoccupé des choses à venir? »

Après un examen très attentif de l'écriture de ce manuscrit, M. H. Omont, conservateur adjoint au département

(1) *L'Evangile et l'Apocalypse de saint Pierre*, par Ad. Lods, p. 8.

485863

Digitized by Google

des manuscrits de la Bibliothèque nationale, croit que ce manuscrit remonte au VIII^e^ ou au IX^e^ siècle. M. Bouriant, qui a publié ces textes, arrive à la même conclusion en se basant sur la disposition des lieux où ils ont été découverts.

Ces fragments ont été publiés pour la première fois par M. U. Bouriant, en septembre 1892, dans les *Mémoires publiés par la Mission archéologique française au Caire.* (T. IX^e^, fasc. I, p. 137-147). Dans le fascicule III^e^ des mêmes *Mémoires* on a donné cette année un fac-similé du manuscrit, reproduit par l'héliogravure. Depuis lors, l'Evangile selon saint Pierre a été l'objet d'études déjà nombreuses, et chacun des critiques en renom, en France, en Allemagne, en Angleterre, a tenu à donner son avis. Il serait trop long et surtout fastidieux pour le lecteur d'établir ici la bibliographie complète de ces travaux ; signalons seulement les plus importants : ceux de Lods (1), Harnack (2), Rendel Harris (3), H. Lucas (4), Robinson et James (5), Bratke (6), Zahn (7), Funk (8), dom Cabrol (9),

(1) *Evangelii secundum Petrum et Petri Apocalypseos quæ supersunt ad fidem codicis in Ægypto nuper inventi* edidit Ad. LODS; in-8° de 59 p. Paris, 1893. — *L'Evangile et l'Apocalypse de Pierre* publiés pour la première fois d'après les photographies du manuscrit de Gizèh, par Ad. LODS; in-12 de 119 p. Paris, Leroux, 1893.

(2) *Bruchstücke des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus* von Ad. HARNACK ; in-8° de VII-98 pages, Leipzig, Hinrichs, 1893.

(3) *A popular account of the newly recovered Gospel of Peter* by Rendel HARRIS, in-12 de VIII, 97 pages. Londres, Hodder and Stoughton, 1893.

(4) *The New Apocrypha* by Herbert LUCAS. *The Month*, january 1893, p. 1-15.

(5) *The Gospel according to Peter and Revelation of Peter :* two lectures with the greek texts by Arm. ROBINSON and Rhodes JAMES; in-12 de 96 p. London, Cambridge University Press, 1892.

(6) *Neu entdeckte Stücke der jüdischen und altchristlichen Literatur* von Ed. BRATKE. *Theologisches Literaturblatt*, 1892, col. 567 et 575 ; 1893, col. 73 et 97.

(7) *Das Evangelium des Petrus.* Das kürzlich gefundene fragment seines Textes aufs neu herausgegeben, übersetzt und

Digitized by Google

Loisy (10), Schubert (11), Gebhardt (12), Martineau (13), Hilgenfeld (14), Badham (15), Lejay (16), Swete (17).

De nombreuses questions ont été soulevées, les opinions ont été diverses, et il ne semble pas que les critiques se soient mis encore d'accord, soit sur l'importance de cet Evangile, soit sur son origine ou son caractère. Nous ne voulons pas ici entrer dans la discussion, mais simplement faire connaître l'Evangile selon saint Pierre et résumer ce qui en a été dit de plus certain. Nous en donnons d'abord une traduction aussi littérale que possible, puis nous recherchons ce que la tradition nous en a dit, la trace qu'il a laissée dans la littérature chrétienne. Nous essayerons d'en déterminer l'origine ou les sources, ainsi que l'époque et le

untersucht von Th. ZAHN, in-8° de VI-80 p. — Leipzig, Deichert, 1893.

(8) *Fragmente des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus*, von Dr FUNK, *Theol. Quartalschrift*, 1893, p. 254-288.

(9) *La Découverte du manuscrit d'Akhmîm (l'Evangile et l'Apocalypse de saint Pierre et le livre du prophète Enoch)* par Dom F. CABROL — *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, 1893, p. 370-390.

(10) *Livres apocryphes. L'Evangile et l'Apocalypse de Pierre* par A. LOISY. *L'Enseignement biblique*, 1893, p. 48-61 ; p. 90-96 ; p. 112-128.

(11) *Die Composition des Pseudopetrinischen Evangelien — Fragments* von Dr H. von SCHUBERT ; in-8° de XII-196 p. — Berlin, Reuther, 1893.

(12) *Das Evangelium und die Apokalypse des Petrus.* Die neuentdekten Bruchstücke nach einer Photographie der Handschrift zu Giseh in Lichtdruck hersg. von Os. von GEBHARDT ; in-4° de 52 p. et XX feuilles. — Leipzig, Hinrichs, 1893.

(13) *The Gospel of Peter* by Dr MARTINEAU — The Nineteenth Century, 1893, p. 905-926.

(14) *Das Petrus-Evangelium* von A. HILGENFELD — *Zeitschrift für wiss. Theologie*, 1893, p. 220-267.

(15) *The origin of the Peter-Gospel* by P. BADHAM — *The Academy*, 1893, II, p. 91-93, 111-112.

(16) *L'Evangile de Pierre*, par P. Lejay. — *Revue des Etudes grecques*, janvier 1893.

(17) *The Akhmîm fragment of the apocryphal Gospel of St. Peter*, by B. Swete, London, Macmillan, 1893.

Digitized by Google

lieu de composition, et pour cela nous nous attacherons à en dégager les caractéristiques dogmatiques et historiques.

I

Le fragment de l'Evangile selon saint Pierre commence après que Pilate se fut lavé les mains (1).

1. Mais aucun des Juifs ne *se lava les mains* (2), ni Hérode (3) ni aucun de ses juges. 2. Et comme ils ne voulaient pas se (les) laver, Pilate se leva et le roi Hérode ordonna alors de prendre le Seigneur, leur disant : « Tout ce que je vous ai commandé de (lui) faire, faites-le. »

3. Et *Joseph*, l'ami de Pilate et du Seigneur, vint là ; et sachant qu'ils allaient le crucifier, *il alla trouver Pilate et* (lui) *demanda le corps du Seigneur* (4) pour l'ensevelir. 4. Et Pilate envoya vers Hérode pour lui demander le corps. 5. Et Hérode dit : Frère (5) Pilate, quand même personne ne l'aurait demandé, nous l'aurions enseveli, puisque *le sabbat va poindre* (6); car il est écrit dans la loi que le soleil ne se couche pas sur un (homme) mis à mort. Et *il le livra au peuple* (7) la *veille des Azymes* (8), leur fête.

6. Mais ceux-ci, *ayant pris* (9) le Seigneur, le poussaient en courant et disaient : « Traînons le Fils de Dieu, maintenant qu'il est en notre *pouvoir* (10). » 7. Et ils le *revêtirent de pourpre* (11) et *le firent asseoir sur la chaire du*

(1) Les mots en italiques se retrouvent textuellement dans les Evangiles canoniques.

(2) *Matth.* XXVII, 24. (3) *Luc*, XXIII, 7-12 ; *Actes*, IV, 27.

(4) *Matth.* XXVII, 57, 58 ; *Marc*, XV, 42, 43 ; *Luc*, XXIII, 50, 52 ; *Jean*, XIX, 38.

(5) *Luc*, XXIII, 12. (6) *Luc*, XXIII, 54, *Matth.*, XXVIII, 1.

(7) *Matth.*, XXVII, 26 ; *Marc*, XV, 15 ; *Luc*, XXIII, 25 ; *Jean*, XIX, 16.

(8) *Jean*, XIX, 14. (9) *Matth.* XXVII, 27 ; *Jean*, XIX, 16.

(10) *Jean*, XIX, 10, 11. (11) *Marc*, XV, 17 ; *Jean*, XIX, 2.

Digitized by Google

jugement (1) en disant : « Juge équitablement, *roi* (2) d'Israël. » 8. Et l'un d'eux ayant apporté *une couronne d'épines la plaça sur la tête* (3) du Seigneur. 9. Et d'autres assistants lui *crachaient* (4) au visage, et d'autres lui *soufletaient* (5) les joues. D'autres *le* piquaient *avec un roseau* (6); et quelques-uns le *flagellaient* (7) en disant : « C'est de cet honneur que nous honorons le Fils de Dieu. »

10. Et ils *amenèrent* (8) *deux malfaiteurs* (9) et ils *crucifièrent* le Seigneur *entre eux deux* (10); mais lui se taisait; comme s'il n'eût ressenti aucune souffrance. 11. Et lorsqu'ils eurent dressé la croix, *ils y inscrivirent* : « *Celui-ci est le roi* (11) d'Israël. » 12. Et ayant placé ses *vêtements* devant lui, *ils les partagèrent et les tirèrent au sort* (12). 13. *Mais l'un de ces malfaiteurs* (13) leur *faisait des reproches* (14), disant : « *Pour nous, nous souffrons ainsi à cause du mal que nous avons fait, mais lui* (15), qui est devenu le sauveur des hommes, *quel mal vous a-t-il fait* (16)? 14. Et s'étant irrités contre lui, ils ordonnèrent qu'on ne lui rompît pas les jambes, afin qu'il mourût dans les tourments.

15. *Or il était midi* (17), et les *ténèbres envahirent* (18)

(1) *Jean*, XIX, 13 — (2) *Matth.* XXVII, 29; *Marc*, XV, 18; *Jean*, XIX, 3.
(3) *Matth.*, XXVII, 29; *Marc*, XV, 17; *Jean*, XIX, 2, 5.
(4) *Matth.*, XXVII, 30; *Marc*, XV, 19.
(5) *Matth.* XXVI, 67; *Jean*, XIX, 3.
(6) *Matth.* XXVII, 30; *Marc*, XV, 19.
(7) *Jean*, XIX, 1; *Matth.* XXVII, 26; *Marc*, XV, 15.
(8) *Marc*, XV, 22. (9) *Luc*, XXIII, 32.
(10) *Jean*, XIX, 18; *Matth.* XXVII, 38; *Marc*, XV, 25-27; *Luc*, XXIII, 32, 33.
(11) *Matth.* XXVII, 37; *Marc*, XV, 26; *Luc*, XXIII, 38: *Jean*, XIX, 19.
(12) *Matth.* XXVII, 35; *Marc*, XV, 24; *Luc*, XXIII, 34; *Jean*, XIX, 24.
(13) *Luc*, XXIII, 39. (14) *Matth.* XXVII, 44; *Marc*, XV, 32.
(15) *Luc*, XXIII, 41. (16) *Matth.* XXVII, 23.
(17) *Luc*, XXIII, 44.
(18) *Matth.* XXVII, 45; *Marc*, XV, 33; *Luc*, XXIII, 44.

Digitized by Google

toute la Judée, et ils étaient troublés et très inquiets, de peur que le soleil ne fût couché, car il (Jésus) vivait encore : car il est écrit pour eux que le soleil ne se couche pas sur un (homme) tué. 16. *Et l'un d'eux* dit : « *Donnez-lui à boire du fiel avec du vinaigre.* » Et ayant fait le mélange, *ils lui donnèrent à boire* (1). 17. Et ils accomplirent toutes choses et ils accumulèrent (achevèrent) les iniquités sur leurs têtes (2). 18. Beaucoup erraient de tous côtés avec des flambeaux, pensant qu'il était nuit et ils se mettaient à table (3). 19. Et le Seigneur *cria disant* (4) : « Ma puissance, ma puissance, *tu m'as abandonné* » (5). *Et disant cela* (6), il fut enlevé. 20. Et à cette même heure, *le voile du temple* de Jérusalem *se déchira en deux* (7).

21. Et alors ils retirèrent *les clous des mains* (8) du Seigneur et ils le déposèrent sur la terre et toute *la terre trembla* (9) et il y eut une grande terreur (10). 22. Alors le soleil brilla *et il se trouva que c'était la neuvième heure* (11). 23. Les Juifs se réjouirent donc et *donnèrent son corps à Joseph* (12), afin qu'il l'ensevelît; car il avait vu tout ce qu'il (Jésus) avait fait de bien. 24. *Ayant* donc *pris* (13) le Seigneur, il le lava *et l'enveloppa d'un linceul* (14), et *le transporta dans son propre tombeau* (15), appelé le *jardin* (16) de Joseph. 25. Alors les Juifs et les anciens et les prêtres, comprenant tout le mal qu'ils s'étaient fait, commencèrent à *se lamenter* (17) et à dire : « Malheur sur nos péchés! Le jugement est proche et la fin de Jérusalem ! »

(1) *Matth.* XXVII, 48, 34; *Marc*, XV, 36. (2) *Matth.* XXVII, 25.
(3) Le texte du manuscrit porte : *ils tombaient.*
(4) *Matth.* XXVII, 46; *Marc*, XV, 34. (5) Mêmes versets.
(6) *Luc*, XXIII, 46.
(7) *Matth.* XXVII, 51; *Marc*, XV, 38; *Luc*, XXIII, 45.
(8) *Jean*, XX, 20, 25, 27. (9) *Matth.* XXVII, 51.
(10) *Matth.* XXVII, 54.
(11) *Matth.* XXVII, 45, *Marc*, XV, 33; *Luc*, XXIII, 44.
(12) *Matth.* XXVII, 58; *Marc*, XV, 45. (13) *Matth.* XXVII, 59.
(14) *Matth.* XXVII, 59; *Marc*, XV, 46; *Luc*, XXIII, 53.
(15) *Matth.* XXVII, 60. (16) *Jean*, XIX, 41.
(17) *Luc*, XXIII, 48, 27.

Digitized by Google

26. Pour moi je m'affligeais avec mes compagnons, et l'âme blessée, nous nous cachions, car nous étions recherchés par eux comme des malfaiteurs et comme voulant incendier le temple. 27. A cause de tout cela nous jeûnions; et nous restions assis, *dans le deuil et pleurant* (1), nuit et jour, jusqu'au sabbat.

28. *Mais* les scribes *et les Pharisiens* et les anciens *s'étaient assemblés* (2), et ayant appris que *tout le peuple murmurait* (3) *et se frappait la poitrine* (4) disant : « Si à sa mort ces grands miracles sont arrivés, voyez combien *il était juste* (5)! » 29. Les anciens furent effrayés et ils allèrent *chez Pilate* (6) le prier, *disant :* 30. « Remets-nous des soldats, afin que nous gardions son tombeau pendant *trois jours, de peur que ses disciples ne viennent le dérober et que le peuple ne croie qu'il est ressuscité* (7) des morts, et qu'on ne nous fasse du mal. » 31. *Pilate* alors leur confia le centurion Petronius avec des soldats *pour garder* (8) le tombeau et avec eux allèrent au tombeau des anciens et des scribes (9). 32. Et ayant roulé *une grande pierre* (10) avec le centurion et les soldats, ceux qui étaient là, tous ensemble, la placèrent sur la porte du tombeau ; 33. Et ils y apposèrent sept *sceaux* (11) et ayant dressé là une tente, ils montèrent la garde. 34. Et le matin, le sabbat commençant à poindre, une foule de gens vinrent de Jérusalem et des environs pour voir le sépulcre scellé.

35. Mais pendant cette nuit par laquelle commençait le dimanche (12), tandis que les soldats montaient la garde deux à deux, une grande voix se fit entendre dans le ciel. 36. Et ils virent les cieux ouverts et deux hommes qui *en descendaient tout resplendissants de lumière* (13) et qui s'approchaient du tombeau. 37. Et cette pierre qui avait été placée

(1) *Marc*, XVI, 10. (2) *Matth.* XXVII, 62. (3) *Jean,* VII, 32.
(4) *Luc*, XXIII, 48. (5) *Luc*, XXIII, 49. (6) *Matth.* XXVII, 62.
(7) *Matth.* XXVII, 64. (8) *Matth.* XXVII, 65.
(9) Cf. *Matth.* XXVII, 66. (10) *Matth.* XXVII, 60; *Marc*, XV, 46.
(11) *Matth.* XXVII, 65. (12) *Matth.* XXVIII, 1.
(13) *Matth.* XXVIII, 2; *Luc*, XXIV, 4.

Digitized by Google

sur la porte ayant roulé (1) d'elle-même, se détourna de côté et le tombeau s'ouvrit et les deux jeunes gens y entrèrent. 38. Ayant donc vu cela, ces soldats éveillèrent le centurion et les anciens, car ceux-ci étaient là aussi, montant la garde. 39. Et comme ils racontent ce qu'ils ont vu, ils voient de nouveau sortir du tombeau trois hommes et les deux soutenir l'un et une croix les suivre ; 40. Et la tête des deux atteignait le ciel et celle de celui qu'ils conduisaient par la main dépassait les cieux. 41. Et ils entendirent une voix, disant du haut des cieux : « As-tu prêché à ceux qui se sont endormis ? » 42. Et de la croix on entendit répondre : « Oui ». 43 Ceux-ci (les gardiens) se consultaient les uns les autres pour savoir s'il fallait aller avertir Pilate de tout cela ; 44. Et tandis qu'ils délibéraient encore, les cieux paraissent de nouveau ouverts, et un homme *en descend* (2) et entre dans le sépulcre.

45. Ayant vu cela, ceux qui étaient avec le centurion se hâtèrent de nuit d'aller chez Pilate, laissant le tombeau qu'ils gardaient et ils racontèrent tout ce qu'ils avaient vu, grandement troublés et disant : « *Il était véritablement fils de Dieu* ? » (3) 46. Pilate leur répondit en disant : « *Pour moi, je suis innocent du sang du Fils de Dieu, c'est vous* (4) qui avez décidé cela. » 47. Tous alors vinrent le trouver, le priant et lui demandant d'ordonner au centurion et aux soldats de ne rien dire de ce qu'ils avaient vu ; 48. Car il vaut mieux pour nous, dirent-ils, être coupables du plus grand péché devant Dieu que de tomber entre les mains du peuple des Juifs et d'être lapidés. 49. Pilate ordonna donc au centurion et aux soldats de ne rien dire.

50. Et à l'*aube du dimanche*, *Marie Madeleine* (5), disciple du Seigneur, (effrayée par les Juifs, car ils étaient enflammés de colère, elle n'avait pas fait sur le tombeau du Seigneur ce que les femmes ont coutume de faire pour les morts et pour ceux qu'elles aiment) ; 51. Ayant pris

(1) *Matth.* XXVIII, 3. (2) *Matth.* XXVIII, 2.
(3) *Matth.* XXVII, 54 ; *Marc*, XV, 39. (4) *Matth.* XXVII, 24.
(5) *Matth.* XXVIII, 1 ; *Marc*, XVII ; *Luc*, XXIV, 10 ; *Jean*, XX, 1.

Digitized by Google

avec elle des amies (1), *elle vint au tombeau* (2) où il avait été déposé. 52. Et elles craignaient que les Juifs ne les vissent et disaient : « Puisque dans ce jour où il a été crucifié nous n'avons pas pu pleurer et nous lamenter, maintenant du moins nous le ferons sur son tombeau ; 53. *Mais qui nous roulera la pierre* placée *sur la porte du tombeau* (3), afin qu'étant entrées nous nous asseyions auprès de lui et que nous fassions ce qui est dû. 54. *Car la pierre était grande* (4), et nous craignons que quelqu'un ne nous voie : et, si nous ne pouvons pas, nous jetterons du moins à la porte ce que nous apportons en mémoire de lui, nous pleurerons et nous nous lamenterons jusqu'à ce que nous soyons revenues dans notre maison. » 55. Et s'en étant allées, *elles trouvèrent le tombeau ouvert* (5), et s'étant approchées, *elles se penchèrent* (6) *et elles y virent assis* au milieu du tombeau, *un jeune homme* (7) beau et *vêtu* d'une *robe très éclatante* (8), qui leur dit : 57. « Pourquoi êtes-vous venues ? *Qui cherchez-vous* (9) ? Est-ce ce *crucifié* (10) ? *Il est ressuscité* (11) et s'en est allé ; si vous ne le croyez pas, *regardez de près et voyez à la place, où il était étendu, qu'il n'y est plus, car il est ressuscité* (12), *et s'en est allé là d'où il avait été envoyé.* » (13). 57. *Alors les femmes effrayées s'enfuirent* (14).

58. Or c'était le dernier jour des Azymes, et beaucoup s'en allaient, retournant dans leurs maisons, la fête étant finie. 59. Mais nous, les douze disciples du Seigneur, *nous pleurions et nous nous affligions* (15), et chacun, *affligé de ce qui nous était arrivé* (16), se retira dans sa maison. 60. Et moi

(1) *Marc*, XVI, 1. (2) *Marc*, XVI, 2. (3) *Marc*, XVI, 3.
(4) *Marc*, XVI, 4. (5) *Marc*, XVI, 4 ; *Luc*, XXIV, 2.
(6) *Jean*, XX, 5, 11. (7) *Marc*, XVI, 5 ; *Jean*, XX, 12.
(8) *Marc*, XVI, 5 ; *Luc*, XXIV, 4 ; *Jean*, XX, 12.
(9) *Marc*, XVI, 6 ; *Jean*, XX, 13 ; *Matth.* XXVIII, 5.
(10) *Matth.* XXVIII, 5 ; *Marc*, XVI, 6.
(11) *Matth.* XXVIII, 6 ; *Marc*, XVI, 6 ; *Luc*, XXIV, 6.
(12) *Matth.* XXVIII, 6. (13) *Jean*, XVI, 5.
(14) *Marc*, XVI, 8 ; *Matth.* XXVIII, 8. (15) *Marc*, XVI, 10.
(16) *Luc*, XXIV, 14.

Digitized by Google

Simon Pierre et André, mon frère, *ayant pris nos filets nous allâmes vers la mer* (1), et il y avait avec nous *Lévi, fils d'Alphée* (2), que le Seigneur...

L'Evangile selon saint Pierre racontait ensuite probablement une apparition de Jésus à Pierre, André et Lévi, sur la mer de Galilée.

II

Se basant sur le verset 60, « Et moi, Simon Pierre », le premier éditeur, M. Bouriant, a conjecturé que nous avions là un fragment de l'Evangile selon saint Pierre. Tous les critiques qui s'en sont occupés ont partagé son opinion et, malgré la rareté des indices, il semble bien, ainsi que nous l'établirons plus loin, que ce fragment faisait partie de cet Evangile selon saint Pierre, dont les écrivains ecclésiastiques nous ont parlé. Leurs témoignages ne sont pas très nombreux, mais quelques-uns sont formels.

Dans son *Dialogue avec Tryphon*, 106, Justin relate un fait évangélique « écrit dans les mémoires de celui-ci (Pierre). » Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ce passage.

Ainsi que le raconte Eusèbe (*Hist. ecclés.*, VI, 12), Sérapion, évêque d'Antioche, 190-209, se prononça, dans une lettre écrite aux chrétiens de Rhossos (Cilicie), sur la valeur dogmatique et historique de l'Evangile selon saint Pierre, qui faisait autorité dans ce pays. Nous parlerons plus en détail de ce document très important.

Origène connaissait aussi l'Evangile selon saint Pierre. D'après une tradition consignée, dit-il (3), dans l'Evangile, inscrit sous le nom de Pierre, les frères de Jésus seraient les fils de Joseph, nés d'une première femme autre que

(1) *Jean*, XXI, 1-3. (2) *Marc*, II, 14.
(3) ORIGÈNE, *In Matth.*, X, 17.

Digitized by Google

Marie. Les termes, qu'emploie Origène, prouvent qu'il doutait de l'authenticité de cet Evangile.

Entre autres livres attribués à saint Pierre, mais qui ne sont pas reçus parmi les ouvrages catholiques, Eusèbe mentionne l'Evangile selon saint Pierre (1). Plus loin, il le cite comme un de ces écrits que les hérétiques, leurs auteurs, ont placés sous le nom des apôtres. Il ne veut donc pas même le ranger parmi les apocryphes, mais il le rejette comme absurde et impie (2). Saint Jérôme rappelle la lettre que Sérapion écrivit aux chrétiens de Rhossos pour les détourner de lire l'Evangile selon saint Pierre (3), et mentionne ailleurs un Evangile parmi les livres attribués à saint Pierre (4). Théodoret affirme que les Nazaréens se servaient d'un Evangile appelé : *selon saint Pierre* (5). Enfin, parmi les livres apocryphes qui ne sont pas reçus, le décret de Gélase nomme « un Evangile apocryphe sous le nom de saint Pierre ».

Il est donc certain que l'antiquité chrétienne possédait un Evangile selon saint Pierre. Le fragment récemment publié en faisait-il partie? Il le semble bien. L'auteur se donne pour Simon Pierre, ce qui peut faire supposer que nous avons ici affaire à un fragment d'Evangile, placé sous le nom de saint Pierre. Maintenant, comme les écrivains ecclésiastiques ne nous ont transmis aucun passage de l'Evangile selon saint Pierre, que le seul fait, qui, d'après Origène, y était contenu, ne se trouve pas dans notre fragment, que ni Eusèbe, ni saint Jérôme, ni Théodoret ne paraissent avoir eu cet Evangile entre les mains, nous en sommes réduit, pour en déterminer le caractère, à ce que nous en rapporte l'évêque Sérapion.

Sérapion, évêque d'Antioche, avait d'abord autorisé les chrétiens de Rhossos à lire l'Evangile selon saint Pierre; mais plus tard, après l'avoir étudié, il écrivit à cette communauté qu'il s'était procuré cet Evangile auprès des héri-

(1) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, III, 3. (2) Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 25.
(3) Jérome, *De Viris ill.*, 41. (4) Jérome, *ibid.*, I.
(5) Théodoret, *Hær. Fab.* II, 2.

Digitized by Google

tiers de ceux qui l'avaient composé, « lesquels nous appelons Docètes, la plupart des pensées est conforme à leur doctrine » ; il avait trouvé que la plupart des choses qui y étaient contenues étaient conformes à la droite parole du Sauveur, mais qu'il y avait des choses ajoutées. Il semble bien que notre fragment présente ces caractères, attribués par Sérapion à l'Evangile selon saint Pierre. On y trouve des expressions entachées de docétisme, et si, dans l'ensemble, il reproduit la tradition des quatre Evangiles canoniques, il possède aussi des détails et même des passages entiers qui lui sont particuliers.

Il y aurait, pour l'identification de notre fragment avec l'Evangile selon saint Pierre, un témoignage qui serait précieux s'il ne reposait pas sur une base assez chancelante, c'est celui de saint Justin. Il paraît à peu près certain que ce Père de l'Eglise a eu entre les mains l'Evangile auquel appartenait notre fragment. Comme celui-ci, il compte Hérode parmi ceux qui se sont unis contre Jésus-Christ avec les Juifs, Pilate et ses soldats ; comme lui, il affirme qu'au jour du crucifiement, tous les disciples de Jésus l'abandonnèrent, ce que ne disent pas les Evangiles canoniques. Il emploie les mêmes termes pour raconter que les Juifs ont traîné Jésus et l'ont assis sur le tribunal. En parlant du sort jeté sur les vêtements, il se sert d'un terme qui lui est particulier avec l'Evangile selon saint Pierre. Saint Jean cependant l'a aussi employé. Mais ce document, auquel il emprunte ces détails, est-il l'Evangile selon saint Pierre ? On peut le croire, si l'on admet que saint Justin parle de cet Evangile quand il mentionne les Mémoires de celui-ci (Pierre) (1). On avait conjecturé qu'il s'agissait là de l'Evangile selon saint Marc, mais cette supposition est toute gratuite. Quelques critiques ont voulu lire αὐτῶν au lieu de αὐτοῦ, ce qui rappellerait les Mémoires des Apôtres, dont Justin parle ailleurs ; mais ils ont contre eux et le contexte et l'ensemble des manuscrits.

On ne pouvait croire que saint Justin ait appelé un écrit

(1) JUSTIN, *Dialogus cum Tryphone*, 106.

Digitized by Google

apocryphe en témoignage; mais ce n'est pas chez lui un cas isolé et nous allons voir que cet Evangile selon saint Pierre a été connu et utilisé par d'autres écrivains ecclésiastiques. Nous retrouvons, en effet, des passages qui rappellent d'assez près ceux de notre fragment chez les écrivains des premiers siècles. Il est même permis de supposerque l'Evangile selon saint Pierre a exercé sur eux une influence, à moins de croire qu'ils ont puisé à une source commune, ce qui n'est pas impossible.

Outre les Evangiles canoniques, les *Didascalies apostoliques* emploient un autre Evangile qu'Harnack croit être l'Evangile selon saint Pierre; il relève diverses ressemblances entre celles-ci et notre fragment, et il cite les passages qui lui ont été empruntés. Il fait encore d'autres rapprochements avec la version syriaque Curetonienne, avec la version latine du *Codex Sangermanensis*, avec le *Diatessaron* de Tatien, avec un passage qui a été ajouté au texte de Marc, XVI, 4, dans le *Codex Bobbiensis*, même avec la *Didachè* et l'*Epître* de saint Ignace, martyr, aux Smyrniens. M. J. Bernard a signalé dans *The Academy* (26 déc. 1892) divers textes de saint Cyrille de Jérusalem qui rappellent ceux de notre fragment. En réalité, toutes ces identifications ne sont pas certaines, et celles avec le pseudo-Ignace (*ad Trall.*, 9) et Origène sont plus que douteuses. Les rapprochements que M. Badham a essayé d'établir entre l'Evangile selon saint Pierre et la *Vision d'Isaïe*, l'*Epître* de Barnabé nous paraissent sinon illusoires, du moins fondés sur des textes peu nombreux et n'offrant, en définitive, que de vagues ressemblances.

III

Maintenant que nous connaissons la place qu'a occupée l'Evangile selon saint Pierre dans la littérature chrétienne, il faut essayer d'en déterminer les sources ainsi que la date et le lieu de composition. Pour arriver à des résultats au

Digitized by Google

moins probables, nous devons en étudier les caractéristiques dogmatiques et historiques.

Nous ne pouvons entrer dans les détails. Remarquons cependant que jamais l'Evangile selon saint Pierre ne se sert du nom de Jésus-Christ; c'est toujours le Seigneur et quelquefois le Fils de Dieu ou le Sauveur. Examinons maintenant d'un peu plus près son opinion sur la nature de Jésus-Christ. Enseigne-t-il le docétisme ? Nous devons l'en soupçonner. Il ressort assez nettement du texte d'Eusèbe, que l'Evangile selon saint Pierre était entaché de docétisme. Or, dans notre fragment, il y a des expressions qui favorisent cette hérésie, mais elles peuvent à la rigueur être expliquées dans un sens orthodoxe, et de plus, il y a des faits qui contredisent les doctrines de ces hérétiques.

Nous devrions, avant d'aller plus loin, dire exactement ce qu'étaient les Docètes, en dénombrer les diverses ramifications, préciser leurs erreurs variées ; faute de documents, la tâche ne serait pas facile. Leur point commun était de croire que le corps de Jésus n'était qu'en apparence un corps réel, comme le nôtre. Quelques Docètes supposaient que le Christ réel était descendu en Jésus le jour de son baptême, et qu'il l'avait abandonné au moment de sa Passion.

En deux passages notre fragment semble reproduire ces erreurs. Au verset 10, il dit : « Mais lui (Jésus) se taisait, comme s'il n'eût ressenti aucune souffrance. » Le premier sens qui s'offre à l'esprit, est que le corps du Seigneur était impassible. Mais si l'on admet que le second membre de phrase est une comparaison et non une affirmation, la signification devient toute différente.

Sur la croix, Jésus mourant s'écrie : *Eli, Eli, lamma sabachtani?* l'Evangéliste (Matth., xxvii, 46) traduit littéralement : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » L'Evangile de saint Pierre traduit : « Ma puissance, Ma puissance, tu m'as abandonné! » Par cette *puissance* ne voulait-il pas désigner ce Christ céleste, supérieur, des Docètes, qui sur la croix abandonna le Christ inférieur, terrestre? Plus loin, au lieu de dire : il mourut, il

Digitized by Google

dit : il fut enlevé. Mais cette dernière expression se trouve dans saint Marc, XVI, 19, et dans les Actes des Apôtres, 1, 2. Quant à la première, il est possible de l'expliquer dans un sens orthodoxe. *Eli* signifie : mon Dieu, mais il signifie étymologiquement : ma force. L'Evangile de saint Pierre, se référant à l'étymologie, aurait traduit littéralement, peut-être pour ne pas dire que Dieu avait abandonné Jésus. Il n'était pas d'ailleurs le premier à traduire ainsi. Ce cri de Notre-Seigneur Jésus-Christ reproduit le verset 2 du psaume XXII; Aquila a traduit l'*Eli* de ce verset par ἰσχυρέ μου : *mon fort*. Les Septante ont traduit une fois aussi (Neh. v, 5) *El* par δύναμις; saint Justin a fait de même.

Plus loin, il est vrai, notre fragment donne à Jésus ressuscité un corps démesuré, fantastique, imitant ainsi les hérétiques qui attribuaient à Jésus un corps céleste. Cependant, dans l'Evangile de saint Pierre, c'est bien le Seigneur qui est ressuscité ; les preuves de la résurrection sont établies avec soin. Or cette vérité importait peu aux Docètes, puisque, pour eux, le vrai Christ était déjà remonté au ciel. C'était l'homme Jésus qui était ressuscité. Pour notre fragment c'était bien le Seigneur lui-même, à qui l'on arrachait les clous des mains, c'était bien lui qui, déposé sur la terre, avait causé un tremblement de terre, et que Joseph avait placé dans le sépulcre.

Il reste donc assez d'incertitude sur la foi de l'Evangile de saint Pierre ; mais faut-il nous en étonner? Nous n'en possédons qu'un fragment assez court. De plus, nous ne pouvons demander à des auteurs, écrivant à une époque, où le dogme n'avait pas encore reçu ses formules définitives, une précision dans les termes, que nous ne retrouvons pas même chez les écrivains des siècles suivants. Aux deux premiers siècles d'ailleurs, les chrétiens furent très préoccupés du problème de l'union qui s'était faite entre les deux natures divine et humaine en Jésus-Christ. Tous ne réussirent pas à en donner une solution exacte, et plusieurs, tout en restant chrétiens orthodoxes, se laissèrent entraîner à des paroles qui n'étaient pas suivant la vraie foi, quoiqu'ils reconnussent la vérité de faits, qui contredisaient

Digitized by Google

leurs doctrines. Il nous semble bien que c'est le cas de l'Evangile selon saint Pierre.

Si maintenant nous examinons l'Evangile selon saint Pierre au point de vue des faits, nous remarquons qu'il présente avec nos Evangiles canoniques des ressemblances nombreuses, soit pour les faits eux-mêmes, soit pour le choix des expressions, et en même temps nous y relevons des différences considérables avec les quatre Evangiles. Il y a des faits nouveaux qu'on peut accepter, d'autres qui sont historiquement impossibles, d'autres enfin qu'on connaissait par ailleurs. Nous allons passer en revue ces détails, en nous bornant cependant aux plus importants. Relevons d'abord les différences entre l'Evangile de Pierre et les Evangiles canoniques.

Ceux-ci ont nettement déterminé quelle part de responsabilité revenait à chacun des acteurs du drame sacré. Les plus coupables, ce sont les chefs du peuple, grands prêtres et sanhédristes; mais Pilate, lui aussi, a violé la justice en condamnant Jésus-Christ. C'est lui, en définitive, qui a rendu la sentence de mort. L'Evangile de Pierre disculpe presque entièrement Pilate. Le procurateur romain n'a pas été seul juge, il y en eut d'autres avec lui, il ne semble pas même qu'il ait été le président du tribunal; seul il se lave les mains et, sur le refus des autres de se laver les mains, il se retire. Il est l'ami de Joseph d'Arimathie, et Hérode l'appelle son frère; il se montre bienveillant envers ceux qui lui demandent des gardiens pour le sépulcre et, lorsqu'on lui annonce la résurrection de Jésus-Christ, il proteste de nouveau de sa non-participation à la condamnation; ce sont les Juifs qui ont prononcé le jugement.

C'est Hérode, tétrarque de Galilée, le coupable principal. C'est lui qui ordonne le supplice de Jésus, c'est lui qui le livre à ses bourreaux, et c'est à lui qu'on demande le corps. Après lui, ce sont les Juifs qui sont les plus coupables ; c'est à eux que Jésus est livré ; c'est eux qui l'insultent, lui crachent au visage, le couronnent d'épines, le flagellent. Il n'est pas fait mention des soldats romains qui, d'après nos Evangiles, sont cependant les exécuteurs prin-

Digitized by Google

cipaux de ces tourments. Et l'on remarquera que l'Evangile de Pierre réunit en une seule les trois scènes où Jésus fut insulté, bafoué : devant le grand-prêtre, par les serviteurs du grand-prêtre, par les soldats romains. Il ne paraît aussi y avoir qu'un jugement au lieu des trois que racontent les Evangiles canoniques.

Ici se trahissent plus que partout ailleurs le manque de sens historique de l'auteur et le caractère tendancieux de son œuvre. Que les Juifs, accusateurs et non juges de Jésus-Christ, n'aient pas voulu, à l'exemple de Pilate, se laver les mains, ce n'est pas impossible. Que le corps de Jésus ait été demandé à Hérode, c'est peut-être un détail vrai, puisque Jésus, en sa qualité de Galiléen, était le sujet de celui-ci. Mais que ce soit Hérode et les Juifs qui aient condamné Jésus, tout s'y oppose : et l'état politique de la Judée à cette époque, état que nous connaissons par les historiens latins et par Josèphe, et le choix du supplice infligé, le crucifiement, supplice romain, au lieu de la lapidation, peine du blasphémateur d'après la loi mosaïque, et l'inscription de la croix : *Jésus, roi des Juifs*.

L'auteur du pseudépigraphe laisse percer ici une vive animosité contre les Juifs et Hérode ; nous en retrouverons encore plus loin des traces. Mais sur ce point il se rattache à une tradition très ancienne, qui doit probablement son origine au fait raconté par saint Luc du renvoi de Jésus à Hérode. Déjà, au livre des Actes IV, 27, Hérode et les Juifs sont joints à Pilate et aux soldats romains, comme ligués contre Jésus-Christ. Saint Justin, ainsi que nous l'avons vu, range aussi Hérode parmi les ennemis de Jésus.

Dans les *Didascalies syriennes* la responsabilité de la condamnation est aussi rejetée sur Hérode : « Le juge-étranger s'étant lavé les mains dit : Je suis innocent du sang de ce juste, pour vous, examinez. Mais Israël cria : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Et le roi Hérode ordonna qu'il fût crucifié. » Or, dans les Evangiles canoniques, le rôle d'Hérode ne paraît pas sous ce jour. Même, saint Luc (XXXIII, 15) affirme qu'Hérode acquitta Jésus. Notre Evangile aurait donc été un des premiers à

Digitized by Google

enregistrer cette tradition chrétienne favorable à Pilate, qui, plus tard, trouva son expression définitive dans les *Actes de Pilate*, mais qui existait déjà au temps de Tertullien. Pilate, d'après lui, *Apol.* XXI, était « *jam pro sua conscientia Christianus* ».

Dans le paragraphe (6-10) où sont décrits avec vigueur les tourments infligés par les Juifs à Jésus, il y a encore deux détails particuliers à notre Evangile, lesquels étaient connus de Justin martyr. Dans son *Apologie*, I, 35, après avoir affirmé que Jésus a été crucifié par les Juifs, l'apologiste ajoute : « Car, comme l'a dit le prophète, le traînant, ils l'assirent sur le tribunal et lui dirent : Juge-nous. » Il faut remarquer d'ailleurs que l'Evangile de saint Jean confirme peut-être un de ces détails. Nous lisons (XIX, 3) que « Pilate... fit emmener Jésus dehors et s'assit ou le fit asseoir sur le tribunal... et dit aux Juifs : Voici votre roi. » Le verbe ἐκάθισεν a les deux sens, suivant qu'on l'emploie transitivement ou intransitivement. Il semble même que cette interprétation rend plus saisissante la scène de Jésus présenté au peuple.

L'Evangile de saint Pierre est encore en léger désaccord avec les Evangiles canoniques sur le moment où le corps de Jésus fut demandé à Pilate. Quant à la réponse d'Hérode elle n'est probablement pas authentique, quoiqu'elle exprime une préoccupation qui est bien juive. Nous savons par Josèphe (*Bel. jud.* IV, 5, 2) que les crucifiés étaient ensevelis avant le coucher du soleil. La Loi (*Deut.* XXI, 22), fort librement citée d'ailleurs par notre auteur, était formelle à ce sujet.

Sur le jour du crucifiement notre fragment est d'accord avec saint Jean ; c'est la veille des azymes, par conséquent le 14 nisan, que Jésus fut mis à mort (1).

Le crucifiement est ensuite raconté d'une manière fort

(1) Nous n'insistons pas sur ce point. Dans une prochaine *Revue d'Ecriture Sainte*, nous parlerons de quelques hypothèses récentes sur le jour et l'heure du crucifiement de N. S. Jésus-Christ.

Digitized by Google

sommaire; les omissions sont nombreuses et les divergences avec les synoptiques assez sensibles. Contrairement à saint Jean et à saint Luc, Jésus, sur la croix, se tait, comme s'il n'eût ressenti aucune souffrance. Nous avons déjà expliqué ces derniers mots. Ce sont toujours les Juifs qui agissent; les Romains ne dressent plus la croix, ne placent plus l'inscription, ne se partagent plus les vêtements de Jésus. Le bon larron ne fait pas des reproches à son compagnon, mais à la foule — il est possible que le détail soit vrai et qu'il se soit aussi adressé aux Juifs — et il proclame que Jésus est le Sauveur des hommes, parole qui paraît bien invraisemblable pour l'époque et dans la bouche d'un brigand, quoique converti. Les Juifs irrités ordonnèrent qu'on ne lui rompît pas les jambes, afin qu'il mourût dans les tourments. C'est Jésus, d'après saint Jean, qui fut épargné. Mais peut-être ne tint-on pas compte de cet ordre, puisque le supplicié devait être mort et enseveli avant la nuit. L'Evangile de saint Pierre n'est pas ici en contradiction absolue avec saint Jean.

L'inquiétude des Juifs, au moment où la terre se couvrit de ténèbres, est très vraisemblable; il est possible aussi qu'on ait allumé des flambeaux et qu'on se soit mis à table pour le repas du soir. Ce qui troublait surtout les Juifs, c'était de voir le soleil se coucher avant la mort de Jésus. Pour hâter sa fin, un assistant proposa de lui donner du fiel avec du vinaigre. Cette boisson devait donc agir comme un poison. Cette tradition est ancienne; elle était connue de Barnabé, (VII, 3); de Celse et de Tertullien (de Spect., 30). Le texte de saint Matthieu (XVII, 34) n'y est pas opposé.

Comme dans les Evangiles, le voile du temple se déchire, la terre tremble; ce n'est pas, il est vrai, au moment où Jésus meurt (Matt., XXVII, 51), mais lorsque son corps fut descendu de la croix et toucha la terre. Ce sont les Juifs qui arrachent les clous des mains — il n'est pas question des pieds, — qui opèrent la descente de la croix et donnent son corps à Joseph d'Arimathie. Ces détails pourraient être en accord avec saint Matthieu, mais saint Marc et saint Luc

Digitized by Google

attribuent nettement à Joseph d'Arimathie la déposition de la croix.

Deux détails nouveaux, peut-être vrais, sont à noter. Joseph lave le corps de Jésus avant de l'ensevelir, et le tombeau où il le transporte s'appelle le jardin de Joseph. Nous savions par saint Matthieu (XXVII, 60) que ce sépulcre neuf était la propriété de Joseph, et par saint Jean (XIX, 41) qu'il était dans un jardin.

Les lamentations des Juifs, des anciens et des prêtres, leur repentir, sont un trait inconnu aux Evangiles; la tradition devait le connaître, puisqu'on le retrouve dans le *Diatessaron* de Tatien. Saint Matthieu rapporte la déclaration du centurion (XXVII, 54). Saint Luc ajoute que toute la foule de ceux qui avaient assisté à ce spectacle s'en retournaient, frappant leur poitrine (XXIII, 48); mais il n'est pas question des anciens et des prêtres.

La peinture qui est faite de la situation des apôtres, de leur affliction, de leur frayeur, en un mot, de leur état d'âme après la mort de leur maître, doit être historique. Elle répond bien à ce que nous savons, par ailleurs, de la tristesse des apôtres et des disciples (Luc, XXIV, 17), de leurs lamentations et de leurs pleurs (Marc, XVI, 10), des accusations qu'on faisait peser sur eux (Matth., XXVI, 61; Actes, VI, 13; XXI, 28). Mais il y a un détail qu'on ne s'explique guère. Les apôtres pleurèrent *nuit et jour jusqu'au sabbat*. De quel sabbat est-il question ici? Est-ce celui qui suivit la mort de Jésus-Christ? Dans ce cas, comment ont-ils pu pleurer *nuit et jour*, puisque le crucifiement eut lieu le vendredi? Peut-être cette expression signifie-t-elle simplement qu'ils pleurèrent beaucoup et longtemps. Mais il est plus probable que le sabbat désigné ici est le sabbat de la semaine suivante, puisque nous lisons à la fin du fragment que le dernier jour des Azymes, c'est-à-dire le 21 nisan, les apôtres étaient encore dans l'affliction et les pleurs. L'auteur supposerait donc que ceux-ci ne connurent la résurrection de Jésus que huit jours après, en Galilée. Reste une dernière difficulté. Ce dernier jour des Azymes, vendredi, les apôtres s'en vont à la mer — la

Digitized by Google

mer de Galilée, dans la pensée de l'auteur, — et il aurait dit plus haut qu'ils étaient restés cachés jusqu'au sabbat. Mais il ne faut pas trop presser le texte d'un auteur, assez peu au courant des usages juifs, puisqu'il fait voyager les apôtres le dernier jour des Azymes, jour où l'on gardait le repos du sabbat.

Dans l'Evangile de saint Pierre, le récit de la Passion, comparé à celui des Evangiles canoniques, était plus écourté. Le récit de la Résurrection y est, au contraire, beaucoup plus développé. Et d'abord les détails sur la garde, mise au tombeau de Jésus, y sont plus circonstanciés que dans saint Matthieu, qui seul nous en a parlé. Le motif qui pousse les prêtres et les anciens à demander des gardiens n'est pas le même : ils craignent la colère du peuple s'il vient à croire que Jésus est ressuscité. La pierre du tombeau est tellement énorme que ce n'est plus Joseph seul qui la place, mais ce sont les anciens, les scribes, les soldats, le centurion et tous les assistants qui, d'un commun effort, roulent la pierre sur la porte du tombeau. Sept sceaux y sont apposés. Tous ensemble montent la garde dès la première nuit — saint Matthieu dit que la garde fut mise le jour suivant, — et le lendemain, une foule de gens de Jérusalem et des environs viennent voir le sépulcre scellé. Peut-être y a-t-il là des détails vrais, mais on sent trop la préoccupation de faire ressortir le prodige de la Résurrection par la multitude des précautions prises. C'est probablement pour ne laisser place à aucun soupçon que, contrairement à saint Matthieu, l'Evangile de Pierre fait sceller la pierre et garder le tombeau dès le vendredi soir.

Sur la manière dont s'était opérée la résurrection, les Evangiles canoniques étaient muets, et cela, à juste raison, puisque personne n'en avait été témoin. Notre Evangile, et ici se trahit bien son caractère légendaire, nous dépeint la scène dans tous ses détails. L'imagination populaire avait travaillé sur ce thème de la Résurrection, et l'absence de données historiques lui avait permis d'y introduire les faits les plus étranges.

Digitized by Google

Une grande voix se fait d'abord entendre dans le ciel, puis deux hommes en descendent, resplendissants de lumière, la pierre du tombeau se détourne seule, tandis que, dans saint Matthieu (XXVIII, 2), c'est l'ange qui la déplace. Pendant que les jeunes gens sont dans le tombeau, les soldats éveillent le centurion et les anciens, et tous voient trois hommes sortir du tombeau et une croix les suivre. La tête de deux d'entre eux, qui soutenaient le troisième, atteignait le ciel, tandis que la tête de celui-ci le dépassait. Que faut-il penser de ce spectacle fantastique? Nous retrouvons cependant ensuite un écho d'une tradition, dont le fondement est solide, puisque saint Pierre, dans sa première épître (III, 18, 20), en fait mention : c'est la descente de Jésus-Christ aux enfers et sa prédication aux morts. Aucun autre livre du nouveau Testament n'en fait mention. Faut-il voir là un rapport de dépendance entre les deux écrits, l'épître de saint Pierre et l'Evangile? Il est difficile d'affirmer quoi que ce soit, car il est fort possible qu'ils aient tous les deux, indépendamment l'un de l'autre, enregistré une tradition courante. En tout cas, l'Evangile de Pierre vient affirmer la persistance de cette croyance de la descente de Jésus aux enfers. Il est aussi un autre trait que la tradition connaissait, dit-on : c'est celui de la croix montant au ciel avec Jésus ressuscité. Saint Jean Chrysostome affirme que Jésus emmena le bois de la croix en Paradis. Mais ne faut-il pas entendre sa phrase au figuré?

L'Evangile de Pierre raconte ensuite les mêmes faits que celui de saint Matthieu, mais il diffère profondément dans les détails. Loin de rester comme morts, les gardiens vont raconter à Pilate ce qu'ils ont vu, et les prêtres ne leur donnent pas d'argent pour se taire et ne rien dire à Pilate; c'est celui-ci, au contraire, qui, sur l'instante prière des anciens et des prêtres, ordonne aux soldats de garder le silence.

La fin du récit offre peu de choses nouvelles; notre Evangile reproduit saint Marc en le développant. Relevons un détail qui est peut-être historique ; le jour du crucifiement les femmes n'avaient pu se lamenter et pleurer selon

Digitized by Google

l'usage. Elles le feront maintenant et s'arrêtent à dire comment elles pourront remplir ce devoir; ou elles entreront dans le tombeau ou, si elles ne peuvent y pénétrer à cause de la pierre énorme qui le ferme, elles se lamenteront devant la porte. Ces traits sont bien orientaux.

On remarquera qu'il n'est pas question d'une apparition de Jésus aux saintes femmes, ni d'aucune autre de celles qui eurent lieu à Jérusalem. Il est probable que l'Evangile de saint Pierre va raconter une apparition à Pierre, André et Lévi, sur la mer de Galilée.

De cette étude rapide des faits, que rapporte notre fragment, il ressort que, sur certains détails, il ne craint pas d'être en désaccord avec la tradition canonique, et cependant, sur beaucoup de points, il est en accord avec elle. On pourra constater dans la traduction, que nous avons donnée plus haut, combien sont nombreux les mots rappelant ceux des Evangiles canoniques. Mais résumons les faits en quelques mots.

Et d'abord l'Evangile de Pierre a de nombreux points de contact avec l'Evangile selon saint Matthieu. Comme celui-ci, il raconte le lavement des mains et mentionne le breuvage empoisonné qu'on offre à Jésus pour hâter sa mort. Le commencement du récit sur la garde mise au tombeau se rapproche beaucoup de saint Matthieu; comme dans ce dernier l'apparition de Jésus ressuscité a lieu en Galilée. Notre fragment a en outre des expressions communes avec saint Matthieu : *Il cria, disant — la terre trembla — la pierre du tombeau roula.*

Avec l'Evangile selon saint Marc les ressemblances sont encore plus frappantes. Nous avons compté douze passages ou expressions à peu près identiques : *ils le revêtirent d'un manteau de pourpre — il l'enveloppa d'un linceul — qui nous roulera la pierre* (mise) *sur la porte du tombeau?* etc.

Avec l'Evangile selon saint Luc les rapprochements sont moins nombreux. Il y a cependant quelques ressemblances : l'épisode du bon larron, les paroles du centurion, certains détails de la résurrection, mais à côté de cela de profondes différences.

Digitized by Google

Les points de contact avec saint Jean sont très nets. Comme dans cet Evangile, Jésus est mort la veille des Azymes; l'hostilité contre les Juifs est la même; il fait aussi asseoir Jésus sur la chaire du tribunal. Dans les deux Evangiles, les soufflets sont donnés à Notre-Seigneur au même moment de la Passion. Tous deux rapportent que les Juifs ne laissent pas les corps en croix un jour de sabbat, parlent des clous des mains et appellent le lieu de sépulture un jardin. Voilà les ressemblances. Mais, mêlées à tout cela, les différences sont telles qu'on doit se demander si l'auteur de notre fragment n'a pas connu ces détails par la tradition plutôt que par l'Evangile de saint Jean.

En résumé, il y a dans notre fragment des faits qui ressemblent à ceux que racontent nos Evangiles canoniques; il en est d'autres, qui leur sont étrangers, et enfin, il en est qui sont en opposition directe avec les récits authentiques. Quelles conclusions pourrons-nous tirer de ceci sur les sources de l'Evangile selon saint Pierre? Plusieurs hypothèses sont possibles; signalons les deux qui paraissent les plus probables. 1° L'auteur a eu entre les mains certainement saint Marc et saint Matthieu, probablement saint Luc et peut-être saint Jean ; il les a utilisés pour son récit, en y insérant en outre des faits qu'il avait reçus directement de la tradition orale ou écrite, et d'autres qui étaient dus à l'imagination populaire. 2° Cependant, comme l'auteur ne craint pas de se mettre en contradiction avec les Evangiles canoniques, il faut supposer ou qu'il a écrit avant que ceux-ci aient été reçus partout comme sacrés, ou, plus probablement, qu'il a puisé directement dans la tradition, d'où sont issus nos Evangiles canoniques, et aussi dans une tradition qui lui était spéciale. Il aurait donc eu à sa disposition des sources antérieures à nos Evangiles canoniques, plutôt orales qu'écrites. Il serait comme nos Evangiles un produit de la tradition primitive, mais un produit, où se seraient glissés des erreurs dogmatiques et des faits légendaires. Aurait-il écrit son Evangile, où se reflètent les erreurs des Docètes, pour répondre à l'Evangile antidocétique de saint Jean ? Peut-être. La porte est ouverte à

Digitized by Google

bien des suppositions auxquelles on ne saurait opposer une fin absolue de non-recevoir, mais qu'il ne faudrait pas non plus accepter sans discussion; ce qui est certain, c'est que l'Evangile de saint Pierre est plus récent qu'aucun de nos Evangiles canoniques, et il ne peut venir à aucun critique sérieux l'idée de l'égaler à eux.

Lui assigner une date exacte de composition est impossible. Si l'auteur de l'*Epître de Barnabé* l'a connu, il faut le reporter jusqu'aux dernières années du 1er siècle ; si, au contraire, saint Justin est le premier qui en ait parlé et l'ait utilisé, il aurait été écrit dans la première moitié du IIe siècle, probablement vers 120-130.

Le lieu d'origine est probablement Antioche. L'évêque de cette ville écrit aux chrétiens de Rhossos qu'il a trouvé l'Evangile de saint Pierre chez les héritiers de ceux qui l'avaient composé. Si ce n'est pas à Antioche, ce sera dans quelque localité voisine de la Syrie. Tous les indices nous ramènent d'ailleurs à ce pays.

Quant à celui qui a écrit l'Evangile de saint Pierre, on peut conjecturer son nom, mais il est impossible de le dire exactement. Cet écrit est un pseudépigraphe, voilà tout ce que nous pouvons affirmer.

Nous ne voulons, pour le moment, tirer aucune conclusion de cette étude. Notre but était seulement de présenter les faits et de signaler les résultats acquis. Le temps n'est pas encore venu de porter un jugement définitif sur la valeur critique et historique de ce fragment d'Evangile. Il faut attendre que des découvertes subséquentes ou des études plus approfondies aient jeté plus de lumière sur divers points encore obscurs. Les savants s'occupent très activement des problèmes que soulève ce fragment ; nous aurons donc l'occasion d'en entretenir encore le lecteur et de lui signaler les points de vue nouveaux ou les solutions définitives.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

TAINE ET RENAN HISTORIENS

Suite (1)

Ce qui fait la valeur de Renan et, n'hésitons pas à le dire, sa supériorité, c'est qu'il a une idée, et une idée qui n'est qu'à lui. Cette idée, âme de toute son œuvre et à laquelle il a consacré toute sa vie, c'est de combattre le christianisme sur le terrain de l'histoire en falsifiant ses origines. C'est à cette idée que, suivant toute apparence, il faisait allusion, lorsque, peu de temps après sa sortie de Saint-Sulpice, écrivant à son ami M. l'abbé Cognat, il terminait ainsi sa lettre : « Mon ami, concevoir certaines choses, c'est être appelé à les réaliser » (2).

Renan a conçu une chose que personne avant lui n'avait conçue, au moins d'une manière aussi nette, aussi précise, aussi claire et aussi profonde, et il l'a réalisée autant qu'elle peut l'être. Il ne sera pas dépassé; c'est là son vrai titre aux honneurs qui lui ont été décernés après sa mort. Non seulement ces honneurs, à ce point de vue, sont mérités, mais pour reconnaître les services qu'il a rendus à la cause de l'incrédulité et de l'impiété fanatique et haineuse, à la cause soutenue au XVII^e^ siècle par Voltaire, il mériterait qu'on lui élevât une statue colossale, plus haute que la tour Eiffel;

(1) Voir les numéros de juillet et août.

(2) Renan, *Hier et aujourd'hui*, *Correspondant*, 25 janvier 1883, p. 339.

Digitized by Google

seulement il faudrait avoir bien soin d'écrire sur le piédestal de cette statue monstrueuse :

Au grand blasphémateur de la divinité de Jésus-Christ au XIX^e^ siècle.

Il ne suffirait pas d'écrire : *Au négateur*. Renan fait plus que nier, il blasphème.

L'Evangile est plein d'adoration, et c'est par là, plus que par tout le reste qu'il affirme la divinité de Jésus-Christ. La *Vie de Jésus* est pleine de blasphème, et de tous les moyens employés par l'auteur pour nier la divinité du Sauveur, celui-ci est le plus perfide et le plus irrésistible.

L'Evangile est écrit à genoux : on éprouve le besoin de le lire le front découvert. La *Vie de Jésus* fait constamment passer dans l'âme, si on ne se tient sur ses gardes pour y résister, une impression de mépris, et d'un mépris particulier, d'un mépris sacrilège. Il y a, dans la manière dont l'auteur parle de Jésus, une désinvolture réfléchie et calculée qui ne tend pas seulement à être impertinente, mais qui, visiblement, vise à être hardiment sacrilège. Le style s'élève à une insolence qui dépasse toutes les bornes. Le Père Gratry a relevé quelques-unes des formes insolentes que Renan affecte de donner à ses appréciations de la valeur intellectuelle de Jésus.

« Jésus n'a aucune idée de..., p. 127.

« Jésus ne sait rien de..., p. 40.

« Jésus n'a pas la moindre notion de..., p. 128.

« Jésus n'avait pas la moindre idée de..,, p. 257.

« Jésus n'avait pas l'idée de..., p. 260.

« Jésus n'eut pas une notion bien arrêtée de..., p. 305.

« L'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une notion bien claire de..., p. 244. »

Renan n'eût parlé ainsi ni de Socrate, ni de Platon. Mais il n'avait adoré ni Socrate, ni Platon, et il avait adoré Jésus.

En écrivant de Jésus, il écrivait d'un homme dont le nom seul avait jadis suffi à remuer ses entrailles. Ce nom

Digitized by Google

qu'il avait appris à bégayer sur les genoux d'une mère chrétienne avait fait la joie et la force de son enfance, de son adolescence et de sa première jeunesse. Ce Jésus dont, pendant de longues années, il n'entendait jamais prononcer le nom sans se sentir le cœur ému, n'était plus pour lui, après son apostasie, un être divin ; il demeurait encore un être sacré.

De plus, l'apostat sait que ce Jésus qu'il insulte est encore adoré. Il sait qu'il parle de quelqn'un devant qui le monde est encore à genoux. De là le sentiment qui passe à chaque instant de son âme dans son style et qui semble dire : le voilà, votre Dieu ! Il y a, dans ce style, des soufflets et des crachats tels que Jésus n'en reçut pas de semblables dans sa Passion.

C'est ainsi qu'il dit en parlant du Sauveur :

« Il ne se maria point... Il fut sans doute plus aimé qu'il n'aima... La tendresse du cœur se transforma chez lui en vague poésie, en charme universel... Sa douce gaîté s'exprimait sans cesse par des réflexions vives et par d'aimables plaisanteries. Ces bons Galiléens n'avaient jamais entendu une parole aussi accommodée à leur imagination riante. On l'admirait, on le choyait » (1).

Une des scènes les plus émouvantes que nous retrace l'Evangile est celle de l'agonie du Sauveur au jardin des Oliviers. « Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ, dit Bossuet; il n'y a rien de plus grand dans Jésus-Christ que son sacrifice » (2). On peut ajouter qu'il n'y a rien de plus saisissant que ce sacrifice entrevu à travers l'agonie du Sauveur, à travers les répugnances, l'effroi, l'horreur qu'il cause à son humanité, un instant laissée à elle-même et mise en face des tourments du prétoire et du Calvaire. Il n'y a rien de plus touchant que l'acceptation de ce sacrifice et la lutte sublime qui la précède. Par un de ces mystères que l'Evangile propose à notre foi et à notre adoration, la divinité semble se retirer un instant, et

(1) *Vie de Jésus*, p. 68, 189, 139.
(2) Opuscule sur l'agonie de Jésus.

Digitized by Google

le Sauveur, comme s'il n'était qu'un homme, sent peser sur lui un fardeau qu'un Dieu seul peut porter, le fardeau de tous les péchés du monde, et la vue de tous les supplices par lesquels il va les expier. C'est après la Cène. Le Sauveur s'est retiré à l'écart. Une tristesse immense envahit son âme. Il tombe la face contre terre. Il tremble comme un criminel. Une sueur de sang coule de tout son corps. Il crie vers son Père : Mon Père, si la chose est possible, éloignez de moi ce calice ! Cependant, que votre volonté soit faite et non la mienne. Un ange descend du ciel et le soutient.

Telle est la scène sublime que nous retrace l'Evangile. Scène adorable qui fait couler depuis dix-huit siècles et qui fera couler jnsqu'à la fin du monde des larmes de repentir et d'amour, qui a inspiré aux artistes tant de chefs-d'œuvre et aux écrivains tant de belles pages, et qui a dû tenter le pinceau de Renan. Mais le sectaire l'a emporté chez lui, comme toujours, nous ne dirons pas sur l'historien — l'historien n'existe pas — mais sur l'artiste, et voici ce qu'est devenue, sous sa plume impie et sacrilège, cette page si touchante de l'Evangile :

« Une grande tristesse paraît, en ces dernières journées, avoir rempli l'âme, d'ordinaire si gaie et si sereine, de Jésus. Tous les récits sont d'accord pour lui prêter, avant son arrestation un moment d'hésitation et de trouble, une sorte d'agonie anticipée... Se rappela-t-il les claires fontaines de la Galilée, où il aurait pu se rafraîchir ; la vigne et le figuier sous lesquels il aurait pu s'asseoir ; les jeunes filles qui auraient peut-être consenti à l'aimer ? On l'ignore » (1).

Celui qui a écrit ces lignes connaissait son Jésus. Il connaissait ce Jésus dont l'Evangile nous dit, en nous racontant la scène de la Samaritaine, que « ses disciples s'étonnaient de le voir parler avec une femme ». *Mirabantur quia cum muliere loquebatur.* Il connaissait la pureté divine de son cœur et aussi les délicatesses des âmes virginales qui l'ado-

(1) *Vie de Jésus*, p. 378 et 379.

Digitized by Google

rent. Il s'est souvenu d'avoir, pendant de longues années, uni sa voix à leur concert et de lui avoir dit à genoux : O Jésus, pureté des vierges, ayez pitié de nous. *Jesu, puritas virginum, miserere nobis.*

Les claires fontaines, la vigne et le figuier ne sont là que pour amener les jeunes filles.

Si Taine eût écrit la vie de Jésus, l'eût-il peint regrettant, à sa dernière heure, l'amour des jeunes filles ? Outre qu'il n'eût pas éprouvé ce besoin, tous les documents de l'histoire le lui eussent interdit.

On a souvent comparé Renan à Judas. Ici Judas est surpassé. Si, au moment où Judas s'avançait à la tête d'une troupe d'hommes armés pour leur livrer son maître, un d'eux, le reconnaissant de loin et voyant son air abattu, se fût penché vers le traître et lui eût dit : Votre maître est bien triste ; qu'a-t-il donc ? Judas lui aurait-il répondu : C'est qu'il pressent ce qui l'attend, et peut-être pense-t-il aux jeunes filles qui auraient pu consentir à l'aimer ? Non, Judas n'eût pas commis cette infamie. Elle ne fût même point venue à sa pensée. Elle était réservée à Renan. C'est une de ces choses que lui seul pouvait concevoir et réaliser. Aussi bien il y tient comme à son bien propre, et aussi parce qu'il sent qu'il y a là un de ces coups qui portent. Dans son abrégé de la *Vie de Jésus* il a adouci l'impiété de certains traits afin de la faire accepter au peuple ; mais il a conservé celui-ci sans retouche. C'est un de ceux que le peuple comprend.

C'est surtout en présence de pareils outrages qu'on se demande comment un catholique a pu écrire que Renan n'a point eu « l'intention de nous blesser », que la *Vie de Jésus* est « un livre de piété » et qu'on y sent passer « un frémissement de respect ».

La *Vie de Jésus* est un livre d'histoire à peu près comme il est un livre de piété. Il y a de la piété dans ce livre autant qu'il en faut pour dissimuler à certains esprits naïfs son caractère profondément impie. Il y a de l'histoire tout juste assez pour faire croire à un public léger et ignorant et

Digitized by Google

pour faire dire à un public partial et passionné qu'il ne s'y trouve pas autre chose.

Il convient cependant de reconnaître, pour être juste, que, si les plus vifs admirateurs de Renan et ses plus fervents disciples portent aux nues la *Vie de Jésus* comme livre d'histoire, ils le représentent comme un livre d'histoire d'un genre à part, et comme un modèle achevé de l'histoire non pas connue mais *devinée*, de l'histoire *par conjectures*. Ce sont les expressions qu'ils emploient. Le mérite de ces conjectures, à leurs yeux, est d'être inspirées par un esprit profondément scientifique, c'est-à-dire profondément hostile au surnaturel. Quant à la raison de procéder par conjectures, elle est bien simple. D'après l'école dont Renan est le chef, il est impossible qu'une vie de Jésus soit autre chose qu'un tissu de conjectures, attendu qu'au sujet de Jésus le dernier résultat de la science historique est d'être arrivé à savoir qu'elle ne sait rien. « A peine peut-être, écrivait Renan en 1849 dans *La liberté de penser*, à peine peut-être, en exprimant de tous les Evangiles ce qu'ils contiennent de réel, obtiendrait-on une page de l'histoire de Jésus » (1).

Pour un écrivain qui était dans cette conviction, en supposant qu'on puisse appliquer ce mot à Renan et qu'il ait jamais eu des convictions, il ne restait plus qu'un moyen d'être honnête, c'était de ne rien écrire sur Jésus, ou bien de donner son récit comme un tissu de simples conjectures, en faisant connaître les raisons qui pouvaient porter à les admettre et celles qui pouvaient en dissuader.

Edmond Schérer justifie son maître en faisant observer qu'une pareille manière de procéder n'aurait pas satisfait le public. « Le public, dit-il, n'aime pas le doute : il se résigne difficilement à cette forme suprême de la science, savoir qu'on ne sait rien. Celui qui voudra écrire l'histoire de Jésus ne s'emparera de l'imagination de ses lecteurs, et ne produira sur eux un effet certain, profond, qu'à la condition de produire à leurs yeux une personnalité intelligible et distincte. L'analyse des témoignages, le balancement des

(1) Art. *Historiens critiques de Jésus*, 15 avril 1849.

Digitized by Google

preuves, l'aveu de l'insuffisance des renseignements, tout cela peut aller à des savants, mais tout cela ne fait pas l'affaire du public. M. Renan en a jugé ainsi. Il a reconstruit de toutes pièces le Christ que l'histoire lui refusait » (1).

La vérité est que Renan a rejeté le Christ que l'histoire lui offrait pour en construire un autre « de toutes pièces ».

Le grand tort de Renan est d'avoir essayé de faire croire au public que ce Christ de sa façon est celui de l'Evangile.

Renan, Edmond Schérer l'avoue, n'écrivait pas pour *les savants*, mais pour *le public*. Il a même écrit, dans l'ardeur de son zèle, pour deux publics différents : le public capable de comprendre des impiétés raffinées, et le public composé, suivant ses pieuses expressions, « des serviteurs et servantes de Dieu qui portent le poids du jour et de la chaleur » (2). Pour ce public il a construit, de toutes pièces aussi, bien entendu, un second Christ qu'il dit être plus édifiant que le premier. « Cette fois, dit-il, c'est un Christ en marbre blanc que je présente au public, un Christ taillé dans un bloc sans tache, un Christ simple et pur comme le sentiment qui le créa. Mon Dieu! peut-être est-il ainsi plus vrai » (3).

Ce second *Christ en marbre blanc* est comme le premier, comme celui de la *Vie de Jésus*, une révoltante caricature.

Mais admettons qu'entre les deux il existe une différence sensible; comment le constructeur de ces deux Christs peut-il dire que le second est peut-être le plus vrai ? Il n'y a donc là qu'une affaire de hasard, qu'une affaire de conjecture, qu'une affaire de goût? Evidemment parler ainsi c'est se moquer de l'histoire, et c'est une dérision qu'un écrivain qui se joue ainsi de la vérité historique prétende au titre d'historien. Parler ainsi, c'est avouer qu'en écrivant la *Vie de Jésus* on a fait une œuvre de fantaisie; qu'on a représenté Jésus de telle manière parce qu'on a voulu le repré-

(1) Deuxième article d'Edmond Schérer sur la *Vie de Jésus* dans le journal *le Temps*, 14 juillet 1863.
(2) Préface de *Jésus*.
(3) Préface de *Jésus*.

Digitized by Google

senter ainsi, mais qu'on aurait pu le représenter autrement.

Il est vrai que Renan prétend que tel était son droit, attendu que « pour faire revivre les hautes âmes du passé une part de divination et de conjecture doit être permise » (1). Cette théorie est commode, surtout quand on la comprend et quand on l'applique comme la comprend et l'applique l'auteur de la *Vie Jésus*. Il fait cette part si grande qu'il ne reste rien autre chose.

Quand Renan appelle les sciences historiques de « petites sciences conjecturales qui se défont sans cesse après s'être faites, et qu'on négligera dans cent ans » (2), il essaye de cacher son jeu et de justifier ses procédés, et il ne réussit qu'à laisser percer la passion et l'audace qu'une impiété effrénée a mises en lui. Pour écarter le Christ dont le souvenir l'importune et dont la grandeur l'écrase, il change l'Evangile, il change l'histoire ; il changerait le monde entier et, s'il le pouvait, il changerait Dieu lui-même.

Renan n'est donc pas un historien dans la *Vie de Jésus*.

Il nous reste a montrer qu'il ne l'est pas davantage dans ses autres ouvrages sur les origines du christianisme. Entrer au sujet de chacun de ces ouvrages dans des développements aussi longs que ceux que nous venons de donner sur la *Vie de Jésus* nous mènerait trop loin. Nous nous bornerons à parler, et encore très brièvement, de *François d'Assise*, des *Apôtres* et de *Marc Aurèle*.

VIII

Peu de temps après avoir publié la *Vie de Jésus*, Renan édifiait le public par une assez courte étude intitulée : *François d'Assise*. *François d'Assise* est le complément de

(1) *Vie de Jésus*, introd., p. LV.
(2) *Revue des Deux Mondes*, décembre 1876, p. 492, et *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 263.

Digitized by Google

la *Vie de Jésus*. Après avoir barbouillé la figure adorable du Maître, il restait à l'apostat à barbouiller encore celle de l'un de ses saints les plus admirables.

Cette douce et ravissante figure de saint François d'Assise l'attirait, au même titre que celle de Jésus, quoique un moindre degré. Elle avait pour lui l'attrait du blasphème. Sa popularité du reste aurait suffi à la désigner à ses coups. « François d'Assise, dit-il, a pour la critique religieuse un intérêt hors ligne. C'est, après Jésus, l'homme qui a eu la conscience la plus limpide, la naïveté la plus absolue, le sentiment le plus vif de sa relation filiale avec le Père céleste. Dieu a été vraiment son commencement et sa fin » (1).

Et un peu plus loin: « On peut dire que, depuis Jésus, François d'Assise a été le seul parfait chrétien » (2).

L'apostat ne grandit saint François d'Assise que pour abaisser Jésus. C'est toujours Jésus qu'il voit. Il l'aperçoit de partout. La pensée de Jésus l'obsède.

Le saint François d'Assise de Renan — il ne s'agit pas de celui de l'histoire — est une manière de bonhomme qui ne songe à faire de mal à personne. Il ne songe pas non plus à faire des miracles. Il n'a pas assez de malice pour cela. Mais il y a à côté de lui quelqu'un qui y pense pour lui. Il y a à côté de lui Frère Elie. « Frère Elie, dit Renan, avec son atticisme ordinaire, représente cette part de charlatanisme sans laquelle, vu la sottise des hommes, il paraît qu'aucune grande chose populaire ne peut réussir. M. Hase pense, et je suis tout à fait de son avis, que les stigmates du saint, ces stigmates qui parurent son premier titre à une place exceptionnelle dans le ciel chrétien, furent une invention du Frère Elie » (3).

Ainsi il y avait un charlatan derrière les prétendus miracles du saint; mais Renan veut bien que ce ne soit pas le saint. C'est bien de la générosité de sa part. C'est sur

(1) *Nouvelles études religieuses*, p. 325.
(2) *Ibid.*, p. 334.
(3) *Ibid.*, p. 345.

Digitized by Google

cette générosité qu'il s'appuie pour faire accepter à ses lecteurs une charmante petite historiette du plus haut goût, qui eût rendu jaloux le patriarche de Ferney.

« Cet essai parut au plus fort des controverses auxquelles donna lieu la *Vie de Jésus*, et il fut, dans ma pensée, une réponse à certaines objections. Il plut à quelques personnes; il me valut du moins un brevet d'indulgence qui, je l'espère, me sera compté quelque jour à l'égal des faveurs de la Portioncule. Un capucin qui avait lu l'article dans les *Débats*, dit à la princesse ***, avec laquelle il causait souvent de moi : « Il a écrit de Jésus autrement qu'on ne doit; mais il a bien parlé de saint François; saint François le sauvera » (1).

Voilà qui vaut presque l'invention de Frère Elie. On ne saurait se gausser plus agréablement des capucins et de la Portioncule. Voltaire n'eût pas mieux dit. Ce capucin idiot qui promet le salut à Renan pour avoir caricaturé saint François, cette princesse amphibie qui fréquente à la fois les capucins et l'auteur de la *Vie de Jésus*, ne sont peut-être pas d'une vraisemblance parfaite; mais le sujet les demandait, et, en somme, ils ne font pas trop mal dans le tableau.

IX

François d'Assise est une étude à part. L'histoire des origines du christianisme commencée par la *Vie de Jésus* se continue par *Les Apôtres*. A tout prendre, Renan s'y montre encore moins historien que dans la *Vie de Jésus*. Une part plus large y est faite à la *divination*, à la *conjecture*. A en juger par les formules dubitatives que l'auteur répand dans ce nouvel ouvrage avec une profusion plus grande encore que dans la *Vie de Jésus*, *Il semble, il paraît, on dit, on est tenté de croire, peut-être*, etc., etc., on croirait qu'on ne

(1) *Nouvelles études religieuses*, préface, p. III.

Digitized by Google

possède aucunes données historiques bien certaines sur les apôtres. Ce qui est tout juste le contraire de la vérité. Mais ces données, la grande préoccupation de l'historien Renan, sa préoccupation visible est de les altérer. Voici, par exemple, comment il travestit le feu de la Pentecôte :

« Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata. Un vent violent ouvrit les fenêtres; le ciel était en feu. Les orages en ce pays sont accompagnés d'un prodigieux dégagement de lumière, l'atmosphère est comme sillonnée de toutes parts de gerbes de flammes. Soit que le fluide électrique ait pénétré dans la pièce même, soit qu'un éclair éblouissant ait subitement illuminé la face de tous, on fut convaincu que l'Esprit-Saint était entré, et qu'il s'était épanché sur la tête de chacun, sous forme de langues de feu » (1).

Comment Renan sait-il qu'un orage éclata? Où a-t-il pris, sinon dans son imagination, les détails sur ces fenêtres ouvertes, cet éclair et tout le reste? Il est évident qu'il raconte ce qu'il *invente* et non ce qu'il *sait*.

Tout le livre est dans ce genre. M. Le Hir, qui voulut bien se donner la peine d'en relever les principaux mensonges, a, sur la manière odieusement malhonnête dont l'audacieux faussaire s'y prend pour faire croire que la résurrection du Sauveur est une fable et qu'il n'apparut point à ses disciples, une page que nous voulons citer en entier, non parce qu'elle contient une réfutation, mais parce qu'elle nous fait prendre Renan en flagrant délit de mensonge, en nous donnant une preuve manifeste qu'il écrivait le contraire de ce qu'il savait.

« Jésus ressuscité, dit M. Le Hir, s'est montré non pas une fois, mais dix fois et plus, à une, à deux, à sept, à dix, à cinq cents personnes réunies. Chacun des évangélistes rapporte plusieurs de ses apparitions; et tous ensemble ne les racontent pas toutes. Il en est que nous ne connaissons que par saint Paul, dans un texte que M. Renan déclare « fondamental » (p. IX) et « d'une authenticité absolue.

(1) *Les Apôtres*, 1re édit., p. 62.

Digitized by Google

Aucun doute », c'est lui qui le dit, « n'a jamais été élevé par la critique sérieuse contre l'authenticité de l'épître aux Galates, des deux épîtres aux Corinthiens, de l'épître aux Romains » (p. XLI). Eh bien! c'est dans la première aux Corinthiens, chap. XV, que nous lisons ce qui suit : « Je vous rappelle, mes frères, l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes, et par lequel vous êtes sauvé... que le Christ est mort, qu'il est ressuscité le troisième jour, qu'il a été vu de Céphas (ou Pierre) puis des Onze (apôtres); qu'ensuite il a été vu par *plus de deux cents frères ensemble*, dont la plupart sont encore vivants, et quelques-uns sont morts depuis; qu'après, il a été vu de Jacques, puis de tous les apôtres; et qu'enfin, après tous les autres, il s'est montré à moi qui ne suis qu'un avorton » (V, 1-8). Ces lignes, écrites d'une main rapide, n'ont pour but, on le sent, que de rappeler sommairement les récits plus détaillés que l'apôtre avait faits à ses disciples de l'Achaïe pendant son séjour au milieu d'eux. Il est, du reste, si pleinement assuré de ce qu'il affirme qu'il se reconnaît pour le plus malheureux des hommes, faux témoin contre Dieu, privé d'espérance pour les siècles présents et pour le siècle futur, si le Christ n'est pas ressuscité (V, 15 et 19). Si saint Paul dit faux, que M. Renan se lève et le démente. Mais il n'ose, il ne va pas droit au but et louvoie selon sa coutume : « *Un jour qu'à la suite de leurs chefs spirituels, les Galiléens fidèles étaient montés sur une de ces montagnes où Jésus les avait souvent conduits, ils crurent encore le voir. L'air, sur ces hauteurs, est plein d'étranges miroitements... La foule assemblée s'imagina voir le spectre se dessiner dans l'éther; tous tombèrent à genoux et adorèrent* » (p. 35).

« Et cela s'appelle écrire l'histoire ! » (1).

L'exclamation qui échappe ici à M. Le Hir exprime à merveille l'impression qu'on éprouve à chaque page de ce volume.

Pour rendre sensible ce que cette manière d'écrire l'his-

(1) *Etudes religieuses*, nouvelle série, t. X, p. 88.

Digitized by Google

toire a de profondément ridicule, Henri Lasserre donna, en 1866, dans un article de la *Revue du monde catholique*, une relation fantaisiste et vraiment absurde qu'il intitula : *Le retour de l'île d'Elbe*, et qui est une application de la méthode de Renan, composée presque en entier de phrases empruntées aux *Apôtres*, et parfaitement conforme aux principes d'après lesquels Renan a écrit cet ouvrage.

Cette relation commence ainsi :

« Peut-être Napoléon fut-il mis à mort à Fontainebleau par les agents des Bourbons. On redoutait l'exaspération de l'armée devant l'exécution de son chef; aussi ne le fusilla-t-on pas, de peur du bruit, et ce fut par le poison qu'on s'en débarrassa. Le nouveau gouvernement et les alliés tinrent la chose absolument secrète et laissèrent répandre le bruit qu'ils avaient envoyé l'ex-empereur à l'île d'Elbe. Nous ne nous arrêterons pas à relever l'imprudence qu'il y aurait eu de la part des Bourbons à le laisser vivre, et l'imprudence plus grande encore de le reléguer à quelques heures de la France, à l'île d'Elbe. La légende est ici manifeste. Une règle absolue de la critique est de ne pas tenir compte de faits aussi impossibles » (1).

La relation continue sur ce ton. Henri Lasserre donne ses preuves au bas des pages, absolument comme Renan dans les *Apôtres*, et des preuves plus fortes que les siennes. Comme imitation de la méthode de Renan, cette relation n'est nullement une charge ; elle est, au contraire, d'une ressemblance et d'une fidélité frappantes. Il y a entre les faits qui remplissent l'histoire des apôtres et ceux qui se rapportent au retour de l'île d'Elbe cette différence que les seconds sont connus de tous ceux qui savent lire et même de beaucoup d'autres, tandis que les premiers, quoiqu'ils ne soient pas moins certains, sont inconnus d'un grand nombre d'esprits fort cultivés versés d'ailleurs dans les sciences, voire même dans les sciences historiques, mais peu familiarisés avec l'histoire religieuse. C'est cette différence que Renan a habilement et audacieusement exploi-

(1) *Revue du monde catholique*, t. xv, p. 479.

Digitized by Google

tée. Mais quiconque connaît l'histoire religieuse comme il connaît l'histoire de Napoléon conviendra, s'il n'est pas aveuglé par les préjugés, que Renan raconte l'histoire des apôtres comme Henri Lasserre raconte le retour de l'île d'Elbe. Le travestissement est exactement le même des deux côtés, avec cette seule différence que, d'un côté, il est avoué, et, de l'autre, il est caché.

L'histoire, pour Renan, n'est qu'une cachette. Il estime peu son métier d'historien, si ce n'est parce qu'il lui permet d'en faire perpétuellement un autre, à côté, en se cachant. Ce métier, à chaque nouvel ouvrage prétendu historique qu'il publie, il le fait de plus en plus avec une fureur froide et une sorte de haine figée qui vont toujours en augmentant, mais il le fait en se cachant davantage. La conscience qu'il a d'être de plus en plus perfide le porte à se rendre moins révoltant. A mesure qu'il enfonce son stylet empoisonné plus avant, il se montre plus câlin. Affecter l'impartialité de l'historien ne lui suffit plus, il prend le ton d'un homme profondément religieux. Il n'était que grave, il devient onctueux. La préface des *Apôtres* marque sous ce rapport un progrès sensible.

« Quel but me suis-je donc proposé, dit le pieux auteur, en écrivant le livre qu'on va lire ? Un seul : trouver le vrai et le faire vivre, travailler à ce que les grandes choses du passé soient connues avec le plus d'exactitude possible... La pensée d'ébranler la foi de personne est à mille lieues de moi » (1).

Seulement, dans cette même introduction des *Apôtres*, où on lit ces belles paroles, on lit encore celles-ci :

« Il est des personnes rivées en quelque sorte à la foi absolue ; je veux parler des hommes engagés dans les ordres sacrés, ou revêtus d'un ministère pastoral. Même alors une belle âme sait trouver des issues. Un digne prêtre de campagne arrive, par ses études solitaires et la pureté de sa vie, à voir les impossibilités du dogmatisme littéral; faut-il qu'il contriste ceux qu'il a consolés jusque-là, et qu'il

(1) Introd., p. LIII.

Digitized by Google

explique aux simples des changements que ceux-ci ne peuvent comprendre ? A Dieu ne plaise ! Il n'y a pas deux hommes au monde qui aient juste les mêmes devoirs. Le bon évêque de Colenso a fait un acte d'honnêteté comme l'Eglise n'en a pas vu depuis son origine, en écrivant ses doutes dès qu'ils lui sont venus. Mais l'humble prêtre catholique, en un pays d'esprit étroit et timide, doit se taire. Oh ! que de tombes discrètes, autour des églises de village, cachent ainsi de poétiques réserves, d'angéliques silences » (1) !

En écrivant ces lignes, Renan savait qu'il écrivait un mensonge. Il savait qu'il blesserait ses anciens maîtres et ses anciens condisciples à l'endroit le plus sensible. Il savait qu'il nuirait à un grand nombre d'âmes en diminuant leur confiance en leurs guides et en leurs pasteurs, et qu'il ferait perdre la foi à plusieurs. Il savait cela lorsqu'il écrivait ces lignes et voilà pourquoi il les écrivait.

« Pourquoi nous obliger, disait M. Le Hir en relevant cette odieuse insinuation du malheureux apostat, pourquoi nous obliger à lui rappeler la fable de la vipère mordant le sein qui l'avait réchauffé avec tendresse ? » (2).

Le mot est juste. Ces lignes sont d'une vipère. Dans Renan il est impossible de ne pas voir la vipère. En observant cette pensée qui ne va jamais droit au but, mais qui se déroule d'une manière oblique, tortueuse, tantôt en généralités confuses, tantôt en sentimentalités religieuses, pour aboutir, en se traînant sur les fleurs de la poésie, et en séduisant par ses couleurs chatoyantes et ses charmants reflets, à une perfidie, on songe malgré soi à la vipère. A considérer la manière gracieuse dont cette vipère, qui s'est furtivement glissée dans les champs de l'histoire, fait onduler ses replis changeants, on pourrait croire, au premier abord, qu'elle ne cherche qu'à faire admirer l'éclat de ses anneaux diaprés ; mais si l'on y regarde de près, on s'aperçoit bien vite qu'elle cherche à mordre. Ce qu'elle

(1) Introd., p. LXII.
(2) *Etudes religieuses*, *loc. cit.*, p. 100.

Digitized by Google

mord, c'est le catholicisme. Jamais reptile littéraire ne lui a fait autant de piqûres et d'aussi venimeuses.

Il semble qu'après *les Apôtres*, le sectaire, dans Renan, ne pouvait plus grandir. Il grandit cependant. Chacun de ses ouvrages postérieures nous en fournit des preuves. Nous nous bornerons, pour être bref, à quelques-unes tirées de *Marc Aurèle*.

Un certain nombre de pages de *Marc Aurèle* sont vraiment de l'histoire. La cause en est d'abord dans un calcul d'impiété que Renan n'omet jamais et qui consiste à affecter à l'égard du christianisme, en ayant soin de se placer à des points de vue secondaires, une impartialité qui lui permette de lui porter ensuite, sans paraître animé par la haine, les coups les plus violents. Mais cela tient aussi au sujet qu'il traite. L'histoire romaine y tient une assez large place. Or, toutes les fois que Renan ne touche pas à la question religieuse, comme il n'a plus d'intérêt à altérer la vérité, le sectaire s'efface pour faire place à l'historien. M. le Hir avait déjà fait cette remarque dans les derniers chapitres des *Apôtres*, où il traite d'histoire romaine, « il se contourne moins parce qu'il n'a pas la vue du temple » (1).

Quelque sujet qu'il traite, Renan se contourne toujours un peu. Cela est dans la nature essentiellement sinueuse de son esprit. Il n'a point la droiture, la simplicité et le naturel qui conviennent à l'histoire. Néanmoins, dans certaines parties de *Marc Aurèle*, il met dans le tortillement plus ou moins gracieux qu'il fait subir à la vérité, les caprices de son imagination sans y faire entrer les perfidies de son impiété. Mais dès qu'il s'agit du christianisme, la perfidie reparaît, et dans aucun autre de ses ouvrages elle n'est inspirée par une impiété plus haineuse et plus implacable. Il est impossible, quand on connaît l'histoire, de ne pas être indigné du jour habilement, savamment et odieusement faux sous lequel le sectaire représente les mœurs des chrétiens, le saint baiser, les diaconesses et toutes les pratiques si pures et les institutions saintes qui font resplendir ce qu'il

(1) *Etudes religieuses, loc. sup. cit.*, p. 98.

Digitized by Google

y a de divin dans le christianisme. Ce qu'il ne dit pas, il l'insinue. Ce qu'il ne montre pas, il le laisse entrevoir. Le martyre, la virginité, le culte, le dogme, la morale, il ne respecte rien. Tout est souillé, faussé, dénaturé. Il y met un calcul et un art qui, dans ses précédents ouvrages, n'avaient pas atteint ce degré de perfection.

Le trait dominant de cet art est de ne présenter le mensonge qu'enveloppé dans la vérité, mêlé à la vérité, quelquefois même soudé en quelque sorte à la vérité de manière à ce qu'il fasse corps avec elle, et qu'il soit fort difficile, si l'on n'y apporte, avec des connaissances profondes, exactes et précises, une certaine pénétration et subtilité d'esprit, et une grande attention, de l'en distinguer, de l'en démêler, de l'en séparer. C'est ainsi que dans un morceau sur la vie monastique au deuxième siècle, qui, à première vue, peut paraître religieux, pieux même, et où il se rencontre, en effet, des idées à peu près justes et des considérations à moitié vraies pieusement exprimées, il a eu soin de glisser furtivement des propositions comme celles-ci : « L'Evangile est, en réalité, plutôt l'*Enchiridion* d'un couvent qu'un code de morale... Le couvent est un lieu où l'Evangile, partout ailleurs utopie, devient une réalité » (1).

Ces deux propositions absolument fausses, dont le but visible est de discréditer l'Evangile, Renan savait qu'elles étaient fausses. Il savait très bien qu'il y a dans l'Evangile des préceptes et des conseils ; qu'il est à la fois la règle de la vie commune et celle de la vie parfaite ; que s'il peut être considéré comme « l'Enchiridion d'un couvent », il mérite surtout d'être regardé comme « un code de morale » ; que le Sauveur n'appelle pas tous les hommes à être moines, à vivre dans la continence et à donner leurs biens aux pauvres ; et que là seulement serait l'utopie. Quand on possède l'instruction religieuse que possédait Renan, dire que l'Evangile est une utopie partout ailleurs que dans le couvent, ce n'est pas se tromper, c'est mentir.

Il est également impossible d'expliquer par une erreur

(1) *Marc Aurèle*, ch. xv, p. 241.

Digitized by Google

ce qu'il dit du dogme. Là encore le mensonge est évident. A l'en croire, la sainte Trinité n'était point pour les chrétiens du temps de Marc Aurèle ce qu'elle est pour ceux d'aujourd'hui. « Les trois personnes, dit-il, ne sont pas comptées, numérotées, si l'on peut s'exprimer de la sorte; mais le Père, le Fils, l'Esprit sont bien déjà désignés... Le Fils grandira immensément... Marie, mère de Jésus, est elle-même destinée à grandir colossalement; elle deviendra en fait une personne de la Trinité » (1).

La Trinité était aussi connue des chrétiens du deuxième siècle qu'elle l'est des chrétiens du dix-neuvième. Personne ne savait mieux cela que l'auteur de *Marc Aurèle*. Personne ne savait mieux que lui que les trois personnes divines sont égales entre elles, et qu'aucune des trois ne peut grandir. Personne ne savait mieux que lui que Marie était, au deuxième siècle aussi bien qu'au dix-neuvième, honorée comme la mère de Dieu, dignité la plus haute à laquelle une créature puisse être élevée et qui représente, en dehors de Dieu, le sommet suprême de la grandeur. Personne ne savait mieux que lui que la sainte Vierge Mère de Dieu n'est nullement devenue en fait pas plus qu'en droit une personne de la Trinité. Mais personne aussi ne savait mieux que lui que ces énormités qui feraient bondir les catholiques seraient acceptées sans sourciller par le public irréligieux, indifférent et ignorant en matière de religion auquel il s'adressait.

Marc Aurèle, que l'auteur nous donne comme un livre d'histoire, n'est qu'une diatribe contre le christianisme, et une diatribe remplie des plus odieux mensonges.

Ce livre est écrit sous l'empire d'une préoccupation qui se trahit à chaque page : porter au christianisme un dernier grand coup, un coup décisif; le discréditer auprès des esprits cultivés en le représentant comme abandonné de tous les hommes éclairés, comme inacceptable et comme ne se soutenant que par la supercherie. Renan ne peut dissimuler son dépit de voir qu'après tout ce qu'il a fait

(1) *Marc-Aurèle*, p. 504.

Digitized by Google

pour le renverser, le christianisme est encore debout, et qu'un grand nombre d'hommes remarquables par le talent par la science croient de tout leur esprit, de tout leur cœur, de toute leur âme aux vérités de la foi. Mais l'apostat ne veut pas qu'il en soit ainsi. Il y a là un spectacle dont il ne peut supporter la vue et qu'il s'efforce de dérober aux regards de ses lecteurs en leur en offrant un tout opposé qui, heureusement, n'existe que dans son imagination et ses désirs impies. « La négation du surnaturel, dit-il avec un ton d'exagération frénétique où se trahit la passion, la négation du surnaturel est devenue un dogme absolu pour tout esprit cultivé... Au XVIII^e^ siècle la raison triomphe; vers 1800 presque aucun homme ne croit plus au surnaturel. Les réactions qui ont suivi n'ont été que des arrêts sans conséquence. Si beaucoup d'esprits timides, par crainte des grandes questions sociales, s'interdisent d'être logiques, le peuple des villes et des campagnes s'éloigne de plus en plus du christianisme, et le surnaturel perd chaque jour quelqu'un de ses adhérents » (1).

Ce n'est assurément pas l'histoire de Marc Aurèle qui exigeait ces enjambées du deuxième siècle au dix-neuvième et ces déclarations passionnées.

Du reste il y a un remède au mal qui s'obstine, et l'auteur de *Marc Aurèle* l'indique énergiquement. « Montrer l'inanité de tout surnaturel, voilà la cure radicale du fanatisme » (2). Montrer l'inanité de tout surnaturel, Renan, dans la *Vie de Jésus*, *les Apôtres*, *Saint Paul*, *l'Antéchrist*, *les Evangiles*, *l'Eglise chrétienne*, et puis après dans *Marc Aurèle*, ne fait pas autre chose, et voyant qu'un grand nombre d'esprits vraiment fort cultivés ne trouvent pas que cette longue démonstration soit convaincante, il les injurie, il les appelle des fanatiques ! Il paraît que M. Pasteur qui est chrétien, et qui, par conséquent croit au surnaturel est un fanatique !

Quel historien !

(1) *Marc-Aurèle*, ch. XXXIV, p. 639.
2) *Ibid.*, ch. XXI, p. 346.

Digitized by Google

Nous demandons à tout homme de bonne foi si, dans la page qu'on va lire et qui est empruntée à *Marc Aurèle*, c'est un historien qui tient la plume, et si ce n'est pas au contraire le plus acharné des sectaires. Il s'agit de l'apologiste Minucius Félix :

« Minucius Félix donne bien mieux que les apologistes grecs le ton qui prévaudra chez les défenseurs du christianisme de tous les temps. C'est un habile avocat s'adressant à des gens moins versés dans la dialectique que les Grecs d'Egypte ou d'Asie, dissimulant les trois quarts de son dogme pour enlever l'adhésion à l'ensemble sans discussion de détails, prenant les apparences du lettré pour convertir les lettrés et leur persuader que le christianisme ne les oblige pas à renoncer aux philosophes et aux écrivains qu'ils admirent. « Philosophes, chrétiens..., mais quoi? c'est une « seule et même chose. Dogmes répugnant à la raison !... « Allons donc ! mais le dogme chrétien, c'est, en propres « termes, ce qu'ont dit Zénon, Aristote, Platon, rien de plus. « Vous nous traitez de barbares ; mais aussi bien que vous « nous cultivons de bons auteurs. » Des croyances particulières à la religion que l'on prêche, pas un mot ; pour inculquer le christianisme, on évite de prononcer le nom de Christ. Minucius Félix, c'est le prédicateur de Notre-Dame parlant à des gens du monde faciles à contenter, se faisant tout à tous, étudiant les faiblesses, les manières des personnes qu'il veut convaincre, affectant, sous sa chape du plomb, les allures d'un homme dégagé, faussant son symbole pour le rendre acceptable. Faites-vous chrétien sur la foi de ce pieux sophiste, rien de mieux ; mais souvenez-vous que tout cela est un leurre. Le lendemain, ce qui était présenté comme l'accessoire deviendra le principal ; l'écorce amère qu'on a voulu vous faire avaler sous un petit volume et réduite à sa plus simple expression, retrouvera toute son amertume. On vous avait dit que le galant homme, pour être chrétien, n'avait presque rien à changer à ses maximes ; maintenant que le tour est joué, on vous apporte à payer par surcroît une note énorme. Cette religion qui n'était, disait-on, que la morale naturelle, implique,

Digitized by Google

par-dessus le marché, une physique impossible, une métaphysique bizarre, une histoire chimérique, une théorie des choses divines et humaines qui est en tout le contraire de la raison » (1).

Il est probable que Jules Simon avait présente à l'esprit cette page émue, tendre et éloquente, quand il écrivait dans le *Temps*, au lendemain de la mort de l'auteur de *Marc Aurèle*, que « si Renan fût devenu prêtre, il n'aurait pas parlé avec plus d'émotion, de tendresse et d'éloquence de l'Eglise et de ses œuvres ».

Par cette page étudiée, où chaque mot a son venin et qui constitue à elle seule, tant l'habile sectaire a su y condenser de griefs, un réquisitoire en règle contre le christianisme, *Marc Aurèle* complète l'œuvre commencée par les *Apôtres*. Quand, par l'odieuse insinuation que nous avons rapportée, l'auteur des *Apôtres* disait : « Défiez-vous, bonnes gens ! Les prêtres, au moins un certain nombre, ne croient pas ce qu'ils vous enseignent », c'était l'enseignement ordinaire qu'il cherchait à discréditer, l'enseignement paroissial; maintenant, c'est l'enseignement des grandes chaires, surtout celui de Notre-Dame.

Il rôde autour du temple, suivant une expression très juste de M. Le Hir, et voyant une porte par laquelle plusieurs esprits distingués entrent, il se met derrière cette porte et leur chuchote à l'oreille : N'entrez pas, on vous joue un tour.

C'est là sa manière d'écrire l'histoire.

Minucius Félix n'avait rien à faire dans *Marc Aurèle*. Il est pour le moins fort douteux qu'il appartienne au règne de cet empereur, et, suivant le sentiment de beaucoup le plus probable, ce ne fut qu'au commencement du troisième siècle, sous Septime Sévère, qu'il publia son apologie (2). Mais si l'historien n'avait que faire de Minucius Félix, le sectaire en avait besoin. Il lui fallait cet apologiste lettré

(1) *Marc Aurèle*, ch. xxii, p. 403 et 404.

(2) C'est l'opinion adoptée et très fortement prouvée dans le savant ouvrage : *De Minucii Felicis Octavio scripsit Fred.* Wilhem. Breslau, 1887.

Digitized by Google

pour trouver un prétexte de discréditer les apologistes lettrés de tous les temps, les prédicateurs lettrés et surtout — car c'est là qu'il visait — les prédicateurs de Notre-Dame. L'histoire n'est perpétuellement pour lui qu'un prétexte.

Le vrai Minucius Félix ne pouvait fournir ce prétexte ; il n'y avait qu'à en fabriquer un autre. Ce n'était pas une affaire pour Renan, ou plutôt c'était précisément son affaire.

Il ne nous reste de Minucius Félix qu'un seul ouvrage. C'est son *Octavius*. Cet ouvrage révèle, de l'avis des meilleurs juges, un véritable lettré (1). L'*Octavius* n'est pas une exposition du dogme catholique. C'est une apologie toute de circonstance, dont le but est de réfuter les bruits calomnieux répandus alors contre les chrétiens.

Cécilius fait le procès des chrétiens et Octavius prend leur défense. Cécilius reproche aux chrétiens d'adorer une tête d'âne, de se livrer à des débauches infâmes et de mêler à des cérémonies ridicules des pratiques abominables, entre autres le meurtre d'un enfant. Octavius montre que ce sont là des calomnies.

Cécilius a entendu dire que les chrétiens méprisent les dieux, qu'ils ne reconnaissent et n'adorent qu'un seul Dieu, qu'ils croient à l'immortalité de l'âme et à des récompenses et des châtiments après la mort, à la fin du monde, à la résurrection des corps. C'est à peu près tout ce que les païens connaissaient des dogmes du christianisme, et ces croyances mal comprises suffisaient à les en éloigner. Octavius répond qu'en effet les chrétiens croient ces choses, mais qu'elles n'ont rien d'incroyable, rien de choquant, rien d'absurde, rien qui soit en désaccord avec la vraie philosophie.

Octavius ne cherche pas à « inculquer le christianisme » ; il s'applique à le défendre, et encore uniquement contre les accusations que faisaient peser sur lui les païens d'alors. Il ne dit nullement que chrétiens et philosophes ce soit la

(1) Cf. *De Minucii Felicis Octavio*. Wilhem. Breslau, 1877 (cap. 1, p. 3).

Digitized by Google

même chose, et que le dogme chrétien soit « en propres termes ce qu'ont dit Zénon, Aristote, Platon, rien de plus ». Renan impute ces procédés d'apologétique, qui sont une pure invention de sa part, à Minucius Félix, afin de pouvoir dire : « Minucius Félix marque le ton qui prévaudra chez les défenseurs du christianisme de tous les temps. »

Ce ton, c'est le mensonge : rien que cela.

Mais les grands menteurs, les grands trompeurs ce sont les prédicateurs de Notre-Dame.

A première vue on pensera peut-être qu'il n'était pas absolument indispensable de parler, même pour en dire du mal, des prédicateurs de Notre-Dame dans l'histoire du christianisme sous Marc Aurèle. Mais si l'on y regarde de près, si l'on considère la particulière importance de leur enseignement, son retentissement, sa haute valeur, le bien qu'il produit, on reconnaîtra qu'ils avaient droit de ne pas être oubliés dans une œuvre entreprise dans le but d'opérer « la cure radicale du fanatisme ».

Renan aurait bien dû nous dire, si ces questions de détail n'eussent été indignes de son attention, quel est le prédicateur de Notre-Dame qui a faussé son symbole, et en quoi précisément il l'a faussé, ou même si, comme il semble bien le dire, ils le faussent tous, et en quoi ils le faussent. Cela eût été d'autant plus intéressant que, jusqu'à la publication de *Marc Aurèle*, on les a crus tous exacts. Faute d'avoir des preuves du contraire, beaucoup de personnes pensent encore qu'ils le sont. On a de la peine aussi à bien voir de soi-même, sans preuves et sans explications, en quoi les prédicateurs de Notre-Dame, et pour ne nommer que celui qui occupait cette grande chaire depuis plusieurs années déjà, au moment où parut *Marc Aurèle*, on a de la peine à voir comment le père Monsabré, dont les conférences, remarquables à tous les points de vue, forment un exposé complet de la doctrine catholique, ressemblait à Minucius Félix, même à celui de l'histoire, mais surtout comment il ressemblait au Minucius Félix de Renan, « dissimulant les trois quarts de son dogme pour enlever l'adhésion à l'ensemble sans discussion de détails ».

Digitized by Google

Jusqu'ici les prédicateurs de Notre-Dame n'ont point eu à démontrer que les chrétiens n'adorent pas une tête d'âne, et, ne fût-ce qu'en cela, ils diffèrent un peu de Minucius Félix. Mais si des livres comme *Marc Aurèle*, où l'on s'efforce de faire croire à ce bon public que les chrétiens sont obligés, pour être chrétiens, d'admettre « une théorie des choses divines et humaines qui est *en tout* le contraire de la raison », venaient à être pris au sérieux, cette démonstration, ou quelque chose d'approchant, pourrait bien, à bref délai, devenir nécessaire.

Heureusement de pareils livres n'arrivent jamais, si ce n'est d'une manière transitoire, et auprès de certains esprits légers ou déjà corrompus, au but qu'ils se proposent. Ils en atteignent même nécessairement un tout contraire : une preuve que le christianisme est la vérité c'est qu'on ne peut l'attaquer que par le mensonge.

Le mensonge, non le mensonge artistique, né de l'amour du beau, mais le mensonge impie et sectaire, inspiré par la passion de nuire au christianisme, tel est le trait dominant de Renan comme historien.

P. Ragey, *mariste.*

Digitized by Google

JEAN JANSSEN

D'APRÈS SES LETTRES ET SES SOUVENIRS INÉDITS

Suite (1)

IX

SECOND ET TROISIÈME VOLUME DE L'*Histoire du peuple allemand*. — PETITE BIOGRAPHIE DE STOLBERG

Le premier volume de l'*Histoire du peuple allemand* avait été achevé en janvier 1878. Le 29 de ce même mois, Janssen me surprit beaucoup en m'écrivant : « J'ai commencé depuis quelques jours mon second volume, je t'en parlerai bientôt plus en détail. Aie la bonté de prendre note de tout ce qui se publie de nouveau sur l'époque qui m'occupe. » Il ne prit même pas de vacances à Noël. Le 5 juin, il écrivait de Bronnbach où il était allé passer quelques jours chez Mme la duchesse de Bragance : « Je n'ai pris avec moi que les livres dont j'ai besoin pour l'histoire de la guerre des paysans, qui a exercé ses ravages dans la contrée que j'habite en ce moment ; je suis tout occupé de mon sujet ; je cherche à m'en former une idée claire et précise, j'étudie l'origine, le développement, le caractère,

(1) Voir les numéros précédents.

Digitized by Google

les conséquences de cette terrible révolution : j'éprouve un plaisir tout particulier à me trouver en présence de faits *positifs;* plus je vieillis, plus je me sens de respect pour la vérité *positive.* Ce respect ne doit rien changer à notre amour pour la poésie. La poésie est le parfum des choses de la terre, et à vrai dire ce n'est qu'en elle que la vérité est belle. »

De retour à Francfort, il eut beaucoup à souffrir de la chaleur. « Mon travail, que je n'ai pas abandonné malgré la température dont nous souffrons, écrivait-il de Kœnigstein à ma mère, le 17 août 1878, m'a énormément fatigué, de sorte que je me trouve à merveille de l'air excellent et du repos absolu dont je jouis ici. Il n'y a qu'un Kœnigstein au monde ! »

Enfin après six mois d'un absorbant labeur, au printemps de 1879, le second volume parut. Il commence par retracer l'origine et les progrès de la révolution politique et religieuse ; puis nous assistons à la révolte des paysans, et à la répression barbare par les princes ligués pour la combattre (1525). Cette dernière crise avait au plus haut point occupé la pensée de Janssen. Jamais il n'avait été ainsi possédé par son sujet. C'est que, comme il l'écrivait à l'un de ses amis, « il lui avait semblé écrire l'histoire *d'un très prochain avenir* ».

Disons en quoi ce second volume, plus encore que le premier, se distingue des ouvrages historiques écrits précédemment sur le même sujet. Dœllinger et Riffel, historiens religieux, avaient eu surtout en vue le développement du protestantisme. Ranke avait fait époque en traitant avec la même étendue la question religieuse et les événements politiques. Mais Janssen agrandit encore l'horizon, et, donnant satisfaction aux besoins modernes, il plaça sur le premier plan, comme l'objet le plus digne de notre attention, un troisième sujet d'étude, la question sociale, l'état de la civilisation. Un écrivain éminent, auteur d'un ouvrage du plus grand mérite sur la révolution de 1525, le Dr Jœrg, a indiqué dans un excellent article les immenses difficultés que présentait la tâche que Janssen s'était imposée : « Une

Digitized by Google

crise sans précédent dans l'Empire, l'influence du nouvel humanisme, le soulèvement de la noblesse, la politique tortueuse des cités, la révolte des paysans, et, serpentant comme le fil rouge d'une broderie à travers toutes les phases du récit, l'origine et les progrès de la grande apostasie du XVI^e^ siècle, vraiment c'étaient là des sujets dont chacun eût demandé un volume à part. La personnalité de Luther, depuis le moment si grave de son entrée en scène, l'influence unique, toute-puissante, exercée sur les hommes de son siècle par ce génie extraordinaire, demandait à être étudiée à fond, à occuper une large place dans le grand tableau historique ; et, d'autre part, dans chaque groupement de faits, il fallait le reprendre en sous-œuvre, et le voir sous un aspect différent. Rien que ce côté de la tâche que l'auteur s'était imposée demandait un maître ; pour satisfaire les uns, il ne fallait pas que trop de détails vinssent entraver la marche du récit ; pour contenter les autres, rien ne devait être omis. Ajoutez à cela l'obligation de s'assimiler la littérature écrasante qui se rapporte à cette époque, et d'utiliser la masse des documents encore inconnus au moment où Ranke et Dœllinger écrivaient. Et pourtant la difficulté de choisir, dans cet amas de pièces curieuses, le nécessaire et le juste disparaissait devant un autre problème. Où trouver le trait d'union entre l'époque de l'élan et de la réforme au quinzième siècle, et celle de la révolution et de la décadence au seizième ? Janssen crut le découvrir dans l'influence du second humanisme, fortement imbu de paganisme. Son premier livre, « le parti révolutionnaire et ses conquêtes jusqu'à la diète de Worms », se divise en trois chapitres où sont successivement étudiés les progrès du nouvel humanisme allemand, la querelle de Reuchlin, et enfin Luther et Hutten. En tête du premier livre se trouve un portrait d'Erasme, chef et modèle de la jeune école, qui est un des morceaux les plus achevés qu'ait écrits Janssen. Le critique, le sceptique, le satirique, sa nature égoïste, timorée et frivole, sont, en peu de pages, analysées avec tant de précision et de relief, qu'à peine si la célèbre toile d'Holbein nous produit une

Digitized by Google

impression plus saisissante. Sans abjurer positivement sa foi, et même en flattant perpétuellement les pouvoirs ecclésiastiques, Erasme fraye la voie à la révolte contre l'Eglise, et son influence néfaste prépare les coups qui bientôt lui seront portés. Pour se rendre compte du progrès apporté par l'auteur dans la méthode historique, il suffira de lire dans l'*Histoire de la Réforme* de Dœllinger les pages qu'il a consacrées à Erasme. Janssen nous montre ensuite par quelles excitations malsaines les jeunes humanistes s'emparent de l'opinion ; il nous initie au bizarre mélange de christianisme et de paganisme qui se fait jour dans leurs écrits ; le premier et triste fruit de leur influence, c'est le dépérissement des sciences, et particulièrement de la philosophie. Bien autrement hardis et révolutionnaires que le timide Erasme, les nouveaux humanistes, qui vénéraient en Conrad Mution leur chef et leur maître, rompent ouvertement avec le passé chrétien. Chez la plupart d'entre eux, le mépris pour l'Eglise se lie à la licence des mœurs. Le Mution que nous présente Janssen, d'après de curieuses lettres inédites, est bien autrement vivant que celui de ses devanciers. Animant à la lutte toute sa bande turbulente, Mution imagine de faire servir à ses projets hostiles contre l'Eglise la querelle embrouillée de Reuchlin avec les autorités ecclésiastiques et l'école scolastique. Hutten les seconde de toute l'ardeur de sa nature fougueuse. Depuis longtemps il haïssait l'Eglise d'une haine implacable. Au milieu de tout ce mouvement, l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, pris lui-même aux pièges séduisants des « pactes », ne prête que trop le flanc aux accusations portées contre le clergé. Le Pape, pour la construction de Saint-Pierre, avait accordé des indulgences, et les prédications chargées de les proposer aux fidèles, fournissent aux humanistes l'occasion longtemps attendue d'attaquer de front le dogme catholique. A ce moment Luther paraît. Janssen fait comprendre toute l'importance des relations qui s'établissent entre lui et la jeune école des « pactes », en particulier avec Hutten. Au reste, il n'a pas une parole dure pour Luther ; il le charge en général de se révéler

Digitized by Google

lui-même à nous, et le peint d'après ses propres témoignages.

Incontestablement l'historien a raison de lui attribuer une part si grande de responsabilité dans la crise effroyable qui se préparait et dont l'Allemagne devait si longuement souffrir; mais à notre avis d'autres causes encore l'avaient provoquée. L'antipathie profonde contre tout ce qui était romain, si commune alors même dans les cercles où l'influence de l'humanisme n'avait aucunement pénétré; les tendances d'opposition au caractère monarchique de l'Eglise, tendances dont on put comprendre la ténacité lors du concile, y contribuèrent aussi grandement; à notre avis, Janssen n'a pas suffisamment tenu compte de ces faits.

Le second livre, à l'aide d'un amas prodigieux de documents, décrit la célèbre Diète de Worms et les progrès de la révolution politique et religieuse jusqu'à l'explosion de la révolution sociale. C'est l'époque décisive et féconde en événements de la plus haute portée, qui s'étend de 1521 à 1525. Les chapitres les plus intéressants de ce livre sont ceux qui retracent le soulèvement populaire par la prédication et la presse, la ruine des sciences, des arts et des établissements de bienfaisance, et le trouble croissant qui envahit les âmes et la société. C'est surtout à cette partie de l'ouvrage que s'appliquent les paroles empruntées à un historien protestant, que l'auteur a données pour épigraphe à son livre : « Jamais révolution ne creusa si avant, ne détruisit plus radicalement, ne fut plus impitoyable en ses représailles. Comme au bruit d'un violent coup de tonnerre, tout chancelle, tout croule, tout est remis en question, d'abord dans les intelligences, ensuite, et avec une rapidité vertigineuse, dans les faits, dans les lois, dans l'ordre social tout entier. Le spirituel, le temporel, tout est hors des gonds, tout est chaos » (1).

Comme il fallait s'y attendre, les troubles religieux amenèrent un notable dépérissement dans les sciences et dans

(1) J.-G. Drogsen.

Digitized by Google

les lettres. Les universités, jusque-là si florissantes, perdirent très rapidement tout prestige et toute importance. Un grand nombre d'apôtres du nouvel évangile encouragèrent de toutes leurs forces cette triste tendance ; sur les débris des institutions de science et de charité on brûlait d'établir la souveraineté d'un peuple ignorant guidé par les démagogues fanatiques.

Le troisième et dernier livre est d'un intérêt tout actuel. C'est l'émouvant récit de la grande révolution sociale de 1525. En véritable historien, Janssen commence par en rechercher l'origine ; il la voit dans la diffusion rapide du socialisme radical prêché par les hussites. Quant à la question de savoir jusqu'à quel point la révolution religieuse détermina l'explosion de la crise sociale, l'auteur s'exprime avec une haute impartialité ; il affirme, contrairement à ce qu'on soutient encore tous les jours, que la révolution de 1525 n'eut pas pour cause première les prédications et les écrits des novateurs religieux allemands ; que, sans Luther et ses adhérents, de nouvelles émeutes auraient certainement éclaté, mais que, d'autre part, la révolution sociale a dû très certainement sa rapide extension et son caractère sauvage à l'état moral du peuple, créé ou développé par les troubles religieux. Janssen, avec une précision et une clarté merveilleuses, a décrit aussi bien les phases diverses que les mobiles de la révolte et de ses principaux chefs ; résolus à tout bouleverser, à tout détruire, altérés de sang et de pillage, ceux-ci auraient tous pu dire avec un des leurs, Jæcklein Rohrbach : « Je n'ai qu'une loi, c'est l'incendie. » Ce qui rendit la crise si terrible c'est le soulèvement simultané du prolétariat des villes, de la noblesse et des paysans. Des scènes sauvages sont ici retracées. Jusqu'où, dès lors, les imaginations s'étaient portées, on le peut voir par le plan d'avance arrêté pour l'avènement d'une république démocratique et sociale. Si ce vaste complot échoua, c'est que les insurgés manquèrent de ce que sut leur opposer la Ligue souabe : l'unité de direction, un plan d'attaque précis, la discipline et la pratique militaires. « Maîtres de la révolution domptée par une répression barbare, les princes,

Digitized by Google

les seigneurs, les magistrats des villes se saisirent de l'héritage abandonné par les vaincus. » Le troisième volume de l'*Histoire du peuple allemand* devait raconter leurs conquêtes. Quelques chapitres en étaient déjà écrits, que l'impression du second volume n'était pas terminée.

Les amis de Janssen espéraient qu'après un pareil labeur il consentirait à prendre un peu de repos. Il n'en fut rien. Pendant les plus fortes chaleurs de l'été, il travailla sans relâche. « Je n'en puis plus, je me sens épuisé, et je vais faire un petit voyage pendant les vacances », écrivait-il le 3 juillet 1879. « J'ai un besoin absolu de repos et de distraction, et j'espère, avec l'aide de Dieu, retrouver bientôt le sommeil que j'ai totalement perdu depuis plusieurs semaines. *Improbus labor omnia vincit*, et pourtant je conviens que j'en ai un peu abusé depuis Pâques ; la cinquième édition du premier volume m'a donné beaucoup de besogne ; six à huit feuilles sont déjà imprimées. Les *Portraits et souvenirs* vont aussi paraître, très améliorés ; ils sont prêts, à l'exception de la table. *Schiller* a subi de notables changements ; il est actuellement sous presse (1). Vers le milieu d'août, j'espère revenir à l'histoire, c'est-à-dire à mon troisième volume. Admirable Léon XIII ! La nouvelle de la nomination d'Hergenrœther m'a transporté de joie. Que d'espérances ne devons-nous pas concevoir ! Présentez à Son Eminence mes respects les plus reconnaissants. Je voudrais vous en dire plus long, mais j'ai la tête trop fatiguée pour cela. » Cette fois il eut de la peine à retrouver l'équilibre. Son état empira le mois suivant. « Tu avais bien raison de m'exhorter à me modérer », écrit-il à Auguste Reichensperger le 18 août ; « tant que j'étais lancé, je ne comprenais pas jusqu'à quel point cette modération était nécessaire ; mais le 28 juillet, aussitôt après avoir envoyé mes dernières épreuves à l'impression, je ressentis une telle lassitude, un si profond abattement,

(1) *Schiller als Historiker*, nouvelle édition revue et corrigée. Herder, 1879, 221 p.

(2) Directeur des archives du Vatican.

Digitized by Google

que j'étais absolument incapable de rien faire ; la lecture même d'un journal était pour moi chose pénible. Malheureusement mes insomnies ont reparu comme il y a deux ans, et, pour la première fois depuis que j'étudie, j'ai éprouvé une aversion insurmontable pour les livres. Enfin, Dieu soit béni, la nature a peu à peu pris le dessus, mais je ne suis cependant pas encore bien solide, et je ne reprendrai mon travail qu'à la fin de la semaine prochaine ; je vais me reposer à Kœnigstein dans le Taunus et y faire une cure d'eau froide. Avec l'aide de Dieu, je me mettrai ensuite à mon troisième volume. »

Ses amis, alors comme plus tard, le suppliaient sans cesse de ménager ses forces. Auguste Reichensperger s'adressait même à sa conscience. Dans l'une de ses lettres, il lui exprime sa crainte de voir « la masse des lauriers de l'écrivain écraser le pauvre Janssen ». « En vérité, je ne comprends pas », ajoutait-il, « comment tu ne te reproches pas de travailler ainsi jusqu'à te détruire ! Oui, que Dieu dont tu sers si utilement la cause te fortifie et t'aide à l'avenir, je le lui demande, mais de ton côté tâche de te modérer. » Nous ne pouvons malheureusement pas dire que Janssen ait suivi ce conseil ou d'autres tout semblables. Son journal de 1880 énumère tous les travaux entrepris pour la préparation du troisième volume, qu'il commença « pour tout de bon, avec l'aide de Dieu », le 3 janvier 1880. Mais il était sans cesse troublé, dérangé de la manière la plus fâcheuse par les visites et surtout par les lettres. « Ma vie n'est pas précisément riante », écrit-il le 9 mars 1880 ; « j'en arrive à une fièvre de travail qui ne peut être bonne ni pour le corps ni pour l'esprit. Depuis le jour de l'an, j'ai reçu au moins deux cents lettres, invitations, questions, demandes, etc. Jusqu'où cela ira-t-il ? » Il répète les mêmes plaintes le 24 mai, dans une lettre qui se termine ainsi : « Me voici de nouveau attelé à mon grand travail : le nombre des fiches préparées pour le troisième volume se monte à 11,000. »

C'est à ce moment qu'il fut nommé prélat de la maison du pape et protonotaire apostolique *ad instar participan-*

Digitized by Google

tium. Il en eut beaucoup de joie, puisqu'il y voyait la preuve de l'approbation donnée par Léon XIII à ses travaux.

A la fin de juin, il céda enfin aux instances de ses amis et alla chercher un peu de repos et de distraction à Kœnigstein. « Aujourd'hui, après six semaines de repos, écrit-il le 9 août dans son journal, me voici de retour à Francfort. Grâce à Dieu, la cure d'eau et d'air a eu un heureux résultat. J'ai gravi huit fois le Feldberg, une fois le Rossert; j'ai été 311 heures en plein air; je n'ai pas du tout travaillé; et maintenant, fortifié de nouveau, j'espère pouvoir dire tous les jours la sainte messe et reprendre mon troisième volume. J'implore la protection et l'assistance divines; j'ai été bien ému, pendant mon séjour à Kœnigstein, d'une adresse qui m'a été envoyée de Westphalie par la confrérie des frères de la Bonne Volonté. Ces excellents religieux m'expriment leur reconnaissance à propos de l'*Histoire du peuple allemand*, et me promettent les secours de leurs prières, pour que ma santé me permette de la continuer. Rien ne pouvait m'être plus précieux; j'ai eu de cette lettre une joie extrême. Ces Westphaliens sont vraiment de braves gens ! » Pendant les mois suivants, Janssen travailla sans relâche, et pourtant les interruptions de tous genres ne lui manquaient point. « Dès que mes yeux iront mieux, écrit-il le 8 janvier 1881 à M^lle^ Pastor, j'espère que l'impression du troisième volume pourra commencer. Je corrige la sixième édition du premier volume; aussitôt que je le pourrai, je m'occuperai de la septième. L'intérêt de mon travail m'interdit de penser au Landtag. » Un sentiment de résignation mélancolique se fait jour dans les lignes suivantes adressées à Auguste Reichensperger (4 mai 1881): « J'ai besoin chaque jour de demander à Dieu une grande patience; pendant les deux premiers jours de Pâques, je n'ai pas pu aller une seule fois à l'église; maintenant à la suite d'un gros rhume, voilà cinq jours que je suis hors d'état de dire la messe, je travaille fort peu. Comme Dieu voudra ! Je cherche le plus possible à tirer parti de tous mes moments; si je ne réussis pas, je me console en pensant que j'ai eu du moins la bonne volonté de travailler.

Digitized by Google

Dans le troisième volume, bien des heures de tristesse ont été tissées. Plaise à Dieu que je puisse l'achever cet été ! »

L'infatigable travailleur avait la mauvaise habitude, peu favorable à sa santé, de faire commencer l'impression du volume qu'il préparait avant que le manuscrit en fût entièrement terminé. C'est ainsi qu'au mois de juin, il mit en train l'impression du troisième volume, dont le manuscrit ne fut achevé que le 27 octobre 1881. En même temps, il corrigeait la septième édition du tome premier et s'occupait d'un remaniement de la biographie de Stolberg.

Il justifiait devant sa conscience ce dernier travail, qui le détournait quelque peu de la tâche principale de sa vie, en disant qu'après son troisième volume, il éprouvait l'impérieux besoin de rasséréner son âme et de vivre en bonne compagnie ! Aussi était-il revenu tout joyeux à son vieil ami Stolberg. Le fruit de ces vacances intellectuelles fut le petit volume intitulé : *F. L. de Stolberg, son développement moral et son action dans l'esprit de l'Eglise.* Il le dédia à M^me^ la duchesse Adélaïde de Bragance (1). C'est à tort qu'on a pris ce travail pour un abrégé de la grande biographie. Si, par l'ordre des faits aussi bien que par le style, il s'y rattache tout naturellement, il renferme de nombreux détails aussi nouveaux qu'attachants, et quantité de lettres et de notes entièrement inédites. Citons en particulier l'admirable lettre de Stolberg à son fils Christian au moment de sa première communion. Ce livre a été principalement composé pour la jeunesse, mais le lecteur plus avancé dans la vie y trouvera aussi grand profit. L'auteur s'y efface tellement qu'on croit lire une autobiographie. « Les pages qu'on va lire, dit Janssen en sa préface, enseigneront à toutes les âmes avides de vérité le chemin qui mène à des convictions fermes et à la paix véritable. Il sera pour les Catholiques, au milieu des épreuves actuelles, un encouragement et un exemple; il nous dira comment on se tient debout dans la tourmente, comment on garde son

(1) Fribourg. Herder, 1882, 3^e^ éd., 496 p.

Digitized by Google

âme dégagée de toute amertume personnelle contre ses adversaires, comment, en conservant la paix de son cœur et la sérénité, nous devons nous attacher à l'Eglise avec un amour de plus en plus fidèle, nous unir de plus en plus étroitement à notre Maître et Sauveur et ne vivre plus que pour Dieu. »

Quiconque aura lu le troisième volume de l'*Histoire du peuple allemand*, comprendra le besoin de l'historien de distraire sa pensée après un si colossal labeur. D'ailleurs, Janssen, qui aimait si ardemment son pays, souffrit étrangement en décrivant l'émouvante tragédie qui se termine par la scission politique et religieuse du peuple allemand. La plainte de Mélanchthon, qui sert d'épigraphe à ce volume, le résume parfaitement. « La lamentable confusion religieuse où nous vivons me cause une telle douleur, que je serais heureux de quitter cette vie ! Les princes, par des scandales inouïs, blessent sans scrupule l'Eglise de Dieu, mettent la main sur ses revenus, usurpent ses dignités. Très peu soutiennent avec quelque libéralité ses serviteurs, très peu ont quelque souci des sciences et des lettres. Aussi l'anarchie fortifie-t-elle l'audace des méchants, et l'abandon de toute science nous menace-t-elle de nouvelles ténèbres et du retour de la barbarie. Nous ne voyons autour de nous que crimes, que violence; les sycophantes sont plus en honneur qu'ils ne l'ont jamais été. Le mépris pour la religion s'étale en plein jour. Nos ancêtres ignoraient la soif de jouissance qui grandit tous les jours parmi nous. De là, les émeutes, les pillages affreux et tant d'autres calamités. Chacun lutte pour obtenir une impunité plus complète et pour avoir toute liberté de satisfaire ses appétits. »

La période si féconde en faits d'une exceptionnelle portée qui s'étend de 1525 à 1555 est racontée en 733 pages. Quiconque a étudié, ne fût-ce que superficiellement, cette époque troublée où la politique est constamment mêlée à la religion, où les ruses subtiles d'une diplomatie raffinée influent sur tous les événements, sait quelle masse de faits importants s'y pressent. Rappelons les principaux : la guerre de François I^er^ contre Charles-Quint, la formation

Digitized by Google

des Eglises nationales en Saxe et en Hesse, le Zwinglianisme et les anabaptistes, les querelles de Charles-Quint avec Clément VII et Paul III, l'invasion des Turcs, la ligue de Smalkalde, la nouvelle religion implantée dans le Wurtemberg, en Saxe, dans le Brandebourg et le Brunswick ; les négociations pour le Concile ; le double mariage de Philippe de Hesse ; d'innombrables colloques religieux, plusieurs diètes, la guerre de Smalkalde, l'*Intérim*, la conspiration de Maurice de Saxe et de ses alliés, la guerre de pillage et d'incendie d'Albert de Brandebourg, l'armistice de Passau, enfin la paix religieuse d'Augsbourg. Saisir les faits essentiels dans ce chaos inextricable, expliquer en même temps le contre-coup des affaires extérieures sur une situation intérieure totalement modifiée, c'était, il faut en convenir, un problème d'une exceptionnelle difficulté. Janssen l'a résolu. On ferme le livre en se disant : C'est dans l'art de se restreindre et de choisir que le maître se révèle. Ranke, pour retracer les mêmes événements, a écrit trois volumes, plus petits, il est vrai ; mais celui de Janssen est plus nourri de faits, et jamais l'auteur n'y perd de vue les intérêts, les sentiments populaires, côté déplorablement négligé par Ranke. Outre cela, Janssen est beaucoup plus précis, plus exact dans les détails, comme on le voit par la masse de documents qu'il cite. Quelle prodigieuse érudition ! Quelle connaissance profonde de la littérature de l'époque ! Nul passage digne d'intérêt des chroniques provinciales, nul programme scolaire, nulle dissertation ne passent inaperçus. Bien des lecteurs auraient le vertige si les centaines d'ouvrages qui ont été mis à contribution pour ce volume leur étaient signalés. Chacun d'eux a apporté son tribut et contribue à former l'ensemble vivant et grandiose que l'illustre historien nous présente.

A plusieurs reprises, dans ses lettres, il se plaint de la difficulté énorme de grouper tant de faits, difficulté encore plus grande que pour le premier volume ; mais comme il en a triomphé ! Le vaste sujet se partage, comme de lui-même, en trois chapitres principaux. Le premier nous

Digitized by Google

montre les princes et les cités reprenant pour leur propre compte les ambitions populaires vaincues dans la révolution sociale. Le second raconte la formation de la Ligue de Smalkalde ; le troisième enfin, le commencement de la guerre déclarée par l'Empereur à cette nouvelle puissance politique. Dans les subdivisions de ces trois chapitres, l'ordre chronologique se lie si heureusement à l'enchaînement des faits que jamais l'un n'est sacrifié à l'autre. L'historien ne se perd pas dans les détails. Les événements décisifs, les causes premières, ressortent avec clarté de l'ensemble du récit. Ce qui est surtout intéressant pour nous, c'est de pouvoir suivre, grâce aux citations les mieux choisies, l'influence des actes et des idées des personnalités les plus influentes dans l'âme des contemporains. L'art de Janssen est vraiment celui d'un poète tragique. Le drame historique se déroule sous nos yeux, scène par scène, avec aussi peu de commentaires que possible ; ceci est surtout vrai pour les chefs de la révolution religieuse. Les moyens violents employés par les princes et les conseils des villes pour imposer la foi nouvelle aux populations, sont mis en pleine lumière, et tels que les sources les font connaître ; mais presque jamais l'historien ne les flétrit. Le soin de prononcer est toujours laissé au lecteur ; à lui de saisir la vérité qui se dégage de tant de pages et de conclure avec Bœhmer : « Les malheurs de l'Allemagne datent tous de la scission du XVI^e^ siècle. »

Bon nombre de critiques protestants rendaient pleine justice à la valeur scientifique du second volume de l'*Histoire d'Allemagne*. « Ce livre est une œuvre de la plus haute portée », avait dit le *Compte rendu annuel de la science historique de Berlin* (1), « il a droit à toute notre attention. On ne peut nier que la Réforme n'ait exercé une influence délétère sur les sciences et les lettres, comme le prouve la décadence universelle des hautes écoles, décadence qui malheureusement servit les passions des rudes

(1) 2^e^ année, 1879, p. 11 et 260.

Digitized by Google

prédicants de l'époque. Mais c'est surtout dans le récit de la crise sociale du XVI^e^ siècle que Janssen a déployé les qualités maîtresses d'un historien. La guerre des paysans est un morceau achevé »

Malheureusement des appréciations de ce genre, dictées par un noble sentiment d'équité, devinrent de plus en plus rares, surtout à dater de la publication du troisième volume. C'est que celui-là touchait à la légende chère à tout cœur protestant et mettait dans un relief saisissant le siècle de la « réforme ». Bientôt les attaques les plus violentes se multiplièrent, et Janssen crut devoir songer à se défendre. Le chapitre suivant nous dira comment il s'y prit pour repousser les accusations passionnées de ses adversaires. Nous ne parlerons, pour le moment, que des objections soulevées par quelques écrivains catholiques. Après les savantes analyses du professeur Dittrich, dont nous avons déjà fait mention, nous citerons les pénétrantes critiques du D^r^ Cardauns. Dès l'apparition de la première moitié du tome premier, Cardauns avait déclaré incomplet le brillant tableau tracé par l'auteur au début de son livre, disant qu'il en attendait la contre-partie. Lorsque parut la seconde partie, il ajouta que, selon lui, le récit de Janssen se ressent du besoin qu'éprouve l'auteur de contredire de tout point la légende traditionnelle de la réformation, et que c'était en ce sens qu'on pouvait parler de sa « tendance ». Analysant enfin le troisième volume, il maintient son opinion : « Je ne crois pas que Janssen ait pleinement comblé la lacune que nous avions signalée dans son premier volume », dit l'éminent critique ; « il me semble que l'effroyable tempête religieuse et politique du seizième siècle ne s'explique pas suffisamment par les motifs indiqués dans la description colorée du début ; de plus, le tableau du siècle de la réforme est quelque peu influencé par le désir de porter un coup mortel à la légende tant répétée, à cette réforme toute fardée qu'on impose depuis des siècles à nos intelligences. Que Janssen y ait pleinement réussi, je ne puis le nier, mais cela ne m'empêche pas de dire que je ne

Digitized by Google

saurais considérer l'*Histoire du peuple allemand* comme l'idéal de l'impartialité » (1).

J'ai dit plus haut que je regardais ces observations comme en partie justifiées pour le premier volume. Il me reste à examiner la valeur des objections faites au second et au troisième. Mais il faut auparavant que j'avoue ici que l'expression « tendance » ne m'a jamais paru exacte appliquée aux intentions de Janssen ; lui-même a souvent protesté contre elle. « Je ne me connais d'autre « tendance », a-t-il écrit, que le désir d'exposer les faits dans toute leur vérité (2). J'ai entièrement banni de mon livre la polémique religieuse ou politique. Aussi me vois-je obligé de contredire un bienveillant censeur catholique qui m'attribue la pensée d'avoir voulu porter un coup mortel au préjugé en honneur depuis des siècles. Pour le polémiste, pour le controversiste, cette intention n'aurait eu, sans doute, rien que de très naturel ; mais pour l'historien il en va tout autrement, car il n'a que très indirectement affaire avec la légende, si ce n'est pour l'opposer avec calme et impartialité à des faits positifs. Si son récit, conforme aux sources, porte à la légende « un coup mortel », ce n'est pas sa « tendance » qu'il faut en accuser, c'est la force même de la vérité. Je ne sache pas qu'il y ait un seul chapitre d'histoire qui ne puisse fournir l'occasion à un historien prévenu de développer ses « tendances » personnelles. Lorsque le mensonge est aussi évident, aussi énorme, que dans la plupart des ouvrages qui traitent de la révolution du XVI^e^ siècle, il me semble qu'un historien loyal aurait pourtant le droit, appuyé sur les sources, de se lancer franchement dans la polémique et de porter « un coup mortel » à ce mensonge plus ou moins conscient. Mais je puis ici me rendre le témoignage de n'avoir jamais fait usage de ce droit, et de m'être toujours tenu dans les strictes limites d'un exposé tout objectif. Rapportant les faits, jamais je n'ai penché vers aucun

(1) *Kœlnische Volkszeitung*, 1882, n° 67.
(2) *An meine Kritiker*, p. 3-4.

Digitized by Google

parti, ni quand il s'agissait de religion ni quand la politique était en jeu. Mon unique « tendance » et mon seul désir ont été d'arriver à la plus grande impartialité possible en évitant toute polémique. » Aucun doute ne saurait être émis sur la parfaite loyauté de ces paroles; mais la question est de savoir jusqu'à quel point l'historien du peuple allemand a réussi dans un si noble effort, c'est-à-dire s'il a fait de la réforme un tableau « que tout homme de bonne foi puisse déclarer exact après l'examen attentif des sources consultées » (1). Eh bien, j'ai étudié très à fond dans Janssen le siècle de Charles-Quint, dont j'avais moi-même à retracer l'histoire à un certain point de vue, et j'avoue que je me sens très disposé à porter un jugement tout différent de celui du Dr Cardauns sur l'impartialité de Janssen.

Et d'abord, en ce qui concerne les chefs de la nouvelle religion, je m'aperçois que plus d'un bon côté de leur caractère est mis en lumière. « Janssen », écrit Dittrich (2), « s'efforce, en véritable historien qu'il est, d'expliquer la tentative hardie de Luther par ses causes extérieures et intérieures; il veut en donner à son lecteur la pleine et entière intelligence, et n'épargne rien pour cela. » Il dit très nettement qu'à dater du jour où Luther abandonna la direction de la révolution aux princes allemands, ceux-ci assumèrent toute la responsabilité de l'effroyable crise politique, religieuse et sociale qui déchira l'Allemagne. Mais les torts des Protestants ne sont-ils pas mis sur le premier plan avec une certaine complaisance ? Nullement. Qu'on se rappelle, par exemple, comment l'auteur apprécie la politique de Clément VII et de Paul III. Il n'hésite pas à condamner les obstacles apportés par l'imprévoyant Clément aux grands desseins de Charles-Quint; il le blâme d'avoir empêché l'Empereur de mettre à profit sa double victoire pour dompter la révolution et détruire les églises nationales. Il regarde la querelle survenue entre les chefs de la Chrétienté comme un grand malheur : « Clément VII, avec sa

(1) Dittrich, *Hist. Jahrbuch*, t. III, p. 663.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 663.

Digitized by Google

cauteleuse politique de Médicis, traversa les nobles plans de Charles-Quint et peut être considéré comme responsable des guerres qui tinrent si longtemps l'Empereur éloigné de l'Allemagne et donnèrent toute liberté à la révolution de se développer. » Ce jugement est presque plus sévère que celui de Ranke. Avec la même indépendance d'esprit, l'historien du peuple allemand condamne le népotisme de Paul III, le transfert du concile, « véritable calamité pour l'Eglise ». Quant aux tristes scandales de la cour de Rome, il approuve de tout point le jugement sévère porté par Adrien VI le jour où il laissait échapper ce cri de douleur : « Nous nous sommes tous écartés du chemin de la justice ! » Sur les abus religieux, Murner, Glapion, Aléander, le chanoine Bodmann, Georges de Saxe et Charles-Quint apportent tour à tour leur témoignage. Parlant des coupables intrigues des princes allemands, Janssen blâme autant les petits souverains catholiques que les protestants, et ne ménage ses reproches ni aux uns ni aux autres. Les ennemis extérieurs de la patrie et de l'Empire qui oppriment l'Allemagne contre tout droit et toute justice sont stigmatisés sans miséricorde, peu importe s'ils se disent catholiques ou s'ils appartiennent à quelque autre confession. A propos des ducs catholiques de Bavière, que tant d'historiens catholiques se croient encore aujourd'hui obligés de défendre, il n'hésite pas à dire que ces princes ne valaient pas mieux que les autres. En même temps, il n'est nullement aveuglé sur le compte de Charles-Quint. Il suffira pour s'en convaincre de parcourir les chapitres intitulés : Politique tortueuse de Charles-Quint — Religion intérimaire imposée par l'Empereur. Mais personne avant Janssen n'avait aussi impitoyablement flétri la conduite et les lâchetés de l'épiscopat allemand à l'époque de la scission religieuse : « Ce temps comptait peu d'âmes énergiques; qu'il y ait eu des apôtres parmi les évêques, je ne veux pas le mettre en doute, mais j'attends le jugement de Dieu pour savoir s'ils étaient douze et si, parmi ces douze, il n'y eut qu'un seul Judas. » A ce jugement d'un contemporain, Janssen ajoute le sien propre : « La plupart des évêques,

Digitized by Google

dit-il, « étaient, par le caractère et les mœurs, moins des évêques que des princes temporels revêtus de titres ecclésiastiques ; ils rivalisaient de luxe et de faste avec les princes et, comme eux, étaient passionnés pour la chasse et le jeu. Le nonce Aléander avait dit en 1521, à l'époque de la diète de Worms : « Quant aux évêques, ils tremblent, et se laissent traquer comme des lapins. » Cette parole ne fut que trop longtemps vraie. Non moins justes sont les observations de ce même Aléander et de beaucoup d'autres nonces initiés aux affaires intérieures de l'Eglise d'Allemagne à cette époque, sur la conduite très peu sacerdotale des évêques et des prêtres du bas clergé ; au milieu des plus graves périls de l'Eglise, ils ne changeaient point de vie et justifiaient amplement l'aversion dont ils étaient l'objet. « Le portrait du cardinal Albert, archevêque de Mayence et de Magdebourg, n'est certes pas flatté : « Ce prélat restait, il est vrai, extérieurement attaché à l'Eglise, mais il ne la servait ni par l'énergie de sa foi, ni par la retenue et la dignité de ses mœurs, ni par la sollicitude apportée au choix des pasteurs chargés de gouverner les paroisses » (1). L'archevêque Hermann de Wied, le cupide évêque de Munster, Frédéric de Wied, l'immoral François de Waldeck, évêque de Munster, de Minden et d'Osnabrück, et beaucoup d'autres prélats qui, semblables à des roseaux, se balançaient çà et là dans la tempête de ce siècle troublé, ne trouvent auprès de Janssen ni indulgence ni excuse.

Un écrivain qui avoue si franchement les torts les plus graves des représentants de sa propre Eglise peut-il être accusé de partialité ? Si dans l'autre camp, du côté des partisans des papautés nationales et des princes de Smalkalde, parmi les alliés des Turcs et des Français, les torts sont plus grands encore, c'est la faute des faits et non celle de l'historien. Je n'entends nullement dire par là que Janssen, tout en s'abstenant de tout jugement personnel, n'ait pas quelquefois, en racontant certains événements, en retraçant certains caractères, dépassé quelque peu la

(1) *Hist. Jahrbuch*, p. 664.

Digitized by Google

limite d'une parfaite objectivité; mais de si légers torts ne pèsent pas plus dans la balance que les quelques erreurs de détail ou les omissions isolées qui tout naturellement pourraient être relevées dans une œuvre si considérable. Il ne peut être ici question que de l'ensemble, et il n'est que juste de reconnaître que, préoccupé avant tout de l'intérêt de la vérité, Janssen a distribué loyalement la lumière et les ombres sur tous les points essentiels de son sujet.

D'ailleurs, il est tout naturel que l'envers de la révolution du XVI^e^ siècle ressorte plus dans le livre de Janssen que dans ceux de Dœllinger ou de Ranke ; en effet, depuis ces historiens, les érudits ont mis en lumière une masse de documents qui gisaient encore dans la poussière, il y a quarante ou cinquante ans. Comme Charles-Adolphe Menzel, Janssen ne se préoccupe que des faits ; c'est là qu'il a établi son inexpugnable position, et, à vrai dire, quiconque a étudié l'ouvrage de Menzel ne peut être très étonné du sien. Pour me servir des propres paroles de Bœhmer, « le voile mythique qui a si longtemps couvert et protégé les réformateurs », avait déjà été déchiré en bien des places par Menzel. Janssen l'a pour jamais fait disparaître. Ce fait a été reconnu même par la critique protestante. « Jamais, dit une feuille anglaise (1), l'auréole qui entourait la tête des grands réformateurs du seizième siècle ne pourra leur être rendue ; ce qui était hier encore vérité pour les seuls savants, est devenu le bien commun du peuple. » Il est également hors de doute que l'histoire de la civilisation allemande, telle que Janssen l'a conçue, donne à son œuvre un genre de supériorité qui fait totalement défaut à Ranke. Par là, son livre a atteint les masses et a pris une importance que des adversaires aussi passionnés que le professeur de Holst n'ont eux-mêmes pu méconnaître : « L'histoire du peuple allemand, dit ce dernier, est devenue une puissance parmi nous. L'histoire protestante, qui depuis Ranke était restée agressive relativement à la scission religieuse, en est revenue à la défensive. » « Jans-

(1) *The christian register*, 1885, p. 666, 1885.

Digitized by Google

sen, dit le docteur Jœrg (1), ne se laissera pas mettre au secret; une histoire de la réforme, conçue dans l'esprit de Ranke, est désormais impossible. On a tort de répéter sans cesse que la vérité prime tout, car les protestants allemands n'ont pas le plus petit bénéfice à tirer de cette maxime incontestable (2) ».

Quant à « l'idéal de l'objectivité », il serait cependant juste de se souvenir « qu'on ne saurait demander à un historien une impartialité absolue » (3). Il est également hors de doute, et je ne le rappelle que pour mettre dans leur vrai jour mes propres réserves sur le premier volume, qu'il n'est donné à aucune méthode historique, quelque parfaite qu'elle puisse être, d'expliquer toutes les énigmes de la vie d'un peuple. Mais ce qui restera l'immortel mérite de Janssen, c'est que, retraçant une époque décisive entre toutes pour notre nation, il a levé plus de voiles qu'aucun de ses devanciers; il a constamment visé et atteint un très haut degré d'impartialité historique (4), et

(1) *Hist. polit. Blætter*, t. LXXXIX, p. 497.

(2) D'après une critique publiée dans *l'Athenæum* de Londres (6 décembre 1884), « l'ouvrage de Janssen n'est pas exempt d'erreurs, mais cependant il fera époque dans la science historique de l'Allemagne. Il dépasse de beaucoup l'histoire de la réformation de Ranke, comme celle-ci avait, à son apparition, rejeté dans l'ombre le livre de Menzel. Que la manière dont la Réforme est ordinairement racontée dans les ouvrages d'une certaine classe de théologiens protestants ne soit qu'une pure légende, tous ceux qui ont étudié, même superficiellement, le XVI^e^ siècle ne sauraient en douter. Le livre de Janssen est plus que suffisant pour détruire à jamais de pareilles illusions. »

(3) BERNHEIM, *Lehrbuch der Histor. Methode*, Leipsick, 1889, p. 500.

(4) La science protestante elle-même en convient. Freytag écrit dans une revue de Berlin : « Une critique de bonne foi et vraiment impartiale ne peut accuser Janssen d'avoir écrit de parti pris, car il convient très franchement des horribles abus qui précédèrent l'avènement de la doctrine protestante. Il a même l'équité de défendre Luther de quelques injustes accusations portées contre lui, et s'il estime à leur juste valeur quelques personnalités qui nous sont toujours présentées comme des héros et des martyrs, s'il juge, d'après la logique des faits, des hommes tels que Hutten, Sickingen, Philippe de Hesse, Maurice de Saxe, Albert de Prusse, il est dans son droit. Il a raison aussi lorsqu'il blâme le culte insensé rendu à Luther, et qu'il écrit : « Le génie de Luther avait de nobles côtés, de généreux

Digitized by Google

que, faisant pour la première fois une place d'honneur à la civilisation et à la question sociale, il a frayé une voie nouvelle, il a introduit dans l'art d'écrire l'histoire un élément fécond, dont l'importance ne pourra être véritablement comprise et appréciée que par la postérité.

X

RÉPONSES AUX CRITIQUES DE L'*Histoire d'Allemagne*. — LE PATRIOTISME DE JANSSEN. — SES VÉRITABLES SENTIMENTS SUR LES PROTESTANTS

Le premier volume de l'*Histoire du peuple allemand*, surtout la première partie, avait été qualifié, même par de zélés protestants, d'œuvre scientifique de premier ordre. Malheureusement le devoir de rendre justice à un écrivain catholique ne tarda pas à sembler d'une pratique difficile, surtout lorsque le second et le troisième volume vinrent battre en brèche les idées si longtemps accréditées sur l'époque de la Réforme. Bientôt il ne fut plus question de justice et d'impartialité. Il était, après tout, très naturel que des luthériens fervents, élevés dans la persuasion qu'une histoire catholique de la scission religieuse était impossible à écrire, manifestassent une certaine irritation. Cependant comme il ne s'agissait que de questions purement historiques, on aurait pu s'attendre à les voir rester dans les limites d'une polémique courtoise.

On ne peut malheureusement dire qu'il en ait été ainsi. L'animosité dont Janssen fut l'objet restera une triste page

élans; malheureusement l'orgueil causa sa chute. » Janssen fait honte, il faut l'avouer, à ceux d'entre nous qui ne rougissent pas, en plein dix-neuvième siècle, de ressusciter le grossier jargon du seizième, et d'appeler le chef de l'Eglise catholique Satan, et ses adhérents adorateurs du diable. On ne peut s'empêcher de reconnaître que sa manière d'exposer les faits et les portraits qu'il a tracés des personnalités historiques sont aussi objectifs que possible. »

Digitized by Google

de l'histoire de notre temps. Quelques erreurs de détail disséminées dans trois gros volumes sont devenues le prétexte d'une guerre littéraire, la plus vive et la plus passionnée qui se puisse imaginer. Des bagatelles insignifiantes ont été relevées avec acrimonie. « Le modeste savant de Francfort, écrit un homme que sa position mettait à même de bien juger le débat, eut l'honneur d'être traité comme une puissance ennemie en d'innombrables journaux politiques, feuilles religieuses, et conférences pastorales ; presque toujours, on affirmait qu'il était complètement ignorant de toute vraie méthode historique, qu'il avait dissimulé la vérité de la façon la plus grossière, etc. ; mais ces accusations étaient portées avec tant de violence et de passion qu'il était impossible de ne pas en suspecter la sincérité. » Les choses allèrent si loin, qu'indigné de pareils procédés, un historien protestant écrivait : « Il n'est pas de séminariste, pas de ministre luthérien qui ne se croie tenu d'essayer ses petites forces sur Janssen. On semble le regarder comme hors la loi. Les injures dont on le crible deviennent véritablement révoltantes » (1).

Si les séminaristes et les ministres luthériens eussent été ses seuls détracteurs, Janssen aurait certainement gardé le silence, comme il l'avait fait au moment où certains critiques « vieux catholiques », avec la délicatesse qui les distingue, avaient attaqué son livre ; mais des hommes d'un mérite reconnu, d'une réputation scientifique considérable, le chargeaient tous les jours des plus graves reproches, mettant en doute non seulement son savoir, mais sa loyauté. Voici quelques échantillons de la manière dont on s'efforçait de détruire le consciencieux labeur de toute sa vie : Un aveugle fanatisme lui avait mis la plume en main. Passant complètement sous silence les choses qui ne lui convenaient pas, il avait dépassé les limites du possible dans l'art de la dissimulation déloyale ; il était passé maître en jongleries historiques. Son livre était un monstrueux attentat envers la science. Il donnait la plus triste opi-

(1) Ferdinand Grégorovius.

Digitized by Google

nion de son discernement moral. Il taisait ce qu'il savait être la vérité. Il avait composé un bouquet de fleurs empoisonnées, et ne voulait qu'une chose : répandre partout son venin. Son livre était plein d'astuce et de perfidie. On alla jusqu'à mettre le pacifique professeur de Francfort au même rang que cet hérétique que saint Paul livre à Satan en punition de ses blasphèmes !

Janssen, toute sa vie, avait eu la polémique en horreur. Il avait toujours soigneusement évité de se mêler aux querelles politiques ou confessionnelles de son temps. Mais en présence de pareilles accusations, force lui fut de se demander s'il était de son devoir de garder le silence ? Après y avoir mûrement réfléchi, il crut être dans l'un de ces cas où Fénelon affirme que se « défendre est le strict devoir de l'honnête homme. » En effet, la cause à laquelle il avait voué sa vie était attaquée en même temps que son honneur. Il lui en coûta beaucoup d'interrompre ses travaux pour répondre à ses adversaires ; mais il ne pouvait se dissimuler que son ouvrage ayant été porté sur le terrain de la controverse, il lui était impossible de se taire, parce qu'il ne pouvait exposer des résultats acquis au prix de tant de laborieuses recherches aux jugements d'une critique passionnée et prévenue ; de plus, sa conscience de prêtre lui faisait un devoir de défendre sa foi. Le 23 juin 1882, un de ses amis, protestant convaincu, lui écrivait : « Je vois les choses à un tout autre point de vue que toi ; mais les injures dont tu es l'objet, ton prétendu fanatisme, ta dissimulation déloyale, ton silence voulu sur certains points, ta perfidie, tout cela m'exaspère. Te tairas-tu en présence de semblables injures ? Si tu ne réponds pas, tu donneras évidemment lieu de penser que tu n'es pas en état de confondre tes ennemis, et que tu te tiens pour battu. »

Cette lettre décida Janssen. En juillet 1882, à Kronberg où il était allé passer les vacances, il écrivit sa *Réponse à mes critiques* (1). Cette brochure, dédiée à son vieil ami

(1) *Nebst Ergænzungen und Zusætzen zu den ersten Bænden meiner Geschichte des deutschen Volkes*. Fribourg, Herder, 1882.

Digitized by Google

Edouard de Steinle, parut en automne. On pourra juger de ses dispositions au moment où il la préparait par ce passage emprunté à l'une de ses lettres (14 juillet 1882). « Je suis dans tout le feu du combat et pourtant je n'ai pas le moins du monde l'humeur belliqueuse. »

Sa réponse nous révèle les nobles sentiments de son cœur de chrétien et de prêtre. « Je n'ai pas le moindre goût pour ces attaques personnelles, pour ces violences de langage que tant de critiques semblent considérer comme inséparables d'une bonne et solide polémique. L'invective est chose absolument étrangère à ma nature, et si je prends la plume pour repousser des injures dans le genre de celles que je viens de citer, je ne crains pas d'être jamais tenté de riposter sur le même ton. »

Janssen en a été si peu tenté qu'on peut à peine imaginer un écrit de controverse composé avec plus de calme, de générosité, et en même temps avec plus de science. Ce n'est qu'en de très rares occasions, et quand il s'agit de repousser des accusations vraiment graves, que son style s'anime et devient incisif; presque toujours, il ne semble éprouver que de la tristesse en présence de tant de haine ; quelquefois pourtant, sa défense est mêlée d'enjouement. En général, il dirige si bien ses coups, que les invectives lancées contre lui et placées entre guillemets reviennent d'elles-mêmes à leurs auteurs. C'est ainsi qu'il se contente de « livrer à l'appréciation du lecteur » le ministre qui l'avait « livré à Satan ».

Dans la forme comme pour le fond, Janssen est mille fois supérieur à MM. Baumgarten, Beger, Ebrard, Kawerau et beaucoup d'autres de ses adversaires qui ont cru prudent de garder l'anonyme. En une série de trente-huit lettres écrites dans le style aisé et simple qui convenait à son but, il leur prouve qu'ils sont totalement ignorants des questions qu'ils prétendent discuter.

Qu'il me soit permis de citer ici les paroles d'un juge excellent et peu suspect, le Dr Cardauns, qui, tout en professant la plus vive admiration pour l'œuvre de Janssen, lui trouvait en un certain sens, ou s'en souvient, « une tendance », et, malgré toutes les protestations de l'his-

Digitized by Google

torien, a toujours soutenu « que le point de vue du polémiste et du controversiste avait, en une certaine mesure, influencé l'ensemble de son tableau ». Ce savant critique déclare que tous les efforts tentés par les adversaires de Janssen, pour le perdre dans l'esprit de ses lecteurs, ont lamentablement échoué. « On peut presque dire que ce qu'ils citent du livre ne s'y trouve jamais, et qu'ils prétendent n'y pas voir ce qui toujours y est en toutes lettres. Un vrai chef-d'œuvre en ce genre, c'est l'histoire du faux miracle de Berne que Kawerau assure avoir été passé sous silence, tandis que Janssen l'a raconté tout au long sans chercher le moins du monde à l'excuser. En général, l'accusé n'a qu'à rétablir une citation, qu'à reproduire un passage échappé à l'attention de ses critiques, et la cause est entendue » (1).

La réfutation des attaques du professeur Baumgarten, qui termine la *Réponse à mes critiques*, est excellente. Baumgarten avait reproché à Janssen de réveiller la guerre de religion, et l'avait en quelque sorte menacé, lui rappelant qu'en Allemagne il y a trente millions de protestants et seulement quinze millions de catholiques. « Cette provocation », répond Janssen avec autant de dignité que de finesse, « est certainement une méthode toute nouvelle de critique scientifique. Elle sent plus, selon moi, le fanatisme qu'aucun passage ou même aucnne appréciation de mon ouvrage ; que s'il est absolument nécessaire de se servir sur un terrain tout scientifique du « glaive spirituel », avouons qu'il n'était pas ici à sa place. Dans toute la critique de Baumgarten, rien ne m'a plus étonné que certe arithmétique belliqueuse. J'avoue que, ni dans le premier ni dans le second et le troisième volume de mon livre, je n'ai pensé aux millions d'individus qui professent une autre religion que la mienne. Je n'ai songé qu'à rapporter les faits tels que je les découvrais dans les documents imprimés ou manuscrits que j'avais entre les mains. »

A côté des questions purement historiques, à propos des-

(1) *Kœln. Volkszeitung*, 1882, n° 277.

Digitized by Google

quelles plus d'un renseignement précieux, plus d'un éclaircissement intéressant, viennent ajouter un nouveau prix à son œuvre, Janssen touche à plusieurs points controversés entre catholiques et protestants. Si jusque-là il n'avait parlé qu'en érudit et en historien, il se montre ici théologien consommé. Toute cette partie de sa *Réponse* nous révèle avec éloquence la profondeur de sa foi, sa tendre piété, sa douceur toute sacerdotale. La doctrine catholique de la justification, le culte de la Vierge et des saints, les moyens de sanctification dans l'Eglise, sont exposés avec un calme, une clarté, un charme qui rappellent Mœhler (1).

L'approbation de juges impartiaux et compétents ne lui fit pas défaut. Dès le commencement de novembre 1882, il écrivait à Reichensperger qu'il avait reçu plus de quatre-vingts lettres de félicitations au sujet de sa brochure, parmi lesquelles bon nombre de lettres de professeurs d'universités non catholiques et de pasteurs luthériens.

La presse fit aussi publiquement connaître l'approbation des protestants impartiaux et éclairés. La *Tageblatt* de Berlin déclare que le renom scientifique de Janssen ne peut que gagner à sa belle apologie, et que tout lecteur de bonne foi sera obligé de reconnaître qu'il a brillamment forcé ses adversaires à battre en retraite. L'*Observateur* de Francfort retrouve dans l'attachant opuscule le style et la clarté de Lessing, la vive et attrayante manière de Macaulay. « On ne peut le nier », dit Paul Fœrster dans la *Deutsche Literatur Blatt*, « Janssen est sorti vainqueur de la lutte. » Otto Hamman écrit dans la *Gazette du Schleswig* : « La noblesse des procédés est du côté catholique. Quand il serait vrai que l'attachement de Janssen pour l'Eglise

(1) Liesegang a dit au sujet des *Réponses à mes critiques* : « A celui qui serait désireux de lire une apologie intelligente et délicate du catholicisme, nous recommandons la brochure de Janssen. Un souffle de poésie transfigure le culte de la Vierge, l'intercession des saints, toutes ces institutions de l'Eglise catholique, qui nous semblent si ridicules à nous autres protestants. Nous ferions peut-être mieux d'y admirer une intensité de sentiment religieux à laquelle il est difficile de ne pas rendre hommage, et qui pourrait être le complément de notre manière trop sèche et trop raisonnée de comprendre la religion. »

Digitized by Google

romaine l'ait imbu de quelques préjugés contre la Réforme, il est aussi injuste que maladroit de ressusciter le zèle amer des siècles passés, à propos d'un homme qui visiblement ne veut que le bien et auquel devrait nous rattacher un commun sentiment de patriotisme » (1).

De tels jugements, portés par des écrivains auxquels Janssen était personnellement inconnu, semblaient permettre d'espérer qu'un rapprochement entre les confessions séparées, du moins sur le terrain scientifique, pourrait être un jour obtenu, et qu'un immense service serait ainsi rendu à l'Allemagne. Malheureusement, ce n'étaient là que des appréciations isolées. A cette époque, l'ivresse du Culturkampf montait à toutes les têtes. « L'assaut » contre Janssen date de ce moment. La violence des attaques fut telle que parfois on aurait pu la prendre pour l'effet de la peur. En février 1883 un nombre considérable de savants et de pasteurs protestants unirent leurs efforts pour « détruire le nouvel engin du Catholicisme ». L'association pour la défense de la Réformation fut fondée. Mais les nombreuses brochures qu'elle publia n'obtinrent point le succès de la *Réponse à mes critiques* dont, en un très court espace de temps, dix mille exemplaires se vendirent. C'est que la plupart de ces brochures n'offraient aucun intérêt au gros du public, au lieu que l'opuscule de Janssen, écrit avec charme et clarté, était dans toutes les mains, même dans les mains protestantes. La maladresse des critiques contribua beaucoup à populariser la *Réponse*. Un seul d'entre eux, Kawerau, eut la sagesse et la prudence, dans une lettre pleine de modération, de ne pas revenir sur plusieurs de ses précédentes attaques. Tous les autres préférèrent recourir à de nouvelles injures. Baumgarten déclara qu'à son avis, Janssen était capable de tous les attentats imaginables contre l'histoire, et alla même jusqu'à appeler la police à son aide pour venir à bout du calomniateur. La *Seconde réponse à mes critiques* le convainquit d'ignorance sur les articles les plus essentiels de la croyance catholique, et démontra

(1) 1883, n° 24 et 27.

Digitized by Google

que ses injures ne prouvaient qu'une chose, c'est qu'à ses yeux prévenus, il suffisait d'être catholique pour être capable de toutes les vilenies. Janssen répond à peine au reproche que lui fait Baumgarten, de « réveiller les haines confessionnelles et de créer un nouveau péril dans l'empire allemand. » Il se borne à remarquer que ce genre de dénonciation est d'un usage très rare parmi les savants d'Allemagne, et qu'à ce sujet il n'importunera pas plus longtemps M. Baumgarten.

Répondant aux critiques du conseiller de consistoire Ebrard, il prend avec beaucoup de bon sens, de tact et d'éloquence, la défense du célibat, de la virginité, de l'honneur du sacerdoce catholique, des missions catholiques et surtout de la Papauté. Cette digression apologétique, pleine de calme, de modération et de dignité, où l'on sent parfois passer comme l'âme de saint Irénée, fait un heureux contraste avec le langage emporté et brutal de son adversaire, qui semble vraiment s'être proposé pour modèle les pamphlets de Luther. Là comme partout, Janssen a mis en pratique son axiome favori : « La critique ne doit s'exercer que sur le terrain des faits, et se diriger de telle sorte que les combattants se fassent un devoir du respect réciproque, afin de bien convaincre leurs lecteurs que des deux côtés on n'a point comoattu pour combattre, mais seulement pour obtenir la paix. »

La partie la plus attachante de la *Seconde réponse à mes critiques*, c'est la réfutation de Kœstlin. Cet écrivain avait composé un ouvrage spécial intitulé : *Luther et Jean Janssen*, pour ne pas, disait-il, surcharger la nouvelle édition de sa biographie de Luther de la réfutation d'un « historien tel que Janssen ». Quand un homme qui a fait de la vie de Luther le principal objet de ses études s'attaque à un « historien tel que Janssen », on pourrait s'attendre à le voir relever autre chose que des vétilles, et s'imaginer qu'il ne s'en tiendra pas à des remarques vraiment puériles. Il serait aisé, en cherchant bien, de trouver des fautes semblables à celles qu'il relève dans les ouvrages les plus parfaits. Sur aucun point essentiel, Kœstlin n'a donné de

Digitized by Google

démenti sérieux à son adversaire et son livre n'a fait que mettre en plus vive lumière la véracité, l'exactitude minutieuse et même la modération dont Janssen a partout fait preuve. L'imprudence du détracteur obligea le grand historien à révéler bien des faits qu'il avait d'abord passés sous silence, et Kœstlin, battu sur ce terrain, crut prendre sa revanche en s'abandonnant aux invectives les plus passionnées. Le Dr Cardauns n'hésite pas à qualifier son langage de « style de poissarde ». Janssen, fidèle à ses habitudes, repoussa avec le plus grand calme les outrages qu'on lui jetait à la face ; en laissant retomber tout l'odieux sur celui qui avait le mauvais goût d'avoir recours à de tels procédés. « Dès que l'on fait à son adversaire un procès de tendance, remarque-t-il, il est très facile de découvrir tout ce qu'on veut dans ce qu'il écrit. Ainsi, Kœstlin lit ce passage dans mon second volume : « En réalité, Luther eût bien voulu écrire davantage contre la Papauté, mais il en fut empêché par la maladie, qu'il appelait, comme Erasme, son justicier et son bourreau, faisant allusion aux causes qui l'avaient produite. » J'entendais parler ici des excès de boisson où Luther se laissait souvent aller ; mais Kœstlin veut absolument que j'aie voulu sous-entendre toute autre chose, et prétend que mon imagination m'a soufflé une odieuse et basse calomnie. Aussi me lance-t-il cette apostrophe : « Un jour que Lemming le rimailleur s'était permis semblable allusion à une autre maladie de Luther (une attaque de dysenterie), Luther, parlant en général de semblables plaisants, se contenta de dire : « Laissons ces gens en paix et ne nous vautrons pas avec eux dans la fange. » Pour moi, j'ignore en vérité dans quelle fange l'imagination de Kœstlin s'est égarée en interprétant mes paroles. »

Malgré l'échec subi par de maladroits ennemis, la guerre continua de plus belle, et de nouveaux lutteurs rentraient continuellement en lice ; mais comme ils refusaient d'expliquer les motifs de leur indignation et s'en tenaient aux généralités, Janssen crut inutile de leur répondre. J'ai retrouvé dans ses papiers, une liasse de lettres d'injures et de menaces dont je me garderais bien de faire usage, dans

Digitized by Google

l'intérêt de la paix. Longtemps le pacifique savant fut harcelé de pareils écrits. A l'époque du jubilé de Luther, il quitta Francfort pour ne pas servir de cible à d'ignobles insultes.

« L'animosité du public protestant contre moi », écrit-il à cette date, finit vraiment par devenir abominable. Le professeur Kolde, d'Erlangen (1), écrit qu'en général je n'ai pas eu d'autre but que de flétrir notre moderne civilisation, uniquement parce qu'elle a pour base l'anti-christianisme et les principes révolutionnaires et qu'elle contredit l'ordre social et l'ordre moral. A l'entendre, je rends Luther responsable de la *Nana* de Zola, le plus ignoble roman qui ait jamais été écrit. Que faut-il faire? Les journaux d'ici commencent aussi à fulminer contre moi. A Orsoy, on s'est battu au cabaret au sujet de mon livre. Plusieurs prétendent que c'est l'œuvre du démon, ou bien du dernier des misérables. D'autres ne veulent pas laisser passer de semblables outrages et l'on en vient aux mains ! « Janssen répondit aussi peu à M. Kolde qu'à ce « théologien pratique » qui écrivait dans un long réquisitoire contre lui : « Les excès de langage de Luther me portaient autrefois sur les nerfs; mais quand je m'interroge maintenant, après avoir lu le livre du cher professeur de Francfort, je m'aperçois que je pense tout autrement; si le démon a pu persuader un tel savant de la vérité du Papisme et lui dicter son livre, certes les invectives de Luther ne sont pas assez fortes pour flétrir un pareil écrit. »

Des docteurs universitaires émettaient des appréciations toutes semblables. « L'ouvrage de Janssen, dit Hans Delbrück dans l'*Annuaire prussien* (2), n'est qu'un vaste tissu de mensonges. Or, mentir, c'est l'art par excellence du prince des ténèbres; il sait prendre la forme de la vérité et trouve son plus doux triomphe dans la calomnie. » Delbrück s'emporte en parlant « des fausses monnaies couvertes de vert de gris que Janssen présente à son lecteur ». Le portrait de

(1) *Theologische Literaturzeitung*, Leipsick, 1882.
(2) T. LIII, p. 529 et suiv.

Digitized by Google

Hutten l'indigne à un tel point qu'il en vient à demander si personne ne se sent dans les dispositions de Hutten, le jour où il coupa les oreilles à deux religieux dominicains.

Tout aussi gracieuses sont les épithètes par lesquelles certaines gens, qui n'appartenaient pas tous à l'Eglise Evangélique, soulageaient leur cœur en parlant des « regards sinistres et vengeurs de l'ultramontain perfide », de son livre, « écume du jésuitisme le plus abject » ; du « tueur de dragons ultramontains », du « crétin de la science » ; de la « brute rusée des jésuites, etc. »

Au milieu de tant d'injures, Janssen conservait une gaîté, une sérénité d'âme dont ceux qui ne l'ont pas vu de près à ce moment de sa vie peuvent à peine se faire une idée. Il fit un recueil de ces singuliers articles de critique (en 1886, ils se montaient déjà à près de cent), et sur l'enveloppe qui les renfermait écrivit ces paroles de Lichtenberg : « Quiconque injurie a déjà perdu son procès. » Un luthérien allemand établi à New-York, M. Guillaume Fronmann, en vint à partager cette manière de voir. Cet honnête homme fut tellement dégoûté « des basses et vulgaires attaques » dont l'ouvrage de Janssen était l'objet, qu'il voulut l'étudier à fond ; troublé dans sa croyance par cette lecture, il fonda un prix de 5,000 dollars pour la meilleure réfutation de l'*Histoire du peuple allemand*, mais personne ne s'est encore présenté au concours.

Le seul résultat de cette campagne, entreprise avec plus de zèle que d'intelligence, fut la diffusion toujours plus extraordinaire du livre. 25,000 exemplaires du premier volume avaient été vendus, ainsi que 19,000 et 16,000 exemplaires des deux *Réponses à mes critiques*. Si l'on félicitait Janssen d'un si prodigieux succès, on eût pu le féliciter bien davantage du parti qu'il en tirait. Ses critiques ne se sont certainement jamais doutés qu'ils soutenaient indirectement, par leurs injures, les pauvres paroisses catholiques disséminées dans les pays protestants.

L'animosité passionnée dont l'*Histoire du peuple allemand* était l'objet fut très sévèrement jugée par les protestants éclairés. « La critique protestante, écrivait le philo-

Digitized by Google

logue Bonitz, vient de se fourvoyer tristement. On ne se serait pas attendu de sa part à si peu de solidité, à tant d'invectives et de violence. »

Encore moins eût-on pu croire possible, à la fin du dix-neuvième siècle, qu'un savant dont le patriotisme était depuis si longtemps connu, pût être soupçonné de haïr l'Empire; cependant c'est ce qui eut lieu plus d'une fois. Le Dr Georges Winter, entre autres, dénonça Janssen à mainte reprise comme l'ennemi acharné de l'Empire restauré. « Janssen, écrivait-il, est allé jusqu'à dire qu'il ne défendrait et ne servirait jamais un empire que ne dirigeraient point les princes de la maison de Habsbourg. » Le dénonciateur n'oubliait qu'une chose, c'est de fournir la preuve d'une si étrange accusation. Mais ce qu'il y eut de plus incroyable dans tout cela, c'est la guerre faite sous prétexte politique aux lecteurs et admirateurs de l'historien de Francfort. A Augsbourg, une intelligente commission scolaire reprocha à un professeur nommé Krug d'avoir hautement exprimé son respect pour Windhorst et Mallinckrodt et d'avoir parlé avec admiration de l'*Histoire du peuple allemand*. Messieurs les inspecteurs en prirent occasion d'exprimer des doutes sur « le patriotisme » de Krug, et rayèrent son nom de la liste des professeurs dont la position et le traitement devaient être peu de temps après fixés par l'Etat.

Janssen, dénoncé en Allemagne par certains critiques protestants comme « ennemi de l'Empire », était, à la même date, attaqué en France pour l'excès de son « chauvinisme »; une feuille française alla même jusqu'à accuser l'inoffensif savant d'avoir été l'un des principaux instigateurs de la guerre franco-allemande.

En réalité, il n'était ni l'ennemi de l'Empire allemand ni chauviniste exalté. Il aimait ardemment son pays. La gloire, la vraie grandeur de la patrie lui étaient chères plus qu'à personne. Dès sa première jeunesse, il s'était enthousiasmé pour les chants patriotiques de Kœrner et pour la guerre d'affranchissement. Son premier livre sur Wibald respire le plus sincère patriotisme; on en peut dire

Digitized by Google

autant de ses autres ouvrages, mais surtout de son *Histoire du peuple allemand.* Dissimuler la vérité historique dans l'intérêt de n'importe quel parti, comme l'ont tenté, dans les soixante dernières années, certains architectes historiques bien connus, eût été à ses yeux un crime irrémissible. Il concevait d'une manière trop élevée la mission de l'historien pour s'être jamais proposé de servir une autre cause que celle de la vérité. Mais il était allemand de cœur, et comme tel il aimait avec prédilection ces grands siècles du moyen âge où notre pays était à la tête de la Chrétienté, où nul souverain de Danemark ne montait sur le trône sans la permission de la vieille cité de Lubeck!

Jamais il ne fut politicien. « Il faut aller à Dieu par la route de la charité », avait-il coutume de dire, « le chemin de la politique y mène trop lentement. » Mais toujours il fut Allemand de cœur et d'esprit. Aux moments les plus sombres, il ne perdit jamais l'espoir de voir l'Allemagne recouvrer ce qu'elle avait perdu : un empire et un empereur. C'est dans cette confiance qu'il écrivait, en 1861 : « Notre peuple ne cherche pas à réveiller une sourde hostilité religieuse ; il veut la paix de toutes les confessions ; il veut cultiver loyalement, de concert avec l'Eglise, le rameau resté vert dans les diverses branches du Christianisme sur une immortelle racine. » Jamais il ne partagea la violente antipathie de son maître et ami Bœhmer pour les Allemands du nord. En 1864, il s'efforçait de lui faire partager la satisfaction que lui causait la bonne tournure que semblaient prendre les affaires religieuses en Prusse. Bœhmer lui reprochait de voir « rose ». Mais le noble caractère du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et les assurances réitérées de son successeur, quant au maintien de nos libertés religieuses, fortifiaient ses espérances. On n'aura donc pas de peine à comprendre combien amère fut sa déception lors de la guerre déclarée par Bismark à l'Eglise. « J'ai vu de mes yeux », écrivait-il pendant l'été de 1882, « comment une majorité de trente millions peut opprimer une minorité de quinze millions. Voilà dix ans que j'assiste à ce spectacle, et j'en suis profondément

Digitized by Google

attristé; mais cela ne m'a pas aigri. Je ne pense pas non plus que la crise actuelle puisse avoir une action quelconque sur mes idées et mes opinions, car, Dieu merci, je crois encore fermement, avec la minorité outragée, au Sauveur et Rédempteur du monde, et j'ai gravé dans l'âme le divin précepte qu'il nous a légué. » Mais tout en déplorant le Culturkampf, il conserva, même en ces temps de lutte passionnée, le calme et l'impartialité de l'historien. Au plus fort de la mêlée, il écrivait, à propos de Frédéric-Guillaume IV : « C'est avec regret qu'on se sépare du noble souverain qui envisageait le monde et la vie à un point de vue si chrétien et détestait tout faux libéralisme. Il savait bien que ce faux libéralisme est cause du mouvement radical et socialiste qui nous entraîne, et menace de ravir à l'ordre social le sol sur lequel il s'appuie ; il comprenait le mal que font les faux libéraux en rejetant toute révélation et jusqu'à l'idée d'un Dieu personnel et vivant. Aussi regardait-il comme le premier de ses devoirs d'homme, de prince et de chrétien, de résister à ce mouvement, n'apercevant point de différence essentielle entre libéraux et radicaux, et regardant l'union possible des uns et des autres comme le plus grand péril du monde civilisé. L'histoire de notre temps dira s'il a eu raison » (1).

Si l'on s'est mépris sur le patriotisme du grand historien, on s'est trompé bien davantage sur les sentiments dont son cœur était animé pour ses frères séparés. On a été jusqu'à l'accuser de n'avoir composé son ouvrage que pour frapper le Protestantisme en plein cœur; on a dit et répété qu'il haïssait les protestants d'une haine profonde, sans se douter que des sentiments de ce genre étaient absolument incompatibles avec sa bienveillante et affectueuse nature. « En écrivant l'histoire d'Allemagne, disait-il en 1882, j'étais exempt, comme je le suis encore, de toute amertume confessionnelle, de toute animosité de parti. Quiconque est au courant de la littérature protestante moderne relative à la réforme, sait combien d'écrivains, sans aucun

(1) *Zeit und Lebensbilder*, p. 508.

Digitized by Google

égard pour nos convictions, ont directement attaqué, défiguré ou même outragé, non seulement la doctrine de l'Eglise, mais encore tout ce qui est cher et précieux au cœur catholique. Ennemi déclaré de tels procédés, j'ai mis le plus grand soin à éviter tout jugement personnel, toute expression susceptible de blesser les Protestants. Je me suis même abstenu, en parlant des réformateurs et de leurs doctrines, de dire jamais mon sentiment; je me suis contenté de les montrer tels qu'ils se sont peints eux-mêmes dans leurs écrits, tels que nous les révèlent les témoignages irrécusables de leurs partisans. Je ne blâme aucun de ceux qui, sous l'influence de l'éducation qu'ils ont reçue, du milieu où ils ont été élevés, regardent encore les fondateurs du Protestantisme comme de bienfaisants génies dont il faut bénir l'influence. Mais comme historien, j'ai le droit, j'ai le devoir de m'assurer, à l'aide de documents indiscutables, s'ils méritent réellement cette estime et s'ils peuvent être considérés comme les apôtres et les propagateurs du royaume de Dieu sur la terre. » Et à un autre endroit des *Réponses à mes critiques*, il ajoute : « J'en reste toujours à ce que j'ai dit en 1861 : Nous ne voulons en aucune manière réveiller les funestes querelles religieuses des siècles passés. Tout notre but, c'est de cultiver loyalement avec l'Eglise le rameau resté vert dans les différentes branches du Christianisme sur une immortelle tige. C'est de toute mon âme que j'invite les Eglises séparées à combattre vaillamment avec nous, toutes les fois qu'une entente cordiale peut se faire entre nous contre l'incrédulité et le matérialisme, ces deux dangereux ennemis de toute religion. » Un article violent, publié dans la *Neue freie Presse* de Vienne contre le projet de loi scolaire Zedlitz montre combien Janssen gênait « ces ennemis de toute religion ». L'article signalait le péril auquel seraient exposées la paix et la concorde des intelligences, « si des jeunes gens élevés dans l'esprit de Janssen sortaient des établissements publics où la religion forme la base de l'enseignement ».

Qu'une telle perspective fût affreuse pour les lecteurs de la *Neue freie Presse*, ces ennemis déclarés de tout Christia-

Digitized by Google

nisme, on le conçoit aisément; mais ce qui est moins compréhensible, c'est que beaucoup de bons esprits méconnaissent encore aujourd'hui un homme du caractère de Janssen et fassent cause commune avec leurs pires ennemis dès qu'il s'agit de le combattre. Heureusement il s'est trouvé des protestants éclairés qui n'ont pas craint de lui rendre pleine justice. Le moment n'est pas venu de publier la correspondance de notre historien avec ces hommes aux vues larges et équitables. Cependant, dès maintenant, nous nous proposons de publier une série de lettres empruntées à ce dossier, d'un si haut intérêt.

Un théologien évangélique fit paraître en 1890 une brochure intitulée : « Un mot pacifique au milieu de la lutte confessionnelle de notre temps. » On y lisait : « L'Eglise est une; même dans la scission, elle reste indivisible; non, Evangéliques et Catholiques ne sont pas irrévocablement séparés. Nous sommes tous chrétiens, et renoncer à l'espérance de la fusion serait renier le Christ. Les yeux fixés sur le salut que nous attendons tous de lui, nous ne voyons dans la haine des membres des deux Eglises les uns contre les autres, qu'un assentiment plus ou moins conscient donné sans réflexion à ceux qui nient en général toute révélation. Ces chrétiens abusés ne feraient-ils pas mieux de se joindre à l'Eglise sœur pour repousser de communs adversaires ? A celui qui rejette toute croyance positive et par conséquent toute Eglise, il est facile de prendre son parti de nos démêlés. Que disent les ennemis ? A merveille ! Qu'ils se cassent mutuellement la tête, nous emporterons le butin. » L'auteur de cette brochure, dictée par la plus noble tolérance, terminait en traitant la question sociale dans l'esprit de l'empereur Guillaume II, et à qui devons-nous sa publication ? A Janssen. J'ai sous les yeux les lettres échangées à cette occasion entre le prêtre et le protestant, touchants témoignages des efforts tentés par l'historien catholique pour faire « la paix confessionnelle » sur le terrain social, et pour « cultiver loyalement tout ce qui, dans les diverses branches du Christianisme, fleurit encore sur un sol immortel ».

Ceux qui ont vécu dans son intimité et l'ont vu à l'œuvre

Digitized by Google

savent le tact délicat qu'il apportait dans ses relations avec les Protestants. Pendant de longues années, il a professé l'histoire au gymnase de Francfort, et durant quelque temps il a remplacé auprès des élèves protestants un collègue malade. Personne n'a jamais entendu tomber de ses lèvres une parole blessante. Tout récemment encore de jeunes protestants me parlaient avec enthousiasme de ses leçons. Les Frankfortois avaient coutume de sourire lorsqu'on leur parlait de l'intolérance, du fanatisme de Janssen. C'est qu'ils savaient bien que, sous le rapport religieux, sa nature était essentiellement pacifique et bienveillante et qu'il entretenait les rapports les plus affectueux avec un grand nombre de protestants. Surtout il était intimement uni de sentiments à ces nobles chrétiens que rapprochait de lui un commun amour pour Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du monde. Sa correspondance avec eux témoigne de son exquise bonté et de son tact délicat. Un trait suffit à nous montrer de quel « fiel » son cœur de prêtre était rempli pour les réformateurs du XVI^e^ siècle. Il lui arriva plus d'une fois de recommander à de nouveaux convertis de « prier pour l'âme de Luther ». Les lignes suivantes, adressées le 22 juillet 1871 à M^me^ de Stein, en diront plus que toutes nos paroles : « Si le symbole extérieur nous sépare, une intime entente nous unit d'un indissoluble lien, et ce lien c'est la confiance la plus tendre en Celui qui nous a apporté le salut et duquel seul nous pouvons l'attendre. De nos jours, des signes plus évidents que nous n'en avons vu paraître depuis des siècles semblent, si je les interprète bien, nous parler d'union, et c'est chez moi une sorte d'article de foi que, dans la grande lutte intérieure et extérieure que nous soutenons contre le flot montant de l'incrédulité et le défaut d'autorité et de principe en matière de religion, tous ceux-là se trouveront un jour rapprochés qui glorifient Dieu, tiennent leur cœur ouvert à la bonne volonté et sont persuadés que l'autorité seule peut nous donner la vraie liberté. C'est dans cet esprit que nous devons prier tous ensemble, et aussi pour que Dieu envoie à son Eglise des hommes capables de lutter contre l'esprit antichrétien de

Digitized by Google

notre temps, contre le paganisme moderne, qui cherche à effacer le caractère chrétien de toutes nos institutions publiques partout où ce caractère subsiste encore, et veut à tout prix arracher du cœur du pauvre peuple toute foi positive et vivante. »

Janssen est resté jusqu'à sa mort fidèle à cette manière de penser. Félicitons-nous que des hommes placés sous beaucoup de rapports à un tout autre point de vue aient su rendre une éclatante justice à ses intentions loyales. Otto Kannegiesser écrivait après sa mort : « L'unité et la liberté de la patrie, la restauration de son ancienne puissance et grandeur, après des siècles de profonde humiliation et d'une détresse sans exemple dans l'histoire des peuples européens, tel est le grand but que Janssen a constamment eu devant les yeux en écrivant son grand ouvrage » (1). Mais, disons-le bien haut, ce qu'il a désiré avec non moins d'ardeur, c'est de frayer la voie, par ses travaux historiques à un rapprochement entre les Catholiques et les Protestants. « Dieu m'est témoin, écrivait-il au professeur Paulsen à l'époque où il était en butte aux plus violentes attaques (2), que je n'ai pas voulu, comme tant de mes critiques m'en accusent, fomenter la haine ou la discorde, ni blesser en quoi que ce soit des convictions opposées aux miennes. *Vitam impendere vero*, vouer ma vie à la vérité, voilà quel fut toujours mon but. Mon pays et les peuples qui l'habitent, catholiques et protestants, me sont plus chers que je ne sais dire. Dans la révolution du XVI^e^ siècle, je ne vois pas, comme le prétend M. Bauer, l'œuvre de Satan, mais bien un châtiment de Dieu, ainsi que je l'ai dit dans ma *Réponse à mes critiques*. Il me semble que les Protestants doivent être du même avis que moi, et j'espère que, de concert avec les Catholiques, ils voudront travailler de tout leur cœur à apaiser la justice de Dieu. »

PASTOR.

(1) *Berliner Tagblatt*, 11 janvier 1892.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

UN PRÊTRE ARTISTE [1]

L'ABBÉ GUÉTAL

(Suite)

XI

Jamais année, dans toute la carrière artistique de l'abbé Guétal, ne se présenta avec d'aussi belles espérances que l'année 1889. L'artiste semblait prêt pour le succès définitif. Les critiques les plus difficiles convenaient que ses études étaient aussi parfaites d'exécution que délicates de sentiment; face à face avec la nature, il était vraiment maître du métier comme de l'art. Si la composition d'atelier restait toujours en retard sur l'étude, il avait, là aussi, considérablement progressé; il s'en était fallu de peu, comme nous l'avons vu, que le jury du Salon précédent ne lui décernât cette seconde médaille qui classe un artiste parmi les maîtres. Son succès à Grenoble avait nettement tourné à la vogue ; comme par le passé, l'admiration de ses compatriotes devançait les jugements de la capitale. L'Académie delphinale se faisait l'écho de l'opinion publique, quand, dès le mois de février 1889, sans attendre la consécration

(1) Voir le n° de mai et les précédents.

Digitized by Google

dernière du jury parisien, elle élisait Guétal comme membre titulaire (1). Tout le monde autour de lui croyait qu'il n'avait plus qu'un effort à faire pour parvenir au but suprême de son ambition, du moins en matière de récompense. Au surplus, les circonstances paraissaient exceptionnellement favorables. C'était l'année du centenaire de la Révolution française; une Exposition universelle, s'ouvrant parallèlement au Salon annuel, allait fournir aux artistes une nouvelle chance de succès. L'abbé Guétal, stimulé par l'approche du but et conscient de la force acquise, allait prendre tout son élan pour essayer de franchir heureusement une année qui lui apparaissait comme l'année critique. Ses admirateurs avaient beau lui prédire la seconde médaille à l'une ou à l'autre des deux expositions, comme il n'était pas d'humeur à s'endormir sur la foi des prophéties flatteuses, il s'appliqua à préparer son Salon, comme si c'eût été la seule exposition de l'année. Et puis — pourquoi ne pas en convenir ? — à cette date, il croyait qu'il y allait de son honneur d'artiste à suivre, comme on dit, la filière, à être médaillé pour une œuvre nouvelle plutôt que pour une œuvre déjà exposée, par le jury ordinaire plutôt que par un jury exceptionnel.

Vers la fin de janvier 1889, il avait assez avancé déjà ses deux tableaux pour pouvoir les décrire, dans une lettre à un ami, avec une parfaite précision: « Ce que je fais pour mon Salon? Voici: *primo*, Vouillant au-dessus du Petit-Désert; dans le fond, la plaine et le Casque de Néron, comme suit: le massif de la Chartreuse et la plaine dans la lumière dorée du soir; au second plan, le grand rocher de l'Echo au-dessus du Petit-Désert; un premier plan dans l'ombre, séparé de la ligne des bois par une prairie fortement éclairée. — Le second est de même dimension, $2^{m},60$ sur $1^{m},47$, et le motif, cette jolie petite rivière de la Sédelle, à Crozant, où nous avons passé de si bonnes heures, mon ami Hareux et moi, aux dernières vacances.

(1) Il fut présenté par MM. l'abbé Ginon, Marcel Reymond, Paul Fournier et Chaper.

Digitized by Google

A gauche, une grande côte avec des roches et des bruyères fleuries; au centre, un groupe d'arbres maladifs; au premier plan, la rivière qui circule à travers de gros blocs de granit » (1). Ces descriptions, si nettes déjà, étaient complétées par deux croquis à la plume, légers et fins comme tous les croquis de Guétal, mais surtout serrés et précis comme les miniatures de tableaux fortement composés et dessinés. Cette lettre nous permet donc de constater que ses mesures avaient été bien prises pour ne présenter au jury que des œuvres mûries et élaborées à loisir; il lui restait près de trois mois pour les détails de la peinture. Avec les tableaux de 1889, nous sommes loin de l'improvisation de l'*Eychauda*.

Il est vrai que sa santé n'était plus la même. L'action bienfaisante des eaux de Néris avait été vite compromise par l'excès du travail ; la même lettre signale un retour offensif des rhumatismes, dont il ne se plaindrait pas, s'il ne menaçait si cruellement l'œuvre entreprise : « Je vous lâche, mon cher Milliat, j'ai trop mal au bras ; sans plaisanterie, je souffre le martyre et je vous assure qu'il me faut un courage énorme pour travailler. Affreux rhumatismes, affreuse névralgie ! Réellement cela empêche de pouvoir donner tout ce qu'on serait capable de faire si l'on était en meilleur état. » Mais Guétal apprenait à faire bon ménage avec la souffrance physique ; il fallait qu'elle fût bien aiguë pour le contraindre à lâcher le pinceau. Ses confrères admiraient déjà l'empire que cette âme vigoureuse prenait sur un corps tourmenté par la maladie, et les intimes pouvaient assister, d'une semaine à l'autre, au progrès que le tableau avait fait entre deux crises. Il n'est pas indifférent de savoir que celui des tableaux de Guétal qui peut passer pour son chef-d'œuvre a été le prix d'une lutte souvent héroïque contre la souffrance.

En disant le chef-d'œuvre, ce n'est pas à *Un petit vallon dans la Creuse* que je songe. Assurément, soit par l'harmonie de l'ensemble, soit par le fini du détail, l'œuvre était

(1) Lettre à M. l'abbé Milliat, 23 janvier 1889.

Digitized by Google

faite pour soutenir dignement la réputation de l'artiste; de l'aveu de tous, c'est un de ses meilleurs tableaux, mais il ne peut, dans l'œuvre totale, prétendre à la première place. Non pas qu'il manifeste la moindre défaillance chez le poète, pas plus que chez le peintre. Nous savons que Guétal aimait cette calme nature de la Creuse qui le reposait si doucement des fortes émotions de l'Alpe. Aux vacances précédentes, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il l'avait étudiée, en compagnie de M. Hareux, pendant de longues séances et avec un plaisir dont l'amitié n'était pas la seule cause; il est visible, aux études qu'il en rapporta, qu'il avait réussi à en exprimer l'âme. Son émotion première s'est à peine refroidie en passant à la grande toile ; si je ne m'abuse, c'est même, à ce point de vue, une des œuvres de Guétal où la distance de la composition d'atelier à l'étude sur nature est le plus diminuée. Si donc *Un petit vallon dans la Creuse* ne compte pas parmi les trois ou quatre toiles de Guétal qui se disputent le premier rang, cela ne tient à aucune imperfection, soit dans l'exécution matérielle, soit dans l'expression poétique ; c'est, semble-t-il, la faute du sujet dont la poésie tempérée et délicate ne peut rivaliser, pour l'effet, avec la saisissante poésie des sites alpestres.

Le massif de la Chartreuse lui fournissait un motif infiniment plus riche, c'est évident, et aussi plus intimement connu. De toutes les belles montagnes qui entourent Grenoble, il n'en est pas qui aient exercé sur son âme d'artiste une plus constante et plus irrésistible attraction. C'était pour lui le spectacle préféré, celui qu'il contemplait si volontiers de la fenêtre de son atelier et que son regard cherchait encore dès qu'il errait dans la campagne. Il l'aimait, comme on aime tout ce qui, aux heures de tristesse ou de fatigue, relève la pensée, ranime le courage et ravit l'imagination. Quels cris d'admiration les montagnes de la Chartreuse lui arrachaient à certains moments, surtout en automne, quand elles se doraient de la lumière du soir! Aussi s'exerçait-il depuis plus de vingt ans à reproduire, dans le détail ou dans l'ensemble, le grandiose

Digitized by Google

spectacle qui le fascinait. Il l'avait attaqué de la plaine du Drac (1) et des hauteurs de la Tour-Sans-Venin (2); mais quoiqu'il eût abouti à des œuvres fort estimables, il sentait qu'il ne s'était pas encore rendu maître de son paysage. Le rêve qu'il portait en lui-même n'avait pas pris corps dans une œuvre définitive. Que de fois ne lui a-t-on pas entendu dire : « Il y a là un beau tableau à faire, et, si Dieu me prête vie, je le ferai ! »

Aux vacances de 1888, il estima que le moment était venu de tenter la difficile entreprise. L'essentiel était d'abord de bien choisir son point de vue. Il est assez probable qu'il n'avait plus d'hésitation là-dessus ; après avoir si longtemps scruté du regard les montagnes de la Chartreuse dans tous les sens, d'en bas et d'en haut, il savait sans doute où se trouvait le plus heureux observatoire au point de vue pittoresque (3). Quoi qu'il en soit, il installa son chevalet dans le bois des Vouillants, au-dessus des Balmes de Fontaine. En peinture, comme dans les autres arts, il y a des choix qui ne sont pas seulement des bonnes fortunes, mais de véritables traits de génie ; c'en était un, et si l'on convient assez généralement qu'un des plus incontestables mérites de Guétal fut l'habileté à s'orienter devant un paysage, je crois que ce mérite éclata surtout en cette circonstance. Il s'était placé assez loin et assez haut pour embrasser d'ensemble un panorama immense, présentant au regard les cimes les plus caractéristiques du massif de la Chartreuse, encadrées par la majestueuse ligne des Alpes, et si heureusement disposé que, pour se convertir en tableau, il n'avait qu'à se réduire sur la toile, sans que l'artiste eût à recourir à aucun artifice. Il est permis de douter que, pour exprimer la grande poésie qui plane sur le panorama de la Chartreuse, un peintre puisse mieux choisir le lieu et le moment. J'ai déjà signalé, au compte

(1) N° 98 du Catalogue.
(2) N° 179 du Catalogue.
(3) Dès l'automne de 1880, il avait travaillé dans les Vouillants et en avait rapporté une intéressante vue de la chaine de Belledonne (n° 73 du Catalogue).

Digitized by Google

de l'année 1888, les études que Guétal exécuta dans les Vouillants et dont l'une, au moins, figure parmi les plus brillantes qu'il ait jamais faites (1). Il faut ajouter que, dans ce travail préparatoire, il eut la bonne fortune de recevoir de M. Hareux un nouveau conseil qui devait influer de la plus heureuse façon sur la composition du tableau projeté. Jusque-là, l'abbé Guétal s'en était trop souvent tenu à la reproduction d'une étude unique, plus ou moins poussée suivant le nombre des séances qu'il avait pu lui consacrer; cette étude étant forcément de dimension très restreinte, il en résultait parfois que le tableau finissait par ressembler à une amplification où la pensée générale se délaie, faute de détails significatifs. Pour employer un terme à la mode, l'œuvre n'était pas assez documentée. Sur le conseil de son ami, Guétal s'attacha à faire des études distinctes, l'une pour bien fixer, en une vue d'ensemble, l'effet à produire, les autres pour amasser des matériaux précis sur les parties essentielles de son paysage. On conçoit que de la juxtaposition de ces éléments sur la toile devait sortir une œuvre particulièrement substantielle et pleine. Ce sera un des mérites du *Massif de la Grande-Chartreuse*, comme de la plupart des tableaux suivants, mais particulièrement sensible ici, où le pinceau avait un espace énorme à reproduire.

Jamais Guétal n'avait mieux préparé un tableau ; jamais aussi, semble-t-il, il n'atteignit à un tel degré de perfection. Il est à peine nécessaire d'insister sur la fidélité de la représentation; quiconque connaît le panorama qui se déroule, en automne, des hauteurs de Vouillant dans la direction du nord, depuis le Casque de Néron et le Mont-Rachais jusqu'aux Alpes de Savoie, baignées dans les claires vapeurs du soir, retrouve là exactement ce qu'il a vu : une série presque indéfinie de plans montagneux s'étageant, bien à leur place et avec leur physionomie si caractéristique, au-dessus de la plaine tranquille, quelque chose comme un voyage féerique, exécuté de cime en cime au vol du regard.

(1) N° 302 du Catalogue.

Digitized by Google

C'est bien à cette toile surtout que peut s'appliquer l'observation si juste, même dans sa généralité, qu'a faite M. Hareux sur la conscience artistique de Guétal : « On pourrait, dit-il, en emportant ses toiles dans le pays où elles ont été peintes, retrouver la place exacte où cet artiste consciencieux s'est assis pour travailler, tellement chaque détail a été scrupuleusement observé » (1).

La vérité matérielle est si saillante ici, que M. Paul Mantz en a fait un éloge chaleureux, quelque peu compromettant même pour les autres qualités artistiques du tableau : « Le dauphinois M. Guétal, écrit-il, est l'homme de la montagne, et il la connaît bien. Dans le *Massif de la Grande-Chartreuse*, où le talent du peintre se combine avec la science du topographe, l'artiste est aussi attentif au jeu de la lumière qu'à la construction, on dirait volontiers à l'architecture des roches. Il y a dans ce tableau sévère un sentiment passionné pour les formes exactes. N'est-ce pas rendre hommage à la nature que de dire avec cette conviction le ferme dessin du squelette intérieur qui est la raison d'être des surfaces ? » (2). Que le peintre, dans cette toile, ait poussé jusqu'à la passion la recherche de la vérité, et cela par principe et même par habitude, on ne peut en disconvenir; mais il est juste d'ajouter que la vérité était singulièrement belle, que cette vérité se confondait pour lui avec la beauté alpestre, qu'il l'a profondément sentie, et que son œuvre, en définitive, est aussi émue que véridique. Il ne faudrait pas que l'épithète de sévère donnée à ce tableau par un critique difficile fît illusion sur ses réelles qualités de coloris. Sans doute, les teintes sont moins chaudes et moins éclatantes dans le tableau que dans les études préparatoires; mais si la tonalité générale a été légèrement abaissée dans l'atelier, elle est restée admirablement juste, nuancée et harmonieuse. Qu'on observe la perspective aérienne, qui était d'importance capitale dans cette vue panoramique et que Guétal a

(1) *Revue des Alpes*, 30 avril 1892.
(2) *Salon de 1889*, p. 63-4; Paris, Baschet.

Digitized by Google

saisie avec une merveilleuse prestesse, on reconnaîtra qu'il y est arrivé autant, au moins, par l'atténuation progressive de la couleur que par la diminution graduelle des dimensions. On pourrait même soutenir sans paradoxe que, dans ce tableau, le coloriste est aussi remarquable que le dessinateur. S'il n'y a pas mis l'éclat de ses études, c'est par calcul; il a subordonné le ton général au sentiment qu'il voulait exprimer, celui de la calme et sereine majesté de la beauté alpestre. Et combien cette transposition est habile! Rien de dur, rien de heurté dans ces masses calcaires de la Chartreuse comme dans la chaîne granitique de Belledonne; et cette constante harmonie ne provient pas seulement de la justesse absolue des mises en place ou de l'enveloppe lumineuse, si douce et si légère, mais encore de l'exacte observation des valeurs. Et comme tous ces moyens, dessin, lumière et couleur, concourent à l'unité d'impression! Sans qu'il y ait aucune recherche de style, aucune déclamation, aucun éclat factice, on se sent profondément saisi par la grandiose solennité des Alpes qui se reflète avec une réelle puissance dans cette toile, où la prodigieuse muraille de granit qui en fait le fond semble si bien s'étendre à l'infini et où les cimes du massif se dressent si fortement et si aisément sur leurs larges assises, dans un ciel inondé d'air et de lumière, à l'époque où, dans la plaine, la vie commence à s'alanguir.

De toute façon, c'est une œuvre magistrale et qui méritait d'attirer l'attention des maîtres de la critique d'art. M. Albert Wolff disait sans ambages que « le *Massif de la Grande-Chartreuse* est tout à fait un beau paysage » (1). De son côté, M. George Lafenestre lui a décerné cet éloge, si flatteur sous sa plume : « Le paysage alpestre de M. Guétal, chauffé par le soleil couchant, *le Massif de la Grande-Chartreuse vu des Vouillants*, est bien près d'être un chef-d'œuvre, autant par la vigueur continue de l'exécution que par la majesté simple de la mise en scène » (2). On peut

(1) *Figaro-Salon*, 1889, p. 66.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1889.

Digitized by Google

même se demander ce qui lui manque pour être compté parmi les œuvres de tout premier ordre du paysage contemporain; en tout cas, beaucoup le regardent comme le chef-d'œuvre de Guétal, et il est permis de regretter qu'on ne lui ait pas fait l'honneur de le placer au Luxembourg. Il le fallait dans un musée national pour y représenter le genre du paysage alpestre, en même temps qu'un de ses premiers maîtres.

L'abbé Guétal désirait ardemment la seconde médaille. Dès le mois de janvier, il écrivait à propos de ses deux tableaux du Salon : « Est-ce la seconde?... Je n'en sais rien; je me sens inapte à toute déception; mais si elle vient, j'en serai bien content, car j'en finirai avec ces toiles monumentales qui me rendent malade et ne rendent rien ni pour l'art ni pour la bourse » (1). Comme il savait bien qu'il faudrait l'enlever de haute lutte, il s'était acharné à son travail, en dépit de la maladie. L'œuvre achevée, et surtout après une visite au Salon où il avait recueilli les appréciations des maîtres, il se prit à espérer avec l'ardeur nerveuse du travailleur à bout de force. « Je ne fais rien, écrivait-il en juin, je suis incapable d'aucun travail. J'attends avec impatience pour savoir si, oui ou non, j'aurai une seconde médaille cette année. Mercredi soir, je serai fixé sur mon sort » (2). Hélas! ce fut une déception cruelle. Il était convaincu que ses tableaux étaient bien supérieurs à ceux de l'année précédente, et évidemment il n'avait pas tort; cependant, au lieu des 17 voix recueillies en 1888, il n'en obtint que 12 (3). Heureusement, la vive peine qu'il en ressentit fut de courte durée. Il avait envoyé à l'Exposition universelle deux tableaux : le *Lac de l'Eychauda*, médaillé en 1886, et son *Effet de neige*, qui avait failli l'être au Salon précédent (4). Dans les premiers jours de juillet, le jury

(1) Lettre à M. l'abbé Milliat, 23 janvier 1889.

(2) Lettre à M. Fernand Blois.

(3) Il apprit quelque temps après que cet échec était dû à M. X. qui avait fait voter sa « coterie » contre lui (lettre à M. Fernand Blois, 7 juin 1890).

(4) Je crois savoir, sans pouvoir l'affirmer, que ce choix lui avait été conseillé par M. Meissonier.

Digitized by Google

présidé par M. Meissonier, lui décerna une seconde médaille pour l'*Effet de neige*, et, ce qui était particulièrement honorable, la 8e sur 112; dans l'instant même du vote, M. Meissonier lui apprenait l'heureuse nouvelle par une dépêche télégraphique (1).

La récompense tant désirée n'arrivait pas d'où il l'avait attendue; néanmoins, les circonstances qui l'accompagnaient le dédommagèrent suffisamment de son dernier mécompte. Sans parler de la flatteuse attention du président du jury, le rang obtenu dans la répartition des médailles et l'attribution de la sienne, précisément à une œuvre ballottée au Salon précédent, donnaient à son succès l'apparence d'une cause gagnée en appel. Les félicitations affluèrent de toute part, empressées et chaleureuses. Si Guétal fut flatté des témoignages de sympathique estime que lui adressaient quelques-uns des premiers maîtres de l'art français, il goûta surtout la joie exquise de constater que parmi ses confrères, les artistes grenoblois, son succès n'avait fait que des heureux. Sa qualité de prêtre donnait un relief spécial à la récompense (2); ce fut vraiment pour lui un triomphe, et des plus francs. Je n'étonnerai aucun de ceux qui ont vraiment connu Guétal, en affirmant que la gloire le trouva modeste. Heureux, certes, il l'était, mais surtout de l'honneur fait, en sa personne, au clergé, au Rondeau, à l'art dauphinois; en toute circonstance, dans l'intimité comme en public, il était plutôt gêné des compliments qui s'adressaient à sa personne et, avec une bonhomie charmante et une franche simplicité, il en reportait l'hommage aux causes qu'il servait.

La plus chère de ces causes, c'était l'honneur du sacerdoce. On se rappelle qu'une des plus pénibles épreuves de ses débuts avait été la crainte de sacrifier la vocation ecclé-

(1) Lettre à M. Ch. de Vergennes, 27 juillet 1889; — à M. Fernand Blois, 7 juin 1890.

(2) « L'auteur (du *Massif de la Grande-Chartreuse*) est prêtre, écrivait M. Wolff, il s'appelle l'abbé Guétal, et les artistes connaissent bien peu cette douce figure d'un prêtre, ému devant la nature » (*Figaro-Salon*, l. c.).

Digitized by Google

siastique à la vocation artistique, et même de paraître le faire. Assurément, depuis les encouragements officiels de Mgr Paulinier, sa conscience était bien tranquillisée; il avait même eu déjà la satisfaction de justifier, par le succès et la popularité croissante de son œuvre, la confiance et l'intérêt que lui témoignaient ses supérieurs. Ces premiers gages ne pouvaient lui suffire; prêtre engagé dans la carrière artistique, il avait l'ambition de ne pas rester à mi-chemin, d'arriver au rang des maîtres et de faire rayonner sur sa robe de prêtre toute la gloire que son art pouvait produire. Au moment de son succès définitif, ce fut sa joie intime; il eut, quelques jours après, celle d'apprendre, par un irrécusable témoignage, que son ambition sacerdotale avait été comprise et approuvée de l'autorité diocésaine.

Mgr Fava, qui aimait et appréciait l'abbé Guétal depuis longtemps, saisit l'occasion du dix-huitième anniversaire de sa consécration épiscopale pour comprendre le prêtre artiste dans une promotion de chanoines honoraires (1); le 23 juillet, il lui communiquait cette nomination par une lettre aussi élevée qu'affectueuse, dont je regrette la perte, mais dont le sens et presque les termes se retrouvent dans les lettres de l'abbé Guétal. Quelques jours plus tard, écrivant à son ami M. Henri Vincent, pour le remercier d'un article élogieux publié dans la *Patrie*, Guétal lui disait: « Au moment même où vous écriviez les choses aimables que vous m'avez envoyées, mon évêque me nommait chanoine honoraire par une lettre qui est le plus précieux encouragement qui me soit jamais arrivé. Il a voulu, me dit-il, me remercier des services rendus au Rondeau et me donner un témoignage public de son affection, afin que les prêtres de son diocèse sachent qu'il est content de ce que je fais et que, si dans la lutte artistique il m'est revenu quelque honneur, c'est non seulement à moi qu'il appartient, mais à tous mes confrères et à lui. On ne peut être

(1) M. Charles Demenjon, professeur de mathématiques, recevait la même distinction, juste récompense de 33 ans d'enseignement et de dévouement au Rondeau.

Digitized by Google

plus délicat, et c'est l'approbation officielle de mon travail. Dieu en soit loué, car cela m'aidera puissamment à faire tourner au bien une chose que je n'ai voulu faire que pour le bien. Voilà ma conscience rassurée, voilà la paix » (1). Aux félicitations, qui lui arrivaient de tous les points du diocèse, l'abbé Guétal répondait avec une édifiante modestie, et toujours avec la préoccupation exclusive de l'approbation donnée à la direction de sa vie sacerdotale. C'est ainsi qu'il écrivait à l'un de ses anciens confrères du Rondeau, M. l'abbé Bondat : « Ce camail est une chose tout à fait inattendue et bien peu méritée. Monseigneur est très bon; il me donne le plus grand encouragement que j'aie jamais reçu. Il m'aide à faire servir au bien une vocation que je n'ai pas vu sans inquiétude se greffer sur le sacerdoce et que j'ai toujours voulue entièrement à Dieu » (2). En cette année, qui était pour Guétal le vingt-cinquième anniversaire de sa vie artistique, toutes les autorités dont il dépendait, celles de la religion et de l'art, semblaient donc s'être entendues pour fêter ses noces d'argent, mais ses confidences attestent que le dernier mot fut à la religion. Prêtre avant d'être artiste, artiste pour être prêtre encore, c'est la distinction ecclésiastique qui lui apporta sa grande joie; s'il avait pu être fier, il l'eût été bien plus de son camail que de sa seconde médaille.

Les émotions du mois de juillet lui firent oublier les soins que réclamait sa santé. Au commencement de juin, il semblait décidé à partir pour Néris (3); à la fin de juillet, il déclarait qu'il aimerait mieux mourir que de préférer Néris à la montagne (4). Evidemment, comme après l'*Eychauda*, le succès n'avait fait qu'enflammer son ardeur et aiguillonner son courage. « Je pars dimanche pour la

(1) *Semaine religieuse de Grenoble*, 24 mars 1892.

(2) 27 juillet.

(3) Lettre à M. Fernand Blois : « Je commence à être très inquiet de mon état ; je me sens souffrant sans pouvoir définir mon mal, sans pouvoir donner à un médecin une indication utile ni en recevoir un remède qui agisse. Je vais aller aux eaux qui m'avaient déjà fait du bien. »

(4) Lettre à M. Ch. de Vergennes, 27 juillet.

Digitized by Google

Grave, écrit-il à M. Henri Vincent. Je m'installe à l'hôtel Juge, en face de ces beaux glaciers que nous aimons tant tous les deux, et je vais travailler avec acharnement. Oui, il faut faire bien pour l'honneur de Dieu et de la montagne. N'est-il pas vrai qu'elle nous a donné nos plus douces joies? Je l'aime vraiment et vous n'avez rien dit de trop là-dessus » (1). Ce fut une brillante campagne; il en rapporta une série d'études sur les environs de la Grave, et particulièrement sur les glaciers de la Meije (2), études d'une singulière vigueur, qui allaient entrer, l'année suivante, dans la composition d'une de ses œuvres les plus imposantes.

Mentionnons parmi les principaux tableaux de cette année : *les Bords du Drac* (3), une des vues les plus ravissantes que l'artiste nous ait laissées du Casque de Néron, entrevu dans une chaude lumière, au-dessus des eaux miroitantes du Drac, à travers de grands arbres d'une suprême élégance; et surtout *la Bérarde,* grand tableau commencé depuis de longs mois, et achevé en octobre pour l'Evêché de Grenoble. C'est vraiment une toile de premier ordre, une de celles qui montrent le mieux la puissance et la délicatesse du pinceau de Guétal, et par la surprenante solidité de construction, et par la légèreté de l'enveloppe aérienne. Le sentiment religieux qui se dégage de cette toile a inspiré à M. Ginon une belle page : « Comme elle fait bien, dit-il, cette petite église, adossée à une vieille maison couverte de lichen et de mousse, au pied d'un tertre qui les domine facilement, tant le moindre accident du sol dépasse là tout ce qui est fait de main d'homme ! Seule la ligne circulaire du chœur, avec les petits montants en maçonnerie qui reçoivent la cloche, distingue l'humble monument; il est aussi pauvre que l'habitation misérable qui a vieilli à ses côtés; on dirait un débris de rocher tombé d'un sommet voisin et perdu entre les deux gigantesques murailles qui l'encadrent. La conception même du tableau est si simple

(1) *Semaine religieuse de Grenoble*, l. c.
(2) C'est par erreur que le Catalogue les enregistre à l'année 1890.
(3) N° 343 du Catalogue.

Digitized by Google

qu'il semble qu'on n'aurait pas pu la présenter autrement, mais ces bonnes fortunes échoient à qui les mérite ; c'est de la poésie religieuse très pénétrante et très grandiose, que la pensée et la présence de Dieu rappelées ainsi dans une touchante intimité avec l'homme, là où celui-ci est si isolé, où sa faiblesse fait un si violent contraste avec les forces brutales de la nature, où il a tant besoin de se souvenir, dans sa petitesse, que le Créateur reste toujours un père! » (1).

C'est bien le tableau qui convenait au palais épiscopal de Grenoble, pour y perpétuer le souvenir d'un prêtre qui, par l'élévation autant que par la perfection de son art, avait tant honoré son diocèse.

XII

L'année triomphale de 1889 ne fait qu'inaugurer l'apogée artistique de Guétal, puisque, au lieu de déchoir de la gloire acquise ou même de s'y maintenir simplement, il ne cessera de l'accroître jusqu'à la fin de sa vie. Mais les jours de triomphe devaient avoir de cruels lendemains pour sa vie active. Sa santé, depuis longtemps ébranlée, subit, au commencement de 1890, une épreuve fatale. L'épidémie d'influenza, qui signala ce rigoureux hiver, atteignit le Rondeau vers la fin de décembre. Sa première visite fut pour celui que l'épuisement de ses forces semblait désigner pour première victime. Ce furent pour ses nombreux amis de terribles jours d'angoisse, surtout quand on vit avec quelle fureur l'impitoyable fléau avait terrassé un des plus solides tempéraments du séminaire. M. l'abbé Henri Boël, professeur de philosophie, succombait, le 16 janvier, dans la vigueur de ses 38 ans et le plein épanouissement de ses rares qualités de professeur et de prêtre.

Dans quelles conditions Guétal traversa l'épreuve, il va

(1) *L'abbé L. Guétal, Impressions et souvenirs,* p. 14

Digitized by Google

nous l'apprendre lui-même dans une lettre qui donne la vive sensation du danger couru. M. Fernand Blois était étonné de ne pas recevoir l'annonce de son arrivée à Paris : « Mon cher ami, lui répond-il le 12 avril, j'ai bien failli faire un voyage, mais ce n'était pas celui de Paris. Avant-hier, pour la première fois depuis trois mois et demi, j'ai touché à un pinceau. J'ai été très malade et à quelques heures de la mort. L'influenza d'abord, ensuite et comme conséquence, une broncho-pneumonie qui, comme je te l'ai dit, a fait de ma vie une question d'heures (1). A la suite de l'influenza, j'étais allé passer quelques jours dans une famille de mes amis, située sur les flancs du Casque de Néron, cette belle montagne que je vois si bien de mon atelier. J'y étais à peine installé qu'il a fallu me mettre au lit, et je suis demeuré un mois et demi sans pouvoir descendre. J'y ai été soigné d'une manière admirable. Pendant ce temps, l'abbé Henri Boël, malade au Rondeau, y mourait de la même maladie. C'était la dernière visite reçue avant mon départ, je ne l'ai plus revu ! Depuis ce temps, je traîne dans une maigreur et un état nerveux !... Cependant, ils paraissent céder depuis une dizaine de jours. En somme, je vais mieux, il me semble, et j'ai pu travailler hier et avant-hier. Mais, avec ces misères, il est bien question d'Exposition et de jury ! » Dès qu'il pouvait tenir un pinceau, Guétal se croyait guéri ; il pensa bien en être quitte avec la maladie, en lui faisant, pour la première fois de sa vie, le sacrifice du Salon. C'était une illusion. En réalité, la maladie l'avait saisi pour ne plus le lâcher. Ce n'était pas la fin du travail, tant s'en faut, mais le commencement d'un travail nerveux, exalté, une sorte de duel acharné entre l'activité artistique et la souffrance physique.

Quand Guétal, dans cette lettre, parlait d'Exposition, il ne s'agissait plus de celle des Champs-Elysées, mais de celle du

(1) Dans une lettre à M. Charles de Vergennes, il donne un détail plus précis : « Vers Noël, j'ai eu l'influenza ; le 15 janvier, cela était devenu une broncho-pneumonie qui m'a mis à quelques heures de la mort. Un détail vous fixera : j'ai eu le hoquet pendant trois jours. » (1er juillet 1890.)

Digitized by Google

Champ de Mars. Il avait donné son adhésion à la Société nationale des beaux-arts, fondée par M. Meissonier, en concurrence avec la Société des artistes français. Il avait donc passé au camp des « dissidents », ce qui devait surprendre chez un homme si clairvoyant et si pacifique, qui ne pouvait pas, semblait-il, se faire illusion sur l'avenir de la société nouvelle, pas plus que se jeter dans la mêlée des ambitions rivales. Quels sont les motifs qui le décidèrent à prendre part à une scission que beaucoup de bons esprits ont regrettée dès la première heure et regrettent de plus en plus? Nous avons la bonne fortune de posséder deux lettres de Guétal, d'un caractère tout intime, où il parle à cœur ouvert, sans être gêné par le souci d'aucun ménagement à garder, et qui jettent par conséquent le jour le plus complet sur cet épisode de sa vie.

« Tu ne comprends pas que je sois du groupe Meissonier, écrit-il à M. Fernand Blois. Je ne pouvais faire autrement. M. Meissonier m'a envoyé le titre de sociétaire, que je ne puis refuser à cause de la nature et de l'amabilité des rapports qui existent entre nous. Du reste, le groupe est très remarquable : Puvis de Chavannes, Dagnan-Bouveret, Roll, Gervex, Cazin, Ribot, Rixens, Lhermitte, Friant, Dinet, Duez ! Mais c'est la crème du Salon qui est allée là ! De plus, comme sociétaire, j'expose comme je veux, autant de tableaux que je veux, et je suis reçu de droit, ce que le Salon ne donne plus, l'exemption étant supprimée. C'est pour moi une chose importante, car je suis si énervé au moment du jury ! Quant aux motifs de la scission, je ne les connais qu'imparfaitement, et les personnalités blessées y sont pour beaucoup » (1).

Le 7 juin, il revenait encore sur ce sujet qui, visiblement, lui tenait au cœur : « A propos de Salon, mon bien cher ami, la porte de celui des Champs-Elysées m'est fermée, parce que je suis sociétaire chez M. Meissonier; cette année, j'étais même du jury. Je ne pouvais en aucune façon refuser ce titre de sociétaire, si honorable pour moi, et

(1) 12 avril 1890.

Digitized by Google

abandonner le grand artiste qui m'a annoncé, par une dépêche signée de son nom, ma médaille de l'Exposition universelle. Je souhaite que la scission cesse, mais jusque-là je reste où mon cœur me commande. On a fait une chose assez curieuse au Salon. Aux artistes qui lui sont restés fidèles, on a laissé le choix de concourir encore pour les récompenses, malgré celles de l'Exposition universelle; à nous, on a appliqué le règlement, et je figure dans la liste des artistes français comme hors concours. Beaucoup, du reste, de ceux qui sont restés au Salon, ont choisi cette situation pour en finir avec cette médaille, objet de tant de petitesses. Je la méritais l'an passé, c'est sûr; si je ne l'ai pas eue, c'est à M. X. que je dois m'en prendre. Il m'en a empêché en me refusant sa voix, partant celles de sa coterie, de telle sorte que je n'en ai que 12, lorsque l'année précédente, avec des tableaux bien inférieurs, j'en avais eu 17. Je ne m'occupe donc plus de récompenses, et, si Dieu me conserve la santé, j'arriverai l'année prochaine chez Meissonier avec un grand tableau et quatre ou cinq petites toiles peintes sur nature » (1).

Il est aisé, à l'aide de confidences si explicites, de reconstituer l'état d'âme de Guétal en face de la scission. Assurément, il ne fit pas abstraction de son intérêt personnel ; il vit très nettement les avantages que lui offrait le nouveau Salon, et il se les exagéra peut-être au souvenir de l'injustice dont il avait été victime au Salon ancien. Il ressentit même quelque fierté à se savoir en si glorieuse compagnie, surtout à être mis de pair avec les premiers maîtres comme membre du jury. Il crut, dans le principe, au succès et à la vitalité d'une société qui groupait, sous la bannière de M. Meissonier, des talents illustres et des tempéraments si variés. Mais tous ces motifs, plus ou moins intéressés, ne figurent dans son raisonnement que comme raisons subsidiaires et, pour ainsi dire, rétrospectives, destinées à justifier après coup une décision prise pour un motif d'ordre plus élevé. Elles n'auraient pas suffi à le détacher de la

(1) Lettre à M. Fernand Blois.

Digitized by Google

Société des artistes, car la division répugnait à sa droite nature. Il n'avait pas même pris la peine d'en étudier les causes ; il savait seulement que les blessures de l'amour-propre y tenaient une large place, ce qui était bien peu, au fond, pour rompre le faisceau de l'art français. Ce qui le décida, ce fut exclusivement une raison de sentiment ; il trouvait l'occasion de payer une dette de reconnaissance, et simplement, n'écoutant que son cœur, il la saisissait au passage. M. Meissonier lui avait témoigné un constant intérêt, une sympathie tournée à l'affection, une bienveillance devenue du dévouement (1); n'y aurait-il pas eu une sorte de trahison à l'abandonner dans une querelle personnelle ? Guétal a dit le dernier mot de sa participation au « schisme artistique », quand il a écrit : « Je souhaite que la scission cesse, mais jusque-là je reste où mon cœur me commande. » Le souhait était aussi sincère que l'adhésion. Il exposa au Champ de Mars en 1891, quelques mois après la mort de M. Meissonier, mais c'était pour faire honneur à un engagement contracté l'année précédente. Quand il eut payé son tribut de sociétaire, il estima que la mort du maître l'avait dégagé d'une parole donnée à la personne, non à l'œuvre; c'est au Salon des Champs-Elysées qu'il destinait le tableau resté inachevé sur son chevalet (2). En définitive, cet épisode prouve deux choses : le prix qu'un maître tel que M. Meissonier attachait au concours de Guétal, et la loyauté que Guétal mettait dans sa reconnaissance.

L'état de sa santé ne lui permit pas de siéger au jury. Il dut

(1) Voici un détail qui prouve jusqu'à quel point l'abbé Guétal était entré dans l'intimité de cette famille, si hospitalière d'ailleurs aux talents de la province : pendant que le maître accordait à l'artiste une protection si dévouée, Mme Meissonier demandait au prêtre des messes pour ses anniversaires (lettre à M. F. Blois, 12 avril 1890). — Ajoutons que Guétal s'employa activement à faire bénéficier l'Exposition de Grenoble, de 1890, de ses relations avec M. Meissonier, et que celui-ci accueillit sa demande avec une parfaite bonne grâce : « J'ai obtenu de M. Meissonier l'envoi de deux de ses tableaux, et suis sur le point d'obtenir pour quelques jours son tableau d'*Iéna*. Le maître a eu pour moi la plus grande bonté » (lettre à M. F. Blois, 8 juillet 1890).

(2) Renseignement donné par M. Hareux.

Digitized by Google

même, comme nous l'avons vu, sacrifier le voyage de Paris, malgré le piquant intérêt qu'il présentait, cette fois, avec ses deux Salons rivaux. Il resta au Rondeau, épiant les répits de la maladie, pour mener à bonne fin la plus hardie entreprise qu'il eût encore tentée. « Je me suis remis au travail, écrit-il le 7 juin, ce qui est une bonne marque. Je peins en ce moment le plus grand tableau que j'aurai fait et que vraisemblablement je ferai. Je le destinais à l'Exposition Meissonier, la maladie m'en a empêché ; il sera à celle de Grenoble au mois de juillet prochain. C'est une commande (1) et le sujet est un grand panorama alpestre de $5^{m},10$ de long sur $2^{m},40$ de hauteur » (2). Je ne connais pas ce tableau, qui n'a pu figurer, à cause de ses grandes dimensions, à l'Exposition Guétal ; mais aucun visiteur de l'Exposition grenobloise de 1890 n'a oublié l'impression que produisait cette vaste toile, occupant tout un panneau d'une salle du Musée. Il n'y eut qu'une voix, dans la presse comme parmi les visiteurs, pour proclamer qu'elle constituait le grand attrait de l'Exposition. « Dans ce tableau, dit M. Ed. Lullin, vous voyez au premier plan un petit torrent, tout fraîchement né sous les crevasses des glaciers de la Meije, venir à vous en cascadant parmi les rochers qu'il a entraînés des hauteurs en ses jours de crue. Au delà et au pied du dernier contrefort des monts rocheux, quelques peupliers et un petit bois jettent dans le paysage leurs notes vert tendre, puis des pâturages et des pentes de plus en plus arides s'élèvent par gradins en s'appuyant sur les bancs de rochers soulevés, et enfin, au-dessus des derniers et sauvages massifs de pierre, les glaces éternelles de la Meije s'étalent en une splendide nappe, rosée par les caresses du soleil couchant et nacrée par des ombres et des reflets bleuâtres qui lui donnent comme une vie éthérée. Au delà de ces splendeurs de la Meije, les glaces tein-

(1) Cette commande remontait à plus d'une année, puisqu'il en est question dans la lettre à M. l'abbé Milliat du 23 janvier 1889. Elle était faite par M. Félix Viallet, qui acquit aussi les deux tableaux du Salon de 1889.

(2) Lettre à M. F. Blois.

Digitized by Google

tées de rose s'étendent encore sur des sommets plus lointains, d'où elles descendent en pentes ombrées entre des saillies abruptes de rochers dans une vallée profonde, que cache en partie au spectateur un mont plus proche couvert de pâturages et de mélèzes. — L'impression que produit cette grandiose peinture, avec son ciel si pur, avec ses couleurs à la fois si variées et si harmonieuses, avec l'air si vif que l'on y sent vibrer, cette impression est d'autant plus puissante que la légèreté de touche et la grâce facile du coup de pinceau, qui sont le propre de M. Guétal, font oublier le talent du peintre et mettent l'attention du spectateur uniquement sous le charme des beautés qu'il a devant les yeux. On sent que l'artiste n'a pas seulement mis dans cette œuvre son esprit et son cœur, mais qu'il y entraîne pour un moment les nôtres, qui nous semblent se relever et se purifier à la contemplation des grandes œuvres de Dieu » (1). Un autre critique, après avoir déclaré que cette œuvre était « un poème chanté à la gloire du Dauphiné », présentant « la nature prise sur le fait, dans son grandiose hautain, dans son altière sérénité », disait en manière de conclusion : « M. l'abbé Guétal vise toujours plus haut et il y atteint : il a marché droit au but sans défaillances, sans faiblesse ; il a le droit de regarder fièrement autour de lui — et devant lui » (2).

C'est à Néris que l'écho de ces éloges enthousiastes atteignait Guétal. Epuisé par l'effort qu'avait exigé ce travail gigantesque, exécuté en un mois, il lui fallut partir en toute hâte pour les eaux, sans avoir pu visiter le Salon de Grenoble et constater de ses yeux l'effet produit par son œuvre. Il écrivait, le 1er juillet, à son ami M. Charles de Vergennes : « A la suite de l'état de faiblesse où m'a mis cette atroce maladie, la fièvre nerveuse s'est emparée de moi ; je la subis encore avec toute l'acuité qu'un travail forcé a pu lui donner. J'ai dû, il y a un mois, faire un grand tableau de 5 mètres de large sur 2m,20 de hauteur (3) ; il est fini

(1) Ed. LULLIN, *le Salon de Grenoble*, p. 12.
(2) G. NAUCOURT, *Avenir de l'Isère*, 4 juillet 1870.
(3) Ces dimensions, données de mémoire, ne sont pas tout à fait exactes.

Digitized by Google

et figure à l'Exposition de Grenoble. Mon évêque, qui m'aime beaucoup, me voyant deux cavernes aux joues et la figure de la couleur d'un coing, m'a obligé à partir. On m'a défendu tout travail pendant trois mois, mais que pourrais-je faire ici sans travailler un peu ? Si j'étais libre, j'irais passer quelques jours avec vous ; mais je ne le suis pas ; je n'ai que deux mois de vacances pour préparer toute ma besogne de l'année ; je m'y tue. » Toujours la préoccupation du travail; dans cette fièvre qui le mine, c'est la peur du chômage qui fait sa grande torture. Il écrivait encore le 8 juillet, cette fois à M. Fernand Blois : « Mon bien cher ami, voilà un contretemps ; je suis à Néris depuis fin juin jusqu'au 25 juillet au moins. Je viens chercher un peu de santé et reprendre quelques forces pour savoir si je pourrai encore faire quelque chose. En somme, je suis dans un pitoyable état, et je ne puis pas me remettre de ma maladie de janvier dernier. J'essaie tout pour être capable de préparer un bon Salon l'année prochaine. Jusqu'à présent, le résultat n'a pas été celui que j'attendais, et pour le moment les eaux m'éprouvent beaucoup. Le système nerveux est en meilleur état, mais le reste ne va pas. Je ne m'assimile pas, ou d'une manière imparfaite, la nourriture que je prends, et je maigris à effrayer. Tout travail intellectuel m'est interdit pour trois mois ; j'en souffre beaucoup. Prie bien pour moi, que ce traitement me rende une santé dont j'ai vraiment grand besoin ! »

On pense bien qu'il n'acceptait que sous réserve la condamnation à trois mois de repos forcé. Il avouait même qu'à Néris, et dès la première heure, il cherchait quelque distraction dans le travail. De fait, on pouvait voir, à l'exposition de ses œuvres, une étude faite à Néris pendant cette saison critique, et qui n'indiquait nullement que son pinceau eût tremblé sous la fièvre. Guétal était de ces hommes chez qui la vie intérieure est assez intense pour maîtriser la souffrance, réagir sur la maladie, et multiplier les miracles d'énergie jusqu'à l'inévitable catastrophe. A peine sa saison terminée, il prit une simple amélioration de santé pour la guérison, et d'un bond, en quelque sorte,

Digitized by Google

ne s'arrêtant au Rondeau que pour s'outiller en vue de l'excursion projetée, il alla s'installer, dès les premiers jours du mois d'août, à Bourgdarud, sur les bords du Vénéon. Un mois après, invité par Mgr Rozier à une réunion d'amis, il s'excusait en donnant ainsi l'état de son travail : « Je suis ici depuis un mois, avec une demi-santé, avec un complet mauvais temps, et même, soyons franc, le dérangement causé par quelques visites. J'ai pu commencer, Dieu sait à quel prix, une demi-douzaine d'études. C'est tout mon espoir pour l'année prochaine et mon futur Salon, et il faut les finir » (1).

Après avoir si bien exploité, dans ses nombreuses *Bérarde*, les sites sévères de la haute vallée du Vénéon, Guétal s'arrêtait maintenant dans la partie inférieure, entre Venosc et Saint-Christophe, où le paysage, toujours grandiose grâce aux superbes montagnes qui l'encadrent, s'égaie, dans les premiers plans, de la poésie des eaux courantes et de la verdure. Il faut convenir que ce choix de Guétal se produisait à son heure. Il ne fallait rien moins que son habileté acquise à reproduire les aspects les plus divers de la nature, le charme des prairies ensoleillées, la grâce des bouleaux penchés sur les torrents, le mouvement des eaux écumantes, l'altière majesté des grands sommets avec leurs parois rocheuses et leurs glaciers éternels, le jeu de la lumière sur l'infinie variété des choses, pour s'attaquer victorieusement à des paysages qui réunissent tous les contrastes. Les sites étaient faits à souhait pour lui permettre, sur la fin de sa carrière, de présenter dans ses tableaux la synthèse, pour ainsi dire, de son art. C'est ce qui fait l'inappréciable valeur des dernières toiles de Guétal, peintes sur nature, dans la vallée du Vénéon. Celles qu'il rapporta de cette expédition de 1890, si peu favorisée du soleil et si contrariée par la mauvaise santé, furent comme la manifestation d'un art complet, parvenu à la maîtrise dans toutes ses parties, et capable de concentrer tous ses moyens dans le paysage le plus complexe et le plus contrasté. Quelle joie c'était pour

(1) 8 septembre 1890.

Digitized by Google

le regard de contempler, à l'Exposition, la *Chapelle de Bourgdarud* (1), étude si finie en tous ses détails et si lumineuse; le *Vénéon* (2), de M. Dugit, où le torrent blanchâtre bondit avec une telle puissance à travers les blocs de rochers, dans un cirque de montagnes aux plans si harmonieusement disposés et si habilement éclairés; le *Vénéon* (3), de M. Lefrançois, où l'œil va se perdre dans une perspective d'une si étonnante profondeur! Mais la merveille, c'était encore la *Vallée du Vénéon* (4), de M. Grolée, qui, par la finesse du dessin, le modelé des formes, la vérité de la couleur, la sincérité de l'impression, constitue un vrai bijou artistique. C'est devant cette œuvre d'un art si fort et si délicat que j'ai entendu M. Marcel Reymond se demander si Guétal aurait jamais pu aller au delà. Qui eût soupçonné, à contempler les 17 toiles — sans parler des dessins — qui représentaient, à l'Exposition, le travail de cette année, qu'elles fussent l'œuvre d'un homme qui, après avoir été, pendant trois mois, entre la vie et la mort, n'avait guère cessé ensuite d'être tourmenté par la fièvre nerveuse?

(A suivre.) A. DEVAUX.

(1) N° 367 du Catalogue.
(2) N° 372.
(3) N° 373.
(4) N° 371.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. Emile Thomas, *L'envers de la société romaine d'après Pétrone;* Paris, Hachette, 1892, in-16, XI-135 pages, 3 fr.

II. R. P. Léopold de Chérancé, O. M. C., *Saint François d'Assise* (1182 1226); Paris, Plon, 1892, in-8, 344 p., 4 fr.

III. Comtesse de Rambuteau, *Le bienheureux Colombini, histoire d'un Toscan au XIV^e siècle;* 3^e éd., Paris, Lecoffre, 1892, in-16, XVI-353 p., 3 fr.

IV. F.-T. Perrens, *La civilisation florentine du XIII^e au XVI^e siècle;* Paris, Ancienne maison Quantin [1893], in-8, 253 p., 4 fr.

V. Gabriel Séailles, *Léonard de Vinci, l'artiste et le savant, essai de biographie psychologique;* Paris, Perrin, 1892, in-8, XV-549 p., 7 fr. 50.

VI. Guillaume Dall, *La mère Angélique, abbesse de Port-Royal, d'après sa correspondance;* Paris, Perrin, 1893, in-12, VIII-318 p., 3 fr. 50.

VII. Vicomte E.-Melchior de Vogüé, *Heures d'histoire;* 2^e éd., Paris, Colin, in-18, 363 p., 3 fr. 50.

I. *L'envers de la société romaine,* quel beau livre il y aurait à écrire sous ce titre! Nous avons coutume — et la faute en est à l'organisation des études — de ne voir que le côté glorieux du monde antique, ses guerriers, ses littérateurs, ses artistes. Dieu sait pourtant combien cet aspect est incomplet. De bonne heure, la société romaine porte avec elle un germe de mort. Son vice primordial c'est qu'on n'y aime pas. L'égoïsme règne en maître; on ne considère dans le prochain qu'un homme à craindre s'il est supérieur, s'il est égal un concurrent qui inspire la méfiance, et, s'il appartient aux classes infimes, un esclave apte à toutes les besognes, né pour tous les mépris. Des riches existent et des forts, des faibles et des pauvres; mais, sous cette variété de conditions, nul regard n'aperçoit cette chose auguste, qui est commune aux petits et aux grands, et qui s'appelle une âme. L'amour est banni, l'âme est méconnue; de là un ensem-

Digitized by Google

ble d'oppressions et de hontes, qui constitue un des envers de sociétés les plus tristes à contempler, et les plus instructifs, pourvu que des effets on remonte aux causes, et que le spectateur se double d'un philosophe chrétien.

Pétrone peut fournir un chapitre capital au livre qui raconterait les misères avilissantes de la société romaine. Le *Satiricon*, éclos dans le voisinage de Pompéi — à Cumes ou à Pouzzoles, semble-t-il — et qui date quasi de l'éruption du Vésuve, explique les graffites de cette ville et le musée secret de Naples ; comme eux, il jette un jour lugubre sur les mœurs du temps. Quand un peuple en est là, ce n'est pas excessif de prétendre qu'il agonise : « la prudence et même la vertu des modérés et des sages se trouvent vaines, a dit Sainte-Beuve (1), et le malade réclame je ne sais quels miracles ou quelles vertus nouvelles pour se sauver ». Ces miracles et ces vertus nouvelles le christianisme les apporte.

L'envers de la société romaine d'après Pétrone de M. Emile Thomas est donc un ouvrage plein de promesses, car il se rattache à une question d'un très vif intérêt.

Promesses décevantes, hélas !

D'abord, l'auteur est trop dégagé des idées morales qui doivent animer l'histoire, et qui s'imposent ici particulièrement. « Il est difficile aujourd'hui de parler de Pétrone, a écrit M. Boissier (2), et l'on ne peut guère s'occuper de lui et de son livre sans commencer d'en demander pardon ». M. Thomas se targue d'ignorer ces scrupules. « A l'heure présente, dit-il (p. VII), on ne fait plus preuve d'audace par le choix d'aucun auteur ou en abordant aucun sujet ». Et il raille ces dévots et ces moralistes d'antan, ces « snobs » qui avaient le souci « d'édifier le prochain sur leur compte en tonnant contre le licencieux Pétrone » (p. VI). Il ajoute : « Pour comparer les derniers siècles, y distinguer des périodes, compter les progrès et les reculs de l'esprit de liberté, Pétrone ne serait pas un si mauvais criterium, et, d'après ce qu'on pensait et ce qu'on disait de lui à telle époque donnée, on préjugerait assez bien ce qu'en un sens il faut penser de cette époque elle-même » (p. VII). Comme il n'a pas envie de passer pour un « snob », M. Thomas vante Pétrone et son roman : « peindre la vie telle qu'elle est..., n'est-ce pas, dans une œuvre

(1 Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, 3e éd., 1852, p. 62.
(2) Gaston Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1874, p. 320.

Digitized by Google

d'imitation, la perfection du genre » (p. 24)? Peu s'en faut qu'il ne répète et n'adopte le mot de Saint-Evremond (1): « Pétrone est admirable partout, dans la pureté de son style, dans la délicatesse de ses sentiments ». A peine a-t-il, une fois, un léger haut le cœur — une atteinte de « snobisme » — : ce que nous avons du *Satiricon*, dit-il (p. 128), « n'est pas toujours clair ; il est vrai que d'autres parties ne le sont que trop (2), et qu'il nous plairait presque ou, du moins, qu'il nous convient d'avoir l'air de désirer les comprendre un peu moins ».

Malgré ses airs de bravoure, M. Thomas glisse sur ces parties scabreuses, et il est juste de l'en louer. Quant à « l'envers de la société », quant au « cours habituel », au « dehors » et aux « bas fonds de la vie romaine » (p. IX), il ne nous en montre presque rien. Son œuvre se réduit à étudier l'auteur, l'étendue et le style du *Satiricon*, et à nous en offrir une longue analyse entrecoupée de brèves remarques. C'est un essai sur Pétrone, ni moins, — ni plus. Et, à vrai dire, l'essai n'a pas le mérite d'être neuf : dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (3), M. Boissier avait déjà noté et mis en relief tout ce que renferme d'utile l'opuscule de M. Thomas.

Il est de mode, actuellement, d'enrichir les livres qui traitent des civilisations grecque et romaine de gravures empruntées à l'antique. L'idée est heureuse ; le texte y gagne un surcroît de lumière. Six gravures ornent le petit volume qui nous occupe; mais on se demande comment elles viennent là et ce qu'elles ont à faire avec le *Satiricon*. Ainsi, M. Thomas constate que, « en vrai méridional, Pétrone aime ce qui est de montre, vif, plein de gestes et de paroles, ce qui sent les planches quand cela sentirait aussi la bouffonnerie et la farce » : on dirait que ses personnages s'inquiètent « de bien jouer leur rôle, face au public, s'ils ne sont de trois quarts, et qu'ils attendent les applaudissements » (p. 121-2). Et, à titre de commentaire à ces lignes, le graveur reproduit un bronze qui représente un Eros s'amusant avec un

(1) *Œuvres de M. de Saint-Evremond*, t. III, nouv. éd., 1753, p. 41.

(2) « Et tout cela, pourrions-nous dire avec M. Jules Lemaître parlant d'un écrivain antérieur à Pétrone (*Journal des Débats*, n° du 30 juillet 1893, édition rose) — mais c'est encore plus vrai de Pétrone — et tout cela si bonhomme, si tranquille, si peu étonné ou troublé, si clairement de l'autre côté de la Croix » ! Quand Pétrone écrivait, la Croix avait paru ; mais il est manifeste que l'auteur du *Satiricon* ne s'en doute pas : nul plus clairement que lui n'est « de l'autre côté ».

(3) Gaston Boissier, *ubi supra*, p. 320-48.

Digitized by Google

masque. Le lien entre l'illustration et le roman de Pétrone est on ne peut plus factice.

II. Passer de Pétrone à saint François d'Assise, c'est, d'un bond, s'élancer de l'abject au sublime. On éprouve la même impression que si l'on sortait des ténèbres d'un cachot où l'on étouffe, pour jouir des splendeurs de la lumière et des bienfaits du grand air.

La figure du *poverello* est si attrayante qu'elle a séduit quiconque s'est pris à la contempler. « Aucun homme ne vécut plus étranger que lui à tout ce qui fait l'orgueil de la société moderne : aucun saint pourtant n'est demeuré, je ne dis pas plus populaire, mais plus vénéré des orgueilleux d'intelligence » (1), des esprits les moins ouverts aux idées et aux sentiments qui furent la vie même de François. Ils s'accordent à bénir ce moine « prodigieux qui, par sa sainteté et en prêchant la paix et l'amour, exerça, sur le peuple et la société disloquée du XIIIe siècle, presque autant d'influence que, douze siècles auparavant, en avait exercé le Christ » (2).

On a beaucoup écrit sur François d'Assise. Ouvrez le *Répertoire des sources historiques* (3) de M. le chanoine Ulysse Chevalier, et vous vous apercevrez que la bibliographie du saint est une des plus longues qui existent. C'est là un détail significatif. L'étendue des articles de ce livre donne assez bien la mesure du rôle posthume des personnages qui en sont l'objet et du retentissement de leurs faits et gestes dans la suite des temps.

Parmi les récentes publications qui se rapportent au frère mineur, il convient de mettre en première ligne le *Saint François* de M. l'abbé Le Monnier (4) et le *Saint François* de la librairie Plon.

Celui-ci (paru en 1885) est l'œuvre collective du P. Léopold de Chérancé, qui a raconté la *Vie de saint François*, des PP. Henri de Grèzes et Ubald de Chanday et d'un anonyme

(1) Paul Bourget, *Sensations d'Italie*, 1891, p. 141.

(2) Ces paroles, d'un enthousiasme excessif, sont de MM. Calvacaselle et Crowe : « l'uomo prodigioso che, con la santità della vita e predicando pace et amore, esercitò, sul popolo è su quella sconvolta società, quasi altrettanta influenza, come dodici secoli innanzi aveva esercitata Cristo », *Storia della pittura in Italia dal secolo II al secolo XVI*, t. I, Firenze, 1875, p. 318.

(3) Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, 1877-86, col. 765-7, 2588-90.

(4) Léon Le Monnier, *Saint François d'Assise*, 1889, 2 vol. in-8.

Digitized by Google

— qui ressemble à M. Léon Gautier comme un frère — à qui nous devons la seconde partie, *Saint François après sa mort*. Il vaut surtout par le côté artistique. Peintures, sculptures, édifices de toutes les écoles, de tous les pays, y sont reproduits avec abondance et finesse.

Mais ce gros volume est coûteux et inaccessible à la plupart bourses. Dieu merci, nous en possédons maintenant une réduction, une sorte d'édition populaire.

Les pages qui traitent de *Saint François après sa mort* ont disparu, et la vie du saint nous reste, telle que l'a écrite le P. Léopold de Chérancé, sauf légères variantes. De l'illustration nous conservons soixante-sept gravures, ce qui est un joli lot.

Le *Saint François d'Assise* du P. Léopold n'étant, si l'on peut ainsi dire, que du réchauffé (1), il n'y a pas lieu d'en parler longuement. C'est un livre fort aimable, cela va de soi, écrit sans recherche de style, dans une note simple et dévotieuse qui convient à un disciple du *poverello* de l'Ombrie, et puisé aux meilleures sources : les trois compagnons, Thomas de Celano et saint Bonaventure. Le chapitre qu'on préférera est le quinzième, celui qui trace le portrait moral du saint et décrit son empire sur les animaux.

Giotto a jeté sur les murs de *San Francesco* d'Assise comme les strophes d'un poème que les fervents de l'art ne se lassent pas de relire. La suavité de ces fresques invite à leur appliquer les vers où Dante célèbre les noces de saint François et de la Pauvreté :

I lor lieti sembianti,
Amore, e maraviglia, e dolce sguardo
Faceano esser cagion de pensier santi (2).

On saura gré au P. Léopold d'avoir semé, à travers ses pages, les merveilles du pinceau de Giotto (3), digne de figurer au premier rang des artistes dont le mendiant d'Assise fut l'inspirateur. Du reste, le meilleur goût a présidé au choix de toutes les

(1) Avant de faire partie du *Saint François* de Plon, le livre du P. Léopold de Chérancé existait à l'état d'in-18, dont la première édition, de XIX-304 p., avait paru chez Poussielgue, en 1879.

(2) Dante, *Paradiso*, cant. XI, vers. 75-8.

(3) En regard d'une des gravures d'après Giotto, l'éditeur a inséré le prospectus d'un album de Caran d'Ache. Qu'en aurait pensé le vieux peintre du XIII^e^ siècle ?

Digitized by Google

illustrations. Il n'y a guère que le *Saint François sortant d'un lis*, de Callot (p. 158), qui agrée peu, à cause du je ne sais quoi de caricatural qui le dépare. Nous regrettons aussi que le *Saint François* de Fra Angelico (au bas de la crucifixion de *San Marco* à Florence), le *Vœu de saint François* de Sano di Pietro, le *Saint François et le crucifix* de Murillo et le *Saint François* d'Alonzo Cano n'aient point passé de la grande édition dans l'édition populaire.

En somme, le nouveau *Saint François d'Assise* est un régal pour les dévots du saint ; il aidera à le connaître, il le fera aimer.

III. Le bienheureux Colombini est le François d'Assise du XIVe siècle.

Nous nous rappelons l'enchantement que nous procura le récit de sa pieuse existence. Par hasard, nous avions ouvert l'*Histoire des Jésuates illustres* de Morigi (1). Dès le début, nous fûmes gagné par le charme de cette âme de saint qui se révélait à nous ; au fur et à mesure que nous la pénétrions, l'intérêt grandissait et ne tardait pas à devenir de l'enthousiasme. N'était-ce pas dommage que le bienheureux fût à demi inconnu de ce côté des Alpes, qu'il n'y eût pas de livre qui retraçât dans notre belle langue française cette vie extraordinaire ? (2).

Maintenant, Colombini a son historien. Mme la comtesse de Rambuteau nous a donné une des meilleures hagiographies que nous ayons lues depuis longs jours, une des meilleures hagiographies de ce siècle qui en compte d'exquises, un volume qui se place à côté de la *Sainte Elisabeth* de Montalembert, et de la *Sainte Chantal* de Bougaud, pour ne citer que ceux-là.

Mgr Lagrange, qui s'y entend — sa *Sainte Paule* et son *Paulin de Nole* le prouvent —, définit l'œuvre de Mme de Rambuteau : « une flamme vive et pure dans un vase d'albâtre » (3).

En effet, le style de l'auteur a quelque chose de la transparence et de la délicatesse de l'albâtre, quelque chose de fin, de

(1) R. P. F. Paolo Morigi, *Historia de gli uomini illustri per santità di vita e per nobiltà di sangue che furono Giesuati*, Venetia, 1604. — La vie de Colombini occupe les pages 1-118.

(2) M. Ulysse Chevalier, *Répertoire*, col. 1182, 2672, ne signale aucun livre français dans la bibliographie du bienheureux.

(3) Dans une lettre qui est en tête de l'ouvrage de Mme de Rambuteau, p. XV.

Digitized by Google

gracieux et de nuancé. La Toscane s'y reflète avec la poésie de ses horizons et la beauté de son ciel.

Dans le vase d'albâtre il y a « une flamme vive et pure » : impossible de mieux caractériser Colombini.

Le bienheureux habite Sienne, la ville si féconde en élus qu'on l'appelle « l'antichambre du paradis », et qui se glorifiera de cette trinité magnifique de serviteurs du Christ : Colombini, Bernardin et Catherine.

Négociant comme François d'Assise et, comme lui, ambitieux, Colombini devient, à l'instar du fils de Bernadone et de Pica, le cœur le plus tendre et l'esprit le plus chevaleresque. Sa conversion est moins précoce — Colombini se convertit en 1335, à l'âge de 51 ans — mais non moins décisive, à tel point que Biagia, son épouse, qui, par ses prières, ses conseils, ses larmes, l'avait détaché de la terre et conquis au Christ, trouve que c'est trop : « J'avais demandé la pluie, dit-elle, et non pas le déluge. *Io pregava che piovesse, ma non che venisse il diluvio* » (p. 41).

Comme Françoise d'Assise, Colombini prélude à la fondation d'un ordre, qui aura des traits de ressemblance avec celui des Frères mineurs, en choisissant pour dame la Pauvreté. Il quitte son palais, son négoce, son bien-être, et commence un apostolat d'édification et de charité, vivant d'aumônes, marchant nu-pieds et tête nue, annonçant l'Evangile et recrutant des compagnons qui l'imitent.

Comme François d'Assise, il fait des prodiges et — disons-le — des folies d'amour pour Dieu. Lui et ses disciples, ils vont « dans les rues ou dans les champs, sous les bois d'oliviers ou sur les rives de la Tressa » (p. 76), et répètent le nom béni du Sauveur. « Vive Jésus », telle est leur devise et comme leur cri de guerre. « Ce nom se meurt, écrit le bienheureux aux religieuses de Sainte-Bonda ; on peut le dire presque éteint, car vous ne trouverez plus personne qui vous parle du Christ. Très douces sœurs, blanches et pures colombes, pleurons de ce que notre Christ aimé n'est pas connu ; le Christ vrai Dieu, le Dieu de l'amour et de la charité est abandonné, et il n'y a aucune créature qui le cherche et qui l'honore. Hélas ! si vous alliez par le monde, vous vous consumeriez de tristesse en constatant la mort de ce nom béni » (p. 77). S'il est une douleur vraiment belle en ce monde, observe l'historien de Colombini (p. 189), « c'est la souffrance d'un saint pleurant sur les âmes qui s'égarent et sur Dieu qu'on oublie ; à peine sommes-nous dignes d'en

Digitized by Google

parler, nous dont les chagrins sont si différents de ces tristesses. « Je ne croyais pas pouvoir souffrir autant, écrit le missionnaire à Paola Foresia, en voyant ces âmes mépriser mon Bien-Aimé. Personne ne me parle de lui, et j'en meurs de chagrin. Sans doute, le Seigneur veut que je fasse pénitence; mais, si vous saviez ce que je souffre, vous vous croiriez dans les joies du paradis ». Il écrit encore : « Nous avons résolu de ne rien emporter avec nous désormais, sinon Jésus au milieu de nos cœurs » (p. 175).

Comme François d'Assise, Colombini aime tendrement ses disciples. « Mon frère et mon fils très cher, écrit-il à l'un d'eux, Dieu a permis que je te porte au milieu de mon cœur, plus tendrement qu'aucun homme en ce monde; et, même si je le voulais, je ne pourrais t'en arracher... Recommande-moi à tous les frères; mille fois de ma part encourage-les, embrasse-les, et dis-leur que je suis eux plus que je ne suis moi-même » (p. 142-3).

Comme François d'Assise également, il admire tout ce qui est beau, la poésie, la musique, la nature. Le passage qui suit donnera une idée des magnificences de son âme, et aussi du faire charmeur et délicat de Mme de Rambuteau. « On était, écrit-elle (p. 202-4), au mois d'avril ou de mai, ces mois si beaux en Italie, où, jusqu'aux vieilles ruines, tout s'habille de verdure et se couronne de roses. Le bienheureux jouissait naïvement du printemps avec Dieu. La nature, renouvelée et souriante, donnait à son âme un point d'appui et lui prêtait des ailes; elle l'emportait vers l'infinie beauté. Et, comme la joie rajeunit les impressions, comme les amoureux du ciel eux-mêmes redeviennent un peu enfants, Giovanni n'avait point de plus doux passe-temps que de parcourir avec ses disciples les riantes vallées de la Toscane. Le feuillage lustré des orangers, les pins frangés d'un vert plus tendre, les grands bois de chênes verts aux ombres vigoureuses, aux profondeurs humides, tout lui parlait de Dieu et le ravissait jusqu'à lui.

« Un jour, il se trouva en face d'une prairie couverte de fleurs. A cette vue, il entra comme en extase. Il se prit à louer le Seigneur qui, dans un simple brin d'herbe, peut faire éclater sa bonté et sa sagesse. A mesure qu'il parlait, la flamme de l'amour allait grandissant dans son cœur; enfin, ravi à lui-même, il s'affaissa doucement sur le lit de fleurs qui l'entourait.....

« Aussitôt, se dispersant dans la prairie, cueillant à pleines mains les fleurettes des champs, les Jésuates vinrent les jeter

Digitized by Google

sur leur maître, par brassées. C'était à la fois un hommage qu'ils lui rendaient et un souvenir de la Sainte Ecriture (*Cant.* II, 5).

« Le bienheureux disparaissait sous l'odorante moisson. Il était tout fleurs. Puis les Pauvres du Christ enlevèrent ces menues herbes, pour se les partager. Du moment où elles avaient touché leur père, elles devenaient comme des reliques précieuses. Mais, quand ils eurent découvert les traits du bienheureux, ils s'arrêtèrent saisis. De ce visage sortait une éblouissante lumière. Les rayons en étaient si vifs qu'ils semblaient éclipser le soleil et que, devant eux, les Jésuates durent baisser la paupière. Peu à peu, Giovanni s'éveillant de son extase, la splendeur pâlit et s'effaça. Il resta seulement sur le visage du saint un éclat et des couleurs merveilleuses, qui lui donnèrent, durant quelques heures, la beauté d'un séraphin. On eût dit ces reflets de pourpre que le soleil, déjà couché, projette à l'horizon sur la cime des montagnes, et qui s'éteignent lentement, un à un, et comme à regret ».

Cette lumière, cette sorte d'auréole, Colombini en fut souvent entouré, et plusieurs de ses disciples eurent le même privilège. Ainsi se réalisait, d'une façon littérale, la parole évangélique : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit* (Mat. VI, 23).

Un trait caractéristique de Colombini et de son ordre, par où il ressemble à saint François d'Assise, c'est une joie innocente, une gaieté de bon aloi, un contentement qui déborde de l'intérieur et que les approches de la mort n'interrompent point. « A sa dernière heure, dit Mme de Rambuteau (p. 326), l'un des Jésuates se soulève, regarde le ciel, les bras étendus, les mains jointes, tandis que ses lèvres s'entr'ouvent, dans un sourire extatique : *fa bocca da ridere per il gaudio che sentiva.* D'une voix claire il s'écrie : « Voici Jésus-Christ »! Et, retombant sur sa couche, il meurt dans la plus douce extase ». Telle est leur fin à tous.

Nous quittons le livre de Mme de Rambuteau avec le regret de ne pas cueillir un plus grand nombre de citations, aimables fleurs qui ne le cèdent ni en éclat ni en parfum à celles dont les Jésuates couvrirent leur père.

« Heureux temps, heureux pays, conclurons-nous avec un critique de la *Revue des Deux Mondes* (1), où ce que l'esprit de

(1) *Revue des Deux Mondes*, nº du 15 avril 1893, bulletin bibliographique de la couverture.

Digitized by Google

dévouement et de charité a de plus vif s'unissait à ce que l'instinct de l'art a de plus noble et de plus épuré, pour inspirer de telles vocations, et composer de ces existences qui ne parlent pas moins à l'imagination du poète ou du peintre qu'au cœur du chrétien même » !

IV. Est-il besoin de le dire? Les XIII^e^ et XIV^e^ siècles italiens n'avaient pas que des François d'Assise et des Colombini. Alors, comme toujours, le monde était une vaste mêlée où le bien et le mal se disputaient la victoire. C'est la période des grandes vertus et des grands forfaits.

Ce mélange d'héroïsme et de crimes, de culture et de sauvagerie, de sainteté et de vices, constitue le fond du sujet que traite M. Perrens : *La civilisation florentine* (1).

Par civilisation, M. Perrens n'entend guère que la civilisation extérieure. La civilisation vraie, celle qui vient du dedans, de l'âme, des idées, le préoccupe assez peu. Son regard ne perce pas un vernis, brillant sans doute, mais parfois trompeur, et qui empêche de bien connaître ce qu'il recouvre.

La première phrase du livre est significative. « Trois villes marquent, à travers le cours de l'histoire, les grandes étapes de la civilisation : Athènes dans l'antiquité, Florence au moyen âge, Paris dans les temps modernes : on pourrait par la pensée supprimer Rome républicaine, impériale, pontificale, sans que rien d'essentiel disparût dans l'évolution de l'humanité » (p. 5). Voilà qui est absurde, mais qui, du moins, a le mérite de la clarté et de la franchise. On étudie la civilisation, et on néglige le christianisme, facteur capital de civilisation. Autant vaudrait retrancher la tige et demander à la fleur de croître et de s'épanouir.

Malgré les restrictions qu'il ajoute à l'aveu, M. Perrens ne dissimule pas que « les mœurs florentines sont celles d'un peuple essentiellement catholique » (p. 100). Dès lors, comment n'être pas surpris qu'il élague l'influence religieuse, comme si elle ne comptait pas?

(1) *La civilisation florentine* fait partie d'une *Bibliothèque d'histoire illustrée*, publiée sous la direction de MM. J. Zeller et Vast, qui se compose, pour le moment, des ouvrages suivants : *Les deux révolutions d'Angleterre (1603-1689) et la nation anglaise au XVII^e^ siècle* par M. Ed. Sayous ; *La France sous Louis XV* par M. H. Carré ; *La Grèce avant Alexandre* par M. P. Monceaux ; *L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle* par M. Jean-H. Mariéjol.

Digitized by Google

Quand la guerre éclatait, nous dit-il (p. 29), « on mettait en mouvement le *carroccio*, char traîné par des bœufs, recouvert de draps rouges, et qui était.... l'image ambulante de la cité ». Or la plate-forme du *carroccio* était « assez grande pour qu'on y pût dire la messe », et ce palladium était « confié à la garde de la jeunesse, sous la direction d'un capitaine spécial et la protection sacrée d'un prêtre » (p. 30). La religion était, en effet, aux yeux des Florentins, la gardienne et, en quelque sorte, l'âme de la patrie. Et Savonarole proclamant officiellement Jésus-Christ roi de Florence, et Niccolò Capponi, imitant Savonarole, voyant en cette royauté la ressource suprême de la liberté de ses concitoyens menacée, et faisant écrire, au-dessus de la porte du palais de la seigneurie, ces fières paroles :

Jesus Christus Rex Florentini Populi
S. P. Decreto Electus

trouvaient un écho universel dans les esprits.

Puisque la religion était partout, pourquoi M. Perrens ne la montre-t-il nulle part? Pourquoi, par exemple, se refuse-t-il à remarquer ces créations innombrables de la charité chrétienne, ces fondations d'hôpitaux et de *luoghi pii* qui ne délaissaient aucune catégorie de miséreux? Pourquoi ne pas même nommer les saints de Florence, tels que les septs fondateurs des Servites, et son admirable archevêque, saint Antonin (1)? Pourquoi taire les sentiments de piété qui poussaient à bâtir tant et de telles églises? Pourquoi omettre de parti pris ce qui témoigne d'une correspondance de sentiments chez les artistes? Ainsi, M. Perrens qui admire — et il a raison — le dôme, fait, ou peu s'en faut, de son auteur, Brunelleschi, un adepte du paganisme, tandis que rien n'est attendrissant et — tranchons le mot — n'édifie comme le discours de l'immortel architecte, invité à conduire cette construction gigantesque à bonne fin. Brunelleschi déclare que l'entreprise est très difficile, bien plus difficile qu'on ne se

(1) Pour le dire en passant, le gros volume de la *Somme* de saint Antonin qui traite *De statibus* (c'est la première partie de la troisième partie; l'édition que nous avons sous les yeux est un magnifique incunable in-4°, sans date, de 210 folios), et dans lequel l'archevêque de Florence fixe les obligations propres à chaque état de vie, fournit une très curieuse contribution, assez inattendue, à la connaissance de la civilisation florentine vers le milieu du XVe siècle.

Digitized by Google

l'imagine. « Mais, poursuit-il (1), me rappelant que ce temple est consacré à Dieu et à la Vierge, travaillant en l'honneur de Marie, j'ai confiance qu'elle ne manquera pas de communiquer le savoir à qui en est dépourvu et d'ajouter forces, sagesse et génie à celui qui se chargera de cette œuvre ».

M. Perrens incline à croire que l'incrédulité était commune à Florence : or, il est « certain que les cas d'incrédulité absolue ont été rares en Italie jusqu'à la fin du xv^e^ siècle » (2). A son avis, les sceptiques étaient nombreux dans les rangs du clergé. Quant aux mœurs de ce même clergé, M. Perrens s'en rapporte à Boccace (3) et à Sacchetti, sous prétexte que ces *novellieri* méritent créance, « car ils sont loin d'être des « épicuriens », c'est-à-dire des impies » (p. 104). M. Perrens nous la baille belle.

Le chapitre quatrième, *les mœurs*, est peut-être le plus faible de l'ouvrage. Choisir quelques traits çà et là et en tirer une conclusion générale est une tâche délicate, périlleuse.

Préférables sont les chapitres sur les beaux-arts et sur les belles-lettres, quoique superficiels. Disons seulement qu'on s'étonne, dans celui-ci, de voir figurer Pétrarque parmi les écrivains de Florence (p. 129-30), et, dans celui-là, de constater qu'un artiste comme Lorenzo di Credi est oublié, que Sandro Botticelli n'obtient qu'une mention dédaigneuse (p. 201), et que Benozzo Gozzoli est expédié en quatre lignes (p. 200).

Quelques assertions de M. Perrens doivent être relevées, avant de signaler les mérites de son livre.

D'une part, il loue (p. 13) l'esprit « droit et pratique » des Florentins en matière de prêt d'argent; d'autre part, il enregistre ce fait que les banquiers de Florence prêtèrent « à 30 et 48 pour 100 » (p. 14). Esprit « pratique », oui; esprit « droit », non certes.

Où donc M. Perrens a-t-il lu que l'Eglise poursuivait la peinture d'une guerre implacable » (p. 160) et que, antérieurement au xiii^e^ siècle, la laideur (4) fut « réputée divine » (p. 162)?

(1) Ce discours se lit ap. Vasari, *Vite de' più celebri pittori, scultori e architetti*, dans *Le opere*, Firenze, 1832-1838, p. 257.

(2) Emile Gebhart, *Les origines de la Renaissance en Italie*, 1879, p. 89.

(3) Puisque nous avons nommé Boccace, nous signalons comme très curieuses les pages où l'historien de Colombini raconte (p. 122-30) la conversion de l'auteur du *Decameron*.

(4) Plusieurs Pères de l'Eglise, il est vrai, prétendirent que le Christ était sans beauté ; mais ce ne furent ni les plus nombreux, ni les plus illustres, et leur opinion ne franchit pas le iv^e^ siècle.

Digitized by Google

Machiavel, dit M. Perrens (p. 252), « a eu tort d'écrire ces mots et d'autres semblables : « fraudes honorables, cruautés généreuses, glorieuses scélératesses ». Et, cependant, ne nous récrions pas trop. Fenimore Cooper a réhabilité l'espionnage par patriotisme. Sommes-nous donc si sévères pour le capitaine qui tend une embuscade à l'ennemi, pour le général l'attirant dans un piège, pour Horace tuant Camille, Judith décapitant Holopherne, Brutus immolant César, Charlotte Corday poignardant Marat, Cavour enfin et Bismarck faisant de la perfidie, auxiliaire de la violence, leur arme accoutumée, et, si l'on ose dire, leur arme de prédilection » ? Ceci se passe de commentaires.

Et maintenant, où gît la valeur du livre de M. Perrens ? L'intérêt principal vient des trois premiers chapitres, celui des origines, celui qui retrace la vie économique, et surtout celui qui décrit les institutions. Dans une matière ardue, embrouillée, qu'il est indispensable de connaître sous peine de ne rien comprendre aux vieilles annales florentines, l'auteur, préparé par les neuf volumes de son *Histoire de Florence*, — un ouvrage qui a les défauts du volume que nous examinons, et même d'autres, mais qui suppose une masse énorme de recherches, — l'auteur, disons-nous, a trouvé le secret d'être bref, clair et suffisamment exact.

A voir fonctionner le jeu des institutions florentines, on est porté à faire un retour sur nos institutions modernes.

Citons un exemple. « Il y avait, dit M. Perrens (p. 38), pour des causes rares en principe, mais qui finissent par devenir trop peu rares, l'assemblée de tous les habitants immatriculés au registre d'un art, payant les impôts, guelfes reconnus et âgés d'au moins trente ans. Leur nombre était à peine de deux mille, la place du palais communal était assez grande pour les contenir tous ; mais, quoiqu'ils fussent tenus de s'y rendre quand la cloche les y appelait, il n'en venait que la moitié, ou peu davantage, car les adversaires s'abstenaient prudemment. Entre amis on ne discutait point. Un notaire des prieurs demandait aux personnes présentes si *l'assemblée à parlement* se composait bien, comme l'exigeait la loi, des deux tiers des citoyens. Sans compter, l'on répondait invariablement : *Si ! si !* Puis on votait par acclamation la mesure proposée. C'était le plébiscite dans sa cynique ingénuité ». Changez quelques détails, et vous avez là l'histoire de tous les plébiscites du XIX^e^ siècle.

Digitized by Google

Si nous resssemblons à Florence sur ce point, il en est d'autres où nous aurions profit à nous inspirer de sa ligne de conduite. Dans les assemblées délibérantes, les longs discours étaient interdits. « Il ne faut pas trop s'étonner que cette race de marchands, si heureusement douée qu'elle dût bientôt paraître dans les belles-lettres et les beaux-arts, n'ait jamais favorisé l'essor de l'éloquence : elle connaissait trop le prix du temps pour n'en pas laisser la plus grande part à l'action... Ce désir de faire bref explique aussi la sévérité draconienne du règlement des séances. Tout citoyen appelé à un conseil y devait être rendu avant que l'officier public qui en avait la présidence se fût levé pour présenter les propositions des prieurs. Défense à tous de sortir avant la fin, de se lever ou de rester debout, sauf pour opiner ou faire honneur à quelque personnage, d'approcher du siège présidentiel, de dire des paroles injurieuses, d'engager des rixes, d'interrompre l'orateur, de prendre la parole avant qu'il fût descendu de la tribune, et, en aucun cas, sans l'autorisation du président. Des amendes graduées réprimaient jusqu'aux moindres infractions. Quant aux injures et aux violences, les peines étaient celles du droit commun, mais portées au double, à cause de la majesté du lieu » (p. 41). Puisse venir le jour où ce règlement sera en vigueur à la chambre des députés française !

La Civilisation florentine est enrichie de quatre-vingt-une gravures, assez bonnes pour la plupart.

V. Un des noms illustres de l'art florentin est celui de Vinci. M. Perrens consacre une page à ce « génie prestigieux », dont « on pourrait presque dire qu'il est à lui seul Michel-Ange et Raphaël » (p. 204). M. Gabriel Séailles lui consacre un gros volume.

« Je n'ai pas choisi ce livre, explique l'auteur (p. VII), il s'est imposé à moi. M. Charles Ravaisson me demanda d'annoncer, dans un article de Revue, le troisième tome de sa belle publication (1), comme j'avais fait le premier. Peu à peu, par un développement naturel, ce volume est sorti de l'article qui ne fut pas fait, comme du plaisir que j'éprouvais à m'y

(1) Il s'agit de la splendide publication de M. Charles Ravaisson, *Les manuscrits de Léonard de Vinci, publiés en fac-similes phototypiques avec transcriptions littérales, traductions françaises, avant-propos et tables méthodiques;* Paris, 6 vol. in-folio, 1881-91.

Digitized by Google

attarder ». Jamais homme ne fut aussi universel que Léonard de Vinci; il a été peintre, sculpteur, architecte, poète, musicien, ingénieur, savant; ses études de savant ont embrassé la physique et la mécanique, l'astronomie et la géologie, la botanique, l'anatomie, la physiologie, la philosophie, et il a poussé les applications de la science fort loin. L'occasion a paru propice à M. Séailles « de chercher dans les découvertes du savant et dans les œuvres de l'artiste l'unité d'un même génie, de dresser ainsi de toute sa hauteur cette grande figure humaine » (p. VI-VII).

Son livre est-il le livre définitif, après lequel il n'y a plus rien à dire et qu'on ne recommencera pas? Nous ne le pensons point. Mais il vaut la peine d'en entreprendre la lecture : une partie est neuve et instructive, celle qui nous fait connaître Léonard savant.

« Quelqu'un, écrivait Prud'hon (1), qui a surpassé bien au delà Raphaël dans la pensée, la justesse de la réflexion et du sentiment et de la perspective, etc., c'est l'inimitable Léonard de Vinci, le père, le prince, et le premier de tous les peintres ». M. Séailles se contente de « mettre Léonard auprès de Michel-Ange et de Raphaël » (p. 508). Au fond, ce parti est sage. Il faut une forte dose de hardiesse pour distribuer des places à ces trois artistes, comme un professeur à des écoliers.

Naturellement, M. Séailles admire l'œuvre pittoresque de Vinci et il en parle en des termes qui prouvent qu'il a compris « ces corps délicats et transparents où l'âme semble affleurer de toutes parts » (p. 72).

Ce que nous lui reprocherions, ce serait d'être trop bref. Tel tableau, la *Sainte Anne*, par exemple, et le *Saint Jean*, mériteraient une étude plus longue. On dirait que l'auteur ne se sent pas chez lui, qu'il a hâte de sortir d'un domaine qui n'est pas le sien. Peut-être aussi a-t-il voulu ne pas empiéter sur le terrain de M. Eugène Müntz qui prépare, en l'honneur de Vinci, un travail considérable, et qui a l'habitude d'être complet.

M. Séailles n'aime pas moins la science que l'art, la science, dit-il (p. 38) qui « doit donner à l'homme une puissance indéfinie ». Et il affirme (p. V) qu'en Vinci « le savant est l'égal de l'artiste ». L'exagération est criante. Que Léonard de Vinci ait

(1) Cité ap. Pierre Gauthiez, *Prud'hon* (collection des *Artistes célèbres*), 1889, p. 22.

Digitized by Google

été doué d'une curiosité féconde et même d'un vrai génie scientifique, que « par sa méthode, par ses travaux et par ses découvertes, il ouvre, un siècle avant Galilée », avant Bacon et Descartes, « l'ère de la pensée moderne », que « ses manuscrits contiennent les éléments de la plus vaste des encyclopédies » (p. 179), que les matériaux multiples et dispersés de ce monument, qui hélas ! est demeuré à l'état de rêve, soient précieux, nous en convenons, et, sans adopter l'ensemble des vues de M. Séailles, nous suivons son exposé avec plaisir. Mais, *est modus in rebus*. Des créations scientifiques de Vinci — même en ne tenant pas compte de ce fait qu'elles ont été stériles — à ses créations d'art la distance est énorme. Nous n'admettons pas que, si Vinci « est l'un des plus rares peintres qui aient existé » (p. 421), l'artiste le doive au contact du savant, pas plus que nous ne saurions consentir à voir dans l'humeur mobile et capricieuse, qui portait Léonard à abandonner au plus vite l'œuvre entreprise, « la libre allure d'un génie qui ne sacrifie rien de lui-même » (p. 9). Et, quand un de ses contemporains nous apprend que « ses études mathématiques l'ont à ce point dégoûté de la peinture qu'il supporte à peine de prendre une brosse » (cité p. 115 et p. 421), nous regrettons que le savant, quoi qu'en dise M. Séailles, laisse « mourir » ou, si l'on préfère, sommeiller l'artiste. Enfin, pour être franc, nous sommes de ceux qui donneraient toutes les inventions de Léonard de Vinci en échange d'un de ses tableaux, et même de tel ou tel de ses dessins, surtout de cette tête du Christ, du musée Brera, que M. Séailles loue bien tièdement et apprécie d'une manière discutable (p. 69-70), et qui est un type achevé de beauté exquise, un chef-d'œuvre d'expression et de grâce, un des chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays (1).

Le livre de M. Séailles soulève nombre de questions (2). Celle qui suit n'est pas la moins intéressante : Léonard a-t-il vécu en chrétien ? l'auteur de la *Cène* est-il mort en chrétien ? M. Séailles croit pouvoir répondre négativement.

Quelles sont ses preuves ?

Il y a quelques lignes de Vasari. « Tels furent les caprices de

(1) A ceux qui n'ont pas eu la joie d'admirer à Milan ce dessin d'une beauté unique, nous recommandons l'admirable photographie qu'en a donnée la maison Alinari de Florence, n° 19057 de sa collection.

(2) Entre autres points qui appellent des réserves, notons les étranges théories de M. Séailles à propos de la naissance illégitime de Léonard de Vinci (p. 7-8), et du portrait de la *Joconde* (p. 142).

Digitized by Google

Vinci que, philosophant sur les choses naturelles, il s'efforça de découvrir les propriétés des herbes, sans cesse observa le mouvement du ciel, les phases de la lune, les révolutions du soleil ». M. Vasari ajoutait, dans la première édition des *Vite :* « Il en vint à une pensée si hérétique, qu'il ne s'assujettissait à aucune religion, estimant beaucoup plus d'aventure être philosophe que chrétien » (1). M. Séailles juge « difficile de soutenir que cette accusation soit une calomnie ». Dans un passage singulier, où tour à tour Léonard de Vinci « se moque des clercs et parle gravement des Saints Livres », il semble accepter la distinction des deux vérités : « Quant au reste de la définition de l'âme, je l'abandonne à l'imagination des frères, pères des peuples, qui par inspiration savent tous les secrets. Je laisse de côté les Lettres sacrées, parce qu'elles sont la souveraine vérité ». Faut-il faire grand fond sur cette distinction luthérienne des Livres saints et de leurs commentateurs? J'en doute » (p. 311).

Puis notre auteur cite quelques plaisanteries contre les moines qui, de son aveu, sont innocentes, et allègue un texte du *Traité de la peinture*, où Léonard attaque les gens qui veulent imposer aux peintres le repos du dimanche.

Suivent les arguments qui lui paraissent inéluctables. Léonard a écrit : « Beaucoup tiennent la foi du Fils, et ne bâtissent des temples qu'à la mère ». Après la Vierge, dit M. Séailles (p. 312-4), les saints : « Ceux qui seront morts depuis mille ans seront ceux qui donneront de quoi vivre à beaucoup de vivants (saints des confréries). Les hommes parleront à des hommes qui ne les entendront pas et ayant leurs yeux ouverts ne verront pas;.... ils demanderont des grâces à qui aura des oreilles et n'entendra pas; ils allumeront des cierges devant des aveugles ». Direz-vous que ce n'est là qu'attaquer la superstition d'un peuple grossier, qui prend les saints pour les pourvoyeurs de ses désirs et les complices de ses crimes ? Que pensez-vous de cette manière de prédire la confession : « Les malheureuses femmes, de leur propre gré, iront révéler aux hommes toutes leurs luxures, toutes leurs actions honteuses les plus secrètes »? Attaques contre les moines, les indulgences, la Vierge, les saints, la confession, c'est déjà Luther. Luther s'indigne, Léonard s'amuse. Il ne parle de la religion catholique que pour tourner en ridicule ses serviteurs et ses fidèles, tirer de ses pratiques et de ses dogmes

(1) Vasari, *Vite*, éd. citée, p. 446 et 452, note 6.

Digitized by Google

des énigmes comiques. « Presque tous les tabernacles, où habite le corps du Seigneur, seront vus allant d'eux-mêmes par les diverses routes du monde (communion) ». Même par jeu, est-ce un chrétien qui a osé annoncer en ces termes les fêtes commémoratives de la Passion de Jésus : « Dans toutes les parties de l'Europe il y aura gémissement de peuples nombreux pour la mort d'un seul homme mort en Orient (vendredi saint) » ?

N'oublions pas ces mots (cités p. 310) par lesquels Léonard déclare que le vrai miracle ce n'est pas la suspension des lois de la nature, c'est leur nécessité : « O admirable, ô stupéfiante nécessité, tu contrains avec les lois tous les effets à dériver par la voie la plus courte de leurs causes. Voilà les vrais miracles »

M. Séailles conclut (p. 314) : « Que Léonard ait cessé d'être chrétien, le fait n'est pas, pour moi, douteux ».

Examinons ces preuves une à une.

D'abord, nous éliminons le passage de Vasari, parce que Vasari lui-même l'a retranché de la deuxième édition des *Vite*. On sait que cette édition a subi des retouches, que des erreurs qui s'étaient glissées dans l'édition primitive ont disparu, que Vasari a mis ses soins à l'améliorer. Si donc il a supprimé l'inculpation qui vise les sentiments religieux de Léonard, c'est qu'il l'a reconnue fausse. L'origine de la calomnie volontiers, avec un annotateur de Vasari (1), nous l'attribuerions à ce fait que, au temps de Léonard, ceux qui s'adonnaient à l'étude des sciences naturelles étaient pris d'ordinaire par les ignorants pour des hérétiques et des incrédules, sinon pour des sorciers.

La distinction entre l'Ecriture Sainte et ses commentateurs est admise des catholiques. L'autorité des commentateurs n'est pas inattaquable ; il en est qui se sont trompés. Léonard de Vinci proclame que les Saintes Lettres sont la souveraine vérité ; c'est l'essentiel.

Aux plaisanteries de Léonard contre les moines nous n'attachons pas plus de valeur que M. Séailles, et Léonard parlait comme les théologiens catholiques en revendiquant pour les peintres le droit « d'étudier les jours de fête ».

Honorer la Sainte Vierge au détriment de son Fils est un

(1) « *E noto che in quei tempi nei quali lo studio delle cose naturali e speculative non era si comune, coloro che vi si applicavano venivano dagli ignoranti facilmente presi per eretici o miscredenti, e non di rado eziandio per fattucchieri e per maghi* ». Vasari, éd. cit., note de l'éditeur, p. 452, note 6.

Digitized by Google

abus aux yeux de l'Eglise (1) et abus encore la « vente » des indulgences, abus tout ce qui est superstition dans le culte des saints.

Où est l' « énigme comique » à constater que les fidèles, devenus par la communion les tabernacles du Seigneur, vont sur les diverses routes du monde?

Que les femmes se confessent de leurs fautes les plus graves, cela prouve seulement que la confession s'impose quoiqu'elle coûte, et dire que « dans toutes les parties de l'Europe il y aura gémissement de peuples nombreux pour la mort d'un seul homme mort en Orient », c'est là une de ces phrases parfaitement orthodoxes et chères aux prédicateurs qui établissent la divinité de Jésus-Christ : « pour qu'un homme soit, après tant de siècles, l'objet de tant d'hommages, il faut que cet homme soit Dieu ».

Enfin, des Pères de l'Eglise (2) ont prétendu, comme Léonard de Vinci, que le principal miracle, le vrai miracle, ce n'est pas la suspension des lois de la nature dans un cas donné, mais la persistance de ces lois.

L'impiété de Léonard ne ressort donc pas des textes qui semblent décisifs à M. Séailles.

Il y a mieux. D'autres textes, disséminés dans le livre même de M. Séailles, prouvent que Léonard de Vinci crut en Dieu et que sa foi fut accompagnée d'amour.

La peinture est, pour lui, « le moyen de connaître l'Ouvrier de tant d'admirables choses, et par suite d'aimer ce grand Inventeur » (p. 312). Il formule la thèse de la charité parfaite avec la précision d'un théologien : « Si tu ne connais pas Dieu, tu ne saurais l'aimer, et, si tu l'aimes pour le bien que tu attends de lui, et non pour sa souveraine vertu, tu fais comme le chien qui remue la queue et fait fête par ses bonds à celui qui peut lui donner un os : s'il connaissait la vertu d'un tel homme, combien plus il l'aimerait ! » (p. 314-5). Parmi ses considérations scientifiques, un cri d'enthousiasme lui échappe : « Qu'admirable est

(1) « Toute notre dévotion pour la Sainte Vierge est inutile et superstitieuse, si elle ne nous conduit à Dieu », dit Bossuet, sermon sur la dévotion à la Sainte Vierge, dans *Œuvres*, éd. Guyot, 1849, t. IX, p. 432.

(2) Par exemple saint Augustin (*Tractat. 24 in Joan.* ap. *Breviar. roman.*, homélie du 4e dimanche de carême) qui enseigne, à propos de la multiplication des pains, que *majus miraculum est gubernatio totius mundi* (continuité des lois naturelles) *quam saturatio quinque millium hominum de quinque panibus* (suspension accidentelle de ces lois) : voir tout ce passage.

Digitized by Google

ta justice, premier moteur » (p. 317)! Et encore : « O Dieu, toi qui vends tous les biens au prix du travail » (p. 338)! Et ceci, qui ressemble à une oraison jaculatoire : « Daigne le Seigneur, lumière de toutes choses, m'éclairer pour traiter de la lumière » (p. 425)! La beauté de l'œil le ravit et lui rappelle le Créateur : « O chose excellente par-dessus toutes les autres choses créées par Dieu » (p. 445)! Nul ne s'y méprendra : ces paroles rendent le son d'une âme chrétienne.

Subsiste-t-il des doutes? Le testament de Léonard de Vinci finira de les dissiper.

Plus d'un an avant sa mort (1), « dans la pleine liberté de son esprit et de sa conscience », dit Rio (2), Léonard dicte son testament. Or, cette pièce capitale « n'est point, continue Rio, la reproduction de ces formules banales sous lesquelles on extorque ou on suggère aux mourants ce qu'on est convenu d'appeler leurs dernières volontés, en y mettant pour préambule une profession de foi plus ou moins vague, propre tout au plus à satisfaire les convenances publiques. La profession de foi de Léonard, outre qu'elle respire la plus tendre charité pour les pauvres, est celle d'un chrétien qui a pris franchement son parti sur les pratiques et sur les croyances; on voit qu'aucune d'elles n'a été obscurcie ou entamée chez lui ». En premier lieu, « il recommande son âme à Notre-Seigneur Dieu tout-puissant, à la glorieuse Vierge Marie, à monseigneur saint Michel, et à tous les anges, bienheureux, saints et saintes du Paradis. Item le dit testateur veut être enseveli dans l'église Saint-Florentin d'Amboise, et que son corps y soit porté par les chapelains de l'église... Avant que son corps soit porté dans ladite église, le testateur veut que soient célébrées, dans la dite église de Saint-Florentin, trois grandes messes avec diacre et sous-diacre, et que, le jour où se diront les trois grandes messes, se disent encore trente messes basses à Saint-Grégoire; item dans l'église

(1) Le testament de Léonard a été publié par Amoretti, *Memorie storiche sulla vita, gli studi e le opere di Leonardo da Vinci*, Milano, 1804, p. 121. Nous n'avons pas, en ce moment, ce livre sous la main, mais nous croyons que M. Séailles est dans l'erreur en datant le testament du 23 avril 1519, peu de jours après la mort de Vinci (2 mai 1519). L'annotateur de Vasari, *ubi supra*, p. 464, note 49, dit que le testament fut écrit *un anno prima della sua morte;* Rio, *De l'art chrétien*, nouv. éd., t. III, 1861, p. 158, note 3, donne la date du 13 avril 1518; Charles Blanc, *Histoire des peintres, Ecole florentine*, 1883, p. 34 et 37, et Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e^ siècle, verbo* Léonard de Vinci, indiquent le 18 avril 1518.

(2) Rio, *ubi supra*, p. 160.

Digitized by Google

des frères et religieux mineurs semblable service » (cité ap. Séailles, p. 165-6).

Terminons par le récit des derniers jours de Léonard. « Finalement, devenu vieux, dit Vasari (1), il resta plusieurs mois malade, et, se voyant près de la mort, il s'enquit avec soin des choses catholiques, de notre bonne et sainte religion chrétienne; et, s'étant confessé et repenti avec mille regrets, comme il ne pouvait plus se tenir debout, porté dans les bras de ses amis, il voulut recevoir le Saint Sacrement hors de son lit. Survint le roi, qui avait coutume de lui faire d'affectueuses visites. Léonard, par révérence, s'assit sur son lit, conta sa maladie, ses souffrances, et dit au roi combien il avait offensé Dieu et les hommes, n'ayant pas travaillé dans l'art comme il convenait ».

M. Séailles, qui acceptait d'emblée le passage de Vasari défavorable aux sentiments religieux de Léonard — un passage, on s'en souvient, que Vasari lui-même a supprimé, et cela, certainement, pour cause — repousse l'attestation du même Vasari en faveur de la mort chrétienne de l'auteur de la *Cène*, une attestation que Vasari n'a pas retranchée de son œuvre. Il la considère (p. 169) comme une « niaiserie » de « dévot ». En ce qui regarde le testament, la fin de non-recevoir n'est pas moins bizarre. « Il est possible que ses recommandations à tous les saints ne soient que des formules banales. Trois grandes messes, quatre-vingt-dix-neuf messes basses, tant de prêtres et de moines, ce n'est peut-être surprenant que pour nous. A l'enterrement de sa servante Caterina, il avait voulu quatre prêtres et quatre clercs. Il tint à être enterré dans les formes, décemment, comme il convenait au protégé du roi très chrétien. Aussi bien, ce qui importe d'un homme c'est sa vie, non sa mort » (p. 169). *Il est possible, peut-être;* avec ces mots, M. Séailles se tire d'affaire. Le procédé est commode. Est-il scientifique ?

En résumé, Léonard de Vinci est un chrétien. N'y eut-il pas, dans sa longue existence, des écarts de conduite ou de langage ? Nous n'oserions l'affirmer. Mais la foi resta vivace. « Qu'importe la mort? » dit M. Séailles. Vinci en jugeait autrement. Il se prépara à bien mourir, et sa mort fut, en effet, celle d'un juste.

(1) Vasari, édit. cit., p. 451. — Vasari ajoute que Léonard mourut dans les bras de François Ier. On pense que ce détail est inexact, mais l'inexactitude sur ce point n'infirme pas le fond du récit : la conversation de l'artiste et du roi devra être reportée à l'une des fréquentes visites de François à Léonard.

Digitized by Google

VI. En 1844, Victor Cousin esquissait l'ébauche d'une galerie des femmes illustres du XVII^e siècle. Au premier rang, disait-il (1), figureraient M^me de Chantal et « la grande M^me Angélique... Avec quel respect et quelle émotion nous nous plairions à recueillir les plus beaux passages » de la réformatrice de Port-Royal ! « Elle a beau s'anéantir dans le mépris d'elle-même et dans la fuite de toute vanité ; ses plus simples entretiens, ses lettres les plus familières, révèlent de loin en loin le fond de son âme, et contiennent, çà et là, des traits admirables de candeur, de fierté, de pathétique ».

Ce que projetait Cousin M. Guillaume Dall l'a accompli : il nous présente un portrait de la « grande Angélique », telle que sa correspondance permet de la connaître.

M. Dall ne se propose pas de raviver les querelles éteintes du jansénisme. Admirer « les vertus » (p. VI) de Port-Royal lui suffit. Quant au fond du débat, il est pour Port-Royal, sans insister sur les motifs qui l'y déterminent.

De même, nous jugeons inutile d'exposer les raisons qui nous engagent à être contre lui. Deux simples phrases de Cousin (2), qui n'est pas suspect de tendresse à l'endroit des adversaires des cinq propositions, dispensent de plus amples détails. « On peut le dire aujourd'hui; sans craindre de passer pour le complice du P. Annat et du P. Le Tellier : c'étaient les Jésuites alors qui défendaient la bonne cause ». Telle est la première; voici la seconde. Il s'agit de Port-Royal : « Peut-être le don céleste de l'humilité lui a-t-il un peu manqué ». L'euphémisme est joli, et l'aveu instructif. Port-Royal avait tort, et l'origine de son tort était l'orgueil. Pour le moment, nous ne voulons pas en savoir davantage.

Cela dit, ils ne nous en coûte pas d'admettre que le sujet du livre de M. Dall intéresse. Les femmes ont été « les grands hommes de la famille » (3) des Arnauld, et de toutes les femmes la mieux douée fut la mère Angélique.

Il y a comme deux parties dans l'ouvrage de M. Dall : les cent premières pages où l'auteur a presque seul la parole, et les autres qui sont un tissu de fragments des lettres de l'abbesse.

M. Dall donne à son récit une allure romanesque, un tour

(1) Victor Cousin, *Jacqueline Pascal*, nouv. éd., 1856, p. 37, 38.
(2) Id., *ibid.*, p. 6 et 9.
(3) L. Follioley, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, 2^e éd., t. I, 1875, p. 154.

Digitized by Google

moderne, qui ne s'harmonisent guère avec la gravité et la raideur de Port-Royal. Son style est étrange. Nous empruntons quelques spécimens au premier chapitre.

L'image de la mère Angélique « se détache vigoureuse... sur les silhouettes veules et falotes des nobles dames qui la venaient visiter en sa retraite » (p. 2). Jacqueline — la future mère Angélique — et Jeanne Arnauld nous sont représentées (p. 3) « bambines, toquant à la porte » du cabinet de leur grand-père, le vieil avocat-général Marion. Voyons le portrait des religieuses qui étaient à Port-Royal, quand Jacqueline, âgée de onze ans, fut intronisée abbesse, grâce aux « viles supercheries », aux « entorses à la vérité » (p. 4), aux « arguties, mensonges, duplicités » (p. 11) de son père, le chef des Arnauld — l'honnête homme! — : « Percluses de rhumatismes, recluses faute de jambes, leur atrophie était complète. Exceptons-en la notion de leurs devoirs envers M. Arnauld ; ses libéralités ne dispensaient-elles pas le bien-être ? Génuflexions et salamalecs lui étaient prodigués ; avec la courbette finale, l'atonie reprenait » (p. 13). Puis défilent sous nos regards un « mauvais moinillon » (p. 15), « un capucin capucinant » (p. 18), la jeune abbesse au milieu du « comique des affres » (p. 28), Arnauld prompt « à soigner et à tarabuster sa fille » (p. 30), Arnauld dont « les anathèmes fouaillent » pendant que « d'Andilly vitupère » (p. 33), Mme Le Maître « émoyée » (p. 35), et derechef Arnauld qui « doit tenailler sa fille du fer rouge de son adieu » (p. 35).

Les passages de la correspondance de la mère Angélique ne manquent pas d'énergie. Mais il sera difficile au lecteur peu au courant des choses de Port-Royal de suivre M. Dall, car celui-ci néglige de sertir ces extraits dans l'histoire générale du jansénisme. En outre, Cousin nous a appris à nous méfier des lettres de la « grande » abbesse. « Qu'on ne s'y trompe pas, écrivait-il (1) : tout ce qu'on a imprimé d'elle, longtemps après sa mort, a subi les corrections d'éditeurs inhabiles qui ont effacé, pour le polir, son style inculte et négligé, et font parler, de 1630 à 1660, Mme Angélique Arnauld comme ils parlaient eux-mêmes, à Utrecht ou dans quelque coin du faubourg Saint-Marceau, vers le milieu du XVIIIe siècle ».

VII. Les *Heures d'histoire* qu'on passe avec M. de Vogüé

(1) Victor Cousin, *Jacqueline Pascal*, éd. cit., p. 39.

Digitized by Google

sont des heures fécondes. Déjà les *Spectacles contemporains* et les *Regards historiques et littéraires* avaient prouvé que l'auteur voit juste et clair, tout en voyant de haut et de loin. Dans ce troisième volume, ses qualités merveilleuses de pensée et de style s'affirment avec une incontestable maîtrise.

Indiquons, d'un mot, les sujets divers qu'il aborde.

1° *Les cigognes* (p. 1-33). — C'est une étude pénétrante du malaise dont souffre l'âme moderne, des ravages qu'a faits en elle « l'esprit de négation, de critique, d'analyse, comme on voudra l'appeler » (p. 22), du besoin d'idéal qu'elle éprouve. Les cigognes sont « les modestes messagères de la paix, les avant-courrières des bons jours » (p. 33). Or, dans la littérature actuelle, il y a des vols de blanches cigognes, c'est-à-dire de nobles aspirations — hélas ! vagues encore — et des promesses pour l'avenir. Seront-elles vaines ? Les « bons jours » viendront-ils ?

2° *Lamartine. Poésie et vérité* (p. 35-72). — M. de Vogüé montre « combien est légitime l'image idéale » que se forment du poète ceux qui le contemplent à travers « ses œuvres les plus populaires », sans compulser « les surcharges de la critique », sans tenir compte des « dissections » d'une analyse abusive (pp. 67, 40, 70). A signaler, en dehors de cette thèse ingénieusement déduite, une page (p. 63-4) sur la « divination » de Lamartine. « Reprenez dans le détail les controverses de vingt années entre Lamartine et le gros des habiles, entre lui et Thiers, qui fut son principal adversaire ; partout et toujours, qu'il s'agisse des chemins de fer ou des houillères, des institutions de prévoyance ou des impôts, de l'enseignement ou de l'extension du droit de vote, c'est le poète qui prévoit et provoque les tranformations d'où notre monde actuel est sorti. Vraiment, il faut relire ce débat des chemins de fer, pour connaître ce qu'il peut y avoir de sens pratique dans le génie et d'aveuglement dans l'habileté courante. Il faut lire aussi les lettres de l'illustre ingénieur Marc Seguin, conservées dans sa famille ; elles attestent que la première idée des chemins de fer ne fut comprise et appuyée dans le monde politique que par deux hommes : Arago et Lamartine. C'est Lamartine qui signale les dangers lointains inaperçus de tous, en 1840, au retour des cendres, et, plus tard, à l'Assemblée nationale, alors que les passions réactionnaires lui jetaient dans les jambes le prince Louis,

Digitized by Google

et qu'il prédisait d'une vue si sûre l'empire, la guerre, l'invasion » (1).

3° *Chateaubriand. Une âme de désir* (p. 73-105). — D'une touche fine, M. de Vogüé marque les « traits saillants » (p. 75) de la physionomie de celui qui fut le « père spirituel de ce siècle, de l'homme qui l'a le plus et le mieux pétri, après Napoléon » (p. 104).

4° *Images romaines* (p. 107-39). — Pages admirables, les meilleures, pensons-nous, du volume. « La ville nous livre plus qu'une expression individuelle : elle exprime et résume l'histoire de notre Occident et, à certains égards, de tout le monde civilisé » (p. 109). M. de Vogüé voit très bien où est « le pivot » de cette histoire et le dit magnifiquement. « L'autre soir, de la maison solitaire des monts Albains où je rassemble ces notes, je regardais un jour mourir sur le linceul déroulé qu'est la campagne romaine, fausse mer, fuyante vers la vraie mer, qui fuit au delà. Rome blanchissait confusément dans un petit canton de cette étendue ; on eût dit d'un amas de cendres brûlées par des bergers, signalées seulement par quelques dernières spirales de fumée. Quand le globe rouge du soleil, déclinant derrière Ostie, se perdit dans la pâleur des eaux lointaines, de maigres cloches sonnèrent sur ma tête au hameau de Palazzuola ; d'autres leur répondirent, de tous les villages accrochés aux rampes de la montagne, dans la vasque du lac d'Albano. Elles redisaient obstinément, depuis bientôt dix-neuf cents ans : « L'ange du Seigneur annonça à Marie ». Et des gens s'arrêtaient sur les routes, pour bénir une fois de plus l'événement. Quel événement ? Le plus

(1) Pareille remarque pour Chateaubriand. « Nous opposions les grandes vues de Lamartine aux habiletés de M. Thiers ; on pourrait établir le même parallèle entre Chateaubriand et Talleyrand, ces deux hommes qui se haïssaient cordialement. Certes, Talleyrand était de meilleur service au train quotidien de la politique, à la table d'un congrès ; aussi diplomate que Chateaubriand l'était peu, il eût « roulé » cet adversaire dans chaque négociation. Mais Talleyrand ne voyait pas à dix ans devant lui. Nous possédons aujourd'hui ses *Mémoires*, et l'on est stupéfait d'y trouver la preuve que cette vive intelligence n'a rien compris à la Révolution, au changement du monde, à l'avènement de la démocratie. Il n'a vu dans le cyclone qu'un temps de troubles, au sortir duquel on pouvait bâtir sa maison comme devant. Chateaubriand, abusé sur le moment immédiat par la fougue de son désir, voyait à distance avec le regard de l'historien ; il a merveilleusement deviné les suites nécessaires du cataclysme, la fin de tout ce qu'il aimait, l'orientation nouvelle des peuples. L'aigle, facile à prendre à tous les lacets quand il se posait sur terre, retrouvait sa vue perçante en relevant son vol dans les hauteurs » (p. 95).

Digitized by Google

fugitif des faits quotidiens, le plus sujet aux chances d'oubli, survenu dans les conditions les plus ordinaires : une femme d'artisan, de ces sordides tribus juives qu'on a soumises en Syrie, mettant un être de plus au monde dans un bourg ignoré de ces provinces; ce qui arrive à chaque minute dans le vaste univers et passe inaperçu de l'histoire, l'histoire ayant de plus grands soucis que ce pullulement des pauvres gens d'en bas. Cependant, après l'épreuve de tant de siècles, tous ceux qui devaient raisonnablement peser sur le sort du monde gisent là-bas dans des cendres, à peine remémorés des érudits ; d'autres puissances leur ont succédé, qui ont fait lit commun avec les Augustes dans l'oubli de ce tombeau. La chose insignifiante que je dis est devenue et reste le pivot de l'histoire, on la sonne à chaque soleil qui paraît et disparaît, dans tous les lieux qui furent l'empire romain, et bien au delà; elle a interrompu le compte de nos années terrestres, on les date à nouveau de l'enfantement de cette femme : *a partu Virginis* ». Et M. de Vogüé poursuit : « Pourquoi cet établissement d'un pareil rien sur tout ? Je ne sais pas, j'admire, avouent les moins fiers, et leur aveu n'est pas pour faire sourire. Mais, quand on vient m'expliquer cette étonnante fortune par des déductions rationnelles, alors, vraiment, il n'y a qu'un mot, c'est drôle, c'est trop drôle ».

5° *Le testament de Silvanus* (p. 141-80). — Que serait « un parchemin des premiers temps du christianisme, une de ces confessions dont le IVe siècle nous a laissé le plus illustre exemplaire, mais qui furent probablement rédigées plus d'une fois, à des dates antérieures, par des lettrés convertis » (p. 143-4)? M. de Vogüé reconstitue « l'histoire d'âme qu'on y retrouverait » (p. 144).

6° *La chute de la monarchie de Juillet* (p. 181-212). — M. de Vogüé l'étudie à l'aide des tomes VI et VII de *l'Histoire de la monarchie de Juillet* de M. Thureau-Dangin. Il prise le beau talent de M. Thureau-Dangin, sans adopter ses conclusions. Cette *Histoire*, dit-il (p. 184-5), « est écrite par un membre de la majorité de M. Guizot; un membre sagace, indépendant, éclairé par les événements ultérieurs sur les fautes commises; mais il croit qu'en évitant ces fautes on eût pu prévenir la catastrophe : il déplore la Révolution de 1848, il condamne les idées d'où elle est sortie et les hommes qui l'ont faite. De ce point de vue, nulle entente possible avec ceux qui voient dans

Digitized by Google

l'établissement de Juillet un accident éphémère, une inutile tentative de plier le génie français aux institutions anglaises, une ruse de l'histoire pour ménager les transitions, au moment où elle élaborait la transformation démocratique de la France, et, par la France, de tout l'Occident européen ».

7° *Le roman d'un conspirateur* (p. 213-46). — Il s'agit d'Hyde de Neuville. Ses *Mémoires et souvenirs* sont un monument digne de fixer l'attention : « il en est de plus hauts, qui abritent des morts plus imposants et plus illustres ; je n'en sais pas un plus curieux, et qui garde des os plus moulus par l'aventure » (p. 216).

8° *La débâcle* (p. 247-81). — Vigoureuse critique du roman de M. Zola (1). « Le romancier a placé ses personnages et le centre de l'action dans le corps d'armée, la division et la brigade où celui qui écrit ici fut jeté par le sort... A chacune des étapes qu'il raconte, des souvenirs précis me permettent de contrôler ses tableaux. Cette coïncidence... ajoute à l'admiration que j'éprouve très vivement, en tant que rhétoricien français ; elle justifie les réserves que je proposerai, en tant qu'homme et que témoin de ces mauvais jours » (p. 248-9).

9° *Après M. Renan* (p. 283-317). — Avec des éloges discutables à l'adresse de Renan, ces pages contiennent un examen de sa doctrine. « Il y a une infinité » de « raisons pour en prévoir l'usure rapide », dit M. de Vogüé (p. 298), et de ces raisons il donne quelques-unes, bien convaincantes, en effet.

10° *L'heure présente* (p. 319-62). — Considérations qui datent des « journées historiques » (p. 319) du scandale de Panama (2).

Les *Heures d'histoire* classent M. de Vogüé au premier rang de nos écrivains et de nos penseurs d'aujourd'hui.

FÉLIX VERNET.

(1) Aux pages angoissantes de M. Zola, M. de Vogüé oppose avec raison l'incomparable *Général de Sonis* de Mgr Baunard. « Bourget me disait, en m'engageant à lire cette biographie : c'est le plus fier livre de notre temps. Je ne suis pas éloigné de penser comme lui » (p. 274).

(2) Il y a là un mot de trop (p. 351) : « Est-elle donc close l'histoire de cette race féconde, l'histoire qui va de Charles Martel à Jeanne d'Arc, à Henri IV, à Bonaparte, *à Gambetta* » ?

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mes Souvenirs sur Napoléon, par le comte CHAPTAL, publiés par son arrière-petit-fils le vicomte Ant. CHAPTAL. Portrait en héliogravure. In-8 de 413 pages. Paris, Plon, Nourrit, 1893. Prix : 7 fr. 50.

Les *Mémoires*, les *Souvenirs* sur Napoléon et son époque se multiplient. Pour ne parler que des plus récents, nous citerons ceux du général Marbot, de Macdonald, de Rochechouart, de Hyde de Neuville, de Talleyrand, de Tocqueville ; bientôt nous présenterons au lecteur les *Mémoires du chancelier Pasquier.* Voici aujourd'hui les *Souvenirs du comte Chaptal*, qui compteront parmi les plus sûrs et les mieux informés.

Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans une longue autobiographie, placée en tête du volume, le comte Chaptal a eu l'occasion d'observer de près Napoléon, et comme il avait l'esprit ouvert, perspicace, qu'il ne s'arrêtait pas aux apparences, il a su condenser en traits rapides un portrait exact et probablement définitif de l'empereur. S'il fallait caractériser d'un mot la position que prend Chaptal dans le grand débat qui s'est élevé sur la personnalité, les qualités morales de Napoléon, nous dirions qu'il reconnaît le génie, les talents administratifs de son modèle, mais qu'il ne se fait aucune illusion sur sa valeur morale. Son extérieur était froid et ses propos souvent insignifiants, grossiers, ou malhonnêtes ; il avait cependant beaucoup d'esprit et du piquant dans la conversation. Personne n'était à son aise autour de lui, car il fallait se méfier de son faux air de bonhomie ; on ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Bref, sa cour était une galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Digitized by Google

Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue; Napoléon était d'ailleurs très sobre. Ses connaissances étaient cependant très bornées, car son instruction première avait été très insuffisante. Mais son puissant esprit s'assimila très rapidement la science de ceux qui l'entouraient. Sa mémoire était prodigieuse. Il était très généreux, mais ses largesses humiliaient plutôt qu'elles n'inspiraient de la reconnaissance; il ne sut jamais donner.

Napoléon ne croyait ni à la vertu ni à la probité; il méprisait les hommes, qui pour lui étaient de véritables machines dont il usait et abusait. Il avait une volonté inflexible, ne connaissait pas d'obstacle et voulait que ses ordres fussent exécutés immédiatement. En somme, c'était un passionné intellectuel.

Et maintenant, si l'on veut avoir la preuve de ces affirmations un peu tranchées, qu'on lise les *Souvenirs du comte Chaptal*, et l'on y trouvera les anecdotes et les faits qui donneront du corps et du relief à cette esquisse. E. J.

Directoire de l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation, par l'abbé Ch. DEMENTHON. 1 vol. in-12 de XVII-482 pp. Paris, Poussielgue, 1893.

La pédagogie en général a beaucoup changé depuis vingt ans. On étudie autrement la géographie, l'histoire, la grammaire elle-même, et non pas seulement parce que l'objet de ces sciences est mieux connu, mais surtout parce que les méthodes d'enseignement sont susceptibles de perfectionnements indéfinis, fruits des observations intelligentes qui s'appliquent à une longue pratique de l'éducation. Sans prétendre que chaque innovation ait marqué un progrès, comment se refuser à reconnaître les heureux résultats de ce vaste ensemble d'afforts accomplis dans le sens de l'amélioration des méthodes? Or, il faut le dire, l'enseignement religieux, même dans le collège chrétien, n'a que peu profité du mouvement de réforme dont nous parlons. Les méthodes ici avaient-elles moins besoin d'être renouvelées? On ne peut le penser, quand des jeunes gens ont avoué qu'ils savaient plus de religion à douze ans, à la fin du catéchisme de leur curé, qu'après leur classe de rhétorique; et ils avaient été élevés dans un petit séminaire.

Mais c'est là de l'histoire déjà un peu ancienne. Nous connaissons des collèges chrétiens où la réforme nécessaire est

Digitized by Google

largement commencée ; le livre de M. l'abbé Dementhon y sera accueilli comme un auxiliaire précieux qui aidera à la compléter.

Le titre de l'ouvrage, *Directoire de l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation*, en dit parfaitement l'objet et la nature. Je ne sache pas une question, importante ou secondaire, se rapportant à l'enseignement de la religion, qui n'y soit convenablement traitée ; et le rare mérite de l'auteur a été de mettre toutes ses idées, ses conseils et ses vues sous le patronage des autorités classiques en la matière. De sorte que, sur chaque point, c'est la voix même de la tradition pédagogique que vous entendez. Le procédé révèle chez M. Dementhon autant d'habileté que de modestie.

Dans une première partie, l'auteur expose la matière de l'enseignement religieux : matière essentielle, le dogme et la morale chrétienne ; matière accessoire, liturgie, histoire sainte, histoire ecclésiastique. Ensuite il propose une répartition de cette double matière entre les classes élémentaires, moyennes et supérieures.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux *moyens* de rendre l'enseignement de la religion le plus *utile* et le plus *intéressant* possible. M. Dementhon s'étonne que les maîtres de la pédagogie religieuse, Mgr Dupanloup entre autres, n'aient pas traité cette question au point de vue spécial des élèves du collège chrétien ; nous ne partageons ni ne comprenons cet étonnement ; car pas un des moyens de succès qu'indique notre sympathique confrère, n'est hors d'emploi dans le catéchisme de persévérance paroissial ; ils avaient été une fois pour toutes enseignés en leur lieu, dans la *Méthode de Saint-Sulpice*, dans *l'Œuvre par excellence* et ailleurs.

L'auteur, enfin, commente, dans une troisième partie, les qualités du professeur d'instruction religieuse : *science*, *piété*, *zèle*. Cette partie, la moins neuve par son objet, est, à notre sens, la plus vivante de tout l'ouvrage et la plus saisissante.

Au résumé, le *Directoire* condense et complète une multitude de renseignements qui se trouvaient épars dans la littérature pédagogique. Nous recommandons particulièrement à l'attention de nos lecteurs les programmes gradués que M. l'abbé Dementhon a rédigés avec un soin extrême ; on pourra, on devra même en bien des cas les modifier, mais après s'en être très utilement inspiré. Le reproche que nous sommes tenté de faire

Digitized by Google

à ce livre, est celui d'être trop complet, d'une certaine manière ; dans la seconde partie notamment, l'auteur touche à dix questions d'importance très inégale, et semble vouloir traiter à fond chacune d'elles. Est-ce qu'un *Directoire* ne devrait pas souligner fortement les parties maîtresses de l'œuvre pour laquelle il veut servir de guide, et au contraire marquer le rôle inférieur des parties accessoires? Mais, en dépit de quelque monotonie dans le ton de l'ouvrage, l'auteur se montre si convaincu, il écrit sous une inspiration si évidente de zèle, il est enfin si renseigné, que tout prêtre appliqué au ministère de l'instruction religieuse le lira avec grand profit, et voudra mettre en pratique au moins une partie de ses leçons. P. D.

Les Miracles de N. S. Jésus-Christ au point de vue topographique, exégétique et mystique, par l'abbé CANDELLIER, prêtre du diocèse d'Amiens, curé de Davenescourt. In-12, p. XIX-489. Paris, Téqui, libraire-éditeur.

Ce livre est né sous l'inspiration d'un voyage fait en Terre Sainte. L'auteur a visité les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur, témoins de ses miracles, où l'écho de la divine parole semble se répercuter à nouveau. L'Evangile à la main, il a surtout étudié avec soin les divers théâtres où des prodiges de puissance et d'amour ont fait éclater la tendresse de Jésus-Christ pour les hommes, le petit village de Cana, les ruines de Capharnaüm et les bords pittoresques de la mer de Tibériade, le mont Thabor, Béthanie, le mont des Oliviers, etc. Il nous livre, dans ces pages pleines d'onction et d'intérêt, les observations qui lui ont été suggérées par son pieux pèlerinage, et les impressions qu'il a éprouvées.

L'ouvrage est divisé en 37 chapitres qui renferment une série d'études sur les principaux miracles de Notre-Seigneur. L'ordre chronologique a été adopté, de manière qu'on a un tableau assez net et assez complet de la vie de l'Homme-Dieu. C'était là un sujet bien rebattu, et il était difficile d'apporter des documents nouveaux. Ce n'est pas le but de l'auteur. Il ne vise pas à la science. Il n'a pas la prétention de se placer à côté de l'abbé Fouard ou du père Didon. Il a voulu seulement nourrir la piété du lecteur, l'intéresser, et à ce point de vue, il a réussi. C'est un livre dont la lecture est attachante et qui peut faire beaucoup de bien.

Digitized by Google

La méthode est très simple. D'abord le récit évangélique, expliqué et élucidé par des souvenirs de voyage et par des détails topographiques. Quand le sujet s'y prête, une description où revivent les anciennes mœurs de l'Orient met la scène sous les yeux. M. C. s'est souvenu de son ministère de pasteur des âmes. Ces petits chapitres avec quelques légers changements peuvent devenir de véritables homélies. Après le récit et l'explication littérale viennent quelques considérations sur le sens mystique, et des conclusions pratiques empruntées pour la plupart aux saints Pères. Il n'y a rien de bien nouveau dans cet ouvrage. Mais il est agréable à lire, il plaît par cet accent de piété convaincue que le zélé pèlerin a puisé dans ses édifiantes pérégrinations. Il aime son sujet et il nous le fait aimer.

Ph. GONNET.

Un évêque confesseur de la foi. Vie du vénérable Vincent-Marie Strambi, évêque de Macerata et Tolentino, de l'institut des Passionistes (1er janvier 1745 — 1er janvier 1824), par le R. P. LOUIS TH. DE JÉSUS AGONISANT, du même institut, d'après les procès ordinaires de canonisation; Lille, société de Saint-Augustin, in-12, XIV-246 p., 3 fr.

C'est une belle existence que celle du vénérable Strambi.

De bonne heure, il donne des preuves d'une sainteté et d'un amour des âmes qui ne cesseront pas de grandir.

Prêtre dont le ministère a de très fécondes prémices, il éprouve l'irrésistible attrait de la vie religieuse; en dépit de tous les obstacles, il s'unit aux disciples de saint Paul de la Croix, et si forte est sa conviction, si vive sa joie, qu'un ecclésiastique, venu pour l'arracher aux Passionistes, est sur le point de rester avec lui : « Si je n'étais sorti au plus tôt, disait-il dans la suite, je me faisais Passioniste ».

Il porte à travers l'Italie la bonne nouvelle de l'Evangile, apôtre infatigable; les foules se pressent pour l'entendre, les conversions se multiplient, on se croirait au temps de Vincent Ferrier ou de Bernardin de Sienne.

Pie VII le nomme évêque de Macerata et de Tolentino. « La vie d'un évêque, a écrit Dupanloup (Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, 5e éd., 1886, p. 14), doit être l'Evangile en action... Il faudrait que la vie d'un évêque pût être racontée avec un tissu des paroles de la sainte Ecriture. Il faudrait que ceux qui ne savent pas lire, ne peuvent, ne veulent pas lire,

Digitized by Google

lussent toujours, comme dans un livre toujours ouvert, la parole de Dieu dans la vie et les exemples d'un évêque. » Cet idéal de l'évêque, Strambi le réalise.

La Révolution, qui de la France gagne l'Italie, n'épargne pas son diocèse. Napoléon trouve en lui un ferme défenseur des droits de l'Eglise. Les biens de l'évêque sont confisqués : « Laissons faire, dit-il, on ne pourra pas nous ravir Dieu ». Exilé à Milan, il ne profère jamais la moindre invective contre l'empereur. Un jour, il reprend un de ses amis qui ne ménage guère Napoléon : « Mais à quoi bon, Monseigneur ? réplique celui-ci : tous savent que Votre Grandeur pense comme moi sur ce point ; et autant je murmure, moi, dans mes discours, autant elle murmure dans son silence ; et je le prouve. Je l'ai toujours entendue parler en bien de tous, et jamais en mal de personne, si ce n'est du diable ; or, quoiqu'elle ne dise point de mal du fameux potentat, elle n'en dit pas non plus de bien, alors qu'elle trouve toujours à dire quelque bien de n'importe quel scélérat : donc, nous murmurons également. » Le saint homme sourit, et, adroitement, il attira la conversation sur un meilleur sujet.

Le calme renaît-il ? Strambi rentre dans son diocèse et répare les ruines accumulées par la Révolution.

Son humilité triomphe du pape Léon XII, qui lui permet de se démettre de l'épiscopat.

Rome, où il se retire, est éblouie de ses vertus. La trop fameuse sœur de Napoléon Ier, Pauline Borghèse, revient, grâce à lui, aux sentiments et à la pratique de la foi chrétienne (voir, à ce sujet, de très curieux détails, p. 200-1, 212-4). Enfin Strambi offre à Dieu le sacrifice de sa vie pour la conservation des jours de Léon XII ; et, en effet, il meurt inopinément, et le Souverain-Pontife, très malade, guérit comme par miracle.

Telles sont les grandes lignes du livre du P. Louis-Th. de Jésus agonisant. On le lira volontiers : la biographie d'un serviteur de Dieu est un bienfait pour les âmes.

Félix Vernet.

Digitized by Google

Process gegen Maria Stuart zu Fotheringay, 14/24 october 1586, und in der Sternkammer zu Westminster 25 oktober /4 november 1586 nach den Akten dargestellt (*Procès contre Marie Stuart* à Fotheringay, 14/24 octobre, et dans la chambre de l'étoile à Westminster, 25 octobre /4 novembre 1586, décrit d'après les actes), par le Dr Bernhard Sepp; Munich, 1886, Lindauer, in-8, VI-155 p.

M. le Dr. Sepp a voué un culte à la mémoire de Marie Stuart. Ce volume est le sixième qu'il consacre à la malheureuse reine d'Ecosse. Nous nous contentons de l'annoncer : il nous est parvenu si longtemps après sa publication que la fraîcheur de la nouveauté lui fait défaut. Disons seulement que ces pages d'un intérêt si poignant sont à l'honneur de la victime d'Elisabeth, de la grande calomniée, de l'admirable chrétienne qui écrivit ces fières paroles : « De ma part, quand on en viendroit là que de vouloir attaquer à jeu ouvert ma religion, je suis toute preste, avec la grâce de mon Dieu, de baisser le col sous la hache pour y répandre mon sang devant toute la chrestienté et le tiendrois à très grand heur d'y marcher la première. »

Félix Vernet.

I. **L'Inde avant le Bouddha**, par E. Lamairesse, ancien ingénieur en chef des établissements français dans l'Inde, 1 vol. in-18 de 323 p. 1892. Paris, G. Carré. — *La vie du Bouddha, suivie du Bouddhisme dans l'Indo-Chine*, par le même. 1 vol. in-18 de 288 pp. 1892. Même éditeur. — *L'Inde après le Bouddha*, par le même. 1 vol. in-18 de 464 pp. 1892. Même éditeur.

II. **Les Aventures de la princesse Soundari**, roman bouddhiste, par Mary Summer. 1 vol. in-18 de 250 pp. 1893. Paris, Alphonse Lemerre.

I. Là-bas, à l'Extrême-Orient, il y a d'immenses empires que nous connaissons à peine, et qui cependant méritent bien notre attention et doivent provoquer de notre part une légitime curiosité. L'Hindoustan — pour ne parler que de ce pays —, a deux fois plus d'habitants que l'Amérique tout entière; ne l'oublions pas non plus, une partie de cette population est formée d'Aryâs, nos frères, dont nous sommes séparés depuis si longtemps, et dont la condition religieuse, morale et matérielle est si différente de la nôtre. Malgré tout, et malgré les rapports plus faciles et plus fréquents que nous avons avec ce pays, nous n'en avons qu'une connaissance très superficielle, et nous devons être re-

Digitized by Google

connaissants aux écrivains qui s'efforcent de la rendre plus exacte et plus complète.

M. E. Lamairesse est un de ces écrivains, et si le résultat définitif ne répond pas complètement au travail qu'il s'est imposé, nous devons lui tenir compte de l'effort sérieux qu'il a fait pour nous instruire. Ancien ingénieur en chef des possessions françaises dans l'Hindoustan, il a entrepris de nous le faire connaître dans trois ouvrages successifs, dont la vie du Bouddha forme le centre. Ces trois volumes, d'un format modeste, mais d'une impression très serrée, sont remplis de faits, et, disons le mot, très touffus. Il est donc inutile de songer à les résumer. Notre but est plus modeste, et nous serons heureux, si nous pouvons en donner une idée exacte à nos lecteurs.

Constatons d'abord que M. E. Lamairesse, sans être croyant, — nous n'avons pu deviner à quelle religion il appartient, — est toujours très correct, sinon sympathique à l'égard de nos missionnaires catholiques. Il cite volontiers leur témoignage, et n'affecte pas de les ignorer, comme le font trop souvent M. Elisée Reclus et ses collaborateurs. Il a emprunté plusieurs pages à Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry; il a beaucoup puisé dans certain ouvrage de Mgr Bigaudet, vicaire apostolique de Birmanie, avec lequel il semble avoir été en relations assez étroites; enfin, il n'hésite pas à citer souvent l'abbé Dubois, qui s'occupait de l'Inde au commencement de ce siècle. Mais il ne connaît pas nos dogmes religieux, et, quand il essaie des rapprochements entre le christianisme et le bouddhisme par exemple, ses jugements n'ont pas toujours l'exactitude désirable. Sans doute il est trop sensé pour essayer des thèses impossibles, que peut seule suggérer la haine de notre foi. Il n'essaiera pas de prouver que le christianisme dérive du boudhisme, et à plus forte raison du krishnaïsme, quoi qu'en ait pu dire M. Jacolliot. Mais nous croyons que la connaissance approfondie et sérieuse de notre religion ne lui aurait pas nui. Il cite bien Pascal : mais le livre des *Pensées* n'est ni le résumé, ni le miroir fidèle de nos dogmes. Il rappelle Massillon et son sermon sur le petit nombre des élus : mais l'orateur religieux soutenait ici une thèse très controversée et qui n'a pas pour elle l'autorité de la tradition. Et, d'autre part, certains des passages de M. Lamairesse montrent qu'il n'a pas étudié à fond l'histoire du christianisme, celui, par exemple, où il dit que le judaïsme est devenu le christianisme dès le temps d'Isaïe, et cet autre où il accorde

Digitized by Google

tant d'autorité à *la Vie de Jésus* de M. Renan que les rationalistes allemands ont cependant traitée avec tant de dédain. Mais n'insistons pas plus longtemps sur ce point, et voyons de quelle manière l'auteur a traité son sujet.

Ce qu'il a vu par lui-même, il le dit clairement, et avec un tel caractère de véracité, que nous pouvons nous en fier à son témoignage. Ainsi, il nous donne des renseignements précieux sur la géographie, l'ethnographie et les coutumes de l'Inde actuelle. On aime à le lire et à écouter ses appréciations, toujours modérées. Mais, quand il est obligé de s'en rapporter au témoignage d'autrui, nous pensons qu'il n'a pas toujours apporté assez de critique dans le choix de ses autorités. L'auteur ne connaît pas le sanskrit, comme il apparaît à la manière dont il transcrit les mots de cette langue et dont il en indique l'étymologie. Nous croyons même qu'il ne sait aucun des idiomes indigènes de l'Indoustan. Il a donc dû travailler sur des documents de seconde et souvent de troisième main, et il les a parfois admis avec une confiance exagérée. Certes, nous ne manquons pas d'ouvrages aussi consciencieux que savants, que M. Lamairesse connaît d'ailleurs, et qu'il aurait pu se borner à résumer pour faire un bon livre. Avec les savantes études de MM. A. Bart *(les Religions de l'Inde)*, E. Senart (la Légende du Bouddha), Oldenberg *(Buddha)*, sans oublier les travaux si remarquables de MM. Eugène Burnouf, Ed. Foucaux et L. Feer, il aurait pu composer un ouvrage vraiment savant et rédigé sur la base d'une critique sévère. Mais s'il a su consulter ces auteurs, parfois avec beaucoup d'à-propos, pourquoi n'en a-t-il pas écarté d'autres qui ne pouvaient que compromettre son témoignage ? Quand nous l'avons vu citer Burnouf, ou E. Burnouf, nous sommes entré en défiance. De quel Burnouf s'agissait-il ? Quand nous avons bien constaté qu'il voulait parler, au moins dans certain passage, de M. Emile Burnouf, nous l'avons regretté pour M. E. Lamairesse. Nous nous rappelions tel article de la *Revue des Deux Mondes* (du 15 juillet 1888, si nos souvenirs ne nous trompent pas), par lequel l'auteur en question s'était fort compromis dans l'estime des gens impartiaux. Que si notre témoignage pouvait être suspecté, nous nous permettrions de renvoyer à une page de *Revue de l'Histoire des Religions* (t. XVIII, p. 106, ann. 1888), où le travail de M. Emile Burnouf est aussi sévèrement que justement apprécié. Nous avons vu aussi avec peine invoquer le témoignage de M. Jacol-

Digitized by Google

liot (M. Lamairesse l'appelle Jacouliot, mais nous ne croyons pas qu'il y ait doute sur l'identité du personnage), qui s'est attiré de vertes réprimandes de la part des savants sincères (1). Il n'est pas jusqu'à M. Marius Fontane dont nous n'ayons regretté de voir certains chapitres analysés. En voulant faire à lui seul une histoire universelle, cet écrivain s'est condamné à être superficiel, et son livre sur l'Inde est déjà oublié.

Le premier volume de M. E. Lamairesse est consacré à l'étude de l'Inde avant le Bouddha. L'auteur est remonté jusqu'aux temps préhistoriques, et il aurait pu s'en dispenser, rien n'étant moins certain que les déductions tirées des crânes dolichocéphales ou brachycéphales qui ont été trouvés dans ce pays, ou même que les conjectures émises sur la patrie primitive des Aryâs. Sur ce dernier sujet, M. E. Lamairesse ne connaît même pas les travaux les plus récents, notamment ceux de M. Penka, du P. Van den Gheyn et de M. Salomon Reinach. Il aurait été bon, croyons-nous, de négliger certaines particularités, pour mieux élucider les plus importantes. Dans tous les cas, nous trouvons dans ce volume toute l'histoire religieuse, morale, juridique et littéraire de l'Inde avant le Bouddha. L'auteur caractérise assez justement — et sans exagération, croyons-nous — l'Inde brahmanique dans les lignes suivantes : « Paralysie du sens moral par la croyance au fatalisme et par l'obéissance aveugle à la coutume ; injustice et barbarie dans les lois ; inhumanité jusque dans le culte ; libertinage sans limites ; la population enchaînée par les côtés faibles et enfantins de son caractère à un régime qui perpétuait sa dégradation et sa misère ; la pitié et la compassion absentes de toutes les institutions, de toutes les idées ; des cruautés atroces et absolument arbitraires de la part des rois considérées comme naturelles et légitimes... ; partout une idolâtrie brutale et obscène et la superstition la plus grossière ; partout la misère, la faim et la maladie, sans nulle assistance organisée : telle était l'Inde lors de la venue du Bouddha, ou des Bouddhas, ou même de Kapila... ».

Le second volume nous raconte la vie, ou plutôt la légende du Bouddha. Car il est évident que les récits coordonnés et

(1) Qu'il nous soit permis, à ce propos, de regretter les nombreuses fautes d'impression qui déparent ces trois volumes, et qu'il eût été facile d'éviter : par exemple, *Bargaine* au lieu de *Bergaigne*, *Eksten* au lieu d'*Eckstein*, *Marc Muller* au lieu de *Max Müller*, *Conectabile* au lieu de *Conestabile*, etc...

Digitized by Google

résumés par M. E. Lamairesse ne peuvent être considérés comme vraiment historiques. Un soin tout particulier est donné à cette partie, qui est comme le centre vers lequel converge l'œuvre tout entière. Toutefois, nous croyons que l'auteur s'est laissé emporter par son enthousiasme, et que Bouddha, fût-il un personnage historique, n'est pas le réformateur qui nous est montré dans cet ouvrage. Il a songé surtout à disposer sa vie d'après la notion pessimiste qu'il s'était faite de l'existence, plutôt qu'à travailler au bonheur de ses semblables. Il a certainement exercé une heureuse influence sur la société brahmanique, en lui prêchant le détachement des plaisirs et la compassion envers tous les êtres, et en faisant tomber les barrières qui séparaient les castes. Mais il n'a pas donné aux Aryâs de l'Inde cette sève féconde qui a élevé si haut les nations européennes, vivifiées par le christianisme. Il a, en quelque manière, préparé les voies à nos missionnaires : mais il n'a pu régénérer par lui-même les peuples de l'Hindoustan (1).

Le troisième volume est consacré à l'histoire de l'Inde après le Bouddha, et il présente non moins d'intérêt que le précédent. Nous y lisons l'histoire du bouddhisme dans sa période d'organisation, dans ses développements, dans ses vicissitudes et dans son déclin. Nous y trouvons aussi des chapitres qui auraient été utilement retranchés. Pourquoi, par exemple, traiter cette question des Esséniens, qui n'est pas encore élucidée, si jamais elle doit l'être? M. E. Lamairesse invoque à ce sujet M. Daniel Ramée, dont le public connaît à peine le nom, et dont l'autorité est plus que problématique. Celle de M. Bunsen et de M. Emile Burnouf, dont il est question ailleurs dans une note, n'est guère plus probante, et il serait sage de laisser de côté des problèmes aussi indéchiffrables. Le livre se termine par des chapitres très intéressants où il est parlé de l'Inde d'aujourd'hui, de ses coutumes, de ses essais de rénovation religieuse, et de son avenir. Avant de quitter M. E. Lamairesse, nous lui demanderons la permission de lui faire connaître un vœu bien vif et bien sincère. C'est de le voir étudier à fond notre religion catholique,

(1) Pour la légende du Bouddha, M. Lamairesse a consulté des sources birmanes, et nous ne songeons pas à le lui reprocher. Mais pourquoi n'a-t-il pas opéré une transposition très utile, sinon nécessaire, en traduisant en sanskrit les noms propres birmans? Il ne se serait pas ainsi exposé à dérouter le lecteur, en lui présentant des noms que celui-ci n'a souvent jamais vus.

Digitized by Google

pour laquelle il n'a aucune antipathie, mais qu'il connaît trop superficiellement. Nous sommes persuadé que cette étude ferait luire la vérité à ses yeux, peut-être éblouis maintenant d'avoir vu trop de choses, dans l'immense domaine qu'il avait assigné à ses investigations.

II. Le livre de Mme Mary Summer présente la science sous la forme moins sérieuse d'un roman : mais il a le mérite d'être exact dans toutes ses parties et dans tous ses détails. L'éminente femme de lettres connaît bien l'Inde, à laquelle elle a déjà consacré plusieurs ouvrages. D'ailleurs, s'il lui arrivait de se tromper dans ses études indianistes, elle a pour l'avertir l'illustre savant dont elle porte le nom. Ceux de nos lecteurs qui connaissent le secret des pseudonymes, savent bien que le nom de Mary Summer est le voile derrière lequel se cache Mme Foucaux. Aussi, quand il nous arrivait, en lisant ce livre, de rencontrer un trait qui ne nous paraissait pas absolument exact, nous n'avons jamais hésité à penser que l'erreur était de notre côté (1).

La princesse Soundarî est censée vivre dans le palais de son oncle Agnimitra, roi et tyran de Méthila. Recherchée en mariage par le rajah de Guzerate, elle refuse de l'épouser, et, pour ce motif, est confinée dans un palais qui lui sert de prison. Elle s'enfuit, parvient au pays des Bhills, où elle est sauvée bien à propos du supplice du feu, arrive à la cour d'Acoka, roi de Magadha, et entre dans un vihâra de religieuses bouddhistes. Mais elle n'a pas l'intention d'y demeurer. Aussi, quand son cousin Oupagoupha, devenu roi de Mithila après le renversement d'Agnimitra, l'envoie chercher pour l'épouser, elle quitte avec empressement ses compagnes pour monter sur le trône. L'intérêt de ce livre est dans la description des villes et des paysages de l'Inde, et dans la reproduction des mœurs et des coutumes de cette contrée au troisième siècle avant Jésus-Christ. Il eût été difficile d'analyser les sentiments des princesses et des rois de cette époque, qui ne perdaient guère leur temps à s'analyser eux-mêmes. Mme Mary Summer a réussi dans ses descriptions, grâce à une légèreté de pinceau et un savoir-faire dont nous sommes heureux de la féliciter. Usant du privilège acquis

(1) Quand Mme Mary Summer sort du domaine des études indiennes pour parler du moyen âge ou des temps modernes, elle a parfois des appréciations qui ne sont pas les nôtres. Heureusement ces sortes de digressions ou d'allusions sont rares dans son livre.

Digitized by Google

à tout romancier, elle a idéalisé ses tableaux, et elle a bien fait. Malgré tout, il reste encore trop de détails peu édifiants, pour que son livre puisse être laissé entre les mains des jeunes filles. C'est que la pauvre Soundarî et ses contemporaines, privées des lumières de la foi et de l'éducation donnée aux jeunes filles de notre temps, ne pouvaient atteindre à ce degré d'élévation morale qui recommande les chrétiennes vraiment dignes de leur nom. C'est une vérité que l'on oublie trop aujourd'hui, et que nous avons cru devoir rappeler à propos du livre, remarquable à bien des égards, que nous devons à Mme Mary Summer.

A. LEPITRE.

Saint Augustin maître de la vie spirituelle, ou Formation du chrétien par les pieux et salutaires enseignements de notre bienheureux Père et très illustre docteur de l'Evangile, par le P. FÉLIX MAYER, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, traduit du latin par le P. Charles Laurent, des augustins de l'Assomption, 2 vol. in-12 de XI-675 et 568 pp. Paris, typographie Augustinienne, 3 fr.

Parmi les ouvrages dont les pères de l'Assomption ont enrichi leur bibliothèque à bon marché, nous sommes heureux de citer le livre consacré à saint Augustin par le P. Mayer et traduit par le P. Charles Laurent. Il n'est personne qui ne sache tout ce qu'a de profond et de lumineux à la fois la doctrine du grand docteur, le plus beau génie dont l'Eglise catholique s'honore jusqu'ci. Nul mieux que lui n'a pénétré les secrets de Dieu. Nul n'a parlé comme lui de la Trinité, de la nature et des perfections divines. Nul n'a fait aussi bien ressortir le néant de l'homme, sa vocation, ses relations nécessaires avec son Créateur, et la vanité des biens de ce monde et la joie que l'on trouve dans Dieu poursuivi comme fin unique et dernière. Rappeler tout cela, c'est faire pressentir qu'un livre composé en entier de fragments extraits de saint Augustin, doit nécessairement être solide, instructif et rempli d'utilité. L'ouvrage du P. Mayer n'est pas pour tromper cette attente et ces espérances. Sans doute l'auteur aurait pu faire une œuvre plus personnelle, en s'assimilant la doctrine de saint Augustin, pour la présenter ensuite dans une exposition systématique et savante. Mais, tel qu'il est, son livre témoigne de vastes lectures et d'une connaissance approfondie des œuvres du saint. Sous la forme qu'il re-

Digitized by Google

vêt, il sera le bienvenu auprès des chrétiens sérieux qui cherchent dans un ouvrage la doctrine et l'onction.

Rédigé en latin par le P. Mayer, il n'était accessible qu'à un nombre assez restreint de lecteurs. Le P. Charles Laurent a voulu le rendre utile aux foules en le traduisant en français. Sans doute le proverbe italien, *Traduttore traditore*, est plus vrai ici que partout ailleurs. Comment rendre dans notre langue la langue de saint Augustin, ce latin d'Afrique si expressif, si savoureux, si éloquent, avec toutes ses qualités, et nous ajouterons, avec ses défauts ? Le P. Laurent ne le pouvait pas plus que tous ceux qui se sont essayés à une œuvre si ardue et si difficile. Néanmoins il a atteint le but qu'il s'était proposé : sa traduction rend assez fidèlement la pensée de saint Augustin, et par là nous sera d'une indéniable utilité.

Le plan adopté par le P. Mayer est celui que l'on trouve dans la plupart des traités de spiritualité. L'auteur commence par chercher la fin de l'homme, puisque aussi bien la connaissance de cette fin est la base de la vie spirituelle. Il s'occupe ensuite de ces trois états que l'on appelle la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. Il termine en parlant longuement du ciel, but dernier de nos espérances et récompense suprême de nos efforts. Ce sujet si vaste est divisé en lectures qui occupent l'année tout entière. En outre, l'auteur a demandé à saint Augustin des considérations pour les fêtes des saints, pour le Carême et l'Avent, de manière à satisfaire toutes les aspirations de la piété chrétienne. Ces deux gros volumes offriront donc une nourriture solide aux fidèles qui prendront la peine de les lire et s'attacheront à les méditer. Nous souhaitons qu'ils se répandent partout, et que les pères de l'Assomption en publient beaucoup d'aussi solides et d'aussi recommandables.

A. L.

A christian Apology by Paul Schanz, professor of Theology in the University of Tübingen, translated by Rev. Michael Glancey and Rev. Victor Schobel. 3 vol. in-8, de xii, 439; xxxvi, 516; xxxv, 618 pages. Dublin, H. Gill, 1891-1892.

Nous avons déjà parlé aux lecteurs de l'*Université catholique* (décembre 1889) de cette *Apologie du christianisme*, lors de son apparition en allemand. Nous terminions l'article en exprimant le désir d'en voir paraître bientôt une traduction française, car

Digitized by Google

elle n'était pas facile à suivre dans sa langue originale. Nous ne croyons pas qu'aucune traduction française ait paru, bien qu'on en ait annoncé deux. En attendant, voici que cette Apologie vient d'être traduite en un anglais clair et net. C'est un grand service que rendent MM. Glancey et Schobel à leurs compatriotes et à tous ceux qui lisent l'anglais.

Cette *Apologie du christianisme* du Dr Schanz est en effet la meilleure qui ait été publiée de nos jours, et par la logique du plan et par l'abondance et la sûreté des informations. On est étonné qu'un même homme puisse être au courant de sciences aussi diverses. Qu'il soit question de sciences naturelles ou physiques, de philosophie ou d'histoire, de critique des textes ou d'exégèse, de théologie ou d'histoire ecclésiastique, le Dr Schanz paraît être dans son propre domaine. Un coup d'œil sur l'ensemble de l'œuvre va nous prouver cette affirmation.

L'ouvrage est divisé en trois parties : 1° Dieu et la nature; 2° Dieu et la révélation; 3° l'Eglise catholique; nous marchons ainsi de la défense de la religion naturelle à l'apologie du christianisme, puis à celle du catholicisme. Dans la première partie — Dieu et la nature — après les chapitres préliminaires sur la définition et l'histoire de l'Apologétique et sur l'universalité de la religion, le Dr Schanz s'occupe d'abord de la connaissance que nous pouvons avoir de l'Etre suprême, des théories diverses émises à ce sujet, ainsi que sur la création, la Providence et la conscience. De là, il passe au commencement de l'existence et à la fin des choses, puis à la vie et à ses diverses formes, à l'homme, à l'âme, à la création, à l'antiquité de l'homme et au déluge. Et pour résoudre ces questions, il passe en revue toutes les hypothèses modernes : génération spontanée, évolution, origine des espèces, Darwinisme, déterminisme, monisme, et nous ne citons que les plus importantes et les plus connues.

Dans la deuxième partie, Dieu et la révélation, après un chapitre sur l'histoire des religions, l'auteur étudie les religions de la race indo-germanique — védisme, brahmanisme, bouddhisme, mazdéisme, polythéisme grec, romain, teutonique — les religions des Chamites et des Sémites, des peuples sauvages. Il arrive alors à la religion israélite et enfin au christianisme. Tous les aspects du sujet sont présentés avec soin : rapports entre la raison et la révélation, miracles, prophéties, inspiration, véracité et authenticité des saintes Ecritures, vie de Jésus, nature, doctrine, œuvre et divinité du Christ. Ces chapitres sur le

Digitized by Google

christianisme sont, à notre avis, les meilleurs du livre, et nous ne pouvons nous en étonner, car M. Schanz est ici sur un terrain qui lui est particulièrement connu.

Si nous mettons à part les premiers chapitres, la troisième partie — l'Eglise — nous a paru moins originale. Après avoir parlé du royaume de Dieu et de l'Eglise d'après les saintes Ecritures, l'auteur discute les marques de l'Eglise catholique : apostolicité, unité, catholicité, infaillibilité et sainteté. Il établit ensuite la primauté de saint Pierre et celle du Pape, son infaillibilité d'après les Ecritures et l'histoire. Une étude sur le christianisme et la civilisation forme la conclusion de ce magnifique ensemble.

Et qu'on le remarque bien, sur toutes ces questions, le Dr Schanz est au courant de tous les travaux publiés ; il connaît et discute toutes les hypothèses, de quelque côté qu'elles viennent. Il sait distinguer, sur tous les points, ce qui est acquis d'avec ce qui est douteux ou incertain ou faux. C'est donc un guide sûr et bien informé que nous possédons là, et l'apologiste catholique pourra venir puiser en toute confiance dans cette mine inépuisable pour établir les vérités de notre sainte religion. E. Jacquier.

Géographie de l'Afrique chrétienne, Proconsulaire. Typographie Oberthür, Rennes-Paris, in-8 de VIII-400 pages et une carte.

On connaît le dévouement des pères Blancs comme missionnaires : ce qu'on sait moins, c'est que certains d'entre eux s'affirment encore comme de véritables savants. Déjà la réputation du P. Delattre, comme archéologue, n'est plus à faire : on lui doit en grande partie les belles découvertes faites à Carthage. Ces derniers temps a paru un ouvrage intitulé : *Géographie de l'Afrique chrétienne. Proconsulaire*, et non signé : une heureuse indiscrétion nous permet de faire savoir que l'auteur en est Mgr Toulotte, vicaire apostolique du Sahara et fils spirituel du grand cardinal Lavigerie, à qui, d'ailleurs, le livre est dédié.

L'auteur a été frappé de ces deux idées : d'abord que l'histoire de l'Afrique chrétienne avait été singulièrement négligée. Alors, par exemple, que la France, l'Allemagne, l'Espagne, etc., avaient leur collection de conciles particuliers, la patrie des Cyprien et des Augustin ne possède rien de pareil. De plus les

Digitized by Google

découvertes incessantes dont cette contrée a été l'objet durant ces dernières années, ont ajouté de sérieux éléments de contrôle aux documents historiques ou patristiques dont on est déjà pourvu. De là, chez Mgr Toulotte, la louable pensée d'écrire l'histoire de ses prédecesseurs, les évêques de l'Afrique romaine.

Toutefois il importait d'abord d'être fixé sur la géographie, la situation des sièges épiscopaux et métropolitains et la dépendance des premiers aux seconds : l'histoire, en effet, pour être précise et intéressante, doit se mouvoir dans un cadre connu, spécifié, et voilà pourquoi Mgr Toulotte a commencé par la géographie.

Tout d'abord, dans une introduction abondante, l'auteur condense les renseignements géographiques et historiques qu'il a pu recueillir sur les *provinces de l'Afrique romaine.* Elles ont varié et comme étendue et comme désignation ; on peut toutefois les ramener à quatre qui sont, en commençant par Tripoli et Tunis, et en se rendant à l'ouest : la *Proconsulaire*, capitale Carthage, la *Numidie*, comprenant la Numidie proconsulaire et la Numidie proprement dite, la *Maurétanie* soit *Sitifienne*, soit *Césarienne*, et enfin la *Maurétanie Tingitane*, capitale Tanger.

Les divisions ecclésiastiques ayant généralement été basées sur les civiles, la force des choses fit qu'en Afrique les circonscriptions métropolitaines furent à peu près les mêmes que les provinces de l'empire : c'est ce qu'établit l'auteur avant de passer en particulier aux sièges épiscopaux de la Proconsulaire. Dans le reste du volume il s'est moins attaché, et nous l'en félicitons, à faire une œuvre de style, qu'un ouvrage scrupuleusement exact et au courant des ressources actuelles de l'archéologie africaine, une sorte de catalogue raisonné et documenté des évêchés. On se tromperait cependant en croyant que Mgr Toulotte s'en est tenu à la partie purement géographique : après avoir donné sur la position de chaque siège les renseignements qu'il a pu rencontrer dans les Pères de l'Eglise, les conciles, les historiens de l'époque et les fouilles actuelles, il passe en revue l'histoire des évêques qui ont occupé chaque siège. Sur beaucoup les nations sont très sommaires et parfois elles se réduisent au seul nom du titulaire : devant la pénurie des documents il n'y a qu'à passer, sans chercher des hypothèses hasardées, et c'est ce qu'a fait sagement l'auteur.

Nous ne saurions analyser un catalogue et des notices aussi

Digitized by Google

substantielles : disons cependant le plaisir que nous avons éprouvé à voir l'épigraphie occuper dans l'ouvrage une place d'autant plus importante que cette science est plus sûre et, pour l'Afrique, plus nouvelle. Souhaitons que Mgr Toulotte, qui par sa position est, aussi bien que personne, en état de le faire, donne au public savant un travail semblable sur les autres provinces de l'Afrique chrétienne. J.-B. M.

Vie de saint Romain, éducateur de saint Benoît, abbé et fondateur de Druyes-les-Belles-Fontaines (diocèse de Sens). Paris, Mignard ; Auxerre, Chambon ; Sens, Poulain-Rocher, 1893, in-8 de 309 pages et 7 phototypies.

L'histoire rapporte que le grand patriarche saint Benoît, au début de sa vie monastique, fut reçu au désert et instruit par un solitaire nommé Romain qui, après lui avoir donné l'habit, le conduisit dans la grotte de Subiaco et l'y nourrit pendant trois ans. Plus tard, l'éducateur de saint Benoît se rendit dans les Gaules, en un lieu appelé Druyes, au diocèse de Sens, où il mena quelque temps la vie érémitique, puis où, entouré de disciples, il fonda et gouverna un vaste monastère. Au xi^e^ siècle, un bénédictin, du nom de Gislebert, emprunta aux annales ecclésiastiques et aux traditions locales des détails sur la vie de saint Romain et les consigna dans une courte biographie. M. C. Leclerc, curé de Druyes, vient de reprendre l'œuvre de Gislebert et de consacrer un volume entier au glorieux fondateur de sa paroisse.

L'auteur est allé au-devant du reproche qu'on n'aurait pas manqué de faire à la prolixité de son récit : « C'est tout simplement, dit-il, pour les habitants de Druyes que nous écrivons cette Vie de saint Romain ; de là des développements que les étrangers traiteront peut-être d'amplifications » ; par exemple, « pour combattre les préjugés de notre temps, il fallait montrer ce qu'était un monastère au vi^e^ siècle » ; c'est pourquoi l'auteur aura « recours tout spécialement au grand travail de M. de Montalembert sur les moins d'Occident », et il n'a « pas hésité à lui faire de nombreux emprunts qui seront certainement très goûtés du lecteur ». Ces citations ont pour but de montrer que c'est à une œuvre de vulgarisation que s'est livré M. Leclerc, et c'est après avoir constaté ce point que nous passons au détail de l'histoire.

Digitized by Google

On ne peut que hasarder des conjectures sur la date, le lieu de naissance et la famille du saint; la première partie de sa vie n'est guère connue que par celle du patriarche des moines d'Occident, dont il fut durant trois ans l'éducateur : il n'y aurait d'ailleurs que ce trait à sa louange qu'il suffirait pour l'illustrer. A la suite d'un avertissement céleste, il se rend en Gaule. Par quel chemin? M. Leclerc croit, avec vraisemblance, qu'il a pu suivre celui qu'empruntera plus tard saint Maur, par Saint-Maurice d'Agaune et Condat (1). Arrivé à Druyes, il continue la vie érémitique qu'il pratiquait à Subiaco, construit les chapelles de Notre-Dame de Pitié et Saint-Martin. Cependant, la renommée de ses vertus lui attirant de nombreux disciples, il se voit contraint de fonder un monastère. C'est là que saint Maur, venu en France pour propager la règle bénédictine, lui rendra cette visite dont le moine Faustus nous a laissé de touchants détails. Enfin, plein de jours et de mérites, le saint abbé mourut vers 542-7 et fut enseveli dans l'église du couvent.

La partie la plus personnelle et la mieux documentée de l'ouvrage est celle qui a trait au culte de saint Romain. Tour à tour transportées en entier ou en partie à Saint-Amâtre d'Auxerre, à Saint-Germain en 845, à Vareilles et à Sens, les reliques du bienheureux échappèrent, sauf exception, aux huguenots et à la Révolution, et la paroisse de Druyes en possède actuellement des parties insignes. L'auteur, et nous l'en félicitons, a ajouté, à la fin du volume, le texte de plusieurs authentiques concernant les reliques, ainsi que l'office qu'on récitait autrefois en l'honneur du bienheureux. Ajoutons que sept phototypies représentent les lieux les plus remarquables de l'apostolat de saint Romain.

J. B. M.

(1) En 501, l'abbé de Condat était saint Oyend ou Eugend, et non Eugendre.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

Digitized by Google

LE

CONCILE NATIONAL DE 1811

D'APRÈS

LES PAPIERS INÉDITS DU CARDINAL FESCH CONSERVÉS AUX ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON

PREMIER ARTICLE

Nous avons déjà dit ici même (1), en racontant l'histoire du conseil ecclésiastique de Napoléon Ier, de 1809 à 1811, l'importance des papiers laissés par le restaurateur du siège primatial des Gaules et conservés aux archives de l'archevêché de Lyon. Ils contiennent une foule de renseignements sur cette période de notre histoire ecclésiastique insoupçonnés par nos historiens, ils contredisent souvent des affirmations estimées acquises à la vérité sur un bon nombre de points très graves dans le débat, et complètent toujours ce qu'on ne savait que d'une manière confuse et par supposition.

C'est à l'aide de ces documents de premier ordre, la plupart originaux et le reste en copies authentiquées, que nous allons essayer de faire passer, sous les yeux des lec-

(1) Cf. N° du 15 mars 1893.

Digitized by Google

teurs de *l'Université Catholique*, le tableau saisissant du grand épisode de nos luttes religieuses sous le premier empire, que l'on est convenu d'appeler LE CONCILE NATIONAL DE 1811. L'expression est de tout point inexacte, anticanonique. Mais, faute d'un autre nom adopté par l'usage, nous nous servirons de celui-là.

I. — LA PRÉFACE DU CONCILE

I

C'était au commencement de l'année 1811. Le Pape, captif à Savone, venait de confier au courage de l'abbé d'Astros le Bref qui reprochait, en termes fulminants, au cardinal Maury d'avoir osé accepter l'administration du diocèse de Paris, en vertu de prétendus pouvoirs conférés par le chapitre métropolitain. L'abbé d'Astros était à Vincennes, Portalis son parent en disgrâce, d'autres adhérents ou complices supposés de M. d'Astros et des volontés du Pape emprisonnés. Le chapitre de Paris prit peur.

Réuni en assemblée extraordinaire le 3 janvier, il décida, sur le conseil du cardinal Maury, de rédiger une adresse à l'empereur, où, sous couleur d'exposé des principes de l'Eglise gallicane, on chercherait à apaiser le courroux du maître. L'adresse, rédigée par Maury, fut assez vivement contredite, en plusieurs de ses assertions historiques ou canoniques, par l'abbé Emery. On convint finalement d'une rédaction, dont nous avons retrouvé la copie officielle dans les papiers du cardinal Fesch. C'est, pour employer l'expression même de son intitulé, une « humble adresse à Sa Majesté l'Empereur et Roi ». Très humble, en effet, et qui dut plaire au César, si, comme on l'assure, elle lui fut d'abord soumise, avant d'être présentée aux délibérations du chapitre.

Le jour fut pris, ou plutôt intimé par ordre de Sa Majesté. C'était un dimanche, le 6 janvier 1811, au jour de l'Epi-

Digitized by Google

phanie. Hélas ! l' « humble adresse » n'allait guère s'offrir au monde officiel, réuni autour de la personne tant redoutée du vainqueur de l'Europe, comme une manifestation de la pleine et vive lumière catholique. A côté d'excuses plus que courtisanesques, de faits historiques plus que suspects (1), la cour allait entendre, sous prétexte de gallicanisme, un blâme indirect au Pape, coupable d'entraver « la sollicitude des pensées souveraines ».

II

Au sortir de la messe, dans la grande salle des réceptions des Tuileries, l'empereur trouva les chanoines réunis et visiblement terrifiés par les menaces suspendues sur leur tête depuis l'arrestation de leur délégué.

L'abbé Jalabert, le collègue du prisonnier de Vincennes, s'avança et, d'une voix émue, donna lecture de l'humble adresse (2) :

« Sire,

« Au moment où le chapitre métropolitain de Paris a eu l'honneur de se réunir avec tous les grands corps de l'Etat devant le premier trône du monde, pour y déposer aux pieds de Votre Majesté impériale et royale l'hommage de son respect, de sa fidélité, de son dévouement, de son amour, ainsi que des vœux qu'il ne cesse d'adresser au Ciel pour en obtenir tout ce qui peut intéresser la conservation, le bonheur et la gloire de votre personne sacrée, nous avons été pénétrés de l'affliction la plus profonde en entendant les re-

(1) Nous les avons exposés tout au long et discutés, dans les *Mémoires du cardinal Maury* (tome II).

(2) C'est un point controversé de savoir si la copie lue par l'abbé Jalabert, portait oui ou non les corrections délibérées en assemblée capitulaire. Le texte, que nous publions, est celui qui fut revêtu des signatures du chapitre, d'après la version conservée par le cardinal Fesch dans ses archives personnelles. Ceux qui ont lu les dissertations du cardinal Maury sur la difficile question des pouvoirs conférés par les chapitres le siège vacant, n'auront pas de peine à y reconnaître les mêmes idées, comme dans le style du début l'empreinte de celui du cardinal.

Digitized by Google

proches adressés par votre bouche auguste à l'un des membres de notre compagnie, qui nous a toujours inspiré autant d'estime que d'intérêt. Mais, en le plaignant du malheur qu'il a eu de perdre la confiance de son souverain, nous ne nous en sommes pas moins fait un devoir de révoquer aussitôt tous les pouvoirs spirituels dont nous l'avions investi.

« Cet hommage immédiat de déférence nous était commandé, Sire, par le respect et par la soumission que nous avons dû manifester à Votre Majesté, dès ces premiers moments de surprise et d'abattement. C'est pour nous soulager de ce poids de douleur dont nous sommes accablés, que nous pensons devoir aussi présenter une humble adresse au restaurateur tout-puissant de notre culte et au grand protecteur de l'Eglise gallicane, en lui exposant à la fois, de la manière la plus loyale et la plus authentique, nos principes, nos sentiments et notre conduite, relativement à tous les objets qui ont éveillé dans cette circonstance la sollicitude de vos pensées souveraines.

« Nous déclarons donc unanimement devant Dieu à Votre Majesté que nous sommes tous réunis par une adhésion pleine et entière à la doctrine, ainsi qu'à l'exercice des libertés de l'Eglise gallicane, dont la célèbre université de Paris, l'une de vos plus belles restaurations, a toujours été la plus zélée dépositaire, et dont l'immortel évêque de Meaux, notre oracle, sera toujours regardé comme le plus sage et le plus invincible défenseur; que, toujours fidèles à notre éducation et à nos serments, nous adoptons et nous soutiendrons jusqu'à la mort, les quatre fameuses propositions du clergé de France, proclamées dans l'assemblée à jamais mémorable de 1682, telles que le grand Bossuet, suffragant de cette métropole, les a rédigées, développées et justifiées avec cette mesure qui est la véritable force de la raison, en prouvant qu'elles avaient toujours été librement enseignées dans l'Eglise catholique, sans qu'on ait jamais pu et sans qu'on puisse jamais les noter d'aucune censure. Nous sommes catholiques, Sire, et nous nous enorgueillissons plus que jamais sous votre règne de vouloir être toujours Fran-

Digitized by Google

çais. Nous avons l'honneur de former le chapitre métropolitain d'une très grande Eglise qui a toujours été le modèle et le guide de toutes les autres Eglises de France, et qui s'est signalée dans tous les temps par le zèle le plus actif et le plus éclairé pour les principes et les droits de l'Eglise gallicane dont elle doit être à jamais l'un des plus remarquables boulevards. Nous ne dégénérerons jamais par la moindre infidélité de cette ancienne constance dans une branche de l'honneur national que nous voulons transmettre à nos successeurs. Nous ne nous séparerons dans aucun temps de ce noble enseignement héréditaire dans l'Eglise de France, dont la doctrine canonique n'est autre chose, selon le langage de saint Louis dans sa pragmatique sanction, langage consacré par le même Bossuet à l'ouverture des séances de 1682, *que l'ancien droit commun et la puissance des ordinaires, suivant les conciles généraux et les institutions des saints Pères.*

« C'est, Sire, en conséquence de ce droit public inhérent à l'Eglise gallicane, que, conformant invariablement nos délibérations et notre conduite à nos principes, nous reconnaissons, et nous reconnaissons authentiquement à Votre Majesté, que, selon la discipline de toute l'Eglise catholique, discipline sanctionnée par le saint concile de Trente, chapitre 16e de la 24e session, et exécutée sans aucune exception dans tous les diocèses de la catholicité, la juridiction épiscopale ne meurt jamais, parce qu'elle est nécessaire, tous les jours et à tous les moments, à l'Eglise ainsi qu'aux fidèles; qu'à l'instant même de la mort des évêques elle passe tout entière de plein droit aux chapitres des métropoles ou des cathédrales durant la vacance des sièges, que, selon les dispositions conciliaires déjà citées, si les chapitres négligeaient pendant huit jours seulement de la faire administrer, elle serait aussitôt dévolue pour chaque métropole au plus ancien des évêques suffragants et pour chaque cathédrale au métropolitain, ou à son défaut au plus ancien évêque de la province ecclésiastique; que ce dépôt sacré, confié aux chapitres par le droit public comme par la constitution de l'Eglise catholique elle-même, est à l'abri

Digitized by Google

de toute atteinte, de tout empêchement, de toute opposition, à moins qu'un chapitre n'en fût dépouillé pour des causes légitimes par un jugement compétent; que, d'après les principes du clergé de France, n'y ayant dans l'Eglise aucune puissance indépendante des canons, il n'en existe par conséquent aucune qui, par des voies contraires aux dispositions canoniques, ait le droit de mettre obstacle à cette prérogative, ou plutôt à ce devoir des chapitres; que ces corps ecclésiastiques ne peuvent jamais exercer capitulairement la juridiction épiscopale et qu'ils sont forcés de la déléguer, sous peine de la rendre nulle, dans les Eglises vacantes; qu'en la communiquant soit à un administrateur principal, soit à des vicaires généraux, ils en rendent l'exercice aussi légitime, aussi libre et aussi complet qu'il doit l'être pour les besoins des fidèles et le service de l'Eglise, qu'il le serait pour un titulaire institué canoniquement; que, d'après cet accord de faits uniformes et de règles immuables, l'usage constant de toutes les Eglises de France est et a toujours été de faire déférer immédiatement par les chapitres aux évêques que nomme le souverain, tous les pouvoirs capitulaires, c'est-à-dire toute la juridiction épiscopale dont l'attribution n'éprouve ainsi aucun retard et dont l'exercice ne rencontre aucun obstacle; qu'en conséquence de ce droit public ecclésiastique qu'aucun nuage ne saurait obscurcir et qu'aucun fait ne pourra jamais contredire, on voit que dans le XVII^e^ siècle qui sera toujours en tout genre d'une si imposante autorité, depuis l'année 1681 jusqu'à l'année 1693, intervalle durant lequel toutes les institutions canoniques furent suspendues en France, ce fut sur le sage conseil de Bossuet à Louis XIV que tous les archevêques et évêques nommés en grand nombre, allèrent gouverner paisiblement, en vertu des pouvoirs qui leur furent donnés par les chapitres, toutes les Eglises métropolitaines ou cathédrales dont ils étaient destinés à remplir les sièges vacants, sans qu'on leur opposât ni le moindre empêchement, ni la moindre réclamation. Ce moyen canonique conserva l'unité, l'ordre et la paix pendant ce long orage politique. Un exemple si récent et si solennel décide abso-

Digitized by Google

lument toutes les questions relatives à l'administration des Eglises privées de leur premier pasteur.

« Enfin, nous déclarons que, ce droit public étant resté clair, intact et usité jusqu'à nos jours, nous avons rempli un devoir sacré en y conformant toutes nos délibérations avec autant d'empressement que de fidélité, depuis la mort du cardinal du Belloy.

« Telle est, Sire, la doctrine que nous professons hautement, que nous promettons de professer toujours, en disant, d'après les Livres sacrés, que « nos prédécesseurs nous « l'ont transmise et qu'ils la mirent en exécution durant « leur vie, comme elle l'avait été dans les temps les plus « anciens qui s'étaient écoulés avant eux. *Patres nostri « annuntiaverunt nobis quod operatus es in diebus eorum et « in diebus antiquis.* (Psalm. 43, vers, 1.) »

III

A peine la voix tremblante du harangueur finissait de retentir devant toute la cour réunie autour de Napoléon, que celui-ci, exagérant peut-être, selon sa tactique ordinaire, l'irritation réelle qu'il éprouvait des résistances de son auguste prisonnier, prit la parole.

Pendant une heure, il énuméra ses griefs, expliqua sa conduite, échafauda les accusations, tout cela avec un art de mise en scène infini, enveloppant ses torts sous des apparences tellement spécieuses que, même aujourd'hui où la lumière est faite sur le mal fondé des récriminations impériales, on se surprend, devant ce tissu si habilement tramé d'arguments sophistiques, on se demande si vraiment la bonne foi de l'empereur n'aurait pas été de nature à impressionner son entourage ecclésiastique, et on comprend que le saint et auguste captif de Savone a pu finir par céder un instant devant d'aussi habiles pressions.

L'entretien de Sa Majesté avec le chapitre de Paris à l'audience du dimanche 6 janvier 1811, a été analysé par M. d'Haussonville sur un procès-verbal assez exact. Mais, outre qu'il est reproduit par l'historien de *l'Eglise romaine*

Digitized by Google

et le premier empire d'une façon abrégée, le « Sommaire » sur lequel notre illustre devancier a travaillé n'était pas celui que nous avons sous les yeux et qui porte tous les caractères du document officiel et définitif. En effet, le récit de l'entretien a été rédigé par l'ordre et sous les yeux de Napoléon, puis communiqué au cardinal Fesch, qui y a fait de sa main des corrections fort importantes. L'original, que nous avons sous les yeux, porte ces corrections. Nous les notons au passage. Le lecteur trouvera, croyons-nous, avec intérêt ici cette pièce capitale, que nous n'hésitons pas, dès lors, à reproduire dans son intégralité, malgré sa longueur. On l'oublie facilement, à entendre cette langue sobre, nette, précise, ce ton bref et impérial, qui charme et saisit, même quand on la devine mise au service d'une thèse paradoxale et d'une insupportable ingérence du despotisme civil dans les affaires les plus délicates de l'Eglise.

Le document est intitulé : « Sommaire de l'entretien de sa Majesté avec le Chapitre de Paris à l'audience du dimanche 6 janvier 1811 ». En voici le texte intégral :

« Sa Majesté, dit le procès-verbal, s'est exprimée à peu près en ces termes :

« Je suis satisfait de l'exposition des principes du Chapitre de Paris. Il est dans les miens de maintenir les droits de ma couronne. Je veux que la dignité de mon trône et l'indépendance de la nation ne puissent être compromis dans mes relations avec le Pape.

« Après la cérémonie du couronnement, il s'en est allé avec un vif ressentiment contre moi; j'en connais les motifs.

« Le 1^er^ était relatif aux propositions de la déclaration du clergé en 1682. Le Pape, se trouvant seul avec moi, me montra une lettre de Louis XIV qui promettait de ne point ordonner l'exécution de la déclaration sur les 4 articles. Le Pape voulait que je lui en donnasse une pareille, promettant qu'elle resterait secrète.

« Je ne m'étais point encore occupé des matières ecclésiastiques : je ne compris pas ce que le Pape voulait de moi; mais la demande du secret me donna de la défiance,

Digitized by Google

et d'ailleurs il n'était pas dans ma manière de rien signer que je ne le comprisse.

« Je consultai Son Eminence le Cardinal Fesch et d'autres Prélats qui me découvrirent l'espèce de piège qui m'avait été tendu.

« Sa Majesté a demandé à Son Eminence si elle s'en souvenait. Son Altesse a répondu qu'en effet plusieurs Evêques avaient été consultés, l'Archevêque-Evêque de Troyes, l'Archevêque-Evêque d'Autun, les Archevêques d'Aix et de Bourges, l'Evêque de Meaux nommé à l'Archevêché de Tours (1), et que tous répondirent qu'il n'y avait rien de plus important pour l'Etat et pour l'Eglise elle-même que de maintenir les propositions de 1682.

« La 2e cause du ressentiment du Pape (a continué Sa Majesté) était de n'avoir pu obtenir la concession de la Romagne.

« Alors elle faisait partie du royaume d'Italie, cette réunion était devenue l'une des bases de sa constitution et tenait aux plus grandes considérations politiques ; c'était une opération consommée et d'ailleurs toute temporelle. Je ne pouvais pas accéder aux désirs du Pape.

« Depuis ce temps le Pape n'a cessé d'être dans un tel état d'irritation, qu'il a tout fait en sens contraire de ce qu'eussent exigé ses intérêts temporels et ceux de la religion.

« Il entrait dans le système général des puissances européennes que les Anglais qui ne cessaient d'allumer le feu de la guerre dans toute cette partie du monde et d'usurper le commerce de l'univers, ne pussent communiquer avec le continent.

« Je demandais que les côtes dépendantes du territoire du Pape fussent interdites aux Anglais, comme elles l'étaient partout ailleurs, et que je pusse y mettre des forces suffisantes pour leur défense en cas de besoin.

(1) Le texte primitif portait *son Altesse a répondu qu'elle s'en rappelait parfaitement, que les Evêques consultés firent.....* Le texte qui remplace cette première version est de la main du Cardinal.

Digitized by Google

« D'aussi grandes considérations n'ont pu avoir sur son esprit aucune influence; il s'est borné à répondre qu'il n'avait aucun motif de se déclarer contre les Anglais, qu'il était le père commun des fidèles, qu'il ne devait pas se priver des moyens de correspondance qu'il avait avec les chrétiens des pays d'outre-mer.

« Une longue négoçiation, les lettres les plus pressantes, les déclarations plusieurs fois répétées qu'il ne pouvait pas rester souverain de Rome s'il abusait à ce point de l'autorité temporelle : rien n'a pu l'ébranler.

« Il a mieux aimé voir anéantie cette souveraineté dont la perte a fait depuis le sujet de ses déclamations, que de ne pas entretenir ses communications avec les Anglais. Il a préféré les Anglais, des hérétiques, des ennemis du monde entier, au prince auquel la religion catholique devait la possibilité d'élire un Pape, son établissement à Rome, le rétablissement de son culte en France malgré les plus grandes oppositions.

« C'est dans le même esprit d'exaspération qu'il s'est conduit dans les affaires spirituelles.

« Des évêchés sont devenus vacants; j'ai usé dans la forme ordinaire de mon droit de nomination. Il n'avait rien à reprocher contre les Evêques nommés, les enquêtes d'usage ont été faites; il refuse obstinément de donner l'institution canonique.

« En Allemagne la religion est presque perdue par sa faute. De vastes contrées sont sans Evêques. Les Princes confédérés ne cessent de me demander ma protection, pour qu'il y ait enfin un ordre rétabli. Tous les arrangements proposés ont été éludés ou rejetés.

« Cependant le Pape n'ignorait pas mes dispositions pour le culte catholique en ce pays.

« Il savait que le Roi de Saxe n'avait même pas la liberté d'exercer son culte même dans son palais; à ma voix et par ma puissance, le culte catholique a été libre à Dresde comme dans toute l'Allemagne. Un pareil trait aurait dû me faire envoyer le plus beau bref de remercîment par un Pape zélé pour la religion.

Digitized by Google

« En Hollande je rétablis les catholiques dans leurs droits naturels,

« Le Pape m'a excommunié, moi, mes ministres, toutes les personnes employées dans mon Gouvernement. Sa bulle d'excommunication a été mise sous les yeux d'un comité d'Evêques, qui tous ont pensé qu'elle était aussi contraire aux formes canoniques qu'à la raison et absolument nulle.

« Ce sont toutes ces entreprises de la Cour de Rome, ce sont les troubles qu'elle parvenait à susciter en France qui sont cause que depuis le règne de Louis XIV on a toléré le cours de ces ouvrages qui, en affaiblissant l'empire de la religion, tendaient encore plus à détruire toute prépondérance du Pape. Ce ne fut d'abord que quelques pièces de théâtre, telles que *le Tartuffe*, etc., et ensuite des productions de tout genre qui ont fait le plus grand mal.

« Il était humiliant pour moi et avilissant pour ma couronne que des Evêques nommés restassent sans aucunes fonctions. Il était odieux que, par le fait du Chef de l'Eglise manquant ouvertement à ses devoirs les plus sacrés, on vît sans exécution et comme méprisés mes décrets de nomination en faveur de prélats de mœurs et de doctrine intactes, en faveur d'une partie considérable de mon peuple et de mon clergé, demandant pour leurs églises des chefs nécessaires pour conserver les règles et l'harmonie. Cependant lorsque j'ai su qu'il y avait un moyen possible de donner encore au Pape le temps de revenir de cet égarement, et que par ce moyen on avait temporisé sous Louis XIV, pendant 12 ans, j'ai bien voulu par esprit de charité permettre que mes Evêques nommés ne fussent provisoirement revêtus que des pouvoirs spirituels qui, suivant le droit inhérent aux chapitres, pouvaient leur être donnés.

« Le Pape a vu que son système de refus de bulles n'aurait pas l'effet qu'il se promettait ; sa colère a éclaté, il a cru que c'était une occasion de soulever les Chapitres contre leur Souverain. Au droit positif des chapitres, il a opposé sa volonté arbitraire. Il a même osé donner en exemple le cardinal Fesch comme ayant refusé les pouvoirs du Chapi-

Digitized by Google

tre, tandis qu'il a déclaré être prêt à les accepter, et qu'il n'a été retenu que par les fausses idées de préférence qu'il donne à l'Archevêché de Lyon à raison d'une ancienne Primatie.

« Monsieur le Cardinal, interrogé sur ce qu'il avait cru pouvoir accepter la délégation du Chapitre, a répondu à Sa Majesté qu'il lui en avait fait plusieurs fois la déclaration formelle.

« Le Pape a par des menées sourdes et indignes du grand caractère du Souverain Pontife fait circuler à Paris, à Florence, dans le Piémont, des lettres qui sous un règne fort ne peuvent avoir aucunes suites fâcheuses, mais qui sous un prince faible eussent été autant de brandons de guerre civile.

« Des lettres ont été portées par un valet de chambre du Pape de Savone à Lyon, et c'est une femme qui de Lyon les a apportées à Paris.

« Un sieur Dastros, jeune prêtre n'ayant pu recevoir une bonne instruction pendant les orages révolutionnaires et dont la tête est fanatisée, a été arrêté; l'on a découvert les preuves de cette misérable intrigue, dans laquelle se trouve d'ailleurs un Sieur Grégorio renvoyé de Rome, le Père Fontana, religieux, et quelques prêtres obscurs, notamment un sieur Barruel, un sieur Perrault qui doit être instituteur des enfants de M. de Chalais. Quelqu'un du Chapitre le connaît-il?

« Toutes les voix du Chapitre ont répondu qu'il était inconnu.

« On a ainsi découvert que, dans les diocèses qui ne seraient pas administrés selon la volonté du Pape et par ses affidés, il y aurait des vicaires ou préfets apostoliques institués par lui et remplissant leur mission comme dans le pays des infidèles. Ainsi dans chacun des diocèses dont les sièges sont ou deviendraient vacants, il y aurait eu une double autorité spirituelle, et celle du délégué du Pape aurait eu pour objet de tout mettre dans le désordre en troublant les consciences, et d'anéantir l'autorité légitime donnée par les Chapitres et avouée par le Gouvernement.

Digitized by Google

« Un tel état de choses ne saurait se prolonger. Le Pape me prend pour un des rois fainéants ou imbéciles que subjugua Grégoire VII.

« Je veux savoir où j'en suis, et où on entend me conduire, à quel point on veut s'arrêter.

« Puisqu'il existe une discipline ecclésiastique qui peut se concilier avec la dignité du trône et les canons de l'Eglise, puisque cette doctrine a été solennellement proclamée par un grand roi et par le clergé le plus éclairé de l'Europe en 1682, je me tiens à cette doctrine, rien ne fera m'en écarter.

« Je ne demande pas que le Pape reconnaisse lui-même les quatre articles de 1682; mais je veux qu'il fasse une promesse solennelle de ne rien faire ni autoriser directement ou indirectement dans mon empire qui y soit contraire; je veux qu'il déclare consentir que cette doctrine y soit ouvertement et la seule enseignée.

« Si le Pape fait cette déclaration, qu'il retourne à Rome, qu'il vienne à Paris, qu'il choisisse un autre point de l'Empire : cette liberté lui est donnée par le sénatus-consulte. Si saint Pierre revenait au monde, ce ne serait pas à Rome qu'il irait : il a quitté Antioche, il a préféré Rome à Jérusalem parce que Rome était la première des capitales et le séjour des empereurs, comme l'est aujourd'hui Paris.

« Qu'il fasse au surplus ce qu'il voudra avec les puissances étrangères, je ne m'en mêle pas. Il trouvera en Autriche les mêmes principes de liberté ou même de plus étendus; mais chaque puissance fait ce qui paraît mieux lui convenir.

« Quant à l'institution des évêques, je ne saurais être plus longtemps humilié par des refus qui affligent la religion elle-même. C'est une affaire spirituelle qui avait ses règles canoniques avant le Concordat par lequel on dit que Léon X consentit à ce que des droits qui ne dépendaient pas du Saint-Siège fussent exercés par les rois, et François Ier consentit à ce que des droits qui ne dépendaient pas de lui fussent exercés par les papes.

« Depuis six ans, a ajouté l'Empereur en souriant, on

Digitized by Google

m'a fait faire mon séminaire, et désormais on ne saurait m'en imposer sur mes droits et mes devoirs. Il n'est point ici et il n'a point été question des dogmes : ils sont la base de la religion nécessaire à l'ordre social; je les respecte : c'est mon culte. Les règles de discipline ecclésiastique peuvent changer, et souvent elles ont changé sans que les dogmes en souffrissent la moindre atteinte. Ainsi, à l'égard de l'institution canonique, puisque le Pape s'est obstiné à ne pas exécuter le Concordat, je peux et je dois dans les circonstances y renoncer. Quant à la discipline qui doit être rétablie, c'est l'affaire des évêques : ils seront consultés, ils seront réunis autant que le besoin l'exigera pour parvenir sans aucune commotion à un résultat propre à prévenir les discussions et à rétablir avec le Saint-Siège cet accord si nécessaire à la religion, pour laquelle il faut que je fasse sans cesse des efforts et des sacrifices, afin que ses ministres, qui manquent dans un grand nombre d'églises, puissent se renouveler, et se maintenir dans la considération publique.

« Voilà, messieurs du chapitre, mes principes, faites-les connaître à vos curés : ils sont tous à l'avantage de la religion, et je ne m'en écarterai jamais. »

IV

La seule inspection des innombrables papiers réunis par le cardinal Fesch sur la période qui suivit cette déclamation impériale donne le vertige. Ils sont là, sous nos yeux, témoignage irréfragable de la terreur qui régna dès lors sur l'Eglise de France, et de la contagion que cet effroi exerça sur les Eglises d'Italie.

Un dossier, spécialement, attire notre attention. Il est intitulé : *Adhésion des Evêques et Chapitres de Toscane à l'adresse du Chapitre de Paris.* Quelques-unes de ces pièces ont été reproduites au *Moniteur* de l'époque. Mais, ce que le journal officiel de l'Empire n'a pas donné, ce sont les corrections, suppressions et modifications demandées aux signataires, avant de publier leur adhésion aux décla-

Digitized by Google

rations gallicanes du chapitre de Paris. L'évêque de Lucques a glissé, dans sa lettre, un paragraphe, où il émet timidement des vœux pour le rétablissement de la concorde entre le sacerdoce et l'empire, le paragraphe pourrait déplaire au maître qui y verrait peut-être une leçon, il doit être *cancellato* (biffé) et le prélat intimidé le supprime dans une nouvelle copie, « la bonne » cette fois.

Tous exaltent, avec l'emphase italienne, l'*indirizzo del capitolo di Parigi*. Tous s'en réfèrent à l'autorité de Bossuet, cité pourtant à tort dans le fameux *indirizzo*, ainsi que l'avait prouvé M. Emery, en discutant les assertions de cette adresse contre le cardinal Maury. Cependant, disons-le à la décharge des évêques et des chapitres toscans, à la faveur d'un tournant habile qui sent sa souplesse italienne, ils finissent presque tous par invoquer le concile de Trente, et regagnent ainsi une teinte orthodoxe fort compromise par les dithyrambes du début.

Mais nous avons une autre preuve de l'émoi du clergé terrorisé, celle-là tellement apeurée que nous avons hésité un moment à l'extraire des dossiers où elle dort depuis le 28 février 1811. Elle est trop probante cependant, pour qu'elle ne soit point acquise à l'histoire de ce moment si critique de notre histoire religieuse, où la France se retrouve tout à coup, comme en 1682, sur le bord d'un abîme.

La lettre venait d'Orléans. Le cardinal Fesch en reçut copie du ministre des cultes, à qui elle était adressée. L'original avait été mis sous les yeux de l'empereur le 2 mars.

L'Evêque nommé d'Orléans, M. Raillon, écrivait au ministre Bigot de Préameneu :

« Monseigneur. — Il vient de m'arriver par la poste une brochure portant ce titre : *Lettres de N. S. Père le Pape Pie VII concernant les élections capitulaires*. L'enveloppe a le timbre d'Avignon, et il ne s'y est point trouvé de lettres d'envoi, en sorte que j'ignore par qui cette brochure m'est adressée.

« Quoi qu'il en soit, Monseigneur, j'ai l'honneur de transmettre le tout à Votre Excellence, même sans couper les

Digitized by Google

feuilles de la brochure. Comme ce paquet m'a été apporté de la poste dans le moment que je tenais le conseil, les vicaires généraux et ceux des chanoines qui le composent, ont vu comme moi le titre de la brochure, parce que j'ai coutume de décacheter les lettres qui m'arrivent devant le conseil, afin que, s'il s'y trouve quelque affaire pressée, je puisse la mettre à l'instant même en discussion. Au reste, MM. les membres du conseil n'ont vu comme moi que le titre de la brochure dont il s'agit. »

Et, comme s'il ne s'était pas suffisamment excusé d'avoir eu le périlleux honneur de recevoir cette terrible brochure, le pauvre évêque ajoute un P. S.

« Il n'y a pas une heure que ce paquet m'est arrivé. »

Décidément, des prélats aussi tremblants ne sont point de la race des vaillants qui peuvent sauver Israël. Napoléon s'en rendit compte, et c'est à ce moment qu'il ordonna la seconde réunion du Conseil Ecclésiastique, déjà racontée ici même, et qui devait être, dans sa pensée, la vraie préface du Concile (1).

II. — LA CONVOCATION DU CONCILE

I

Le 25 avril 1811, l'Empereur dictait à Saint-Cloud le décret de convocation au Concile. Véritable ukase dictatorial, il y parlait en maître absolu de l'Eglise, seul chargé des intérêts sacrés qu'il prétendait assurer, sans aucune mention de l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, et, ce qui blessa vivement les membres du Conseil Ecclésiastique quand le Ministre des Cultes leur en communiqua la minute chez lui par ordre du maître, sans aucune allusion aux avis de ce Conseil.

Les Mémoires contemporains n'ont pas donné le texte

(1) Voir le n° de mars 1893.

Digitized by Google

de ce décret. Nous l'empruntons à la copie que M. Bigot de Préameneu fut autorisé à laisser entre les mains du cardinal Fesch.

« Napoléon, etc. — Animé du désir de rétablir l'ordre et la paix dans les Eglises catholiques situées dans notre Empire, dans notre Royaume d'Italie et dans les Etats de la Confédération du Rhin, au moyen d'une discipline conforme aux saints canons, et les circonstances actuelles exigeant que plusieurs points de cette discipline soient constatés et généralement reconnus, nous avons cru ne pouvoir prendre une voie plus assurée pour atteindre ce but que la convocation d'un Concile auquel seront appelés tous les Archevêques et Evêques desdites Églises. En conséquence, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« *Art. 1er.* — Tous les Archevêques et Evêques des Eglises de notre Empire, de notre Royaume d'Italie et des Etats de la Confédération du Rhin seront convoqués dans notre bonne ville de Paris pour le..... (1).

« *Art. 2.* — Les objets que le Gouvernement proposera aux délibérations de l'assemblée lui seront présentés par des commissaires que nous nommerons à cet effet.

« *Art. 3.* — Les résolutions de cette assemblée ne pourront être mises à exécution que de notre consentement.

« *Art. 4.*— Notre présent décret sera par notre Ministre des Cultes adressé à tous les Archevêques et Evêques des Eglises de notre Empire, pour servir à chacun d'eux de lettre de convocation.

« *Art. 5.* — Le même décret sera par notre Ministre des relations extérieures de l'Empire adressé au Ministre des relations extérieures de notre Royaume d'Italie et aux Ministres ou autres agents diplomatiques des Rois et Princes de la Confédération du Rhin, afin que les Archevêques et Evêques desdits Etats reçoivent l'ordre de se rendre à ladite assemblée.

« *Art. 6.* — Il sera par nous pourvu aux frais de route et de séjour pour tous les membres de l'assemblée sur les

(1) On va voir pourquoi la date demeurait en blanc sur la copie.

Digitized by Google

états qui nous seront présentés par Notre Ministre des Cultes..... »

Il ne restait plus, on le voit, qu'à ajouter au protocole, dans l'énumération des titres de l'Empereur et Roi, comme autrefois aux intitulés des actes de l'Empire Romain, celui de « pontife suprême. »

Tout cela d'ailleurs était soigneusement calculé.

Napoléon voulait effrayer le Pape, tout comme il avait terrifié le clergé de son Empire, en lui présentant cette convocation schismatique comme un fait accompli. Il avait trop d'esprit pour croire qu'il pourrait jamais se passer du Chef de l'Eglise, mais, il ne lui déplaisait pas de laisser penser qu'il s'en passerait fort bien. C'était, à son avis, le meilleur moyen de réduire Pie VII à devenir, entre ses mains, un instrument docile.

Sous l'impression de ce dessein, il décida d'employer une nouvelle tactique, demeurée très secrète au moment où elle s'accomplit et dont nous avons retrouvé le plan complet d'exécution, tel qu'il résulte des correspondances secrètes adressées au cardinal Fesch, entre les mains de qui se centralisaient tous les fils de l'une des manœuvres les plus périlleuses avec lesquelles le Saint-Siège se soit trouvé aux prises depuis le commencement de l'Eglise.

II

Dans les premiers jours de mai, le cardinal Fesch reçut de Mgr de Barral, archevêque de Tours, une lettre, datée de Turin, le 6 mai 1811 :

« Nous voici tous trois à Turin, à l'archevêché. M. l'Archevêque n'a pas reçu la lettre des Evêques que V. A. Em. nous avait fait espérer qu'Elle lui adresserait pour nous la remettre, et nous présumons qu'Elle l'aura envoyée directement au préfet de Savone. Ce serait un grand malheur, si nous étions privés de cette pièce importante. Nous avons tous trois fort bien soutenu le voyage, les Evêques de Trèves, de Nantes et moi, et nous sommes, avec le plus

Digitized by Google

grand respect et dévouement, de Votre Altesse Eminentissime, etc. »

On verra plus tard ce qu'était la lettre réclamée par l'Archevêque de Tours avec tant d'impatience, et par ses deux collègues, Mgr Duvoisin, Evêque de Nantes, et Mgr Marnay, Evêque de Trèves, lesquels reçurent plus tard l'ordre de s'adjoindre le patriarche nommé de Venise.

Enfin, la lettre collective tant désirée arriva. Elle attendait, avec bien d'autres lettres individuelles, les délégués de l'Empereur à Savone, d'où le chef de la délégation en accuse réception reconnaissante au cardinal Fesch, en date du 12 mai 1811 :

« J'ai reçu en même temps les deux lettres que Votre Altesse Eminentissime m'a fait l'honneur de m'adresser ici, en date du 2 de ce mois. Dès la première audience, nous avons présenté au Pape la lettre commune signée par 12 Evêques, qui était pour nous comme une lettre de créance, en priant le Saint-Père de la lire sur-le-champ. En même temps, nous avons déposé sur sa table les 17 lettres individuelles des Cardinaux et des Evêques qui sont à Paris. Le défaut de temps ne nous a permis que d'en parcourir à la hâte quelques-unes, d'autant que le P. S. de la lettre de V. A. E. nous apprenait que S. M. les avait toutes lues et que son intention était qu'elles fussent remises au Pape sans aucun retard. Mais nous avions commencé par lire et méditer plus à loisir celle de V. A. E. Elle exprime en effet avec force et clarté tout ce que nous sommes chargés de dire, et c'est un bonheur pour le succès de notre mission que d'en faire le commentaire à Sa Sainteté.

« Ce succès est encore douteux, et nous sommes loin, soit d'en présumer, soit d'en désespérer, comme V. A. E. pourrait le voir, si Elle a communication de nos deux lettres au Ministre des Cultes du 10, et d'aujourd'hui 12, lettres que nous lui avons adressées conformément à nos instructions (1) ».

(1) Ces lettres au Ministre des cultes ont été publiées par M. d'Haussonville. Celles que nous donnons, adressées par l'archevêque de Tours au cardinal Fesch, sont inédites.

Digitized by Google

La lettre collective, nos lecteurs la trouveront plus loin, en son lieu. Mais, ici, quelque douleur qu'ils en éprouveront avec nous, il nous faut bien donner à nos lecteurs connaissance des lettres individuelles « que S. M. avait toutes lues » et qui, « selon ses intentions, devaient être remises au Pape sans aucun retard ». Cette lecture si attristante nous donnera l'idée de la terrible épreuve par laquelle dut passer à ce moment le Souverain Pontife, captif, séquestré, sans les conseillers de son choix, et livré aux obsessions de prélats aussi dévoués à César (1).

III

C'est d'abord l'archevêque de Toulouse, Mgr Primat — un ancien constitutionnel il est vrai, — qui vient récompenser l'indulgence de Pie VII à l'admettre dans les rangs de l'épiscopat régulier, en lui écrivant :

« Votre Sainteté, en refusant de remplir une des conditions du Concordat, laisse en souffrance les Eglises les plus illustres et les plus populeuses de l'empire, ce refus persévérant prolonge le malheur d'une viduité si préjudiciable au bien de la religion.

« Touché des plaintes et des gémissements des fidèles, Sa Majesté l'empereur a pourvu, par les moyens de droit, au besoin des Eglises veuves ou abandonnées, et, après avoir employé la voie des négociations, il a résolu (2) de réunir les évêques de France et d'Italie en concile national.

« Dans cette sainte assemblée, Très Saint Père, on reproduira les mêmes questions qui furent agitées plusieurs fois dans de semblables conjonctures, notamment en Portugal et en France sous la minorité de Louis XV, à l'occasion

(1) On ne les connaît jusqu'ici que par de courtes analyses. Quelques-unes mêmes de celles que nous citerons de préférence sont complètement inédites.

(2) Dans son zèle à seconder les vues de Napoléon, l'auteur de la lettre en avait composé une autre, dont nous avons retrouvé la minute, et où il ajoutait ici : *En sa qualité de protecteur de l'Eglise et d'évêque extérieur !*

Digitized by Google

du refus que le pape Clément XI fit pendant plusieurs années d'accorder des bulles aux évêques nommés par le roi... »

Suit l'énumération des questions posées dans cette assemblée « aux plus habiles théologiens, aux plus célèbres canonistes et à la Sorbonne, » qui se reproduiront, d'après l'archevêque-sénateur, au concile de Paris, ce qui l'amène à faire entendre des menaces plus accentuées.

« Ces diverses demandes amèneront, Très Saint Père, d'autres questions relatives au différend qui existe entre Votre Sainteté et notre gouvernement. On demandera si des affaires purement temporelles peuvent donner un prétexte au souverain pontife de refuser l'institution canonique à des sujets nommés par l'empereur. Ces deux affaires ne sont-elles pas indépendantes l'une de l'autre ? Personne n'ignore en France ce qui fut répondu à ces questions : elles furent résolues à l'unanimité, par la seule force des principes appuyés sur la doctrine de Jésus-Christ et la tradition constante de l'Eglise gallicane. Il était urgent, Très Saint Père, de prévenir un état de choses si contraire au bien de la religion et aux intérêts de l'Etat ; et c'est dans cette unique vue que Sa Majesté l'empereur a convoqué une assemblée des évêques de France et d'Italie. Cette conduite est conforme aux saints canons, elle nous est une nouvelle preuve, une preuve bien touchante de son amour pour ses sujets et de son attachement à l'Eglise catholique. Plût à Dieu, Très Saint Père, que vous puissiez voir, comme nous, tout ce que notre auguste souverain a fait pour la religion et ses ministres, et jusqu'où s'étend sa sollicitude paternelle !... »

Suit une longue énumération des secours accordés par l'Etat à l'Eglise de France. Le pape manquerait donc aux devoirs de la reconnaissance. Bien plus, il serait cause de l'affaiblissement de la foi en France, s'il s'obstinait dans ses refus d'institution canonique. Qu'il prenne garde, d'ailleurs, ce droit d'institution, le concile de Paris pourrait bien l'en déposséder !

« Conservez la prérogative exercée jusqu'à ce jour par le Saint-Siège ; exercez, dans toute leur étendue, les droits

Digitized by Google

que la suprême dignité de l'Eglise et vos éminentes vertus vous donnent sur l'Eglise gallicane... »

L'évêque de Casal, Mgr Jean-Chrysostome Villaret, haut fonctionnaire de l'université impériale, joint ses efforts à ceux de son collègue de Toulouse. Il a été frappé récemment d'une attaque d'apoplexie. Aussi s'excuse-t-il auprès du cardinal Fesch, sur sa lettre d'envoi, de n'avoir « pu soigner davantage » cette lettre qu'il adresse au pape, avec plus de formes cependant que l'archevêque de Toulouse.

« Comment, s'écrie-t-il, comment le vicaire de Jésus-Christ, auquel est confiée la sollicitude de toutes les Eglises, pourrait-il apprendre, sans éprouver la plus vive affliction, que, dans tous les diocèses dénués de premiers pasteurs, la discipline ecclésiastique... la corruption des mœurs... l'esprit d'irréligion... »

Un autre évêque, celui-là doué de qualités et précédé d'une réputation qui devait faire impression sur l'esprit affaibli du malheureux pontife captif, Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, écrit, de son côté, une lettre qui est une véritable dissertation. Nous allons la relire et terminer par elle cette triste revue. Elle résume en effet et elle révèle le sens, sinon les expressions de toutes les autres.

« Très Saint Père. — Après avoir signé la lettre que se sont chargés de remettre à Votre Sainteté les trois prélats députés des évêques actuellement à Paris, permettez-moi de mettre à vos pieds les réflexions particulières que m'inspirèrent mon zèle pour sa gloire, mon respect pour ses vertus comme pour ses malheurs, et mon profond dévouement pour sa personne sacrée.

« J'ai le bonheur de n'être pas entièrement inconnu de Votre Sainteté qui a eu, dans le temps, la bonté d'accueillir mes faibles écrits. Mes sentiments ne sauraient donc lui être suspects, et sans doute qu'elle croira aussi facilement à la droiture de mes intentions qu'Elle m'a paru satisfaite de la pureté de mes principes.

« Il y a déjà plus d'une année que vingt-trois évêques éunis à Paris eurent l'honneur d'écrire à Votre Sainteté pour la conjurer de prolonger son indult relatif aux dispen-

Digitized by Google

ses et de mettre fin à la viduité de nos Eglises. Elle ne jugea pas à propos d'accéder à nos vives instances. Mais, depuis cette époque, l'état des choses a empiré d'une manière véritablement alarmante. De tristes événements et des circonstances fâcheuses sont survenues, et comme le mal est aujourd'hui infiniment plus grand, le remède devient plus que jamais urgent et nécessaire.

« C'est pour obvier à ce mal et chercher ce remède que le concile national des Eglises de France et d'Italie vient d'être convoqué. Sans doute que cette assemblée imposante n'oubliera jamais ce qu'elle doit à Votre Sainteté, et que jamais elle ne sortira des bornes de cette subordination et de cette révérence filiale qui sont posées par la doctrine catholique. Mais en rendant à Votre Sainteté tout ce qu'exigent ses hautes prérogatives et la majesté de son siège, Elle n'oubliera pas non plus ce qu'Elle se doit à Elle-même; ce qu'Elle doit à l'Etat dont la tranquillité peut être compromise par ces divisions religieuses, source trop ordinaire des dissensions civiles; ce qu'Elle doit à tant de vastes diocèses qui, déjà désolés par cette disette effrayante de ministres inférieurs, verraient encore aggraver leurs maux par la privation de leurs premiers pasteurs; enfin, ce qu'Elle doit à l'Eglise gallicane qui ne peut voir qu'avec douleur ces administrations capitulaires, qui, quoique légitimes pour un temps court et limité, n'en fourniraient pas moins par leur excessive prolongation un état violent et forcé, non moins incompatible avec le bien des peuples qu'avec l'honneur de l'épiscopat.

« Telles sont, n'en doutez pas, Très Saint Père, les dispositions générales des évêques de France, et ceux qui donneraient, à cet égard, des idées différentes à Votre Sainteté, la tromperaient cruellement. Tous sans doute désirent vivement qu'il ne soit porté aucune atteinte à ce beau privilège dont jouit Votre Sainteté, de donner des évêques à l'Eglise universelle, et leur vœu le plus sincère est qu'il soit conservé intact entre vos mains; mais tous pensent aussi que, si un concile national n'a pas assez d'autorité pour statuer définitivement, et sans aucune cause, sur ce

Digitized by Google

retour à l'ancienne discipline qui a précédé le concordat de Léon X, il pourrait le faire provisoirement, et pour de grands motifs, en attendant le jugement suprême de l'Eglise universelle. Tous pensent que la même nécessité qui a autorisé Votre Sainteté à sauver l'Eglise de France par le dernier concordat, le plus grand acte de puissance qu'ait jamais fait un pontife romain, peut également autoriser le concile à l'empêcher de se perdre de nouveau, en pourvoyant lui-même à l'institution des évêques qui serait plus longtemps refusée par Votre Sainteté, et que, comme le salut du peuple est la première loi dans l'Etat, le salut des fidèles est la première loi dans l'Eglise. »

Il était, on en conviendra, difficile d'imaginer un langage plus vif et d'émettre des principes d'un gallicanisme tellement outré, cette fois, qu'on ne voit plus en quoi il se différencie du febronianisme émis au synode de Pistoia et solennellement condamné par le Saint-Siège. L'évêque de Troyes s'est trop avancé pour ne pas tirer les conséquences de ses principes; il le fait avec une logique menaçante.

« D'où il résulte, Très Saint Père, dit-il, que si, ce qu'à Dieu ne plaise, les circonstances devenaient si graves et la résistance de Votre Sainteté si persévérante, que les évêques de France fussent forcés de revenir à leur ancienne discipline, *Votre Sainteté devrait craindre de perdre enfin pour toujours une des plus belles concessions (!) que l'Eglise ait pu faire au Siège apostolique* et un des plus forts liens qui unit votre Chaire unique à toutes les Eglises particulières.

« Votre Sainteté voudrait-elle retarder la pacification de l'Eglise, parce qu'il s'agit de lui demander la réciprocité des trois mois pour l'institution comme pour la nomination, de sorte que, si Elle passe plus de trois mois pour donner des bulles, Elle serait forcée de rendre raison de son refus, et se soumettre à l'examen d'un conseil provincial? Mais, outre que ce sacrifice est encore commandé par la force des circonstances, outre que cette clause est exigée, comme un moyen de prévenir certains refus où il y aurait plus de politique que de justice, comme l'histoire ne nous en donne que trop d'exemples, Elle ne m'a paru con-

Digitized by Google

traire ni à l'esprit du concordat ni aux intérêts mêmes de Votre Sainteté, puisque dans tous les cas l'institution canonique lui est radicalement conférée, et qu'en dernière analyse ce serait toujours par la concession du Saint-Siège que, dans cette supposition, l'institution des évêques serait donnée.

« Votre Sainteté serait-elle encore arrêtée par la promesse qu'on exige d'Elle de ne rien faire ni rien enseigner contre nos libertés? J'avouerai ici, avec cette franchise qu'il convient si bien d'employer envers un pontife aussi droit et aussi ami de la vérité, que cette condition m'a paru au premier aspect dure et fâcheuse à Votre Sainteté, mais, après y avoir réfléchi, je n'ai pu m'empêcher de voir dans ce nouveau sacrifice un moyen de plus de resserrer les liens qui unissent l'Eglise gallicane à l'Eglise romaine. J'ai ensuite considéré que ne rien faire contre nos libertés, ce n'est pas les approuver, et que ne pas les combattre, ce n'est pas les enseigner. J'ai vu même que ces célèbres quatre articles sont si peu contraires à la pureté de la foi, qu'aucun de vos prédécesseurs n'a pris sur lui de les condamner. Enfin, j'ai resté convaincu que, loin de porter atteinte à votre véritable autorité, ils en sont un des plus fermes appuis, puisqu'ils ne donnent en dernier résultat d'autre supérieur au pontife de Rome que toute l'Eglise catholique, et que d'ailleurs un pouvoir ne se soutient jamais plus que par les bornes qu'il se donne à lui-même. »

Toutes ces considérations, nous allions dire, ces sophismes, supposent une méconnaissance absolue du dogme de la constitution même de l'Eglise. L'auteur de la lettre semble croire que le Pape aurait le droit de renoncer aux devoirs stricts de sa charge et d'aliéner les droits que lui a conférés Celui dont il est le vicaire. Quand on pense que la presque unanimité du clergé français partageait à cette époque la doctrine de M. de Boulogne, on ne peut assez bénir Dieu d'avoir donné à son Eglise la grâce de la définition dogmatique du concile du Vatican, qui a fixé enfin notre croyance et anathématisé ces tristes errements.

La lettre de l'évêque de Troyes fut évidemment l'une des

Digitized by Google

plus graves parmi celles qui accréditaient les trois délégués de Savone auprès du Pape captif. C'est pourquoi nous en poursuivons la reproduction intégrale.

« Que dirai-je encore à Votre Sainteté ? Se méfierait-elle des vues ultérieures de notre auguste Empereur, et craindrait-elle que, par une contradiction inexplicable, il eût des desseins hostiles contre cette religion même dont il a relevé les autels ? Mais, outre qu'il est trop éclairé pour ne pas sentir qu'il agirait contre son intérêt, contre sa propre gloire ; outre qu'il sait bien mieux qu'un autre qu'il manquerait aux premiers principes d'une saine politique, s'il ne protégeait pas une religion qui est le boulevard de son empire, et le plus ferme appui de sa couronne et de sa dynastie, n'avons-nous pas pour motifs de notre confiance à cet égard, ce qu'il fait chaque jour pour le maintien de la religion et l'existence de ses ministres ? Et, sans entrer ici dans des détails qui ne peuvent être ignorés de Sa Sainteté, n'avons-nous pas encore pour garants de ses dispositions favorables, la restauration de plusieurs congrégations religieuses, l'exemption de la conscription militaire pour les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ; son projet bien manifesté de faire ériger de nouveaux évêchés catholiques en Hollande, à Brême, à Hambourg, et le soin qu'il prend pour rétablir l'exercice du culte romain dans les pays protestants : avantage inappréciable qui compense, en quelque sorte, les pertes qu'il a faites sous tant d'autres rapports, puisque, s'il ne domine plus dans certains pays, il n'est plus opprimé dans d'autres.

« Et d'ailleurs, Très Saint Père, quand nous serions forcés d'admettre cette triste supposition que l'empereur Napoléon n'est nullement dans des dispositions favorables à la religion de son empire et de ses pères, ce serait, ce nous semble, une raison de plus de mettre fin à un refus qui ne peut que blesser sa dignité et aigrir sa toute-puissance. Ce ne serait pas moins le cas d'épuiser tous les ménagements qu'on doit à l'invincible souverain qui a dans sa main toute la catholicité européenne, et duquel dépend le sort de la plus grande partie de l'Eglise chrétienne. »

Digitized by Google

Après ces conseils de soumission aux vues du puissant empereur, il ne manquait plus qu'à accuser le Pape de servir les intérêts des ennemis de l'Eglise, M. de Boulogne ne recule pas devant ce dernier argument.

« Mais, dit-il, une considération qui est bien faite pour frapper le bon esprit de Votre Sainteté, c'est qu'en résistant ainsi, Elle sert les ennemis de la Religion au delà même de leurs espérances ;c'est que les impies triomphent de son courage même et qu'Elle fait sans le vouloir précisément ce qu'ils désirent. Car, leur vœu le plus ardent est que Votre Sainteté se refuse à nos supplications et à nos instances, afin d'avoir là un prétexte de plus d'obscurcir ses vertus, de lui supposer des motifs interressés que sa piété repousse et de s'en prévaloir pour parvenir plus aisément à leur fin, celle de détruire les Evêques par leur chef, et de briser l'Eglise par l'Eglise même.

« Mais non, Votre Sainteté ne leur donnera pas ce triste avantage et ils ne La verront pas troubler cette heureuse harmonie entre le père et les enfants, qui fait toute notre force, ainsi que toute notre gloire. Elle fera mentir l'iniquité qui se plaît à répandre que des calculs humains influent sur sa résistance; et Elle prouvera à l'univers chrétien que la perte de la temporalité, quelque utile qu'elle fût et quelque regrettable qu'elle puisse être encore, n'est point pour elle une raison de priver le peuple des secours spirituels attachés à l'épiscopat; et que, dans un cœur aussi grand et aussi magnanime que le vôtre, les intérêts de la terre n'ont jamais balancé un instant les intérêts du ciel. »

Après cette objurgation, l'évêque de Troyes se résume dans une péroraison suppliante, où néanmoins le ton de la prière ne dissimule pas la leçon, qu'il a accepté de donner à celui dont il se proclame cependant « le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur et fils ».

« Je finis, Très Saint Père, en conjurant Votre Sainteté, au nom de son amour pour l'Eglise, au nom de ses hautes vertus dignes des temps apostoliques, d'écouter favorablement les députés qui lui parleront en notre nom, et de prévenir, par la concession de ses bulles, les maux incalcu-

Digitized by Google

lables qui résulteraient inévitablement d'une plus longue résistance. »

IV

En voilà assez pour faire entendre de quelle pression était armée l'ambassade de Savone sur l'esprit d'un pontife systématiquement isolé de son conseil, de ses théologiens, de son confesseur même, enfermé sous l'œil d'un geôlier, sans plume ni papier, livré à ses seules réflexions et à ses prières. Or, dit le cardinal Pacca dans ses mémoires, « son premier coup d'œil dans les affaires, sa pensée première, annonçaient un discernement admirable, un bon sens exquis; mais, si quelqu'un de ses ministres ou quelque autre personnage de poids venait à combattre son opinion tête à tête et l'obsédait d'instances, cet excellent pontife abandonnait son sentiment pour suivre celui d'autrui, qui souvent n'était pas le meilleur. Ses ennemis attribuaient cette facilité à une grande faiblesse d'esprit et à un amour excessif du repos. D'autres personnes plus justes la regardaient comme l'effet de sa singulière modestie et d'une trop grande défiance de ses propres lumières. »

M. d'Haussonville croit avoir démêlé, dans la correspondance spéciale du préfet de Savone, M. de Chabrol, que, sous l'influence de la captivité et de l'isolement, Pie VII aurait été atteint à ce moment d'un tel affaiblissement cérébral, que le noble historien n'a pas craint de prononcer le mot d'aliénation mentale.

Quoi qu'il en soit, les délégués étaient de retour à Paris à la fin de mai 1811, et s'empressaient de porter au cardinal Fesch le résultat définitif de leur négociation. L'Archevêque de Tours en effet écrivait à Son Eminence, le vendredi 31 mai, dans la matinée :

« Nous arrivâmes hier soir assez tard, ce qui ne nous permit pas de nous présenter chez Votre Altesse Eminentissime. Nous la prions de nous recevoir aujourd'hui vers les midi ou midi et demi. Je joins ici une lettre de Sa Sainteté pour Votre Altesse, et je la prie d'agréer, etc. »

Digitized by Google

Quel fut le récit que Mgr de Barral fit au cardinal Fesch dans cette entrevue, les contemporains l'ignorèrent profondément et le secret fut gardé hermétiquement, sous les peines les plus graves, jusqu'à ce que, après en avoir écrit et pesé tous les termes, l'Archevêque de Tours en fit l'objet d'une communication officielle à l'épiscopat, avide de connaître toute cette lamentable histoire et le résultat inouï que les délégués révélèrent à leurs collègues.

Ce récit, emprunté intégralement sur la copie définitive, trouvera naturellement sa place au jour où il fut fait en assemblée conciliaire.

III. — PRÉLIMINAIRES DU CONCILE

I

Un incident venait de se produire, enseveli dans le plus profond secret dans le cabinet de l'empereur, qui changeait du tout au tout la situation, telle que les délégués de Savone croyaient l'avoir établie par leur négociation et le résultat écrit qu'ils en avaient rapporté. Cet incident, que nous raconterons en son lieu, jeta Napoléon dans la plus grande perplexité. Un moment même, paraît-il, il songea à renvoyer les évêques chez eux et longtemps il hésita à fixer la date d'ouverture de « son concile ». Il finit par se décider pour le 17 juin.

Les évêques cependant arrivaient de toute part. Il en vint quatre-vingt-quinze, plus neuf évêques nommés. On commença par tenir des réunions anté-conciliaires préparatoires. Les réunions se tinrent chez le cardinal Fesch, en son hôtel de la rue du Mont-Blanc.

M. d'Haussonville raconte que les prélats réunis chez le cardinal voulurent le nommer président du concile, et que l'oncle de l'empereur se refusa de devoir ce titre à l'élection, prétendant le tenir de la primatie de son siège, et cela « avec une âpreté à laquelle personne ne comprit jamais rien ».

Digitized by Google

La vérité est que Mgr Fesch s'appuyait d'une savante *annotatio historica*, rédigée par un fort habile canoniste, et que nous avons sous les yeux. C'est un travail inédit que, le cas échéant, on ferait bien de tirer des archives de l'archevêché de Lyon. La conclusion du docte dissertateur est à retenir :

« Si ce droit de présidence pour l'Eglise de Lyon dans les assemblées gallicanes tire son origine du concile de Mâcon et autres conciles, ou des origines mêmes de cette Eglise au lendemain de la paix constantinienne, c'est ce que je ne dirai pas facilement (1) ». Du moins, la conclusion est absolue en faveur du premier siège des Gaules.

Le *Cérémonial du concile*, imprimé par ordre du concile, après les discussions que nous allons dire, donna raison aux revendications du canoniste de Son Eminence.

« La présidence du concile, dit-il, appartiendra au cardinal archevêque, titulaire de l'Eglise la plus ancienne et la plus qualifiée. »

Un décret de l'empereur vint du reste trancher la contestation.

Le 19 juin, deux jours après l'ouverture de l'assemblée, Napoléon édictait du palais de Saint-Cloud :

« Art. 1er. — Sur la présentation et la demande du concile national, convoqué à Paris par notre circulaire du 25 avril, nous agréons notre cousin, le cardinal Fesch, notre grand aumônier, pour président du concile.

« Art. 2e. — Le président, trois évêques nommés par le concile et nos deux ministres du culte de l'empire et du royaume d'Italie, formeront le bureau chargé de la police de l'assemblée.

« Art. 3e. — Les communications qu'il serait nécessaire que nous eussions avec le concile se feront par l'intermédiaire de ce bureau. »

(1) *Hoc præsidendi jus Lugdunensi in Galliarum comitiis, vel ortum ducat à concilio Matisconensi cit. aliisque conciliis vel ab ejusdem Ecclesiæ incunabulis post pacem constantinianam Ecclesiæ catholicæ datam non facile dixerim.*

Digitized by Google

La question du sceau occupa aussi les délibérations de l'hôtel du Mont-Blanc.

Dans un travail très curieux, rempli d'aperçus historiques du plus haut intérêt et qui n'a jamais été publié, M. de Pradt, l'archevêque de Malines (1), avait dit :

« Le clergé de France faisait apposer le sceau de ses armes à tous ses actes. Il consistait dans une croix tréflée, ayant une fleur de lys au-dessus de chaque bras, et au pied de la croix. L'écusson était surmonté du chapeau épiscopal avec cinq rangées de glands; la crosse et la mitre étaient placées au-dessus de l'écusson. — Le concile devant avoir un sceau, et les fleurs de lys ne pouvant plus être employées, on propose que le sceau du concile porte seulement une croix tréflée et rayonnante, sur un champ d'abeilles, avec les attributs de l'épiscopat et l'inscription : *Concilium nationale Parisiis anno 1811.* » Ce projet fut adopté et le *Cérémonial imprimé par ordre du concile* reproduit à cet égard, purement et simplement, le libellé de M. de Pradt. Mais là encore, comme pour la question de la présidence, le maître, dédaignant les délibérations anté-conciliaires, rendit un décret qui blasonnait le concile à son gré :

« Nos chers et amés les cardinaux, archevêques et évê-
« ques de notre empire, nous ayant fait exposer, par Notre
« ministre des cultes, que les actes émanés des assemblées
« du clergé de France ont toujours été revêtus d'un sceau
« particulier, et Nous ayant par cette raison supplié de leur
« accorder des armoiries destinées à cet usage, Nous avons
« bien voulu prendre leur demande en considération. En
« conséquence, sur la présentation qui Nous a été faite par
« notre cousin, le prince archi-chancelier de l'empire, de
« l'avis de Notre conseil du sceau des rites et des conclusions
« de Notre procureur général, voulant donner aux expo-
« sants un nouveau témoignage de Notre bienveillance et

(1) *Cérémonial du concile.* — Travail présenté par Mgr l'archevêque de Malines aux corrections des évêques. (Archives du cardinal Fesch. — Fonds du concile national.)

Digitized by Google

« de Notre protection spéciale, Nous avons, par ces pré-
« sentes, signé de Notre main, conféré et conférons aux car-
« dinaux, archevêques et évêques, composant le conseil
« national de Paris, le droit d'apposer aux actes émanés de
« leur assemblée un sceau particulier conforme aux armoiries
« spécifiées et coloriées aux présentes, et qui sont : *de*
« *gueules, semée d'abeilles d'argent à la croix tréflée, can-*
« *tonnée au premier, deuxième et troisième d'un aigle*
« *éployé, le tout d'or, et au quatrième, de la couronne de fer*
« *aussi d'or*; l'écusson surmonté et supporté des attributs
« épiscopaux, et pour légende du sceau : *Concilium natio-*
« *nale Parisiis anno 1811.* — Chargeons notre cousin le
« prince-chancelier de donner communication des présents
« au Sénat, de les transcrire sur ses registres et d'y faire
« apposer notre grand sceau, en présence du conseil du
« sceau des titres; car tel est Notre bon plaisir. »

Ce décret de « bon plaisir » était daté, comme l'autre, du 27 juin, au palais de Saint-Cloud.

S'ils avaient conservé quelque illusion sur leur indépendance, ces actes autoritaires devaient convaincre les pères du concile que leur assemblée, réunie pour la conservation des libertés gallicanes, ne ferait qu'accentuer l'affirmation des servitudes de notre Eglise à l'endroit du pouvoir civil.

II

L'histoire des délibérations à l'hôtel du Mont-Blanc serait curieuse à écrire, si nous ne craignions d'entraîner le lecteur dans des dédales infinis, à travers tous les projets apportés chez le cardinal Fesch par les prélats que préoccupe l'approche d'une assemblée d'où personne ne prévoit ce qui va définitivement sortir. Un projet de Mgr Charles Brault, évêque de Bayeux, attire particulièrement l'attention des délibérants, c'est le projet de règlement sur la manière de discuter et décider les questions qui seront soumises à la décision du concile. Nous y reviendrons en son temps. Mais, ce que nous ne voulons pas retarder, c'est la liste des ouvrages signalés à l'étude des futurs délibé-

Digitized by Google

rants, comme devant guider les discussions. Le choix des livres est significatif (1). Nous y trouvons la note dominante à une époque où tout le clergé français était imbu des opinions gallicanes.

Faute de s'en rendre compte, on s'exposerait à juger, autrement que ne le veut la justice historique, les dispositions d'esprit, le langage et les étranges prétentions des membres de ce concile, même les plus vertueux et les moins suspects de courtisanerie (2).

Le lecteur voudra bien me pardonner cette digression apparente; elle est en réalité tirée des entrailles mêmes de notre sujet, et fixer une bonne fois le point de vue exact de la situation des esprits à ce moment si critique de notre histoire religieuse, c'est l'éclairer de sa vraie lumière

Depuis près de deux siècles, le gallicanisme parlementaire épuisait les forces et paralysait l'action de l'Eglise de France. Il l'empêchait de participer avec plénitude à cette universelle circulation de la vie religieuse qui, dans la société catholique, va du centre aux plus lointaines extrémités, et forme de toute l'Eglise un seul corps. Depuis quelque temps, certains théologiens et certains jurisconsultes, en France, semblaient appliqués à résoudre ce problème : Comment une Église particulière peut-elle se soustraire en réalité à la juridiction du Pape, en conservant toutes les apparences de la soumission ? Comment peut-elle se rapprocher de plus en plus du schisme sans y arriver jamais ? Assurément le gallicanisme des parlements différait beaucoup, en pratique, de celui de Bossuet et des signataires de la déclaration de 1682, mais ils s'appuyaient l'un et l'autre

(1) Un malin, cependant, s'est avisé d'envoyer au comité une liste d'ouvrages plus orthodoxes. Le cardinal Fesch l'a conservée religieusement. On y renvoie aux livres et aux collections ultramontaines, avec cet en-tête significatif : *Lisez*.

(2) Napoléon, interrogeant l'abbé Gallois, grand-vicaire de l'évêque de Séez, Mgr de Bois-Chollet, qu'il venait de frapper rigoureusement pour son attachement au Saint-Siège, lui posait la question : « Etes-vous bon gallican ? » Et le grand-vicaire breton de répondre avec un élan qu'on sent partir du cœur : « Oui, Sire, et peut-être un des plus prononcés de votre empire. »

Digitized by Google

sur les mêmes principes et ne se distinguaient que par la différence des conséquences qu'ils en tiraient.

On peut réduire à deux maximes fondamentales toute la théorie des libertés de l'Église gallicane : libertés à l'égard du pouvoir spirituel, dont elles diminuaient l'autorité; servitudes à l'égard du pouvoir temporel dont elles favorisaient le despotisme :

1° L'Église assemblée en concile général, ou même s'exprimant par la voix unanime des Evêques dispersés, est supérieure au Pape, attendu qu'elle seule est infaillible, tandis que le Pape ne l'est point, même lorsqu'il parle comme vicaire de Jésus-Christ, chargé de paître les brebis aussi bien que les agneaux du bon pasteur.

2° Le Souverain Pontife n'a aucune puissance, ni directe ni indirecte, sur les souverains et les représentants de leur autorité, quand il s'agit de choses temporelles. Les gouvernements civils n'ont aucun compte à rendre au gouvernement ecclésiastique de la manière dont ils règlent tout ce qui se rapporte aux biens et aux personnes de leurs sujets.

Ces deux maximes se prêtaient à de telles interprétations, qu'elles pouvaient suffire pour détacher du gouvernement de l'Église universelle le gouvernement de l'Église de France, qui était exposée au danger de devenir une église nationale. On serait en effet arrivé jusqu'aux dernières conséquences logiques des faux principes qu'on proclamait comme la base de l'organisation particulière de l'Église gallicane, sans ce fonds de bons sens qui est inhérent à l'esprit français.

La première maxime rendait impossible l'exercice du pouvoir spirituel du Souverain Pontife, et obligeait les Églises particulières à se suffire elles-mêmes. Rien n'était plus difficile à rassembler qu'un concile général. Les évêques étaient considérés, avant tout, comme sujets du roi. Ils ne pouvaient sortir du royaume, pour répondre à l'appel du Pape, qu'avec la permission du roi. Quand ils ne l'obtenaient pas, ils se croyaient obligés, en vertu des maximes gallicanes, d'obéir, non pas au Pape, mais au roi. Les défi-

Digitized by Google

nitions d'un concile étant seules infaillibles, à quoi serviront les définitions du Souverain Pontife? Pour anathématiser une doctrine, pour condamner un livre, qualifier des propositions, à quoi bon recourir au Pape? Lorsqu'il aura parlé, tout ne sera point fini. On pourra toujours en appeler au concile. Autorité faillible pour autorité faillible, tant vaut se contenter de celle des évêques du royaume.

La seconde maxime faisait dépendre du bon plaisir du roi tout changement dans la discipline ecclésiastique, toute prescription se rapportant soit aux membres du clergé, soit aux biens de l'Église. En ne reconnaissant au Pape aucun pouvoir sur le temporel, les parlementaires ne voulaient pas dire seulement que les Souverains Pontifes ne pouvaient plus user d'un droit que leur avait, un moment, conféré le moyen âge, et déposer les rois en certaines circonstances; ils prétendaient, en outre, que le pouvoir spirituel, s'exprimant, soit par la bouche du Pape, soit par la bouche des Evêques, ne pouvait se mêler en rien de ce qui appartenait à l'Etat. Or, d'après eux, toute l'Église de France appartenait à l'État, les personnes et les choses. C'était donc porter atteinte au pouvoir temporel, que de modifier les prescriptions canoniques touchant les membres du clergé et leurs biens, attendu que ces prescriptions étaient devenues des lois de l'État, et que, par conséquent, le roi seul avait le droit de les changer. En cas de conflit, soit au sujet des personnes, soit au sujet des choses, ce n'était donc pas le Pape qui pouvait terminer le procès, mais les parlements chargés d'appliquer les lois de l'État.

Telle était, depuis longtemps, la situation de l'Église gallicane, grâce à nos libertés, qui ne l'affranchissaient du joug du pouvoir spirituel, que pour la soumettre au joug du pouvoir temporel.

Le concordat, il est vrai, avait modifié radicalement cet état de choses, mais les doctrines restaient, et les préjugés aussi. Nous allons voir ce que les unes et les autres produisirent au concile de Paris.

Digitized by Google

III

Nous touchons à la fin des préliminaires de cette assemblée. Avant de finir cependant, il convient de dire un mot d'un acte considérable, qui y fut discuté et préparé, et où les futurs délibérants eurent l'occasion de faire montre des principes qui allaient guider leur entreprise.

Le 13 juin 1811, l'évêque d'Evreux, Mgr Jean-Baptiste Bourlier, écrivait au cardinal Fesch :

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Eminentissime la mise au net du mandement (1), tel qu'il m'a paru avoir été agréé par nosseigneurs de la commission; le temps ne me permettant pas de le relire, je supplie Votre Altesse de faire examiner s'il n'est pas échappé quelques fautes à la célérité de la transcription. — Je prie Votre Altesse d'avoir la bonté d'ordonner qu'on me renvoie mon manuscrit, aussitôt qu'on en aura fait la copie. — Je désirerais, s'il était possible, que les épreuves de l'impression me fussent adressées. »

Nous avons retrouvé ce manuscrit dans les papiers du cardinal-président du concile. Il est chargé de ratures, écrites de la main de Mgr Fesch, et les ratures sont souvent significatives, comme les surcharges, au point de vue qui nous préoccupe en ce moment.

La préoccupation gallicane est en effet sensible en plusieurs endroits du projet, tel qu'il sortit amendé des mains du comité préparatoire.

(1) M. de Pradt, dont la conduite en cette occasion a souvent l'approbation du vaillant et fidèle évêque de Gand, avait dit, sur son projet de cérémonial :

« Il est d'usage d'ordonner des prières publiques pour implorer les bénédictions du ciel sur le concile.

« Il est encore d'usage de publier un mandement à la fin du concile. Celui-ci est l'ouvrage du concile.

« Quant au premier, on propose qu'il soit aussi publié au nom du concile pour conserver une uniformité très désirable, et pour éviter les longueurs inséparables de la multiplicité de ces mandements. Le concile pourrait être fort avancé, avant qu'ils fussent parvenus dans quelques endroits. »

Digitized by Google

Dès les premières pages, on y insiste sur un texte de l'apôtre, d'où les auteurs du mandement concluent que « les dons précieux répandus abondamment sur le corps de l'Eglise, Jésus-Christ les communique et les distribue aux Eglises particulières selon les vues miséricordieuses de sa providence. »

Un peu plus loin, la note s'accentue, et voici comment, du texte primitif rédigé par l'évêque d'Evreux, moyennant une correction qui est d'une main inconnue et une autre qui est de la main du cardinal Fesch, sort cette rédaction :

« Néanmoins, N. T. C. F., cette chaire apostolique, centre nécessaire de l'unité, ne pouvait être occupée que par des hommes, et Dieu, dont les jugements sont impénétrables, a permis plus d'une fois qu'il s'élevât autour d'elle quelques nuages. L'histoire de l'Eglise nous en offre des exemples et votre piété est justement alarmée à la vue de la mésintelligence qui existe entre le Chef de l'Eglise et le plus puissant monarque de la chrétienté. Un grand nombre de diocèses, de vastes diocèses réclament les secours du ministère épiscopal. Les sujets nommés aux sièges vacants ont vu leur zèle enchaîné par les délais ou le refus de l'institution canonique. Ils ont même trouvé des obstacles à l'usage des moyens provisoires qu'une sage discipline avait ménagés en faveur des Eglises privées de leur premier pasteur. »

Après ce tableau, qui va directement au blâme de la conduite du Saint-Siège, le texte, amendé de la même main, continue :

« Les plaintes des peuples ne pouvaient être inconnues à Sa Majesté, et les cris des fidèles ont ému nos entrailles. Quoique, par le concours des deux puissances, nos diocèses aient chacun leurs limites, le désir du salut des âmes ne doit point avoir de bornes pour des évêques, et nous partageons la sollicitude de toutes les Eglises par la charité, la fraternité et l'unité. Effrayé au moindre bruit de division, chacun de nous se demandait quels pouvaient être les moyens d'arrêter un mal dont les suites auraient été si funestes, lorsque notre auguste empereur, à l'exemple

Digitized by Google

de Charlemagne et de plusieurs autres rois de France, choisissant la voie du concile national, a permis que nous nous missions en quelque sorte entre lui et le souverain Pontife. »

En voilà assez pour donner la juste idée des doctrines et des plans que les organisateurs de l'assemblée conciliaire apportaient à cette grave entreprise, d'où pouvait sortir le schisme, si Dieu, — qui aime la France et lui a assigné dans ses desseins éternels une vocation qu'elle accomplit depuis le baptistère de Reims, sans dévier malgré tant d'efforts en sens contraire, — n'eût préservé notre Eglise des conséquences, logiques et fatales, contenues dans des prémisses qui aujourd'hui encore, après bientôt un siècle, donnent le frisson à la froide lecture.

Du reste, l'heure de la grande épreuve est venue. Dans les tours de Notre-Dame, une sonnerie éclatante annonce à Paris et à la France l'ouverture solennelle du concile national de 1811.

Ant. RICARD,

Prélat, professeur honoraire de Faculté.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

ET LE CARDINAL NEWMAN

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CARDINAL CAPECELATRO

Suite (1)

XIV

Pendant que les protestants avaient recours à la violence pour combattre le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre, et provoquaient dans le parlement des discussions passionnées, les catholiques, sans paraître insensibles aux attaques dont ils étaient l'objet, se montraient dignes du respect de leurs concitoyens par leur prudence et leur fermeté. Ils vivaient dans un pays libre, où la législation leur offrait les moyens les plus sûrs de défendre leurs droits. Ils en profitèrent, se servant de la parole et de la presse pour réfuter les calomnies de leurs ennemis et soutenir leur cause qui était celle de la liberté. Ils envoyèrent des pétitions à la Reine et au parlement pour les sup-

(1) Voir les numéros de décembre 1892, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août 1893.

Digitized by Google

plier de ne pas rouvrir, en sanctionnant de nouvelles lois d'intolérance, l'ère des conflits constitutionnels si préjudiciables à la nation et à son crédit. Ils défendirent la bulle de Pie IX dans les journaux et les revues, faisant justice des accusations fantaisistes des écrivains protestants contre l'Eglise romaine. Au plus fort du débat parlementaire touchant les nouveaux évêchés catholiques, Charles Langsdale n'hésita pas à adresser à lord Russel ces courageuses paroles : « Sachez, ô Ministre de la Reine, que, quel que soit le résultat de la proposition que vous avez faite au parlement, les catholiques d'Angleterre sont aujourd'hui prêts, comme leurs ancêtres, à tout souffrir, l'exil, la perte des biens et même de la vie, plutôt que de renier leur foi. Vous qui connaissez si bien l'histoire de notre pays, jetez un regard aux anciens catholiques de l'île, et soyez certain que cette semence de héros ne s'est pas complètement perdue dans notre pays. »

De leur côté, les nouveaux évêques publiaient des lettres pastorales exhortant leurs diocésains à demeurer fermes dans la foi et à souffrir noblement la persécution et les railleries de leurs adversaires. L'épiscopat d'Irlande élevait lui-même la voix pour avertir le gouvernement et le peuple anglais des dangers auxquels ils s'exposeraient en se montrant injustes à l'égard des catholiques et en foulant aux pieds la liberté de conscience : « Souvenez-vous, disaient les prélats irlandais dans leur lettre, souvenez-vous de ce que les catholiques d'Irlande ont fait pour le gouvernement, du sang qu'ils ont si souvent versé pour l'île sœur, et prenez bien garde à ce que vous allez faire. »

Les catholiques n'étaient pas seuls à combattre le bon combat. A leur honneur, des écrivains protestants se rencontrèrent dont la droiture fut révoltée par les prétentions de leurs coreligionnaires. Un anglican, capitaine de l'armée royale, publia un livre intitulé : *Défense de la hiérarchie catholique romaine. Réponse à lord Russel.* Ce courageux écrivain, ainsi que la plupart des protestants qui osèrent s'élever contre les tendances si peu libérales de la majorité des anglicans, dénonça au public la contradiction intolé-

Digitized by Google

rable dans laquelle tombait le gouvernement britannique en repoussant la hiérarchie catholique en Angleterre, alors qu'il l'admettait en Irlande.

Cependant le cardinal Wiseman intervint à son tour dans cette controverse. Ayant été le plus ardent promoteur de la bulle *Universalis Ecclesiæ*, il estima qu'il avait le devoir de la défendre contre d'injustes attaques où l'ignorance des choses de Rome et de l'Eglise catholique avait tant de part. L'illustre primat publia sous la forme de manifeste au peuple anglais, un travail où il traita à fond les questions soulevées par la bulle, réfutant les unes après les autres toutes les objections des écrivains et hommes d'Etat anglicans contre l'acte du pontife romain. La haute renommée scientifique et littéraire du cardinal Wiseman donnait une importance spéciale à son ouvrage. Aussi le public anglais l'attendait-il avec impatience. Amis et adversaires étaient anxieux de voir comment l'archevêque de Westminster soutiendrait sa cause. Le cardinal s'acquitta de sa tâche d'une manière digne de lui, ne négligeant aucun argument de nature à éclairer le public à l'endroit de la bulle et de la mission des évêques catholiques en Angleterre. Il passait de la politique à la théologie et défendait la cause de la liberté en réfutant une à une toutes les erreurs des écrivains et politiciens anglicans et tous leurs préjugés contre Rome, le Pape, l'organisation hiérarchique du catholicisme et ses principes. Une rare clarté, une logique irréprochable, une science solide, s'alliaient, dans l'ouvrage du cardinal Wiseman, à une érudition sûre d'elle-même et à un style aussi noble que vigoureux. Aussi, tel fut le succès de ce livre que, dix-huit heures après sa publication, on en avait déjà vendu vingt mille exemplaires. L'impression durable qu'il laissa dans le public ne fut pas étrangère à l'apaisement des passions anticatholiques.

Cependant le P. Newman ne pouvait se tenir en dehors d'une controverse où les plus graves intérêts de la religion catholique étaient en jeu. Mais la voie suivie par le fondateur de l'Oratoire anglais ne fut pas la même que celle où s'étaient engagés le cardinal de Westminster et les autres

Digitized by Google

défenseurs de la bulle *Universalis Ecclesiæ*. Résolu à ne pas écrire, mais à parler haut et clair, il prononça dans l'église de Saint-Chad, à Birmingham, un discours qui est un véritable chef-d'œuvre d'érudition, d'éloquence et de sagesse.

Les menaces dont le catholicisme était l'objet effrayaient les timides et pouvaient paralyser le bon vouloir de quelques âmes craintives. Newman leur montra que de tout temps, sous l'ancienne comme sous la nouvelle loi, Dieu a permis que les bons fussent persécutés, que l'ivraie poussât à côté du froment, que la lutte entre Dieu et Bélial durât sans interruption.

Puis, passant aux abus qui ont affligé la société chrétienne et surtout l'épiscopat, le clergé régulier et séculier, les monarques catholiques et, et à certaines heures néfastes, la papauté elle-même, Newman démontre avec éloquence que ces maux sont inséparables de toute institution établie sur la terre, où il est impossible de faire abstraction des hommes qui la composent. Si sainte qu'elle soit, l'Eglise subit dans une mesure l'influence de la société civile au milieu de laquelle elle exerce son ministère. Il y a eu des abus en haut comme en bas, et jusque sur la chaire de Pierre; mais que sont ces abus, ces vices, ces scandales si on les compare aux dix-huit siècles d'histoire que nous offre le catholicisme? Au lieu de se scandaliser parce qu'un pape a fait un acte condamnable, parce que, à telle ou telle époque, le désordre a envahi l'épiscopat, le clergé, les couvents, etc., jetons un regard d'ensemble sur les annales de l'Eglise, et alors nous apprécierons ces abus à leur véritable valeur, et n'oublions pas que ces défaillances ne nous paraissent si graves que parce que l'Eglise est très sainte. « Ah! ajoute le P. Newman, si les wesleyens, les indépendants, les quakers, les anabaptistes, duraient autant que nous avons duré, s'ils disposaient du pouvoir que nous avons eu, s'ils possédaient les richesses séductrices que nous avons possédées, s'ils pouvaient compter dans leurs rangs autant de rois et de pontifes que nous, s'ils étendaient leur action, comme nous,

Digitized by Google

sur le monde entier, leurs scandales seraient bien autrement graves et nombreux. »

Passant ensuite à l'examen des motifs qui poussaient les Anglais à se montrer hostiles à l'Eglise romaine, le grand Oratorien les expose avec l'autorité que lui donnent son talent, son expérience et la hauteur de son esprit, qu'aucun préjugé et aucune passion ne parviennent à altérer.

« Un grand nombre d'hommes, dit le P. Newman, ont, comme par nature, l'aversion du travail et de l'activité. S'ils agissent selon leur devoir, ils ne le font que parce qu'ils y sont forcés. S'ils font un effort sur eux-mêmes, c'est qu'ils sont mus par une impulsion ou un aiguillon extérieurs, et cet effort dure autant que cette impulsion ou cet aiguillon. C'est pourquoi ils se soumettent au travail soit pour se procurer du pain, soit pour nourrir leurs familles ou en vue d'autres biens temporels dont ils désirent la possession. Mais ces hommes ne se soumettraient pas à un tel labeur sans le concours des besoins ou des désirs qui les y obligent. C'est pourquoi, quand il s'agit de religion, comme ils n'éprouvent nullement la soif de la vérité, ni le désir de plaire au Seigneur, ni la crainte des conséquences qu'entraîne l'offense de Dieu, ni la haine du péché, ils acceptent ce qui se présente à eux, ils forment comme au hasard leur religion, ils subissent, pour ainsi dire, les impressions du dehors d'une manière passive. C'est en cela que consiste en réalité ce que l'on appelle *jugement privé*... Beaucoup de gens, en notre royaume, aiment mieux que d'autres viennent leur offrir les opinions auxquelles ils doivent croire, plutôt que de se donner la peine de les aller chercher consciencieusement. De même que les grands du monde ont leurs domestiques pour les servir dans tout ce dont ils peuvent avoir besoin pendant la journée, de même à notre époque, où chacun lit et est en possession du droit d'élire les administrateurs de l'Etat, il est absolument nécessaire que ces hommes ne manquent point du secours de ceux qui leur fournissent les idées qui sont comme les vêtements de l'esprit. Ces idées ils veulent les soumettre même aux passagers et capricieux usages qui courent. De là l'ex-

Digitized by Google

trême importance qu'ont acquise de nos jours les publications périodiques, trimestrielles, mensuelles et quotidiennes. Elles enseignent à la plupart des hommes ce qu'ils doivent penser ou dire. Il s'ensuit qu'aujourd'hui chacun dans l'ordre du savoir est chez nous comme un souverain absolu, dont le règne ne s'étend pas au delà de lui-même ou de sa propre famille, parce qu'il peut au moins croire et dire, sinon faire, tout ce que bon lui semble, et cela sans le moindre souci et en se voyant entouré d'une foule de serviteurs politiques prêts à le servir. Quel est l'homme assez naïf pour estimer que d'autres puissent se soumettre à de rudes travaux pour la recherche de la vérité, alors qu'il peut si facilement se la procurer avec de l'argent? Toute son étude se réduit à acheter la science à bon marché, afin d'avoir toutes prêtes sous la main ses idées touchant la révélation, le dogme, la discipline, les mœurs ou, pour tout dire en un mot, touchant le bien et le mal, de même qu'à l'heure du dîner il a sa nourriture toute prête sur sa table. »

Le P. Newman poursuit son discours en énumérant les unes après les autres toutes les conséquences de cet état de choses. Il rend hommage aux grandes qualités de ses concitoyens, mais il ne cache point leurs défauts, qu'il combat avec vigueur, tout en ne s'éloignant jamais du langage de la modération et de l'esprit de charité qui rendent ses ouvrages si attrayants et son apostolat si fécond. Le P. Newman parle longuement de l'opiniâtreté avec laquelle l'Anglais s'attache aux idées nationales, aux habitudes de croyance et de pratique religieuses traditionnelles dans son pays, à son aversion contre tout ce qui vient du dehors et ne cadre pas avec ce qu'il a toujours vu ou entendu dire.

Le temps a modifié, depuis 1850, l'opinion des Anglais et aussi leurs habitudes. Les voyages sur le continent, que les nouvelles voies de communication ont mis à la portée de tout le monde, ont permis à un très grand nombre de citoyens britanniques d'apprécier le bien et le beau même hors de chez eux. Le contact avec les autres peuples a exercé

Digitized by Google

une influence considérable sur l'esprit des Anglais, les poussant de plus en plus dans la voie de la liberté et de la tolérance. Les prodigieux progrès que le catholicisme a faits au delà du détroit, ont aussi contribué pour beaucoup à dissiper les préjugés et les haines dont Newman nous fait le tableau exact dans son discours sur la hiérarchie rétablie.

Parlant des causes de l'aversion de ses concitoyens contre le catholicisme, Newman les examine au long. Je me bornerai à reproduire ici les plus remarquables passages de cette partie de son discours.

« La nature de cette Eglise (*l'Eglise catholique*), dit-il, est de ne pas souffrir de rivaux. Elle a son propre enseignement qu'elle déclare fondé sur les révélations divines. Il s'ensuit que, pour y entrer, l'Anglais devrait habituer son esprit à des idées nouvelles, et les apprendre d'elle et de ses ministres. La seule pensée d'une théologie et d'un ensemble de saints rites l'effraie et lui pèse. Il voit là un joug capable de rendre très difficile la pratique de la religion, qu'il voudrait au contraire très aisée. Le citoyen britannique a trop à faire pour apprendre ce qui se rapporte à la vie présente sans se préoccuper des révélations d'un monde à venir. C'est pourquoi il aime mieux se persuader que le Tout-Puissant ne nous a pas dit autant de choses que les catholiques en attribuent à ses révélations, et il accepte aveuglément tout argument qui témoigne contre eux. En outre, la pensée qu'un autre homme vienne s'interposer comme un maître dans les affaires de son âme, le trouble. *La maison d'un homme anglais est sa forteresse :* cette maxime si salutaire en politique est, au contraire, très dangereuse si on l'applique à la religion et à la morale. Celui qui est né sur notre terre est réfractaire à la pensée d'être privé du droit de donner son propre avis sur toutes les questions que l'on soumet à un examen. Il lui est insupportable de se croire incapable de penser avec sa propre intelligence, même sur le plus important et le plus difficile des problèmes. C'est pourquoi il regarde presque comme une injure d'entendre dire que Dieu a parlé et qu'il a arrêté le cours des libres recherches de l'intelligence humaine. »

Digitized by Google

Le P. Newman remarque en outre que l'Anglais est très attaché à ses idées religieuses, et qu'il regarde celles des autres comme absurdes et ridicules, et que, jugeant les croyances catholiques d'après les idées protestantes, il s'en fait une idée absolument fausse qui l'oblige à les repousser avec horreur. L'éminent oratorien poursuivant son discours, s'écrie :

« Quand les hommes sont habitués à vivre dans leur milieu spécial, selon les coutumes et les pensées qui leur sont propres, comme je l'ai démontré, ils acquièrent non seulement une certaine pauvreté de jugement, mais ce que l'on pourrait appeler la manière unilatérale de juger. Ils ne nous jugent point d'après les principes dont ils se servent pour se juger eux-mêmes et pour juger leurs collègues. Ce qu'ils louent, ou du moins ce qu'ils ne blâment pas chez ceux qu'ils ont en estime, si nous le faisons nous-mêmes, ils le regardent comme une offense. C'est pourquoi il ne se passe pas de jour sans que l'on formule devant les Anglais un grand nombre d'accusations contre les catholiques. Car il n'y a pas de jour qui ne leur apporte la nouvelle d'un grand nombre de nos actes et de nos paroles. Non seulement tout ce que nous faisons, mais même ce que nous ne faisons pas, devient un argument contre nous. Entrons-nous dans une controverse religieuse, ils s'étonnent de notre effronterie et de notre outrecuidance. Préférons-nous garder le silence, le silence prouve que nous sommes incapables de dire quoi que ce soit. En appelons-nous aux lois, c'est que nous voulons recourir à la fraude pour les violer. Obéissons-nous à l'Eglise, c'est une preuve de notre déloyauté. Affirmons-nous ouvertement nos droits, nous blasphémons. Les tenons-nous cachés, nous sommes des menteurs et des hypocrites. Faisons-nous l'étalage des pompes de nos cérémonies et des saints habits de notre religion, notre audace est intolérable. Nous abstenons-nous pour nous habiller comme les autres citoyens, nous avons honte d'être vus avec nos costumes et nous nous cachons à l'instar des conspirateurs. Un prêtre catholique a-t-il quelque doute en matière de religion, on en fait un

Digitized by Google

grand cas et on en parle dans les *meetings*. Un ministre protestant doute-t-il des opinions protestantes, il peut à bon droit manger le pain de l'Eglise anglicane. Un protestant repousse-t-il de sa maison les livres catholiques, on le regarde comme un bon père de famille et un bon docteur. Un catholique se hasarde-t-il à faire de même à l'égard des publications protestantes, il craint la lumière. Les protestants ont le droit de railler les livres qu'ils regardent comme apocryphes ; il ne nous est pas permis, à nous, de condamner la version protestante de la Bible. Les protestants se font une gloire d'obéir à leur chef ecclésiastique ; on prétend de nous que nous nous montrions infidèles aux nôtres. Un laïque protestant peut proposer et résoudre par lui-même les mystères du salut des hommes ; nous sommes des bigots et des tyrans si nous proclamons seulement ce que des milliers d'années ont sanctionné à ce sujet. Le catholique est insidieux là où le protestant est prudent. Le protestant est sincère et honnête là où le catholique est téméraire et profane. Nous ne proférons pas un mot, nous ne faisons pas un acte qui ne soit apprécié à la lumière de ce préjugé — si cher à nos ennemis — que les catholiques procèdent des abîmes et sont les partisans de l'Antéchrist. »

Après ce tableau saisissant de l'attitude de la plupart des protestants à l'égard des catholiques, Newman continue à énumérer les causes qui éloignent ses compatriotes du catholicisme et rendent très difficile la conversion de l'Angleterre, et il met en première ligne, avec les préjugés dont j'ai souvent parlé ici, l'amour immodéré des richesses, qui est en opposition directe avec les principes de l'Eglise de Jésus-Christ.

L'illustre orateur conclut en ces termes : « Nous ne nous réjouissons donc pas de l'établissement de la hiérarchie, que nous fêtons en ce jour, de la même manière qu'on célèbre un succès mondain ou politique : nous sommes trop pénétrés soit des privilèges divins et de la hauteur de nos destinées, soit de la gravité des reproches et des calomnies qui doivent être notre croix. Nous ne nous réjouissons pas à l'instar de ceux que la récolte rend joyeux ou comme des

Digitized by Google

conquérants tout heureux de partager le butin. Notre joie est aussi solide que solennelle, courageuse et pleine de religion. C'est la joie des lévites du Seigneur, alors qu'ils conduisaient l'arche du Seigneur de toute la terre sur les champs de bataille. Nous nous réjouissons comme ceux qui sont tellement dévoués aux âmes, que pour les sauver ils feraient de magnanimes efforts; mais qui, aimant Dieu bien plus encore, trouvent en lui la plus entière récompense des contradictions qu'ils souffrent; comme ceux qui travaillent parmi les pécheurs, mais vivent dans la communion des saints. Nous vous aimons, ô hommes de cette génération; mais nous ne vous craignons pas. Sachez-le bien, et n'oubliez jamais que nous nous consacrerons à l'œuvre du Seigneur et remplirons nos devoirs avec votre consentement, s'il nous est possible de l'obtenir, mais que si vous nous le refusez, nous n'hésiterons pas à nous en acquitter même en dépit de vous. En ces conditions, vous n'avez qu'une arme seulement (dont à la vérité vous ne voulez pas vous servir) pour nous empêcher d'agir, c'est celle des violences matérielles. Sachez toutefois, dès maintenant, que nous ne vous demandons que ce que l'Apôtre demanda, c'est-à-dire la liberté de la parole. Celle-ci, avec la grâce de Dieu, sera efficace quel que soit le nombre ou la force des ennemis contre lesquels nous combattrons. Nous désirons uniquement de vous vaincre en faisant appel à votre intelligence et à votre cœur. Donnez-nous seulement le temps et l'opportunité, et nous avons conscience de réussir. Je ne dis pas que nous vaincrons au cours de cette génération ou que nous vaincrons sans beaucoup souffrir; mais nous avons l'habitude de porter toujours nos regards vers l'avenir et de ne nous préoccuper que peu ou point de nous-mêmes. Quant à nos personnes, il y a longtemps déjà que le monde s'est déchaîné contre nous et nous a rendus peu à peu mûrs pour le sort qui nous échoit à présent. On a déjà jeté tant de blâmes et de sarcasmes à la face des catholiques qu'il serait impossible d'en augmenter la mesure. Pourrait-on par hasard nous adresser de plus grandes infamies que celles qu'on nous a lancées jusqu'ici ? Mais depuis de lon-

Digitized by Google

gues années nous avons quitté le monde, depuis longtemps nous avons choisi notre part, et nous sommes absolument convaincus que de grandes souffrances sont inséparables de nos fonctions religieuses. Personne ne proclame la vérité devant le monde trompé, sans que le monde le dénonce lui-même comme trompeur. Nous avons pleine connaissance de notre mission et de notre sort : porter témoignage, et être foulés aux pieds ; être repoussés comme méchants, et triompher. Voilà la loi imposée par le Seigneur à ceux qui annoncent la vérité : ses apôtres souffriront, mais leur cause prévaudra.... Demeurons fidèles à nous-mêmes et le vent impétueux tombera, et nous verrons s'apaiser la mer furieuse. Je ne m'effraie point de ces clameurs fugitives de notre ennemi. Je ne crains rien non plus de ce grand peuple au milieu duquel nous vivons, dont le sang coule dans nos veines, et qui, sous les apparences nouvelles des derniers siècles, conserve toujours les germes de cette foi par laquelle il fut, aux premiers temps, engendré au Seigneur; de ce peuple qui, bien qu'ayant perdu les dons célestes, garde toujours l'amour de la justice, la virilité du caractère et la tendresse du cœur que saint Grégoire voyait se refléter dans ses yeux » (1).

Il est inutile d'insister sur la noblesse et la beauté de ce langage. Le lecteur apprendra donc sans surprise qu'il produisit le meilleur effet en Angleterre. La fermeté alliée à une grande modération, à une charité admirable envers les protestants et à un patriotisme éclairé, donnait un grand relief aux paroles de Newman. Les hommes sincères ne les dédaignèrent point et on crut un moment que la tempête allait s'apaiser. Mais le temps n'était pas encore venu où la liberté triompherait des derniers efforts de l'intolérance. L'émotion des Anglais était trop grande pour pouvoir se calmer soudain. Les ennemis du catholicisme veillaient pour empêcher leurs compatriotes d'abandonner la voie où ils les avaient engagés. Seulement, les moyens qu'ils vou-

(1) *A sermon preached on Substance at St Chads' Birmingham on the occasion of the establishment of the Catholic Hierarchy in this Country*, by John Henry Newman.

Digitized by Google

laient employer n'étaient plus les mêmes que ceux dont ils s'étaient servis au lendemain de la promulgation de la bulle *Universalis Ecclesiæ*. Même les plus fanatiques parmi les évangéliques s'étaient persuadés que les violences de la plèbe étaient impuissantes à arrêter le cours de la renaissance catholique. Ils constataient avec amertume que, malgré tant de bruit et de protestations, on n'avait rien obtenu, et estimaient que pour gagner la bataille il fallait changer de tactique.

La haine rendait perspicaces ces ardents promoteurs de nouvelles guerres religieuses. De là cette conviction si fortement enracinée dans leur esprit, que si on voulait combattre sérieusement le catholicisme, on devait avant tout frapper l'homme qui en était le premier représentant et qui avait conduit la réformation puséiste là où, sans lui, elle ne serait jamais arrivée. Détruire la réputation de Newman, c'était démolir le plus ferme soutien de l'unité de la foi, c'était prendre d'assaut une forteresse formidable, vrai boulevard du catholicisme en Angleterre. Si l'on pouvait prouver que cet homme si célèbre et si estimé n'était qu'un menteur et un calomniateur, son influence serait détruite, et avec elle sombreraient les espérances des catholiques.

Un apostat italien, l'ex-moine Hycinthe Achilli, fournit bientôt aux meneurs du protestantisme intolérant l'occasion qu'ils cherchaient pour attaquer directement l'illustre prévôt de l'Oratoire de Birmingham. Après mille scandales (1) qui lui avaient attiré un procès devant l'Inquisition ro-

(1) Achilli était un ex-moine que la débauche avait seule précipité dans l'abîme. Il donna de nombreux scandales en Italie, et l'on compte par dizaines les victimes de sa vie déréglée. Ce misérable, que ses supérieurs traitèrent toujours avec la plus exquise charité, s'efforçant de le ramener par la douceur, finit par en lasser la patience. Traduit devant l'Inquisition romaine, dont il dénoncera plus tard la cruauté, ce tribunal se montra très doux à son égard, se contentant de le condamner à faire pénitence pendant trois ans dans un monastère de son ordre. Mais Achilli n'était pas homme à renoncer à sa vie licencieuse. Voyant qu'il ne pouvait plus duper ses supérieurs et comprenant que désormais on ne lui accorderait plus la liberté dont il avait si indignement abusé, mais qu'on le surveillerait attentivement, il résolut de prendre la fuite. Il s'éloigna donc de son monastère et,

Digitized by Google

maine, le malheureux Achilli était venu en Angleterre, où il avait embrassé le protestantisme. Après être entré dans

quittant l'Italie, il alla chercher un asile en Angleterre où il exploita la crédulité des sectes dissidentes et les passions antiromaines.

Sans être un savant, Achilli n'était point dépourvu de talent. Sa forte mémoire lui permettait d'apprendre facilement les langues ; aussi ne tarda-t-il pas à se familiariser avec l'idiome britannique, au point d'être en mesure de prêcher avec succès dans les églises protestantes. Les passions anglicanes surexcitées par les récents triomphes du catholicisme firent taire chez beaucoup d'Anglais le sentiment de l'honneur et de la moralité qui devait les engager à repousser cet apostat. On l'accueillit fort bien parce qu'on comptait sur ses prétendues révélations touchant le Saint-Siège et la cour romaine pour jeter le discrédit sur le catholicisme. C'était aussi l'époque où un autre misérable transfuge de la vraie foi, l'ex-barnabite Alexandre Gavazzi, homme de beaucoup de talent, mais rompu à tous les vices, comme Hyacinthe Achilli, était reçu avec enthousiasme en Angleterre, où il répandait à pleines mains l'insulte et la calomnie contre Rome, le pape, les croyances et les institutions catholiques. Mais tous les Anglicans ne furent pas les dupes de ces apostats. Il y eut un nombre assez considérable de gens honnêtes qui, frappés par la vie scandaleuse des Gavazzi et des Achilli, repoussèrent toute alliance avec de tels personnages. Surtout parmi les ministres protestants, cette aversion contre les transfuges du catholicisme se manifesta fortement. Laissant les sectaires, évangéliques et autres, faire leur cour à ces malheureux, nombre de pasteurs rougissaient de les voir monter en chaire. Je ne saurais dire si ceux qui repoussaient les apostats étaient en majorité dans le clergé protestant ; mais ils eurent du moins le courage d'exprimer clairement leur pensée dans un journal religieux, l'*English Churchman*.

« Nous désirons, disait cette feuille périodique, que ceux-ci (les apostats), après avoir quitté la communion de Rome, s'étudient à rendre fructueux les privilèges dont jouit l'Eglise anglicane, leur nouvelle mère adoptive ; et, au contraire, ils en font, eux, un usage coupable pour couvrir d'infamie et de ridicule l'Eglise dans laquelle ils sont nés. Cette méchante coutume est devenue si générale que nous n'avons pas assez de paroles pour la flageller comme nous devrions. Grâce à de tels abus, qui nous comblent d'horreur, il arrive qu'il nous est impossible de regarder avec un œil complaisant, comme plusieurs le font, les hommes qui quittent l'Eglise romaine pour venir à nous. Très peu, parmi eux, consentent à se tenir tranquilles : la plupart font seulement du tapage, et vivent dans le plus complet oubli de la modestie qui convient à leur nouvel état. On dirait qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de calomnier leurs anciens amis. En un mot, ces gens-là déshonorent notre Eglise, au lieu de la faire estimer, et ils en éloignent plusieurs qui peut-être, sans leur détestable conduite, y seraient entrés. Disons-le donc ouvertement : les anglicans n'ont pas bsoin de ces déserteurs, qui ruinent beaucoup d'âmes sans en sauver aucune. »

Digitized by Google

une des sectes issues de l'anglicanisme, il s'était marié. Mais en Angleterre comme en Italie, après comme avant son mariage sacrilège, Achilli ne cessa pas de mener la vie la plus scandaleuse.

Après avoir prêché la vraie foi dans son pays, il s'étudia à la blasphémer au delà de la Manche. Sa haine contre le catholicisme n'avait désormais plus de bornes. Pour s'attirer les sympathies des sectaires du protestantisme, il avait recours à des moyens qui dégoûtaient les anglicans sincères. Rome, le Saint-Siège, les mystères les plus augustes de notre foi, nos rites et nos cérémonies étaient tour à tour l'objet de ses injures, de ses tirades furibondes, de ses sarcasmes. Il criait contre l'immoralité des cardinaux, des prélats, des prêtres et moines catholiques, ce héros de tant de scandales ! Achilli aimait surtout à fanatiser son auditoire en lui parlant de l'Inquisition et de ses horreurs, oubliant la douceur dont ce tribunal romain avait donné une preuve si éclatante à son endroit. Rien n'égalait la violence de ses calomnies contre le pape Grégoire XVI, dont la mémoire était si vénérée parmi les catholiques, et en particulier parmi nos coreligionnaires d'Angleterre. Achilli osait dire que ce pontife était un monstre, un homme d'une avarice sordide, rompu à tous les vices, vivant dans la débauche, ennemi turbulent de toutes les vertus, cruel, ivrogne, n'aimant que l'or et le luxe, indigne d'être pontife et digne seulement d'être classé parmi la lie des pires malfaiteurs.

Ces infamies indignèrent vivement les catholiques. Ils s'efforcèrent d'y répondre dans les journaux; mais c'était en vain, car bon nombre d'Anglais prêtaient plus de foi à l'apostat qu'aux catholiques. Ils disaient qu'Achilli parlait de choses qu'il avait vues de près et que son témoignage était donc très sérieux. Préoccupé du mal que faisait ce transfuge, Mgr Wiseman résolut de le démasquer. Il se procura en Italie tous les documents prouvant l'abominable conduite d'Achilli, alors qu'il était religieux, et il publia le tout dans la *Revue de Dublin* (1), au mois de juillet

(1) Voir la *Dublin Rewiew*, numéro LVI, livraison de juillet 1850.

Digitized by Google

1850. Bien que les accusations formulées par Mgr Viseman contre l'apostat fussent d'une gravité exceptionnelle, Achilli se garda bien de porter plainte contre l'illustre prélat. Il n'osa même pas répondre à son article. C'est que Mgr Wiseman n'avançait rien sans le prouver pièces en main. Il citait les uns après les autres les nombreux scandales de la vie de l'ex-moine, le suivant pas à pas dans toutes les villes d'Italie qu'il avait habitées et montrait que partout il avait affligé les catholiques par ses débauches. Il démontrait clairement la bonté et la charité des supérieurs de ce malheureux et du Saint-Siège, qui avaient fait tout ce qui dépendait d'eux pour le ramener, et il concluait en disant que les plus basses passions étaient la seule cause de l'apostasie d'Achilli et de sa haine contre l'Eglise de Jésus-Christ.

Peu de temps après la publication de la brochure du cardinal Wiseman, Achilli alla prêcher à Birmingham. Profitant de l'effervescence qui se manifestait chez les protestants à cause du rétablissement de la hiérarchie, l'apostat ne craignit pas d'insulter plus violemment que jamais l'Eglise catholique. Mais le P. Newman veillait, bien résolu à défendre la vérité contre ces attaques. Indigné par les calomnies et les blasphèmes d'Achilli, Newman prit en mains la brochure du cardinal Wiseman, et résumant en une page mémorable toutes les hontes de la vie d'Achilli, il écrasa le malheureux apostat par des paroles terribles : « On accourt en foule, à Birmingham, autour d'Achilli qui dénonce l'Inquisition romaine, dit le P. Newman. O Achilli ! J'aurais bien pu parler de lui la semaine dernière si j'en avais eu le temps. Les protestants vont vers lui en grand nombre ; car il annonce qu'il a des choses nouvelles à dire touchant l'Eglise catholique. Et je ne le nie pas, mes frères ; il a une chose très nouvelle à dire : il a un scandale à révéler ; ou plutôt, il a un argument à proposer à tous contre notre foi, un argu-

Cet article du cardinal Wiseman fut ensuite tiré à part. La brochure a paru sous le titre : *Authentic brief sketch of the life of Dr Giacinto Achilli* (Croquis authentique de la vie du docteur Hyacinthe Achilli).

Digitized by Google

ment simple, mais en même temps très puissant. Cet argument, c'est Achilli lui-même : sa présence forme le triomphe des protestants et la confusion des catholiques. Et, en vérité, notre confusion est très grande à la pensée que notre très sainte Mère a pu avoir dans son sein un prêtre comme lui ! Il s'aperçoit bien de l'efficacité d'un tel argument, et voilà pourquoi il fait parade de lui-même devant les multitudes, afin d'en être contemplé. Mères de famille, semble-t-il dire, charmantes et honnêtes demoiselles, enfants innocents, tournez vos regards vers moi, car je mérite bien que vous me regardiez ; vous n'aurez pas toujours un pareil spectacle. Peut-elle avoir la vie en soi une Eglise à laquelle on puisse imputer d'avoir engendré un fils comme moi ? Moi catholique, et impie ; prêtre romain, et hypocrite ; débauché, et moine ! »

Après avoir cité tous les scandales dont Achilli fut le héros depuis l'année 1826 jusqu'au jour de son apostasie, Newman termine en mettant dans la bouche de l'apostat ce dernier cri : « Eh bien, regardez-moi, vous, ô Anglais, regardez-moi tel que je suis, et vous verrez en moi une victime de la barbarie très cruelle des inquisiteurs romains ! » (1).

Newman avait donné libre cours à son indignation contre un malheureux qui abusait du fanatisme protestant pour insulter le catholicisme. Ces graves paroles, cette fine ironie frappaient Achilli en pleine poitrine, et nos coreligionaires recevaient de nouveau une légitime satisfaction après tant d'insultes. Cependant, un groupe de fanatiques anglicans, la plupart évangéliques de la Basse-Eglise, estimèrent qu'il fallait exploiter cette apostrophe du grand oratorien pour réveiller par un nouveau scandale les colères des protestants. Livré à sa propre initiative, Achilli ne se serait pas soucié de relever les accusations formulées par Newman. Il ne pouvait pas ignorer en effet que l'illustre théologien n'avait fait que résumer en une page ce que le car-

(1) Voir les *lettres sur la situation présente, etc.* (letters on the present position, etc , pp. 197-198.

Digitized by Google

dinal Wiseman avait expliqué tout au long dans sa célèbre brochure. Or, il est clair que si Achilli n'avait pas répondu au premier pasteur de la hiérarchie catholique, il devait logiquement faire de même vis-à-vis du sermon du P. Newman. Mais Achilli n'était pas maître de sa propre conduite.

S'étant fait l'instrument des haines de la Basse-Eglise, il était bien forcé de suivre ceux auxquels il s'était livré. Or les évangéliques espéraient que Newman ne serait pas en mesure de prouver juridiquement ses accusations contre l'ex-moine ; qu'un procès retentissant provoquerait de nouveaux tumultes contre le catholicisme, et que la justice anglaise, subissant les passions de l'opinion, condamnerait Newman comme calomniateur. Les sectaires comptaient sur cela pour anéantir le crédit de l'homme qu'ils craignaient le plus.

Certes, si Newman eût pu prévoir les conséquences de ses paroles, il se fût gardé, malgré sa légitime indignation, de faire le jeu de ses ennemis ; mais sachant qu'Achilli n'avait rien répondu au cardinal Wiseman, il ne pouvait pas supposer qu'on lui ferait un crime d'avoir dit une partie seulement de ce que l'archevêque de Westminster avait révélé à ses concitoyens. Aussi, le jour où l'éminent prévôt de l'Oratoire de Birmingham reçut l'avis officiel du procès qu'Achilli venait de lui intenter, son étonnement fut très grand. Il ne pouvait se résoudre à prendre au sérieux cette citation. Newman savait d'ailleurs qu'il n'avait pas attaqué Achilli, mais que l'outrecuidance de l'apostat l'avait contraint à parler. Que pouvait-on donc lui reprocher? D'avoir dénoncé la vie scandaleuse de son adversaire ? Mais Achilli n'avait-il pas obligé Newman à le démasquer? Si, en effet, l'ex-moine s'était borné à discuter le catholicisme au point de vue théologique ou philosophique, Newman ne serait pas sorti de la réserve discrète qui lui était habituelle ; mais Achilli s'efforçait surtout d'accuser le Pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres et moines catholiques de faits d'une immoralité monstrueuse. Il ne s'en prenait pas seulement à leurs doctrines, mais il les traînait dans la boue, fondant sur la calomnie tout son système de controverse. Dès lors la

Digitized by Google

réserve devenait impossible. Il fallait prouver qu'Achilli était un misérable. C'était la seule manière d'anéantir ses accusations, et elle était légitime. Mais la cabale des évangéliques voulait à tout prix frapper Newman, et elle se servit du sermon de Birmingham et d'Achilli comme d'instruments propres à assouvir sa haine contre l'illustre oratorien.

Le complot était si savamment ourdi que, sans le concours empressé que tous les catholiques prêtèrent à Newman, le grand théologien eût été perdu dans l'opinion de la majorité des protestants. Dès que le procès qu'Achilli intentait à Newman fut annoncé par la presse, cette querelle entre un apostat et le fondateur de l'Oratoire devint le signal d'une nouvelle lutte entre catholiques et protestants. Bientôt même on ne parla plus d'Achilli qu'à de rares intervalles, mais en revanche on discuta au long sur l'anglo-catholicisme d'Oxford et de Cambridge et sur les causes de la renaissance catholique en Angleterre. Pendant que l'émotion gagnait les masses au delà du détroit, l'Europe entière s'intéressait au procès qui allait s'ouvrir. On sentait que le résultat de cette lutte aurait une influence décisive sur le sort du catholicisme, en Angleterre, pendant de longues années. Les avis n'étaient pas unanimes, et pendant que le plus grand nombre louait et encourageait le prévôt de l'Oratoire de Birmingham, quelques-uns ne craignaient pas d'accuser Newman d'imprudence. J'ai dit ce qu'il fallait penser de ce grief et je n'insiste pas. Il est clair que Newman ne pouvait pas s'attendre au procès que lui intentait Achilli. Aussi faut-il voir dans ce fait étonnant la main de la Providence qui voulait confondre une fois de plus les ennemis du catholicisme, et leur faire voir que la gloire de Newman et la cause de la vraie foi étaient supérieures à leurs intrigues et pouvaient traverser sans crainte les plus violentes tempêtes.

Ce fut le 4 novembre 1851 que le procès de Newman commença devant la cour du Banc de la Reine. L'illustre accusé demanda un délai afin de pouvoir réunir les preuves des accusations qu'il avait formulées contre Achilli. La

Digitized by Google

cour le lui accorda. Ce fut alors que les catholiques se cotisèrent avec une générosité rare, pour fournir à Newman les moyens de faire face aux frais énormes qu'entraînait ce procès. C'est sur le manque d'argent de la part de l'accusé et sur la difficulté de réunir les preuves des débauches d'Achilli, preuves qu'il fallait chercher très loin, à Corfou, à Malte et en Italie (1), que comptaient surtout les évangéliques pour faire condamner Newman comme calomniateur. Mais ce calcul fut déjoué par le dévouement des catholiques. Au jour fixé pour l'audience, Newman se présenta à la barre du tribunal. Il expliqua les motifs qui l'avaient contraint à attaquer Achilli dans sa vie privée, et il le fit avec ce tact et cette mesure qui lui étaient propres. Puis il résuma ses griefs contre l'apostat, appuyant ses assertions par des preuves irréfutables. Deux pauvres femmes, victimes des débauches d'Achilli, étaient présentes. Elles venaient l'une de Naples, l'autre de Viterbe. Elles accusèrent vivement l'apostat. Incapable de répondre à ces malheureuses, Achilli ne craignit pas de se dérober à toute discussion en niant purement et simplement les allégations formulées contre lui et en refusant d'en discuter les détails. Achilli profitait largement de la bienveillance que lui témoignait une magistrature que la passion religieuse rendait partiale. Cependant les témoins anglais n'étaient pas moins défavorables à l'apostat que ceux que l'on avait fait venir du dehors. Ils affirmaient hautement que la vie d'Achilli protestant et marié, ne valait pas mieux que celle qu'il menait alors qu'il était catholique (2).

(1) Il ne faut pas oublier qu'en 1851 les moyens de communication étaient tout autres qu'aujourd'hui, et que pour aller de Londres à Rome, il fallait alors plus de temps qu'on n'en met aujourd'hui pour aller des bords de la Tamise à Bombay.

(2) Parlant des témoignages apportés par Newman contre Achilli, le *Times*, journal protestant, s'exprimait ainsi : « Partout où Achilli a porté ses pas, des scandales se sont produits. Comme nous l'avons vu tout à l'heure dans le procès, la police de Naples, l'Inquisition de Rome, la curie épiscopale de Viterbe, les tribunaux de Corfou, tous eurent affaire à lui, et tous pour des actes de débauche. Il demeure depuis peu d'années seulement en Angleterre, et l'on voit dans les tribunaux britanniques plusieurs femmes lui lancer les mêmes accu-

Digitized by Google

Mais Achilli demeurait impassible devant l'étalage public de ses hontes. Se sentant appuyé par l'*Alliance évangélique*, il jouait d'audace, et, non content de nier les crimes dont on l'accusait, il osait faire sa propre apologie, disant qu'il avait joui de la confiance des cardinaux et des prélats; qu'il avait toujours été irréprochable comme moine; que l'Inquisition romaine et la curie de Viterbe ne l'avaient pas condamné à cause de ses débauches, mais parce qu'il repoussait les doctrines catholiques et soutenait celles des évangéliques, etc. Poussant plus loin l'effronterie, Achilli se rendait parjure en affirmant sur la foi du serment qu'il disait la vérité.

Le malheureux comptait sur la partialité du président du tribunal et sur les préventions du jury contre Newman. Il se posait en victime du « papisme », et il estimait que cela suffirait pour lui donner la victoire; mais il ne s'attendait pas à être convaincu de mensonge et de parjure. La dix-neuvième accusation formulée par Newman contre Achilli disait : — que le 16 juin 1841 le tribunal de l'Inquisition romaine avait interdit à Achilli de dire la messe, de

sations. En vérité cet Achilli serait bien le plus malheureux des hommes si de tels griefs pouvaient s'élever contre lui sans le moindre fondement de tant de lieux à la fois. Et l'on ne pourrait jamais attribuer ces accusations à l'esprit de parti, catholique ou protestant; car elles commencèrent alors que le moine appartenait à une religion, et elles continuèrent de même après qu'il se fut converti à l'autre. Les catholiques l'accusèrent, lui catholique, de très vilaines turpitudes; et après qu'il a embrassé le protestantisme, les protestants l'accusent du même péché. Si nous ne voulons pas regarder comme vrais des faits aussi solennellement affirmés par tant de témoins et confirmés sous le sceau sacré du serment, aucun écrivain dorénavant n'osera plus accuser qui que ce soit, même si le bien public devait souffrir de son silence. Qui donc pourrait espérer être cru, si un nombre aussi considérable de témoins ne devait avoir aucune valeur? »

Voilà ce que pensait d'Achilli le plus grand et le plus considérable des journaux d'Angleterre, le *Times*, qui n'était certes pas suspect de bienveillance à l'endroit des catholiques, puisqu'il s'était fait presque toujours l'interprète des intérêts de l'Eglise officielle. Les catholiques n'étaient donc pas seuls, en Angleterre, à mépriser Achilli; mais les protestants que le fanatisme ou la passion n'aveuglaient point, jugeaient l'apostat non moins sévèrement que les enfants de l'Eglise qu'il avait trahie.

Digitized by Google

confesser, de prêcher et de remplir toute fonction sacerdotale. — Interrogé à ce sujet, Achilli jura que jamais il n'avait subi pareille condamnation. Alors M. Cockburn, le défenseur de Newman, lut un document du notaire de l'Inquisition, qui certifiait que le tribunal romain avait effectivement frappé Achilli des peines ci-dessus indiquées. L'impression que produisit cette pièce fut immense. Achilli s'apprêtait à en nier l'authenticité, mais le visa du consul britannique à Rome, placé au bas du papier, rendait toute contestation impossible. Son parjure était évident.

Mais la passion fut plus forte que toutes les preuves sur l'esprit du jury. Ne pouvant se faire le complice des mensonges d'Achilli, il fut bien contraint d'admettre que la dix-neuvième accusation était *complètement et évidemment prouvée;* mais il eut soin d'ajouter qu'*au moins les autres accusations n'étaient pas prouvées d'une manière pleinement satisfaisante pour lui*, ce qui entraînait la condamnation partielle de Newman. Etrange verdict qui se fondait sur les dénégations gratuites d'un homme convaincu de parjure devant ses juges ! Qu'un tribunal protestant eût blâmé l'éminent oratorien d'avoir été excessif dans ses paroles contre Achilli, on pourrait à la rigueur le comprendre; mais qu'en présence des preuves apportées à l'audience par Newman, le jury, pour sauver un parjure, préférât les dénégations intéressées de celui-ci aux affirmations documentées d'un homme aussi respectable que Newman, c'est ce qui semble inconcevable, même en tenant compte des passions et rancunes protestantes contre l'illustre théologien catholique.

Bien que le verdict du jury ne fût point la solution définitive de la querelle entre Achilli et Newman, l'opinion le discuta vivement. L'Angleterre tout entière en fut émue. Les catholiques se plaignirent du déni de justice dont le vaillant oratorien était victime. Les évangéliques s'efforcèrent de défendre leur héros en exploitant les colères protestantes et à force d'arguments captieux et de mensonges. Mais les gens honnêtes repoussèrent toute complicité avec un homme convaincu de crimes honteux et de parjure. Au

Digitized by Google

fond, et dès cette première phase du célèbre procès, Newman, tout frappé qu'il était par le verdict du jury, triomphait complètement de la cabale évangélique. On peut même dire que la majorité des Anglais, bien que fort hostile au catholicisme, rendait pleinement justice à l'éminent oratorien. Beaucoup de journaux protestants, et des plus considérables, furent les interprètes des sentiments de leurs concitoyens. Le *Cronicle*, entre autres, publia une chaleureuse défense de Newman, et le *Times* blâma vivement la partialité du jury et l'injustice qu'il venait de commettre (1).

Cependant, le procès n'était pas terminé. La justice anglaise est si compliquée, les tribunaux sont si nombreux, les appels d'un tribunal à l'autre si faciles, qu'on a quelque difficulté, quand on n'est pas Anglais, à se reconnaître au milieu de rouages aussi enchevêtrés. En Angleterre, le verdict du jury n'est pas sans appel. La Cour du Banc de la Reine, qui est chargée de prononcer la sentence qu'entraîne le verdict, peut aussi le casser et renvoyer le procès devant un nouveau jury. Mais Newman hésitait à en appeler, estimant qu'il était inutile de prolonger le débat; que l'opinion avait fait justice de la conduite d'Achilli et de la partialité du jury, et qu'on ne devait pas s'exposer sans un motif très grave à des dépenses énormes, alors qu'on était dépourvu de ressources. En effet, « on s'était imaginé, dit M. Jules Gondon, que dix à douze mille francs suffiraient

(1) « Nous estimons, dit le célèbre journal de la *City*, que par ce fait l'administration de la justice a été gravement blessée dans notre royaume, et que dorénavant les catholiques romains auront bien le droit de dire qu'il n'y a plus de justice pour eux en Angleterre, alors que les jurés ou les juges peuvent être mus, en prononçant les sentences, par les principes du protestantisme. Nous espérons que nous n'aurons plus à nous occuper longuement de procédés judiciaires si inconvenants de leur nature, si inefficaces dans leurs fruits, et surtout si peu propres à accroître, chez le peuple, le respect de ceux qui rendent justice, ou l'estime des nations étrangères pour le nom britannique. Malheureusement de tels scandales de la justice criminelle nous rappellent le temps où les jurés anglais condamnaient à la peine de mort des citoyens très innocents, au milieu des applaudissements d'une populace brutale, et méritaient, comme récompense, de la part des juges, la honteuse louange d'avoir agi *en bons protestants.* »

Digitized by Google

à couvrir la dépense *(du premier procès)* qui ne tarda pas à s'élever à cinquante mille francs » (1). On comprend sans peine qu'en présence de frais aussi considérables, Newman hésitât à continuer le procès. Il n'était pas, lui, dans la situation de son adversaire qui jouissait des libéralités de l'*Alliance évangélique* : « On ne s'est pas contenté, dit M. Jules Gondon, de payer pour Achilli tous les frais occasionnés par les poursuites, mais il a reçu une somme d'argent à titre d'indemnité pour s'être prêté d'une façon si bénévole à seconder les animosités (des évangéliques) » (2). Tandis qu'Achilli puisait à pleines mains dans les coffres opulents des ennemis du catholicisme, Newman était toujours contraint de recourir à la générosité des catholiques. Les sachant pauvres et chargés de mille dépenses pour l'entretien du culte et les autres œuvres religieuses, il avait scrupule de leur imposer de nouveaux sacrifices. Ce furent les catholiques qui exigèrent qu'il ne renonçât pas à se défendre. Car l'honneur et les plus grands intérêts de la vraie foi pouvaient être compromis si Newman se dérobait. L'illustre oratorien se soumit alors et ses coreligionnaires d'Angleterre, les riches comme les pauvres, lui envoyèrent de larges offrandes.

Le cardinal Wiseman encouragea les fidèles à multiplier leurs aumônes pour aider l'éminent oratorien. Il le fit par une lettre qu'il adressa aux curés de son diocèse (3). L'Ir-

(1) *Notice biographique du docteur Newman*, par M. Jules Gondon, p. 104.

(2) *Notice biographique*, p. 103.

(3) « Certes, dit le cardinal Wiseman dans cette importante pièce, il ne serait ni juste ni, encore moins, conforme aux nobles sentiments des catholiques anglais de laisser livré à ses seules forces, au milieu de nécessités aussi étroites, un fils de l'Eglise catholique. Il n'est pas besoin que je vous rappelle ce que les catholiques anglais doivent à ce prêtre si pieux, si savant, si édifiant. Ses écrits, ses enseignements, en particulier les conférences qui lui ont mérité cette persécution, contribuent non seulement à la gloire de l'Eglise, mais aussi au salut et à la sanctification d'un très grand nombre d'âmes. Sa vie, depuis le moment où il est devenu notre frère, a fait l'admiration et provoqué la vénération et l'amour de tous les catholiques et en particulier des prêtres. Vous me ferez donc une chose très agréable en

Digitized by Google

lande s'associa avec bonheur au généreux élan des catholiques anglais. Dans l'assemblée générale qu'ils tinrent à Dublin, sous la présidence de l'archevêque de cette ville, le 13 août 1852, les catholiques irlandais déclarèrent que leur vénération pour Newman s'était encore accrue à la suite du procès qui avait ému toute l'Europe; qu'ils estimaient comme un devoir de faire tous les efforts possibles pour soustraire cette victime de l'injustice humaine à la honte de ne pouvoir continuer à se défendre faute d'argent; et que c'était en vain que les ennemis espéraient d'abattre et de fouler aux pieds par ce moyen l'homme « dans lequel il semble que la cause catholique en Angleterre se personnifie aujourd'hui ». L'assemblée, dont faisaient partie plusieurs membres du parlement, envoya aussitôt une somme considérable à l'illustre oratorien, heureuse de prouver par là la solidarité très étroite qui liait la catholique Irlande à ses frères d'Angleterre.

Pendant que nos coreligionnaires d'Angleterre et d'Irlande travaillaient ainsi au triomphe de Newman, l'écho de leurs efforts, traversant la mer et les montagnes, arrivait jusqu'aux contrées les plus reculées, et provoquait en Europe et en Amérique, en Orient et en Occident, dans les colonies anglaises d'Australie et partout où il y avait des catholiques, un mouvement général en faveur du grand défenseur de la vraie foi. Tous les pays se faisaient un devoir de contribuer par leurs souscriptions aux dépenses que le fondateur de l'Oratoire anglais devait soutenir pour se défendre contre la cabale évangélique. Dans cet élan de générosité, la France occupa la première place. Répondant à la voix de leurs évêques qui les excitaient à envoyer leur obole au P. Newman, les catholiques français se montrèrent dignes des nobles traditions de leur pays. Ils envoyèrent une somme de soixante-quatorze mille francs à l'illustre oratorien. Ce fut un vrai plébiscite en faveur de Newman.

Les catholiques anglais se montrèrent très reconnais-

travaillant pour lui de la manière que vous jugerez le plus convenable et aussi promptement que possible. »

Digitized by Google

sants pour les secours qu'ils recevaient du dehors. Ils témoignèrent surtout à la France leur sincère gratitude (1). De son côté, Newman ne dissimula point sa joie à la vue de l'appui que lui prêtaient ses frères de France. Il leur exprima ses sentiments par une lettre qu'il adressa de Birmingham, en la fête de saint Denis, le 9 octobre 1852, à M. Jules Gondon (2).

Pendant que ce mouvement général de sympathie se manifestait partout en faveur de Newman, le procès de l'illustre oratorien suivait son cours. Le 22 décembre 1852, Newman se présenta à la barre de la cour du Banc de la Reine

(1) Le *Tablet*, de Londres, le plus important des journaux catholiques d'Angleterre, parlant des offrandes des catholiques français, s'exprimait ainsi : « Nous disons que les catholiques français nous ont donné un exemple que nous ferions bien d'imiter... Ces nombreux noms (de souscripteurs) montrent que les catholiques français ont bien pris à cœur cette œuvre. Le pauvre mais laborieux et admirable clergé de France se prive presque du nécessaire pour donner son obole. Beaucoup d'évêques ont fait des offrandes plus considérables et proportionnées à leurs propres ressources. Mais, en attendant, il est beau de voir évêques et prêtres prendre part avec tant d'ardeur et, pour ainsi dire, avec tant de véhémence d'esprit à cette œuvre ; de telle sorte que chaque petite monnaie donnée par eux a plus de valeur pour nous qu'elle n'en aurait si elle nous était froidement offerte par un souverain anglais ».

(2) Newman s'exprimait ainsi : « Il y a déjà sept ans que j'ai été reçu dans l'Eglise catholique : et aujourd'hui, en l'anniversaire de ce jour, je vous prie de déclarer en mon nom que je n'ai pas assez de paroles pour manifester ma gratitude et mon respect aux catholiques de France, aux évêques comme aux prêtres, aux nobles comme aux enfants du peuple, pour les dons abondants qu'ils m'ont tous envoyés dès que des accusations non prévues ont pesé sur moi. Ces accusations, je ne puis plus les regarder aujourd'hui comme un malheur; car elles m'ont procuré l'affection et les bienveillants secours d'un peuple catholique. La manifestation dont j'ai été involontairement la cause, en France, est un tel acte de libéralité qu'il honorerait toute nation croyante, et même la plus dévouée et la plus laborieuse. Le seul qui, en tout cela, n'a vraiment aucun mérite, c'est celui qui reçoit les nombreux témoignages de la bonté d'autrui. Je m'étonne de moi-même, en voyant que tant de personnes me montrent une si grande affection, et j'estime sans présomption que le glorieux saint Denis, qui fut mon patron alors que j'entrai dans l'Eglise catholique, m'ait, pour ainsi dire, offert pour la seconde fois les embrassements de cette Eglise, en me recommandant à la tendre charité de la France dont il est l'apôtre. »

Digitized by Google

pour se défendre en dernier ressort contre les attaques d'Achilli. L'illustre oratorien plaçait toute sa confiance en Dieu. Il écrivait, en effet, ce jour-là à un de ses amis : « Je sais qu'au moment où je me trouverai en présence de mes juges, dix mille cœurs catholiques m'accompagneront de leurs prières et de leurs vœux au pied du tribunal : je n'ai cependant ni doute, ni inquiétude, ni la moindre crainte touchant tout ce qui pourra m'arriver. »

Newman était accompagné par le comte d'Arundel et par MM. Mousel et Bowyer, membres du parlement. Une foule immense se pressait dans la salle, attirée par la haute célébrité que ce procès avait acquise. Après la lecture des passages de la conférence de Newman qui étaient l'objet de la plainte d'Achilli, le *lord chief of justice* (1) Campbel exposa son avis touchant les résultats du procès antérieur et demanda que la cour prononçât son jugement en prenant pour base le verdict du jury. Alors un des défenseurs de Newman se leva, demandant que la cour annulât le dit verdict et renvoyât la cause devant un nouveau jury. Il alléguait pour motifs que quelques-unes des preuves apportées par Newman pour sa défense n'avaient pas été admises, au mépris de la justice, par le jury qui s'était laissé tromper par le président de la cour (2); que si même on voulait se contenter des preuves admises par le jury, elles suffisaient à provoquer la condamnation d'Achilli au lieu de servir à son triomphe, comme le voulaient les premiers juges; que ce que Newman avait simplement affirmé, il était prêt à le soutenir avec un nombre considérable de preuves en présence de l'Angleterre tout entière.

Bien que cette manière de demander l'annulation d'un verdict du jury ne fût pas entièrement conforme aux usages

(1) Lord chef de la justice. C'est le titre du président de la cour du Banc de la Reine.

(2) Le même lord Campbel, dont j'ai signalé la partialité en faveur d'Achilli, avait présidé le tribunal lors de la première discussion qui se termina par le verdict du jury. Il était donc naturel qu'il ne consentit pas à demander que le verdict injuste qu'il avait lui-même provoqué, fût annulé.

Digitized by Google

de la justice anglaise, les juges permirent néanmoins aux défenseurs de Newman de plaider devant la cour (1).

Il serait trop long de raconter en détail les différents incidents de ce procès célèbre (2). Je me bornerai donc à dire en quelques mots ce qui se passa à la cour du Banc de la Reine avant que la sentence définitive fût prononcée.

Newman avait cinq avocats, dont le principal était Me Cockburn, un homme très capable et très éloquent. Ils soutinrent avec éclat que les preuves apportées par Newman étaient écrasantes pour Achilli, demandant de nouveau le renvoi du procès devant un autre jury. Fortement embarrassés par les raisons mises en avant par leurs adversaires, sir Thesiger, sir Helly et Me Illis, les trois défenseurs de l'apostat recoururent à un stratagème. Ils ne craignirent pas d'affirmer que les accusations portées contre Achilli procédaient en réalité d'une conspiration ourdie longtemps à l'avance contre lui; que les témoins de Newman étaient des gens vendus et parjures, et leurs témoignages contradictions et calomnies. Mais les défenseurs de Newman, Cockburn surtout, répliquèrent avec une grande énergie et une légitime indignation contre ce misérable expédient. — Est-il donc nécessaire, demanda Cock-

(1) Telle était l'humilité de Newman que, malgré l'attitude des catholiques, décidés à continuer jusqu'au bout la lutte pour la défense de son honneur, il ne cessa d'insister jusqu'au dernier moment pour qu'on ne demandât pas le renvoi du procès devant un nouveau jury. Ce fut presque malgré lui que ses avocats plaidèrent. Newman répétait sans cesse que si la cour renvoyait le procès devant un nouveau jury, les sacrifices que les catholiques devraient s'imposer pour le secourir seraient trop graves, et qu'il valait mieux qu'il supportât seul la peine qu'on lui infligerait, si grave qu'elle fût. Newman regrettait qu'on s'occupât tant de lui, déclarant qu'il valait mieux donner aux pauvres les fortes sommes qu'on dépensait pour le procès. Il hésita donc jusqu'à la dernière heure, et ce ne fut que le jour où il se présenta devant la cour du Banc de la Reine, et vers la fin de la première audience, que ses avocats purent obtenir son consentement formel pour la continuation du procès.

(2) Pour plus d'éclaircissements, je renvoie le lecteur à la brochure intitulée : *The correct and authentic Report of the trial and preliminary proceedings*, etc., by Finlason Esq. B. at London, Dulman, éditeur. Cet exact et authentique Rapport du procès de Newman et de ses préliminaires a été traduit en français en 1853.

Digitized by Google

burn, que pour soutenir un Italien apostat et couvrir d'infamie un Anglais illustre, jouissant de l'estime de tous ses concitoyens, y compris les adversaires de sa religion, on imagine des conspirations aussi abominables qu'absurdes? — La thèse ainsi posée, Cockburn et ses collègues n'eurent pas de peine à démolir pièce par pièce le système de défense adopté par les avocats d'Achilli.

La discussion dura pendant trois jours (21, 22, 23 janvier 1853). La cour repoussa la demande de renvoi devant un nouveau jury. Elle ne nia pas que plusieurs accusations portées contre Achilli ne fussent pleinement prouvées, mais elle déclara ne pouvoir pas accorder le renvoi parce que Newman ne les avait pas toutes *pleinement* prouvées. Thesiger demanda la condamnation de Newman.

Ce fut le 31 janvier que la cour tint sa dernière séance. Il s'agissait de prononcer la sentence définitive. Les défenseurs d'Achilli, se croyant sûrs d'une victoire, insistèrent longuement pour que le tribunal se montrât sévère. Ils voulaient que Newman fut condamné à une forte amende et à quelques mois de prison. Quant aux défenseurs de l'illustre oratorien, découragés par leur échec, ils firent un dernier effort pour empêcher que la sentence ne portât atteinte à l'honneur de leur client. Les juges, vu le verdict du jury, ne pouvaient pas acquitter Newman. Ils pouvaient néanmoins rendre hommage à sa bonne foi et reconnaître implicitement son innocence. C'est dans ce sens que Cockburn et ses collègues plaidèrent.

Avant la clôture du débat, Newman présenta plusieurs déclarations assermentées *(Affidavits)*, capables, d'après la législation britannique, de rendre moins grave la sentence dont il se sentait menacé. L'illustre fondateur de l'Oratoire anglais y affirmait : 1° que, n'ayant jamais vu Achilli, il n'avait jamais eu de haine ni de mauvaises intentions contre lui ; 2° que dans le sermon de Birmingham il n'avait eu qu'une pensée : défendre la vérité de la foi et en confondre l'ennemi ; 3° que, pour de graves raisons, il lui avait été impossible de présenter aux juges tous les témoins

Digitized by Google

et toutes les preuves de ses accusations; 4° que, d'après les certificats de beaucoup de médecins, sa santé était si faible qu'il lui était impossible de subir un long emprisonnement sans en éprouver un sérieux dommage. — La cour du Banc de la Reine accueillit avec bienveillance ces déclarations de Newman.

Cependant le moment solennel était enfin venu. La justice anglaise allait prononcer la sentence que le public attendait avec une vive émotion. Ce fut le juge Coleridge qui la lut à l'audience. Se levant et dirigeant la parole à l'illustré accusé, le magistrat s'exprima ainsi :

« Docteur Jean-Henry Newman, je dois maintenant prononcer sur votre compte la sentence de cette cour, devant laquelle vous avez été accusé comme coupable de diffamation. Vous avez opposé aux accusations deux manières de défense : la première consiste à nier que votre écrit soit diffamatoire, la seconde à dire que c'est seulement en vue du bien public que vous vous êtes décidé à le publier. Eh bien, sachez que dans le seul cas où vos accusations contre le docteur Achilli seraient appuyées par des preuves (et particulièrement par des preuves aussi convaincantes que celles qu'on doit présenter devant un magistrat de justice), on pourrait estimer, comme vous le dites, que le livre se rapportât au bien public : en cela toutefois l'opinion des jurés vous a été contraire. Dans la suite, vous avez essayé de faire annuler ce verdict par le magistrat, et celui-ci vous a permis de plaider en faveur de cette demande ; mais, malgré cela, le dit magistrat a fini par maintenir le premier verdict du jury. La raison qui nous a poussés à prendre une telle délibération, est que nous avons estimé qu'au fond les jurés avaient équitablement jugé ces questions. Or, après avoir examiné vos dispositions particulières, celles des témoins que vous avez produits, et les autres preuves que vous nous avez soumises, j'exprime l'opinion des membres de cette magistrature, en déclarant que la cour de la Reine est convaincue que *vous avez honnêtement cru à la vérité de tous les faits articulés par votre livre contre Achilli.* Le tribunal a une grande confiance dans les assu-

Digitized by Google

rances que vous lui avez données aujourd'hui et que vous avez confirmées par serment; car chacun des juges croit que vous êtes un homme absolument incapable de mentir dans le sanctuaire de la justice anglaise. Il estime en outre que vous n'avez dans le cœur ni haine ni malveillance contre Achilli, puisque, dans le sermon de Birmingham, vous avez été réellement inspiré par le désir de défendre votre religion contre les méchantes imputations qu'Achilli lui faisait.

« Pour ce qui a trait aux preuves que les jurés ont considérées comme suffisantes pour prononcer un jugement contre vous, la Cour *déclare qu'un tel jugement ne l'a pas entièrement satisfaite :* néanmoins les défauts qu'on y a rencontrés n'ont pas semblé assez graves pour ordonner un nouveau procès. Le Magistrat de la Reine vous fait donc remarquer en mon nom que les preuves qui devaient appuyer vos justifications n'ont pas assez répondu à ce que vous aviez promis. J'ajoute enfin, en quittant presque, pour un instant, mes fonctions de juge, qu'en lisant vos accusations contre Achilli j'ai rougi et vivement regretté, en voyant que vous, très révéré docteur Jean-Henri Newman, vous aviez pu vous servir de paroles telles que celles que vous avez employées dans votre sermon de Birmingham. Et sachez, en conséquence, que la sentence que le tribunal anglais prononce par ma bouche, ne devra être un argument de joie ni pour vous ni pour votre adversaire. Permettez enfin qu'avant de prononcer cette sentence, j'ajoute encore quelques mots. La grande controverse entre l'Eglise de Rome et celle d'Angleterre, continuera nous ne savons combien de temps encore, selon la volonté de Dieu. Il appartient à vous, et à vous seul, de décider si nous devons dorénavant y prendre part. Mais, en attendant, j'estime que les paroles qui ont provoqué ce procès, me donnent le droit de vous donner un conseil. Si vous vous engagez de nouveau en quelque discussion religieuse, veuillez le faire sans amertume et en dehors de toute personnalité. La bonté de la vie est la voie qui mène à l'unité. Si dorénavant vous soutenez par les écrits ou par la parole (comme peut-être vous vous y croyez obligé) la cause de l'Eglise romaine, je

Digitized by Google

vous exhorte à parler dans un esprit de charité et d'humilité, dans un esprit qui réponde à votre excellent talent, à votre piété très ardente, *à votre sainte vie*, et enfin aux principes chrétiens qui nous sont communs.

« Ayant dit ces choses, je conclus en notifiant que la sentence de la Cour est celle-ci : que vous payiez à Sa Majesté une amende de cent livres sterling (2.500 francs); et en second lieu que, jusqu'à ce que l'amende soit payée, vous soyiez écroué parmi les malfaiteurs de première classe dans les prisons de la Reine » (1).

Deux choses frappent surtout dans cette sentence : le grand respect, l'admiration même que la Cour témoigne au P. Newman, et le langage modéré et équitable que sir Coleridge emploie quand il parle de l'Eglise catholique. A ce double point de vue, la sentence du 31 janvier 1853 peut être envisagée comme un véritable triomphe de notre foi Désormais la magistrature anglaise ne traitera plus les catholiques comme des rebelles et des parias; mais, oubliant les tristes traditions d'autrefois, elle prouvera que, sous la législation vraiment libérale du Royaume britannique, les catholiques n'ont pas moins de droits à l'impartialité des juges que les autres citoyens. La magistrature de la protestante Angleterre donnera dorénavant plus d'une leçon à celles de plusieurs pays catholiques du continent.

Quant à la faible amende de 100 livres sterling, elle ne devait probablement servir, dans la pensée de la Cour, que comme fiche de consolation pour les évangéliques que la sentence allait frapper en pleine poitrine. Newman, au reste, s'empressa de payer cette somme et échappa à la prison, à la grande joie des catholiques.

Voilà comment une cabale ourdie par les sectaires évangéliques pour déshonorer Newman et réveiller les haines contre Rome, tourna à la confusion de ses auteurs. Les évangéliques voulaient que Newman fût condamné à des

(1) Je n'ai donné ici que la partie principale de la sentence, ayant soin de lui garder la tournure originale propre à ces documents en Angleterre.

Digitized by Google

peines très graves, et la Cour se contentait de lui infliger la plus légère des amendes, après avoir déclaré qu'elle l'estimait comme un homme non seulement très vertueux, mais même saint. La défaite des sectaires était si évidente qu'ils ne prirent même pas la peine de la dissimuler. Au contraire, leurs journaux quotidiens protestèrent bruyamment contre la sentence de la Cour du Banc de la Reine, criant au scandale et s'étonnant que des juges anglais n'eussent pas condamné Newman, comme ils le pouvaient, au moins à trois ans de prison et à vingt mille livres sterling d'amende. — L'honneur de l'Eglise anglicane est foulé aux pieds, disaient-ils, puisque ceux qui entrent dans son sein sont si mal défendus par les protestants. — Ces paroles soulevèrent de vives protestations de la part des anglicans, honteux de considérer Achilli comme membre de leur Eglise. Ils déclarèrent hautement que jamais l'apostat n'était entré dans l'anglicanisme (1). Pauvre Achilli ! Il voulait déshonorer Newman, et il se voyait, au contraire, repoussé par les anglicans eux-mêmes !

Du reste, la presse presque tout entière prit bientôt fait et cause pour Newman, félicitant la magistrature d'avoir rendu justice à un homme que le pays estimait et aimait, et déclarant que la sentence finale réparait l'injustice du jury et anéantissait les effets de la conduite partiale de lord Campbel. Achilli fut bientôt abandonné à son triste sort.

(1) A ce sujet, je me bornerai à citer un passage du *Morning Chronicle* du 2 février 1853 : « Achilli, disait ce journal, ne peut pas se dire un de nos convertis. C'est à peine s'il appartient, en général, au protestantisme. Grâce à la prudence de l'évêque de Londres, il n'a jamais pu faire partie du clergé anglican ; il n'a point d'attaches avec nos prélats, et ne peut pas même prétendre au titre de fils de notre Eglise. Nous nous sommes toujours gardés de regarder Achilli comme un homme célèbre. Notre clergé ne l'a jamais accueilli comme un converti d'une valeur quelconque, et l'on ne peut pas dire que les félicitations qu'il a reçues alors qu'il répudia l'Eglise romaine lui soient jamais venues des anglicans.... Nous savons même que cet homme professe une espèce de protestantisme vague, grâce auquel il peut être indistinctement quaker, unitaire, mormon ou *jumper*. Cependant il nous importe de savoir une seule chose à son endroit, c'est qu'il n'est point des nôtres ».

Digitized by Google

Repoussé par tout ce que le protestantisme avait de sérieux et de respectable, faiblement appuyé par ses anciens complices, le malheureux apostat s'enfuit en Amérique, pour ne plus rentrer en Angleterre.

La première pensée de Newman, après la fin de son procès, fut de témoigner sa gratitude aux catholiques qui l'avaient aidé de leurs dons et de leurs prières. Il écrivit plusieurs lettres pour remercier les chefs des différents groupes de souscripteurs d'Angleterre et de l'étranger. Se souvenant de la part considérable que la France avait prise à cette œuvre, Newman voulut lui prouver plus particulièrement sa reconnaissance, en chargeant deux de ses meilleurs amis, les PP. Saint-John et Dalgairns, de l'Oratoire, de traverser la Manche afin d'être les interprètes de ses sentiments auprès des évêques et des souscripteurs français.

Cependant, le 24 juin 1853, l'assemblée des souscripteurs se réunit à Londres, sous la présidence du comte d'Arundel, qui lui communiqua le rapport général de l'œuvre. Le total des souscriptions s'élevait à 322,805 fr., plus 815 fr. à titre d'intérêt des sommes déposées chez les banquiers (1). Toutes dépenses payées, il restait en caisse

(1) Voici la liste des sommes souscrites par chaque pays en faveur du R. P. Newman :

Grande-Bretagne		fr.	168.150
Irlande			54.500
France			74.600
Prusse	Cologne		3.830
	Breslau		1.015
Hollande	(Maestricht)		715
Belgique	(Liège)		100
Italie	Turin		1.000
	Rome		3.088
Malte			1.475
Portugal	(Lisbonne)		12
Turquie	(Constantinople)		1.275
Brésil	Pernambuco		250
	Rio-Janeiro		250
Etats-Unis d'Amérique			11.480
Canada			520
	A reporter		322.260

Digitized by Google

une somme de 91,067 francs. Le président du comité déclara à l'assemblée qu'on avait eu d'abord l'intention de la mettre à la disposition du R. P. Newman; mais que celui-ci, par délicatesse, avait formellement refusé d'en accepter même la moindre partie, exprimant le désir qu'on consacrât cet argent à une œuvre de piété. Ce fut alors que les souscripteurs, et en particulier les Français, demandèrent que la somme fût consacrée à la construction de l'église de l'Oratoire de Birmingham (1). Bien que cette pensée fût très noble, Newman, néanmoins, s'inspirant des exemples de St Philippe de Néri, refusa, même à ce titre, de recevoir les 91 mille francs. Il ne voulait pas que, même indirectement, une partie de la somme généreusement donnée par les catholiques pour la défense de leur foi, fût employée en sa faveur.

Devant la ferme résolution de Newman, le comité n'avait qu'à s'incliner. Il décida donc de consacrer les 91 mille francs à d'autres œuvres catholiques. Il envoya 10 mille francs aux religieuses catholiques de Norwood, pour payer les frais d'un procès injuste que de fanatiques protestants leur avaient intenté et qu'elles avaient gagné. Le reste fut consacré, avec d'autres sommes, à la fondation d'une université catholique à Dublin. Newman applaudit sincèrement à cette délibération, qui répondait à un de ses plus chers vœux. Il était, en effet, un des plus ardents promoteurs de cette œuvre. Au plus fort de la tempête soulevée contre lui par Achilli, l'illustre théologien s'était rendu à Dublin pour exciter le zèle des Irlandais en faveur de la future université catholique. Ce fut en cette circonstance

Report.....	322.260
Indes orientales.....	520
Egypte.....	25
	322.805
Intérêts sur plusieurs sommes.....	815
Total.....	323.620

Les dépenses du procès montèrent à 232.233 francs.

(1) L'Oratoire n'avait alors, à Birmingham, qu'une chapelle beaucoup trop petite pour les besoins de la population.

Digitized by Google

qu'il prononça ses célèbres discours sur l'éducation universitaire. Ils furent publiés au lendemain du procès d'Achilli, et Newman les dédia à ses amis et bienfaiteurs (1).

Ainsi se termina la dernière phase de la crise provoquée par l'intolérance des évangéliques. Le procès intenté par Achilli rehaussait le prestige de Newman, au lieu d'entraver l'organisation des nouveaux diocèses anglais. Pendant que les tribunaux discutaient, les évêques travaillaient à remplir leurs devoirs. Désormais, assurés du lendemain, ils pourront rendre à cette vieille et glorieuse Eglise d'Angleterre la prospérité et la gloire que les vices et la tyrannie des souverains du XVI^e siècle lui avaient enlevées.

(A suivre.) Comte Joseph GRABINSKI.

(1) Voici la traduction de l'inscription placée par Newman en tête de son volume de *discours sur l'éducation universitaire :*

« En souvenir d'immortelle reconnaissance envers ses nombreux amis et bienfaiteurs, vivants ou morts, d'Angleterre ou du dehors, d'Irlande, de la Grande Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne, de Pologne, d'Italie, de Malte, de l'Amérique du Nord et des autres pays, qui par des pénitences et de ferventes prières, par des efforts généreux et continuels, par une grande largeur d'aumônes, soulagèrent le poids d'une grande douleur, ces sermons, offerts avant tout à Notre-Dame et à saint Philippe sous la pression du procès, et terminés le jour qui précéda sa fin, sont avec respect et affection dédiés par l'auteur ».

Digitized by Google

JEAN JANSSEN

D'APRÈS SES LETTRES ET SES SOUVENIRS INEDITS

Suite (1)

XI

Les quatrième et cinquième volumes de *l'Histoire du peuple allemand.*

1883-1888

Lorsque Janssen, vers le milieu d'avril 1883, après la publication de la *Seconde réponse à mes critiques*, reprit son grand travail, le danger d'être détourné de sa tâche par la polémique s'était éloigné. Mais une nouvelle inquiétude survint : Léon XIII, si zélé pour le progrès des sciences en général, mais particulièrement pour celui de l'histoire, suivait depuis longtemps ses travaux d'un œil attentif, et la pensée lui était venue de fixer auprès de lui le savant professeur de Francfort en lui offrant la direction des archives du Vatican.

Janssen n'avait jamais désiré quitter son modeste poste. Il tenait à Francfort, aux amitiés qu'il s'y était faites, à sa

(1) Voir les numéros précédents.

Digitized by Google

paisible vie de travail. « Lorsque j'ai reçu les ordres, me dit-il un jour, je me suis promis de ne jamais faire de démarches, soit directes soit indirectes, pour obtenir une position plus élevée que celle que j'occupe; je me suis toujours trouvé très heureux ainsi. » En 1864, lors de la publication de son brillant essai sur la politique française, des diplomates influents s'étaient efforcés de faire de lui un publiciste. Ils n'y avaient pas réussi. Plus tard, ces mêmes amis, lui ouvrant les perspectives les plus séduisantes, l'avaient pressé d'accepter un poste diplomatique auprès du Saint-Siège : jamais ils n'avaient pu lui faire envisager la pensée de quitter l'Allemagne ; quand Mgr Vicari le nomma membre du Conseil Ecclésiastique de Mayence en 1866, force lui fut bien d'accepter, mais lorsque peu de temps après un évêché lui fut offert, son ami Gietman raconta qu'il l'avait vu fondre en larmes, suppliant qu'on le laissât dans son obscurité. Aussi la proposition du Pape le troubla-t-elle profondément. « De Waal me connaît bien, écrivait-il le 12 mars 1880 dans son journal, quand il regarde toute proposition de ce genre comme un péril pour moi. Dieu merci, le danger est conjuré. Heureux celui qui demeure en paix dans son obscurité ! »

A son grand effroi, Léon XIII parut d'abord tenir à son idée. « La question romaine commence à devenir brûlante, écrit-il le 6 octobre 1883 à Auguste Reichensperger ; de deux côtés déjà j'ai reçu ces jours-ci des nouvelles alarmantes; aujourd'hui, mon ami de Waal m'écrit très affectueusement et franchement et termine sa lettre en disant : Je crains que vous ne soyez forcé de faire votre sacrifice ! » « Heinrich que j'ai vu à Mayence, écrit-il le 17 octobre 1883 à la famille Fronmüller, est tout à fait indigné de ce qu'on puisse avoir seulement la pensée de m'arracher à mes travaux. Dès qu'il a eu vent de la chose, il a écrit à Rome qu'il serait pourtant raisonnable de me laisser en repos. Il croit être sûr que le Saint-Père a renoncé à son projet et ne me parlera plus de rien. »

Heureusement on fut, en effet, assez intelligent, dans la ville éternelle, pour comprendre qu'outre les raisons de

Digitized by Google

santé que Janssen faisait valoir, il lui serait tout à fait impossible de continuer un ouvrage aussi important que le sien loin des bibliothèques d'Allemagne. Le poste d'honneur qui lui était offert n'avait d'ailleurs rien de séduisant pour un homme d'une si profonde modestie et d'une simplicité si rare. « Je n'ai aucun désir de changer mon genre de vie, écrivait-il à Auguste Reichensperger, après lui avoir exposé toutes les raisons qui lui faisaient désirer de rester à Francfort; je suis fermement convaincu qu'à Rome mon ardeur pour le travail ne serait plus la même ». Il fut immensément soulagé lorsqu'il acquit la certitude que Léon XIII lui laisserait son indépendance. « Dieu merci, écrivait-il le 1er décembre à son cher Reichensperger, je suis libre pour toujours, je reste dans la chère patrie! Le Saint-Père m'envoie sa bénédiction et m'encourage à poursuivre en paix mes travaux. »

Il put donc, en toute sécurité de conscience, reprendre ses études. « Je suis pour le moment aux prises avec les sorciers, m'écrivait-il le 14 juillet 1883; quel terrible sujet! J'ai là-dessus tout un dossier de pièces des plus curieuses, jusqu'ici peu ou point connues. Longtemps avant Spée, plusieurs hommes bien intentionnés, parmi lesquels un bénédictin, avaient combattu énergiquement cette abomination, mais sans aucun succès. — La mort subite d'Arnold (1) m'a profondément ému. Oh! quel saisissant *memento mori!* »

Durant l'automne et pendant tout l'hiver (1883-1884), Janssen travailla sans relâche; même à Pâques, il ne s'accorda pas le moindre repos. « Dieu merci, j'ai vraiment bien travaillé cet hiver, écrivait-il le 4 mai 1884 à son ami Hohoff, mais la masse de matériaux qu'il s'agit d'utiliser est écrasante, et il en arrive toujours de nouveaux. L'économie sociale me donne beaucoup de peine. Pour le servage, devenu si fréquent à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, j'ai recueilli de divers côtés de sûrs renseigne-

(1) Le célèbre Arnold, professeur à l'Université de Wurtzbourg, s'était lié avec Janssen vers 1879 par l'intermédiaire de Bœhmer.

Digitized by Google

ments; mais sur les tristes conditions de l'économie sociale, sur l'agriculture et la diminution des produits du sol, bien des renseignements me font encore défaut. Pensez à mon quatrième volume, surtout à ce point de vue. »

Au milieu de l'été de 1884, force lui fut d'interrompre son travail, une cure à Wildungen lui étant absolument ordonnée. Il écrivait le 10 août 1884 : « Depuis presque six semaines, je suis un traitement qui m'a beaucoup éprouvé. Le premier mois, je n'ai constaté presque aucune amélioration, mais, grâce à Dieu, depuis dix jours environ, un très heureux changement s'est produit; j'espère pouvoir revenir à Francfort la semaine prochaine et reprendre ma tâche avec un peu de sécurité pour l'avenir. »

De retour chez lui, il mena pendant des mois, comme il l'écrivait à Reichensperger « une véritable vie de manœuvre ». Le 19 janvier 1885, il recevait les premières épreuves de son quatrième volume, et jusqu'à la fin de mars resta absorbé par le travail. A ce moment, il quitta tout à coup Francfort et partit pour Bronnbach avec l'intention de célébrer chez Mme la duchesse de Bragance, dans le plus grand recueillement et à l'insu de tout le monde, le vingt-cinquième anniversaire de son sacerdoce. Il avait espéré se dérober aux félicitations empressées de ses nombreux amis, mais son secret fut trahi par les journaux, et des centaines de lettres et de télégrammes affluèrent à Bronnbach. « Tous les jours », écrit-il le 31 mars à Benjamin Herder, « il en arrive une nouvelle avalanche; plus de cinquante protestants m'ont écrit. Beaucoup témoignent un tel désir de se rapprocher de l'Eglise que j'en ai été profondément ému. A ces lettres-là *il faut* que je réponde, ce qui m'est vraiment très difficile, à cause de tout le temps dont j'ai besoin pour mon quatrième volume. » L'anniversaire qui lui était si cher amena plus d'un incident pénible pour le modeste savant, que le bruit qui se faisait autour de son nom faisait souffrir. « Le bon Dieu sait combien je suis reconnaissant à tous », écrit-il à la famille Fronmüller, « et combien, en même temps, j'ai la conscience de n'avoir pas mérité tant de protestations d'affection et de respect. La

Digitized by Google

lettre et la médaille commémorative envoyées par le Saint-Père m'ont, comme bien vous pensez, rendu tout particulièrement heureux. En tout, j'ai reçu environ quatre cents lettres de félicitation. » Pour célébrer son retour à Francfort, ses amis organisèrent une fête et le P. Baumgartner composa pour la circonstance une pièce des plus spirituelles. Janssen avait fait la connaissance du savant jésuite chez son ami Münzenberger. Le P. Baumgartner habitait alors Francfort, où le retenaient ses recherches sur Gœthe. Tous les jours il allait rendre visite à Janssen, si bien qu'une étroite amitié n'avait pas tardé à s'établir entre le religieux et le savant. Janssen appréciait en son nouvel ami, de douze ans plus jeune que lui, l'agrément du commerce et le charme de la causerie autant que le savoir profond et l'éclat du talent. Il attachait un grand prix aux critiques du Père et le consultait fréquemment sur des questions de philosophie ou de goût. Aussi, lorsque parut la biographie de Gœthe, mit-il le plus affectueux empressement à la présenter au public dans le *Literarischer Handweiser*, bien qu'alors surchargé par sa besogne personnelle. Il eût bien voulu garder toujours le bon Père auprès de lui, et l'assure en plusieurs de ses lettres qu'il ne passe jamais un jour sans penser à lui et sans demander pour lui les plus abondantes bénédictions de Dieu.

Le quatrième volume parut en mai 1885. Il est intitulé : *Etat général du peuple allemand depuis la paix d'Augsbourg (1555) jusqu'à la proclamation de la formule de concorde (1580)* (1). A peine publié, ce volume eut douze éditions. S'il n'a pas le dramatique intérêt de ses devanciers, la faute en est au sujet, non à l'historien. Au reste, il produisit les mêmes impressions : étonnement de la prodigieuse érudition de l'auteur, admiration pour la manière dont les faits sont groupés et s'enchaînent naturellement les uns aux autres, sans fatigue pour le lecteur. Et ce dernier mérite est d'autant plus saillant, qu'ici les personnalités marquantes, comme celles de Luther ou de

(1) Fribourg, Herder, 1885, 515 p.

Digitized by Google

Charles-Quint, les événements de haute portée font totalement défaut. Janssen a réussi à mettre l'ordre et la clarté dans les éléments confus de cette période agitée de notre histoire. Son savoir et son goût ont su tracer un tableau fidèle de la situation de l'Allemagne à cette date. Autant que possible l'ordre est chronologique, et pourtant la connexion des faits n'a jamais à en souffrir. Les luttes intestines du Protestantisme occupent le premier plan dans le livre premier. Les grossières disputes et les rixes sanglantes dont les mystères les plus sacrés du Christianisme sont le prétexte et qui commencent d'ordinaire dans les églises pour se continuer autour des tables et des brocs, nous sont représentées en une série de scènes pleines de vie. Sans cesse surgissent de nouvelles sectes, tandis que les calvinistes tonnent toujours avec plus de violence contre les luthériens « mangeurs de chair et adorateurs d'un Dieu de pain. » Un prédicant flacinien appelle publiquement l'Université de Wittemberg « le cloaque infect de Satan » et l'un de ses collègues affirme en pleine chaire « qu'il vaut mieux conduire ses enfants dans un mauvais lieu qu'à l'Université ». C'est l'âge d'or des disputes théologiques des docteurs belliqueux, dont les âpres querelles, les railleries grossières et les brutales agressions ne finissent jamais. Adolphe Menzel et Dœllinger, en donnant une trop grande place à ces petites guerres des Epigones où chaque prédicant croyait son voisin possédé du diable, ont rendu leurs ouvrages rebutants, tandis que Ranke, dans ses *Considérations sur les règnes de Ferdinand Ier et de Maximilien II*, non sans s'exposer au reproche d'un peu de partialité, n'a consacré que douze pages à ces funestes luttes. Là encore Janssen a gardé le juste milieu ; des disputes fastidieuses, il ne dit que juste ce qu'il faut pour expliquer l'influence que de telles querelles pouvaient avoir sur l'esprit populaire. Rien ici qui ne soit écrit d'après les témoignages protestants ; même en racontant les pires écarts des « soldats de la divine colère », l'auteur ne se permet jamais aucune appréciation personnelle. Et pourtant qu'il était facile de sortir ici de la stricte neutralité !

Digitized by Google

Ranke lui-même n'a pu s'empêcher de s'écrier en retraçant les mêmes faits : « De quelles mains brutales ces gens-là touchent au mystère ! En quels termes grossiers Jean Timan, à Berne, traite-t-il en chaire le sacrement de l'Eucharistie ! » Janssen, parlant des mêmes prédications, s'abstient de toute réflexion (1). C'est avec la même impartialité qu'il expose l'état de l'Allemagne catholique, la dépravation des mœurs, la ruine de la piété en Bavière et dans les territoires ecclésiastiques, constate l'accroissement effrayant du vice dans toutes les classes de la société, et déplore tous ces scandales, uniquement préoccupé du souci d'être vrai, et sans le moindre ménagement pour les Catholiques. C'est avec la même franchise qu'il aborde des sujets dont nos livres d'histoire ont coutume de parler le moins possible. Grâce à lui, nous sommes pleinement édifiés sur la manière dont la nouvelle religion fut introduite dans le Palatinat et le Wurtemberg, sur les honteuses violences faites aux consciences, sur les révoltants traitements infligés à des religieuses sans défense, sur les continuels attentats à la paix publique, sur les querelles brutales des théologiens de l'Allemagne du nord, enfin sur l'état voisin de la barbarie où tombe le pauvre peuple allemand au milieu de cette funeste guerre de tous contre tous.

L'anarchie à l'intérieur est naturellement funeste aux intérêts de la politique extérieure ; des pays entiers sont détachés de l'Empire, l'humiliation de la patrie est complète. Dans le second livre, intitulé : *Influence du Calvinisme français en Allemagne ; progrès du parti révolutionnaire international favorisés par la faiblesse croissante du gouvernement impérial,* le récit de ces désastres occupe le premier plan. Janssen raconte la part que prirent les princes allemands à la première guerre huguenote ; puis dans un aperçu lumineux, neuf à plus d'un point de vue, il montre le contre-coup de la révolution des Pays-Bas

(1) Kannengiesser, dans son article nécrologique sur Janssen, dit fort bien : « Il n'est ni accusateur, ni avocat, ni juge ; il agit simplement, en historien consciencieux, impartial, convaincu. *Correspondant*, 1892. Janvier, p. 101.

Digitized by Google

dans plusieurs territoires allemands, et nos petits souverains ne rougissant point de se mettre à la solde de l'étranger. Oui, ce fut là vraiment un temps d'humiliation pour « le Saint-Empire allemand de nation germanique ! » Le Turc vainqueur ravageait la Hongrie et menaçait Vienne pendant que les princes protestants ne songeaient qu'à exploiter les malheurs publics pour obtenir de l'Empereur la suppression de la réserve ecclésiastique et la proscription du culte catholique. Sans le pape Pie V, la Chrétienté était perdue. Russes et Français ravageaient le sol allemand ; les Diètes se passaient en vaines discussions. Et quel caractère que celui de Maximilien II ! Jamais il ne fut possible de démêler ses véritables intentions. Son caractère indécis et faux, n'inspirait de confiance à personne ; il a fait plus de mal à la cause catholique que bien des ennemis déclarés. Faut-il s'étonner que le turbulent parti de la révolution, dont le centre était la cour palatine, ait alors, en s'entendant avec l'étranger, remporté victoires sur victoires ?

La ruine complète du Catholicisme semblait n'être plus en Allemagne qu'une question de temps. Mais tout à coup, des forces nouvelles et inattendues viennent arrêter les progrès du mal et empêcher une catastrophe qui semblait inévitable. Le Concile de Trente rend la vie à la chrétienté en péril, et l'une des artères principales de cette vie, c'est l'ordre fondé par saint Ignace : de l'arrivée des jésuites en Allemagne datent les progrès de la renaissance catholique. Cette renaissance est le sujet du livre troisième. Ranke, saisi par la beauté du sujet, a le premier, il faut le dire à sa louange, parlé avec équité de la réforme catholique au seizième siècle, et ses appréciations impartiales forment un saisissant contraste avec les déclamations partout en honneur contre les « papistes idolâtres ». Mais Janssen embrasse la question avec une bien autre profondeur ! Qu'on mette en regard, par exemple, les jugements portés par les deux historiens sur le livre des *Exercices spirituels*, auquel Janssen attribue avec raison les résultats admirables de l'apostolat des Jésuites. Ranke ne voit en ce livre qu'un chef-d'œuvre d'habileté, qu'un plan savamment combiné et

Digitized by Google

basé sur le rêve, destiné à produire dans l'âme, soulevée par l'enthousiasme, une résolution subite. Selon lui c'est un tendu piège à la raison au moyen de l'exaltation de la force imaginative. Janssen étudie attentivement la pensée dominante des *Exercices*. Il y découvre une méthode de génie, capable d'apprendre à l'homme, d'abord à se vaincre, puis à gravir jusqu'au plus haut sommet de la perfection. « Ni la simple lecture, dit-il très bien, ni l'étude théorique ne sont en état de nous révéler le sens complet de ce petit livre. C'est avant tout un manuel pratique, qui nous enseigne la manière de nous acquitter avec fruit de nos exercices de piété, et d'en tirer un parti que nous ne soupçonnions pas auparavant. Aucun écrit ascétique n'a jamais obtenu davantage de la volonté de l'homme. »

En 1523, les *Exercices* avaient gagné aux intérêts de l'Eglise Pierre Canisius, l'un des réformateurs catholiques les mieux doués et les plus influents du XVI^e^ siècle. Bientôt entré chez les Jésuites, il fut le premier provincial de leur ordre pour la Haute Allemagne et l'Autriche. Janssen a parlé de « ce tendre ami des petits enfants » avec une intelligence qui, chez lui, vient peut-être d'une singulière analogie de nature et de sentiments avec le généreux apôtre de l'Allemagne au XVI^e^ siècle. En peu de mots il trace un portrait admirable de ce saint religieux, qui répondait, un jour qu'on lui rapportait les ignobles injures dont le criblaient ses ennemis : « Puissions-nous les aimer d'autant plus tendrement qu'ils nous ravalent davantage ! »

En même temps que ce volume, paraissait l'*Histoire de l'enseignement supérieur* de Paulsen, ouvrage qui se distingue par une rare indépendance d'esprit et par une érudition profonde. Là, tout l'honneur de la réforme catholique en Allemagne est attribué aux seuls Jésuites. Janssen ne va pas aussi loin. Il lui était impossible de ne pas reconnaître la part importante qu'eurent les disciples de saint Ignace à cette grande œuvre ; les documents qu'il avait entre les mains, et dont beaucoup étaient encore inédits, ne le lui eussent pas permis ; mais il aperçoit encore d'autres motifs au mouvement fécond qui se produisit alors.

Digitized by Google

Il dit les droits qu'ont acquis à notre reconnaissance les Papes Pie IV, Pie V et Grégoire XIII, les princes de l'Eglise animés d'un nouvel esprit, parmi lesquels brillent au premier rang Otto Truchses d'Augsbourg et Balthasar de Dernbach, les souverains catholiques Ferdinand Ier et Albert V, enfin, avant tout et surtout, le concile de Trente. On n'hésitera pas à lui donner raison quand on aura étudié avec lui les principales décisions de cette assemblée à jamais célèbre, véritable point central de la régénération de l'Eglise. Si la réforme catholique arrêta le flot montant du Protestantisme et parvint même très promptement à recouvrer des territoires perdus pour notre foi, elle a dû son essor au concile, car c'est lui qui sut unir pour les mêmes luttes, au moment du plus extrême péril, tous les membres de l'Eglise. Du côté opposé on sentit alors vivement le besoin d'une « revanche évangélique », et la « formule de concorde » est le résultat de ce besoin ; elle devait concentrer les efforts des protestants, devenir une arme toute-puissante contre « le papisme idolâtre et ses satellites d'enfer, les jésuites » ; mais en réalité elle ne sut que rendre plus âpres les interminables querelles des sectaires.

Un journal démocratique, après la publication du quatrième volume, déclara que beaucoup de critiques avaient déjà essayé sans succès de déprécier les volumes précédents, mais que pour celui-là, certes, personne n'aurait envie d'y user ses dents. « Il y aurait bien un moyen », dit à ce propos le Dr Jœrg (1), « ce serait d'avoir recours à la police. » On y songea, en effet, et cependant il eût été facile de prévoir qu'au XIXe siècle de pareils moyens avaient peu de chance de réussir.

L'été de 1885 se passa assez tristement pour Janssen. « Ces derniers mois m'ont été très pénibles », mandait-il le 6 juillet de Wildungen à Mlle Pastor ; « tout semblait conspirer, je pourrais dire avec un singulier raffinement de cruauté, à me priver de mes chères heures de travail. Il y a eu hier quinze jours je suis arrivé ici presque épuisé

(1) *Hist. polit. Blætter*, t. XCVI, p. 170.

Digitized by Google

par la chaleur, pour commencer une cure. Malheureusement je ne puis encore parler d'aucun soulagement ; le traitement m'éprouve beaucoup, je suis condamné au repos absolu. Mes nuits sont presque toutes mauvaises, et quelquefois absolument sans sommeil. La volonté de Dieu soit faite ! » Le 10 août, il constate une amélioration, mais il ajoute : « Jamais encore je n'avais été aussi troublé dans mon travail que cette année ; je n'ai pas eu un seul jour de tranquillité, je vais voir si je ne pourrais pas me blottir dans quelque trou de montagne. » C'est ce qu'il fit, en effet. Peu de jours après, il m'écrivait joyeusement : « Dieu merci, j'ai pu enfin bien travailler ! » Mais dès le mois de septembre ses plaintes recommencent : « Malheureusement je souffre encore de fréquentes insomnies et j'ai dû renoncer au travail. » Cependant ce séjour dans le Taumus fortifia sa santé, car vers la fin de l'été il écrivait à Hohoff « qu'il brûlait d'envie de se mettre au cinquième volume ». Peu à peu, les insomnies disparurent, et novembre et décembre purent être entièrement consacrés à l'étude. Mais ce qu'il avait à décrire, « l'effroyable et générale dépravation des mœurs, les crimes abominables par lesquels furent trahis l'Eglise, l'Empire et le peuple l'impressionnaient si vivement et tellement jusqu'au fond de l'âme », comme il l'écrivit à diverses reprises à l'un de ses amis, « que souvent il posait la plume, et pendant des journées entières était incapable de travailler ». L'histoire de la sorcellerie, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, lui fut surtout horriblement pénible à écrire. Après l'avoir achevée, ce fut pour lui un immense soulagement que de pouvoir se sauver de Francfort pour venir se réfugier dans la tranquille vallée de la Tauber, chez M^me^ la duchesse de Bragance. Il composa à cette occasion une pièce de vers où le contraste entre la paix de Noël et les épouvantables objets qui avaient hanté sa pensée est heureusement exprimé :

Me voici de nouveau parmi vous ! Mais ne demandez pas
En quel pays j'ai habité cette année !
Je frémis encore en y songeant ! O ténèbres hideuses !
Une armée de sorciers s'avance sur le balai de la magie !

Digitized by Google

Puis ce sont des tenailles, des chaînes, des potences, des bûchers,
D'impitoyables supplices ! Pâle et glacé d'effroi,
Un peuple, muet de stupeur, entoure les échafauds !
O Dieu du ciel ! quel voyage j'ai fait !

J'ai cru pouvoir me réfugier dans les vieux livres,
Mais là aussi je n'ai vu qu'épouvante et ténèbres !
J'ai rencontré partout le délire que je fuyais.
Tout se transformait en fantômes, en spectres, en gnomes !
Sans cesse renaissaient de nouvelles épouvantes,
Le démon règne, il est dans les pensées, dans les paroles, dans les [actes !
O pauvre peuple allemand, où en es-tu réduit ?

Et l'histoire poursuit toujours sa course échevelée
Autour du Bloksberg ! Qui donc mène la ronde infernale ?
Mon cœur frémit, mon sang se glace d'horreur !
Plus de sommeil pour moi ! maisons, cités, campagne,
Tout est ensorcelé, tout est maléfice !
Mon esprit lui-même est la proie d'une horrible hallucination,
Fuyons ! Il n'est point d'autre moyen de salut !

Enfin je suis au port ! Dieu soit loué ! Sur le seuil béni
Le hideux cauchemar se dissipe !
L'hiver étend son calme manteau autour de la demeure,
Et l'arbre de Noël, tout en fleurs, m'accueille et resplendit !
Les cierges étincellent dans le pieux sanctuaire ;
L'encens léger s'élève vers le ciel ;
Un cantique joyeux célèbre la crèche,
Et, des cœurs et des lèvres, s'échappe ce divin mot : la paix !

« Mon cinquième volume a bien avancé ces temps-ci », écrit-il le 5 février 1870, « mais je souffre encore d'insomnies ». Malheureusement il était toujours obsédé de demandes et de visites importunes. « Cher Louis », m'écrivait-il le 20 avril 1886, « je voulais venir te voir, mais j'en ai été encore une fois empêché : ces jours derniers surtout, les voleurs m'ont dérobé bien des heures de travail. » Enfin, le 10 mai, il pouvait écrire à son ami Cardauns : « Vingt-cinq feuilles sont déjà corrigées; le cinquième volume sera assez gros ; il m'a coûté bien des peines parce qu'il est à peu près nouveau. J'espère qu'avec le temps vous en serez satisfait, surtout du second livre, qui explique avec beaucoup de détails l'influence des dissen-

Digitized by Google

sions religieuses sur l'esprit populaire. Quelle épouvantable époque ! » « Je suis plongé jusqu'au cou dans mon travail », écrit-il le 24 mai 1886 à Hohof; « trente et une feuilles sont imprimées, il y en aura en tout environ quarante-cinq. Je prépare le dernier livre ; il retrace l'anarchie générale pendant les dix années qui précèdent la guerre de Trente ans : malheureusement je suis constamment interrompu. Si Dieu le permet, je partirai d'ici au plus tard le 23 juin, et j'irai passer quinze jours à Trèves chez le docteur Voss. Là, je compte m'occuper de la treizième édition du troisième volume. » On voit qu'il ne songeait pas encore à prendre du repos ; mais comme il fallait s'y attendre, il dut expier chèrement une si longue assiduité au travail. Le 26 juin il m'écrivait de Trèves : « J'ai pu, Dieu merci, envoyer la dernière partie de mon manuscrit à Fribourg, mais les suites d'un travail excessif n'ont pas tardé à se faire sentir; mardi, pendant mon voyage, j'ai éprouvé un étrange abattement physique, et depuis ce temps je n'ai presque pas dormi. J'espère aller bientôt mieux, et je m'abstiens de tout travail assidu. » Pendant qu'il était à Trèves, il s'amusa beaucoup de tout ce que les journaux racontaient de son séjour prolongé dans la ville. « Je passe ici pour un nonce du Pape », écrit-il à la famille Fronmüller le 20 juillet 1886, « et la feuille libérale est très bien renseignée sur la mission importante que j'ai à remplir auprès de Monseigneur. Il s'ensuit, cela va de soi-même, que ce dernier a été invité à la table de l'impératrice. » A son retour, il passa quelques jours charmants à Ems, en compagnie de Windthorst. Il écrit dans son journal : « Aujourd'hui, au casino, j'ai dîné en face du ministre Friedberg et de M. de Sybel ; naturellement tous deux m'ont exprimé toute la joie qu'ils avaient de la rencontre ! » (P. 125.) Quelques semaines après paraissait le cinquième volume.

Il est intitulé : *Préliminaires de la guerre de Trente ans* (1), et porte pour épigraphe ces paroles de Gabriel

(1) Fribourg, Herder, 1886, 716 pages.

Digitized by Google

Wagner : « Il faudra pourtant bien un jour démasquer hardiment toutes les intrigues par lesquelles la plupart des princes allemands, leurs auxiliaires, et les alliés de leurs auxiliaires, sous le prétexte sacré de la religion et de la liberté, conspirent contre le peuple et l'Empire pour la satisfaction de leur ambition personnelle et de leur cupidité. Le gouvernement trop souvent déplorable de l'Empereur sert trop bien leurs secrets désirs. Exposer tout cela en bon allemand serait une belle occasion de s'échauffer la bile ; et pourtant il faudrait garder tout son sang-froid par respect pour la dignité et la mission de l'histoire. »

Les intrigues que l'historien expose « en bon allemand », surtout dans le premier livre, n'étaient point l'ouvrage des princes luthériens, mais bien celui du parti révolutionnaire calviniste. Ces intrigues sont faites, à la vérité, pour rendre difficile à tout honnête homme de garder son sang-froid. Pourtant Janssen l'a conservé ; fidèle à sa constante méthode, il laisse en général parler les sources. Les témoins les plus dignes de foi, presque tous ennemis mortels de l' « idolâtrie papiste », ont tour à tour la parole. Ce qu'ajoute l'auteur n'est destiné qu'à présenter les faits, à les rattacher les uns aux autres, à éclairer le lecteur dans sa route. Il ne va pas au delà.

Il commence par nous initier aux vues secrètes du parti révolutionnaire palatin ; ce que ce parti vise avant tout, c'est l'humiliation et la ruine de la maison de Habsbourg, puis l'abolition du culte catholique, enfin l'élection d'un empereur calviniste. Pour parvenir à ses fins, il ne recule devant aucun moyen : des complots simultanés s'ourdissent en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, à Venise, à Constantinople. On s'efforce d'étouffer dans l'Empire la voix de la justice, de rendre nulles les décisions des Diètes. En 1608, la Diète de Ratisbonne est dissoute. Pendant que, par ces honteuses manœuvres, l'Empire est ébranlé jusque dans ses fondements, la réforme catholique fait lentement son chemin. Janssen, à l'aide de pièces pour la plupart inédites, nous montre, au milieu des contrées déchirées par les stériles querelles des prédicants,

Digitized by Google

une véritable oasis de ferveur religieuse. Tout en donnant le premier honneur au zèle patient et fécond des Jésuites et des Franciscains, il rend pleine et entière justice aux efforts des anciens ordres. « En même temps que, dans les territoires gouvernés par des pouvoirs catholiques, refleurissent la religion et la piété, ces pouvoirs résistent avec plus d'énergie, surtout vers la fin du siècle, aux nouvelles doctrines qui se sont introduites chez eux par la violence. » Janssen ne dissimule pas que le retour de quelques territoires à l'ancien culte ne se passa point sans donner lieu à des actes arbitraires et violents, et que l'archiduc Ferdinand, surtout, eut plus d'une fois recours à des mesures que rien ne peut justifier.

Les succès remportés par le parti calviniste furent d'autant plus rapides que les membres d'Empire catholiques se montraient plus impuissants, plus désunis, et l'Empereur Rodolphe plus apathique. « Au château royal de Prague, on laissait aller les choses, même quand il s'agissait des questions les plus importantes ; on n'était courageux qu'en paroles. La pénurie financière était telle que très souvent on n'était pas même en état de payer un courrier. » A cela venaient s'ajouter les tristes démêlés des princes de la maison de Habsbourg, et l'approche des Turcs, contre lesquels Grégoire XIII et Sixte-Quint s'efforçaient en vain d'organiser une ligue générale.

Dans un pareil état de choses, le parti calviniste en serait promptement venu à ses fins, si les guerres civiles en France, à l'intérieur les luttes du protestantisme, la haine profonde qui séparait les calvinistes des luthériens n'eussent retardé sa victoire. Mais enfin le principe radical l'emporta. En 1608 se forma la ligue protestante connue sous le nom d'*Union ;* dès lors, « les destinées de l'Allemagne furent abandonnées au hasard des champs de bataille. Dix années s'écoulent au milieu de négociations stériles et de vaines tentatives d'accommodement. Enfin éclate cette funeste guerre civile qui devait anéantir la puissance et la prospérité de l'Allemagne. Cette lutte exterminatrice avait été précédée d'une guerre de plume qui ne dura pas moins de

Digitized by Google

cent ans, d'une violence et d'une amertume sans équivalent dans l'histoire d'aucun peuple. » Janssen en a fait le sujet du livre II, intitulé : *Influence de la polémique confessionnelle sur l'esprit populaire et sur l'Empire jusqu'en 1618.* Un homme du métier serait seul en état d'apprécier le travail colossal que représentent les 350 pages de ce livre. On s'est demandé si Janssen n'aurait pas bien fait de les abréger; mais si l'on songe que les auteurs qui ont écrit sur cette période de notre histoire, sans en excepter Gœdeke, ont tous reproché à l'Eglise catholique d'avoir soufflé la haine au cœur du peuple allemand, on comprendra qu'une telle accusation méritât d'être examinée, à l'aide de preuves et de documents irréfutables. La valeur de ce chapitre est tout entière dans le détail. Condenser en un court abrégé des pièces innombrables n'eût pas été possible. Ecoutons sur ce point un écrivain qui est à la fois un éminent publiciste et un historien compétent : « Janssen, dit-il, se trouvait en présence d'un véritable océan de mensonges réfléchis, d'habiles calomnies, de grossièretés brutales et de basses injures. Pour avoir produit une telle littérature, il faut qu'une nation ait été empoisonnée jusque dans ses moelles. Bien que ses adversaires aient été plus loin qu'elle, la polémique catholique ne s'est pas fait faute de répandre, elle aussi, cet exécrable poison, et Janssen ne craint pas de le reconnaître franchement. A quel état d'avilissement, au milieu des querelles, des disputes, des imprécations, des outrages, le peuple allemand était descendu, à quel point il avait perdu jusqu'à la conscience de lui-même et de son homogénéité, personne — et c'est là peut-être le grand mérite du cinquième volume — ne l'avait montré dans une si saisissante réalité. La scission religieuse eut vraiment sur notre peuple une action comparable à celle de la dynamite. La nation autrefois la plus fière et la plus puissante de l'Occident, la nation dont la valeur militaire et la civilisation raffinée avaient survécu même à la puissance centrale de l'Empire, était à jamais avilie. Le peuple allemand n'est plus qu'un troupeau

Digitized by Google

d'hommes farouches et corrompus, mûrs pour le suprême châtiment » (1).

Le troisième livre est consacré à l'histoire des dix années qui précèdèrent « ce suprême châtiment ». Ceux qui avaient accusé Janssen d'une prédilection aveugle pour la maison de Habsbourg purent ici reconnaître leur erreur. Rodolphe II, sous le règne duquel, comme le disait Henri IV, l'autorité impériale n'est qu'un mannequin, « bon tout au plus pour effrayer les oiseaux », apparaît aux yeux du lecteur dans toute sa misère, et l'inerte Mathias n'est pas plus épargné. Janssen cite un dialogue satirique où la politique impériale depuis Maximilien II est très bien définie dans ces paroles : « Se contenter de payer de phrases creuses ceux qui sollicitent, sans faire en réalité quoi que ce soit; donner force de loi cinq jours seulement, d'après la coutume viennoise, cinq jours, pas davantage, aux ordres ou aux défenses, et par ce moyen se rendre méprisable à tous. »

Etant donnée une telle situation, on comprend l'absurdité du mot que calvinistes et Français répétaient alors à l'envi : L'important, c'est d'abaisser la maison d'Autriche; la maison d'Autriche aspire à la domination universelle. Les prétendus complots ourdis par l'Espagne et le Saint-Siège pour la ruine des membres d'Empire évangéliques, pour l'extermination générale des Allemands par le fer, le feu et les supplices, sont mensongers. Les Catholiques montraient au contraire pour tous leurs intérêts « un zèle tellement brûlant que ce n'eût pas été merveille s'ils eussent gelé! » C'était en d'autres lieux que se préparaient le fer et la flamme. A Heidelberg, à Haag, à Turin, les calvinistes se croyaient déjà si sûrs de la victoire que le margrave Joachim-Ernest d'Ansbach écrivait à Christian d'Anhalt : « Nous avons maintenant en mains de quoi bouleverser le monde entier! »

Le Dr Jœrg, dans un article intitulé : « Victoire remportée par les catholiques sur le terrain de la recherche histo-

(1) CARDAUNS, *Kœln. Volkszeitung*, 1886, nº 287.

Digitized by Google

rique » (1), dit au sujet du cinquième volume : « Si la critique hostile à Janssen a fait jusqu'ici de fort mauvaise besogne, malgré l'emploi de toutes sortes de moyens permis ou défendus, elle aura plus de peine à chercher querelle au volume qui vient de paraître. L'auteur dispose d'une masse si prodigieuse de documents qu'on se demande comment il n'a pas succombé sous leur poids ! Ses témoins sont irréfutables ; la plupart du temps, ce sont les acteurs mêmes et les personnages principaux ou secondaires du drame émouvant qu'il retrace. Il ne s'est point mêlé au débat ; chose, du reste, bien inutile ; il ne dit pour ainsi dire rien de son chef ; on ne saurait pousser plus loin l'objectivité. »

Néanmoins, le mot de « falsification » fut plus d'une fois prononcé ; heureusement, c'est un mot qui revient si souvent sous la plume de certains critiques qu'il ne fait presque plus d'impression sur personne. Cette fois encore Janssen eut la joie de voir beaucoup de protestants impartiaux rendre pleine justice à son livre. Il écrit le 8 novembre à un ami : « Un article très solide de la *Gazette de Berlin*, que j'ai lu hier, dit qu'on ne peut me contester le droit d'écrire l'histoire moderne à un point de vue catholique ; que l'histoire protestante a été jusqu'ici très partiale, et que, grâce à moi, l'épouvantable phase qui a précédé la guerre de Trente ans, est enfin éclairée. »

Après la publication du cinquième volume, Janssen tomba dans un abattement moral et physique qu'il eut grand'peine à surmonter. Il écrivait de Kronberg à ma mère le 29 août 1886 : « J'ai peine à tenir la plume ; mes nerfs sont dans une surexcitation extrême. Bien que je m'abstienne de tout travail sérieux et que je reste presque toute la journée en plein air, l'insomnie, presque aussi entêtée cette année qu'en 1877, ne veut pas céder. Le médecin insiste pour le repos absolu, de peur que rien de plus grave ne survienne. » Le mois suivant, il n'a pas encore retrouvé le sommeil. Enfin il m'écrit le 14 novembre : « Dieu merci,

(1) *Hist. pol. Blætter*, CXVIII, p. 410.

Digitized by Google

je vais décidément mieux; mais pour consolider ce mieux, il me faut encore, aussi souvent que le temps le permet, faire des excursions dans la montagne. Plus de cent lettres se sont accumulées sur ma table ! » En décembre, il put enfin se remettre au travail, mais « peu à peu et prudemment ». Le 7 janvier 1887, il m'écrivait à Florence où je faisais alors des recherches pour l'*Histoire des Papes :* « Je voudrais t'écrire pour de bon, mais je suis accablé de tous les côtés par toutes sortes de demandes, et je dois encore beaucoup me ménager, pour ne pas perdre de nouveau le sommeil. Le jour de l'an j'ai reçu cent quatre-vingt-quatre lettres et cartes : je succombe vraiment sous le poids de tant de démonstrations ! »

L'importunité quotidienne des visiteurs l'obligeait de temps en temps à défendre absolument sa porte, si bien qu'il n'était pas toujours facile à ses meilleurs amis de parvenir jusqu'à lui. On voit reparaître constamment dans son journal des plaintes de ce genre : « Calamités de lettres ! — Perte de temps désespérante, à cause de continuels importuns ; — perdu ainsi du temps aujourd'hui, bien que je sois resté huit heures à ma table de travail. » Dans les dernières années de sa vie il était tellement assailli de visites, de lettres, de questions scientifiques, qu'il avait fini par se retirer presque entièrement du monde, parti que sa frêle santé l'avait contraint de prendre. A voir son extérieur robuste, sa mine florissante, il était difficile de deviner son état de continuelle souffrance. Mais l'indiscrétion du public allait si loin, que ceux-là seuls qui ont vécu près de lui peuvent s'en faire une idée. « J'ai reçu aujourd'hui les propositions de plusieurs bonnes personnes », écrit-il ; « l'une me demande une bagatelle : 1,500 thalers seulement ! Une autre voudra bien se contenter de 60 marcs ! Deux visites me sont annoncées. Une lettre de six pages réclame la réponse immédiate à cinq questions ! Et tout cela le même jour ! En vérité ces braves gens feraient mieux d'apprendre leur catéchisme : le septième commandement n'est nulle part suffisamment expliqué, — car dérober le temps du prochain peut quelquefois constituer une

Digitized by Google

faute plus grave que le vol de cuillers d'argent ou de tabatières d'or (1). »

Il fut très heureux d'un petit voyage à Fribourg, qui lui permit, à Pâques, « de voir fréquemment Mgr Roos et ses autres amis; malheureusement les insomnies recommencèrent. » J'ai beaucoup plus souffert du manque de sommeil à Fribourg qu'ici », écrit-il de Francfort le 5 mai, « et mes nerfs sont par conséquent en bien mauvais état. J'ai une véritable terreur de l'été et de ses chaleurs. Lorsque la température est fraîche, je dors mieux. Quand je puis dormir quatre heures par nuit, je suis très satisfait, mais à la longue ce régime éprouve. » Peu de temps après, une grande amélioration se produisit; il put de nouveau « travailler pour de bon ». Pendant le séjour qu'il fit à Bronnbach, il n'interrompit point ses travaux. « Le pays est superbe », m'écrivait-il le 24 août, « le temps invite à rester dehors, mais le devoir commande. Il faut que je travaille au moins sept heures par jour; si seulement j'avais à traiter un sujet plus agréable que les sortilèges, la magie, les diables et les sorciers ! Ne frémis pas si je te dis que, sur ces trois sujets, j'ai consulté au moins trois cents ouvrages, grands et petits : traités divers, gazettes nouvelles, relations effrayantes et authentiques ! La plupart m'ont été envoyés de Berlin, de Gœttingue, de Munich, de Fribourg, de Strasbourg, etc., et j'en ai encore un très grand nombre à examiner. » Pour le chapitre de l'art au XVI^e^ siècle, 900 pages ou feuillets étaient déjà préparés à cette date. Il commença à les classer au mois de novembre. « Je suis plongé dans les beaux-arts », m'écrivait-il le 16 décembre 1887, « et si bien plongé que j'ai à peine le temps de respirer. J'espère que tu seras content de moi un jour, mais ce travail extrêmement ardu me donne beaucoup de mal. J'aimerais bien mieux écrire trente feuilles d'impression sur ce sujet que d'être obligé de me restreindre à cinq ou six, et pourtant, il le faut bien, car je ne dispose pas de plus d'espace ». Il revit ensuite les cha-

(1) 2 août 1887.

Digitized by Google

pitres relatifs à la littérature dramatique, il mit la dernière main le 23 mars 1888. « Depuis le 19 octobre », dit son journal, « j'ai revu et corrigé environ 770 pages manuscrites; j'ai travaillé en moyenne huit heures par jour, à l'exception d'un *seul* jour; aussi, maintenant, je n'en puis plus! » Un petit voyage à Fribourg entrepris malgré les « trente-six lettres auxquelles il avait à répondre, » lui fit le plus grand bien. Revenu à Francfort le 7 avril, il se remit immédiatement au travail et commença par écrire les chapitres sur la poésie, puis revit tout ce qui se rapporte aux arts plastiques. « J'espère, s'il plaît à Dieu », écrit-il le 18 juin, « corriger au mois d'août les épreuves du sixième volume ». Il reçut les premières à Kronberg. Après un très agréable séjour à Lieser, dans une famille amie, il revint le 29 septembre à Kronberg où il resta jusqu'au 3 novembre. « Pendant ce temps », dit le journal, « j'ai terminé le manuscrit du sixième volume, un travail colossal! Je l'ai achevé, le 31 octobre. Pendant ces six semaines j'ai fait vingt-deux fois l'ascension de l'Altkœnig. »

Parvenu à cette partie de son ouvrage (1), Janssen interrompt l'histoire des événements politiques. S'écartant de la méthode qu'il a suivie jusque-là, au seuil de l'épouvantable catastrophe qui va clore le siècle de la réforme, il trace un aperçu général de la civilisation en Allemagne depuis 1517 jusqu'à 1618. Cette magistrale introduction est la contre-partie de la belle exposition du premier volume, mais une contre-partie véritablement repoussante. L'auteur prend pour point de départ la violente rupture avec toutes les traditions du passé que détermina la scission religieuse. En même temps que, pour tout ce qui touchait à la religion et au culte, on s'efforçait de secouer le plus possible le prétendu joug de Rome, on adoptait la loi du servage byzantin, l'art étranger, les mœurs, les modes, les coutumes, la civilisation étran-

(1) Culturstnæde Deutschlands seitdem Ausgange des Mittelalters bis zum Beginne des dreissigjæhrigen Krieges, Fribourg, Herder, 1888, 522 p.

Digitized by Google

gères. Noyé dans le nouveau courant, le génie allemand perdit peu à peu toute énergie, tout espoir de se relever dans le sentiment fier et fécond de sa force, jusqu'au moment où l'Allemagne, longtemps opprimée intellectuellement par les peuples voisins, fut écrasée par eux sans miséricorde comme une vile proie, pendant la guerre exterminatrice qui devait consommer sa ruine. En quelques traits énergiques et concis, Janssen indique les terribles conséquences du césaro-papisme exercé par les princes et les magistrats des cités sur l'esprit et l'âme populaires, et nous montre comment, de nouveaux principes d'économie sociale et politique remplaçant peu à peu l'ancienne législation germanique chrétienne, le peuple tomba de plus en plus dans l'asservissement et la misère. « Bientôt, écrit-il, la corruption des mœurs dans toutes les classes de la société développe de tous côtés des germes morbides. Des symptômes alarmants annoncent les malheurs qui se préparent. L'économie sociale dépérit. De dix en dix ans, la situation s'assombrit. L'insécurité des propriétés et des personnes, les attentats contre la paix publique, le vol, le meurtre, le viol, les crimes contre nature augmentent dans une proportion effrayante ; le nombre des jeunes malfaiteurs s'accroît tous les jours. »

C'est là, il faut en convenir, un tableau bien différent de celui que Ranke nous a présenté à la fin de son *Histoire d'Allemagne;* on en croit à peine ses yeux, lorsque, sur la foi d'un seul document daté de 1542, il écrit avec assurance : « En résumé, il semble qu'à cette date les idées deviennent plus larges ; on n'entend plus parler de torture. » Cette « largeur d'idées » n'avait point empêché que Grumbach et le chancelier Brück ne fussent torturés pendant quatre jours consécutifs avec la dernière barbarie ; Grumbach, vieillard débile, en proie à une cruelle attaque de goutte, eut le cœur arraché par de véritables cannibales, et les crypto-calvinistes, Craco et Peucer, subirent des traitements dont la cruauté nous fait frémir.

Deux pages ont suffi à Ranke pour nous renseigner sur l'art et la poésie au XVI^e^ siècle. Il ne s'étend guère avec

Digitized by Google

quelque détail que sur le chant religieux. Ses continuateurs semblent n'avoir pas même songé à combler cette lacune, et se contentent de paraphraser les paroles de Hutten : « Les arts progressent, les sciences, les lettres fleurissent, la barbarie est à jamais proscrite. » Combien Janssen a creusé davantage son sujet ! Son sixième volume, qui a cinq cents pages, est entièrement consacré à l'étude de l'art et de la littérature populaires. Il y prouve sans réplique que la triste décadence des sciences et des lettres à cette époque ne doit pas être imputée à la guerre de trente ans, puisqu'elle l'a précédée de bien des années.

Il commence par rappeler le magnifique épanouissement des arts au XV^e^ siècle. Peut-être plus d'un lecteur le taxera-t-il d'exagération, lorsqu'il affirme que l'art allemand, à cette époque, avait atteint *le plus haut degré de perfection possible* ; mais personne ne songera à le contredire quand il dit : « L'art allemand a été brisé dans sa fleur, en pleine éclosion, en pleine force vitale. Il perdit son caractère national, pour devenir l'esclave de la faveur des cours et du caprice des grands. Deux causes contribuèrent à sa décadence : l'influence d'un art étranger, qui le faussa ; la révolution religieuse, qui lui ravit le terrain sur lequel il s'était appuyé jusque-là, tarit les sources où il puisait l'inspiration et la vie, et, surtout en Suisse, dans les villes libres du sud, dans quelques territoires de l'Allemagne du nord et dans les Pays-Bas, exerça sur lui la plus déplorable influence. »

Quant à la part qu'eut Luther à un si triste état de choses, Janssen n'oublie pas de rappeler que plus d'une fois il affirma ses prédilections pour l'art national ; mais il constate cependant qu'en sapant les croyances qui avaient fourni à l'art religieux ses plus nobles motifs, ses élans les plus purs, il a grandement contribué à son avilissement. « L'ancienne Eglise avait été la mère et la nourrice des arts ; la nouvelle Eglise ne créa jamais de chef-d'œuvre. Des ateliers de Lucas Cranach, partout célébré comme le grand artiste du saint Evangile, sortirent, il est vrai, une foule de toiles destinées à glorifier la doctrine de Luther ; mais c'est à peine

Digitized by Google

si à leur sujet il peut être question d'art. A dater de 1550, l'art n'existe plus en Allemagne, il est définitivement entré au service des passions religieuses. » Les torts des catholiques qui ne se firent pas faute non plus de l'exploiter pour les besoins de leur cause, sont avoués tout aussi franchement que ceux de Luther.

Janssen attribue aussi et tout autant la décadence de l'art à l'engouement excessif pour ce qu'on appelait alors « la manière antique welche ». Ici il entre dans un ordre d'idées qui reste ouvert à l'appréciation de chacun, puisqu'il ne s'agit là que d'une question de goût. Pour le moment, l'union sur ce point est presque impossible, et peut-être ne se fera-t-elle jamais. Le point de vue de l'auteur est sans doute un peu exclusif; au fond, il n'a aucun attrait pour ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance. Elle eut à ses yeux un impardonnable tort : celui d'imiter un art étranger. Il dit quelques mots de son triomphe en Italie, et je ne voudrais pas soutenir qu'ici il soit toujours absolument dans le vrai : plusieurs de ses jugements, entre autres celui qu'il porte sur Raphaël, est pour le moins très discutable. Mais ce qu'il fait très bien ressortir, c'est la grande différence qui existe entre la renaissance italienne et la renaissance allemande. « En Italie, dit-il, la prédilection pour l'antique avait dans la tradition nationale sa racine et sa raison d'être. En Allemagne, au contraire, elle ne s'appuyait sur rien. Un nouveau principe totalement étranger à la tradition fut greffé sur notre art national, et n'y porta jamais d'heureux fruits. En Italie, grâce à d'illustres maîtres, la Renaissance, pendant son court épanouissement, produisit en abondance des chefs-d'œuvre d'un éclat non pareil et d'une science consommée; en Allemagne, au moins dans le domaine du grand art, elle ne peut revendiquer un seul artiste qui ait vraiment servi sa gloire, elle n'a pas à citer un seul chef-d'œuvre dont la perfection, le mérite impérissable puissent soutenir un instant la comparaison avec les créations achevées du moyen âge. »

L'auteur passe ensuite en revue l'architecture, la sculpture et la peinture, inspirées par les idées nouvelles. Il

Digitized by Google

fait d'abord remarquer que l'art nouveau ne s'adresse plus au peuple comme jadis et n'est plus destiné qu'à flatter les goûts fastueux des grands et des princes souverains. Il blâme avec raison le réalisme qui, jusque dans l'art religieux, étale au regard des nudités blessantes et se montre plus cynique encore dans les tableaux profanes. De nombreux exemples, cités à l'appui de son dire, prouvent que des œuvres bizarres, vulgaires, et même d'une extrême indécence, obtiennent de plus en plus les suffrages du public. — La musique a moins à se plaindre des nouvelles tendances. Janssen loue l'infatigable zèle de Luther pour le progrès du chant religieux ; il admire l'inspiration puissante, l'intense ferveur de certains cantiques anabaptistes.

Le second livre, intitulé : la « *Littérature populaire* », est le plus important du sixième volume. Ici le sujet est traité avec tant d'étendue (environ 300 pages), que l'on pourrait presque parler d'une monographie, ce qui certainement sortirait quelque peu du cadre de l'ouvrage ; mais si l'on songe à la manière dont Scherer, Gervinus et Kurz avaient traité cette matière, on conviendra qu'il était nécessaire de rétablir les faits et d'étudier à fond la question. Pour arriver au vrai, Janssen, là aussi, fait parler les sources les plus authentiques. Une foule de pièces des plus curieuses passent sous nos yeux ; pour se procurer un si immense dossier, l'historien n'a reculé devant aucune fatigue. « J'ai fouillé plus de vingt bibliothèques d'Allemagne », écrit-il à Cardauns ; « j'ai mis à profit les plus rarissimes pièces et pamphlets ; j'ai surtout étudié avec le plus grand soin la littérature dramatique et le théâtre, qui ont une si grande influence sur l'esprit populaire. Dans les deux derniers chapitres, j'espère avoir éclairci définitivement la question de la sorcellerie et de la persécution des sorciers (1) ». Par ce retour aux sources originales, Janssen a réussi à composer une image absolument neuve. Il commence par constater l'abaissement du chant populaire, le déclin de l'art des maîtres chanteurs, puis il analyse les satires, les pamphlets

(1) *Deutscher Hausschatz*, t. XVIII, p. 283.

Digitized by Google

de l'époque et s'arrête longtemps aux écrits de Thomas Murner et de Jean Fischart. Ensuite il traite avec beaucoup d'étendue la littérature dramatique, qu'il regarde avec raison comme le miroir fidèle de la civilisation. Ici il lui fallait entrer dans de grands détails, car il s'agissait de convaincre le lecteur par des citations nombreuses, beaucoup des plus abominables productions de cette époque ayant été célébrées ou vantées par plus d'un historien. Quand on lit dans Janssen les extraits des « Jeux du carnaval » de Burchard Waldis, ou ceux du « Fils perdu », ou encore l'analyse des pièces de Thomas Kirchmaïr, on ne s'explique pas, en vérité, comment des critiques aussi sérieux que Gœdike et Gervinus aient pu admirer d'aussi ignobles turpitudes.

Mais nous voici forcés de descendre en des régions encore plus basses. Nous passons au drame et à la littérature légère. Le théâtre d'alors semble s'être exclusivement complu dans les grossièretés les plus ignobles, dans les sujets les plus révoltants et les plus féroces. Sur la scène, avec des détails réalistes vraiment répulsifs, un père et une mère sont assassinés par leur fils sans que les spectateurs du temps paraissent en avoir été choqués. Des parents arrachent le cœur de leur propre enfant, et se repaissent ensuite de son sang. Viennent ensuite les drames indécents, dont le diable est l'indispensable personnage. Une décadence encore plus sensible, une dépravation plus complète du goût se fait jour dans la littérature légère. Les citations empruntées à des pièces burlesques, à des romans, soulèvent le dégoût; ainsi que le dit très justement un des acteurs d'une pièce destinée à bafouer le culte catholique, « on se trouve là dans une véritable Germanie de porcs ».

Comme dans l'Enfer du Dante, nous sommes contraints de descendre toujours plus. Les chapitres sur la littérature de sorcellerie, de magie, de diables et de prodiges, rempliront d'horreur jusqu'aux lecteurs mûrs et expérimentés auxquels seuls s'adresse ce volume. Au début du livre consacré à l'art de cette époque, Janssen avait écrit : « Il ne sera pas plus désagréable au lecteur de trouver ici accumulées

Digitized by Google

tant d'images répugnantes qu'il n'a été pénible à l'auteur de les rassembler. Mais ce travail a paru nécessaire à l'intelligence complète de l'époque qui nous occupe. Il fallait prouver, par l'abondance même des documents, qu'il ne s'agit pas ici de quelques difformités isolées, mais bien de l'esprit qui domine tout ce siècle. » Ces paroles seraient encore mieux à leur place au commencement du livre sur la littérature. « Sur un sol ainsi préparé, dit Janssen, lorsque prédominait la croyance aux sorciers, aux démons, à la magie, dans la corruption générale des mœurs, dans cet abaissement de la morale et de l'esprit religieux dont les arts plastiques et la littérature nous offrent tant de preuves, sur un tel sol, un des phénomènes les plus effroyables de l'humanité, la sorcellerie et la persécution des sorciers, pouvait seul se produire. »

Depuis la publication du quatrième volume, mais plus encore à dater du sixième, une lente mais sensible réaction s'était manifestée en faveur de Janssen dans le public protestant. La plupart des anciens adversaires étaient découragés. Vingt fois au moins ils s'étaient flattés « d'anéantir » son œuvre, et toujours ils avaient été vaincus; maintenant il eût été vraiment difficile de prendre au sérieux ceux qui se présentaient pour les remplacer.

Les préjugés historiques ne tombent que très lentement, parce qu'ils nous ont été inculqués pendant notre jeunesse. Néanmoins, dès maintenant, le mépris souverain pour la fin du moyen âge, la glorification exaltée du siècle de la « réforme » ont subi parmi les protestants de grandes modifications. L'indignation naïve de Kœstlin, son exclamation : « On ne nous fera jamais changer de sentiment sur notre Luther! », n'est plus même approuvée par tous les théologiens protestants. Janssen en a eu quelquefois des preuves curieuses; il écrivait de Wildungen le 1er août 1885 : « Ce matin, tandis que j'étais à la source, un pasteur protestant qui m'est inconnu, et que j'avais plusieurs fois rencontré sans jamais lui adresser la parole, est venu droit à moi et m'a dit : « On m'assure que vous partez, et avant votre départ je tiens à vous dire quelque chose : j'ai lu

Digitized by Google

votre ouvrage, et tout en restant attaché à la foi luthérienne, je suis obligé de convenir que vous nous avez donné une double et salutaire leçon. Vous nous avez appris à être plus modestes en parlant de notre passé, car l'aspect de la nouvelle Eglise évangélique est vraiment peu réjouissant dans les commencements, et nous n'avons pas sujet non plus d'être bien fiers de ceux qui la dirigeaient. En second lieu, vous nous avez fait rougir du peu de tolérance que nous avons montré envers les Catholiques. De ces deux faits nous pouvons tirer grand profit et, sous ce rapport, votre livre amènera de grands changements dans notre manière d'envisager l'histoire. » Cela dit, il me tendit la main et s'éloigna sans se nommer.

Un autre résultat a encore été obtenu : on ne répètera plus désormais que le droit d'écrire l'histoire d'une révolution appartient exclusivement à ceux qui l'ont faite et non point à ceux *contre* qui elle a été faite. Nos futurs historiens seront obligés de compter avec Janssen, et s'habitueront peu à peu à respecter le point de vue catholique, au lieu de n'avoir égard qu'à l'opinion des leurs. Du reste, dès maintenant plus d'un adversaire éclairé avoue que l'*Histoire du peuple allemand*, qui unit une science si sûre à une forme littéraire attrayante, a ouvert une voie nouvelle aux historiens de la réforme. « L'historien de Francfort, dit Eric Liesegang, a, par son très remarquable ouvrage, comblé une grave lacune dans la science historique catholique, en même temps qu'il ouvrait à la critique protestante un horizon plus large. » Au moment où paraissait l'excellente traduction française de M^me^ Emile Paris, Albert Sorel écrivait dans *le Temps* : « Janssen a conquis la première place parmi les historiens allemands », et il ajoute, dans un article récent : « pour ne pas dire parmi les historiens de l'Europe entière ». — Taine a maintes fois répété : « Le livre de Janssen est irréfutable. » L'auteur d'un remarquable article sur l'*Histoire du peuple allemand* loue Janssen « d'avoir, par ses recherches savantes et consciencieuses, projeté une telle lumière autour des héros de la réforme, qu'il sera désormais impossible

Digitized by Google

d'apercevoir autour de leur tête le nimbe traditionnel. » C'est à tort, selon lui, qu'on reproche à l'historien catholique d'avoir percé à jour les motifs d'ambition et d'intérêt qui eurent une si grande part au triomphe de la Réforme, car c'est précisément par ce côté que son œuvre acquiert une valeur singulière en éclairant une époque jusqu'ici défigurée par tant de fables. « La vérité est l'unique but de la recherche historique, dit-il. Puis donc que Janssen, au prix d'un effort prodigieux, a tout fait pour l'atteindre le plus près possible, il mérite les plus grands éloges, et la critique protestante ne doit pas les lui mesurer. Sous le rapport économique et social, son livre est une mine inépuisable de précieux renseignements. »

La *Gazette de la Croix*, malgré ses opinions bien connues, chargea l'un de ses plus anciens collaborateurs d'absoudre Janssen du reproche odieux d'avoir sciemment falsifié la vérité historique ou de l'avoir dissimulée dans l'intérêt de sa cause. — Louis Freytag défend avec énergie l'impartialité de l'historien catholique et n'hésite pas à dire : « Nous lui devons une grande reconnaissance : son œuvre peut sans doute nous froisser; on peut évidemment la contredire en plusieurs points de détail; mais il est incontestable qu'elle a détruit pour toujours la légende en honneur parmi nous jusqu'ici. » Freytag est heureux de constater qu'il n'est pas isolé dans cette manière de voir, et cite ce passage d'une lettre à lui adressée par le professeur Paulsen : « Il faut que je vous dise que votre libre et impartiale appréciation du livre de Janssen et la façon dont vous blâmez ceux qui le calomnient m'a fait le plus grand plaisir. A coup sûr Janssen ne dit pas *tout* sur la vie de nos pères, mais les protestants peuvent et doivent apprendre beaucoup de lui. » L'auteur de *Rembrandt éducateur* fait la même remarque dans la 9e édition de son bel ouvrage : « Tout homme impartial, dit-il, doit des remerciements à Janssen pour avoir enfin montré le revers de la médaille du siècle de la réforme. L'homme de bon sens, comparant son récit à celui de nos précédents historiens, sera désormais à même de se faire une opinion; seuls les

Digitized by Google

esprits indifférents ou prévenus ne le comprendront pas. Comme les Grecs se pressaient autour de leurs rhapsodes, les Allemands devraient prêter l'oreille aux récits de leurs historiens nationaux; ils ont pour devoir d'applaudir à leurs efforts et en même temps de travailler avec eux au monument qu'ils élèvent. »

De telles paroles permettent d'espérer qu'on ne croira plus désormais à l'impossibilité d'écrire une histoire de l'Allemagne au point de vue catholique. Celui qui voudrait encore soutenir une pareille thèse ne ferait tort qu'à lui-même. Au reste, il est un fait bien évident, c'est que jamais livre d'un des nôtres n'a mis les Protestants dans un tel émoi, et que depuis un demi-siècle aucun ouvrage d'histoire n'a obtenu pareil succès. Les philistins du Culturkampf auront beau, comme le professeur Nippold, mettre Janssen « au rang des démons », on peut, ce semble, caresser l'espoir que la scission de l'Eglise étant un fait accompli et irréparable, on en viendra bientôt à considérer et à estimer la fraction catholique du peuple allemand, sur le terrain politique comme sur le terrain scientifique, comme ayant les mêmes droits et la même valeur; ce n'est que par le respect mutuel, après les calamités inouïes nées de trois siècles de discussions, que nous pourrons découvrir la base d'une entente et d'une défense communes contre le péril effroyable qui nous menace tous.

PASTOR.

Digitized by Google

REVUE PHILOSOPHIQUE

Suite [1]

Sommaire. — VI. *François Bacon* par Fonsegrive. La métaphysique est indispensable. Justification de l'ancienne scolastique. — VII. *Le Pessimisme* par Léon Jouvin. — VIII. *La Morale de Spinosa* par Worms. — IX. *L'Univers et sa cause* d'après la science actuelle par Jouglard. — X. *Le Doute suprême* par Chesnel. — XI. *Le Problème de la conscience du moi* par le Dr Paul Carus. — XII. *Principes de philosophie scientifique et de philosophie morale* par A. Bertrand. Encore la métaphysique. — XIII. *La Civilisation et la croyance* par Secrétan. — XIV. *Les Bases économiques de la constitution sociale* par Loria. — XV. *L'Église et la démocratie* par le R. P. Maumus. — XVI. *Nouveau Dictionnaire d'économie politique.* L'économie politique relève de la morale. Elle tend à faire partie de l'enseignement ecclésiastique. Quelques erreurs philosophiques du *Nouveau Dictionnaire*. — XVII. *Raisons d'espérer* par Eugène Tavernier.

VI. L'ouvrage de M. Fonsegrive sur Bacon est un bon résumé de ce qu'on a écrit de plus juste sur le fameux novateur; l'auteur possède on ne peut mieux son sujet et l'on ne voit pas lesquelles de ses conclusions principales pourraient être contestées, car elles sont toutes appuyées sur les textes mêmes du chancelier anglais. En somme, la réputation de Bacon comme logicien et comme philosophe a été singulièrement surfaite au XVIIIe siècle, notamment par les encyclopédistes, qui lui empruntèrent à peu près leur classification des sciences. Le triomphe, en notre siècle, de l'esprit positiviste et antichrétien a contribué encore à soutenir le crédit de l'auteur du *Novum Organum*. Mais on est bien revenu déjà de ces jugements trop favorables.

(1) V. le n° de juillet.

Digitized by Google

Chose incroyable ! ce sont presque toutes les conclusions de l'*Examen de la philosophie de Bacon*, par J. de Maistre qui ont été confirmées de nos jours par les historiens de la philosophie et les meilleurs critiques : « Si l'on néglige la violence des expressions, nous dit M. Fonsegrive, si l'on réserve la question de la bonne foi de Bacon dans les passages où il proteste de ses sentiments religieux, bonne foi d'ailleurs que de Maistre n'attaque pas, on sera étonné de remarquer que les conclusions générales de J. de Maistre sont les conclusions mêmes d'à peu près tous les historiens contemporains de la philosophie. J. de Maistre soutient que Bacon n'a pas plus inventé un *Organum* nouveau qu'une « nouvelle jambe ». Sauf le burlesque de l'expression, que disent autre chose Wewhell, Macaulay et Rémusat ? J. de Maistre accuse Bacon d'avoir rapporté des expériences ridicules et de parler de la méthode expérimentale en homme qui ne l'a jamais pratiquée. C'est ce que disent Liebig et Claude Bernard. Liebig se rencontre encore avec J. de Maistre pour donner à peu près les mêmes exemples des erreurs de Bacon. J. de Maistre soutient que Bacon n'a eu aucune influence sur les progrès ultérieurs des sciences, c'est bien aussi ce que disent la plupart des historiens de la science positive. Enfin, J. de Maistre regarde Bacon comme le promoteur de l'empirisme et de l'utilitarisme modernes. Mais tous les historiens de la philosophie depuis Lewes à Lange et à Kuno Fischer sont de cet avis » (p. 325-6).

Cette étude consciencieuse contribuera pour une bonne part, nous l'espérons, à faire estimer à sa juste valeur l'œuvre philosophique du chancelier anglais. L'auteur, qui, dans ses *Éléments de philosophie*, accordait trop à la méthode expérimentale, paraît ici bien mieux entendre la vraie méthode philosophique, celle qui sait se tenir à égale distance d'un empirisme terre à terre et d'un idéalisme rêveur. Il parle de la métaphysique en des termes que ne désavoueraient pas les meilleurs philosophes de l'Ecole. Il a vu, avec tant d'autres, que le mal des intelligences de notre époque c'est le manque de métaphysique, c'est le discrédit injuste où cette science est tombée, même parmi les esprits sincères et croyants. Si cette défaveur n'était qu'injuste, on pourrait s'en consoler en gardant pour soi ce que les autres dédaignent. Mais la métaphysique est la science indispensable entre toutes : la ruiner, c'est détruire la philosophie tout entière et, du même coup, toutes les assises naturelles des croyances

Digitized by Google

religieuses. M. Fonsegrive le reconnaît très bien et il ne s'en laisse pas imposer par la défection d'un grand nombre des maîtres de l'Université de l'État à laquelle il appartient. Qu'on lise, par exemple, cette page :

« Quant aux rares philosophes qui osent encore se dire métaphysiciens, bien peu se permettent de revendiquer pour la métaphysique le titre de science. Ils disent volontiers : Ce qui est au-dessus de la science n'est pas une science. Ils ne songent pas qu'ils livrent ainsi à l'adversaire toutes les positions.... Tous ces esprits sont des positivistes inconscients, ils subissent à leur insu l'influence de Bacon. Les fortes traditions philosophiques se sont à tel point perdues qu'il y a bien peu de philosophes capables de montrer que la métaphysique a un objet, l'être, ses causes, ses lois et ses modes divers ; une méthode, l'analyse, et des principes, les principes mêmes de la raison » (p. 376). Un peu plus bas il ajoute : « On a vaguement senti qu'en enlevant à l'homme la science humaine par excellence, la métaphysique, on lui a tout enlevé. La religion n'a plus de fondement, la science n'a plus d'autre contrôle que l'expérience, d'autre but que l'utilité, la morale ne peut plus avoir d'autre règle que la loi civile, rien du dedans ne vient plus nous imposer le respect et l'amour de nos semblables, seule la contrainte extérieure de la loi peut maintenir une apparence de cohésion, prête à disparaître au moindre heurt. C'est que la raison seule, la raison métaphysique, telle que la comprenaient Aristote et Platon, son maître, peut nous donner la connaissance des lois universelles et immobiles où sont contenus comme en leurs principes tous les êtres et tous les événements. Rien ne peut être plus utile que l'immobile contemplation de ces lois ; loin que ce soit là une oisiveté inerte, c'est, au contraire, l'acte suprême de la pensée » (402).

Voilà de nobles paroles. On comprend que l'auteur puisse partir de là pour venger les études spéculatives, disons même la *contemplation*, du dédain dont Bacon avait essayé de les couvrir. L'amour désintéressé du vrai et du bien, fruit naturel de la contemplation, sera toujours le plus puissant et le plus noble mobile des âmes ; et il n'est pas à craindre qu'elles deviennent moins fortes et moins généreuses en devenant mieux éclairées et mieux affranchies d'elles-mêmes et de tout motif d'intérêt.

Nous ne voulons pas terminer sans remercier l'auteur d'avoir justifié les scolastiques du moyen âge des sottes attaques de Ba-

Digitized by Google

con. Ici encore le meilleur est de citer : « Bacon n'était pas fondé à dire qu'Aristote et ses successeurs n'avaient connu ni l'expérience, ni l'induction ; il a eu tort de dire que, depuis les Grecs, il ne s'était fait aucune invention, que ni les sciences ni les arts n'avaient fait aucun progrès et qu'on n'avait fait que répéter sottement les billevesées des anciens. Pour être juste, il aurait dû se souvenir que le moyen âge avait eu la tâche immense de faire entrer les Barbares dans la civilisation romano-chrétienne, de défendre l'Europe menacée par les Musulmans, de constituer les nationalités et les lois. Non content de s'acquitter de cette tâche, le moyen âge a encore conservé par la plume de ses moines les richesses littéraires et scientifiques de l'antiquité ; par la truelle de ses architectes et le ciseau de ses sculpteurs, il a couvert l'Europe de magnifiques monuments civils et religieux ; par la parole et la plume de ses docteurs, il a su s'assimiler et augmenter encore le patrimoine scientifique qu'il avait hérité des anciens, amasser d'innombrables matériaux pour les chercheurs de l'avenir et préparer ainsi les voies à la science moderne. Voilà ce que la justice doit rappeler et ce qui suffit à la gloire du moyen âge. Mais Bacon ne pouvait pas être juste. Le moyen âge avait cultivé la métaphysique et la science désintéressée, c'était en cela surtout que consistait son aberration aux yeux de Bacon. Ses ouvrages lui paraissaient viciés dans leur source. Il les condamna tous ensemble et sans examen. Il ne visait à rien moins qu'à détruire l'esprit même dont avait vécu le moyen âge. Il voulait établir un ordre nouveau opposé à l'ordre ancien. Il ne pouvait être juste, les révolutionnaires ne le sont jamais, parce que la violence et la passion sont le contraire même de la justice et que les révolutions ne peuvent se faire que par la passion et la violence. »

VII. L'étude de M. Jouin (1) sur le pessimisme est des plus complètes et c'est un bon livre. Bien que l'auteur ne paraisse pas avoir défini assez exactement les rapports de la liberté et du mal (2), cependant l'ensemble de sa démonstration est au-dessus

(1) *Le Pessimisme*, par Léon Jouvin, in-8, 512 p. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Perrin.

(2) Voici, par exemple, des formules qui, prises au pied de la lettre, ne seraient pas exactes : « Nous ne serions pas libres, si nous ne pouvions faire le mal... La liberté étant donnée, il n'est pas possible que le mal ne se produise pas » (p. 72). « Le mal et la liberté sont les conditions l'un de l'autre, deux corrélatifs nécessaires » (73).

Digitized by Google

de toute contestation. La preuve en est faite : le pessimisme est une grave et pernicieuse erreur, conséquence naturelle de systèmes absurdes et athées ; c'est un fruit de mort qui tue l'âme et qui tuerait les sociétés. La désespérance n'est le principe d'aucun bien et met le comble à tous les maux. S'il est nécessaire et bon tout à la fois de renoncer à certaines illusions très chères, en avançant dans la vie, ce n'est qu'à la condition de se confirmer dans des espérances plus hautes et toujours plus sûres, qui seules donnent à la vie son véritable prix et sont capables de nous soutenir. On comprend dès lors la juste sévérité de l'auteur pour les systèmes de Schopenhauer et de Hartmann et l'on ne pourra qu'applaudir à cette généreuse conclusion :

« Nous, nous croyons en Dieu. Donc, le bien et le beau sont infinis. Nous ne les comprenons pas, parce qu'ils sont au-dessus de notre intelligence. Nous n'avons pas la vue, mais la vision d'un éclat qui aveuglerait nos yeux de chair. Nous n'avons pas la possession, mais le gage d'un amour qui consumerait nos cœurs. Nous souffrons, mais pour mériter ; nous acceptons les maux et les biens, les biens comme un goût de la félicité, les maux comme un titre pour la posséder. De même que la végétation d'une année nourrit les hommes et que ses débris enrichissent le sol pour les jours à venir, de même nos joies et nos espérances nous font vivre ici-bas, et nos peines, nos illusions perdues, nos déceptions, pareilles aux feuilles mortes d'automne, engraissent les sillons de la terre des vivants pour la moisson future de l'éternelle félicité » (p. 415).

VIII. L'ouvrage de M. Worms sur la morale de Spinosa, quels que soient d'ailleurs ses mérites, ressemble trop à un panégyrique (1). Il est incontestable que la philosophie de Spinosa a exercé sur les esprits une influence considérable, qui s'est accrue encore de nos jours, où tant de philosophes cherchent, loin du christianisme, à se consoler de son absence. Spinosa a même trouvé des admirateurs plus encore que des partisans ; et tels de nos spiritualistes contemporains, qu'il serait injuste d'ailleurs de compter parmi les panthéistes, ne s'exprimeraient pas autrement que M. Worms. Celui-ci parle de

(1) *La Morale de Spinosa*, examen de ses principes et de l'influence qu'elle a exercée dans les temps modernes. In-12, 334 p. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Hachette.

Digitized by Google

« l'exemple de la sainteté » laissé par Spinosa à ses disciples et termine son ouvrage par cette réflexion : « N'est-ce pas le plus beau titre de cette doctrine, d'avoir inspiré toute la vie de son auteur, et d'en avoir fait un modèle incomparable de vertu ? » — Mais il est facile de répondre qu'il faut moins juger d'une doctrine métaphysique par les qualités morales de celui qui la professe que par les vertus qu'elle suscite et soutient dans la société. Or il faut bien avouer que le spinosisme est incapable d'inspirer les vertus sociales les plus indispensables. Que peut être une morale qui nie le libre arbitre et l'existence d'un bien absolu, seul capable d'orienter nos intentions et de nous élever au-dessus de nous-mêmes ?

Et qu'importent ici les vertus personnelles de Spinosa que nous n'avons ni à contester ni à garantir ? Les philosophes sont mieux exposés que les autres hommes aux plus dangereuses illusions, et il leur arrive souvent de fonder une morale, d'ailleurs honnête, sur de faux principes. Le public est bien meilleur juge de la dépendance véritable de la morale par rapport à la métaphysique : il est aussi logique, dans la pratique, que les philosophes sont inconséquents. C'est ici que le bon sens du vulgaire prend sa revanche sur le dédain des penseurs. Or la conscience publique n'a jamais tiré du panthéisme, quoi qu'il fût, une morale élevée et capable de soutenir la société dans la voie du progrès. En somme, toute morale doit se rattacher à une doctrine métaphysique vraie, sous peine de décliner et de périr. La présente étude de M. Worms, eût-elle plus de mérite encore, n'est pas de nature à en dissuader.

IX. Nous aurions moins de réserves à faire sur le livre de M. Jouglard (1). Hâtons-nous de dire que les dernières conclusions de l'auteur sont des meilleures. Mais il a tort de regarder comme assez oiseuse la question de savoir « s'il y a entre l'intelligence de l'homme et celle des animaux une différence de nature ou seulement de degré » (p. 280). La solution de cette question, au contraire, est capitale ; elle donne son premier principe ou, si l'on préfère, sa dernière conclusion à la psychologie comparée tout entière. Mais l'auteur paraît encore partager plus d'un préjugé contre la métaphysique : autrement il n'écrirait pas que « ce sont

(1) *L'Univers et sa cause*, d'après la science actuelle. In-12, 332 p. Paris, Société d'éditions scientifiques.

Digitized by Google

précisément les différences de degré qui, à la longue, finissent par constituer des différences de nature » (p. 280). Cette défiance pour la métaphysique explique les doutes exagérés où tombe l'auteur. Dieu merci, sur la question de l'immortalité de l'âme et bien d'autres encore, la philosophie religieuse a plus d'une réponse précise et certaine. M. Jouglard retrouve mieux la certitude en abordant directement les questions morales. Signalons d'excellentes déclarations contre la morale de l'intérêt (p. 302), sur l'existence du libre arbitre (p. 305), sur l'utilité, on dirait mieux la nécessité, de la prière et du culte public (p. 311); l'auteur condamne hautement une certaine morale darwinienne (p. 316); bref il n'est pas loin de revenir purement et simplement à la morale de l'Evangile, et nous l'en félicitons.

X. L'ouvrage de M. Chesnel, *le Doute suprême* (1), paraît irréprochable quant à la doctrine, et la lecture en est des plus attrayantes. Dans une série de « conversations » philosophiques au nombre de huit, l'auteur agite successivement quelques-uns des plus graves problèmes qui puissent passionner l'esprit humain : l'origine de l'univers et de la vie, l'existence de Dieu et les attributs divins, la nature de l'âme, la distinction essentielle de l'homme et de l'animal, la vie future. Au cours de ces entretiens, nombre d'objections qui remplissent aujourd'hui les ouvrages philosophiques de nos adversaires sont réfutées. L'auteur se montre au courant de la philosophie contemporaine et il nous fait espérer qu'il poursuivra un peu plus tard cette série d'études, qui l'ont amené jusqu'au seuil de la révélation. La première question qu'il s'agira maintenant de résoudre sera celle-ci : « Que faut-il penser de la religion, au point de vue de la raison et de la science? » Nous faisons des vœux pour que le succès de ce premier volume oblige l'auteur à poursuivre son dessein.

XI. Voici un livre bien différent du précédent quant à l'esprit (2). Il nous vient d'Amérique et a été traduit de l'anglais. Ce n'est pas seulement sur la conscience du moi que se pro-

(1) In-18, 286 p. Paris, Retaux.
(2) *Le problème de la conscience du moi*, par le Dr Paul Carus. In-18, 144 p. Paris, Alcan.

Digitized by Google

nonce l'auteur de cet opuscule : il fait connaître encore sa pensée sur la nature de l'âme, sur la mort et l'immortalité, sur le théisme, etc. Malheureusement le fond de sa philosophie paraît être une sorte de naturalisme fort voisin du panthéisme. Il le qualifie lui-même d' « enthéisme » par opposition à l'athéisme, d'une part, et, d'autre part, au théisme qui affirme un Dieu personnel. Il serait facile de recueillir çà et là des conclusions particulières ou des affirmations détachées qui sont incontestables, par exemple celle-ci : « Aucun athéisme ne peut réfuter cette grande réalité qui se dresse au dedans de nous, partout où nous allons : le devoir » (p. 135). Mais l'auteur ne sait pas rattacher cette promulgation intime du devoir à un législateur suprême et véritable, c'est-à-dire intelligent, conscient et personnel. Il n'a pas compris que l'impersonnalité limite Dieu au lieu d'étendre ses perfections : celles-ci sont vaines sans cette pleine possession de soi-même qui fait la personne. On ne voit pas non plus qu'il ait connaissance de la théorie chrétienne du bonheur et de la fin dernière de l'homme, théorie qui concilie très bien la recherche instinctive du bien et du mieux avec l'oubli volontaire de soi-même et le plus parfait désintéressement. Il faut regretter que, malgré sa grande érudition, il se montre si peu au courant de la théologie et de la philosophie chrétiennes. Son opuscule est des plus intéressants à consulter pour connaître l'état d'esprit d'un grand nombre de penseurs américains. L'auteur est lui-même le directeur de deux revues philosophiques, l'une hebdomadaire : *The Open Court*, l'autre trimestrielle : *The Monist.*

XII. L'ouvrage de M. Alexis Bertrand, *Principes de philosophie scientifique et de philosophie morale* (1), nous retiendra plus longtemps. Ici nous sommes en présence d'un véritable traité de philosophie, où l'auteur paraît s'être efforcé de condenser tout ce qui lui paraît le plus indispensable à la formation de la pensée d'une jeunesse d'élite, impatiente de se disperser dans différentes carrières. Il va sans dire que bien des vérités importantes en philosophie se rencontrent ici étroitement associées et souvent exprimées de la manière la plus heureuse. On retrouve presque à chaque page la marque d'un philosophe de profes-

(1) In-8 450 p. Paris, Delaplane. M. Bertrand est professeur de philosophie à la faculté des lettres de Lyon.

Digitized by Google

sion, au courant de toutes les discussions contemporaines et familiarisé avec l'histoire de tous les systèmes. Il semble même que l'auteur s'est défendu assez imparfaitement d'un certain scepticisme, qui est trop naturellement le fruit de l'étude et de l'admiration successives de tant de philosophes célèbres, appartenant aux écoles les plus opposées. On en jugera par ce que nous avons à dire.

Dès les premières pages on trouve une déclaration qui permettrait, semble-t-il, de ranger l'auteur parmi les disciples de Locke ? « On peut donc dire, conclut-il, que ce qui caractérise la vie humaine et l'oppose nettement à la vie purement animale, c'est la réflexion qui transforme la sensation brute en idées ou en science et le désir aveugle en liberté ou en moralité » (p. 4). Mais cette déclaration n'empêche pas l'auteur de s'exprimer un peu plus bas comme le ferait un fervent platonicien : « L'acte intellectuel, dit-il, consiste toujours, selon la formule de Platon, à faire de plusieurs un. Par exemple, une maison, une forêt, une ville, une armée, ne sont ni un assemblage de pierres, ni une collection d'arbres, ni une agglomération de maisons, ni une multitude d'hommes armés, ou du moins s'ils sont tout cela, c'est par l'acte de l'esprit qui imprime à la connaissance le sceau de son unité » (p. 16). M. Bertrand refuserait même la *connaissance* à l'animal — ce qui est trop dire — parce que « sa sensation n'est peut-être qu'une simultanéité pure et simple d'impressions sans liens ; ses images et ses souvenirs ne sont sans doute que des rêves, des apparitions qui émergent, flottent un instant et s'évanouissent sans prendre jamais la consistance et la cohérence de la vraie pensée ». Bref, et ceci est incontestable, la pensée et la science qui en est le fruit, sont le propre de l'homme. Or la science, poursuit très bien M. Bertrand, consiste à démontrer et à coordonner. Mais « démontrer, c'est toujours ramener les vérités particulières aux vérités générales ; de là le mot d'Aristote (et c'était la doctrine de Platon) : il n'y a pas de science du particulier, de ce qui passe, il n'y a de science que du général, que de ce qui dure. Coordonner, c'est voir les effets dans leurs causes, les phénomènes dans leurs lois ; de là cet autre mot du même philosophe : savoir véritablement c'est connaître les causes » (p. 17).

Comme on le voit, il est difficile de mieux dire ou de mieux choisir ses citations. Aujourd'hui où l'école évolutionniste cherche à supprimer toutes les différences essentielles qui séparent l'in-

Digitized by Google

telligence de l'homme d'avec la connaissance inférieure de l'animal, il y a quelque mérite à maintenir le principe de toutes ces différences.

Approuvons encore ce que dit M. Bertrand contre le particularisme scientifique : « A la rigueur, dit-il avec M. Burdeau, traducteur de Spencer, la science n'existe pas; il y a seulement des sciences. Or, chaque science n'a vue que sur un coin du monde » (p. 23). Seule donc la philosophie fait l'unité du savoir; elle s'adresse à l'homme tout entier pour le perfectionner en tant qu'homme et pour le diriger.

Remercions aussi l'auteur de prendre de quelque manière la défense de la métaphysique contre Comte et Spencer, auxquels d'ailleurs il ne ménage pas son admiration et ses éloges : « Comte et Spencer, dit-il, méritent également le reproche d'avoir passé sous silence la métaphysique, j'entends par là non une vaine science d'abstractions, mais la connaissance de l'être en tant qu'être, de la cause en tant que cause. On pourrait dire que la métaphysique s'est bien vengée, car, chassée par la porte, elle est rentrée par la fenêtre : Comte a rétrogradé jusqu'au fétichisme dans la dernière phase de son développement intellectuel; et Spencer a mérité d'être appelé un grand métaphysicien adversaire de la métaphysique » (p. 46).

M. Bertrand lui-même se montre métaphysicien dans la critique qu'il fait de l'évolutionnisme absolu : « L'origine du premier acte d'intelligence, dit-il, reste incompréhensible. L'abîme est infranchissable » (p. 398). Et ailleurs : « L'évolution n'explique rien, car rien n'évolue sans un germe primitif » (198-9). Dans le système de l'évolution absolue, le progrès, le progrès moral surtout, ne se conçoit pas plus que la transformation spontanée : « Le progrès n'est concevable que pour qui conçoit un terme fixe du progrès, un bien absolu entrevu de tout temps, un idéal qui échappe à la loi du changement ».

M. Bertrand donne donc des gages sérieux à la métaphysique. Mais malheureusement ils sont insuffisants. Il paraît soutenir, par exemple, que l'existence de Dieu n'est qu'un postulat de la morale : nous devrions renoncer à démontrer rigoureusement l'existence de Dieu ; Dieu serait, pour ainsi dire, un objet d'intuition, mais non de démonstration proprement dite (p. 8, 363, 415). Il semble cependant accorder davantage quand il dit avec Rousseau : « Mettez votre âme en état de désirer et de vouloir toujours que Dieu soit; prenez la ferme résolution de n'en dou-

Digitized by Google

ter que quand on vous aura *démontré* qu'il n'existe pas, et vous n'en douterez jamais » (p. 368).

La vérité est que l'existence de Dieu est une conclusion parfaitement démontrée. Une métaphysique qui en doute est bien près de douter d'elle-même. On l'a vu par l'exemple de Kant. De même que le philosophe allemand, M. Bertrand espère retrouver en morale toutes les certitudes dont l'homme ne saurait se passer; mais la morale est compromise dans la mesure même où la métaphysique est ébranlée. Et puis cette morale toute rationnelle, qui fait profession d'une trop grande indépendance par rapport à la religion, nous paraît bien incapable de s'imposer au cœur de l'homme et surtout au cœur de la jeunesse. En supposant qu'elle puisse paraître plausible à l'esprit, pourra-t-elle former le cœur ? La morale chrétienne n'est pas moins désintéressée que celle de Kant, quoique M. Bertrand paraisse en douter; et elle est, en outre, incomparablement plus logique et plus noble, plus humaine et plus pratique; elle s'impose avec une autorité divine, qui n'a d'égale que sa douceur.

Mais ce serait trop que de demander à l'auteur de faire à la morale chrétienne toute la part qu'elle mérite. Sachons-lui gré de défendre encore tant de vérités indispensables. En terminant, et pour rester sur un terrain purement philosophique, nous nous plaindrons du titre même de l'ouvrage, qui paraît être inspiré par la préoccupation de satisfaire aux préjugés du jour. On a vu que M. Bertrand est loin, en réalité, de substituer les sciences à la métaphysique. Mais alors pourquoi intituler son ouvrage : *Principes de philosophie scientifique et de philosophie morale* ? De fait il n'est question nulle part de la métaphysique d'une manière directe. Dans une première partie, l'auteur traite de la science et de la méthode ; dans une deuxième, de la morale théorique ; dans une troisième, de certaines hypothèses scientifiques et de certains postulats de morale. Il n'y a donc pas de place, dans ce volume, pour un traité de métaphysique, mais seulement pour quelques portions de métaphysique qui se trouvent rejetées dans la dernière partie parmi les hypothèses et les postulats. Dira-t-il qu'il n'entrait pas dans son cadre de traiter directement de cette science non plus que de la logique formelle ? Quoi qu'il en soit, nous regrettons qu'une philosophie dite scientifique usurpe ici la première place et serve mal de préparation à la morale.

Digitized by Google

XIII. L'ouvrage de M. Secrétan dont nous signalons la seconde édition (1) soulève des questions bien graves, tout à fait actuelles et qui divisent le plus les hommes de bonne volonté. L'auteur pense, avec raison, que la philosophie et la religion doivent contribuer, pour la plus grande et la meilleure part, à la solution des questions sociales. Malheureusement la religion qu'il professe est fort incomplète et fort diminuée, puisque c'est un protestantisme allégé de bien des dogmes essentiels. Si M. Secrétan paraît les conserver, c'est d'ordinaire en les interprétant de telle manière qu'en réalité il les détruit. C'est avec plaisir cependant que nous avons lu tels et tels passages dignes en eux-mêmes de toute approbation et qui font honneur à celui qui les a écrits. Tel est le suivant : « Chacun pourra constater que les seules charités collectives de quelque durée, de quelque importance, exigeant de véritables sacrifices, sont des œuvres religieuses qui s'accomplissent encore au nom du Christ. Mais il faut aller plus loin pour se convaincre : La lumière de l'Evangile brillant dans les chrétiens véritables, la décomposition manifeste de la société qui se détourne de cette lumière et qui cherche à l'éteindre, voilà le contraste propre à dissiper les doutes que feraient surgir le désir et l'impuissance de comprendre. Une âme en qui Jésus habite, la flamme est là, la vie et la vérité sont là ! Jésus-Christ est le centre de l'histoire et le sauveur du monde ; tenons-nous ferme à ce rocher » (p. 355).

Rien n'est plus vrai. Mais pourquoi M. Secrétan ne comprend-il pas avec M. Ollé-Laprune, dont nous analysions, plus haut, dans cette même revue, un bel ouvrage, qu'on ne vit pleinement de l'esprit de Jésus-Christ que dans l'Eglise ? Pourquoi s'enfermer dans de vieux préjugés, qu'une philosophie plus large devrait enfin dissiper, et condamner sans bien le connaître ce qu'il appelle le *papisme* et n'est en réalité que l'Eglise catholique, cette « assemblée universelle des esprits et des âmes », selon l'expression de M. Ollé-Laprune ?

M. Secrétan traite dans un chapitre la question économique et professe des idées assez avancées, trop avancées même, à certains égards, comme on en jugera par cet extrait : « La prolongation du régime actuel est impossible. Pour s'en convaincre il suffit de mettre en présence quelques-uns des éléments qui le

(1) *La Civilisation et la croyance*, par Charles Secrétan, professeur à l'Université de Lausanne, correspondant de l'Institut de France, etc. In-12, 397 p. Paris, Alcan.

Digitized by Google

constituent : les profits du travail dévolus exclusivement à l'entrepreneur-capitaliste, l'immense majorité des ouvriers dépourvus de toute garantie d'existence, de toute sécurité pour l'avenir, vivant au jour le jour d'un salaire juste suffisant pour ne pas mourir de faim ; — puis, en face de ce contraste économique, le suffrage universel chargé de faire les lois et le service militaire universel d'en assurer l'observation ; — enfin le salariat condamné dans la conscience des salariés, et la guerre sociale en permanence ! Les jours du salariat sont comptés. Il faut que la révolution de l'industrie introduite par la vapeur trouve son expression légale, il faut que, sous le nouveau régime, l'ouvrier rentre en possession de son outil. Ceux qui croient à la possibilité de faire vivre le *statu quo* plus longtemps et qui frelatent la science pour en excuser les abus sont de tous les rêveurs les plus chimériques. »

XIV. Il y a plus de réserves encore à faire sur le livre de M. Achille Loria, professeur à l'Université de Sienne (1). M. Secrétan, en effet, conserve l'idée de Dieu et la regarde comme essentielle à toute civilisation et à tout progrès social : « Quant à la civilisation sans Dieu, dit-il en terminant, nous n'y croyons pas... L'humanité sans Dieu ne serait plus l'humanité ». M. Loria, au contraire, fait çà et là profession d'irréligion et ne paraît respecter aucun culte. Quant à ses idées économiques, puisque nous n'avons pas ici à nous occuper d'autre chose, le lecteur s'en fera quelque idée, si nous disons que M. Loria, au lieu de subordonner l'économie politique à la morale, au droit et à la politique, subordonne plutôt ces diverses sciences à la première. D'autre part, comme il croit à une transformation économique radicale, dans un avenir plus ou moins prochain, au profit du travail contre le régime capitaliste, il croit par là même à une transformation de la morale, à l'apparition d'une nouvelle éthique. Cette morale nouvelle, tout à fait digne de l'esprit positiviste de l'auteur, ne sera pas impérative et résultera naturellement d'un égoïsme éclairé. Ecoutons plutôt : « Alors, comme produit de cette transformation économique, surviendra une crise morale d'où sortira l'éthique des temps nouveaux, non plus impérative, n'exigeant plus une coaction ou une perversion de

(1) *Les Bases économiques de la constitution sociale*. 2e édition refondue et augmentée, traduite de l'italien. In-8, 430 p. Paris, Alcan.

Digitized by Google

l'égoïsme, mais spontanée, mais dictée par l'égoïsme éclairé, librement et volontairement suivie par les hommes égaux et associés, et capable, par elle-même, d'assurer l'alliance et le respect réciproques, l'équilibre social et la félicité du genre humain » (p. 62). Il est inutile de nous attarder ici à réfuter de pareilles erreurs. Si des transformations économiques radicales sont possibles d'où sortira la paix sociale et le bonheur d'un plus grand nombre d'êtres humains, c'est grâce à la religion et à la vieille morale du christianisme mieux comprise et mieux appliquée. Quant à ceux qui s'attachent à discréditer la religion chrétienne et tout ce qu'elle fait respecter, ils préparent, sous le nom de réforme, une catastrophe sociale.

XV. C'est une des conclusions que l'on peut tirer du nouveau livre du R. P. Maumus, *l'Eglise et la démocratie, histoire et questions sociales* (1). Les premiers chapitres nous font assister aux efforts constants de l'Eglise pour maintenir ou rétablir la paix sociale. Si les classes sociales ont été parfois, dans le passé, si bien associées, c'est grâce à l'esprit chrétien; si leur désaccord et leurs querelles ont éclaté plus d'une fois, c'est que le même esprit perdait de son empire : la société ne vivait plus assez des principes qui lui avaient permis de se constituer. Telle affirmation de l'auteur pourra surprendre de prime abord, par exemple celle-ci : « 89 fut un retour vers les traditions nationales. » Mais, après lecture, on n'y contredira pas. Au cours des derniers chapitres, l'auteur réfute le socialisme; il montre que « la question sociale est un problème d'ordre moral, autant et plus qu'une question économique »; il insiste sur le devoir de l'Etat de protéger les travailleurs, d'assurer le repos dominical; il définit le *juste salaire* d'après la doctrine de l'Encyclique et les réponses qui ont suivi. Bref, cet ouvrage contribuera, pour sa part, à éclairer les esprits et à préparer un ordre social nouveau et plus chrétien.

XVI. La philosophie et la morale nous ont amenés insensiblement à l'économie politique. C'est d'elle qu'il est traité au long et au large dans le *Nouveau Dictionnaire d'économie politique* publié sous la direction de M. Léon Say et de M. Joseph Chailley (2). Beaucoup de bien a été dit de cet ouvrage; mais

(1) Petit in-8. 379 p. Paris, Lethielleux.
(2) 2 vol. gd in-8, 1148 p. et 1345 à 2 colonnes. Paris, Guillaumin. 50 fr.

Digitized by Google

son mérite incontestable et les ressources de premier ordre qu'il réunit sous la main du travailleur, ne doivent pas nous fermer les yeux sur ses imperfections, disons même sur ses graves défauts. Notre dessein ici ne peut être que d'en faire une critique sommaire. Peut-être même qu'avant de la présenter il sera bon de rappeler les titres particuliers de la philosophie chrétienne en cette matière.

Certains économistes contemporains, en effet, essaient de constituer la science qui leur est chère, et dont ils se montrent parfois trop jaloux, indépendamment des sciences théologiques et philosophiques. A leurs yeux, il en serait de l'économie politique comme de la physiologie ou de la physique et de l'astronomie, sur lesquelles la religion et la morale n'ont aucune prise directe. Mais, on ne saurait trop le redire à ceux qui l'oublient, l'économie politique fait partie essentielle de la science sociale et, avec elle, elle relève immédiatement de la morale, tant religieuse que naturelle, en sorte qu'il n'est pas possible d'en traiter convenablement en faisant abstraction de toute religion et de toute philosophie. Ces rapports supérieurs de l'économie politique ont d'ailleurs été mis en évidence par l'Encyclique *sur la condition des ouvriers*, où tant de questions sociales et économiques ont été traitées par Léon XIII, qui cependant n'est point sorti de son rôle de théologien suprême et de philosophe chrétien. D'ailleurs, sans en appeler ici à une autorité quelconque, il suffit de parcourir le *Nouveau Dictionnaire*, qui certes n'est pas suspect en cette matière, pour s'apercevoir des rapports étroits de l'économie politique et de la philosophie. Ceux que l'on regarde comme les fondateurs de l'économie politique ou qui ont le mieux mérité de cette science, sont, pour la plupart, des philosophes, d'ailleurs très divers de caractère. Citons, au hasard et sans parler des plus anciens, Adam Smith, Hutcheson, Bentham, Stuart Mill, Spencer; en France, Condillac, Turgot, Tracy, A. Comte. L'économie politique se rattache donc à la philosophie, comme le témoignent son origine et ses développements, et comme le démontre la nature même des choses.

Est-il besoin d'ajouter que la philosophie, à laquelle l'économie politique se subordonne naturellement, doit être spiritualiste et chrétienne? Si les économistes s'inspirent d'une morale fausse, il est impossible que l'ordre économique n'en soit pas profondément troublé. N'est-il pas évident, par exemple, que nous devons les abus reprochés au libéralisme économique et l'écra-

Digitized by Google

sement des faibles par les forts à une certaine morale indépendante, morale de l'autonomie individuelle et de la liberté absolue ? N'est-il pas évident, d'autre part, que nous devons l'erreur du socialisme révolutionnaire à une morale panthéiste ou athée ?

Les catholiques aujourd'hui n'en doutent plus. On peut le voir à la manière dont ils se préoccupent des questions économiques. Grâce au mouvement qu'a singulièrement développé l'Encyclique *sur la condition des ouvriers*, l'étude des questions sociales, et en particulier de l'économie politique, tend à faire partie de l'enseignement religieux et philosophique, tel qu'il doit être donné par exemple dans les grands séminaires et surtout dans les facultés de théologie. C'est ainsi que l'a compris et que le pratique déjà le clergé allemand ; on sait avec quelle ardeur et avec quel succès. Dans plusieurs de nos séminaires français on s'attache à faire une juste part à l'enseignement d'une doctrine sociale et économique, conformément aux indications des encycliques pontificales ; la voie est ouverte et l'esprit français ne sera point lent à la parcourir. Signalons, dans cet ordre de choses, quelques faits récents, et des plus significatifs, qui se sont produits en Allemagne. Voici en quels termes les annonçait la *Semaine de Paris*, dont l'article a été reproduit par la *Croix* du 25 juillet :

« Le mouvement en faveur de l'éducation sociale du clergé grandit et s'accentue en Allemagne. L'évêque de Ratisbonne, Mgr de Senestrey, vient de publier un mandement où il invite le clergé à se consacrer aux études sociales. Le recteur du séminaire de la même ville a fait un cours sur ce sujet, avec débats contradictoires. L'évêque de Mayence a décrété dans son séminaire un cours spécial sur le socialisme. Au lycée de Dillingen, même innovation. Ces progrès marquent un véritable progrès dans la façon dont le clergé allemand se prépare à remplir son rôle dans la société contemporaine. Il réalise la pensée du grand archevêque de Mayence, Mgr Ketteler, qui disait avec raison : « L'Eglise doit exciter l'intérêt du clergé pour le parti ouvrier. Il s'y intéresse peut-être moins parce qu'il ne sait pas l'existence et la grandeur des maux économiques, qu'il ne devine pas l'essence et le développement de la question sociale et qu'il a des idées confuses sur les remèdes. La question ouvrière ne devait donc pas être exclue de l'éducation du clergé, soit pour la philosophie, soit pour la pastorale. Il serait à désirer que certains

Digitized by Google

prêtres soient nourris dans la science de l'économie politique et que, munis de subsides, ils puissent étudier la situation et connaître *de visu* tous les instituts. »

Il est donc incontestable que les questions sociales et économiques qui prennent aujourd'hui une si grande importance et menacent de se dénouer d'une manière tragique, relèvent des sciences religieuses et philosophiques et sont, par conséquent, du domaine de l'Eglise. C'est ce que nous devions rappeler peut-être avant de présenter nos critiques du *Nouveau Dictionnaire* de M. Léon Say (1).

La première confirme précisément les remarques précédentes sur les relations nécessaires de l'économie politique avec la philosophie. Malgré le soin que les auteurs du *Nouveau Dictionnaire* paraissent avoir mis à éviter toute incursion dans le domaine de la philosophie, néanmoins ils professent çà et là telles et telles opinions philosophiques, parfois détestables. C'est ainsi que la fameuse *loi des trois états* (théologique, métaphysique, positif) par lesquels aurait passé l'esprit humain et qui fait la base du positivisme d'A. Comte est affirmée et présen-

(1) Si quelque lecteur trouvait inutile d'insister sur des principes si évidents, il serait trop facile de nous justifier, en alléguant l'opposition que certains économistes catholiques, d'ailleurs des plus méritants, cherchent à établir entre la philosophie chrétienne, la métaphysique, qu'ils ont, paraît-il, en horreur, et l'économie politique. Voici, par exemple, ce que nous écrivait l'un d'eux, qui joue un rôle important dans le monde de la science économique : « Je ne puis entrer dans la discussion des questions que soulève votre lettre. Et si je voulais m'avancer dans le domaine de la philosophie, vous me renverriez avec raison à l'école, car j'avoue que sur ce terrain je ne vois plus clair, *ayant l'imagination fort courte* (manière délicate de dire que la philosophie est une science d'imagination comme la poésie). Mais sur le terrain des faits, je me permets, etc. » Il va sans dire que nous ne voulons voir aucune intention désobligeante dans les mots que nous avons soulignés; cette intention est écartée par toute la suite de la lettre, qui est des plus courtoises. Mais la lettre n'en dénote pas moins un état d'esprit qui malheureusement n'est pas une exception C'est à ces économistes qu'il ne faut pas se lasser de redire que leur science, bien qu'elle soit distincte de la philosophie, ne constitue d'aucune manière une connaissance indépendante à la manière de la chimie, de la physique ou de l'astronomie, dont la religion et la philosophie n'ont pas à s'occuper directement : leur science, au contraire, est subordonnée à la philosophie et surtout à la morale, tant religieuse que naturelle. Renoncer à s'éclairer de ces connaissances supérieures pour ne s'inspirer que de certains principes secondaires, de certaines inductions, de lois qualifiées de *naturelles* — terme ici fort équivoque —, ou bien encore prétendre se suffire en économie politique avec une philosophie et une métaphysique quelconques, ce serait s'exposer à de graves erreurs et se priver, dans le cas où l'on rencontrerait la vérité, des moyens indispensables de réfuter nos adversaires, en particulier les socialistes.

Digitized by Google

tée même comme une grande découverte (V. *Sociologie*). Traitant de la *concurrence* (v. ce mot), on n'y voit qu'une juste application du principe darwinien de la *lutte pour la vie* et de la *sélection naturelle;* on incline à croire que les premiers hommes étaient « ignorants de tous liens, même des liens de famille, vivaient isolés. Habitants les bois, se réfugiant dans les cavernes, ils subissaient sans atténuation les lois de la lutte pour la vie ». Il est évident que, dans cette hypothèse, la morale serait sortie peu à peu de l'animalité; il n'y aurait pas de principe absolu et primitif du devoir; l'intérêt serait la source unique et universelle des sentiments qui honorent aujourd'hui l'humanité. Or l'on ne paraît pas reculer devant ces conséquences : « L'idée que les hommes se doivent un mutuel respect, nous dit-on, n'est pas intuitive. Elle n'a pénétré en nous qu'à la longue avec le développement de ce que nous appelons les idées morales. Or, nous n'allons guère à la morale que par l'intérêt : ce dernier est notre guide et c'est presque toujours après avoir constaté qu'un acte est utile que nous nous apercevons que cet acte est le devoir » — Voilà, en peu de lignes, des erreurs fort graves. Sans doute les économistes catholiques qui n'ont pas marchandé l'éloge au *Nouveau Dictionnaire*, n'auront pas pris garde à ces... détails. Ils auront préféré rendre « hommage à la largeur d'esprit qui préside à l'exécution d'un plan conçu avec une grande ampleur ». Mais leur oubli prouve une fois de plus que la philosophie chrétienne a ici un rôle à remplir.

Voici d'autres erreurs, plus ou moins graves, qui légitiment encore son intervention. Un esprit de scepticisme semble avoir inspiré ce passage de l'Introduction : « La vérité, du moins la vérité des hommes, n'est pas immuable, et les voies qui y conduisent se déplacent avec elle » (p. XI) — Nous comprenons qu'il en coûte à tels auteurs du *Nouveau Dictionnaire*, d'avouer qu'ils doivent changer de théorie ou la modifier; mais il vaut mieux alors confesser son erreur que de s'excuser en disant que la vérité change et qu'il n'y a pas de « théorie éternelle ». La philosophie doit maintenir ici que la vérité ne change pas, bien que les démonstrations changent selon les points de vue où se placent les hommes auxquels ces démonstrations s'adressent. D'ailleurs tel collaborateur du *Nouveau Dictionnaire* pense ici comme nous, quand il écrit : « La science ne passe pas...; les peuples... y sont ramenés par la nécessité » (I, p. 772).

C'est M. Courcelle-Seneuil qui termine par cette parole re-

Digitized by Google

marquable son article sur *l'Economie politique*. Mais le même auteur a signé une autre conclusion que nous devons citer et contre laquelle nous ne saurions trop protester, car on y voit percer toute l'erreur du libéralisme économique : « Lorsque chaque individu, dit-il, agit d'instinct, sans regarder au delà de son intérêt personnel le plus immédiat, on a bien de la peine à comprendre qu'il résulte un ordre quelconque de cette multitude de volontés concurrentes. Pour comprendre cet ordre, il faut porter les regards plus haut et considérer l'ensemble des choses; mais alors, comme il arrive chaque fois que l'on contemple l'action des lois de la nature, on admire et on se tait » (I, p. 65). — Si M. Courcelle-Seneuil prétendait seulement que les appétits instinctifs de la nature humaine (qu'on peut qualifier de *lois naturelles*, bien que cette expression soit très équivoque) et la recherche immédiate de l'intérêt personnel concourent pour une part importante et même fondamentale, quoique inférieure, à l'ordre économique et social, nous ne songerions pas à le contredire ; mais ses prétentions vont bien au delà. Il prétend, en effet, que l'ordre économique tout entier doit résulter du simple jeu des appétits et de la recherche immédiate de l'intérêt personnel; la liberté complète dans les échanges et les autres contrats serait le principe suffisant de l'ordre économique, et, paraît-il ajouter, de l'ordre social tout entier. Ils se seraient donc trompés ceux qui ont cru jusqu'ici que l'ordre social, sans en excepter l'ordre économique qui en fait partie, résultait pour sa meilleure part, de l'ordre moral, et que ce dernier avait d'autres fondements que les appétits instinctifs et la recherche de l'intérêt personnel. Ils se seraient donc trompés ceux qui ont cru que l'ordre économique et social était fondé, pour sa meilleure part, sur la *loi naturelle* de la conscience, loi librement obéie, plutôt que sur les *lois naturelles*, physiologiques ou psychologiques et fatales, des appétits instinctifs et des intérêts. Au reste, tels philosophes du parti, les plus conséquents, confondent ces deux sortes de lois : ils pensent que la loi morale n'est qu'une loi naturelle, au pire sens de ce mot, et qu'elle est fondée en définitive sur la recherche de l'intérêt. — Comme on le voit, il suffit d'expliquer les principes mêmes du libéralisme économique pour le réfuter.

Voici, du reste, quelques-unes des conséquences ou des applications du principe du libéralisme : elles nous feront toucher

Digitized by Google

du doigt sa fausseté. Tel auteur prétend, dans le *Nouveau Dictionnaire,* que « Turgot montra que le commerce de l'argent doit être libre et que *le délit d'usure*, *condamné par l'Eglise*, *n'existe pas au point de vue économique* » (t. II, p. 1128). C'est dire d'une autre manière que la morale n'a rien à voir en économie politique? Mais il faut être bien aveuglé par le libéralisme pour maintenir cette erreur révoltante. En particulier, l'usure est un fléau à tous les points de vue : au point de vue moral et au point de vue économique. C'est ce que proclamait naguère Léon XIII dans son encyclique, en qualifiant l'usure de *dévorante* : *usura vorax*. Un autre auteur du *Nouveau Dictionnaire* prétend que le droit canon aurait confondu le commerce avec l'usure (t. I, p. 143). Il poursuit en ces termes : « L'enchevêtrement de l'économie du commerce avec la morale du commerce et avec l'usure s'est continué par l'action de saint Thomas d'Aquin et de Scotus, et cet enchevêtrement a été fatal à la rectitude du jugement du premier, quoiqu'on puisse trouver dans l'œuvre de ces deux grands chefs d'école des sentences qui suffiraient pour fonder toute la doctrine moderne ». Il va sans dire que ce jugement est inacceptable, malgré le correctif et l'éloge qui l'accompagnent. — Un troisième auteur du *Nouveau Dictionnaire* affirme, incidemment il est vrai, et avec quelque restriction, que « la spéculation est son correctif à elle-même » (t. II, p. 1163). On pourrait aussi bien le dire de tous les abus et de tous les excès : est-ce une raison de ne pas les réprimer?

Nous nous plaindrons aussi de tel passage où perce l'hostilité à l'égard de l'Eglise : « Les peuples qui l'ont restreinte (cette force universelle et permanente qu'on appelle *le besoin*) sous l'empire de leur religion ou de leur éducation sont demeurés pauvres et faibles, soumis à la conquête et à la domination, tandisque ceux qui l'ont développée ont vu croître leur puissance et leur richesse. Des philosophes et des écrivains religieux, partant de principes différents, se sont efforcés de prouver que le bonheur de l'homme consistait dans la limitation ou l'anéantissement de la plupart de ses besoins. Le retour à l'état de nature et le monachisme, tel a été l'idéal de théoriciens qui ne se sont pas aperçus qu'on ne modifie pas — fort heureusement pour lui — la nature de l'homme, avec des conceptions métaphysiques ou mystiques » (t. I, p. 190). — Pour corriger et réfuter ces affirmations, il suffit de remarquer que la religion et la morale

Digitized by Google

dirigent et élèvent les besoins de l'homme à mesure qu'ils se développent sous l'influence de la civilisation et du bien-être. Un peuple riche, mais religieux, cultivé, où règnent les bonnes mœurs et le bon goût, poursuivra la satisfaction d'autres besoins qu'un peuple riche et corrompu ; or, cela n'est rien moins qu'indifférent à l'ordre économique, qui en sera transformé. C'est ainsi que la morale agit puissamment sur l'économie politique en déterminant, pour une large part, la nature et le degré des besoins, en déterminant aussi plusieurs des conditions essentielles de la production, de l'appropriation et de la consommation des richesses. Quant à ce que l'auteur ajoute sur les peuples pauvres, c'est inexact et contraire à l'histoire : les Grecs triomphèrent des Perses asservis déjà à tous les besoins du luxe et du bien-être ; Lycurgue fit les Spartiates pauvres et conquérants ; Rome était pauvre, au plus beau temps de son histoire ; et quant aux peuples modernes, il n'est pas certain que ceux qui se sont créé le plus de besoins et peuvent y satisfaire aujourd'hui soient destinés à l'emporter demain.

Toutefois, il ne faut pas oublier que le *Nouveau Dictionnaire* compte un grand nombre de collaborateurs et que chacun n'a voulu se rendre responsable que de ses propres écrits. Parmi les meilleurs se distinguent MM. Hubert-Valleroux et Urbain Guérin. Le premier a signé notamment un article où il rend hommage à l'esprit d'association qui distingue le moyen âge, dont il fut la force et restera l'éternel honneur. « A cette époque, dit-il, la société a déjà une valeur morale qui n'a pas été dépassée » (t. I, p. 84). M. Urbain Guérin n'a collaboré que pour deux articles. Ce n'est pas lui qui aurait qualifié de *sentimentale* la théorie de Le Play (t. II, p. 226) ; il ne souscrirait pas non plus à la critique qui est faite des idées de ce grand économiste, en divers endroits du *Nouveau Dictionnaire*.

En somme, il fallait s'attendre à trouver, dans un ouvrage de ce genre, des désaccords de tendances et même des contradictions. Il garde néanmoins un caractère qui lui est propre : c'est une sorte de libéralisme, qui tantôt s'affirme hautement et tantôt s'atténue, mais qui est toujours persistant. Or le libéralisme économique est une erreur ; il est condamné en principe par la subordination de l'économie politique à la morale. La liberté de l'homme, quelque précieuse qu'elle soit, n'est pas un bien absolu, elle est plutôt un moyen ; d'ailleurs, il n'est pas admissible que la liberté et le droit des forts devienne la servitude et l'esclavage

Digitized by Google

des faibles : c'est pourquoi il faut que toute liberté soit réglée. Et puis le droit de propriété, de même que la liberté, a ses limites morales; ériger ce droit en droit absolu, c'est tomber dans l'erreur païenne et la superstition de la propriété, c'est livrer finalement la société à la ploutocratie, régime essentiellement mauvais, qui la ronge aujourd'hui.

Cette subordination de l'économie politique à la morale est si nécessaire et même si évidente, que les auteurs du *Nouveau Dictionnaire* font plus d'une concession qui serait condamnée par leurs principes. Comment, par exemple, sauver la petite propriété de la destruction à laquelle elle est exposée et qui est si préjudiciable à la stabilité des familles et aux bonnes mœurs, si l'on n'a pas recours à des lois de protection? Il serait bon de favoriser par des lois la création de petits patrimoines inaliénables : presque tous les économistes, sans en excepter les libéraux, en conviennent aujourd'hui. Mais cette concession est la condamnation même, en principe, du libéralisme absolu.

Oui, *les lois humaines*, surtout les lois sages et appliquées avec autant de constance que d'énergie, *ont prise sur les faits économiques* (1). Ces faits ne sont pas laissés, dans leur ensemble, à la fatalité de pures lois naturelles : ils résultent, sans doute, des nécessités de la nature extérieure et des nécessités de la nature humaine, mais ils résultent aussi et pour une part décisive du concours libre et moral des consciences, comme aussi de l'influence exercée par la législation économique. C'est là une vérité dont il faut bien convenir. Aussi, quand tel auteur du *Nouveau Dictionnaire* prétend, par exemple, qu'il faut attendre des mœurs seules le rétablissement du repos dominical, il est permis de penser, au contraire, que les lois peuvent imposer ce repos. Quand un autre s'élève contre toute réglementation du travail des adultes, il est permis de passer outre, et cela d'autant mieux que le même auteur tient pour l'instruction obligatoire. Nous n'avons pas de répugnance pour celle-ci, dans

(1) Il n'est pas possible de mieux le reconnaître que dans les deux aveux suivants : « L'application de cette loi agraire (la loi licinienne, qui posait en quelque sorte le minimum et le maximum des propriétés foncières), valut à la république (romaine) cent cinquante années de paix intérieure » (I, p. 27). — Le prodigieux développement de la marine britannique est dû, en principe, au fameux Acte de navigation qui « fut le premier coup porté à la prospérité un peu factice de la Hollande. La marine hollandaise perdit peu à peu de son ancienne puissance et l'Angleterre fut débarrassée de sa rivale la plus redoutée » (I, p. 17).

Digitized by Google

certaines conditions ; mais nous n'avons pas plus de répugnance pour celle-là. C'est se montrer encore un libéral peu conséquent que de condamner la concurrence effrénée, les accaparements, les monopoles, etc. Il est vrai que les auteurs du *Nouveau Dictionnaire* sont d'ordinaire beaucoup trop indulgents pour ces sortes d'abus dont souffrent tant les petits.

Ce n'est pas le lieu de prolonger davantage cette critique. Cependant nous ne pouvons terminer sans nous plaindre d'une omission. Le *Nouveau Dictionnaire* fait à peine mention, au cours d'un article sur le *Crédit agricole*, de *Raiffeisen*, l'illustre fondateur des caisses rurales auxquelles il a donné son nom. Un article, au contraire, est accordé à son rival Schulze-Delitzch. Le mérite du premier paraît être cependant bien supérieur à celui du second. Comme on peut le voir par une remarquable étude de M. Louis Durand (1) qui est fort compétent sur toutes les questions de crédit agricole, Raiffeisen, en s'inspirant non seulement des principes de l'économie politique, mais encore et surtout de la loi morale, a fondé des caisses que l'on compte aujourd'hui par milliers, et qui ont arraché le paysan allemand et le paysan italien à l'usure juive. Or, aucune de ces caisses, qui ont rendu tant de services, n'a fait de mauvaises affaires. Ajoutons que leur succès inouï est la condamnation de l'usure, du taux illimité de l'intérêt, et la confirmation du principe catholique de la solidarité et de l'association libre. Raiffeisen a donc montré supérieurement qu'en faisant de bonne morale et en pratiquant une exacte justice on peut faire d'excellente économie politique. Schulze-Delitzsch, au contraire, en s'inspirant du libéralisme économique et en s'appuyant trop sur la loi naturelle de la recherche de l'intérêt personnel, a fondé des caisses qui ont pu rendre des services et enrichir quelques administrations, mais dont un bon nombre ont abouti à la ruine. Ces deux exemples montrent, chacun à sa manière, la nécessité de subordonner étroitement l'économie politique à la morale, sans pour cela les confondre. Peut-être nos lecteurs nous approuveront-ils, à cause de son importance, d'avoir insisté sur cette vérité philosophique aujourd'hui trop méconnue.

(1) *Correspondant*, 10 juin 1893. M. Louis Durand est l'auteur du *Crédit agricole en France et à l'étranger*, in-8. Paris. Chevalier-Marescq, 1891. Il est aussi l'auteur d'un *Manuel* destiné à tous ceux qui s'intéressent à la belle œuvre de l'*Union des caisses rurales et ouvrières* dont il a pris l'initiative (Siège à Lyon, avenue de Noailles, 56).

Digitized by Google

XVII. Terminons cette revue déjà longue par un mot d'espérance. C'est M. Eugène Tavernier qui nous le fait entendre dans une substantielle brochure (1). On y trouve condensée toute la philosophie sociale de l'heure présente. En voici les idées principales, auxquelles l'auteur a su donner un relief saisissant. Nous assistons à la fin d'un monde. Mais cette mort n'est qu'apparente; elle prépare une renaissance : de là ces cris d'espoir qui se mêlent à des cris de frayeur. La société est en voie de se dissoudre et, en même temps, de se réorganiser : déjà les premiers éléments d'un monde nouveau se recherchent et s'assemblent; nous voyons se former sous nos yeux les premiers organes de la société du xx^e^ siècle. L'état présent rappelle d'une manière étonnante la transformation du monde romain par l'invasion des barbares, que l'Eglise sut changer en peuples chrétiens et civilisés. Or ce que l'Eglise a fait une première fois en gagnant les barbares, en polissant leurs mœurs, en les inclinant sous le joug bienfaisant de la justice et de la charité, elle peut le faire encore. Déjà elle a commencé, et avec succès, par ces hommes d'intelligence et de foi qui ont pressenti l'avenir et se hâtent de le préparer : il est clair qu'avec eux elle construit déjà l'arche nouvelle qui nous sauvera.

Son intervention est nécessaire, car l'incrédulité raisonneuse est à bout; le bon sens lui-même est atteint chez nos hommes d'Etat. Mais si la raison des politiques s'évanouit, le bon sens populaire reste; quand on le croyait atteint à son tour, il se redresse vite et spontanément, au lieu que la folie et la haine religieuse des sophistes de la politique sont incurables. L'Eglise portera donc de nouveau l'Evangile au peuple, qui l'embrassera avec reconnaissance; alors toutes les œuvres que la foi inspire lèveront plus belles que jamais sur la terre de France. Mais c'en sera fait du règne des politiques sans conscience et sans idée sociale, juste et féconde; c'en sera fait des matérialistes lettrés, sans foi et sans espérance : le peuple les méprisera.

« Parce que l'enseignement moral est nécessaire et parce qu'elle est seule à le donner, l'Eglise se fera entendre et accepter de la démocratie, qui ne consent pas à se payer de mots, pas plus dans la vie de famille qu'à l'atelier... L'Eglise fera la preuve de la foi par le dévouement... Elle présentera les règles pratiques des institutions qui réalisent, au sein de la société, une

(1) *Des raisons d'espérer*, in-8, 47 p. Paris, Retaux.

Digitized by Google

plus grande somme d'idéal. Déjà l'entreprise est commencée » (p. 40).

L'auteur est partisan de la réglementation. Mais il entend bien que les associations elles-mêmes en seront les juges et qu'elle sera inspirée toujours par la justice et la morale chrétiennes. « Plus on prouvera que les industriels généreux ne peuvent faire davantage sans se condamner à succomber sous la concurrence, mieux on démontrera la nécessité d'une réglementation publique. Tout le monde étant pris dans l'engrenage qui tourne affolé, il faut un frein qui agisse sur l'ensemble » (p. 44).

Mais il faut en prendre son parti, le libéralisme a vécu : « Contre le capital impitoyable se sont coalisées les misères et les haines des prolétaires. Les économistes libéraux qui ont voulu la guerre se voient débordés par l'ennemi, instruit à leur école. Ils ont proclamé la loi du plus fort : c'est celle-là qu'on leur impose. Le socialisme a le nombre et il s'achemine vers le pouvoir » (p. 41).

L'auteur termine enfin par cette conclusion à laquelle ne se refuseront pas les esprits qui ne perdent pas de vue les événements contemporains et sont familiarisés avec la philosophie de l'histoire : « Ni flatteries, ni menaces, mais un profond sentiment de la réalité. La vieille société, qui s'indigne en apprenant qu'elle ne durera pas toujours, doit songer, ne fût-ce que par intérêt, à compter avec la grande loi du changement et du renouvellement. Tout ce que le monde actuel a de beau et de bon ne peut être conservé qu'à cette condition. C'est ainsi que l'Eglise a sauvé la civilisation romaine et lui a permis de refleurir. C'est ainsi que, longtemps après nous, elle continuera de diriger le mouvement ininterrompu qui amène toutes les créatures et toutes les catégories d'êtres et de choses à la place marquée dans le plan providentiel ».

Elie Blanc,

Professeur de philosophie aux Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

REVUE D'ARCHÉOLOGIE

ET D'HAGIOGRAPHIE

I. P. Regnaud : le *Rig-Véda* et les origines de la mythologie indo-européenne.
II. Ph. Ed. Foucaux : Le *Lalita Vistara*, tome IIe.
III. C. de Harlez : Textes Tâoïstes traduits des originaux chinois et commentés.
IV. P. L. F. Philastre : le *Yi : King* ou Livre des changements de la dynastie des Tsheou.
V. Iginio Gentile : Atlante dell' arte Greca ; atlante dell' arte Etrusca e Romana.
VI. Camena d'Almeida : de Caspio mari apud veteres.
VII. E Müntz : la Mosaïque chrétienne pendant les premiers siècles.
VIII. H. Thomas : Une nouvelle page ajoutée à l'histoire de Rosny-sur-Loire.

I. On sait que les Annales du musée Guimet, dépendant actuellement du ministère de l'instruction publique, éditent à intervalles irréguliers des volumes de traductions ou de documents concernant les livres sacrés de l'Extrême-Orient, ou l'archéologie egyptienne ou même sémitique. Nous avons à signaler au lecteur et à analyser quatre de ces ouvrages, deux sanscrits et deux chinois, qui, à des titres divers, s'imposent à l'attention des spécialistes, et peuvent intéresser à la fois le philologue, le philosophe et l'archéologue. Ce n'est pas une traduction du Rig-Véda qu'a entreprise M. Regnaud, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la faculté des lettres de Lyon, dans *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie in-*

Digitized by Google

do-européenne (1); mais il a voulu fixer, en vue d'une traduction future, les lois qui régissent le mythe hindou. On peut dire que sa théorie entière roule sur l'interprétation et l'importance du *soma*. Jusqu'alors on n'avait pas cessé « de considérer, à la suite des brahmanes, le *soma* comme le suc clarifié d'une certaine plante formant le breuvage des dieux et des sacrificateurs »; l'auteur prouvera par les indications des textes et du sens commun, qu'il faut y voir « une huile ou une liqueur spiritueuse dont l'usage consistait à alimenter les flammes d'*Agni* ou le feu du sacrifice ».

Une fois ce principe admis, l'auteur en tire logiquement toutes les conséquences, quelque éloignées qu'elles soient des idées reçues aujourd'hui : les hymnes du Rig-Véda sont pour lui des chants purement liturgiques, ayant pour objet le sacrifice qui consiste dans l'union de l'élément liquide, *Soma*, activant le feu, avec ce feu lui-même, *Agni*, qui le dévore. Cette idée revient des milliers de fois, sous une forme différente, à l'aide de synonymes, de périphrases, de comparaisons, mais au fond c'est toujours le même thème. Dès lors M. Regnaud s'excuse d'être revenu fréquemment sur l'observation de ce fait et d'avoir montré, ce qui était inévitable, sous cette diversité de langage l'unité de l'idée. Toutefois il ne se dissimule pas que sa théorie nouvelle rencontrera l'hostilité, et, ce qui le navre davantage, l'indifférence; mais les belles découvertes de Bergaigne lui-même, aujourd'hui acceptées, n'ont-elles pas eu à subir cette désapprobation ?

Entrant dans le fond du sujet, l'auteur se demande de quelle autorité doivent jouir les exégètes hindous du Rig-Véda. Jusqu'à ces derniers temps, certains savants avaient cru qu'on pouvait avoir confiance aux commentaires de *Sayana*, à l'auteur du *Nirukta;* mais le procès est jugé, et il demeure acquis que le texte des hymnes védiques a été « pour les auteurs des *Brâhmanas* presque aussi obscur que celui du chant des *Arvales* pouvait le sembler à Ennius et à ses contemporains. On le comprenait encore assez pour en tirer un sens conforme aux exigences de la grammaire, mais déjà trop peu pour qu'il fût celui-là même qu'y avaient attaché les hymnographes. » Il importera donc désormais d'éclairer le texte par lui-même.

(1) Paris, E. Leroux, 1892, première partie, in-8 de VIII-419 pages, formant le tome I, de la *Bibliothèque d'études*.

Digitized by Google

Dans un autre chapitre l'auteur esquisse l'histoire de l'exégèse védique en Occident. Il montre le peu de valeur des premières traductions de Langlois en France, de Wilson en Angleterre; les services rendus par l'édition de Max Muller et ses travaux de vulgarisation, par Roth qui, dans le grand dictionnaire de Saint-Pétersbourg, a travaillé surtout le côté lexicographique. Puis, amené à poser la question de l'âge du Rig-Véda, il se range résolument à l'avis de Max Muller ainsi conçu : « Dans le monde aryen, le Véda est indubitablement le plus ancien des livres. » Il est également prouvé qu'aucune période *naturaliste*, déifiant le soleil, la terre, le vent, les eaux, n'a précédé la période *liturgique* qui a vu éclore la composition des hymnes védiques : voilà une conclusion scientifique qui sera loin de déplaire aux partisans du monothéisme primitif. Enfin M. Regnaud est persuadé, et il s'efforce de le démontrer par de nombreux exemples, que le texte du Rig-Véda est généralement correct, et il termine par des détails circonstanciés sur deux mythes : celui de l'aurore et celui prétendu de la descente du *Soma*.

Ce premier volume, d'une haute érudition, fait bien augurer de celui qui suivra et qui traitera, entre autres objets, des énigmes védiques, de la philosophie du Rig-Véda, et d'une explication de la mythologie grecque d'après la méthode indiquée par les origines de la mythologie brâhmanique. C'est surtout là que nous attendons le savant professeur.

II. Le *Lalita vistara, tome II^e : notes, variantes, index*, par M. Ph. Ed. Foucaux, professeur de sanscrit au collège de France (1). Le premier volume de cet ouvrage en contenait la traduction française : l'auteur a cru devoir compléter les leçons du texte à l'aide de la traduction tibétaine datant du VII^e siècle. Laissant à d'autres plus compétents le soin d'en apprécier le mérite philologique, nous nous bornerons à indiquer en quelques mots la nature du canon des Ecritures népâlaises et la place qu'y occupe le *Lalita vistara*.

Les Népâlais possèdent une collection de livres sacrés se composant « d'environ deux cents ouvrages sanscrits, qui, réunis, contiennent à peu près un million et demi de lignes ». Tous

(1) Paris, E. Leroux, 1892, in-4° de VI-240 pages : XIX^e vol des *Annales du musée Guimet*.

Digitized by Google

ces livres ne sont pas placés sur le même pied : neuf d'entre eux, les neufs *dharmas*, forment une catégorie spéciale qui jouit d'une plus grande estime, parce qu'ils sont « les livres par excellence de la loi. » Le premier *Pradjnâ pâramitâ* ou la *perfection de la sagesse* est « une espèce de somme philosophique où se trouve contenue la partie spéculative la plus élevée du bouddhisme ». Les trois suivants ont, aux yeux de M. Foucaux, bien moins de mérite à cause des répétitions interminables et de la doctrine vulgaire qu'ils contiennent. Le *Saddharmalangkâvatâra*, qui vient ensuite, se traduit par *Instruction de la bonne loi donnée à l'île de Langka* ou *Ceylan*, et « a une tendance plus marquée vers la polémique ».

M. Burnouf avait traduit le sixième livre népâlais, *le Lotus blanc de la bonne Loi*, renfermant des paraboles et traitant « un point de doctrine fort important, celui de l'unité fondamentale des trois moyens qu'emploie un bouddha pour sauver l'homme des conditions de l'existence actuelle ». Si on ajoute le *Lalita vistara* ou *le développement des jeux*, qui contient l'histoire du Bouddha Çâ-Kya-Mouni, depuis sa naissance jusqu'à sa prédication, texte qui fait l'objet de la traduction dont nous parlons, on aura dans son ensemble une idée des livres népâlais, car les trois *dharmas* qui restent ne sont que des compilations sans valeur.

III. Le 20e volume des Annales du musée Guimet est l'œuvre de Mgr de Harlez, le savant professeur de l'Université de Louvain et le collaborateur de l'*Université catholique;* il a pour titre : *Textes Tâoïstes, traduits des originaux chinois et commentés* (1). C'est, on le voit, une sorte d'anthologie mettant « sous les yeux des lecteurs les textes les plus propres à faire connaître l'école philosophique qui se distingue par la croyance au Tao comme premier principe ». L'auteur, avec raison, n'a pas cru devoir suivre dans le choix des textes l'ordre chronologique, mais bien plutôt l'ordre rationnel des idées, « de ces conceptions étranges et de ces fables bizarres qui ont fini par mettre le Tâoïsme en dehors de la philosophie ». Puis il se justifie du reproche qu'on pourrait lui adresser d'avoir donné tant d'importance à des *élucubrations chinoises*, car dans certains de ces traités il est de belles et grandes pensées, même des théo-

(1) Paris, E. Leroux, 1891, in-4° de VII-391 pages.

Digitized by Google

ries qui feraient honneur à nombre de philosophes modernes.

La méthode suivie par Mgr de Harlez est identique pour tous les traités tâoïstes. Après une notice biographique sur l'auteur, s'il est connu, et les commentateurs de l'ouvrage, il en analyse la doctrine religieuse et philosophique, puis offre la traduction du livre entier, s'il en est digne, ou du moins de portions notables pouvant le faire apprécier exactement. Parcourons les principaux de ces traités.

A tout seigneur tout honneur! Voici d'abord Lao-tze, fondateur du Tâoïsme. Né au VI^e^ siècle avant Jésus-Christ, il vivait au temps de Kong-fou-tze (Confucius), qu'il émerveilla par la profondeur de sa doctrine. Lao-tze laissa à ses disciples le *Taote-king* ou *Livre de la sagesse et de la vertu*. On possédait déjà une traduction française de cet ouvrage par Stanislas Julien; mais au témoignage compétent de M. Rosny, le livre chinois n'est dans cette traduction qu'un « amas d'absurdités et de non-sens. » Mgr de Harlez en a donc proposé une autre qu'il a fait précéder d'un résumé succinct, mais fort clair, de la doctrine de Lao-tze sur l'ontologie, la morale et la politique.

Le *Shang-t'sing-tsing-king*, *Livre de la pureté et du repos constants*, est, après l'œuvre du maître, la plus vantée de l'école philosophique du Tao. Son auteur, *Ko-Kuien*, vivait au III^e^ siècle avant notre ère : esprit distingué, il s'appliqua à faire revivre les préceptes de la morale tâoïste. Dans son ouvrage, la *pureté* s'entend de cet état où l'âme « ne suit que sa propre nature et ses impulsions, où elle n'est mêlée à aucune chose extérieure qui l'occupe par les images et les désirs ». De même, le *repos* est « l'état du cœur qu'aucune passion, qu'aucun désir n'agite, que les objets extérieurs ne troublent par aucun attrait ». Le livre de *Wen-tze* (probablement le nom de l'auteur) est fort ancien et a conservé assez purement la doctrine tâoïste. Parmi les chapitres, on remarque ceux intitulés : l'essence pure, la vertu supérieure, le spirituel invisible, le naturel spontané, la vertu inférieure, la bonté et la justice supérieure. Mgr de Harlez en donne de longs extraits. Suit un traité composé au III^e^ siècle par *Han-fei-tze ;* il contient un passage bien curieux : « le Tao siège dans l'invisible ; son action se meut dans l'incognoscible. Vide et dans un repos parfait, sans affaire, dans son obscurité, il voit le moindre défaut. Il voit et n'est point vu ; il entend et n'est point entendu ; il connaît et n'est point connu. » (p. 166.)

Hoei-nan-tze, le *philosophe du sud de la rivière Hoei*, était de

Digitized by Google

race royale. Il consigne dans un écrit ses recherches sur la nature du Tao, des êtres, des phénomènes de la nature. Signalons les chapitres : l'être produit, le tableau du ciel, le calendrier civil et religieux, l'essence spirituelle, la nature des choses, les vertus morales. Malheureusement le contenu ne répond pas toujours au titre et se perd souvent en banalités ; de plus, l'ouvrage de *Hoei-nan-tze* contient des conceptions nouvelles, étrangères aux doctrines de Lao-tze.

Ce défaut se fait sentir encore davantage dans un autre disciple du maitre, *Tchuang-tse ;* celui-ci, penseur original et hardi, ne se plaît pas dans la dialectique, il tient plutôt du poète par son style plein d'images. On a tenté d'en faire un sceptique, un prédécesseur de Hégel ; mais celui qui lira attentivement son traité traduit par Mgr de Harlez, pourra se convaincre qu'il n'en est rien, bien qu'il ait des idées fort indépendantes. Nous ne nous arrêterons pas aux écrits des deux derniers philosophes recueillis par le distingué professeur : ils ne présentent la doctrine tâoïste que mêlée à des scories, des fables et des contradictions, ce qui diminue grandement leur valeur. Le monde savant saura gré à Mgr de Harlez d'avoir mis à sa portée, par une traduction et des commentaires, des textes où les philosophes et même les théologiens pourront puiser.

IV. Il n'est pas facile de faire saisir au lecteur la véritable physionomie du *Yi-King* ou *livre des changements de la dynastie des Tsheou*, attendu que les écrivains chinois admettent que la véritable interprétation en est perdue depuis longtemps. A M. Philastre, qui a traduit pour la première fois cet ouvrage en français (1), revient l'honneur d'y avoir soupçonné et reconnu un sens caché. Il a pensé qu'il fallait faire table rase des commentaires chinois qui, loin d'éclairer le *Yi-King*, ne font que l'entraîner dans les non-sens et les explications arbitraires, et qu'il était nécessaire de chercher dans le texte seul un sens moins dénaturé.

La tradition rapporte que *Phu-hi*, personnification masculine des phases de la lune, « aurait tiré la première idée des *koua* de la contemplation des faits astronomiques ». Tout l'ouvrage repose en effet sur la notion exacte des *koua :* on appelle ainsi

(1) Paris, E. Leroux, 1893, in-4° de 604 pages, 2e partie (la seule que nous possédions), formant le 23e volume des Annales du musée Guimet.

Digitized by Google

des groupes de lignes simples ou doubles, disposées les unes au-dessus des autres et diversement combinées. Il n'est pas douteux que le *koua* représente un hiéroglyphe, et alors que le *Yi-King* soit un dictionnaire de hiéroglyphes. Il paraît acquis également qu'on peut rapprocher certains de ces signes des caractères cunéiformes, bien que cette similitude soit plutôt entrevue que démontrée et que ces rapprochements ne soient pas nombreux.

Mgr de Harlez avait songé à voir dans le *Yi-King* « quelque chose comme des notes écrites sur le carnet d'un homme politique chinois, une sorte de matière de méditation, de memento quotidien »; M. Philastre, sans y contredire, s'attache surtout à démontrer qu'il existe un sens caché. Quant à l'origine probable des lignes pleines ou coupées, servant à former les *koua* ou groupes, les deux sinologues s'accordent à y voir « une sorte de représentation des cordes droites et simples ou nouées, qui, selon la tradition chinoise, servirent de premier instrument graphique pour l'expression des idées et des mots ».

V. Dans l'archéologie, plus peut-être que dans toute autre science, une part importante doit revenir à l'illustration : on comprend facilement que c'est là le meilleur moyen de graver dans la mémoire les types et modèles, dont une description serait insuffisante à donner une juste notion. Mais les grands recueils, les atlas in-folio, ne sont pas à la portée des bourses ordinaires; on doit donc signaler ceux qui, par leur format et la modicité de leur prix, peuvent être utiles à l'étudiant. Dans cette classe rentrent les deux atlas publiés par le professeur Iginio Gentile (1), pour faire suite aux deux volumes de texte précédemment édités par lui, « Storia dell' arte greca », « Storia dell' arte etrusca e romana ».

L'*Atlante d'arte greca* se compose de 149 planches se référant, selon l'indication du titre, à l'histoire complète de l'art hellénique. Un index détaillé qui précède les gravures, forme comme le tableau chronologique des périodes succcessives qu'il a traversées. Sans vouloir entrer dans des détails que ne comporte pas ce compte rendu, nous indiquerons les grandes divisions. L'art *préhellénique* est représenté par les murs péla-

(1) Milano : Ulrico Hoepli, 1892; 149 et 79 planches.

Digitized by Google

giques et cyclopéens, par le splendide trésor d'Atrée à Micènes, dont l'atlas fait connaître les objets, et le temple du mont Ocha. La période suivante, dite archaïque, est circonscrite par l'auteur entre la Ire et la LXXVIe olympiade (776-476 av. J.-C.). L'architecture en est dorique ou ionique; les temples sont ou *in antis*, c'est-à-dire comportant deux colonnes entre deux pilastres, ou hexastyles, à six colonnes, ou amphiprestyles, c'est-à-dire à colonnade devant et derrière, ou encore à deux *pronaos*, tel celui de Neptune à Pestum. La plastique n'offre pas moins de variétés intéressantes à étudier.

La troisième période (476-322 av. J.-C.) est l'apogée de l'art grec : le style corinthien est en vogue. C'est alors que l'acropole d'Athènes se garnit d'édifices majestueux : les temples de Nikê apteros (la Victoire non ailée), le Parthénon que les restitutions modernes permettent de contempler dans son magnifique ensemble. La plastique de cette époque est travaillée par l'école athénienne avec Miron et Phidias, l'argienne illustrée par Polyclète et Naucide, la jeune école athénienne dont le chef est Praxitèle et la nouvelle argienne avec Lisippe. Mais la décadence est proche; elle se fait sentir dans la quatrième période (323-146 av. J.-C.), où les écoles de Rhodes et de Pergame se partagent la production. Quant à la cinquième, c'est le passage de l'art grec à Rome.

Le second atlas, nous l'avons dit, représente les principaux spécimens de l'art étrusque et romain. Tout d'abord, il faut avouer que l'Italie possède des monuments préhistoriques généralement plus anciens que ceux de France : ils n'en sont que plus intéressants à étudier, et l'auteur en offre quinze planches. L'art étrusque qui a succédé au moins en certains endroits, dénote une civilisation spéciale et sur laquelle les savants ne sont pas encore tout à fait d'accord. Les lecteurs de l'*Université catholique* ont eu connaissance (numéro de juin 1893) des belles découvertes de M. Falchi dans la nécropole de Vétulonia : les fouilles entreprises en plusieurs autres localités réservent certainement des surprises analogues. Quant à l'art romain, les principaux types dont M. Gentile a fait graver la reproduction sont : pour l'architecture, le temple de Nîmes, celui de Vesta à Tivoli, le théâtre de Marcellus à Rome, le Panthéon, le Colisée, l'arc de Constantin, les thermes de Caracalla; pour la plastique, les bustes des empereurs romains, et pour la peinture, des spécimens tirés de Pompéi.

Digitized by Google

A part quelques réserves de peu d'importance (1), on ne peut que louer la bonne exécution de ces deux atlas, vraiment manuels, puisqu'ils sont in-12 et destinés à rendre de réels services, notamment aux professeurs de rhétorique et d'humanités à qui les termes archéologiques grecs et latins ne sont pas toujours, on le conçoit, bien familiers. Veut-on nous permettre de prendre un exemple dans les vases grecs ? Il est difficile d'apprécier, sans gravure, les différences réelles qui existent entre l'amphore proprement dite et le *Kylix* (coupe), le *Cyathe*, mesure pour les liquides, l'*Oïnochoë*, vase à vin, le *Cratère*, vase à mélanger, le *Stamnos*, pour conserver les liquides, le *Lekythos* à destination funéraire, la *Phialê*, coupe à libation, le *Rhyton*, en forme de corne d'abondance, et l'*Ariballos*, qui contient les onguents.

VI. Une thèse, « *de Caspio mari apud veteres* » (2), vient d'être soutenue à la faculté des lettres de Paris par M. Camena d'Almeida, maître de conférences à la faculté de Caen. Elle a pour but de rechercher quelles furent, dans l'antiquité, les opinions sur la situation, les dimensions de la mer Caspienne et sur sa qualité de mer fermée ou ouverte. Résumons, à la suite de l'auteur, les points acquis par ses recherches. Les Phéniciens n'ont pas connu la Caspienne, probablement parce que, ne voyageant que sur mer, ils n'ont pu y atteindre. Aux Grecs revient l'honneur de l'avoir découverte : le goût des aventures pour les uns, les nécessités du commerce pour les autres, les portèrent de bonne heure vers le littoral de la mer Noire et du Bosphore Cimmérien et vers le Caucase où du temps d'Hérodote on parlait sept langues, et de là vers la Caspienne. Aussi l'historien que nous venons de nommer, parle-t-il de cette mer avec beaucoup de vérité : il la donne comme fermée, mesurant en longueur quinze jours de traversée et huit jours en largeur, ce qui, dit l'auteur, à raison de soixante-quinze kilomètres par journée, correspond assez à la réalité.

Cette notion juste ne dura pas : les géographes Ioniens estimant, selon le dogme d'Homère, que la terre était de toute part entourée par l'océan, conclurent, d'après cette idée préconçue, que la Caspienne, située à l'extrémité des terres habitées, n'était

(1) La gravure du Parthénon pl. LIII diffère assez de celle pl. LIV.
(2) Caen, Valin, 1893, in-8 de 91 pages.

Digitized by Google

qu'une partie de la mer Boréale. Aristote lui-même ne peut se dégager entièrement de ce préjugé et, tout en affirmant avec Hérodote que la Caspienne était fermée, il crut que les eaux s'en écoulaient par des canaux souterrains, jusque dans l'océan. De même les géographes de l'âge suivant ne voulurent voir dans la Caspienne qu'un golfe immense de cette mer du Nord, et cependant plusieurs parmi eux avaient sillonné en vaisseau cette mer fermée. Mais, explique justement M. Calmena d'Almeida, il est probable qu'en voyant les vastes embouchures du Rha (Volga) et la masse de ses eaux, ils ont pu prendre ce fleuve pour un immense canal communiquant avec la mer Boréale.

Cette erreur, qu'on retrouve dans Diodore de Sicile, Strabon, Pline l'Ancien, ne prit fin qu'au temps de Ptolémée (IIe s. p. C.). Alors les excursions, longtemps négligées, recommencèrent; les voyageurs qui allaient chercher la soie jusqu'aux confins du monde connu, explorèrent le Rha et les alentours de la Caspienne et ne tardèrent pas à se convaincre que celle-ci était fermée de toute part et que le Rha n'était qu'un fleuve majestueux. Et voilà comment, après des siècles d'errements, on en revint au système d'Hérodote.

L'auteur termine par un chapitre sur le lac d'Aral. A-t-il été connu des anciens? Oui, répond-il, et c'est lui qu'Hérodote a désigné sous le nom de mer Hyrcanienne. Tout en adhérant à cette conclusion, nous estimons cependant qu'elle pourrait soulever certaines objections. Mais nous sommes complètement d'accord avec lui quand il avoue et combat l'erreur d'Hérodote faisant déverser l'Oxus (Amou-Daria) en partie dans la mer Hyrcanienne et en partie dans la Caspienne.

En somme la thèse est bien établie, sérieusement documentée, même en russe; il faut féliciter l'auteur d'avoir fait faire un grand pas à un de ces problèmes si intéressants d'histoire et de géographie.

VII. Un membre de l'Académie des inscriptions, bien compétent dans les questions d'archéologie et d'art chrétiens, M. Eugène Müntz, a publié dernièrement dans les *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* (t. LII) et a fait tirer à part une étude sur *La Mosaïque chrétienne pendant les premiers siècles* (1). Elle se divise en deux parties : l'une consacrée

(1) Paris, E. Leroux, 1893, in-8, 90 pages.

Digitized by Google

à la technique, et l'autre traitant des mosaïques dans les catacombes.

Après une définition nette de ce qu'on doit entendre par mosaïque, « celle qui se compose de cubes d'émail plus ou moins fins », l'auteur prend à partie un préjugé assez répandu qui veut en faire un art exclusivement chrétien : il montre qu'à Pompéi on la trouve déjà. Nous pouvons confirmer le témoignage de M. Müntz en assurant avoir nous-même découvert à la villa d'Adrien, à Tivoli, une notable portion de magnifique mosaïque, à laquelle, d'ailleurs, contrairement à la méthode des touristes anglais, nous n'avons pas touché. Dans les mosaïques chrétiennes, les cubes sont teints dans la masse à l'aide d'oxydes métalliques, ce qui leur a fait donner, durant tout le moyen âge, le nom de « vitrum » ; d'autres portent, emprisonnée, une feuille d'or; enfin des cubes de marbre sont pour les parties blanches ou grises. M. Müntz déclare n'avoir pas d'informations nouvelles à apporter au sujet de « la composition même des émaux coloriés..., peut-être l'analyse chimique fournirait-elle quelques renseignements utiles sur les oxydes métalliques employés pour leur fabrication » : malheureusement cette étude a été jusqu'à présent négligée. On connaissait déjà la recette donnée au VIII^e^ siècle par l'anonyme de Lucques; M. Müntz a retrouvé, dans un manuscrit de la Barberini, un certain nombre de recettes; mais toutes sont écrites dans un latin et un italien barbares, parfois inintelligibles, avec des termes spéciaux dont le sens échappe souvent. De même le mode antique de confectionner les cubes dorés est perdu : le cardinal Wiseman « avait chargé une grande verrerie de Londres de fabriquer ces cubes, d'une exécution en apparence si facile ; tous les efforts demeurèrent sans résultat. Dès que l'on versait le verre en fusion sur la feuille de métal, celle-ci se recroquevillait et devenait toute noire : il fallut renoncer à l'entreprise. »

Certains ont affirmé que les mosaïques résistaient à toutes les intempéries du climat et aux injures du temps, mais c'est là une grosse exagération : l'humidité les endommage fortement et « on peut s'en assurer dans les basiliques de Ravenne, où il n'est guère de mur qui ne suinte ». Ce dépérissement est bien plus considérable pour les mosaïques situées à l'extérieur des édifices : en 220 ans, par exemple, on a dû réparer sept fois celles qui ornent la façade du dôme d'Orvieto.

Rare est la mosaïque dans les catacombes, et cela pour plu-

Digitized by Google

sieurs raisons : la configuration de ces cimetières, leur obscurité, « l'absence d'ouvrages de maçonnerie capables d'offrir une base solide aux incrustations de marbre ou d'émail » ; enfin parce que les artistes savaient bien que pour qu'elle pût produire un effet réel à l'œil, il fallait qu'elle fût vue de loin, ce qui n'était pas possible à la lueur d'une torche. Aussi les quelques spécimens qu'on en rencontre sont-ils des objets de petite dimension, tels que monogrammes du Christ, croix, inscriptions, et rarement des personnages.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser le catalogue dressé par M. Müntz des mosaïques dans les catacombes : au lieu de deux ou trois spécimens notables qu'on connaissait, l'auteur a pu en recueillir une vingtaine qu'il décrit avec son érudition habituelle : on lui saura gré en particulier d'avoir fait graver la reproduction de plusieurs de ces monuments bien curieux pour l'histoire de l'art chrétien.

VIII. Dans un travail édité en 1879, M. l'abbé Henri Thomas avait avancé que Rosny-sur-Seine, le Rhodonium romain, était, à cette lointaine époque, une ville peuplée et que son église actuelle datait du VIIIe siècle. Ces conclusions parurent exagérées à plusieurs et furent vivement combattues. Or, à la suite de cette polémique et « dans l'espoir d'arracher au sol la réponse définitive », M. Thomas entreprit des fouilles dont le résultat devait dépasser ses espérances; ce n'est pas, en effet, chose commune que l'exhumation d'une nécropole des premiers siècles de notre ère, la découverte d'une partie d'un autel païen et d'une basilique chrétienne gallo-romaine, tout cela sur un espace de terrain relativement restreint (1).

Le cimetière renfermait trois sortes de tombeaux : les premiers, que l'auteur n'ose pas qualifier, à cause de l'absence de documents historiques, sont « des sarcophages en plâtre grossier, peu profonds, à parois très minces, effrités par la vétusté et tellement pareils qu'on les croirait coulés dans un même moule ». Ils sont antérieurs aux tombes mérovingiennes et aux gallo-romaines, et probablement le fait d'une tribu guerrière contemporaine de César et même antérieure à lui, car on y a trouvé deux haches de silex dont une remarquablement polie. La seconde

(1) Une nouvelle page ajoutée à l'histoire de Rosny-sur-Loire. Paris, Plon (1893), in-8 de XI-129 pages et 21 photog.

Digitized by Google

série se compose de sépulcres gallo-romains, à l'aspect lourd de cuves, peu profonds, aussi larges aux pieds qu'à la tête et uniformément taillés dans une mauvaise pierre jaunâtre s'effritant comme du sable et qu'on trouve dans les environs. Malheureusement la plupart ont été visités, et un certain nombre même enlevés assez récemment par un entrepreneur, heureux de trouver à proximité une carrière de pierres qui ne coûtait rien. Dans une tombe intacte, le squelette tenait en main la moitié d'un sou d'or de l'empereur Anastase (491-518), intentionnellement fractionné par un être chéri qui en garda l'autre moitié. Tous les cercueils gallo-romains ne sont pas en pierre : il en est aussi quelques-uns en bois : la contemporanéité de ces deux genres est affirmée par la similitude des poteries qu'on y rencontre et par une monnaie d'Aurélien qui y a été découverte.

La troisième catégorie comprend les sarcophages mérovingiens, la plupart en plâtre, quelques-uns en pierre, très soignés, rétrécis en largeur vers les pieds et, chose curieuse, orientés, de l'ouest à l'est (la tête de ce dernier côté). Voici, d'après l'auteur, les objets qu'on y trouve habituellement : « en fait de luxe les Francs n'estiment que leurs armes »; aussi rencontre-t-on surtout « des coutelas, des boucles de ceinturon en bronze, petites, sans le moindre ornement, puis de vulgaires anneaux de métal, auxquels s'ajoutent encore des colliers de perles en terre peinte ou en verroterie, mêlées de grains d'ambre, et des pots de terre noire » à diverses destinations, par exemple à eau bénite, à encens avec le reste des charbons. Ajoutons, avant de clore ce qui concerne la nécropole, que M. l'abbé Thomas a exploré exactement 145 sarcophages.

Là ne devaient pas se borner ses découvertes; les fouilles amenèrent au jour « un gros cube de pierre à feuilles imbriquées, et un bloc détaché d'un bas-relief antique », où se trouve notamment un fragment de tête de femme. On n'eut pas de peine à reconnaître deux débris d'un autel païen, ce qui suppose nécessairement l'existence d'un temple. Mais la découverte capitale de M. Thomas, est celle d'une basilique chrétienne, reproduisant une croix grecque arrondie à ses quatre extrémités en forme dite *quatre-feuilles*. De diverses considérations, l'auteur conclut que c'est une construction du milieu du IVe siècle, élevée sur les ruines du temple païen dont nous avons reconnu les débris. Ruinée probablement dès le Ve siècle, cette basilique fut remplacée, au VIe, par l'église qui existe aujourd'hui.

Digitized by Google

Avec l'aide de M. Eubès, un jeune architecte plein de talent, grand prix de Rome, M. Thomas a essayé une reconstitution de ce monument gallo-romain : certains détails peuvent être critiqués, mais les substructions qui en restent et une colonne dorique qu'on y a retrouvée, permettent d'émettre des hypothèses très vraisemblables sur l'ensemble de l'édifice.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Victor Hugo, le poète, par Ch. Renouvier (Arm. Colin, éd.).

Il ne serait guère plus facile d'analyser le *Victor Hugo* de M. Renouvier que, par exemple, les *Essais* de Montaigne ou le *Tristram Shandy* de Sterne, et je n'ai pas la prétention d'entreprendre une tâche si ardue. M. Faguet a fait remarquer déjà que ce volume est plutôt une collection d'articles artificiellement soudés ensemble, qu'un livre au sens propre et complet du mot. Cette réserve une fois énoncée, je reconnais volontiers que les vues intéressantes et parfois originales ne sont pas rares dans cette nouvelle monographie hugolienne. M. Renouvier n'est point si exclusivement épris de pensée pure qu'il n'ait gardé le sens et le goût de la littérature et de la beauté formelle. Comme M. Fouillée, comme naguère Guyau, il a voué au grand poète de la *Légende des Siècles* une profonde et intelligente admiration. Et n'est-il pas souhaitable que les philosophes se mêlent parfois de critique littéraire ? Où les professionnels de la critique, croyant le sujet épuisé, se contentent d'ingénieuses variations sur les thèmes anciens, un esprit d'espèce et de culture différente a quelque chance de découvrir du nouveau. Ainsi, je ne sache pas que personne encore ait aussi bien montré que M. Renouvier ce qu'il appelle le « génie mythologique » de Victor Hugo. Certes, cette aptitude spéciale se retrouve chez tous les vrais poètes; mais parfois atténuée au point d'être à peu près méconnaissable. C'est le cas le plus général dans les littératures issues de civilisations avancées, dans celles surtout, comme notre littérature classique, qu'aucun lien ne rattache à l'imagination populaire. En un tel milieu, un poète pleinement

Digitized by Google

doué du génie mythologique apparaît évidemment comme un être d'exception. Ses vrais contemporains, ce ne sont pas les modernes arrangeurs de syllabes, dociles aux poétiques et asservis par trop de lectures, mais bien plutôt les aèdes anonymes et les obscurs pasteurs des âges sans histoire, extasiés devant la nouveauté des choses et qui de leur étonnement créèrent les légendes et les dieux. Rien de plus facile que de relever dans l'œuvre de Hugo d'innombrables personnifications (1), qui ne sont point, comme chez beaucoup de poètes, des figures artificielles et un pur jeu de rhétorique, mais de véritables mythes, développés et organisés, tout à fait analogues aux rêves magnifiques et puérils qu'imaginèrent spontanément les hommes des temps primitifs. Le poème *Le Satyre* est un admirable exemple de fiction mythologique. M. Renouvier en a tiré le meilleur parti pour l'illustration de sa thèse.

M. Renouvier, qui n'est pas un hugolâtre, a fort bien vu que le développement démesuré d'une telle faculté ne pouvait se produire qu'aux dépens du parfait équilibre intellectuel, et il intitule crânement un chapitre : Ignorance et absurdité. L'imagination déformante et visionnaire de Hugo, certaines lacunes dans ses connaissances générales, et aussi son orgueil naïf et robuste, s'ils ne peuvent excuser tous les exemples cités par M. Renouvier, suffisent du moins à les expliquer. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'œuvre de Hugo est immense et qu'un auteur aussi fécond ne saurait à moins d'un prodige être innocent de toutes bévues, fût-ce même des plus grossières.

Imagination mythologique et faculté verbale, ce sont bien là les deux présents dont la généreuse fée-marraine de Victor Hugo a été le plus largement prodigue. Aussi M. Renouvier a-t-il consacré un chapitre au « culte du Mot ». Il y faut rattacher le chapitre sur « les vices de la méthode imaginative ». J'y relève une théorie fort intéressante de l'invention verbale chez les écrivains en vers. Les uns pensent, parfois même rédigent tout d'abord en prose, puis, par un ingrat et patient travail de marqueterie, plaquent après coup le rythme et la rime sur leur sujet à demi dégrossi — pareils à ces écoliers médiocres qui commencent par écrire en français leur discours latin, sauf à le traduire

(1) M. Renouvier fait observer avec beaucoup de justesse que les accouplements de substantifs (le bronze-monument, la cage-césure, etc.) si souvent reprochés au poète, ne sont autre chose qu'un procédé familier et naturel à l'imagination mythologique.

Digitized by Google

ensuite à grands coups de *Thesaurus*. — Chez les autres, mieux doués, la double invention s'opère simultanément : l'idée et la rime se suggèrent l'une l'autre, et c'est déjà revêtue de rythme que la pensée apparaît à leur esprit. Cette dernière méthode a ses dangers, que M. Renouvier ne dissimule pas, et auxquels Victor Hugo n'a pas toujours échappé ; mais est-il nécessaire d'en démontrer l'évidente supériorité ? L'idée et la forme, nées en même temps d'un même effort, sont ainsi liées d'une indissoluble cohésion ; et la rime, cessant d'être l'éternelle gêneuse si souvent maudite de nos écrivains classiques, devient une collaboratrice dont les conseils, repoussés parfois, souvent accueillis, prêtent au poète une aide efficace et constante.

Aux idées esthétiques de Victor Hugo, à ses jugements littéraires, à son théâtre sont consacrés des chapitres spéciaux. M. Renouvier fait pour réhabiliter les *Burgraves* une tentative à laquelle je ne puis qu'applaudir. « Les *Burgraves*, dit-il, ne laissent pas d'être une des belles œuvres de Victor Hugo. Il ne faut que l'imaginer publiée dans la *Légende des siècles*, qui est sa véritable place, et non donnée à la scène, où elle reçut un froid accueil. Le spectateur, en effet, que lassent les invraisemblances et la faiblesse psychologique du drame, reste insensible à des beautés d'ordre proprement épique ; mais le lecteur ne peut les méconnaître. Où trouver une plus puissante évocation de chevalerie barbare, un rêve plus magnifique de vie « héroïque et brutale » ? et comment ne pas admirer la réelle grandeur de l'ensemble et la sublimité de plusieurs scènes ? »

M. Renouvier a longuement analysé l'alexandrin de Victor Hugo. Il le fallait, puisque le génie rythmique est une des facultés dominantes de notre poète. Mais de nombreux critiques — MM. Becq de Fouquières, Faguet, et plus récemment Robert Souza, pour n'en point citer d'autres — ont en détail traité cette question ; et je ne crois pas que M. Renouvier nous révèle là-dessus rien d'essentiel (1). Quelques-unes de ses scansions sont tout au moins contestables. C'est ainsi qu'il voit des ternaires romantiques dans les alexandrins suivants :

Goûte-t-il des plaisirs tranquilles et parfaits ?...
De tous ces noms que suit le respect et la crainte...
Au moins en terminant ma vie et mon supplice....

(1) Je trouve p. 314 la phrase suivante : « Plus que jamais, dans ce moment, c'est la rime qui gouverne et devient de plus en plus exigeante. » Cette affirmation, vraie il y a dix ans, est maintenant devenue tout à fait inexacte.

Digitized by Google

Or, ce sont évidemment des vers classiques à césure médiane, où la syntaxe interdit de séparer les deux termes principaux du second hémistiche.

Je dois mentionner aussi les chapitres sur l'homme politique; sur les anciens recueils lyriques; enfin sur l'homme dans le poète, où l'on trouvera amplement exposée la théorie esthétique du jeu.

On voit assez maintenant tout l'intérêt de ce volume; n'est-il pas regrettable qu'une absence à peu près complète de composition en rende la lecture souvent laborieuse? M. Renouvier mettra sans doute plus d'ordre dans le second livre (peut-être sur les idées philosophiques de Victor Hugo), que nous fait espérer le sous-titre de celui-ci : Victor Hugo, le poète.

L. AGUETTANT.

La participation aux bénéfices, par M. H. BEAUNE, professeur de droit.

Le socialisme, surtout le socialisme d'Etat, nous envahit. Le vrai socialiste vise à déposséder — et il ne s'en cache pas — les propriétaires actuels du sol et de l'industrie ; et cependant il se rencontre des socialistes chrétiens ; le but de celui-là ne retient pas ceux-ci. En 1848, le seul mot de socialisme épouvantait la société française ; mais depuis ce temps-là nous nous sommes habitués à tout entendre et à tout supporter.

Le pire socialisme procède par voie législative, et il colore souvent ses entreprises de considérations humanitaires fort captieuses et d'une phraséologie qui trompe à première vue. L'une de ces entreprises, l'un de ces procédés législatifs consiste à promettre aux ouvriers la participation aux bénéfices. Dans les deux dernières législatures on a tenté de faire passer en loi cette participation, de la rendre obligatoire, et pour habituer l'esprit public au problème, on a demandé à l'Etat de se charger de la solution, de donner l'exemple à l'industrie privée, et de fournir par la pratique la démonstration de la justesse de la théorie.

Un de nos plus éminents jurisconsultes, qui va au fond des choses, M. Beaune, ancien procureur général à Lyon, a voulu examiner et serrer de près ces dangereuses formules avec lesquelles on abuse la classe ouvrière. Il a pris occasion du projet de loi déposé en 1891 par M. Guillemet et quatre-vingt-dix de

Digitized by Google

ses collègues, rapporté en mai 1893, et qui, sans doute, sera représenté à la nouvelle chambre, pour montrer ce qu'il y a de faux, d'injuste et d'impraticable dans cette nouvelle obligation que l'on veut créer, celle de la participation forcée de l'ouvrier aux bénéfices de l'industrie et du commerce.

Précisons bien avec M. Beaune ce que les législateurs socialistes entendent et font entendre aux ouvriers par le mot fallacieux de participation : la gratification faite par un chef d'usine dont l'inventaire a été heureux à ses employés et ouvriers n'est pas une participation dans le sens strict et légal. Le versement par ce même chef d'une part de ses bénéfices à une caisse de prévoyance pour les ouvriers âgés ou infirmes n'est pas une participation telle qu'on veut l'établir. L'application d'une rémunération supplémentaire à la création d'un capital dont l'ouvrier deviendrait co-propriétaire n'est pas encore la participation rêvée par les socialistes. La participation dont il s'agit chez nos réformateurs, c'est celle qui résulterait d'un contrat entre le patron et l'ouvrier, contrat rendu obligatoire par la loi à promulguer, contrat par lequel le patron serait tenu de donner à l'ouvrier, après avoir payé à celui-ci son salaire, un sursalaire, contrat par lequel l'ouvrier participerait à tous les profits du patron sans participation à ses pertes.

La loi naturelle crie que ce serait injuste, mais l'injustice ne révolte pas certains réformateurs. Autant les participations amiables que nous venons d'énumérer sont à encourager là où elles sont possibles, autant un législateur équitable doit se garder de favoriser la ruine du patron par la tyrannie de l'ouvrier. Que, dans certaines industries où la matière première est peu coûteuse, où les capitaux nécessaires ne sont pas excessivement considérables, où la main-d'œuvre donne au produit sa principale valeur, patrons et ouvriers se lient même par un vrai contrat de participation, nous l'admettons, cela se voit, et l'on cite quelques rares exemples de réussite. Mais ce sont là des exceptions, et c'est la généralité que doit avoir en vue le législateur.

M. Beaune explique tout cela avec une science que nous ne possédons pas, et le jurisconsulte se double en lui d'un économiste. Il énumère les avantages que se promettent les « participolâtres », avantages plus que problématiques. Après avoir défini le salaire comme doit le comprendre un chrétien, salaire qui « n'est pas le prix d'une marchandise », mais « la rémuné-

Digitized by Google

ration fixe et stable, déterminée par un libre et équitable contrat, du travail humain », il dit avec une frappante justesse :

« Est-ce que le salaire ne comprend pas déjà en fait une part du bénéfice ? Il me semble l'avoir démontré. Mais cette part doit-elle obligatoirement y figurer ? A cela je réponds non, puisqu'il n'est pas juste que cette part soit nécessairement accordée à l'ouvrier bon ou mauvais, à celui qui n'a pas ou qui a mal produit comme à celui qui a fourni un travail intelligent et assidu, au travailleur stable et au nomade, au bras qui est resté inerte ou inutile comme au bras qui a rendu des services, parce qu'en droit il n'y a de rémunération légitime que la rémunération méritée. On gagne ce qu'on mérite, on mérite ce que l'on a gagné.

« La production a trois facteurs : le capital, la direction et le travail. Le capital ou le crédit qui fonde l'entreprise, monte l'outillage et fournit les matériaux ; la direction qui imprime le mouvement à la machine et ouvre les débouchés, le travail manuel enfin qui met en œuvre la matière brute.

« De ces trois facteurs, lequel a droit au bénéfice ? Ils le partageront tous les trois, dira-t-on. Mais d'abord en quelle proportion ? car leur rôle est inégal. Puis, la situation n'est pas identique. Le travail reçoit une rétribution fixe, qui lui est assurée d'avance, quelles que soient les chances de l'entreprise. Si celle-ci décline, si elle est en perte, peu importe à l'ouvrier : dans tous les cas il touchera le salaire stipulé. Il peut quand il lui plaît résilier le contrat, quitter l'usine à son heure pour entrer dans une autre, après s'être fait payer tout son travail qui est devenu la chose de l'entrepreneur. Quant au capital exposé, qui a accepté tous les risques de l'industrie, qui n'est peut-être pas le patrimoine du manufacturier, mais une commandite confiée à son intelligence et à sa loyauté, quant à la direction sur laquelle repose la responsabilité de l'œuvre, ils sont l'un et l'autre liés jusqu'à la perte totale du premier, jusqu'au discrédit de la seconde.

« Leur unique rémunération, c'est le bénéfice net, mais un bénéfice incertain ; que la chance tourne, que les calculs soient déjoués par un accident, une grève, un chômage, une baisse subite, que les marchés se ferment, que la fraude ou la faillite d'un débiteur survienne, le gain disparaît, les espérances s'évanouissent, l'entreprise succombe, et le seul salaire auquel ils pouvaient prétendre est la ruine. La justice, la rigoureuse jus-

Digitized by Google

tice exige-t-elle d'eux le partage des bénéfices, et la loi qui les contraindrait à en opérer la répartition entre tous les ouvriers, d'après un taux fixé par elle, est-elle en mesure de leur garantir les commandes qui y donnent naissance ? »

Injustifiée au point de vue du droit, la participation ne l'est pas moins au point de vue économique. Et M. Beaune le démontre. L'intérêt des capitaux baisse depuis vingt ans d'une façon régulière et ininterrompue, tandis que, généralement, les salaires s'élèvent. Telle usine qui donnait quinze ou vingt pour cent de bénéfices nets n'en accuse plus que six ou sept. Les impôts et les avances qui rentrent dans les frais généraux de l'industrie ont suivi une marche ascendante et élevé d'autant le prix de revient, pendant que la concurrence diminue le prix de vente. L'obligation de distribuer aux ouvriers un bénéfice si aléatoire et si réduit empêcherait les capitalistes de risquer leurs capitaux, et ce serait autant de perdu pour les ouvriers comme pour l'industrie nationale.

La proposition de loi Guillemet visant en premier lieu les manufactures de l'Etat et les exploitations concédées par les départements et les communes, M. Beaune fait judicieusement remarquer que les bénéfices des industries officielles sont nuls et se traduisent, malgré les chiffres apparents, en déficit très réel. Exemples : l'Imprimerie Nationale et les chemins de fer de l'Etat. Outre que l'Etat produit moins économiquement que le simple citoyen, on le voit, pour accuser trois millions de bénéfices annuels, négliger de porter en compte l'intérêt et l'amortissement du capital, comme cela a été constaté au Parlement, et aboutir à la perte positive de nombreux millions. Alors où prendra-t-on les bénéfices à répartir, en quoi consistera la participation ? Quant aux monopoles, tels que ceux des tabacs et des allumettes, ce sont de vrais impôts; si l'on en distribue le produit aux ouvriers, ce sera un gouffre dans le budget, et ce gouffre devra être comblé par le contribuable. Est-ce là le but de la participation obligatoire ?

Ensuite, M. Beaune montre les difficultés pratiques d'exécution, difficultés telles qu'on aboutirait à la guerre, au lieu de réaliser la paix industrielle, non seulement entre patrons et ouvriers, mais même entre ouvriers quand il faudrait procéder à la répartition entre le travail accumulé, le travail de qualité et le travail de quantité.

M. Beaune appuie sa démonstration de l'autorité de la prati-

Digitized by Google

que et de l'opinion des intéressés eux-mêmes, qui ne sont généralement pas favorables à l'innovation projetée. Il cite notamment un fragment de discours de M. Gladstone qui, après avoir émis des doutes sur la possibilité d'établir la participation aux bénéfices, concluait ainsi devant une assemblée de patrons et d'ouvriers : « Le problème... ne peut se résoudre que grâce au respect mutuel des droits de chacun. »

La proposition de loi Guillemet respecte-t-elle « les droits de chacun » ? Non, certes. Mais ce n'est point une raison, au contraire, pour que la nouvelle Chambre l'écarte. Aussi, par avance, à un vote inique possible, M. Beaune oppose-t-il ce mot caractéristique d'Alcibiade à Périclès : « Si la multitude dans les Etats démocratiques prend, vis-à-vis des riches, des mesures oppressives, diras-tu que c'est là une loi? »

Des mesures oppressives ! Notre République ne fait que cela, non pas contre les seuls riches, mais aussi contre les pauvres, contre telles et telles classes de citoyens. Il ne faut donc pas trop se flatter de l'espoir que nos législateurs hésiteront davantage à crocheter l'industrie nationale que la conscience des catholiques, la bourse des contribuables et la liberté des citoyens. Les plus ignorants et les moins scrupuleux seront inexcusables si, préalablement, ils ont lu l'écrit si sage de M. Beaune.

Charles Garnier.

Mes Notes, par Maurice de la Sizeranne, un vol. in-12. Paris, 1893. Delarue éditeur.

Le nom de M. de la Sizeranne n'est ignoré d'aucun des lecteurs de l'*Université catholique*, et il a d'ailleurs acquis aujourd'hui une notoriété européenne. Chacun sait quel dévouement, quel zèle infatigable celui qui le porte a mis au service de l'œuvre qui lui est chère, ce qu'il a fait, ce qu'il fait encore pour l'éducation et le patronage des aveugles. La France, la Suède, l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, l'Angleterre, l'ont vu à leurs congrès, visitant les écoles et les ateliers spéciaux, comparant les méthodes, défendant partout la cause des aveugles, faisant appel à toutes les lumières et à toutes les bonnes volontés, mais demandant aux autres ce qu'il s'impose à lui-même, « plus d'actes que de mots ».

Les notes qu'il publie aujourd'hui, sous leur forme très spon-

Digitized by Google

tanée et très suggestive, ont été écrites au cours de ses voyages ou de ses études. Etudes singulièrement larges d'ailleurs, car cet aveugle, qui a « des clartés de tout », se tient au courant du mouvement religieux, intellectuel, scientifique et artistique comme le font peu de clairvoyants. Lui-même, dans une courte préface où il s'excuse spirituellement d'avoir fait un livre, nous révèle le secret de sa composition. *La spécialisation à outrance* « rétrécit l'esprit et l'horizon », dit-il, et il insiste sur la nécessité de concentrer l'attention sur un point central auquel tout viendra converger. Après il ajoute : « C'est ainsi que, l'esprit et le cœur pleins de la pensée des aveugles, lorsque dans mes études spéciales ou autres je rencontrais des choses qui m'éclairaient ou m'émouvaient, je les notais pour les avoir toujours à mon service... Le recueil est devenu volumineux aujourd'hui, je le laisse aller, pensant que ces notes pourront aussi éclairer et émouvoir quelques *typhlophiles...* »

Eclairer et émouvoir, susciter ainsi des *typhlophiles*, c'est-à-dire des amis et des patrons à ses chers aveugles, M. de la Sizeranne n'a évidemment pas d'autre but. Il n'a écrit ni par amour-propre d'auteur, ni pour le plaisir délicat d'écrire, et c'est pourquoi il a fait plus et mieux qu'un livre. Les notes auxquelles il a voulu donner pour épigraphe ces paroles de Montaigne : « J'ay seulement faict un amas de fleurs estrangières n'y ayant fourni du mien que le filet à les lier », ces notes qu'il déclare « appartenir à tout le monde » sont en définitive bien à lui, et le « filet à les lier » est d'or, car ce que l'auteur a su y mettre du sien, c'est son âme, et avec son âme sa raison très ferme et sa compétence très spéciale.

Il nous souvient qu'au début de cette carrière de charité, qu'il poursuit maintenant avec tant d'ardeur et de succès, M. de la Sizeranne rêvait de découvrir « un saint Vincent de Paul tout neuf » — c'était son expression — pour le placer à la tête de l'œuvre qu'il songeait dès lors à fonder (1). Ce saint Vincent de Paul à la moderne, à la fois rationnel et enthousiaste, très laïque et très religieux, artiste et statisticien, capable d'interpréter Wagner et de nous dire au plus juste ce que rapporte le métier d'empailleur de chaises, ne serait-il pas tout bonnement l'homme qui a écrit les « Notes sur les aveugles » ? H. DE LEYMONT.

(1) *L'association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles* reconnue d'utilité publique le 1er décembre 1891. Secrétariat général, 14, avenue de Villars, Paris.

Digitized by Google

The Apostolic Fathers, comprising the Epistles (genuine and spurious) of Clement of Rome, the Epistles of St Ignatius, the Epistles of St Polycarp, the Martyrdom of St Polycarp, the Teaching of the Apostles, the Epistle of Barnabas, the Shepherd of Hermas, the Epistle to Diognetus, the Fragments of Papias, the Reliques of the Elders preserved in Irenæus. — Revised texts with short introductions and english translations by the late J. B. LIGHTFOOT, D. D. bishop of Durham, edited and completed by J. R. HARMER; in-8 de XII-568 pages. London, Macmillan, 1891. 20 fr.

Les travaux du Dr Lightfoot, évêque de Durham, sur les Pères Apostoliques sont connus et appréciés de tous les savants. Par leur étendue — saint Clément a deux volumes in-8 de 1018 pages et saint Ignace trois volumes de 1856 pages — ils restaient inabordables au grand public, qui n'aurait pu leur consacrer le temps nécessaire à une étude sérieuse. D'ailleurs, ils ne comprenaient qu'une faible portion des œuvres des Pères Apostoliques. Pour obvier à ces divers inconvénients, le Dr Lightfoot avait préparé une édition abrégée des Pères Apostoliques; la mort l'a empêché de mettre la dernière main à son œuvre et c'est M. Harmer qui l'a mise au point et qui en a surveillé l'impression.

Cette édition contient le texte grec des Pères Apostoliques, dont les noms sont cités dans le titre ci-dessus, une traduction anglaise et des introductions à chaque écrit. A l'exception de quelques variantes, indiquées au bas des pages, il n'y a pas de notes critiques, historiques ou doctrinales. Nous ne nous arrêterons pas à discuter les leçons qu'adopte le Dr Lightfoot dans les cas douteux, ce serait un peu fastidieux pour le lecteur; mais nous indiquerons brièvement les positions, que prend le savant auteur sur les questions, assez controversées d'authenticité et surtout de date.

L'Epître de Clément Romain aux Corinthiens a été écrite au nom de l'Eglise romaine; aussi la tradition l'attribue-t-elle tantôt à l'Eglise romaine, tantôt au pape saint Clément; elle date de l'an 95. La seconde Epître dite de saint Clément est une homélie aux Corinthiens, qui a dû être écrite vers l'an 120-140. Pour les Epîtres de saint Ignace, Lightfoot accepte comme authentiques les sept lettres aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens et à Polycarpe, et rejette comme construite au IVe siècle la longue recension. L'Epître de saint Polycarpe aux Philippiens, quoique

Digitized by Google

en rapport avec la recension longue des Epîtres de saint Ignace, est certainement authentique. La lettre sur le martyre de saint Polycarpe a été écrite vers l'an 155-156. Les vingt premiers paragraphes sont authentiques, ainsi que le vingt et unième ; le vingt-deuxième doit être attribué à l'auteur de la vie de Polycarpe de Ponius. La Doctrine des douze Apôtres est de date très ancienne, probablement du 1er siècle ou du commencement du second. La première partie a peut-être existé sous une forme indépendante. L'Epître dite de Barnabé a probablement été écrite à Alexandrie par un auteur qu'il est impossible de nommer. Les critiques varient pour la date, de l'an 70 à 132; Lightfoot se décide pour l'an 70-79. On ne sait à quelle époque a été écrit le Pasteur d'Hermas, ni quel en est l'auteur. Est ce l'Hermas de saint Paul (Rom., xvi, 14) ou Hermas, le frère du pape Pie Ier, vers 140-155, ou un Hermas inconnu vivant vers 90-100? Il est difficile de se prononcer entre les deux dernières attributions ; la première des deux a pour elle la tradition, mais la seconde a de fortes présomptions, s'appuyant sur le texte même.

Nous devrions maintenant faire ressortir la beauté et la netteté du texte grec; mais on sait qu'en cette matière les imprimeurs anglais sont passés maîtres. Voilà donc une édition des Pères Apostoliques, faite d'après les meilleures méthodes critiques, que nous pouvons recommander de tout point; à moins de découvertes nouvelles on ne fera pas mieux. E. Jacquier.

Guide de Lourdes et de la Grotte; in-16 de 252 pages. Paris, 1892. Société de Saint-Augustin, rue Victor-Hugo, 5, Lyon. 2 fr.

Le sous-titre indique le contenu de ce petit volume : description complète de Lourdes, de la grotte et des environs; topographie, histoire, monuments, vie matérielle, vie religieuse à la ville et à la grotte, administrations diverses avec cartes et plans du Lourdes ancien et du Lourdes nouveau. C'est, on le voit, aussi complet que possible, et le pèlerin ne pourra s'égarer, s'il veut bien consulter un guide aussi bien informé. L'auteur d'ailleurs connaît son sujet, puisque, ancien directeur d'école à Lourdes, il habite la ville depuis longtemps et a vu se passer tous les événements qui ont rendu cette cité célèbre. Les pèlerins qui ont suivi ce guide, ont déclaré qu'il était très exact et rendait de vrais services. Il ne nous reste donc qu'à engager les futurs pèlerins à se munir de ce petit livre qui les instruira et pourra leur éviter bien des recherches longues et quelquefois sans résultat. X.

Digitized by Google

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'*Index*. — II. Le Tiers-Ordre de saint François. — III. Les servants de Messe. — IV. La dévotion au Cœur de Jésus Pénitent. — V. Saint Joseph Ami du Sacré Cœur. — VI. Le culte de la Sainte Face. — VII. Dévotion non approuvée. — VIII. Dénonciation des chefs de la Franc-Maçonnerie. — IX. Objets de piété de Terre Sainte.

I. Le 14 juillet 1893, la S. Congrégation de l'*Index* a condamné les ouvrages suivants :

Mariano Raffaele, *Gli Evangelii sinottici. Realtà o invenzione? Studii.* Napoli, Tip. della Regia Università, 1893.

Cadorna Carlo, *Religione, Diritto, Libertà. Della condizione giuridica delle associazoni e delle Autorità religiose negli Stati civili. Edizione postuma curata dal Generale Cadorna, con cenni biografici del senatore M. Tabarrini, del Consiglio di Stato.* Vol. 2. Ulrico Hoepli editore. Libraio della Real Casa, Milano, 1893.

Amabile Luigi, già Prof. ord. di Anatomia patologica nella R. Università di Napoli, già Deputato al Parlamento Nazionale. *Il santo Officio della Inquisizione in Napoli. Narrazione con molti documenti inediti.* Vol. 2. Città di Castello, S. Lapi Tipografo-Editore, 1892.

Mantegazza Paolo, *Fisiologia della donna.* Vol. 2. Milano, Fratelli Treves Editori, 1893.

Negri Ada, *Fatalità.* Milano, Treves, 1893.

Guidotti Giovanni, Preside del R. Istituto tecnico di Palermo. *I tre Papi, ossia la Pace fra le Chiese cristiane.* Palermo, Torino, Carlo Clausen, 1893.

Ferrière Emile, *Les mythes de la Bible.* Paris, Félix Alcan, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, 1893.

Mivart, Saint-Georges. *Happiness in Hell* (Nineteenth Century), London, December 1892; et *The Happiness in Hell,*

Digitized by Google

ibidem, Febb. 1893 ; et *Last Words on the Happiness in Hell*, ibidem, Apr. 1893.

Decreto S. Officii, Feria IV Die 19 Julii 1893.

II. La S. Congrégation des Indulgences a publié le 31 janvier 1893, plusieurs décisions importantes, concernant le Tiers-Ordre séculier de Saint-François d'Assise. Nous les reproduisons intégralement. On y trouvera la solution de quelques difficultés pratiques qui se sont présentées dans l'exécution des Encycliques de Léon XIII en faveur du Tiers-Ordre.

I. Le Tiers-Ordre séculier de Saint-François n'est pas soumis à la loi du Pape Clément VIII qui a déclaré, dans la Constitution *Quæcumque* du 7 décembre 1604, qu'une congrégation seule du même nom et du même Institut peut être érigée dans la même ville ou le même village.

II. Le consentement de l'Ordinaire du lieu est absolument requis pour l'érection d'une nouvelle Fraternité du Tiers-Ordre soit dans les Eglises des Réguliers soit dans les autres.

III. L'Evêque du lieu ne peut, dans les Eglises des Réguliers, visiter les Fraternités du Tiers-Ordre en ce qui regarde la discipline et la direction intérieure. Il le peut pour tout le reste.

IV. Les Religieux qui ont fait leur vœux dans un Institut approuvé par le Saint-Siège, ou l'Ordinaire de l'endroit avant le décret du 16 juillet 1886, et qui étaient déjà Tertiaires de Saint-François n'appartiennent plus au Tiers-Ordre et ne jouissent plus des grâces et des privilèges qui y sont attachés.

V. Les Tertiaires séculiers de Saint-François qui entrent dans une Congrégation religieuse ne sont pas tenus de déposer, avant leur profession, l'habit du Tiers-Ordre, et ils jouissent jusqu'à ce jour des grâces et privilèges accordés aux Tertiaires.

VI. Le décret du 16 juillet 1886 a aussi force de loi pour les Tertiaires des autres Ordres, par exemple de l'Ordre de Saint-Dominique, de la Sainte-Trinité, etc.

VII. Les fidèles qui appartiennent à une Fraternité de Tertiaires, peuvent, pour une raison légitime, passer à une autre Fraternité érigée dans le même endroit ou dans un endroit différent sans perdre les privilèges et les indulgences dont bénéficient les Tertiaires.

VIII. Un Tertiaire de Saint-François ne peut généralement passer au Tiers-Ordre d'une autre règle, à celui de Saint-Dominique par exemple et réciproquement.

Digitized by Google

IX. Les fidèles enrôlés parmi les Tertiaires d'un Ordre ne peuvent devenir Tertiaires d'un autre Ordre, par exemple de celui de Saint-Dominique ou de la Sainte-Trinité, etc.; de telle sorte que la même personne soit à la fois Tertiaire de Saint-François, de Saint-Dominique, de la Sainte-Trinité, de l'Ordre des Carmes, etc.

D'après une décision postérieure, du 21 juin 1893, cet article a un effet rétroactif, mais les fidèles qui appartiennent à plusieurs Tiers-Ordres peuvent choisir suivant leur dévotion celui dont ils veulent faire partie désormais.

X. Il n'est pas à propos d'étendre au Tiers-Ordre séculier tous les privilèges, grâces et indulgences que les Souverains Pontifes ont directement et spécialement accordés au premier et au deuxième Ordre de Saint-François.

XI. Il n'est pas à propos d'accorder l'indulgence de la Portiuncule à tous les fidèles chaque fois que, le 2 août, ils visitent une église dans laquelle est canoniquement érigée une Fraternité de Saint-François du Tiers-Ordre séculier.

XII. Le Souverain-Pontife accorde aux Tertiaires séculiers de Saint-François la faculté de gagner soit les indulgences qui sont concédées à tous les fidèles qui visitent les églises des Franciscains, soit celles qui sont propres au Tiers-Ordre séculier, à condition qu'ils visitent l'église paroissiale là où il n'y a ni église du premier, du deuxième, du troisième Ordre régulier, ni Oratoires publics du Tiers-Ordre séculier, ni église dans laquelle une Fraternité du Tiers-Ordre séculier ait été canoniquement érigée.

XIII. Il faut recourir au Souverain-Pontife pour obtenir la faculté d'accorder deux fois l'an aux Tertiaires séculiers de Saint-François deux autres absolutions ou bénédictions avec indulgence plénière au lieu de la bénédiction donnée au nom du Pape.

XIV. Le Souverain-Pontife accorde aux susdits Tertiaires séculiers de Saint-François, deux fois par an, à la place de la bénédiction papale, deux autres absolutions ou bénédictions avec indulgence plénière.

XV. A l'exception des Tertiaires séculiers de Saint-François et des serviteurs de la Bienheureuse Vierge Marie auxquels il a été respectivement pourvu par la Constitution « *Misericors Dei Filius* » et un rescrit du 15 décembre 1883, les Tertiaires séculiers des autres Ordres ne jouissent pas, à moins d'un indult spécial, de la communauté des indulgences, soit avec l'Ordre

Digitized by Google

respectif auquel ils appartiennent, soit avec les autres Tertiaires et leurs Ordres respectifs.

XVI. Elle n'est pas sûre et même elle est fausse, l'opinion qui enseigne que lorsque le Souverain-Pontife a révoqué pour un Ordre les indulgences qu'il avait reçues, les autres Ordres qui se sont approprié ces indulgences, par communication, continuent à jouir de ces indulgences à moins que la révocation ne soit aussi directement dirigée contre eux.

XVII. Les Tertiaires séculiers ne jouissent que des indulgences qui leur ont été directement accordées ou qui leur ont été concédées avec d'autres, *æque principaliter*, pourvu qu'elles n'aient pas été révoquées.

III. Voici le texte d'une importante décision de la Sacrée Congrégation des Rites concernant les servants de messe.

Le vicaire général du Révérendissime Seigneur l'évêque de Cahors a soumis très humblement à la Sacrée Congrégation des Rites le doute suivant, demandant une solution opportune :

Par suite de la perversité des temps il arrive souvent que, n'ayant personne pour servir le saint Sacrifice, le prêtre est obligé de s'abstenir de le célébrer, s'il ne fait appel au ministère d'une femme. Comme on doute s'il existe en ce cas la véritable nécessité dont il est question dans le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, daté du 26 août 1836, on demande : « Si l'on peut dire que la nécessité est pressante dans le cas où le prêtre ne peut célébrer le sacrifice, et où cette célébration n'est nullement nécessaire ni pour administrer les saints Sacrements à un malade, ni pour remplir le précepte. »

La Sacrée Congrégation ayant pris l'avis des maîtres des cérémonies apostoliques, a pensé qu'il fallait répondre négativement au doute proposé. Elle a répondu ainsi et l'a déclaré le 4 août 1893. Cardinal Louis Masella.

A une demande conçue en ces termes : « Le prêtre peut-il, après avoir disposé à sa portée tout ce qui lui est nécessaire pour le sacrifice, afin que des femmes ne servent pas à l'autel, recourir au ministère d'une femme seulement pour les réponses ? » La Sacrée Congrégation des rites a répondu affirmativement « en cas de nécessité pressante. » 20 août 1836.

IV. — La congrégation du Saint Office a rendu le décret suivant, daté du samedi 15 juillet 1893 :

Depuis longtemps déjà, dans un décret du mercredi 13 jan-

Digitized by Google

vier 1875, la sainte Inquisition romaine et universelle avait conseillé, d'une manière générale, de ne point répandre certains titres de dévotion inusités et tout particulièrement le titre de *Pénitent* décerné à Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais ayant appris qu'aujourd'hui encore se maintient opiniâtrément à Loigny, une œuvre dite du *Sacré Cœur de Jésus pénitent* et dont les auteurs et fauteurs, malgré des condamnations réitérées du Souverain-Pontife, ne cessent d'inventer, avec une sacrilège audace, et de répandre dans le public, des visions et des révélations du *Cœur de Jésus pénitent*, la même sainte Inquisition romaine et universelle, après mûr examen, proscrit absolument et condamne les titres de *Cœur de Jésus pénitent. Cœur de Jésus pénitent pour nous*, *Jésus pénitent, Jésus pénitent pour nous.* Elle commande en même temps aux Ordinaires des lieux où des sociétés sont érigées sous ces vocables, de substituer au titre condamné un autre titre reçu dans l'Eglise, et de ne laisser subsister ces mêmes sociétés qu'autant qu'elles auront satisfait à toutes les exigences du droit.

Enfin elle rappelle au souvenir de tous son décret du mercredi 13 janvier 1875, que, pour ce motif, je transcris ici : « Le mercredi 13 janvier 1875, N. T. S. P. le pape Pie IX, dans l'audience habituelle accordée, le soir du même jour, au Révérendissime assesseur du Saint Office, ordonna d'avertir les écrivains qui tournent leur esprit à des sujets sentant la nouveauté, et qui, sous apparence de piété, travaillent, même par le moyen des journaux, à promouvoir des titres inusités de dévotion, de renoncer à leur dessein et de bien considérer le danger qui s'y trouve, d'entraîner les fidèles dans l'erreur, même sur les dogmes de la foi, et de donner occasion aux ennemis de la religion de calomnier la pureté de la foi, la doctrine catholique et la vraie piété. »

V. — Le culte de saint Joseph sous le titre d'*Ami du Sacré Cœur* a été l'objet d'un examen particulier de la part des Eminentissimes cardinaux, membres de la congrégation du Saint Office. Avec l'approbation de Sa Sainteté, ils ont décrété de ne pas porter de sentence contre cette dévotion nouvelle ; mais en même temps le Saint Office avertit la sacrée Congrégation des Rites de ne plus émettre aucun rescrit ou acte qui puisse tant soit peu encourager cette *nouvelle* manière d'honorer saint Joseph.

VI. — Un décret du Saint Office du 4 mai 1892 a trait au culte de la sainte Face. En voici la traduction :

Digitized by Google

Doute premier. — Convient-il d'approuver ou au moins de permettre un culte *spécial* envers la Face adorable du divin Rédempteur, distinct du culte accoutumé et rendu jusqu'à ce jour à l'image de la sainte Face, tel surtout qu'il est propagé par les prêtres dits de la sainte Face, de Tours, au moyen des *Annales de l'archiconfrérie de la Sainte-Face ?*

Doute second. — Convient-il, pour propager et établir le culte susdit, de dédier des églises ou oratoires publics, de fonder des sociétés, des congrégations ou instituts religieux sous le vocable de la Sainte-Face ?

Les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux, inquisiteurs généraux dans les choses de la foi et de la morale, après avoir mûrement examiné les questions susdites, ont ordonné de répondre :

Au premier doute : Il n'est pas expédient ;

Au second doute : Négativement et selon l'avis.

Le sens de l'avis est que l'Eglise n'entend pas que, sous prétexte de piété, on s'exerce à inventer de nouvelles dévotions, qui troublent les fidèles et donnent aux ennemis de la religion l'occasion de décrier la vraie doctrine catholique.

Comme les images de la sainte Face sont aujourd'hui très répandues dans nos églises, il est bon d'ajouter que le décret que nous venons de reproduire ne modifie aucunement la forme de dévotion que nous avons coutume de rendre à ces images. Les nouveautés que l'Eglise a voulu arrêter n'existaient pas chez nous. Il suffit de rappeler que la dévotion traditionnelle approuvée par le Saint-Siége consiste en ceci : le fidèle dévot à la sainte Face, la vénère 1° pour se remémorer les souffrances du Sauveur; 2° pour concevoir une douleur et un regret plus profond de ses péchés; 3° pour rendre de plus en plus ardent son désir de réparer les outrages adressés à la divine majesté.

Cette dévotion traditionnelle a été enrichie de nombreuses indulgences, notamment par le bref du 16 décembre 1884. Un autre bref du 30 mars 1885, qui érigeait en archiconfrérie pour le monde entier (Rome exceptée), la confrérie de la Sainte-Face de Tours conserve toute sa valeur.

VII. — On cherche de nouveau à répandre l'image de la *Plaie de l'Epaule de Notre Seigneur*, avec des approbations faussement attribuées à des évêques qui protestent. Nous rendrons donc service en rappelant que, dans un rescrit adressé à Mgr l'évêque de Nantes le 6 avril 1879, la sacrée congrégation

Digitized by Google

du Saint-Office censure une image de Notre Seigneur Jésus-Christ où se trouve mise en relief la plaie de l'épaule avec cette inscription : *Voilà la plaie qui m'a fait le plus souffrir.* La sacrée Congrégation blâme surtout l'inscription, la légende et certaines prières qui se trouvent imprimées soit au *recto* soit au *verso* de cette image : *Proinde opus esse ut inscriptiones omnes in imagine impressæ deleantur.* La sacrée Congrégation charge en outre Mgr l'évêque de Nantes de faire ce qui dépendra de lui pour que ces images soient retirées du commerce.

VIII.— A des questions posées par Mgr l'évêque de Bayonne, au sujet de la dénonciation des chefs des sociétés secrètes, la sacrée Congrégation du Saint-Office a donné le 19 avril 1893, une réponse de laquelle il résulte ceci :

1° La dénonciation est obligatoire, non seulement dans le cas où les chefs ne seraient pas connus comme appartenant aux sociétés condamnées, mais encore dans celui où, francs-maçons avérés, ils ne seraient pas connus comme chefs des sectes ;

2° La dénonciation est obligatoire même dans les régions où la franc-maçonnerie est tolérée par le pouvoir civil, où ses membres sont assurés de l'impunité et où l'Eglise ne peut user de coercition.

IX.— A notre époque où les pèlerinages en Terre Sainte sont devenus si faciles, il est intéressant et utile de savoir quels privilèges sont attachés aux objets de piété qu'on en rapporte, tels que croix, couronnes, chapelets, rosaires. Ils sont enrichis des mêmes indulgences que les objets bénis par le Saint-Père, c'est-dire des indulgences apostoliques qui comprennent, outre un grand nombre d'indulgences partielles, des indulgences plénières aux principales fêtes de l'année et à l'article de la mort.

Cette concession a été faite par Innocent XI, le 28 janvier 1688, et confirmée par Innocent XIII le 4 juin 1721. — Ces objets n'ont besoin d'aucune bénédiction, il suffit qu'ils aient touché aux Lieux Saints et aux reliques qui s'y trouvent. — Pour gagner ces indulgences, il est nécessaire de porter les objets sur soi ou du moins de les conserver dans sa chambre ou dans un autre endroit décent de sa maison et de réciter pieusement devant ces objets les prières prescrites. C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

LE SECOND
CONCILE GÉNÉRAL DE LYON

RÉUNION DES GRECS A L'ÉGLISE ROMAINE

Il y a quelques jours, les officiers de la marine russe traversaient la France au milieu de l'enthousiasme universel. En arrivant à Paris, leur premier acte a été de se rendre à leur église, pour y chanter un *Te Deum* solennel, afin de remercier Dieu de l'alliance des deux nations. Cette cérémonie, qui doit être pour la France un exemple et une leçon, a rappelé à tous l'existence de l'Eglise grecque, si peu éloignée du catholicisme. Comme nous, les orthodoxes croient en Jésus-Christ et vénèrent la sainte Vierge Marie, sa mère; ils ont les mêmes sacrements et récitent le même symbole, à deux mots près : *Filioque*. Il ne leur reste qu'un pas à faire pour entrer dans l'unique bercail et se ranger sous la houlette de l'unique pasteur qui est le vicaire de Jésus-Christ.

Quand ils sont venus à Lyon, les esprits se sont reportés comme naturellement vers le célèbre concile de 1274, tenu dans notre ville et où s'accomplit, au milieu d'un enthousiasme semblable, la réunion, trop courte, hélas! des Grecs à l'Eglise romaine.

Digitized by Google

Ce ne sera donc pas sans intérêt qu'on se rappellera les circonstances principales de ce concile, qui est à la fois un grand événement de la vie de l'Eglise et une des plus glorieuses pages de nos annales lyonnaises. Nous nous bornerons à un simple récit, emprunté aux actes officiels du concile, aux histoires générales de l'Eglise et aussi à nos chroniques lyonnaises.

Depuis la fondation de l'Eglise, pendant dix-neuf siècles, trois conciles généraux seulement ont été tenus en France, et deux d'entre eux à Lyon. Sous ce rapport glorieux, notre cité vient immédiatement après Rome et Constantinople, sur le même rang que Nicée.

C'était au XIII^e^ siècle : les évêques du monde entier furent convoqués une première fois à Lyon en 1245, pour la condamnation de l'empereur Frédéric II d'Allemagne. Trente ans à peine plus tard, en 1274, un second concile œcuménique se réunissait dans notre église primatiale; celui-ci plus important par son objet : le retour des Grecs à l'Eglise romaine, les secours à envoyer à la Terre Sainte et la réforme de la discipline; plus intéressant aussi au point de vue lyonnais, car le pape Grégoire X, qui le convoqua, était un ancien chanoine de Lyon; Pierre de Tarentaise, qui y parut avec éclat, était archevêque de Lyon peu avant le concile; et enfin le grand docteur qui en fut l'âme, saint Bonaventure, mourut à Lyon, qui garda son corps et l'entoura pendant plusieurs siècles de sa religieuse vénération.

Depuis la mort du pape Clément IV, il y avait près de trois ans que la chaire apostolique était vacante. Les cardinaux, assemblés à Viterbe, n'avaient pu s'accorder sur le choix d'un pontife. Sur les instances des rois de France et de Sicile, ils eurent enfin recours à un compromis; les six cardinaux auxquels tous les autres, au nombre de vingt environ, avaient remis leurs pouvoirs, élurent unanimement, le 1^er^ septembre 1271, grâce à l'influence de saint Bonaventure, Théobald, archidiacre de Liège, qui était alors à la croisade en qualité de légat apostolique.

Le nouveau pape reçut l'acte de son élection à Saint-

Digitized by Google

Jean d'Acre : il voulut refuser l'honneur et la charge qu'on lui imposait; mais les instances de tous ceux qui l'entouraient triomphèrent de sa modestie. Il donna donc son consentement, et prit le nom de Grégoire X.

Arrivé heureusement au port de Brindes, le 1er janvier 1272, il se rendit d'abord à Viterbe, escorté par le roi Charles de Sicile, et, au milieu des cardinaux, il revêtit le manteau papal. Le mois suivant, il fut sacré à Rome dans la basilique de Saint-Pierre, et le jour même il notifia son avènement au monde catholique par une lettre où il développait la parole évangélique : « Gloire à Dieu dans les cieux; et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. »

Trois jours seulement après, le 31 mars, Grégoire X, afin d'accomplir un grand dessein qu'il méditait dans son esprit, envoya une encyclique aux évêques pour la convocation d'un concile général. Le saint pape en indique principalement trois causes : le schisme des Grecs, le mauvais état de la Terre Sainte, les vices et les erreurs qui se multipliaient dans l'Eglise.

« Voulant donc, dit-il, remédier à tant de maux par un conseil commun, Nous vous demandons de vous trouver, le 1er mai de l'an 1274, au lieu que Nous vous indiquerons en temps convenable. Nous voulons qu'en chaque province demeurent un ou deux évêques pour exercer les fonctions épiscopales, et que ceux qui resteront envoient des députés au concile, aussi bien que les chapitres des cathédrales et des collégiales. D'ici là, vous examinerez et mettrez par écrit ce qui a besoin de correction pour l'apporter au concile. »

L'année suivante, le 13 avril, dans une bulle écrite d'Orvieto, Grégoire X indiqua Lyon comme le siège du concile. Il regrette de ne pouvoir le réunir à Rome, centre de l'unité catholique, d'autant plus que le voyage de France sera une grande fatigue pour les cardinaux, la plupart avancés en âge, ainsi que pour lui-même. Mais les questions à traiter imposent ce choix, car c'est surtout au-delà des Alpes qu'on peut trouver les secours nécessaires à la

Digitized by Google

Terre Sainte. « C'est là le motif, dit-il, qui Nous a fait choisir une ville connue par sa fidélité et son dévouement au Saint-Siège, et déjà célèbre par la tenue du XIII^e^ concile œcuménique. » D'autre part, l'Italie n'offrait pas assez de sécurité, car elle était toujours sujette aux incursions des armées impériales; Lyon, au contraire, n'était ni à l'Empereur, ni au roi de France; il appartenait à l'Eglise. Le pape devait se souvenir aussi de ses anciens confrères, les chanoines de Saint-Jean, et du long séjour d'Innocent IV au cloître de Saint-Just, lors du concile de 1245, auquel Grégoire X lui-même avait assisté.

Le cœur se joignait donc à la raison pour lui faire désigner Lyon comme siège du concile.

Il prenait d'ailleurs les mesures les plus sages pour que cette assemblée produisît les meilleurs fruits. Les mémoires sur les réformes à introduire devaient lui être adressés six mois avant l'ouverture. Quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Nous ne citerons que celui de Humbert, de Romans en Dauphiné, maître général des Frères-Prêcheurs, personnage aussi remarquable par son grand sens que par son savoir et sa piété.

Les évêques devaient envoyer ensuite des députés, afin de délibérer sur les propositions à présenter au concile et sur les moyens de remédier à la situation.

Dès le mois de juin 1273, Grégoire X quitta Orvieto, après avoir nommé cinq cardinaux, parmi lesquels saint Bonaventure et Pierre de Tarentaise, et il se dirigea vers Lyon pour donner à tous l'exemple de l'empressement à se rendre au concile. Accompagné des cardinaux et d'une nombreuse escorte, il s'arrêta successivement à Florence et à Milan. Il arriva enfin à Lyon, au commencement de novembre. Peu après il tomba malade, par suite des fatigues de la route, en sorte qu'il ne put assister à la messe solennelle, le jour de la dédicace de Saint-Pierre de Rome, qui est le 18 novembre.

L'archevêque de Lyon s'était empressé d'offrir l'hospitalité au souverain Pontife, dans son palais qui se trouvait sur le même emplacement que celui qui existe aujour-

Digitized by Google

d'hui, à côté de l'église primatiale où devait se tenir le concile.

Pierre de Tarentaise, provincial de l'ordre de Saint-Dominique, avait été élu archevêque de Lyon vers le mois de novembre 1272, et, en cette qualité, il rendit hommage au roi de France, pour le temporel de son Eglise, le 2 décembre de la même année. Nommé peu après cardinal et évêque d'Ostie, il retint néanmoins quelque temps encore l'administration du diocèse de Lyon.

Son successeur fut Adhémar de Roussillon, d'une des plus illustres familles du diocèse de Vienne. Grégoire X qui connaissait et estimait beaucoup son mérite, le tira de l'abbaye de Cluny où il avait pris l'habit religieux, pour le placer sur le siège primatial des Gaules. Il n'était encore qu'archevêque élu lorsque le pape lui confia la garde du concile. Comme Adhémar ne se sentait pas assez fort pour cette glorieuse mission, il pria son frère Amédée, alors abbé de Savigny, de lui prêter des hommes d'armes.

Le roi de France, Philippe III le Hardi, ayant appris l'arrivée de Grégoire X, vint à Lyon le visiter. « Il le salua moult courtoisement, nous dit notre vieux chroniqueur Guillaume de Nangis, et lui fit grand honneur comme à son père spirituel. Quand ils eurent réglé les choses profitables pour le royaume, le pape donna au roi sa bénédiction, et le pria moult qu'il gouvernat son royaume de telle sorte, que ce fut au profit et salut de son âme. » Philippe lui laissa pour sa garde une troupe choisie de gens de guerre, commandée par Imbert de Beaujeu, son parent; et il voulut que le pape eût pour sa défense le commandement de trois châteaux forts royaux des environs de Lyon.

Pendant son séjour dans notre ville, Grégoire X montra une grande activité. Après le départ du roi de France, il apaisa les discordes civiles, et servit d'arbitre entre les bourgeois mécontents et révoltés, et leurs seigneurs temporels, qui étaient l'archevêque et le chapitre. Il fit droit à quelques justes réclamations des citoyens, mais il les obligea à rentrer dans l'obéissance et les condamna à payer une somme de sept mille livres viennoises, pour réparer

Digitized by Google

les dommages causés dans les églises de la Madeleine et de Fourvière qu'ils avaient occupées pendant les troubles, comme aussi pour prier Dieu d'avoir en sa sainte garde les âmes du curé et des paroissiens d'Ecully que les bourgeois avaient eu la barbarie de brûler dans leur chapelle.

Le 3 décembre, Grégoire X écrivit au nouveau roi d'Angleterre, Edouard Ier, de vouloir bien avancer ou retarder les cérémonies de son couronnement, qui se trouvaient fixées à la même époque que le concile, ce qui aurait empêché les évêques d'Angleterre de s'y rendre.

Le 9 décembre, il écrivit également à Michel Paléologue, empereur de Constantinople, pour l'encourager dans son retour à l'unité catholique. Le même jour, il adressa une lettre au roi de France, pour le remercier d'avoir livré à l'Eglise romaine le comtat Venaissin, indûment retenu jusqu'ici par le comte de Toulouse.

Mais avant l'ouverture du concile, il convient de faire connaître davantage le grand pape qui l'avait convoqué.

Grégoire X, né à Plaisance, de la noble famille des Visconti, suivit dans sa légation de France, en 1239, le cardinal Pecoraria. Il fut successivement chanoine de Lyon et archidiacre de Liège.

A Lyon, qu'il habita plusieurs années, il laissa le souvenir d'un rare détachement des richesses et d'une inépuisable libéralité envers les pauvres. Il y fit admirer sa direction prudente et ferme, et sa grande habileté dans les affaires.

Lui-même, plus tard, en tête d'une de ses lettres, s'est plu à exprimer ses sentiments de filiale affection à l'égard de cette Eglise de Lyon « qui, lorsque Nous étions son chanoine, dit-il, Nous a traité avec tendresse comme son enfant, et Nous a comblé d'honneurs ». Mais il faut citer le texte latin dont aucune traduction ne saurait rendre le charme et la délicatesse : « *Memores uberum Ecclesiæ Lugdunensis, quæ Nos tunc ipsius canonicum tractavit ut filium ac multipliciter honoravit, ad eam in filialem excitamur affectum.* »

Digitized by Google

Cependant, saint Louis et les barons de France s'étant croisés pour la seconde fois, le pieux Théobald, après avoir refusé l'évêché de Plaisance que lui offrait Innocent IV, prit, lui aussi, la croix avec beaucoup de dévotion et se rendit en Palestine. Il y était encore lorsqu'il fut élu pape.

Grégoire X vivait très saintement. Tous les jours il lavait les pieds à plusieurs pauvres avec une touchante humilité, et il distribuait de grandes aumônes. Il ne faisait qu'un repas par jour, uniquement pour soutenir la faiblesse de son corps. Tout le temps que lui laissaient les affaires, il le consacrait à la prière et à la contemplation.

Son séjour à Lyon fut signalé par un miracle. Pendant une inondation de la Saône, il vit une pauvre femme tombée dans le fleuve et submergée par les flots, à tel point que des mariniers partis à son secours s'en revinrent sans aucun espoir. Mais dès le premier moment, le saint Pontife avait prié la miséricorde divine de tendre une main secourable à cette pauvre femme et de la délivrer d'une mort aussi fâcheuse. Bientôt, en effet, elle reparaît sur les eaux: les mariniers surpris, retournent à son secours et la sauvent dans leur barque. Le pape envoya un de ses chambellans interroger la femme, qui lui raconta qu'elle avait été délivrée par un personnage très vénérable qu'elle ne connaissait pas.

Disons un mot maintenant de l'état de l'église primatiale et de la ville de Lyon vers la fin du XIII^e^ siècle.

Au temps de Charlemagne, il existait, tout près de la place Saint-Jean, trois églises réunies : Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix. De ces deux dernières, l'une était paroissiale et l'autre primatiale. Elles ont brillé d'un vif éclat jusqu'au jour où le simple baptistère les éclipsa toutes les deux. L'église actuelle de Saint-Jean, qui subsiste seule, fut commencée au XII^e^ siècle. Elle ne devait s'achever qu'au XV^e^. Mais en 1245, à l'époque du premier concile, elle était déjà assez avancée pour que toutes les sessions aient pu s'y tenir, à l'exception de la première, qui eut lieu dans le grand réfectoire du monastère de Saint-Just. Lors du second concile œcuménique, il ne manquait à l'édifice

Digitized by Google

actuel que la façade et les dernières travées. Le concile eut donc à sa disposition l'abside, le chœur, les deux bras du transept et une partie considérable de la grande nef. Néanmoins, dès la deuxième session, la vaste église se trouva trop petite et on fut obligé de congédier une partie des assistants.

Selon les historiens, l'illustre chapitre primatial de Lyon, était composé, au XIII^e siècle, de 74 chanoines, parmi lesquels on comptait un fils de l'empereur d'Allemagne, 9 fils de rois, 14 fils de ducs, 30 fils de comtes et 20 fils de barons. Le roi de France était chanoine honoraire. Les chanoines portaient le titre de comtes de Lyon, depuis l'année 1173, où le comte Guigues de Forez avait cédé la ville de Lyon et quelques terres à l'archevêque et au chapitre. L'acte fut approuvé par les papes Alexandre III et Lucius III; mais bientôt après le concile, en 1313, Lyon devait être réuni à la couronne de France par la cession de la juridiction temporelle que l'archevêque et les chanoines firent à Philippe le Bel.

Cependant les prélats et les ambassadeurs arrivaient de toutes parts pour le concile. Il s'y trouva, avec les patriarches latins de Constantinople et d'Antioche, 15 cardinaux, 500 archevêques ou évêques, et environ mille autres ecclésiastiques, tant abbés que docteurs et députés des chapitres. C'est la plus nombreuse assemblée d'évêques qu'ont ait vue dans l'Eglise, jusqu'au concile du Vatican.

On avait fait de grands préparatifs pour que tant d'illustres étrangers fussent aussi bien traités que le permettait un encombrement inévitable. Les grands personnages habitèrent les cloîtres de Saint-Jean et de Saint-Just. Beaucoup de prélats furent reçus par les bourgeois ou par les communautés religieuses. Le concile attira en outre un nombre considérable de visiteurs. Un auteur du temps porte à 150.000 le nombre total des étrangers. (*Anonyme chron.* Parme, apud auct. Rer. Ital. IX.)

Lyon, au XIII^e siècle, était beaucoup moins étendu et peuplé qu'aujourd'hui. La ville occupait principalement la rive droite de la Saône où se trouvaient les quartiers de

Digitized by Google

Fourvière, Saint-Irénée, Saint-Just, Saint-Georges, Saint-Jean et Saint-Paul, ainsi que le couvent des Carmes. La presqu'île, qui n'était reliée à la rive droite que par le pont de pierre, renfermait Ainay, les Jacobins ou Dominicains établis sur la place qui porte encore leur nom ; les Frères Mineurs qui se trouvaient près du Rhône et dont l'église était dédiée à saint François d'Assise en attendant qu'elle prît le nom de Saint-Bonaventure ; les Augustins, l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Sébastien. Sur le Rhône, il n'y avait que le pont d'Innocent IV, aujourd'hui pont de la Guillotière. La rive gauche qui compte actuellement près de 200 mille âmes, était alors à peine habitée.

Mais l'ouverture solennelle du concile était impatiemment attendue. On s'y prépara par un jeûne de trois jours. La première session se tint le 7 mai, qui était le lundi des Rogations. Le pape descendit à l'église vers l'heure de la messe, conduit, selon la coutume, par deux cardinaux diacres, et s'assit sur un fauteuil qui lui avait été préparé dans le chœur. Il dit tierce et sexte, parce que c'était jour de jeûne; puis ses chapelains récitèrent autour de lui les psaumes ordinaires de la préparation à la messe. Après qu'il eut lavé ses mains, le diacre et le sous-diacre le revêtirent d'ornements blancs, à cause du temps pascal, avec le *pallium*, comme s'il eût dû célébrer la messe. Alors précédé de la Croix, il monta sur l'ambon qui était préparé et orné, et s'assit dans son fauteuil, ayant près de lui un cardinal pour prêtre assistant, un pour sous-diacre, et quatre autres cardinaux diacres, avec quelques chapelains en surplis. Jacques, roi d'Aragon, était assis auprès du pape, sur le même ambon.

Dans la nef de l'église, au milieu, sur des sièges plus élevés, étaient les deux patriarches. A droite, les cardinaux évêques, entre lesquels Bonaventure, évêque d'Albano, attirait tous les regards; de l'autre côté, les cardinaux prêtres; puis les primats, les archevêques, les évêques, les abbés, les prieurs et les autres prélats, en grand nombre. Plus bas, étaient Guillaume, maître de l'Hôpital et Robert, maître du Temple, avec quelques frères de leurs ordres;

Digitized by Google

les ambassadeurs des rois de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Sicile et de plusieurs autres princes; enfin les députés des chapitres et des Eglises.

Le Pape, étant assis, fit le signe de la croix sur les prélats qu'il avait en face de lui. On chanta alors le *Veni Creator* et les prières marquées dans le Pontifical pour la célébration d'un concile : il est à remarquer que dans les cérémonies, on fit l'honneur insigne à l'Eglise de Lyon d'adopter ses usages principaux. La musique était exclue, et le plainchant se chantait de mémoire, d'une manière grave et imposante. Quand l'hymne du Saint-Esprit fut achevée, le Pape prêcha d'une manière très pathétique sur ce texte : « J'ai désiré ardemment de manger cette pâque avec vous », et, après s'être un peu reposé, il expliqua au concile les raisons principales pour lesquelles il l'avait assemblé. Enfin il indiqua la seconde session pour le lundi suivant; puis il quitta les ornements et récita none ; ainsi finit la première session.

Aussitôt après, le Pape, profitant de l'excellente impression produite par son discours, appela séparément les archevêques, chacun avec un évêque et un abbé de sa province, et les ayant pris en particulier dans sa chambre, il leur demanda et obtint une dîme de tous les revenus ecclésiastiques pour la Terre-Sainte, pendant six ans, à commencer à la Saint-Jean-Baptiste de la même année.

A l'approche de la seconde session, Grégoire X reçut des lettres des quatre Frères Mineurs qu'il avait envoyés comme nonces à Constantinople. Ils lui apprenaient qu'ils approchaient de Lyon et qu'ils amenaient avec eux les ambassadeurs grecs chargés des pleins pouvoirs de l'empereur Michel Paléologue et des prélats. Le Pape en eut une grande joie et fit assembler dans l'église de Saint-Jean, tous les pères du concile, pour leur annoncer cette heureuse nouvelle. Tous y étant en chape, saint Bonaventure prononça un discours et prit pour texte ces paroles de Baruch : « Lève-toi. Jérusalem, monte sur un lieu élevé, regarde du côté de l'Orient jusqu'à l'Occident. » La justesse de l'application, les charmes de son éloquence et la manière touchante dont

Digitized by Google

il traita ce sujet, portèrent dans tous les cœurs, la sainte allégresse dont le Pape était rempli.

La seconde session se tint le vendredi 18 mai. On y observa les mêmes cérémonies qu'à la première. Après une allocution du Pape, on publia plusieurs constitutions touchant la foi et l'on congédia tous les députés des chapitres, les abbés et les prieurs non mitrés, excepté ceux qui avaient été appelés nommément au concile.

La troisième session eut lieu le 7 juin. Pierre de Tarentaise, précédemment archevêque de Lyon, alors cardinal-évêque d'Ostie et depuis pape sous le nom d'Innocent V, prêcha sur ces paroles d'Isaïe : « Lève tes yeux tout alentour, ô Jérusalem, et regarde; tous ceux-là se sont assemblés et sont venus à toi. » Ch. 60. On publia ensuite 12 constitutions relatives aux élections des évêques et aux ordinations des clercs. On régla enfin qu'on attendrait l'arrivée des Grecs pour la session suivante, et comme la grande multitude des étrangers rendait le séjour de Lyon incommode, le Pape permit aux prélats de sortir de la ville et de s'en éloigner jusqu'à la distance de six lieues.

Enfin, le 24 juin, le jour même de la fête de saint Jean-Baptiste, patron de l'église primatiale, les ambassadeurs arrivèrent à Lyon, savoir : deux prélats, Germain, ancien patriarche de Constantinople et Théophane, métropolitain, et plusieurs sénateurs, dont le principal était Georges Acropolite, premier ministre de l'Empereur. Tous les prélats du concile allèrent au-devant d'eux; les camériers avec toute la maison du Pape, le vice-chancelier, tous les notaires et tous les familiers des cardinaux. Ils les conduisirent avec honneur jusqu'au palais du souverain Pontife, qui les reçut debout, entouré de tous les cardinaux et de plusieurs prélats, et leur donna le baiser de paix. Ils lui présentèrent les lettres de l'Empereur et celles des prélats; puis ils déclarèrent qu'ils venaient rendre obéissance à la sainte Eglise romaine et reconnaître la foi qu'elle professe.

Le 29 juin, jour de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, le Pape célébra solennellement la messe dans

Digitized by Google

l'église primatiale, en présence des Grecs et de tout le concile. L'Evangile y fut chanté en latin par le cardinal Ottoboni, et en grec par un diacre de cette nation. Ensuite, le cardinal Bonaventure prêcha avec onction, mais d'une voix déjà affaiblie, sur la concorde, l'unité de la foi, et la suprématie de l'Eglise romaine. On chanta immédiatement après le symbole, qui fut d'abord entonné en latin par les cardinaux, continué par les comtes de Lyon, et répété ensuite en grec par le patriarche Germain avec tous les archevêques grecs de Calabre et deux pénitenciers du Pape, l'un dominicain, l'autre franciscain. Tous répétèrent trois fois l'article relatif au Saint-Esprit : « Qui procède du Père et du Fils », ce qui fut comme le sceau de la réunion des deux Eglises. C'est en mémoire de ce glorieux événement que sont placées les deux croix que l'on voit depuis lors à droite et à gauche du maître-autel de l'église de Saint-Jean.

Le 4 juillet vit un spectacle plus étonnant encore : des Tartares arrivant au concile. C'étaient seize ambassadeurs d'Abaga, arrière-petit-fils de Gengis-Khan. Le Pape, pour leur faire honneur, voulut que les officiers des cardinaux et des prélats allassent au-devant d'eux. On les lui amena dans son appartement où se trouvaient les cardinaux. Cette ambassade avait pour but un traité d'alliance avec les chrétiens contre les musulmans.

La quatrième session se tint le 6 juillet et eut pour objet la réunion solennelle des Grecs à l'Eglise romaine, réunion tentée à plusieurs reprises, et qui, cette fois, semblait devoir être définitive. On plaça les ambassadeurs Grecs à la droite du Pape, après les cardinaux. Pierre de Tarentaise fit un sermon en rapport avec la circonstance : ensuite Grégoire X annonça au concile que les Grecs venaient librement à l'obéissance de l'Eglise romaine, sans demander en retour aucun avantage temporel. Alors il fit lire la lettre de l'empereur Michel, celle des évêques et celle d'Andronic, fils aîné de l'empereur, associé depuis peu à l'empire, toutes trois scellées en or et traduites en latin. La lettre de l'empereur contenait, transcrite mot par mot, la

Digitized by Google

profession de foi envoyée à Michel par le Pape Clément IV, en 1267. Après la lecture des trois lettres, Georges Acropolite, grand logothète, c'est-à-dire grand chancelier représentant l'empereur, prononça le serment en ces termes : « J'abjure le schisme, pour mon maître et pour moi ; je crois de cœur et je professe de bouche la foi catholique, orthodoxe et romaine; je promets de la suivre toujours, sans m'en écarter jamais ; je reconnais la primauté de l'Eglise de Rome et l'obéissance qui lui est due. Je confirme le tout par mon serment, sur l'âme de mon seigneur et sur la mienne. » Alors le saint pape Grégoire X entonna le *Te Deum*, qu'il entendit debout et sans mitre, en répandant des larmes de joie sur la fin du schisme. Puis on chanta le symbole, en latin et en grec, et l'on répéta deux fois l'article relatif au Saint-Esprit procédant du Père et du Fils. Le Pape indiqua la session suivante pour le 9 juillet.

La ville de Lyon tout entière prit part à l'allégresse des Pères du concile, et des réjouissances publiques furent organisées à cette occasion. Les historiens racontent que Jean Legris, curé de Saint-Pierre, en éprouva une telle joie qu'il fonda à perpétuité deux processions aux fêtes de la Pentecôte, l'une à l'Ile-Barbe, l'autre à la chapelle du pont du Rhône.

Entre la quatrième et la cinquième session survinrent deux événements importants : la discussion sur le décret relatif à l'élection du souverain Pontife, et la mort de saint Bonaventure.

Le pape Alexandre III avait réservé exclusivement aux cardinaux l'élection du souverain Pontife. Cette disposition fut confirmée en 1179 par le concile général de Latran qui fixa aux deux tiers le nombre des voix nécessaires pour une élection canonique. Mais il arriva que, par suite de désaccords entre les cardinaux, après la mort de Clément IV, le Saint-Siège resta vacant pendant deux ans et neuf mois, au grand préjudice de l'Eglise. Grégoire X, voulant prévenir le retour d'un pareil abus, prépara un décret qui introduisit la discipline du conclave, décret célèbre, qui, aujourd'hui encore, reste en vigueur dans ses

Digitized by Google

dispositions essentielles; car les modifications récentes introduites par Pie IX ne présentent, d'après le texte même, qu'un caractère provisoire, et n'ont d'autre raison que la situation anormale du Saint-Siège à l'heure actuelle.

En voici les points principaux : après dix jours consacrés aux funérailles du pape défunt, tous les cardinaux présents entrent dans le conclave, d'où ils ne doivent sortir qu'après avoir fait l'élection. Aucun de ceux qui viennent les voir ne peut être reçu que du consentement de tous et seulement pour traiter de ce qui concerne l'élection. En outre, il est défendu aux cardinaux de s'occuper de toute autre affaire, à moins d'une nécessité pressante de pourvoir aux intérêts de l'Eglise. Les cardinaux étrangers sont admis aussitôt qu'ils arrivent, quand l'élection n'est pas consommée.

Ce projet causa quelque mécontentement parmi les cardinaux. Mais Grégoire X obtint les suffrages des évêques, qui comprirent toute l'importance d'un décret si nécessaire au bien de l'Eglise.

L'autre événement fut la mort du grand docteur saint Bonaventure, la gloire du collège des cardinaux et de l'ordre de Saint-François.

Le XIIIe siècle est tout rempli de la gloire des moines. Il se trouva, car Dieu aime à glorifier les humbles, que ceux qu'Innocent III, dans un songe mystérieux, avait vus comme les colonnes de l'Eglise, furent aussi les flambeaux de la science. Cherchez, en effet, les plus grands savants du XIIIe siècle, vous les trouverez parmi les fils des deux illustres pauvres de Jésus-Christ : Dominique le prêcheur et l'humble François d'Assise. Aussi ces religieux avaient-ils l'estime universelle; et saint Louis parlait au nom de ses contemporains, quand il disait : « Si je pouvais me partager en deux, je donnerais une moitié de moi-même aux frères prêcheurs et l'autre aux frères mineurs. » Le grand roi plaçait bien sa confiance et son affection. Vincent de Beauvais, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, sont des frères prêcheurs; Alexandre de Halès, Roger Bacon, saint Bonaventure, sont des frères mineurs.

Digitized by Google

Dans cette glorieuse phalange, la France est représentée par Vincent de Beauvais ; l'Allemagne, par Albert le Grand; l'Angleterre, par Alexandre de Halès et Roger Bacon ; l'Italie a la meilleure part, avec saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas d'Aquin mourut en se rendant au concile de Lyon. Après avoir occupé et illustré, malgré sa jeunesse, les premières chaires de l'université de Paris, le célèbre docteur de l'ordre de Saint-Dominique enseignait alors dans sa propre patrie, à Naples, dont il venait de refuser humblement l'archevêché.

Sur l'ordre de Grégoire X, il partit vers la fin de janvier, emportant avec lui son traité contre les erreurs des Grecs, qu'il avait composé peu avant pour obéir au pape Urbain IV. Mais sa santé était en très mauvais état et il fut obligé de s'arrêter à Fossa-Nova, célèbre abbaye de Citeaux dans le diocèse de Terracine. Après avoir salué le Saint Sacrement, il passa dans le cloître et prononça ces paroles du psalmiste : « C'est ici pour toujours le lieu de mon repos. » On le mit dans l'appartement de l'abbé, où il demeura malade plus d'un mois. Sa faiblesse devint si grande qu'il demanda les derniers sacrements. Il les reçut avec de grands sentiments d'humilité et de ferveur. Quand il vit la sainte Hostie, il s'écria : « Je vous adore, ô mon Dieu, mon Sauveur; je vous reçois, ô vous qui êtes le prix de ma rédemption, vous pour l'amour duquel, j'ai étudié, prêché, travaillé et enseigné. » Ayant reçu l'Extrême-Onction, il dit encore : « J'ai toujours demandé à Dieu, comme une rare faveur, de mourir en simple religieux, et je le remercie présentement de la bonté qu'il a eue de m'exaucer. » Il pria quelques instants encore, puis s'endormit dans le Seigneur, le 7 mars, un peu après minuit. Il n'avait pas 48 ans.

Ce jour-là, Albert le Grand, l'illustre vieillard, dans son couvent de Cologne, parut accablé de chagrin et inondé de larmes. Il répondit à ceux qui lui demandaient le sujet de sa douleur : « Frère Thomas d'Aquin, la lumière de l'Eglise, mon fils en Jésus-Christ, n'est plus de ce monde. »

Saint Thomas venait de mourir jeune encore, mais il

Digitized by Google

laissait après lui son immortelle *Somme théologique* et ses écrits admirables, grâce auxquels il est toujours, et aujourd'hui plus que jamais, vivant et enseignant dans l'Eglise. Dans les siècles à venir il sera toujours l'Ange de l'école, plus grand de beaucoup que son maître Albert, dont cependant on disait qu'il était grand dans les sciences, plus grand encore dans la philosophie et le plus grand de tous dans la théologie : *Magnus in magiâ naturali, major in philosophiâ, maximus in theologiâ.*

Mais saint Bonaventure nous appartient davantage, puisqu'il put venir à Lyon, assista au concile, et mourut dans notre ville comme fera plus tard saint François de Sales.

Jean Fidanza, né en 1221 à Bagnarea en Toscane, fut miraculeusement guéri à l'âge de quatre ans, par saint François d'Assise, qui, en apprenant l'heureux événement s'écria, joyeux, dans la douce langue italienne : *O buona ventura!* C'est de cette exclamation que vint à notre saint le nom de Bonaventure qu'il devait rendre si célèbre. A 22 ans, il entra dans l'ordre fondé par son bienfaiteur, et s'y fit remarquer entre tous par sa vertu aussi bien que par sa science. Pendant ses études, à Paris, il rencontra frère Thomas d'Aquin ; ces deux grandes âmes se comprirent ; l'ange et le séraphin s'aimèrent. Admis au doctorat tous les deux le même jour, chacun voulait céder à l'autre l'honneur de passer le premier. Mais l'humilité de Bonaventure triompha et son ami dut céder à ses instances. Bonaventure, tout jeune encore, enseigna avec éclat, et en même temps que Thomas d'Aquin, docteur angélique, à l'université de Paris, qui était alors en Europe la plus florissante et la plus fréquentée de toutes. Il mérita le titre glorieux de docteur séraphique, non pas seulement parce qu'il était enfant de Saint-François, mais parce que ses leçons avaient autant d'onction que de force, et qu'en portant dans les esprits la lumière de la science, il portait dans les cœurs le feu de l'amour divin.

Devenu général de son ordre à trente-cinq ans, il ne put se résigner à accepter l'archevêché d'York, malgré les instances de Clément IV. Il fut très cher à Grégoire X, qui,

Digitized by Google

malgré les refus de son humilité, pour marquer glorieusement tout ce qu'il pensait et attendait de lui, le créa cardinal de la sainte Eglise romaine, et en même temps évêque d'Albano, un des six sièges suburbicaires, habituellement possédés par les plus anciens du Sacré Collège.

Il tardait à Grégoire X de voir saint Bonaventure, et il lui donna l'ordre de revenir de Paris, où il s'était enfui pour échapper à l'honneur dont il se savait menacé. Dans son empressement à le voir revêtu des marques de sa nouvelle dignité, le pape envoya au-devant de lui deux nonces pour les lui porter. Ils rencontrèrent saint Bonaventure au couvent du Bois-de-Mugel, près de Florence, et ils le trouvèrent occupé, comme le dernier des frères, lui, le supérieur de tous, au ministère le plus humble, à laver la vaisselle du couvent. Le saint, continuant tranquillement ce qu'il avait commencé, les pria de déposer sur une branche de l'arbre auprès duquel il était, le chapeau qu'il ne pouvait décemment prendre de leurs mains.

Grégoire X voulut le sacrer lui-même évêque d'Albano, lui donnant ensuite l'ordre de se préparer sur les matières qu'on devait traiter dans le concile. Bonaventure accompagna le pape dans son voyage et arriva avec lui à Lyon. Il choisit pour son logement, comme un simple religieux, une modeste cellule dans le couvent de son ordre. Les Frères Mineurs s'étaient établis à Lyon dès 1220, sous l'archevêque Renaud de Forez, dans l'hôtel généreusement cédé par la noble famille de Grolée, près du Rhône, sur l'emplacement actuel de l'église Saint-Bonaventure.

Le Pape chargea le saint cardinal d'être comme le président du concile, et de préparer dans des réunions particulières les décrets qu'on devait proposer dans les assemblées générales. Bonaventure fut vraiment l'oracle du concile, comme il en fut le personnage le plus populaire. Il joua en particulier un grand rôle dans la réunion des Grecs. Par sa profonde science théologique, son autorité, sa sainteté, la douceur de son caractère, il était le plus apte à conférer avec eux et à résoudre leurs difficultés.

Surchargé de tant de travaux, il tomba malade après la

Digitized by Google

3e session. Il assista néanmoins à la 4e, mais le lendemain ses forces l'abandonnèrent au point qu'il dut rester chez lui. Depuis ce moment, il ne quitta plus sa cellule et ne s'occupa que de ses exercices de piété. La sérénité de son visage annonçait la tranquillité de son âme. Sentant ses forces défaillir, il demanda l'Extrême-Onction, sa fatigue d'estomac ne lui permettant pas de recevoir le saint Viatique.

Grégoire X, qui l'avait visité plusieurs fois, voulut administrer lui-même, à Bonaventure mourant, le sacrement des malades. Le pieux cardinal, qui avait constamment les yeux attachés sur son crucifix, mourut doucement dès la première heure du 14 juillet. Il était dans la 53e année de son âge. Sa mort fut vraiment un deuil public; tout le concile le regretta pour sa doctrine, son éloquence et ses manières si aimables, qu'il gagnait le cœur de tous ceux qui l'approchaient.

A l'occasion de ses obsèques, le Pape montra comment l'Eglise sait honorer, jusque dans la mort, ceux qui l'ont vaillamment servie. Et Bonaventure, ce pauvre volontaire, cet humble obstiné, ce moine mendiant à la tête rasée et aux pieds nus, eut des funérailles plus belles qu'aucun roi, qu'aucun pape n'en avait encore eues et peut-être n'en aura jamais. On y déploya une magnificence inouïe. Le saint Pape, par une glorieuse exception aux usages pontificaux, y officia lui-même. On vit dans le cortège, qui s'avançait au milieu d'un morne silence, les cardinaux, toute la cour pontificale, les 500 évêques et tous les membres du concile. Les représentants de l'Eglise grecque étaient à côté de ceux de l'Eglise latine. En plus, une foule immense suivait le cortège ou se pressait sur le parcours. Du couvent des Frères Mineurs, le corps fut transporté à l'église primatiale. Le cardinal dominicain Pierre de Tarentaise, célébra la messe et fit l'éloge funèbre du saint, sur ces paroles de David : « Je pleure sur vous, ô mon frère Jonathas », et son discours ému et pathétique fit couler les larmes de toute l'auguste assistance.

Le cortège, en sortant de la cathédrale, traversa toute la

Digitized by Google

cité des chanoines, le Pont-de-Pierre, le quartier des bourgeois et accompagna Bonaventure jusque dans l'église de son ordre où il fut enseveli. Le concours du peuple à son tombeau, obligea de construire une belle et vaste église qui fut consacrée, en 1328, par Pierre de Savoie, archevêque de Lyon. Le corps de saint Bonaventure y fut transporté un siècle plus tard, à peu près. Simon de Pavie, médecin du roi de France, agrandit l'église dans les proportions où nous la voyons aujourd'hui. Le culte de saint Bonaventure a toujours été populaire à Lyon, et personne n'a oublié avec quel éclat fut célébré, en 1874, son sixième centenaire.

La cinquième session du concile se tint le 16 juillet. Avant l'arrivée du pape, le cardinal d'Ostie baptisa un des ambassadeurs du Khan Abaga et deux autres Tartares, qui s'étaient convertis, au spectacle imposant qu'ils avaient sous les yeux.

Après le chant de l'évangile, Grégoire X fit lire d'abord la constitution sur le conclave qui avait fait tant de bruit : elle passa à l'unanimité. On lut ensuite treize autres constitutions importantes, concernant les ordres religieux et la réforme de différents points de discipline. Après la lecture, le Pape exprima avec émotion sa douleur sur la mort du cardinal Bonaventure, et il prononça cette parole mémorable qui est le plus beau de tous les éloges : *Cecidit columna christianitatis :* la colonne de la chrétienté est tombée ! Et par une attention jusque-là unique, il ordonna que tous les prêtres de l'univers diraient chacun une messe pour le repos de son âme.

Le baptême des Tartares et la lecture des constitutions ayant pris beaucoup de temps, on remit la clôture au lendemain.

La sixième et dernière session se tint, en effet, le 17 juillet. Le Pape, revêtu des ornements pontificaux, entra dans sa tribune accompagné de quelques prélats. Il fit lire deux constitutions : l'une qui restreignait le nombre des ordres religieux non approuvés, et le décret *Cum sacrosancta*, qui n'a pas été publié.

Digitized by Google

Ensuite, dans une allocution, le Pape déclara que des trois buts que s'était proposés l'assemblée, deux étaient atteints : l'union avec les Grecs et les mesures en faveur de la Terre-Sainte. Quant à la réforme des mœurs, il exhorta les prélats à une vie sainte et ajouta : « Le manque de temps n'ayant pas permis que l'on fît dans le synode tout ce qui était nécessaire sur ce point, nous songeons, si Dieu le permet, à régler bientôt plusieurs questions importantes touchant la discipline. » Il fit ensuite les prières accoutumées et donna sa bénédiction.

Telle fut la conclusion du 2e concile œcuménique de Lyon; il avait duré deux mois et dix jours.

Le premier novembre suivant, Grégoire X promulgua d'une manière authentique les constitutions du concile au nombre de 31, et il les adressa aux universités de Bologne, de Padoue et de Paris, ordonnant de les observer partout dans les jugements et les écoles, et de les insérer dans le corps du droit. En effet, elles se trouvent toutes, à l'exception de la 19e, dans le livre sixième des Décrétales, qui porte le nom de Boniface VIII, *Liber sextus Decretalium Bonifacii VIII*, et elles forment ainsi une partie notable de la législation de l'Eglise. Elles sont rangées sous quinze titres différents : treize d'entre elles se rapportent à la matière des élections, entre autres celle qui règle la discipline du conclave.

Grégoire X semblait ne pouvoir s'éloigner de Lyon. Il y resta encore, après le départ des Pères du concile, jusqu'au mois de juin 1275. Sur quatre ans de règne, il passa donc vingt mois à Lyon. Pendant son séjour, il reconnut de nouveau Rodolphe de Habsbourg pour roi des Romains. Il accommoda également les différends qui renaissaient toujours entre l'archevêque et le chapitre d'une part, et les bourgeois de l'autre. Il partit enfin de Lyon par le Rhône jusqu'à Beaucaire où il eut une entrevue avec Alphonse de Castille.

Tel est le deuxième concile général de Lyon, qui restera une de nos plus grandes gloires.

Quand les marins russes étaient dans nos murs, après

Digitized by Google

leur avoir fait visiter notre ville et admirer les merveilles de notre industrie, nous leur avons montré avec orgueil la belle colline de Fourvière, dominée par la magnifique église dédiée à Marie, et la nuit venue, il ont pu la voir toute resplendissante de lumière, grâce à la patriotique inspiration de notre archevêque bien-aimé.

Mais nous possédons un monument plus capable encore de les intéresser, parce qu'il est intimement lié à l'histoire de leur foi religieuse; c'est notre vénérable primatiale plus de six fois séculaire, qui a eu l'honneur insigne et bien rare dans l'Eglise de donner asile dans sa vaste enceinte à deux conciles œcuméniques. Elle est si fière d'avoir vu, en 1274, le retour des Grecs à l'unité romaine, qu'elle en conserve le souvenir toujours vivant dans les deux croix qui décorent son autel.

Le cardinal Mermillod a dit un jour cette parole aimable et vraie : « De même que Rome est la capitale de la vérité, Lyon est la capitale de la charité. » Que notre ville reste toujours la capitale de la charité, mais qu'elle soit aussi momentanément du moins, la capitale de la vérité, en redevenant quelquefois encore, dans le cours des siècles, la ville des papes et des conciles.

Terminons par l'expression d'un autre désir, qui est plus que jamais au fond de toutes les âmes catholiques. En saluant nos amis de Russie, nous avons été heureux de célébrer l'alliance de deux peuples; demandons à Dieu qui a dans sa main les cœurs de tous les hommes, demandons-lui instamment de nous accorder aussi l'union des deux Eglises.

C. CHAMBOST.

Digitized by Google

LE

BUDGET DES CULTES

CHEZ LES GRECS

Il m'a semblé utile de faire quelques recherches sur la propriété religieuse dans l'ancienne Grèce et de les communiquer aux lecteurs de la revue. C'est là une question vitale qui a toujours préoccupé les législateurs. Il y a intérêt à voir ce que pensaient les anciens, et on peut en tirer des conséquences pour les temps présents. La religion, en effet, est une chose qui ne vieillit pas. Même dans les cultes fondés sur l'erreur, il y a quelques vérités à recueillir. Tous ont la prétention d'honorer Dieu. Tous ont leur point de départ dans notre nature et dans les rapports qui nous unissent à la divinité. Quelle que soit la variété de leur forme, quels que soient leurs enseignements ou leurs rites, il est des éléments qui sont communs à tous et qui se retrouvent partout. En tout pays, les hommes ont cru que le sang des victimes pouvait seul apaiser la colère du ciel. L'autel et le temple servent de lieu de refuge dans les temps de calamité, et de centre de réunion pour les peuples dispersés dans les campagnes. Il est admis que des hommes vivent auprès de l'autel et servent d'intermédiaires entre Dieu et l'humanité. Partout aussi une exploitation plus ou moins considérable est annexée à l'exercice des fonctions sacrées, souvent même le respect des peuples se plaît à enrichir le temple, à

Digitized by Google

multiplier les offrandes pour rehausser la splendeur de la religion. Le dieu alors devient propriétaire, grand seigneur, il possède des biens inaliénables. C'est ce qu'on appelle le budget. Mon but est de montrer ce qu'il fut dans la Grèce antique, quelles furent à cet égard les opinions du peuple le plus spirituel qui fut jamais. Je ne toucherai cet immense sujet que par les sommets, et me bornerai à indiquer les sources où s'alimentait ce budget, à dévoiler le mécanisme savant et ingénieux de cette administration, et chemin faisant, je ferai remarquer de quelle sorte de vénération on entourait la propriété sacrée, et comme on s'accorda à l'investir d'un caractère d'inviolabilité religieuse.

I

L'histoire nous a conservé le récit de la fondation de plusieurs sanctuaires, et nous fait assister, pour ainsi dire, à la naissance de la propriété religieuse. C'est à Olympie dans le Péloponèse, à Delphes dans les montagnes de la Phocide, à Eleusis sur la route qui conduit d'Athènes à l'isthme de Corinthe. Le temple a été construit, il s'élève fièrement vers le ciel, monument de grâce et d'une grandeur imposante. Tout autour s'étend une portion de terre labourable, ou bien règne une forêt sur laquelle plane une terreur religieuse. Un mur d'enceinte protège l'habitation du dieu, et l'ensemble s'appelle le téménos, c'est-à-dire une portion de terre consacrée par la religion.

Le téménos est très ancien dans la Grèce, il remonte à cette période à demi-légendaire qui est sur les confins de l'histoire, où les événements nous apparaissent comme dans une sorte de pénombre : le téménos est déjà constitué dans les poèmes homériques. Jupiter quitte l'Olympe au 8e chant de l'*Iliade*, il descend sur le mont Gargaros. Là, dit le poète, se trouvait un téménos et un autel chargé de parfums. Au 8e chant de l'*Odyssée* 363, Vénus vient dans l'île de Chypre, à Paphos où les peuples lui avaient réservé une

Digitized by Google

portion de terre, avec un autel où brûlaient des parfums odorants. Cérès aussi possède un téménos.

Ce fut la première origine de la propriété sacrée. Plus tard elle s'étendit et s'accrut par des donations successives. Des cités consacrèrent souvent des parcelles de leur territoire à une divinité, soit pour reconnaître des services rendus, soit pour fixer le souvenir d'un événement mémorable : à Athènes, un champ d'oliviers était devenu la propriété de la déesse Minerve. On les appelait les oliviers sacrés. Nul ne pouvait y toucher sans encourir une peine. Ils étaient placés sous la garantie de l'Etat, et chaque année la récolte se faisait au profit de la déesse. Quelquefois aussi à la suite de guerres heureusement terminées, le parti victorieux s'imposait l'obligation d'associer aux fruits de la conquête le dieu qui avait assuré la victoire. Minerve, la déesse protectrice d'Athènes, réclamait ses droits, et jamais elle n'était oubliée dans le partage des pays conquis.

Les particuliers rivalisaient de zèle avec les cités. Démon, fils de Démomélès, lisons-nous dans une inscription, s'enflamme d'une sainte affection pour le dieu Esculape. Il le constitue maître d'un jardin et d'une maison. Une femme de Mégare veut témoigner sa reconnaissance à la Divinité. Elle achète une terre et en affecte le revenu à la célébration de certains sacrifices. Xénophon, dans l'*Anabase* (1), nous raconte un trait bien touchant de sa piété envers Diane. C'était à la fin de cette fameuse retraite des dix mille qui avait été troublée par tant de périls, éprouvée par tant de souffrances héroïquement supportées, illustrée par tant d'actions éclatantes. Les prisonniers avaient été vendus, et, selon l'usage, la dixième partie avait été mise de côté pour les dieux. Xénophon laisse son dépôt entre les mains de Mégabyze, néocore du temple de Diane à Ephèse, et lui recommande de l'offrir à la déesse dans le cas où il serait englouti par les flots, et de le lui rendre si les dieux lui conservaient la vie. Il échappa au naufrage et, retiré en Grèce, il vivait dans sa tranquille habitation de Scillonte. Un jour

(1) Xén. *Anabase*, l. V. c. 3.

Digitized by Google

il vit arriver le néocore qui se rendait à Olympie, et, fidèle à sa promesse, lui rapportait le dépôt confié à ses soins. Que fait Xénophon? Il bâtit un temple, dresse un autel, et quelques arpents de terre fournissent aux frais du culte et à l'entretien des ministres. Il nous en fait une élégante description. C'était au bord d'une rivière très poissonneuse. Tout près s'élevait une montagne pleine de gibier, et des forêts propres à nourrir des sangliers, des chèvres et des bœufs, et tout autour de l'édifice régnait un bois planté d'arbres fruitiers très variés et très agréables. Aux jours de fête, le philosophe et ses enfants allaient à la chasse pour préparer le sacrifice et le repas, il invitait à la solennité les paysans voisins et tous ceux qui voulaient y participer.

Les Grecs reconnaissaient donc aux sanctuaires des dieux le droit de posséder des biens-fonds. Le principe de la propriété sacrée n'a jamais été livré au hasard des discussions populaires, et au milieu des luttes ardentes que suscitait l'ardeur des partis, on entourait le temple d'une vénération profonde, et il ne venait à l'esprit de personne d'attaquer la légitimité de ces possessions séculaires ou de vouloir les diminuer. Leur grandeur même et leur importance ne provoquèrent jamais un sentiment de défiance et de jalousie. Delphes, située sur les hauteurs de la montagne du Parnasse, attirait de loin les regards par sa structure monumentale. La ville entière était possédée par les prêtres, et après la destruction de Crissa, toute la plaine, d'une longueur de plusieurs lieues, jusqu'à la mer, faisait partie du domaine d'Apollon. Strabon nous apprend qu'à Comana, en Cappadoce, le dieu était le plus grand propriétaire du pays, et que le pontife marchait l'égal du roi pour la prééminence. D'après le même auteur, un autre temple situé à Venasa, en Asie Mineure, avait aussi des terres considérables et habilement exploitées. Il pouvait abriter dans son enceinte jusqu'à trois mille hiérodules. Le géographe nous donne le chiffre annuel des revenus, qui était de 1,500 talents. Ce qui, évalué en monnaie française, revient à une somme de près de neuf millions. Ces richesses opulentes, loin d'exciter des récriminations ou d'éloigner les peuples, les attirait en

Digitized by Google

foules nombreuses dans les sanctuaires. Ces visiteurs fréquents n'arrivaient pas les mains vides, et se plaisaient à laisser des témoignages de leur piété et de leur reconnaissance.

C'était là une seconde source de revenus non moins riche et non moins abondante. Les dieux, sous plusieurs formes différentes, mettaient à contribution la générosité des fidèles. Il y avait d'abord les prémices des récoltes. Chaque année de tous les dèmes de l'Attique, des îles de la mer Egée, sur la route qui conduisait à Eleusis, on voyait des chariots s'avancer vers le temple de Cérès. Ils étaient chargés de blé, et portaient des fruits : la piété reconnaissante venait en faire hommage à la déesse qu'elle vénérait comme la bienfaitrice des laboureurs, et la conjurait de ne point leur retirer sa protection.. C'étaient ensuite des offrandes qui tantôt revenaient à des époques déterminées, et tantôt étaient provoquées par des circonstances particulières. Ainsi, avant de s'engager dans une guerre, on avait soin de prendre les avis d'une divinité amie, et de l'intéresser au prix des plus généreux sacrifices. Les négociations avaient-elles commencé, on n'avait garde d'oublier le temple. Et quand une paix bienfaisante venait clore les hostilités, une large part des avantages était distraite pour le dieu. Quand le sanctuaire arrivait à une grande célébrité, de tous les points de la Grèce et du monde connu, on lui adressait des requêtes, et ces requêtes étaient toujours soutenues par de pieuses libéralités. Crésus, sur le point d'entrer en lutte contre le redoutable conquérant de l'Asie, est en proie aux plus vives inquiétudes. Il cherche à les calmer, et à se rassurer sur l'issue d'une guerre qui s'annonce sous des auspices effrayants. Il tourne vers Delphes ses regards anxieux et veut se rendre le dieu favorable. « Ayant fait fondre, dit Hérodote, après le sacrifice, une prodigieuse quantité d'or, il en fit faire 117 demi-plinthes, dont les plus longues avaient six palmes, et les plus petites trois, sur une d'épaisseur. Il y en avait quatre d'or fin, du poids d'un talent et demi. Les autres étaient d'or pâle, et pesaient deux talents. Il envoya, avec beaucoup d'autres présents,

Digitized by Google

deux cratères extrêmement grands, l'un d'or, l'autre d'argent. Il joignit encore à ces présents quatre muids d'argent, deux bassins pour l'eau lustrale, dont l'un est d'or et l'autre d'argent. »

Ce n'était pas là un fait isolé. Les princes siciliens, Hiéron, Gélon et plus tard Denys firent éclater à l'envi leur magnificence envers Apollon. Les diverses cités de la Grèce cherchèrent tour à tour à attirer l'oracle dans l'orbite de leur politique, et il arriva un moment où il fut l'inspirateur et l'âme des grands événements. Mais avec cette influence s'augmentaient les richesses, et le trésor s'accrut dans de telles proportions, qu'on put construire de larges voies pour conduire vers le temple, et prêter en des temps de crise des sommes importantes aux divers gouvernements.

A côté de ces offrandes, il y avait des contributions forcées. Le peuple grec se montrait implacable à l'égard des profanateurs des temples. On se rappelle l'émotion et le trouble qui régnèrent à Athènes lors de la mutilation de ces petites statuettes placées dans les carrefours et appelées Hermès. Tous les habitants étaient dans la consternation, comme si les ennemis avaient envahi le territoire. La peine de mort et la confiscation des biens firent expier à plus d'un prévaricateur son audace sacrilège. Dans les fautes de moindre importance, par exemple, si on coupait un arbre sacré, si on commettait un dégât dans l'enclos, on frappait le coupable dans ses biens, et le dieu en tirait un profit qui n'était pas à dédaigner. Ce n'était pas les seules contributions imposées d'office. La législation athénienne contenait un article qui contraste avec nos habitudes modernes. Le législateur avait compris que dans une faute contre la société, dans toute violation de la loi, il y avait une atteinte aux droits de l'autorité divine. Minerve n'était-elle pas la protectrice de la cité? La loi n'avait-elle pas une origine mystérieuse qui la fait remonter aux dieux, selon la doctrine de Platon? Aussi quand le magistrat prenait le glaive de la justice, il se souvenait qu'une compensation était due à la majesté des dieux qui avait été lésée

Digitized by Google

par le coupable. Il n'avait pas besoin de faire de longs calculs, de chercher avec subtilité les éléments de sa décision. La loi lui prêtait son concours, et avait fixé les privilèges de chaque divinité. Minerve avait le 10e des amendes, les autres dieux le 50e. Quelquefois même les dispositions de la loi ne semblaient inspirées que par l'intérêt de la religion, et lui laissaient le bénéfice tout entier. Ainsi un décret relatif à la condition des Phasilitains résidant à Athènes stipule que si l'archonte viole la loi à ce sujet, il paiera 10000 drachmes à Minerve. Le magistrat chargé de contraindre les marchands à l'usage des poids légaux paie, s'il est négligent, 1000 fr. à Cérès et à Proserpine. Junon reçoit 1000 drachmes de l'archonte roi s'il ne force le plus proche parent d'une orpheline à épouser cette jeune fille selon que l'exigeait la loi athénienne.

Le temple avait un dernier moyen d'accroître ses revenus qu'il importe de mettre en lumière. Nous avons vu plus haut que des présents en nature et de grande valeur étaient offerts à la divinité. On voyait des vases d'or, à côté de trépieds de bronze. Des tables d'une matière extrêmement riche venaient à la suite de statues sculptées avec un art infini. C'était en outre des lingots et des feuilles d'or. Par la suite des années, ce matériel allait en s'augmentant, il encombrait et gênait le service, et la nécessité s'imposait de jeter à la fonte la plupart de ces objets et de les transformer en monnaie courante. Le mobilier du Temple avait souvent besoin d'être renouvelé. Les inscriptions nous parlent à plusieurs reprises de cette opération. Le Dieu, nous est-il dit, avait une corbeille, un vase pour faire des libations, deux coupes, un encensoir, une phiale, et ces objets étaient devenus inutiles par le temps. Dans un autre texte, on nous avertit que des objets d'argent déposés sur la table d'Amphiaraüs sont devenus inutiles, que quelques-uns ont besoin de réparation, que la phiale d'or qui est employée aux libations est usée et ne peut plus servir. Et alors on ordonne de les remettre à neuf. L'excédent, s'il y en a, ce qui n'est pas rare, sert à alimenter le trésor

Digitized by Google

II

Il est un point auquel nous n'avons pas encore touché, et qui pourtant a son importance. C'est la situation du prêtre. Comment l'antiquité l'avait-elle comprise? Avait-il une part au budget divin, et quelle était cette part? Lui avait-on reconnu des droits imprescriptibles, et ces droits étaient-ils à l'abri des tracasseries d'un pouvoir ombrageux et jaloux? La plus grande variété régnait dans les conditions qui étaient faites au sacerdoce. Les uns, esclaves d'un ministère assez compliqué et continu, ne pouvaient s'éloigner de la demeure divine. Les autres, comme les Eumolpides ou les Kéryces, n'y faisaient que de rares apparitions. C'étaient de grands personnages mêlés à la politique du temps. Ils jouissaient des revenus du culte éleusinien et vivaient à Athènes, soit que, dans le conseil ils présidassent aux destinées de l'Etat, soit que dans l'assemblée du peuple, leur présence servît de frein à la démagogie et contînt les flots d'une foule souvent agitée et tumultueuse. Plusieurs sacerdoces, comme par exemple à Délos et à Delphes, pouvaient le disputer pour l'opulence et l'éclat de la dignité aux archontes d'Athènes ou aux rois de Sparte. D'autres n'apportaient au titulaire qu'une rétribution modeste. Plus d'un desservant de chapelle pouvait tenir le langage que Plaute met dans la bouche de la prêtresse de Vénus : « Mes enfants, dit-elle dans le *Rudens*, comédie très amusante, vous ne trouverez pas ici beaucoup d'aisance et de ressources. Moi-même je vis mesquinement, j'y mets du mien en servant Vénus. » C'était là pourtant, à vrai dire, une exception. En général, au moins dans les cultes de famille et les cultes officiels, les fonctions du prêtre lui procuraient, avec le respect public, une existence aisée et honorable. Au milieu de cette grande variété, voici quelques données qui me paraissent ressortir avec certitude du témoignage des auteurs et des inscriptions.

Digitized by Google

D'abord en ce qui concerne le droit au logement, il était adopté en principe, au moins pour les prêtres qui étaient attachés au service d'un sanctuaire. Leur ministère, en effet, les obligeait à vivre à côté du temple et dans l'enclos sacré. Chaque jour amenait son petit travail. C'était d'abord des sacrifices qui revenaient à des époques déterminées, et ces sacrifices étaient fréquents. Les particuliers ensuite pouvaient à tout moment les consulter sur les rites, et réclamer leur coopération à une cérémonie privée. Ce n'était pas tout. Les anciens se berçaient aux rêves des imaginations les plus bizarres et les plus fantastiques. Ils se figuraient que la divinité était avide du sang des animaux, qu'en outre, extrêmement difficile sur le choix des victimes, elle s'irritait et témoignait sa colère par de rudes châtiments si on commettait une erreur. Le repas quotidien, un repas selon les règles qu'avait léguées la tradition, était d'un usage général. Que devenait le prêtre quand il avait à contenter une déesse? La déesse se montrait exigeante. Elle avait toutes les délicatesses et parfois les mesquineries féminines. Elle voulait être parée, ornée avec tous les raffinements de la toilette la plus recherchée. On la surchargeait de bijoux. Il fallait des robes de rechange. Tout ce travail était minutieux et demandait au prêtre d'être assidu auprès de la divinité.

Tous les auteurs qui ont abordé cette question supposent que le prêtre est logé près du temple. Platon, dans son *Traité des lois*, donne une place importante à l'organisation du culte. Il dit, entre autres choses, que, dans les grandes fêtes, quand les étrangers arrivent en foule et logent sous les portiques, l'autorité sacerdotale doit veiller sur eux, afin qu'il ne leur manque rien et qu'on ne leur fasse aucun tort (1). Ce qui évidemment ne peut se faire si elle ne réside dans le sanctuaire. Un autre texte est plus explicite. Il est tiré d'Artémidore. Quelqu'un, dit-il, se vit en songe attaché par une chaîne au piédestal de la statue de Neptune Isthmien. Il devint prêtre de ce dieu. Il fallait

(1) IIe livre des *Lois*.

Digitized by Google

qu'en tant que prêtre, il ne fût pas séparé de l'endroit où il avait à exercer son ministère.

Ce ne sont point là de pures présomptions. Des inductions, si légitimes qu'elles soient, n'égalent jamais la puissance des faits. Ces faits nous les avons très nombreux et très concluants. Près du temple de Polias Minerve, sur l'Acropole, on avait bâti une maison pour le prêtre et les arrhéphores, c'est-à-dire pour les vierges qui portaient le peplum et la corbeille sacrée. D'après Pausanias (x, 32, 12), à Tithorée, ville de Phocide, près du temple, s'élevaient des demeures pour les serviteurs de la divinité et pour les suppliants. A Elatée (x, 34, 7), aux alentours d'un édifice consacré à Minerve, on avait aménagé des portiques, avec des chambres pour le prêtre et les autres ministres. Cette pratique était si bien dans l'esprit de la nation, que, dans les fondations pieuses qui avaient pour principe l'initiative privée, on se préoccupait de la situation des hommes choisis pour les administrer. Un citoyen de Smyrne, dit une inscription, avait voulu honorer le dieu par des libéralités généreuses. Une élégante chapelle avait été bâtie par ses soins, un portique servait d'avenue. Mais sa pensée se porte en même temps sur ceux qui veilleront à l'entretien de l'édifice sacré. Il ajoute une habitation pour le hiérodule et les serviteurs du dieu Καί... στοὰν κατῳκοδομημένην πρὸς τὴν οἴκησιν τῶν ἱεροδούλων καὶ τὸν θεὸν θεραπόντων. Je ne parle pas des somptueux palais qui avaient été construits dans les grands sanctuaires, soit à Délos, soit à Delphes, soit à Olympie.

Il ne suffit pas d'être logé. Il faut encore que le prêtre trouve dans son ministère de quoi subvenir à ses besoins et soutenir l'honneur de sa condition. Il a, ce semble, droit à des avantages matériels qui lui assurent le respect et sauvegardent son indépendance. C'est là, on peut le dire, une disposition fondée sur la loi naturelle et sur la loi divine. Saint Paul n'hésite pas à dire que ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile, et il ajoute que Dieu lui-même en a ainsi ordonné, *ordinavit dominus iis qui Evangelium annuntiant de Evangelio vivere.* Puis, dans un langage qui s'élève jusqu'à la plus haute éloquence, il

Digitized by Google

s'écrie : « Quel est le soldat qui fait le service militaire à ses propres dépens ? quel est celui qui plante une vigne et ne mange pas de ses fruits ? qui fait paître un troupeau et ne se nourrit pas de son lait ? » (1). Il est curieux de voir ces mêmes principes appliqués chez les Grecs. Tant il est vrai que ce droit de vivre de l'autel a son fondement dans la nature elle-même. Voici maintenant le détail des bénéfices que les prêtres réalisaient dans l'exercice de leurs fonctions.

D'abord ils avaient une part dans tous les sacrifices. C'était là une loi constante, νόμος ἦν dit Suidas, un lexicographe grec, τὰ ὑπολειπόμενα τῆς θυσίας τοὺς ἱερέας λαμβάνειν, ἅ εἰσιν οἷον δέρματα καὶ κωλῆς. On divisait généralement la victime en trois portions : l'une était consumée sur l'autel, l'autre était pour les prêtres ; la troisième restait à ceux qui avaient offert le sacrifice. Une inscription nous donne un relevé intéressant, à ce sujet : « La prêtresse de Chloé, est-il dit, recevra cinq espèces de prémices, à savoir : les dépouilles et tout le reste des viandes, un demi-setier de froment, valeur de trois oboles, un cotylé de miel, d'une valeur aussi de trois oboles ; trois cotylés d'huile, valeur d'une obole et demie, des sarments valeur de deux oboles (2). »

On appelait ces revenus, τὰ νομιζόμενα, les choses consacrées par l'usage, les choses reconnues par la loi. Dans un passage d'Artémidore, il est dit, d'une manière plus explicite encore, que la coutume autorise les prêtres à s'approprier les prémices des dieux, Καὶ γὰρ τὰς τῶν θεῶν ἀπαρχὰς τὸ ἔθος ἐπιτρέπει αὐτοῖς λαμβάνειν. Nous aimerions à savoir au juste, au bout de l'année, le total de ces bénéfices périodiques. Pourquoi un chroniqueur complaisant, comme il y en avait un si grand nombre dans l'antiquité, n'a-t-il pas colligé certains chiffres, et établi des calculs détaillés ? Ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette source jaillissait plus ou moins abondante. Elle avait ses intermittences. Souvent très riche et très copieuse, elle se desséchait en d'autres

(1) I Cor., 9.
(2) Inscr. a., II, 63.

Digitized by Google

circonstances et ne coulait que par de très minces ruisseaux. Il en était de la dévotion des Athéniens comme de la température. Elle avait ses jours tout rayonnant de la splendeur d'un ciel sans nuage. Mais aussi le ciel devenait parfois ténébreux et le vent soufflait en tempête. Pour parler sans figure, la générosité publique avait ses variations, le crédit était tantôt à la hausse et tantôt à la baisse.

Dans les comédies d'Aristophane, qui nous reflètent si bien l'esprit de la société athénienne, un prêtre de Jupiter paraît sur la scène et nous fait ses doléances : « Ah ! quand les hommes n'avaient rien, le marchand échappé du naufrage, l'accusé absous immolaient des victimes, tel autre sacrifiait pour le succès d'un vœu.... Maintenant plus la moindre victime, plus un fidèle dans le temple, mais des milliers de gens qui viennent la souiller par leurs ordures. — Hé ! ne prends-tu point ta part de ces offrandes-là ? lui répond Chrémyle (1). »

Mais il y avait une source de revenus qui ne tarissait jamais. Le Grec était essentiellement religieux. Il s'était fait une habitude de provoquer dans ses besoins ou ses périls l'intervention de la divinité. Le marchand invoquait les dieux pour rendre son commerce prospère et florissant. Le marin qui avait échappé au naufrage n'avait rien de plus pressé que de témoigner sa reconnaissance par des libéralités abondantes. L'homme de la campagne, qui plus que tout autre se sentait soumis aux influences du ciel, et avait besoin du secours des dieux, craignait de les avoir contre lui, et quand ses travaux opiniâtres arrachaient à la terre des récoltes qui le dédommageaient de ses peines, il voulait conjurer tout malheur et continuer cette prospérité par les actes d'une religieuse piété. Mais alors le prêtre devenait l'homme important. C'est lui qui connaissait les moyens d'attirer la faveur divine. C'est lui qui était l'intermédiaire obligé. Il fallait donc s'en faire un ami, un protecteur. Alors des cadeaux de toute espèce venaient exciter

(1) Aristoph. *Plutus*, 1180-1186.

Digitized by Google

son zèle et solliciter son crédit. Toute cérémonie était suivie d'un repas. Le prêtre était toujours invité, et présidait au festin. Dans la tragédie d'*Ion*, Xuthus ayant retrouvé son fils à Delphes, après le sacrifice d'action de grâces, dresse une table, fait un festin somptueux. Ion, le jeune prêtre d'Appolon tient le premier rang (1).

Les offrandes en nature étaient surtout dans l'esprit des habitants de la campagne attique. Le sol de ce pays, en apparence un peu maigre, se prêtait pourtant à des cultures très variées. Sur les côteaux du dème d'Icare, la vigne s'étalait en gracieux festons et donnait un vin très agréable. Le mont Hymette, par ses herbes odorantes, attirait les abeilles, qui distillaient un miel délicieux. Partout croissaient l'olivier et le figuier. Le blé aussi couvrait la terre de riches moissons qui récompensaient les travaux des laboureurs. Comme l'homme des champs donne volontiers des biens qu'il récolte avec abondance, l'habitant de l'Attique aimait à porter aux temples les fruits de la terre. C'était des offrandes très riches et surtout très variées, du froment, des fruits, des olives, du miel. Le prêtre en avait sa large part. Souvent il lui arrivait de confisquer le tout à son profit. On le savait, on ne se scandalisait pas; c'était une tradition reçue.

Nous avons sur ce point des témoignages très précis. Un auteur que j'ai déjà cité, Artémidore, nous dit ces paroles curieuses : « Faire un vol sacrilège, dérober aux dieux des objets qui leur sont consacrés, c'est pour tous les hommes un crime grave, excepté pour les prêtres et les devins qui peuvent l'oser impunément. Car l'usage leur permet de prendre les prémices des offrandes apportées aux dieux. Ils vivent en quelque sorte des dieux mêmes ». Du reste, c'était une persuasion chez les Grecs que les dieux venaient prendre les objets qui leur étaient offerts par la piété des fidèles. A cette opinion se rattachaient une foule d'anecdotes singulières. Quand les dons restaient sur l'autel, c'était un indice que la divinité les abandonnait à

(1) Euripide, *Ion*. Le récit du festin.

Digitized by Google

ses ministres, et alors, interprète complaisant de leurs volontés, le serviteur du temple se hâtait de faire main basse sur tout le butin, et, ravi de sa bonne aubaine, il l'emportait dans sa demeure.

Aristophane avec sa verve burlesque nous représente une de ces pilleries religieuses. Nous sommes dans le temple d'Esculape. Les malades sont couchés par terre, attendant avec une fiévreuse anxiété le moment fortuné où le dieu manifestera sa présence et leur apportera la guérison. L'autel est chargé de présents. Ce sont des galettes et autres comestibles, des gâteaux de farine livrés au dévorant Vulcain, comme dit le poète. On éteint les lumières, et le prêtre engage les suppliants à se livrer au sommeil et leur recommande de ne pas se troubler et de garder le silence, s'ils viennent à entendre quelque bruit. « Nous voilà bien tranquillement couchés, dit le personnage. Moi, je ne pouvais dormir. Tout à coup, en levant la tête, j'aperçois le prêtre qui raflait sur la table sacrée et les gâteaux et les figues. Puis, il fait le tour des autels et sanctifie les gâteaux qui restaient, en les enfournant dans un sac » (1). Il ne faudrait pas se méprendre sur la pensée du spirituel comique. Il songeait à rire aux dépens du prêtre et du dieu qu'il desservait comme il riait de Jupiter, de Neptune, et des autres dieux de l'Olympe. Il y avait un côté plaisant dans cette action. Il n'avait garde de le négliger. Il le saisissait comme une bonne fortune. Mais il ne niait pas le droit du prêtre, et ne contestait pas la légitimité d'un usage consacré par la tradition et accepté par la société présente.

Outre la part des victimes, les offrandes et les cadeaux de diverse nature, les prêtres avaient-ils un traitement ? Je n'oserais l'affirmer pour la plupart des sanctuaires. Au reste on n'en sentait pas la nécessité. La société des ministres formait comme une famille réunie autour de l'autel sacré; protégée et alimentée par le dieu, elle puisait dans le trésor divin, et rien ne lui manquait ni pour les fonctions du ministère, ni pour la dignité et la décence de la vie.

(1) Aristoph. Plut. 688-681.

Digitized by Google

Plusieurs documents d'une valeur indiscutable nous parlent d'une dotation annuelle accordée aux prêtres. Dans une inscription relative au temple de Diane Pergaia, en Asie Mineure, il est dit qu'on doit préparer le trésor, que ceux qui sacrifient doivent y apporter de l'argent après les sacrifices. Ensuite, ajoute l'inscription, chaque année les contrôleurs ἐξεταστaί ouvrent le trésor et on donne à la prêtresse une somme déterminée à titre d'honoraires et de frais d'habillement, εἰς τε τὴν ἐπικουρίαν καί χρηματισμὸν καί εἰς ἱματισμόν.

Je suis obligé de me borner dans un aussi vaste sujet. Il est des revenus dont je n'ai pas parlé. Mais de toute cette exposition il me semble qu'il ressort avec évidence que les Grecs contribuaient avec une grande spontanéité aux exigences du culte. Ils avaient compris que la religion, divine dans son institution et dans sa destinée, touche aux intérêts de ce monde et par certains côtés doit en subir les impérieuses nécessités. Comme la religion s'adresse à des hommes, qu'elle forme une société humaine, pour accomplir sa mission sur la terre, il lui faut ce qui assure l'existence et la dignité. Des ressources matérielles sont donc la condition nécessaire de l'exercice de ses sublimes fonctions, et de son indépendance. Le budget des cultes a donc sa racine première dans notre constitution, il est de droit naturel, et le droit divin y a ajouté sa consécration par la bouche même de Jésus-Christ et de saint Paul. Les Grecs avaient soupçonné cette doctrine, le budget des cultes existait dans tout le monde hellénique, sous des formes très variées, et ce budget était soumis à une organisation très savante dont je voudrais décrire les principaux rouages.

III

On peut poser en principe qu'une vaste fortune ou une société financière ne peuvent se soutenir longtemps et arriver à une prospérité florissante sans un contrôle sérieux et de tous les jours, sans une administration vigilante et attentive

Digitized by Google

aux moindres détails. En nous appuyant sur ce principe, nous pouvons conclure que les biens des sanctuaires étaient sagement administrés, et qu'il y avait là des hommes habiles à les faire valoir, à en tirer de fructueux bénéfices. Est-il possible sans cela que cette situation financière se fût maintenue pendant des siècles avec toutes les charges qui pesaient sur les temples ? Cette étude est très complexe. Pour la faciliter, je diviserai les sanctuaires en deux classes : les sanctuaires de premier ordre, où on affluait de toutes les parties du monde grec, Olympie, Délos, Delphes, et les sanctuaires du culte officiel dans la ville d'Athènes.

Les fouilles récentes nous ont révélé tous les détails de l'administration des finances. Nous avons des documents très sûrs, qui font revivre un passé depuis longtemps oublié, et le placent pour ainsi dire sous nos yeux.

Au temple de Délos, l'intendance des richesses sacrées était confiée à quatre magistrats annuels. Deux présidaient aux sacrifices et aux cérémonies du culte, en réglaient les dépenses et les produits. Les deux autres étaient chargés de la conservation des temples, des biens meubles et immeubles. Ils prêtaient à intérêt les sommes restées sans emploi, retiraient le prix des locations, donnaient à bail les impôts, affermaient les biens-fonds. Ils avaient la garde du trésor, des offrandes, du matériel du culte.

Ces hommes donc étaient chargés d'une responsabilité bien lourde. Toute la fortune publique reposait entre leurs mains. Quelles précautions avait-on prises pour fermer la porte aux abus et aux malversations, pour les protéger eux-mêmes contre leur propre faiblesse et contre les illusions décevantes de la cupidité ? D'abord ces charges étaient électives, et le choix ne portait que sur des hommes d'une intégrité éprouvée et d'une fortune assez haute pour offrir des garanties convenables ; à leur sortie de charge avait lieu ce qu'on appelait la dokimasie, c'est-à-dire, un examen de la gestion annuelle. Voici en quoi il consistait : on passait en revue tous les objets enfermés dans le temple ; ensuite on procédait à la vérification des registres, et on contrôlait avec la dernière exactitude les sommes reçues

Digitized by Google

et les sommes dépensées. Les magistrats devaient justifier de l'emploi de toutes les sommes qui leur avaient été confiées, et prouver qu'aucun objet n'avait été détourné. Pour donner plus de solennité à ce contrôle, on l'inaugurait par une cérémonie religieuse, et on assemblait le peuple et le sénat. Ce n'est qu'après ce contrôle sévère et minutieux que l'encaisse passait aux mains de l'administration nouvelle. L'inventaire valait décharge pour les uns et prise en charge pour les autres. Pour plus de sûreté, les comptes étaient affichés, afin que le public pût juger, en toute facilité, de la situation du trésor. Les catalogues des offrandes étaient gravés sur des stèles en pierre et en marbre. Ces stèles s'alignaient sur les routes, sur les places, dans les rues, aux endroits les plus fréquentés. Retrouvées de nos jours, elles nous ont initiés à tous les secrets de l'administration.

Ainsi une surveillance très rigoureuse s'exerçait sur les administrateurs. Quelles que fussent leur probité et leur situation dans l'Etat, ils devaient se soumettre au tribunal de leurs concitoyens. Dans le cas de détournement, les peines les plus sévères les rappelaient au sentiment de la justice. Ils étaient flétris devant l'opinion publique et marqués d'un stigmate indélébile. Nul n'était au-dessus des lois. Il n'y avait pas de fonds secrets, et la raison d'état était impuissante à pallier les iniquités. Du reste, dans l'exercice de leurs fonctions, les magistrats étaient enfermés dans un ensemble de règles qui ne laissaient rien au hasard, et qui contenaient dans des limites fort étroites la cupidité toujours prête à secouer le frein des lois. La comptabilité, savante et ingénieuse, ressemblait assez à celle de nos maisons de banque.

D'abord un livre spécial donnait l'état de la caisse. Le trésor était conservé dans des jattes de terre, et se composait de deux parties. L'une comprenait les sommes remises par les prédécesseurs ; l'autre les sommes reçues pendant l'année, c'étaient les entrées. On a retrouvé des documents de toutes sortes. Il y a des comptes généraux et des comptes partiels, des registres pour les dépenses et les recettes de chaque jour. Enfin un journal relate les contrats

Digitized by Google

de location, les impôts, les revenus des sommes prêtées. L'étude complète de la matière m'entraînerait trop loin. J'insisterai sur deux opérations qui me paraissent très propres à mettre en relief et la sollicitude des administrateurs et les précautions infinies dont ils s'entouraient.

La première c'est la location des immeubles. Apollon avait d'abord des maisons à louer, et il en avait pour tous les goûts, maisons pour ateliers, boutiques de pharmacie, bains et habitations de luxe. En outre il possédait des terres dont les unes convenaient à l'élevage des bestiaux, les autres à l'exploitation de la grande culture. Tous ces immeubles étaient affermés dans les meilleures conditions. C'est une recommandation sur laquelle on revient sans cesse. Une heureuse fortune nous a conservé le modèle du contrat. Le bail était pour dix ans. On marquait les époques du payement de la rente. Il était stipulé que si on négligeait de s'acquitter à l'échéance, une amende venait stimuler le zèle des retardataires et les réveiller de leur torpeur. Après l'amende on employait des mesures plus rigoureuses. On vendait les bestiaux, les fruits de la terre, les esclaves. La saisie générale couronnait cette série de sanctions diverses. Enfin quand on avait affaire avec des débiteurs opiniâtres, on affichait leurs noms sur des stèles publiques, et c'était là comme une espèce de dégradation.

La seconde opération c'était le prêt à intérêt. Apollon avait des capitaux abondants. On le savait et on s'adressait à lui de tous les points de la Grèce. Il prêtait aux villes et aux Etats. Il avait aussi une clientèle nombreuse de petits emprunteurs répartis dans les Cyclades. C'était un capitaliste d'un grand crédit, un capitaliste très solide, très couru. Mais en même temps il était très habile, et savait bien prendre ses mesures pour assurer ses créances. On a retrouvé la formule du contrat, et il est très facile de le reconstituer.

Le prêt était consenti pour cinq ans. L'intérêt était de dix pour cent. Il ne faut pas s'étonner de l'exagération de ce taux : à Athènes, l'argent placé produisait régulièrement le douze pour cent et même davantage. On ne hasardait

Digitized by Google

aucune somme sans prendre hypothèque sur des immeubles. Il était stipulé dans le contrat qu'à défaut de payement on pouvait saisir et vendre l'ensemble des biens du débiteur. Voilà ce qui se faisait à l'égard des particuliers. Comme on le voit, Apollon n'était pas un naïf dans l'administration de ses finances, il faisait preuve d'une habileté remarquable et d'une vigilance très précautionneuse. Qu'on ne croie pas qu'à l'égard des villes et des Etats, il se relâchât dans ses précautions. Aucune somme ne sortait de ses caisses sans être garantie par des tiers d'une fortune indiscutable. Des maisons solides devaient servir de caution aux cités. En outre, on prenait hypothèque sur les revenus publics. Toutes ces clauses étaient inscrites dans le contrat que l'on déposait chez un grand banquier de Délos. Nous avons esquissé en traits rapides l'organisation du budget des cultes dans le sanctuaire de Délos. A peu de chose près, cette organisation était la même dans tous les grands sanctuaires, à Delphes ou à Olympie.

Les cultes officiels d'Athènes nous offrent un type tout à fait différent. La religion était considérée comme un service public, et les prêtres étaient assimilés à des magistrats. Le trésor du temple, quoique distinct de celui de la cité, se gouvernait par les mêmes règles. A Athènes, la puissance résidait dans l'assemblée du peuple. Mais à côté de cette assemblée se trouvait le conseil des cinq cents qui réunissait les attributions de notre sénat et de la cour des comptes. C'était le conseil des cinq cents qui avait la direction générale et le contrôle des finances. Le trésor des temples était donc soumis à la haute surveillance de ce conseil. Un corps de magistrats désignés par le sort et recrutés dans la classe des citoyens les plus imposés, avait pour mission de l'administrer. Ils étaient au nombre de dix. On les appelait ταμίαι τῆς θεοῦ trésoriers de la déesse ou trésoriers des biens sacrés. Ces magistrats étaient soumis à un examen à leur entrée en charge. On voulait s'assurer de leurs aptitudes financières et de leurs qualités morales et les constater par des preuves irréfutables. Quand ils avaient terminé leur mission qui ne durait pas au-delà d'une année, ils dépo-

Digitized by Google

saient leur bilan entre les mains de magistrats spéciaux appelés Euthynes et logistes, c'est-à-dire contrôleurs. Ceux-ci vérifiaient les comptes dans le plus grand détail, et faisaient leur rapport au conseil des cinq cents qui jugeait en dernier ressort.

Pendant la durée de leur charge rien n'était laissé à l'arbitraire, et par des règlements précis et sévères, ils renfermaient dans des limites étroites l'activité des magistrats. Je choisirai un exemple entre plusieurs autres. Nous avons parlé plus haut de la refonte du matériel, et du renouvellement des objets sacrés. Nous mettons sur le même pied les réparations du temple. Voici la marche qui était imposée aux ministres des dieux. D'abord ils se présentaient devant le conseil et montraient pièces en main que les réparations étaient nécessaires. Si le projet, après une discussion sérieuse était adopté et par le conseil des cinq cents et par l'assemblée du peuple, on nommait une commission pour conduire les travaux. Cette commission se composait de plusieurs membres élus par le peuple et de plusieurs membres nommés d'office. Le prêtre était membre de droit, ainsi que le stratège préposé aux réparations ἐπὶ παρασκευήν, et l'architecte des choses saintes ὁ ἀρχιτεκτὼν ὁ ἐπὶ τὰ ἱερὰ. Ces commissaires s'appelaient ἐπιμελεταί ou ἐπιστάται. Ils recevaient des trésoriers l'argent nécessaire, veillaient à l'exécution des travaux, en suivaient attentivement les progrès, payaient le salaire des ouvriers. Leur commission était temporaire et limitée à un objet particulier. Aussi les appelait-on d'un nom qui rappelait cet objet, les épistates de la statue ἐπιστάται ἀγάλματος, des deux statues ἀγαλμάτοιν, les épistates du temple de la bonne Fortune, les épistates de l'olympiéion. Quand l'œuvre était finie, ils rendaient leurs comptes et remettaient leur pouvoir.

IV

Le génie de l'organisation, comme on le voit, avait élu domicile dans les sanctuaires des Grecs. Les richesses

Digitized by Google

étaient administrées avec une habileté profonde. Aussi, loin de péricliter et de dépérir, s'accrurent-elles avec le temps. Les trésors de Delphes, d'Olympie, de Délos égalaient le trésor des cités les plus opulentes de la Grèce. A quoi ces richesses étaient-elles employées? Où sont les œuvres créées par le sacerdoce païen? Quelles sont les institutions qui vinrent se grouper autour du temple, et apportèrent à la prospérité publique des ressources salutaires?

C'est ici qu'éclate la différence entre l'Eglise catholique et les religions de l'antiquité. Dès sa fondation, l'Eglise a possédé les biens nécessaires à l'exercice du culte et à son action dans le monde. Le budget des cultes entendu dans un sens large est aussi ancien que le christianisme. Mais dès le principe, ce budget des cultes a eu plusieurs destinations. Les ministres de l'Evangile ont toujours été très attentifs à faire la part des pauvres, de la veuve, des orphelins. Plus tard, quand l'Eglise devint puissante, ses richesses par mille canaux divers se répandirent dans la société. Les malheureux furent secourus, les misères soulagées. Des hôpitaux s'élevèrent de tous côtés pour recevoir les membres souffrants de Jésus-Christ. Des écoles furent créées autour des cathédrales, quelquefois à côté des presbytères.

On ne voit rien de semblable dans l'antiquité. Les richesses qui s'accumulaient dans les temples y restaient enfouies et n'avaient qu'une destination, l'entretien du culte et du personnel. Ni à Delphes, ni à Dodone, ni à Olympie, des œuvres de bienfaisance ne viennent s'annexer au temple. La religion n'est point un arbre qui étend au loin ses rameaux chargés de feuillage et à l'ombre duquel les oiseaux du ciel peuvent trouver une ombre tutélaire. C'est un arbre qui monte fièrement vers le ciel, dont les rameaux sans ombrage et desséchés sont impuissants à abriter le voyageur.

D'où venait cette différence? Elle se trouvait dans la conception que les anciens se faisaient de la Divinité. Dieu se révélait à eux sous la notion d'une puissance supérieure à l'homme, inflexible dans ses droits, jalouse de toute supé-

Digitized by Google

riorité. Les dieux des Grecs avaient des besoins et des faiblesses. Ils ne se suffisaient pas à eux-mêmes, et voulaient leur part des biens de la terre. Toute négligence à cet endroit attirait des châtiments redoutables. L'idée d'amour était complètement étrangère à la théologie grecque. A part quelques philosophes, comme Platon qui identifiait l'idée de Dieu avec celle du bien, et qui faisait de la bonté et de la providence la prérogative par excellence de la nature divine, tous s'accordaient à regarder les dieux comme des maîtres exigeants, la crainte et la défiance étaient au cœur de l'homme, et empoisonnaient son existence.

Ces maîtres, il fallait les apaiser à tout prix. Il fallait donc multiplier les sacrifices, arroser les autels du sang des victimes, faire monter vers le ciel l'odeur de la graisse brûlée sur le foyer sacré. Les héros d'Homère, pour mériter la protection des dieux, leur rappellent souvent qu'ils ont fait brûler dans leurs temples les cuisses des bœufs et des brebis, qu'ils ont orné leurs autels de festons, qu'ils les ont chargés de riches offrandes. La piété était un véritable commerce entre le ciel et la terre. *Donnant, donnant,* telle était la formule des actes religieux. L'acte religieux accompli, on avait payé sa dette, on était quitte envers la Divinité. Elle ne demandait point qu'on se dévouât au service des pauvres et des malheureux. Les misérables, loin de recevoir, comme dans le christianisme, une espèce de consécration par leurs infortunes, étaient considérés comme des êtres disgraciés et maudits de Dieu.

Les richesses qui s'accumulaient dans les temples étaient donc pour l'usage des dieux et des prêtres. On les conservait dans des édifices d'une forme déterminée. A Athènes, la partie postérieure du temple d'Athéné Polias, appelée opisthodome, renfermait avec le trésor de la déesse le trésor de l'Etat. A Delphes et à Olympie, les divers Etats de la Grèce avaient bâti dans l'enceinte sacrée de petits monuments d'une rare élégance où ils mettaient en dépôt leurs offrandes. Strabon mentionne en particulier les trésors de Crésus, des Sybarites, des Spinètes de l'Adriatique (1).

(1) Strab., *Géogr.*, l. IX, ch. III-VIII.

Digitized by Google

Ces richesses furent-elles toujours respectées? La cupidité n'essaya-t-elle pas de les livrer plus d'une fois au pillage? et quels moyens avaient les gardiens du temple pour se défendre contre les envahisseurs? Cette question de l'inviolabilité de la propriété religieuse présente un vif intérêt, et nous voudrions, en terminant cet article, bien établir dans quel sens les Grecs l'avaient résolue.

Il y eut, comme dans tous les pays des voleurs qui ne reculèrent pas devant les horreurs d'une profanation. Des peuples même se permirent plus d'une fois d'envahir les domaines qui constituaient l'apanage d'une divinité. Ainsi les habitants de Crissa, au VI^e^ siècle avant J.-C., profitant de leur position, rançonnaient sans pitié les pèlerins qui venaient consulter le dieu. Au IV^e^ siècle, les habitants d'Amphissa osèrent labourer la plaine crisséenne que les Amphictyons avaient déclarée terre sacrée. Ce fut le signal de deux guerres longues et opiniâtres qui durèrent chacune près de dix ans. Il n'entre pas dans notre sujet de raconter les péripéties de ces luttes émouvantes. Nous y relèverons seulement quelques faits qui nous paraissent être un symptôme très net de la pensée hellénique à cet endroit. La cause de ces deux guerres fut un attentat à la propriété religieuse. La politique, sans doute, l'exploita à son profit. Clisthène, tyran de Licyone, et Solon lui-même qui fut l'âme de la première de ces entreprises, n'obéirent pas seulement à une pensée pieuse. Ils cherchèrent avant tout à satisfaire leur ambition. Philippe, qui intervint dans la seconde, n'était rien moins qu'un serviteur du dieu, un prince dévoué aux intérêts de la religion. Mais les uns et les autres durent se poser en défenseurs des propriétés du temple. Ils durent dissimuler leurs véritables sentiments, et justifier leur intervention par l'horreur qu'inspirait le sacrilège. Ensuite la répression fut terrible. Trois mille prisonniers furent précipités dans la mer. Toutes les villes de la Phocide furent démantelées et transformées en villages. Il fut décidé que le trésor d'Apollon serait reconstitué, et les Phocidiens furent condamnés à des impôts annuels

Digitized by Google

qui devaient se perpétuer jusqu'à la réparation complète des dommages causés au dieu.

On peut affirmer en principe que la propriété religieuse était inviolable chez les Grecs, et que les grands sanctuaires tels que Delphes, Olympie, Délos, étaient placés sous la garantie du droit international. Sparte et Argos se disputèrent l'honneur de protéger Olympie. L'intendance du temple passa ensuite d'une manière définitive entre les mains du peuple d'Elis. C'est grâce à ce privilège que ce petit Etat, un des moins puissants de la Grèce, jouit d'une paix à peu près continuelle, et fut respecté par les diverses parties belligérantes. On sait combien fut troublée la période de l'histoire qui suivit la mort d'Alexandre. Durant près d'un siècle, les peuples de l'Asie et de l'Europe se précipitèrent les uns sur les autres. Les magnifiques contrées de la Grèce et de l'Asie furent ravagées par la guerre, couvertes de ruines, baignées dans le sang. L'île de Délos était placée sur la route des conquérants. Entre les Ptolémées au sud, les Séleucides à l'est, et au nord et à l'ouest les monarques macédoniens, elle pouvait par ses immenses trésors, susciter d'ardentes convoitises. Tous ces princes ambitieux respectèrent son indépendance. Démétrius Poliorcète lui-même si habile à extorquer de l'argent, n'osa jamais porter ses mains avides sur le trésor de Délos. Les Ptolémées rivalisèrent de générosité pour se concilier la faveur du dieu.

Mais lorsque les gouvernements étaient réduits à la détresse, que pour subvenir aux frais d'une guerre, pour sauver la patrie dans un moment critique, il fallait multiplier les ressources, que faisait-on de ces richesses enfouies dans les temples? La nécessité publique ne faisait-elle pas taire les scrupules religieux? On n'hésitait pas alors à mettre à contribution l'opulence des sanctuaires. On pouvait puiser largement dans cette source abondante. Mais ici éclate le respect de la propriété religieuse. La plupart du temps, ces contributions affectaient la forme d'un prêt à gros intérêt, et toujours le capital était rendu dans toute son intégrité. Périclès, au début de la guerre du Pélopo-

Digitized by Google

nèse, exposa, dans un tableau saisissant la situation financière d'Athènes. Il ajouta, dit Thucydide (1), que les temples avaient des richesses considérables dont on pourrait disposer ; qu'enfin, pour dernière ressource, on prendrait les ornements d'or de la déesse, dont la statue, à ce qu'il leur fit connaître, était couverte de quarante talents d'or fin qui pouvait se détacher ; mais qu'après s'en être servi pour le salut de la patrie, il faudrait le remplacer intégralement. »

Les Arcadiens, dit Xénophon dans les *Helléniques*, étaient en guerre avec les habitants d'Elis. Ils s'emparèrent du temple d'Olympie, et, comme ils étaient réduits à une extrême pénurie d'argent, ils décidèrent de toucher aux deniers sacrés. La situation devenait fort difficile. Il s'agissait de retenir sous les drapeaux des soldats mercenaires. De la ville de Mantinée s'élevèrent des voix contre cette mesure. Bientôt la protestation fut générale, et le conseil des dix mille décréta qu'on ne porterait aucune atteinte aux droits de Zeus Olympien. Le fait est significatif. Le motif que les membres du conseil alléguèrent, l'est plus encore. « Ils ne voulaient pas, disaient-ils, léguer pour l'éternité à leurs descendants ce crime envers les dieux » (2).

Tant que la Grèce conserva son indépendance et qu'elle resta fidèle au culte de ses dieux, la situation matérielle du sacerdoce et des temples se maintint dans son antique prospérité. Le budget s'alimentait par des offrandes, il s'augmentait par une sage administration des revenus. La confiance publique suffisait à assurer sa solidité. Mais avec le dépérissement de la foi s'affaiblit aussi la vénération pour le temple. Par là même le budget est parfois en souffrance. Strabon (3) observe que de son temps le temple de Delphes est très pauvre, sinon en pieuses offrandes, du moins en métaux précieux. Mais même dans ces temps de décadence, on reconnaissait le principe de la propriété religieuse. On

(1) L. II, ch. XIII.
(2) Xénoph., *Hellén.*, l. VII. ch, IV, XXXIII.
(3) Strab., *Géogr.*, l. IX, III, VIII.

Digitized by Google

s'accordait à admettre que l'exercice libre et prospère du culte suppose un budget en proportion avec l'importance du sanctuaire, et que ce budget est au-dessus des vicissitudes de la politique.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

JEAN JANSSEN

D'APRÈS SES LETTRES ET SES SOUVENIRS INÉDITS

Suite et fin (1)

XII

Derniers travaux. — Dernières années.

(1888-1891.)

« Plein de confiance dans le secours de Dieu, je commence aujourd'hui mon septième volume », écrit Janssen dans son journal le 14 novembre 1888. « J'avais d'abord pensé préparer tout ce qui se rapporte à l'enseignement primaire et à l'enseignement supérieur pour passer ensuite aux écoles et aux Universités. Mais après m'être si longtemps occupé, dans le sixième volume, des arts et de la littérature, j'ai envie de faire un peu diversion et de consacrer le mois prochain à la question économique. Pour cela, il me faut compléter le riche trésor que j'ai déjà entre les mains. Tel est mon plan, si Dieu le veut. »

Ces recherches intéressèrent Janssen au plus haut point; à chaque nouvelle trouvaille, il se montrait ravi. Malheureu-

(1) Voir les numéros précédents.

Digitized by Google

sement, en janvier 1889, il dut interrompre assez longtemps son travail pour s'occuper des nouvelles éditions des premiers volumes. « Ce genre de besogne est une grande joie pour un auteur », écrivait-il à Auguste Reichensperger, « mais c'est aussi une peine. » A dater du mois de mars, il partagea son temps de la manière suivante : Le matin, il revoyait les nouvelles éditions ; le soir, il préparait des matériaux pour le septième volume.

En avril, étant allé passer quelques jours chez Mgr Roos, à Fribourg, il continua à revoir les épreuves des éditions nouvelles. Le vendredi saint seulement, son journal porte : « Jour de repos. » Revenu à Francfort, son travail subit une nouvelle interruption : « Aujourd'hui », lisons-nous dans son journal à la date du 18 mai 1889, « j'ai commencé à corriger la nouvelle édition des *Portraits et souvenirs contemporains*. Ils paraîtront cette fois en deux petits volumes, j'y ai ajouté trois articles : l'un sur Huber, les deux autres sur Stifler et Richard Rothe. » Même pendant le très court séjour qu'il fit à Limbourg chez Mgr Klein, Janssen, comme l'atteste son journal, ne fut pas un seul jour oisif.

Mais ce qui eut une mauvaise influence sur sa santé, c'est qu'étant allé faire une cure à Wildungen (du 8 juillet au 10 août), il ne s'accorda pas le repos qui lui eût été si nécessaire; il en fut de même à Oberursel, dans la modeste demeure des sœurs de la divine Providence. Tout l'hiver se partagea entre la révision des éditions nouvelles et la préparation du septième volume. Le printemps venu, il alla passer les vacances de Pâques à Limbourg, chez Mgr Klein, où il rencontra Reichensperger et l'auteur de ces lignes. « Nos bons jours de Limbourg m'ont fait le plus grand bien et j'en remercie Dieu », m'écrivait-il le 9 mai 1890. « Je suis maintenant plongé jusqu'au cou dans mon septième volume; en ce moment, je suis aux prises avec la justice. Un paysan n'ayant pas consenti à abandonner de bon cœur une ferme que ses ancêtres avaient possédée avant lui de temps immémorial, les « honorables et sages gentilshommes du Mecklembourg » s'indignèrent de ses résistances ; l'un

Digitized by Google

d'eux avait absolument besoin de cette ferme pour l'agrandissement de son domaine; donc le paysan fut cruellement fouetté de verges et, par-dessus le marché bafoué par le gentilhomme: *Potentia est justicia!* Ces bons seigneurs avaient du reste des façons de punir très intelligentes, ainsi par exemple, un paysan est solidement cloué au mur par la barbe. Très cher ami, croyez-le bien, ce n'est pas pour moi plaisante besogne que de retracer cette époque si triste à tant de points de vue, et je ne vous cacherai pas que cette tâche me semble plus pénible à mesure que je vieillis. »

Dans ces heures de découragement, Janssen parlait de terminer son ouvrage avec le septième volume; mais son ami Windthorst combattait de toutes ses forces cette idée: « J'entends dire », lui écrivait-il le 6 novembre 1888, « que vous avez l'intention de vous arrêter bientôt; je serais désolé de vous voir prendre une pareille résolution. Aussi longtemps que Dieu vous laisse des forces, vous vous devez à l'*Histoire d'Allemagne*, et il faut espérer que vous pourrez la poursuivre jusqu'à nos jours. » Ces paroles, que Windhorst lui répéta dans d'intimes entretiens, firent une telle impression sur son esprit, qu'il renonça complètement à abréger son œuvre et, rassemblant toute son énergie, en revint au plan primitif, décidé à ne finir « qu'avec la chute définitive de l'Empereur et de l'Empire en 1806 ».

Pendant l'été de 1890, nous le retrouvons dans sa champêtre solitude d'Oberursel. Il interrompit pourtant ce bon temps de vacances pour se rendre à l'assemblée des Catholiques à Coblentz; il le fit pour complaire à Windthorst, qui lui avait écrit deux ans auparavant: « Je ne sais si le purgatoire aura d'assez rudes châtiments pour vous faire expier le péché que vous avez commis en ne venant pas à Fribourg pour l'assemblée des catholiques! » Parmi tous les discours prononcés, celui du député de Bade, Wacker, lui plut particulièrement. De Coblentz, il alla à Lieser avec Reichensperger, et fit avec son ami de grandes excursions à pied. Puis il revint à Oberursel, et là aussi fit tous les jours de longues promenades. Il ne manque jamais de noter dans son journal toutes ses excursions à pied,

Digitized by Google

ainsi que le nombre d'heures qu'il a passées en plein air.

La mort du cardinal Hergenrœther, directeur des archives du Vatican, réveilla chez Léon XIII le désir de l'appeler près de lui, à Rome. Mais cette fois encore, ni la pourpre romaine, ni la direction des archives, situation pourtant bien tentante pour un historien, n'eurent le moindre attrait pour lui. « Dieu m'est témoin de la sincérité de mes paroles », écrivait-il le 30 octobre à Cardauns, « à aucun prix je ne voudrais accepter une aussi haute situation ; je n'ai rien de mieux à faire que de rester fidèle à ma simple manière de vivre aussi longtemps que Dieu le voudra. » Grâce à l'intervention de Mgr Roos, Léon XIII renonça une fois de plus à son projet.

L'automne de 1890 marque « une phase douloureuse dans sa vie » Le 22 décembre, il perdit l'un de ses meilleurs amis, le conseiller ecclésiastique Münzenberger, curé de Francfort. Il exprime d'une manière touchante, dans son journal, les regrets que lui cause la perte de cet homme de bien. « Munzenberger, † 22 décembre ! Perte irréparable pour moi ! Depuis vingt ans il suivait mes travaux avec le plus vif intérêt. Le matin de sa mort, il fut heureux d'apprendre que mes chapitres sur la sorcellerie et la persécution des sorciers étaient enfin achevés. « Je remercie Dieu, « me dit-il, de me donner encore cette joie ! » J'ai connu bien peu d'hommes aussi désintéressés, aussi pleins d'abnégation que Münzenberger. Pour lui, l'accomplissement de tout devoir portait en lui-même sa récompense; aussi était-il absolument indifférent à la reconnaissance ou à l'ingratitude des hommes. »

Juste un an, jour pour jour, après avoir écrit ces lignes, Janssen suivait son ami dans l'éternité.

Il avait eu souvent le pressentiment de sa fin prochaine. Pendant les vacances de Noël, où je vins le voir à Francfort, je fus surpris de l'insistance qu'il mettait à m'entretenir de son testament. Il voulut absolument que pendant mon séjour un contrat fût signé entre nous, contrat par lequel il me chargeait, dans le cas où il viendrait à mourir, de surveiller

Digitized by Google

les nouvelles éditions de ses œuvres. Au moment de signer, il se tourna vers moi, et me dit : « Combien de temps encore ?» L'achèvement de son septième volume le préoccupait extrêmement, et les tristes événements qu'il avait à retracer oppressaient sa pensée. Il écrit dans ses notes intimes : « Vraiment, ce n'est pas chose plaisante pour un prêtre catholique de rester toujours étranger à presque toute pratique spirituelle, de donner la meilleure partie de sa vie à un travail profane et d'y porter constamment la souffrance de vivre en très mauvaise compagnie. Le mot du poète des *Treize Tilleuls* n'est que trop vrai, surtout pour l'époque que je retrace : « L'histoire de l'homme est la honte de l'humanité. » Mais ce qui m'est le plus dur, c'est d'avoir à constater sans cesse que ceux-là mêmes dont le premier devoir eût été, comme pasteurs et premiers guides du troupeau, de combattre énergiquement pour les droits et la liberté de l'Eglise et du peuple, ont pour la plupart, si mal soutenu le Culturkampf de leur temps, oublieux de leurs obligations et, tout comme le flot des mondains, laissé tranquillement aller les choses pour la ruine de l'Eglise et la perte des âmes. Condamné, en ma qualité d'historien, à rapporter ces faits sans en rien dissimuler, je suis quelquefois accablé de tristesse et souvent, je le dis à ma honte, j'ai été sur le point, tant j'étais las de ma pénible tâche, d'y renoncer pour me tourner vers des études plus attrayantes. Ce qui m'a aidé et rendu le courage, dans ces heures de tentation, c'est la pensée du Culturkampf moderne, ce sont les exemples d'abnégation, de courage, de zèle, d'union, que nous donnent en ce moment nos évêques et nos prêtres. Je me dis alors : Si dans les siècles passés, en dépit d'indignes pasteurs, l'Eglise a surmonté tout ce qui s'opposait à elle, que ne devons-nous pas espérer pour l'avenir, nous qui avons le bonheur d'être conduits par de si excellents guides ! Quelle ne doit pas être notre reconnaissance envers Dieu qui nous les a donnés, et envers nos premiers pasteurs eux-mêmes que rien n'a pu ébranler, que nulle séduction n'a pu détourner un seul instant de la voie du devoir, ni d'une mâle et énergique résistance ! »

Digitized by Google

La mort de Münzenberger lui fut extrêmement sensible et, deux fois dans les premiers mois de l'année nouvelle, il fut encore atteint dans de chères affections : le 10 février 1891, il perdait le doyen de la cathédrale de Mayence, Heinrich ; le 14 mars, Windthorst.

> Les années viennent, les années s'évanouissent.
> Et chacune nous apporte
> D'autres joies, de nouvelles souffrances,
> Jusqu'à ce que la Dernière nous engloutisse à notre tour !
> Et de tous nos bien aimés,
> Jadis si pleins de vie,
> Oh ! qu'il en restera peu
> Pour entourer notre lit de mort!

Ces vers d'Adalbert Stifter que Janssen écrivit dans un album à cette date expriment bien la disposition de son âme.

A Pâques, un court séjour à Fribourg lui fit beaucoup de bien ; il eut pourtant à s'y plaindre de sa santé. « Malheureusement mon rhumatisme au bras droit a plutôt augmenté que diminué », m'écrivait-il le 2 avril ; il m'est extrêmement difficile d'écrire. Sans cela, je serais heureux, maintenant que j'ai achevé la lecture du second volume de l'*Histoire des papes*, de t'en dire bien au long mon sentiment. Mais pour le moment je ne puis que t'assurer brièvement de l'extrême et croissant plaisir que j'ai eu à le lire ; je suis content de t'envoyer de tout mon cœur un *macte virtute tua*. Le pontificat de Sixte IV me paraît le meilleur morceau du livre. Je te parlerai plus en détail de quelques observations que j'ai faites. » Je reçus de lui au mois de juin des nouvelles peu rassurantes. » Ton vieux maître n'a malheureusement rien de bon à te dire de sa santé. Le lundi de la Pentecôte, à la promenade, j'ai été tout à coup secoué par le frisson ; je subis les conséquences d'un grave refroidissement. Je n'ai ni appétit, ni sommeil, le travail est à peu près nul, c'est une dure épreuve ! Plaise à Dieu que bientôt un changement survienne ! Si le temps n'était pas si défavorable, j'irais me reposer deux jours à la cam-

Digitized by Google

pagne, mais pour le moment je ne puis y songer. C'est demain la Fête-Dieu, la fête préférée de ma jeunesse. Dès Noël, je me réjouissais à l'idée d'accompagner en aube blanche, à travers toute la ville, le très saint sacrement! Ah ! Dieu qu'il y a longtemps déjà que je n'ai été en état de suivre la procession ! La cathédrale est si glaciale que je ne puis presque jamais y aller sans le payer ensuite, et je suis en si pitoyable état que demain, c'est à peine si je serai capable de me mettre sur mon balcon pour entendre le son des cloches. Prie pour moi, mon cher ami, et dis à Constance et à tes chers enfants de prier pour moi : la prière des petits perce les nues. La besogne que j'ai faite pour le septième volume depuis ton départ, j'aurais pu la faire en dix jours, si j'avais été bien portant et moins souvent dérangé. Comme Dieu voudra ! Mais quelquefois je souffre tant de ne pouvoir dire avec une joie sincère: Seigneur, je me soumets ! Mille remerciements pour les notes que tu m'as envoyées sur les mineurs au XVI^e^ siècle. Je n'ai pas même été capable de lire d'un seul trait l'admirable encyclique de Léon XIII qui, selon moi, fera époque dans l'histoire. »

Un séjour à Hofheim amena quelque amélioration, mais le septième volume n'avançait pas, et c'était pour lui une constante souffrance. « Je souffre sans cesse », écrit-il, « de la pensée que jamais je ne viendrai à bout d'achever ce volume ! » Un petit séjour qu'il fit à Bronnbach, avec son ami le P. Baumgartner, lui fut très salutaire. Les admirables paysages de la vallée de la Tauber, le repos, le calme de la campagne, l'hospitalité affectueuse de l'auguste maîtresse de maison, M^me^ la duchesse de Bragance, chez qui se trouvaient aussi à ce moment l'archiduchesse Marie-Thérèse et sa famille, tout concourut à lui rendre ce séjour aimable, et sa santé en fut très améliorée. Il jouissait vivement de la société du P. Baumgartner auquel il avait donné toute sa confiance, qui prenait à son travail le plus vif intérêt et, pendant les heures de loisir, se montrait le plus gai des compagnons et le plus charmant des conteurs.

« Peu à peu l'appétit pour le travail me revient », écri-

Digitized by Google

vait-il de Bronnbach le 28 juin 1891 à la famille Fronmüller; « mais on ne peut lui accorder plus de trois heures par jour. Baumgartner envoie ses plus affectueux saluts. Bronnbach le ressuscite, physiquement et moralement. Nous passons nos promenades à discuter le plan du prochain volume et l'emploi des matériaux. Je voudrais bien, pendant mon séjour ici, terminer mes deux chapitres sur l'histoire et la librairie, pour lesquels j'ai apporté avec moi les livres qui me sont nécessaires; mais toujours en ne travaillant que trois heures par jour. Maintenant nous faisons chaque jour de longues courses dans la campagne. »

« Mme la Duchesse », écrit-il le 17 juillet, « a tout fait, cette fois plus encore que jamais, pour nous rendre ce séjour aussi agréable que possible. Dieu merci le travail a bien marché. Le chapitre « la censure, la librairie et le journalisme » est terminé : en tout, avec le chapitre sur l'histoire, j'ai écrit ici plus de cent pages. Depuis hier (trois heures par jour) j'en suis à ma dernière révision de la première partie du volume. Elle a pour titre : « Les écoles et les Universités ». J'avais envie de terminer quelque chose pour l'impression. Que le Seigneur daigne bénir mes efforts! Baumgartner envoie tous ses compliments ; il fait avec moi de grandes courses à pied et se montre plein d'entrain, bien qu'il me reproche sans cesse d'être un fanatique d'air, et de le martyriser sous prétexte de santé. » Après quelques jours passés à Limbourg chez Mgr Klein, avec son ami Reichensperger, Janssen revint à Oberursel où il acheva l'été. Un ami qui l'y visita le 8 août, écrit : « Je le trouvai gai et en train ; la conversation, très animée, courut trois heures durant d'un sujet à un autre. Sans monopoliser l'entretien il causait avec nous sur toutes sortes de sujets anciens et modernes, parlant avec la plus grande sérénité d'esprit de ses contradicteurs littéraires, content de sa santé, qui lui permettait de faire des promenades de cinq heures dans l'après-midi, mais mécontent de lui-même, au sujet de la tâche que son cher Münzenberger lui a laissée en le créant son légataire universel, ou pour mieux dire son exécuteur testamentaire. »

Digitized by Google

Janssen eût désiré ne plus quitter Oberursel; ses amis le décidèrent à grand'peine à revenir à Francfort vers la fin d'octobre. Peu de temps après, l'archiduchesse Marie-Thérèse lui fit l'honneur de lui rendre visite.

Juste six semaines après, — six semaines de travail —, Janssen expirait dans sa ville d'adoption. Lorsque je vins le voir, le 14 octobre, je ne le trouvai pas changé. Extérieurement, il semblait vigoureux; sa mine était excellente; mais au moral, il était accablé. Les progrès si lents du septième volume étaient pour lui une cause d'anxiété perpétuelle. « Rien ne m'aura donné autant de peine », me dit-il; « si du moins je pouvais le finir! mais si j'y parviens je veux ensuite me reposer à fond! » Nous projetâmes alors, ce bienheureux moment venu, d'aller ensemble à Insprück et à Vienne, et de faire à pied une partie du voyage. L'affaire fut examinée très sérieusement. Puis il parla de nouveau de son testament, de Münzenberger. La dernière fois qu'il sortit, ce fut pour aller le 13 novembre, prier sur la tombe de cet ami si cher; huit jours auparavant, il avait été visiter le lieu de repos de son père bien-aimé. En revenant du cimetière, il pria, comme il en avait l'habitude, pour obtenir la grâce d'une bonne mort. Le fait suivant donnera l'idée de son exactitude au travail. Ce jour-là, il fut tout à coup vivement contrarié en s'apercevant qu'il était resté trop longtemps dehors, et serait un quart d'heure plus tard que de coutume à sa besogne. Son compagnon eut toutes les peines du monde à le tranquilliser et à le ramener à la station des voitures que, dans sa précipitation, il était sur le point de dépasser.

Le 14 novembre, dans la soirée, la rupture d'un vaisseau dans les fosses nasales causa une hémorragie. Comme on ne parvenait point à arrêter le sang, deux médecins furent appelés en toute hâte à son chevet. La marche rapide et toutes les circonstances de cette maladie, à laquelle, au commencement de décembre, vint s'ajouter une inflammation du larynx, sont tellement présents à toutes les mémoires qu'on me permettra de me borner à rappeler ici quelques souvenirs personnels.

Digitized by Google

Janssen avait aimé passionnément trois choses : l'Eglise, la patrie, la science; cette noble constellation, qui resplendit sur toute sa vie, brilla d'un éclat plus vif encore à son lit de mort. Il supportait ses souffrances avec une patience inaltérable; pas une plainte ne sortit de ses lèvres. Il répétait constamment : « Comme il plaira à Dieu ! » Pour le plus petit service rendu il exprimait sa reconnaissance, et ne craignait qu'une chose : donner de la peine à ceux qui le servaient. Pleinement éclairé sur la gravité de son état, il reçut les derniers sacrements dès le début de sa maladie; à partir de ce jour, il communia tous les jours. Lorsque, le 4 décembre, sur le désir qu'il en avait exprimé, j'accourus auprès de lui, et qu'après ses premières paroles d'accueil je voulus lui donner de l'espoir, il me dit : « Comme Dieu voudra; pour moi, je serai content de tout, j'ai mis ordre à tout; mais ne nous faisons pas d'illusion, je vais mourir; j'ai traversé des crises bien graves, je ne me suis jamais senti aussi bas que maintenant. Ce qui me sauvait autrefois ne revient plus ! » — voulant parler du sommeil —. Puis il me raconta de quelle paix profonde il s'était senti pénétré après avoir fait la confession générale des fautes de toute sa vie et reçu l'extrême-onction. Ensuite il m'entretint longuement de ce qui me resterait à faire pour le septième volume (1); comme s'il en avait eu tous les chapitres sous les yeux, non seulement il m'en disait très exactement les titres,

(1) Meister, dans ses souvenirs sur Janssen, dit que deux chapitres seulement du septième volume sont restés inachevés, et qu'en même temps que sa vie Janssen a terminé son septième volume. Si cette affirmation était juste, je serais bien coupable d'avoir retardé si longtemps la publication de ce dernier volume. Mais les choses sont tout autres que ne se le figure M. Meister. Non seulement il manque des parties de chapitres mais des chapitres tout entiers, et non seulement deux mais trois, et ils sont des plus difficiles à cause du sujet qu'ils traitent. Le manuscrit n'est point, comme il le dit, tout prêt à être livré à l'impression, ainsi que le prouvent diverses notes manuscrites du défunt. Aucune pression d'aucun genre ne pourra jamais me déterminer, relativement au testament de l'illustre mort, à négliger ces soins, ces égards pour son œuvre, que réclament et la science et ma piété filiale.

Digitized by Google

mais il m'indiquait ce qui manquait à chacun d'eux, quelles lacunes il me faudrait combler, quelle littérature j'aurais à consulter. Le contraste entre l'affaiblissement de ses forces physiques et la parfaite lucidité de son intelligence était chose vraiment merveilleuse. L'âme dominait pleinement le corps ; rarement on a vu pareil exemple de la pleine victoire de l'esprit sur la misère de la nature.

Ce fut un moment d'indicible émotion que celui où les médecins, le 6 décembre, constatèrent une amélioration réelle dans son état. Le malade joignit alors les mains, leva les yeux au ciel, et s'écria d'une voix tremblante de ferveur : « O Seigneur, prends pitié de moi ! »

Le mieux sembla se consolider. Le 8 décembre, il reçut la visite de Mgr de Mayence ; le 9, celle de Mgr de Limbourg. En apprenant leur arrivée, il voulut à toute force se lever pour aller à leur rencontre. Ces visites, l'intérêt ému et respectueux que chacun prenait à son état, les innombrables lettres et télégrammes qui arrivaient tous les jours le touchaient ptofondément ; il était surtout reconnaissant des prières qu'on faisait de tous côtés à son intention, et en réclamait sans cesse le secours. C'est à cette touchante union de prières qu'il attribuait le mieux qui s'était produit. Pour témoigner à Dieu sa gratitude, il se proposait de faire un pèlerinage à Trèves. Il répéta à plusieurs reprises : « Je louerai éternellement la miséricorde du Seigneur ! » La netteté de sa pensée nous émerveillait. Il s'entretenait avec nous sur une foule de sujets, s'intéressant à tout ce qui se passait dans le monde ; le matin et le soir, il s'informait toujours des nouvelles politiques, demandant des nouvelles de ses amis éloignés, auxquels il nous priait d'écrire. Parmi toutes les actualités, ce qui l'intéressait le plus vivement, c'étaient les symptômes de la crise sociale dans sa chère Allemagne ; il parlait avec un véritable enthousiasme des efforts de Guillaume II pour conjurer le péril ; à plusieurs reprises, il toucha la question des écoles, « la plus importante de ce siècle », disait-il. C'était chose émouvante de l'entendre remercier Dieu à haute voix pour la maladie qu'il lui avait

Digitized by Google

envoyée. « Elle m'en a appris si long, » disait-il; « en elle aussi nous devons voir une forme de la bénédiction divine, car elle peut nous être plus utile que la santé, si nous savons en tirer le profit que Dieu veut. » Comme on lui parlait de la sympathie et des prières d'un illustre prince de l'Eglise qu'il avait en vénération particulière : « La joie que j'en ressens, nous dit-il, n'est pas de la vanité; j'ai toujours eu devant les yeux l'intérêt de la grande cause, je puis me rendre ce témoignage, au moment de paraître devant le Juge suprême, que j'ai combattu toute ma vie pour cette cause sacrée. » Comme on lui marquait son assentiment, le goût du travail sembla se réveiller en lui, et il cita la parole de saint Martin : « Je ne refuse pas le travail, si je suis encore utile en ce monde! Mais ne nous abusons pas », ajouta-t-il avec mélancolie; « tout ce que Dieu voudra! »

Et Dieu voulut récompenser son fidèle serviteur! Le 21 décembre, l'infatigable travailleur passa encore un quart d'heure à sa table à écrire, revoyant les manuscrits de son septième volume. Mais le lendemain, un changement inattendu, coupant court à toute espérance, vint surprendre les médecins et consterner ses amis. Le matin du 23 décembre, il reçut le saint Viatique, prononçant avec l'accent de la plus vive ferveur les paroles d'une prière qui lui était chère : « Jésus, je vis en toi, Jésus, je meurs en toi! Jésus, je suis à toi, à la vie et dans la mort! » Le P. Baumgartner qui lui donnait la communion, avait toutes les peines du monde à retenir ses larmes. Le soir, le malade demanda une dernière fois à boire. Le *merci* qu'il dit à son fidèle infirmier, frère Bruno, fut la dernière parole qu'il prononça. Dans la première heure de la vigile de Noël, Jean Janssen s'endormait dans une paix incomparable. Son espérance s'était réalisée : *Per crucem ad lumen!*

Par la croix à la lumière! Ce fut, sur l'âpre chemin,
Ta devise, ta consolation, ton victorieux étendard!
En toute croix tu découvrais une grâce!
La croix, c'était pour toi la marque assurée de l'amour de ton Sauveur!
Et voilà qu'il t'accueille aujourd'hui sur la rive éternelle,

Digitized by Google

Entouré de la brillante couronne de ses saints,
Environné de ces milliers d'âmes fidèles
Dont la croix, comme la tienne, est maintenant transfigurée !

Par la croix à la lumière ! Non, tu ne nous a pas délaissés !
Ta devise, nous la porterons gravée dans nos cœurs !
Ta chère image ne pâlira jamais pour nous,
Nous n'oublierons jamais ce qui fut l'objet de ton culte.
Dans les masses populaires, excitées par toi aux nobles luttes,
Croît le nombre des cœurs dévoués à Dieu et à la patrie !
Tous, joyeux de ta victoire, élèvent, pleins d'espoir, sur ta tombe
L'étendard béni de la Croix ! (1).

PASTOR.

Nous ne résistons pas au désir de citer les principaux passages d'une lettre adressée par le P. Baumgartner le lendemain de la mort de Janssen au traducteur de l'*Histoire du Peuple allemand*, Mme Emile Paris.

Madame,

Après avoir assisté aux funérailles de notre cher ami, j'ai été retenu à Francfort par différentes raisons, et voilà pourquoi je ne réponds qu'aujourd'hui à votre chère lettre ; encore n'ai-je pas le loisir de vous raconter toutes les circonstances de la mort vraiment précieuse de notre cher prélat, comme je me proposais de le faire. Ce qui vous sera une grande consolation, c'est que vous lui avez procuré encore une des dernières grandes joies de sa vie, en lui annonçant que le troisième volume de votre traduction serait achevé en février. Il m'a alors parlé de vous avec la plus sincère reconnaissance et amitié. C'est lui-même qui m'a prié de vous écrire tout de suite et qui m'exprimait si cordialement son contentement de ce que j'avais satisfait à ce vœu ! Ah ! si ceux qui l'ont accusé de n'aimer point la France avaient pu connaître comme moi ce cœur noble et généreux, il leur aurait été impossible de méconnaître un homme qui avait pour les catholiques français les mêmes sentiments que pour ses frères allemands, c'est-à-dire la charité la plus désintéressée et un amour vraiment fraternel. Pendant plus de trois semaines, j'ai eu bien de la consolation à assister mon cher ami, qui a tant fait pour notre sainte Eglise, qui a tant aimé et si bien défendu notre Compagnie. Aussi, je regardais le moindre service que je pouvais lui rendre comme un tribut bien juste de reconnaissance. Il m'était si doux de pouvoir la

(1) Je dois ces vers, encore inédits, à l'obligeance du P. Baumgartner, qui a fidèlement assisté Janssen jusqu'à son dernier soupir.

Digitized by Google

lui témoigner par tous ces petits soins qu'un ami peut rendre à son ami malade! Mais mes plus beaux souvenirs pendant ces jours, ce sont les moments où je lui donnais, tous les jours, la sainte communion, et surtout la dernière fois, le 23 décembre. Si vous l'aviez entendu répéter comme moi le *Domine non sum dignus*, avec une foi et une piété qui ne peuvent se décrire, et puis les prières en allemand, qu'il récitait avec moi de sa voix si émue, comme moi vous ne pourriez jamais oublier ces moments solennels! Un des plus grands savants de ce siècle, si simple, si humble, comme un petit enfant, tout comme notre cher Seigneur veut voir ceux qui veulent avoir part à son royaume — tout à fait selon l'esprit des mystères de Noël. Comme saint Jérôme, il avait une grande dévotion à l'Enfant Jésus, qui, unissant le génie à la divine sagesse, y joignait cette amabilité surnaturelle que l'on chercherait en vain parmi les grands infidèles de ce siècle.

Quant à moi, je n'ai jamais été l'élève de Mgr Janssen, mais un de ses amis les plus familiers. Je me suis toujours efforcé de travailler dans son sens, mais dans une autre direction : histoire littéraire, voyages, biographies, etc. J'ai eu le bonheur de pouvoir seconder un peu les intentions de mon cher ami. Ma gaieté et ma petite verve poétique lui étaient agréables, et nous avons souvent passé ensemble des semaines et des mois entiers, nous communiquant nos idées, nos plans, nos projets, discutant nos difficultés et nous récréant par des promenades ou de petits voyages. Le petit homme apprenait beaucoup dans les entretiens du grand homme, et le grand homme se récréait dans la gaieté du petit homme. Enfin, le grand historien et le petit littérateur s'entendaient fort bien, et voilà l'histoire de notre amitié. »

Digitized by Google

LE

CONCILE NATIONAL DE 1811

D'APRÈS

LES PAPIERS INÉDITS DU CARDINAL FESCH CONSERVÉS AUX ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON

DEUXIÈME ARTICLE

IV. — L'OUVERTURE DU CONCILE

I

Le lundi 17 juin, jour fixé pour la session d'ouverture, l'Eglise de Paris célébrait la fête de saint Avit. Le chroniqueur inédit, dont nous avons le compte rendu sous les yeux (1), note complaisamment cette coïncidence. C'est parce que saint Avit avait écrit une lettre demeurée célèbre, où il tonne contre les évêques d'Italie qu'il supposait avoir jugé le pape Symmaque. Les prélats fidèles le rappelleront avec énergie aux défaillants, et, dans la ferveur de leur âme troublée à l'approche du péril, les plus pieux d'entre les assistants vont prier le saint de revivre en quelqu'un de

(1) Ce compte rendu de la session d'ouverture, que le cardinal a soigneusement classé dans ses archives, n'est pas signé. Certains indices nous font croire qu'il est de M. de Quélen, le futur archevêque de Paris.

Digitized by Google

ces évêques, auxquels on va déférer la triste mission de juger le Vicaire de Jésus-Christ.

Le président du concile avait nommé, pour l'assister, en qualité d'officiers provisoires : comme promoteurs, l'évêque de Bayeux, Mgr Brault et l'évêque de Citta della Pieve, Mgr Bechetti; comme secrétaires, l'évêque de Nantes, Mgr Duvoisin; l'évêque de Quimper, Mgr Dombidau de Crouseilhes; l'évêque d'Albenga, Mgr Dania, et l'évêque de Brescia, Mgr Nava.

Il avait également désigné, pour remplir les délicates fonctions de maîtres des cérémonies, trois jeunes prêtres de ses familiers, tous trois bien nés et de manières distinguées : MM. de Sambucy, de Quélen et Feutrier, lesquels s'adjoignirent des aides choisis au séminaire de Saint-Sulpice, et parmi eux MM. de Forbin-Janson et de Mazenod.

« Dans les assemblées préparatoires tenues chez le cardinal Fesch, président, dit l'historiographe de la cérémonie d'ouverture, qui a noté scrupuleusement les moindres détails, il avait été décidé que la session se tiendrait dans la basilique de Notre-Dame de Paris. Le cérémonial, qui avait été discuté dans ces mêmes assemblées, semblait supposer que la session se tiendrait dans la croisée de l'église, entre le chœur et la nef. En effet, ce fut le premier projet. On avait cru devoir l'adopter, pour faciliter au peuple la vue de cette cérémonie imposante et nouvelle pour lui. Mais les observations faites depuis ont obligé à changer d'avis et à faire usage du chœur, parce qu'il présentait plus d'espace et qu'il offrait plus d'avantages pour la dignité de la cérémonie, quoique les évêques ne dussent pas être placés aussi commodément sur les stalles.

« Le local avait été ainsi disposé. Le pavé du sanctuaire avait été prolongé en bois jusqu'au niveau des premières stalles hautes et recouvert de tapis, ainsi que tout le pavé du chœur jusqu'à la grille qui le sépare de la nef.

« Au milieu du chœur, une estrade élevée recouverte d'un tapis. Sur l'estrade, une table couverte d'un damas cramoisi. Sur cette table était placée la relique de la sainte

Digitized by Google

Couronne d'épines que l'on conserve dans le trésor de la métropole, dans un riche et magnifique reliquaire. Devant ce reliquaire, sur la même table, le livre des saints Evangiles placé sur un coussin de velours orné de galons d'or, et le texte tourné du côté de l'autel.

« A l'entrée du chœur, du côté de la nef et au milieu, entre les dernières stalles inférieures, un petit piédestal, revêtu de velours, destiné à supporter la croix du concile.

« Le long des stalles supérieures ou inférieures des banquettes basses et étroites pour tenir lieu de carreaux, afin de permettre aux évêques de s'agenouiller, et en même temps servir de siège aux aumôniers des évêques, qui, de cette façon, se trouvaient chacun aux pieds de son évêque, et l'assistaient dans la cérémonie du chœur.

« Comme les deux rangées de stalles eussent été insuffisantes pour le nombre des évêques présents, un troisième rang avait été formé avec des fauteuils devant lesquels on avait aussi placé des banquettes, comme au-devant des stalles.

« Les deux chaires du chœur étaient ornées de damas et de franges : l'une, du côté de l'évangile, était destinée pour la prédication et la lecture des décrets du concile; l'autre, du côté de l'épitre, était préparée pour Mgr le président du conçile, célébrant la messe solennelle, mais seulement pour s'y placer pendant le temps du discours prononcé *intrà solemnia*, afin de pouvoir l'entendre, ce qui aurait été impossible, s'il fût demeuré sur le trône d'où il officiait pontificalement. Cette dernière chaire est la chaire archiépiscopale.

« La psallette était placée du côté droit du sanctuaire prolongé adossé à la petite grille latérale du chœur, entre la balustrade de marbre et la chaire de la prédication. Cette entrée était fermée.

« L'autel était orné comme aux jours solennels.

« Au côté droit de l'autel, suivant le rite parisien, trône de l'officiant et sièges des officiers. Les induts se sont placés vis-à-vis de l'officiant, du côté gauche de l'autel.

Digitized by Google

« Du même côté de l'autel, dans le sanctuaire, vis-à-vis le célébrant, des banquettes pour MM. les chanoines de l'église métropolitaine de Paris en habit de chœur.

« A gauche du trône de l'officiant, dans l'enceinte de la balustrade de marbre, quelques ecclésiastiques en surplis. Derrière l'autel, des banquettes pour MM. les curés et autres ecclésiastiques en habit long.

« Autour du sanctuaire, entre les piliers, on avait pratiqué dans les bas-côtés de l'église, des tribunes ayant vue sur l'intérieur du sanctuaire et du chœur. Elles étaient ornées. On les avait réservées pour les ministres, les ambassadeurs et autres personnes de distinction. On y entrait par billets, distribués la veille par ordre du concile.

« Les travées du chœur étaient aussi ornées, et on n'y entrait non plus que par billets et par des portes différentes, pour éviter les accidents, l'expérience ayant démontré combien cette précaution était nécessaire. »

Après cette description minutieuse du cadre de la cérémonie que nous avons cru devoir emprunter tout entière au cérémoniaire attentif, il devient facile de se rendre compte de la cérémonie, qui fut imposante.

II

A sept heures du matin, tous les membres du concile et leurs assistants se réunirent à l'archevêché de Paris, alors, comme on sait, attenant à Notre-Dame. Les évêques prirent la chape et la mître, et se rendirent processionnellement au lieu de la session. Le cardinal Fesch, revêtu de riches ornements et visiblement ému, officiait, en sa qualité de président du concile.

Après l'évangile, Mgr de Boulogne monta en chaire.

Nous avons sous les yeux le texte de son discours, tel qu'il était sorti des corrections et des retranchements de la commission chargée de l'examiner. Mais l'évêque de Troyes, obéissant au cri de sa conscience sans doute un peu alarmée par le ton comminatoire dont il avait usé envers le père commun des pasteurs et des fidèles, fut indigné des

Digitized by Google

suppressions qu'une prudence, à son avis excessive, voulut lui imposer.

On lui avait répété le propos du cardinal Maury :

— Je ne sais s'il s'en tirera, mais c'est un véritable casse-cou que ce discours.

L'évêque orateur jugea le moment favorable d'affirmer courageusement sa foi :

« Jamais, s'écria-t-il, nous n'oublierons tout ce que nous devons de respect et d'amour à cette Eglise romaine qui nous a engendrés en Jésus-Christ, et qui nous a nourris du lait de la doctrine, à cette chaire auguste que les Pères appellent la citadelle de la vérité, et à ce chef suprême de l'épiscopat sans lequel tout l'épiscopat se détruirait lui-même et ne ferait plus que languir comme une branche détachée du tronc, ou s'agiter au gré des flots comme un vaisseau sans gouvernail et sans pilote. Oui, quelques vicissitudes qu'éprouve le siège de Pierre, quels que soient l'état et la condition de son auguste successeur, toujours nous tiendrons à lui par les liens du respect et de la révérence filiale. Ce siège pourra être déplacé, il ne pourra être détruit. On pourra lui ôter de sa splendeur, on ne pourra pas lui ôter de sa force. Partout où ce siège sera, là tous les autres se réuniront. Partout où ce siège se transportera, tous les catholiques le suivront, parce que, partout où il se fixera, là sera la tige de la succession, le centre du gouvernement et le dépôt sacré des traditions apostoliques. Tels sont nos sentiments invariables, que nous proclamons aujourd'hui à la face de l'univers, à la face de toutes nos Eglises, dont nous portons en ce moment les vœux et dont nous attestons la foi, à la face des saints autels et au milieu de cette basilique où nos pères assemblés vinrent plus d'une fois cimenter la paix de l'Eglise et apaiser par leur sagesse des troubles et des différends, hélas ! trop ressemblants à ceux qui nous occupent aujourd'hui. »

L'émotion fut vive dans l'auditoire. Elle s'accrut, lorsque le cardinal Fesch, que cet acte courageux avait rendu rayonnant, prononça, d'une voix très haute et très ferme, le serment d'obéissance au pontife romain, successeur de

Digitized by Google

saint Pierre, prince des apôtres et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. On remarqua que, lorsque quelque évêque ne lisait pas assez distinctement la formule, le président la lui faisait recommencer, et que sa vigilance sur ce point redoublait, quand venait le tour d'un ancien constitutionnel.

D'autres incidents, racontés par l'évêque de Gand dans le *Journal du concile* qui fut saisi au domicile de ce courageux prélat dans les circonstances que nous aurons bientôt à raconter (1), vinrent tout à coup révéler à la France catholique que le despotisme césarien n'aurait pas raison si aisément des résistances de la conscience épiscopale.

« On était convenu, dit Mgr de Broglie, d'un programme tant pour la manière dont les choses devaient se passer et les affaires se traiter dans le concile, que sur le *de modo vivendi in concilio*. Ce dernier article fut tiré du concile de Trente et beaucoup aussi de celui d'Embrun, le dernier concile provincial qui avait été tenu en France. Cette rédaction ne fut envoyée que très tard aux évêques, le dimanche veille du 17, ouverture du concile.

« Pendant cette cérémonie, belle, auguste, imposante, qui frappa d'admiration (2) les nombreux spectateurs, quelqu'un me fit remarquer ces paroles : *Præcepta dominica, quantum quisque poterit, adimplere* (3). Les évêques d'Italie, qui étaient auprès de moi, étaient mécontents, et

(1) Ce journal, communiqué avec tous les autres papiers non moins compromettants saisis au domicile de l'évêque de Gand, au cardinal Fesch et conservés par celui-ci dans un dossier que nous aurons bientôt à dépouiller, a été révélé à la connaissance du public par M. d'Haussonville.

(2) Au point d'exciter la jalousie de l'Empereur. Ce jour-là même, Napoléon avait tenu une séance solennelle d'ouverture de la session législative, au milieu de l'indifférence générale, tandis que la foule s'était portée à Notre-Dame pour la session d'ouverture du concile. Furieux de cette déconvenue, l'Empereur empêcha qu'on rendît compte au *Moniteur* de cette dernière.

(3) « Accomplir, autant qu'il sera possible à chacun, les commandements de Dieu. » Les jansénistes enseignaient qu'il y avait des commandements qu'on n'était pas tenu d'observer, parce que Dieu ne donne pas la grâce nécessaire pour leur observation.

Digitized by Google

moi également, d'une rédaction qui semblait indiquer que les préceptes du Seigneur ne pouvaient pas s'accomplir *absolute*, ce qui frise l'hérésie janséniennne. Il est vrai que ces paroles se trouvent dans le concile de Trente; mais, après les hérésies, et celle de Jansénius est postérieure à ce concile, l'Eglise précise la doctrine avec plus d'attention. Donc, Mgr de Nantes (Duvoisin) faisant les fonctions de secrétaire provisoire, après avoir lu le décret *de modo vivendi in concilio*, étant venu demander à chacun des Pères : *Placetne decretum ?* je l'arrêtai et je lui dis qu'il fallait ôter de ce décret *in quantum quisque poterit*, et j'ajoutai *quia præcepta dominica absolute et integraliter adimpleri possunt;* autrement *istud redoleret Jansenii errorem, condemnati eo quod asseruerat nonnulla Dei præcepta esse impossibilia* (1). Monseigneur fit l'étonné et me répondit je ne sais quoi en marmottant. Mes voisins d'Italie et les prêtres qui nous entouraient furent contents de mon observation. Mgr de Bordeaux (Daviau du Bois de Sauzay), à la demande du secrétaire : *Placetne concilium esse inceptum?* (2), répondit : *Salva obedientia debita summo pontifici, quam spondeo et juro* (3). Mgr de Namur (Pisani de la Gaude), observa sur le même objet que c'était en congrégation générale et non en ouverture de concile qu'on devait demander s'il plaisait aux Pères qu'il fût commencé. Réflexion évidente à laquelle le Nantais ne répondit rien. »

III

L'esprit d'indépendance, qui se manifestait ainsi au sein du concile et en public, excita la colère de l'empereur. Le

(1) Parce que les commandements de Dieu peuvent tous être observés d'une manière absolue et dans leur intégralité. Or, la formule laissait entendre un sens conforme à l'erreur de Jansénius, condamné pour avoir dit que certains commandements de Dieu ne pouvaient être observés.

(2) Vous plaît-il que le concile soit commencé ?

(3) Réserve faite de l'obéissance due au souverain pontife, obéissance à laquelle je m'engage et que je jure.

Digitized by Google

discours de Mgr de Boulogne, le serment du cardinal Fesch, les restrictions des évêques dans leurs réponses à son prélat favori l'évêque de Nantes, valurent au président une de ces scènes terribles qui terrorisaient les courtisans et laissa cette fois l'oncle de l'empereur fort calme.

Le récit qui en vint aux oreilles des membres du concile les laissa également assez calmes, pour manifester de leur courageuse opposition à la première congrégation générale.

Cette congrégation avait été fixée au mercredi 19 juin. Un caprice impérial la fit remettre au lendemain, jeudi 20. C'est ce jour-là que les deux ministres des cultes, Bigot de Préameneu pour la France et Marescalchi pour l'Italie, devaient se présenter au concile, pour y tenir le rôle que M. de Pradt, dans un intéressant et érudit projet de Cérémonial, avait ainsi déterminé :

« Les conciles généraux, les conciles nationaux et les assemblées du clergé ont de tout temps reçu des ambassadeurs et des commissaires des souverains. On voit que, dans les conciles d'Orient, les commissaires des empereurs y assistaient en grand nombre, qu'ils y veillaient sur la police du concile, et qu'ils recevaient de grands titres d'honneur, tels que *Gloriosissimi Judices*, et leurs adjoints celui d'*Amplissimus Senatus*. Les conciles de Constance, de Bâle et de Trente, ont compté des ambassadeurs de tous les princes catholiques, ils y occupaient des places d'honneur. Dans les assemblées du clergé, le roi nommait des commissaires qui étaient traités et reçus dans les formes suivantes :

« Les commissaires prévenaient par lettre M. le président de leur arrivée. Ils attendaient dans une des salles de l'édifice où se tenait l'assemblée. Le président prévenait l'assemblée de leur arrivée et proposait d'envoyer, suivant l'usage, un député du premier ordre et un député du second ordre à MM. les commissaires. Les agents du clergé allaient trouver les commissaires à l'entrée de l'édifice où se tenait l'assemblée et les conduisaient jusqu'au lieu où les députés les attendaient. Dans la marche, le député du premier ordre prend la droite sur le commissaire et passe aux

Digitized by Google

portes devant lui; le député du second ordre suit immédiatement le commissaire. A l'entrée des commissaires, l'assemblée se lève; ils prennent place dans des fauteuils, devant le bureau.

« La lettre par laquelle S. M. faisait connaître à l'assemblée la nomination et l'objet de la mission des commissaires était remise par le premier commissaire aux agents, qui la présentaient au président. Celui-ci ouvrait la lettre et la rendait à un des agents pour en faire lecture. La lettre de S. M. était lue. Le premier commissaire faisait un discours. Le président répondait. Les commissaires se levaient et saluaient l'assemblée; elle se levait en même temps, et les saluait; ils se retiraient dans le même ordre qu'ils étaient venus.

« Le même cérémonial avait lieu chaque fois que les commissaires étaient introduits dans l'assemblée.

« Les lettres de S. M. à l'assemblée portaient toujours la suscription : à MM. les cardinaux, archevêques, évêques et autres députés à l'assemblée générale du clergé de France, convoquée par ma permission dans ma bonne ville de Paris.

« Il faut observer que la présence des commissaires dans l'assemblée était bornée à la proposition des objets dont S. M. les chargeait, et à des conférences qui avaient lieu hors de l'assemblée, soit chez le président, soit dans les bureaux de l'assemblée, et que, depuis le concile de Constance, leur présence dans le concile n'était que passagère, et qu'aussi bien la liberté des assemblées ecclésiastiques exige que les discussions n'aient lieu qu'entre les membres mêmes du clergé. »

V. — Les premières congrégations générales

I

On retint de cet antique cérémonial l'essentiel.

Les maîtres des cérémonies vinrent recevoir les minis-

Digitized by Google

tres à leur descente de voiture, les conduisirent dans le salon de l'archevêché et prévinrent l'assemblée de leur arrivée. Aussitôt deux archevêques et quatre évêques vinrent les prendre, et les précédèrent dans la marche.

C'était peu après la messe célébrée par l'évêque de Faenza, patriarche nommé de Venise, et les pères, dit le procès-verbal inédit que nous avons sous les yeux, se trouvaient réunis dans la salle de l'archevêché destinée aux séances, quand Son Eminence Mgr le président annonça l'arrivée des ministres. L'assemblée se leva et se tint debout, jusqu'à ce que les ministres eussent pris place à droite et à gauche du président. Aussitôt les Pères s'assirent et entendirent lecture du décret de S. M. en date du 19 juin, qui nommait le président et réglait la formation du bureau chargé de la police de l'assemblée (1).

L'expression blessa les membres du concile. Ils le firent voir, lorsque, le cardinal Fesch ayant demandé à l'assemblée s'il lui plaisait de nommer le bureau de police au scrutin et à la pluralité des voix, le concile répondit que l'élection de tous les officiers de l'assemblée se feraient ainsi.

On passa au vote. Nous suivons toujours le procès-verbal officiel qui est de l'évêque de Brescia et diffère du récit qu'a cru devoir adopter M. d'Haussonville, faute d'avoir pu le contrôler aux archives nationales, dont l'accès, comme il s'en plaint, fut fermé au docte historien par ordre du maréchal Vaillant. La majorité se prononça en faveur des archevêques de Ravenne (Mgr Codronchi) et de Bordeaux. Pour la nomination du troisième, il y eut ballottage entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Nantes à égalité de voix. Le concile, consulté par son président, décida qu'on tirerait au sort et le sort se prononça en faveur de l'évêque de Nantes (2).

(1) Nous avons déjà donné plus haut le texte de ce décret, qui, d'après M. Jauffret, blessa vivement les membres du concile.

(2) Une note, écrite de la main du cardinal Fesch, nous apprend que 101 votants prirent part à cette élection. L'archevêque de Ra-

Digitized by Google

Restaient à élire les quatre secrétaires et les deux promoteurs. La majorité relative des voix se prononça pour les évêques d'Albenga (Mgr Dania), de Brescia (Mgr Nava), de Montpellier (Mgr Fournier) et de Troyes (Mgr de Boulogne), élus secrétaires et les évêques de Côme (Mgr Rovelli) et de Bayeux (Mgr Brault), élus promoteurs (1).

Ces diverses votations avaient duré près de cinq heures. L'assemblée donnait des signes visibles d'impatience et de lassitude, quand M. Bigot de Préameneu se leva, pour donner lecture du discours, concerté ou, selon les chroniqueurs mieux informés, composé par l'empereur lui-même. Le cardinal Fesch avait lutté pied à pied, jusqu'à la dernière heure, avec son impérial neveu, pour obtenir de profonds amendements à cette pièce, qui ne fut qu'une longue et hautaine diatribe contre Pie VII.

II

Nos lecteurs se souviennent du monologue débité par Napoléon devant le Chapitre métropolitain de Paris. Le discours du ministre des cultes n'en fut que la réédition, avec des éloges dithyrambiques du grand empereur qui, « en relevant les autels, n'a pas cherché s'il ferait quelque chose d'agréable ou non à la cour de Rome », mais uniquement l'intérêt de la religion.

— Sa Majesté nous a chargé expressément de vous le dire, afin que le monde entier l'entende. Elle n'a trouvé dans la cour de Rome qu'indifférence pour les vrais intérêts de la religion. Elle ne l'a vue constamment préoccupée que... d'accréditer le principe que le pape est l'évêque universel, qu'il peut renvoyer tous les évêques, qu'il est au-dessus de tous les souverains, des conciles et de toutes les Eglises.

Les auditeurs auraient pu arrêter là leur harangueur

venne réunit 30 suffrages, celui de Bordeaux 27. Tours et Nantes n'en eurent que 19.

(1) 98 votants. Albenga réunit 34 suffrages. Montpellier 32, Brescia 31, Troyes 21, Côme 21 et Bayeux 14.

Digitized by Google

officiel, et lui demander sur quel « principe », son maître avait basé sa requête, quand, pour conclure le Concordat, il exigea que le Pape remanierait de son autorité tous les diocèses français et intimerait à tous les anciens titulaires l'ordre de se démettre de leur siège. Aucun d'eux ne parla ainsi et c'est au milieu du plus morne silence que le ministre leur intima à tous, au nom de l'empereur, « de prendre des mesures pour que, vu la déchéance où est tombé le Concordat, il soit pourvu à la nomination et à l'institution canonique des évêques... afin qu'il ne soit au pouvoir d'aucun homme de priver les diocèses de leurs évêques, ou de mettre un terme ou une interruption à cette suite des pasteurs qui depuis les apôtres doivent aller jusqu'à la fin des siècles. »

C'était, on le voit, nier, non-seulement l'infaillibilité doctrinale, mais même la primauté du siège apostolique. S'ils eussent été moins gênés par leurs préjugés gallicans, les évêques français pouvaient répliquer par un argument *ad hominem*, que le César de 1811 eût compris.

— Sire, auraient-ils pu lui répondre, c'est à votre impériale omnipotence et à l'unité des pouvoirs qu'elle centralise entre vos glorieuses mains, que la France doit ces batailles d'Austerlitz, de Friedland, etc., que votre porte-parole vient de nous rappeler. Sans l'unité monarchique de votre empire, cet empire lui-même ne serait pas. Eh bien ! le divin fondateur de la sainte Eglise a voulu qu'il en fût ainsi de son œuvre de prédilection. L'Eglise est une monarchie, et vouloir la décapiter de son chef de droit divin, c'est ouvrir le schisme.

III

Le discours du ministre lu, Son Eminence proposa au concile de nommer une commission chargée de préparer la réponse au message impérial et provoqua une délibération en vue d'implorer de Sa Majesté la faveur, pour le concile, d'être admis au pied du trône, pour offrir au souverain et à S. M. l'impératrice les sentiments de respect et

Digitized by Google

de fidélité qu'une autre commission, chargée de ce soin, aurait rédigés en forme d'adresse.

Il était trop tard pour faire toutes ces choses dans la même séance. La congrégation générale fut donc ajournée au lendemain 21 juin.

Le lendemain, en effet, toujours d'après le procès-verbal officiel, la messe fut célébrée par l'évêque de Bergame, Mgr Dolfin, et aussitôt le concile reprit ses travanx.

Quelqu'un ayant demandé s'il fallait élire la commission de l'adresse au scrutin et à la pluralité des voix, le cardinal-président répondit que la question avait été tranchée implicitement par les agissements de la veille.

Le scrutin fut donc ouvert et donna la majorité au cardinal Caselli, évêque de Parme ; aux archevêques de Turin, (Mgr de la Tour), et de Tours (Mgr de Barral) ; puis, aux évêques de Nantes (Mgr Duvoisin), de Gand (Mgr de Broglie), de Montpellier (Mgr Fournier) et de Troyes (Mgr de Boulogne). Plus d'un de ces noms, en particulier ceux de Mgr de Broglie et de Mgr de Boulogne, n'était pas pour plaire à l'empereur. Leur élection parut significative.

Surgit à la suite une question qui fut vivement débattue, celle de savoir si l'on admettrait au concile, avec voix délibérative, le prince-primat archevêque de Ratisbonne, avec son suffragant, l'évêque de Capharnaüm. L'évêque de Gand protesta avec vivacité, disant que ce serait enlever au concile le caractère plus restreint qu'on avait voulu lui donner, en renonçant à y appeler, comme il avait été d'abord résolu, les évêques de la confédération du Rhin, et en se bornant aux évêques de France et d'Italie. Mais, le cardinal Fesch, qui avait des raisons personnelles pour chercher à être agréable au prince-primat et reçu du reste des instructions positives à cet égard (1). enleva le vote. L'ar-

(1) Le 21 mai, le cardinal Fesch avait reçu communication d'une lettre du duc de Bassano au comte de Hédouille, ministre plénipotentiaire de Napoléon auprès du prince-primat de Francfort : « Il entrerait dans les vues de Sa Majesté, y était-il dit, que S. A. R. le grand-duc de Francfort assistât au concile convoqué à Paris pour le 9 du mois prochain. Si S. A. R. jugeait convenable que deux ou

Digitized by Google

chevêque de Tours et l'évêque de Bergame furent chargés d'aller le notifier au prince, qui fut admis aux séances du concile et placé en face du président.

VI. — L'ÉMOTION AU DEHORS

Laissons pour un moment les commissions débattre, dans le secret des congrégations particulières, les graves intérêts dont elles ont assumé la lourde charge, et jetons un rapide coup d'œil sur ce qui se passait, pendant ce temps-là, en France et en Italie, tandis que les évêques, réunis à l'archevêché de Paris, essayaient de résister, sur la pente qui conduit au précipice et où la volonté impériale les poussait despotiquement.

Un gros dossier, déposé par le cardinal Fesch sur le bureau (1), nous donne à cet égard de très curieuses indications. Aucun historien n'y a fait jusqu'ici la moindre allusion, et il semble, à les lire, que le clergé français ou italien attendait dans le silence le résultat des délibérations conciliaires.

Or, il n'en était rien, à en juger par les lettres et mémoires déposés entre les mains du président et des Pères du concile. Parcourons-les rapidement.

Voici d'abord des pétitions au profit d'intérêts personnels.

Un ancien chanoine prémontré, qui a eu le malheur de faillir à ses devoirs pendant la Révolution, demande son absolution au concile.

trois évêques de l'Eglise allemande assistassent au concile, Sa Majesté s'en rapporte à elle pour les désigner et pour choisir des prélats, dont les lumières et les opinions (!) puissent concourir au but qu'elle se propose. »

(1) Nous avons reconstitué ce dossier, parmi les papiers un peu mêlés du concile national, dans les archives du cardinal Fesch, qui en avait conservé les documents, avec une impartialité qui l'honore, car plus d'une de ces pièces ne ménage guère la susceptibilité des principaux membres de l'assemblée.

Digitized by Google

Un pauvre desservant du diocèse de Poitiers expose fort au long la pénurie de ses ressources, détaille le revenu de son maigre casuel et implore une indemnité. « L'exposant, dit-il, ne refuse point le travail, et, grâce à Dieu, il a la satisfaction de réunir l'approbation de ses supérieurs et de ses paroissiens; mais, cela ne donne pas de quoi vivre, et, qui voulez-vous qui se présente au sacerdoce, si le sacerdoce ne donne pas de quoi vivre? »

Cette question de l'insuffisance des ressources du clergé préoccupe l'opinion publique. Le maire de Verjus, dans le Doubs, le sieur Benoît Mugnier, explique fort bien les motifs qu'il a de désirer qu'on vienne enfin au secours des pauvres desservants, dont il voit, dans la Comté, les misères et les privations. De leur côté, huit membres du clergé toulousain voudraient que le concile portât son attention sur ce point, à cause des graves inconvénients qui résultent de la modicité dérisoire du traitement des desservants, obligés dès lors à se montrer plus exigeants qu'il ne faudrait dans la perception du casuel.

Un curé de Poitiers, celui de Saint-Laurent, l'abbé Lecomte, essaie de porter les sollicitudes du concile sur la situation lamentable du peuple français au point de vue religieux. « A quoi bon, dit-il, s'occuper d'un nouveau mode d'élection des évêques et disputer un des droits du pape? Qu'est-il besoin de pape et d'évêques pour de prétendus chrétiens qui ne veulent plus qu'un culte et point de religion? Avons-nous autre chose en ce moment? Y a-t-il beaucoup d'hommes de la cour qui aient fait leurs pâques cette année? Votre Eminence croira-t-elle que, sur 900 paroissiens que j'ai communiés, j'ai compté à peu près 60 hommes? Aussi débite-t-on déjà dans le public que le concile abolira la confession et autres absurdités... » Un peu plus loin, le courageux curé ne craint pas de s'écrier : « Ah! Monseigneur, vous qui approchez de si près Sa Majesté, dites-lui que si son intention, en montant sur le trône, a été de détruire la religion catholique, s'il n'a fait venir son chef à Paris que pour le livrer à la risée publique, s'il n'a réuni les membres épars du clergé que pour leur porter

Digitized by Google

des coups plus sûrs et plus meurtriers, dites-lui que ses intentions seront bientôt remplies, dites-lui que les philosophes du XVIII^e siècle triompheront avec audace... » Et le vaillant ministre du Seigneur termine par cette fière déclaration : « Qu'on n'attende de nous aucune soumission qui ne soit fondée sur l'Evangile. Nous nous rappellerons encore la constitution civile du clergé. Nous retrouverons le chemin des déserts de Sinnamary... »

Un jurisconsulte propose des définitions dogmatiques à résoudre au concile, qu'il a l'air de considérer comme une assemblée œcuménique.

Par contre, cet autre, dans une lettre en latin cicéronien, rappelle aux délibérants qu'ils ne devraient pas oublier que Pierre est dans les liens !...

Cet autre réclame la désaffectation du Panthéon et la suppression même de ce nom païen. Son mémoire est fort bien raisonné. Plus d'un moderne iconoclaste pourrait y trouver matière à réflexion.

Celui-ci demande qu'on oppose une digue à l'envahissement des mauvais livres. Celui-là, une bonne loi pour l'observation du repos dominical.

L'auteur d'un livre sur *l'accord du gouvernement français avec l'Evangile* proteste contre l'arrêté de Portalis qui a « méchamment » supprimé son volume, et il supplie le concile de réagir contre « les abus de la cour de Rome ».

Arrêtons-nous, en terminant cette curieuse revue, sur une lettre, malheureusement non signée, et qui semble avoir vivement impressionné l'oncle de l'empereur. C'est une dissertation canonique très complète contre la légitimité et la compétence du concile de 1811.

Ce concile ne saurait être œcuménique, puisqu'il manque de toutes les conditions requises en pareil cas. Il n'a pas même le droit de se dire (1) national. En tout cas, il est

(1) A la suite de cette lettre, dans les pièces du commencement, le cardinal et ses secrétaires emploient volontiers cette restriction : *le concile* DIT *national.*

Digitized by Google

incompétent à se mêler de l'institution des évêques. C'est un droit exclusivement réservé au pape, « 1° parce que, dans un sens, il lui a toujours appartenu; 2° par la réserve d'Alexandre IV; 3° par le décret du concile de Trente; 4° par tous les concordats; 5° n'y eût-il point de titre positif à cette réserve, la possession non contestée de plusieurs siècles forme une prescription contre laquelle tous les canonistes reconnaissent qu'on ne saurait rien opposer... »

L'auteur de cette remarquable lettre ajoute : « On assure que plusieurs évêques, réunis à Paris, ont déclaré leur incompétence à prononcer sur la question qui en ce moment tient à cœur au gouvernement. Ils ont dit la vérité; mais ils n'en ont dit que la moitié, s'ils n'ont pas ajouté qu'un concile national ne sera pas plus compétent qu'eux, et que, soit qu'il prétende instituer directement, soit qu'il autorise les métropolitains à le faire, il ne formera que des intrus. L'Eglise n'enfante ses premiers pasteurs que par les entrailles de son chef, toute autre naissance est illégitime. Nous demanderons à ces nouveaux Donats les preuves de leur communion avec la chaire de Rome. N'en produisant aucune, nous leur répondrons, avec les Cyprien, les Optat et toute l'Eglise, que nous ne les connaissons pas. Le silence forcé de Pierre retentit malgré eux à leurs oreilles. Ils n'auront pas même le courage de lui écrire, comme en 91, de lettres d'une communion dérisoire, et sous ce rapport leur intrusion sera plus évidente que celle des constitutionnels. Nous avons combattu ceux-ci, en leur reprochant qu'ils s'étaient emparés du siège d'un évêque vivant, malgré lui. Le Concordat a prouvé que cette réponse n'était pas concluante dans tous les cas. L'argument péremptoire contre les constitutionnels, c'est qu'ils n'ont pas été institués par le siège apostolique. C'est le plus court; c'est par là que Pie VII caractérisait leur intrusion, dans un bref du 15 août 1801 à l'archevêque de Corinthe : *Sedes episcopules quas absque sedis apostolicæ institutione occuparunt statim abjiciant.* C'est un axiome aujourd'hui dans l'Eglise : l'évêque est intrus, qui n'est pas institué par

Digitized by Google

le Saint-Siège. Nous n'aurons que ce mot à dire aux évêques engendrés par le concile national. L'arrêt est sans appel. Il est possible qu'il modifie ses décrets, qu'il les rende provisoires, qu'il les étaye sur les besoins des Églises, sur l'empire des circonstances, qu'il argüe des torts dans Pie VII. Nous répondrons à tout cela que le premier besoin des Églises est de ne pas leur donner, même provisoirement, des intrus... »

Après cette vigoureuse et inéluctable argumentation, l'ami du cardinal Fesch (1) ajoute, avec une éloquente instance : « Au reste, on ne pourrait concevoir comment un concile s'oublierait jusqu'au point d'autoriser le sacre et l'institution des nouveaux nommés. Les évêques qui le composeront ne s'apercevraient-ils qu'ils attaqueraient par là leur propre autorité et se couvriraient de honte à la face de l'univers ? N'est-ce pas à la plénitude de la puissance papale qu'ils doivent tout ce qu'ils sont ? N'est-ce pas elle qui a renversé tous les anciens sièges épiscopaux et qui de leurs débris a formé ceux qu'ils occupent ? N'est-ce pas elle qui a éteint la juridiction entre les mains de tant de prélats qui, pendant dix ans, n'avaient pas cédé un pouce de terrain à la philosophie ? Pourraient-ils aujourd'hui mettre en principe que l'intervention de cette autorité n'est pas nécessaire pour faire des évêques, sans s'apercevoir qu'ils rendent la leur chancelante ? Faudrait-il ajouter aux chagrins qui dévorent le cœur doux et pacifique de Pie VII, le plus cuisant de tous, celui de voir l'Eglise dont il est le père se révolter contre lui dès son enfance, et faire à la France tous les maux qu'il avait voulu prévenir en la formant...? »

En terminant, l'éloquent auteur de cette admirable lettre (2) n'hésite pas à le dire : « Tout ce qu'on peut dési-

(1) Le post-scriptum de la lettre, dont nous n'avons pu reconnaître l'auteur, même par la comparaison de tant d'autres écritures du dossier complet, le dit expressément : « Vous pouvez compter sur le secret que gardera celui de vos amis qui vous adresse la présente, et qui, pour prévenir tout soupçon, a cru devoir la faire mettre à une poste éloignée. »

(2) La lettre parvint au cardinal, quelques jours avant l'ouverture du concile.

Digitized by Google

rer de mieux en ce moment, c'est que le projet du concile avorte. L'opinion publique n'en attend rien de bon. Il ne s'est pas tenu un seul synode depuis le dernier concordat. Le gouvernement a redouté jusqu'à l'ombre d'assemblée ecclésiastique. On a eu à Paris le Pape et tous les évêques réunis : un concile aurait assurément pu faire beaucoup de bien. Alors, il ne s'en est pas parlé. On en compose un au moment où tout fait craindre qu'il ne fasse beaucoup de mal et ne rompe les liens de l'unité... Les évêques n'ont rien de mieux à faire que d'empêcher le concile s'ils le peuvent, et, s'ils sont obligés de s'y rendre, ils doivent porter avec eux l'inébranlable résolution de ne condescendre en rien et de prétexter constamment leur incompétence. »

Nous allons voir comment, dans les travaux des commissions, les évêques répondirent à cette adjuration.

VII. — LES TROISIÈME ET QUATRIÈME CONGRÉGATIONS GÉNÉRALES

I

A la première réunion de la commission (congrégation particulière) de l'adresse, on put voir combien les débats seraient vifs. Le premier éclat fut soulevé par l'évêque de Nantes, le favori confident de l'empereur. Il avait composé un projet d'adresse que nous avons sous les yeux et dont il sera bientôt parlé tout au long, et, pensant entraîner ses collègues à l'adopter, il avoua en avoir donné lecture au souverain qui l'approuvait.

L'évêque de Gand raconte, dans son *Journal*, comment il releva aussitôt cette impertinence. « Je dis à ce collègue que cet aveu m'avait pénétré de tristesse. Je lui citai Bossuet, qui réclama contre Louis XIV, dont une décision, en conseil d'état, prescrivait aux évêques de lui soumettre leurs mandements. Le roi dispensa Bossuet à cause de ses grands

Digitized by Google

mérites et services pour l'Eglise. Il refusa l'exemption, dit qu'il la demandait non pour lui, mais pour l'épiscopat. Louis XIV retira son arrêt à l'égard des mandements. J'ajoutai que Mgr de Nantes, outre le tort d'avoir agi sans mission du concile, compromettait violemment la commission, vu les changements jugés peut-être nécessaires à l'adresse et qui pourraient irriter le souverain et peut-être plus encore le concile qui pouvait aussi ne pas recevoir l'adresse même. Je fis sentir combien il était coupable et inouï que le concile, dans un acte qui le concernait, ne fût qu'en seconde ligne, et que désormais il fallait que, de nécessité, il agît, il parlât, écrivît ses adresses et autres actes.

« Nantes était confondu, mais atterré de ma réflexion. Les autres évêques m'approuvaient. Nantes voulut, mais faiblement, se justifier sur la difficulté des circonstances et le besoin de ne pas cabrer. Il fut facile de le réfuter.

« — Au reste, lui dit le cardinal Fesch, c'est à vous, « Monseigneur, à présenter vos idées à l'empereur, car il a « dit récemment que vous le faisiez bon catholique en lui « parlant de la religion, tandis que celle d'un autre évêque « le ferait protestant ».

« Nantes trouva le compliment peu gracieux, et Troyes dit :

« — Effectivement, Monseigneur, vous n'avez pas de « quoi vous vanter ».

« A cette réunion, Evreux (Mgr Bourlier) ayant dit que c'était la commission ecclésiastique (assemblée en 1810 et 1811, en hiver, et composée de sept évêques) qui avait amené le concile, je demandai à Evreux si c'était là ce qu'il avait fait de mieux de sa vie. Tours reprit : « Nous avons très bien fait. » Je lui répondis :

« — Oui, vous avez fait là un bel ouvrage. Pour tirer « d'embarras quelques évêques d'une commission ecclésias- « tique qui pouvait et devait sans façon se déclarer incompé- « tente, vous avez demandé un concile national ; vous y avez « gagné un an de répit, mais vous voila pris de nouveau et « retombés plus rudement dans ce concile qui vous expose

Digitized by Google

« avec nous à tant d'embarras et de périls, qui expose encore « plus la cause de l'Eglise. »

« Tours ne répondit pas,

Courageusement et au péril de sa liberté qu'il devait y perdre, l'évêque de Gand émit l'avis qu'il fallait parler du Pape dans l'adresse, y demander conciliairement sa liberté et se borner à des hommages de respect, de dévouement et de fidélité au souverain. Il ne fut pas appuyé en cela. Ses collègues répondirent que l'empereur voulait autre chose, que sans cela il se mettrait en colère.

— Sans doute, répliqua le vaillant évêque, la colère du prince est redoutable, mais il y a des choses plus redoutables encore. Tout s'est perdu et se perd depuis longtemps par la faiblesse de celui de nos collègues, qui montre d'avance au souverain ce dont il doit être question. Vieille et coupable méthode qui date de la commission ecclésiastique.

Mgr de Broglie songea dès lors à se retirer de la commission de l'adresse, mais il réfléchit qu'il valait mieux garder ce parti extrême pour un moment plus grave encore. La colère impériale ne devait pas lui en laisser le temps.

II

Une autre préoccupation s'imposait aux soucis des membres du concile.

Le ministre des cultes, on s'en souvient, avait lu, à la 2e congrégation générale, un message de l'empereur, auquel l'usage, les convenances et la volonté du maître, exigeaient qu'il fût officiellement répandu. Or, ce message, on s'en souvient encore, renfermait à l'encontre du souverain pontife des objurgations si vives, et il émettait de telles prétentions, que l'embarras serait grand d'y faire une réponse convenable.

La 3e congrégation générale se réunit le 25 juin.

Mgr de Barral y rendit compte de sa visite au prince-primat de Ratisbonne qui avait, dit-il, accueilli avec recon-

Digitized by Google

naissance la décision du concile, l'admettant à siéger dans son sein et à une place d'honneur (1).

Vint, à propos du procès-verbal de la 1re congrégation générale, la question du message. Les uns voulaient qu'il y fût inséré en entier, les autres qu'il fût renvoyé aux pièces justificatives. Ce dernier avis prévalut, au grand désappointement des prélats courtisans, qui trouvaient qu'on traitait bien cavalièrement la parole impériale. Mais, un vent de sainte liberté soufflait sur la majorité. Ce n'est pas en vain qu'on avait récité la belle prière conciliaire :

— *Adsumus, sancte Spiritus, adsumus... veni ad nos... doce nos quid agamus... non nos patiaris perturbatores esse justitiæ... non nos acceptio personæ corrumpat... in nullo deviemus à vero... ut hic à te in nullo dissentiat sententia nostra,..* (2)

L'ordre du jour amena aussitôt l'élection de la commission ou congrégation particulière chargée d'examiner le message et d'y répondre.

Il fut décidé que cette commission serait composée de 11 membres.

93 votants prirent part au scrutin. Furent élus les cardinaux Spina et Caselli, le premier par 32, le second par 41 voix. Avec eux, on nomma les archevêques de Bordeaux et de Tours; les évêques de Comacchio (Mgr Boari), de Tournay (Mgr Hirn), de Gand, d'Yvrée (Mgr Grimaldi), de Troyes, de Trêves (Mgr Marnay) et de Nantes (3).

(1) Pendant la lecture du procès-verbal, le prince-primat était entré et avait pris sa place d'honneur. Le suffragant siégea à son rang de sacre.

(2) Nous voici, Esprit saint, nous voici... venez à nous... enseignez-nous ce que nous devons faire... ne permettez pas que nous devenions les perturbateurs de la justice... afin que nous ne nous laissions pas fléchir par l'acception des personnes... que nous ne nous écartions en rien de la vérité... et qu'ici nos sentiments ne diffèrent en rien de ce que vous exigez de nous. *(Prière pour l'ouverture des sessions.)*

(3) Bordeaux eut 36 voix, Tours 32, Comacchio 28, Tournay 33, Gand 33, Troyes 25, Trèves 34, Nantes 45. Nous omettons le reste du relevé des votes pour ne pas surcharger cette note de chiffres, quelque intéressants qu'ils soient pour dévoiler les dispositions des votants.

Digitized by Google

Ainsi, dit l'évêqre de Gand, me voilà encore une fois dans *periculosæ plenum opus aleæ* (1), mais l'honneur et le devoir sont ma devise, et se refuser à la confiance de ses collègues serait lâche (2). »

III

Le lendemain, 26 juin, après la messe célébrée par le saint archevêque de Bordeaux, s'ouvrait la 4e congrégation générale.

Les procès-verbaux n'étaient pas prêts, on en renvoya la lecture et l'adoption à plus tard.

La veille de cette séance, le comte de Ségur avait donné au cardinal président une lettre que celui-ci fit lire à la congrégation.

« Monseigneur. — Le duc de Frioul vient de m'écrire que l'empereur recevra dimanche le concile, la députation du corps législatif et la députation des trois départements de l'Eure, de l'Elbe et du Weser; c'est ce que je savais déjà par Sa Majesté, mais il me mande en même temps que l'empereur désire que je lui apporte jeudi la copie des discours qui doivent lui être adressés ce jour-là au pied du trône. Je prie Votre Eminence de vouloir bien me mettre à même de remplir, en ce qui la concerne, les intentions de Sa Majesté. »

Cette audience avait été prévue par M. de Pradt, dans son intéressant mémoire sur le cérémonial du futur concile national.

(1) Travail rempli de périlleux aléa.

(2) A propos de l'adresse, Mgr de Broglie ajoute ces paroles significatives : « Le projet d'adresse de Mgr de Nantes fut lu et discuté article par article, à la commission. Je prédis, et je ne fus pas le seul, que cette adresse ne passerait jamais au concile. On retrancha du texte bien des mots et des phrases; pour moi, je déclarai que je ne signerais jamais ce projet tel qu'il était rédigé. C'était d'abord servir le concile que d'arracher d'avance plusieurs épines qui l'auraient blessé et même compromis. Cette cote mal taillée, cette pièce informe que Mgr de Nantes avoua lui-même ne pas lui plaire, fut rabotée et polie tant soit peu. (Mgr DE BROGLIE, *Journal cit.*)

Digitized by Google

« Le concile, écrivait-il, aura à satisfaire au devoir que tous les conciles et toutes les assemblées ecclésiastiques ont toujours rempli avec empressement, celui de présenter leurs hommages au souverain et d'implorer sa protection.

« Voici la forme dans laquelle les assemblées du clergé demandaient à Sa Majesté de lui être présentées et paraissaient devant elle.

« Le président de l'assemblée écrivait au secrétaire d'état ayant le département du clergé, et, après que sa réponse lui était parvenue, les agents du clergé se rendaient auprès du roi, et recevaient ses ordres pour le jour auquel il recevrait l'assemblée. Ils en faisaient part à l'assemblée. Celle-ci nommait un président, avec plusieurs membres du premier et du second ordre, pour se rendre auprès de Sa Majesté. La députation était reçue dans la salle des ambassadeurs. Les gardes étaient en haie sous les armes, les officiers à la tête. Les deux battants de l'appartement de Sa Majesté étaient ouverts pour faire entrer la députation.

« Les agents faisaient à Sa Majesté trois profondes révérences, et se plaçaient à droite et à gauche de la députation. Les évêques se plaçaient de même, faisaient à Sa Majesté une révérence. Le président haranguait Sa Majesté et la saluait après la harangue. Le président nommait à Sa Majesté les députés. La députation se retirait dans le même ordre, et était reconduite avec les mêmes honneurs.

« L'usage a toujours été que le clergé rendît les mêmes devoirs à S. M. la Reine et au Dauphin.

« Le même cérémonial était observé lors de la présentation qui avait encore lieu à l'époque de la clôture de l'assemblée. »

Le comte de Ségur s'inspira de ces précédents, quand, le 28 juin, il écrivit de nouveau au cardinal Fesch :

« Monseigneur. — J'ai l'honneur de prévenir Votre Eminence que S. M. l'Empereur et Roi recevra dimanche prochain le concile, au palais des Tuileries, à onze heures.

Digitized by Google

« S. M. sera sur le trône.

« On sera en grand costume complet.

« Votre Eminence voudra bien inviter les Pères du concile à se réunir à l'archevêché et à se rendre en corps au palais des Tuileries, dans la salle du Conseil d'Etat, un peu avant onze heures.

« L'escorte qui doit accompagner le concile se trouvera à dix heures à l'archevêché. »

Un post-scriptum réglait encore un détail cérémoniaire : « Comme il doit y avoir probablement parade après la messe et qu'alors les voitures ne pourraient rester, il est convenu que, si la parade n'est pas retardée, les Pères du concile, en sortant de la messe, traverseront les appartements et la galerie du musée pour trouver leurs voitures qui les attendront sur la place du Louvre. »

L'audience n'eut pas lieu, pour les raisons que nous allons dire, et qu'il est temps de raconter dans leur émouvant détail, en revenant au procès-verbal de la 4e congrégation générale, où il se dit tant de choses qui devaient si profondément irriter l'empereur.

IV

On venait de lire le projet d'adresse, ce projet dont l'évêque de Gand avait prédit que la lecture soulèverait au concile de très vives réclamations. Mgr de Broglie ne croyait pas avoir si bien prophétisé.

Ce fut l'évêque de Nantes, le confident du César et l'auteur du projet d'adresse, qui se chargea de mettre le feu aux poudres par une impérieuse mise en demeure d'avoir à se hâter :

— Il est mercredi, dit-il, il faut que cette adresse soit entre les mains de l'empereur jeudi (1).

(1) Nous suivrons, dans ce dialogue et ceux qui vont suivre, les notes inédites conservées par le cardinal Fesch, dans une enveloppe spéciale. Elles sont écrites au crayon et très difficiles à déchiffrer. On y trouve du moins la physionomie des débats prise sur le fait et comme sténographiée.

Digitized by Google

— Je demande, dit l'évêque de Côme, qu'elle passe au scrutin secret.

— Auparavant, reprit le cardinal Maury, qu'on nous en fasse lentement une seconde lecture.

— Respectons le concile, ajouta le cardinal Spina. L'adresse qu'on vient de nous lire cite les propositions de 1682. Ces propositions ne constituent qu'une opinion, et non une doctrine, surtout la troisième. Elevé dans une autre Église, je ne partage pas cette opinion, et puisque chacun doit signer l'adresse, il est urgent que chacun aussi l'examine, car il me paraît qu'on veut tirer de ces propositions des conséquences qui ne se déduisent pas dans la rigueur de la logique.

L'évêque de Côme parla de même. Un autre évêque italien, dont les notes des secrétaires ne donnent pas le nom, ajouta :

— Si les propositions sont vraies, les conséquences doivent être admises.

C'était une invite à ses collègues nationaux de combattre la déclaration de 1682, sur laquelle le projet de Mgr Duvoisin élevait tout l'édifice de son projet d'adresse. Sentant que le terrain se dérobait sur lui, il prit la parole :

— Je vous ferai observer, Monseigneur, dit-il, que l'adresse est le résultat des vœux de la commission. Mais, j'avoue qu'elle doit être soumise à l'assemblée plénière.

Puis, il argumenta en faveur du 1er et du 3e article de la déclaration du clergé de France et ajouta :

— L'intention de Sa Majesté est qu'on s'explique sur ces articles.

Quelqu'un proposa alors de séparer les Français et les Italiens, et de faire une adresse différente pour chacun des deux groupes. La proposition fut rejetée, comme portant atteinte à l'unité du concile.

Un évêque italien se leva alors, et, après avoir énergiquement protesté contre le 3e article de la célèbre déclaration, il se dit d'accord avec Bossuet lui-même qui reconnaît au Pape le droit de réformer les canons, et d'en faire de nouveaux.

Digitized by Google

Le cardinal Fesch, trouvant que la discussion s'égarait, dit :

— Il ne s'agit pas encore de discuter les termes de l'adresse, mais de savoir de quelle manière on la discutera.

— L'assemblée, proposa alors l'évêque de Nantes, veut-elle qu'on discute l'adresse article par article, ou en retranchant tout ce qui serait matière à discussion ?

On vota, et il fut décidé qu'on lirait de nouveau, lentement, article par article, et qu'on discuterait, mais seulement pour voir (sic) et sans vote définitif.

Dans le début, il était dit que le concile était réuni « par ordre » de l'empereur. Cette expression devra être supprimée.

Quelqu'un (1) alors proposa d'introduire dans le corps de l'adresse un vœu pour la liberté du pape. Ce fut l'occasion d'un magnifique mouvement, dont les historiens ont parlé diversement, et que nous allons raconter d'après les notes sténographiques du bureau.

V

L'évêque de Chambéry, héritier par son titre réuni de Genève du zèle de saint François de Sales, se lève, et, disent les notes, « parle avec force ». Il s'écrie, s'adressant à l'évêque de Nantes :

— Quoi ! Monseigneur, il n'est pas question, dans votre adresse, de la liberté du pape ! Que faisons-nous, évêques catholiques, réunis dans un concile sans pouvoir seulement communiquer avec notre chef? Il faut qu'à la première députation du concile à l'empereur, la liberté du Saint-Père soit demandée par nous, c'est notre devoir. Nous le devons à nos diocèses, à tous les catholiques de l'empire, de l'Europe. Jetons-nous, s'il le faut, aux pieds du souverain, pour obtenir cette délivrance.

M. de Pradt souleva une misérable diversion.

(1) C'était le baron de Drost, évêque suffragant de Munster.

Digitized by Google

— Cette expression, se jeter aux pieds de l'empereur, n'est pas assez digne du concile.

— Monseigneur, répliqua fièrement le successeur de saint François de Sales, je connais et je défendrai autant qu'aucun de mes collègues la dignité épiscopale; mais des évêques peuvent bien se jeter aux pieds du souverain pour obtenir la liberté du vicaire de Jésus-Christ.

Emporté par une sainte indignation, Mgr Dessoles ajouta :

— *Argue, obsecra, increpa!* la cause est si grande!... Eh quoi! le chapitre de Paris, dans son adresse... (Ici, le prélat s'arrêta un instant, de peur, dit Mgr de Broglie dans son *Journal*, d'en dire plus qu'il ne fallait)... a bien demandé à l'empereur la grâce et la liberté de M. d'Astros, un de ses membres, et nous n'aurions pas le courage de demander la liberté du pape?

Il ajouta finement :

— Mais, dites-vous, l'empereur pourra s'irriter? Messeigneurs, la divinité consent à être pressée, importunée par des prières : les souverains sont les images de Dieu, et, quand on agit avec eux comme avec lui, ont-ils le droit de se plaindre?

Le concile était transporté (1). L'archevêque de Bordeaux, non moins courageusement, son collègue de Chambéry ayant parlé du vœu des peuples, appuya son avis. Puis, ce fut le tour de Mgr Le Blanc de Beaulieu, évêque de Soissons, que suivit l'archevêque de Turin, Mgr de la Tour.

Les évêques courtisans étaient consternés. L'un d'eux, raconte Mgr de Broglie, se tournant vers son voisin, lui dit à voix basse :

— Nous y voilà, comme je l'avais prévu.

M. de Pradt essaya de faire dévier ce mouvement.

— La liberté du pape et ce qui le concerne, dit-il, ne sont pas l'objet précis de l'adresse.

(1) Au bureau, on ne se rendit pas ou on ne voulut pas se rendre compte de cet état des esprits. « Peu ont fait paraître d'enthousiasme, dit le secrétaire dans ses notes, chercher la raison, observer ce silence. »

Digitized by Google

— Dans les grandes assemblées, ajouta Mgr d'Osmond (1), il faut se garder de l'enthousiasme.

Les murmures qui accueillirent cette admonestation de l'évêque de Nancy prouvèrent aux deux prélats combien leur courtisanerie déplaisait à la majorité.

Piqué au vif, l'archevêque de Malines voulut soutenir son dire. Il fut réfuté, avec une grande vivacité, par Mgr Pisani de la Gaude, évêque de Namur. La discussion menaçait de s'éterniser, quand le cardinal Caselli se leva et dit :

— Je demande qu'il soit fait mention expresse au procès-verbal du désir général du concile, manifesté dans cette séance par tous les Pères, que le pape soit mis en état de communiquer et de gouverner l'Eglise. Du reste, ajouta-t-il, la proposition de Mgr de Chambéry n'est qu'ajournée. J'émets l'avis qu'il n'en soit pas parlé à la première, mais à la plus prochaine occasion.

Le cardinal Fesch crut devoir expliquer cette motion :

— Les propositions émises par NN. SS. de Chambéry, de Soissons et de Bordeaux sont, dit le président du concile, dans le cœur de tous les évêques de l'assemblée. Si elle devait durer peu, on pourrait hasarder cette démarche, mais, en la faisant, on s'exposera à de l'humeur. Il sera répondu que le pape n'est pas prisonnier et qu'il peut sortir de Savone pour aller ailleurs. Le vrai moment de s'exprimer comme il convient sur cette question sera quand celle de l'institution canonique viendra à être traitée. Alors, on parlera à l'empereur.

« Il y avait, dit l'évêque de Gand dans son *Journal*, il y avait, je crois bonne intention dans cette remarque. »

La proposition fut adoptée, avec cet amendement du cardinal Spina, soutenu par l'évêque de Chambéry, qu'il serait parlé du pape dans l'adresse.

Ce qui va suivre est très confus. Mais, cette confusion même est un indice du trouble qui régnait dans les esprits, à la suite de ce vif incident. On n'en parlait plus, mais

(1) Il était archevêque nommé de Florence.

Digitized by Google

l'impression dominait l'assemblée. On la sent percer à tout instant dans les notes sténographiques que nous suivrons jusqu'au bout, dût la multiplicité et le mélange contradictoire des incidents dérouter et fatiguer un peu le lecteur.

VI

La discussion reprit par la lecture du préambule des 4 articles, invoqué dans le projet d'adresse. Ce projet revint ensuite en lecture.

A l'endroit où il était parlé de la reconnaissance du concile pour l'empereur, l'archevêque de Bordeaux interrompit :

— Il faudrait exprimer un autre sentiment que celui de la reconnaissance, puisqu'il s'agit aussi de ce que le souverain a fait pour le pape. Je demande qu'il soit parlé ici de notre douleur...

Personne n'osa relever la motion du courageux et saint Mgr d'Aviau. Le secrétaire continua la lecture. Il parut au président qu'elle fatiguait certains membres de l'assemblée. Le cardinal Fesch proposa d'interrompre ce labeur de Pénélope, de faire imprimer le projet d'adresse et de le distribuer à chaque Père, afin que chacun pût y faire ses observations.

L'agitation fut extrême. Presque à l'unanimité, la proposition du président fut rejetée, après que l'évêque de Quimper, Mgr de Crouseilhes, et l'archevêque de Malines eurent fait observer que chaque Père n'était pas compétent également sur les détails et que l'impression exposerait à une divulgation fâcheuse.

L'archevêque de Bordeaux avait fait une remarque sensée :

— Une simple lecture, dit-il, ne peut suffire pour pouvoir arriver à ce que chacun des auditeurs approuve *singulatim*. Le système adopté fatiguera l'assemblée, et l'adresse passera telle qu'elle est, à peu de chose près, à l'exception de quelques expressions grammaticales.

La lecture continua donc, et on en vint au passage où il

Digitized by Google

était dit : *Votre Majesté ne confondra pas avec la doctrine et l'enseignement de l'Eglise des opinions nées et accréditées dans ces siècles où les principes du droit public, ainsi que ceux de toutes les autres sciences, n'étaient pas universellement connus...*

Une vive rumeur s'éleva dans les rangs. Les notes la qualifient même de « tapage ». Chacun criait de sa place L'expression *universellement*, disait-on, est une injure pour l'Eglise et pour l'humanité.

— Je ne veux pas, s'écria l'archevêque de Bordeaux, qu'on dise que l'Eglise a *ignoré* les principes du droit public.

L'évêque de Soissons se leva, et, dominant le bruit, fit entendre ces « fortes paroles » :

— Il faut se borner à un simple compliment, ou, si c'est une adresse de doctrine, il faut parler du Pape et exprimer le vœu du concile.

Le secrétaire voulut continuer sa lecture, l'archevêque de Bordeaux l'arrêta :

— Même modifié, dit-il, cet article ne peut passer.

L'archevêque de Ravenne, Mgr Codronchi, l'appuyait. L'émotion gagna le vénérable métropolitain d'Aquitaine. « Monsieur de Bordeaux, dit le sténographe, ne peut parler par timidité et par défaut d'expressions. » On sait ce que vaut l'explication, ingénue sous la plume d'un rédacteur qui a déjà inséré tant de preuves de l'intrépidité de Mgr d'Aviau. Aussi, quand le lecteur eut dit que *les plus grands évêques* avaient rejeté les *opinions* ultramontaines que l'adresse voulait atteindre, un cri universel demanda qu'on remplaçât cette assertion par celle *des Eglises célèbres*.

Puis, vint l'histoire des 4 articles. A la lecture du premier article, l'évêque de Nancy interrompit, en ouvrant, disent les notes, « l'avis très noble de glisser le mot et la profession de foi sur le Pape, en se servant des expressions les plus marquantes de Bossuet et d'une partie du préambule des 4 articles. Adopté à l'unanimité. Demain, on lira l'amendement. »

On en était arrivé au point peut-être le plus brûlant

Digitized by Google

de la rédaction, et le rédacteur des notes l'indique d'un mot : « On va, dit-il, parler surtout de l'excommunication lancée à raison d'un différend entre les deux puissances ».

VII

Les évêques courtisans la proclamaient nulle et de nul effet, ils disaient que leur appréciation était une conséquence logique du 2e article de la déclaration de 1682. Les évêques fidèles, embarrassés par leur gallicanisme, prétendirent qu'il y avait une distinction à faire.

Bravement, l'évêque de Nancy et l'archevêque de Bordeaux disaient que se prononcer pour la nullité de l'excommunication, c'était s'insurger contre le décret du concile de Trente excommuniant les spoliateurs des biens de l'Eglise.

— Le concile de Trente, dit l'évêque de Nantes, parle de « crime avéré », mais, lorsqu'il s'agit de « crime inconnu », le décret n'a plus son application.

Le cardinal Maury essaya de commenter le décret, et conclut, comme Mgr Duvoisin, qu'il ne s'applique qu'au « crime avéré ».

Le cardinal Spina combattit le commentaire qu'appuya l'archevêque de Tours.

— Monseigneur, répliqua l'évêque de Gand s'adressant au cardinal Maury, vous avez fait un commentaire, il vaut bien mieux lire le texte du concile (1).

Maury se tut et on passa aux voix. L'assemblée rejeta l'article en entier.

L'évêque de Nantes reprit donc sa lecture, en supprimant tout le passage de l'adresse relatif à l'excommunication.

Des observations s'entrecroisaient sur la rédaction nouvelle résultant de cette suppression, quand l'évêque de Soissons demanda qu'on passât outre. Du reste, le prince-primat

(1) *Si quem clericorum aut laicorum quacumque dignitate etiam imperiali aut regali, præfulgeat, etc.* (Sess. XXII, chap. II.)

Digitized by Google

de Ratisbonne, jusque là silencieux, venait de demander qu'on introduisît, dans l'adresse, un paragraphe relatif à la suspension de l'épiscopat en Allemagne.

Cette motion, accueillie avec une défiance marquée par le concile, ramena la discussion sur les 4 articles de la déclaration du clergé de France en 1682.

Quelqu'un dit que Bossuet, avec la masse des évêques de France, s'était rétracté. Mais, on lui répondit que les paroles de Bossuet qui ressemblent en effet à une rétractation ne portent que sur le point de savoir si l'assemblée de 1682 avait voulu faire un décret de foi. Bossuet dit non, mais il affirme, avec ses collègues, qu'ils ont toujours regardé les 4 articles comme l'expression de leur sentiment. La dispute fut vive entre les Italiens et les Français, le tout par le fait de l'évêque de Nantes, qui avait parlé de la nécessité de donner de la confiance à l'empereur.

« On dispute beaucoup sur ces 4 articles, dit le rédacteur dont nous suivons les notes, M. de Tours les défend, M. de Nantes aussi, M. de Montpellier cite les lettres de Louis XIV. On met aux voix pour la conservation du 3e article. Elle est adoptée à la majorité. Les Italiens sont contre. »

La lecture continuant, on en vint à discuter les droits du Pape.

— Peut-il changer le droit public d'une Église sans son consentement ?

La majorité gallicane répondit négativement et on soutint que le Pape ne peut changer ce droit de sa propre autorité, assurant même qu'un successeur ne pouvait révoquer un droit de ce genre accordé à une Église par son prédécesseur.

Le cardinal Spina réfuta d'un trait cette doctrine :

— Vous observez le Concordat, dit-il, or, il y est dit que, quand même les évêques ne donneraient pas leur consentement, on passerait outre.

— Le concile général, reprit l'évêque de Montpellier, a le droit de changer la discipline particulière d'une Église, mais, en fait, l'Eglise est trop sage pour le faire jamais,

Digitized by Google

sans le consentement de l'Église particulière visée. Or, ajoute Mgr Fournier, lorsque l'Eglise ne peut pas s'assembler, le Pape, dans les cas de nécessité, a toute l'autorité du concile et il peut seul décider de la nécessité.

Le cardinal Spina soutint vivement le droit du Pape.

Le rédacteur, excédé de fatigue, s'arrête ici et écrit mélancoliquement :

« On continue la lecture, on est las. »

(La suite à la prochaine livraison.)

Ant. RICARD,

Prélat, prof. hon. de Faculté.

Digitized by Google

LE SENS DE LA VIE MODERNE

Que de livres nous avons vus paraître depuis cinq à six ans sur cette très intéressante, mais très complexe et très inquiétante question ! C'est un privilège insigne — Virgile l'a dit en fort beaux vers — que de connaître les principes des choses. A plus forte raison trouvons-nous un vif et inépuisable plaisir dans les études qui ont plus spécialement pour objet, le pourquoi de la vie morale. Ajoutez à cela que nos mœurs modernes ont terriblement compliqué nos sentiments et nos idées. Le problème n'en est devenu que plus ardu.

Il n'y a pas lieu, je pense, de rappeler ici les diverses solutions que proposent nos écrivains français, sacrés conducteurs d'âmes par les salons compétents. Il me paraît préférable pourcette fois d'interroger le pays de Shakespeare, qui peut se vanter de la création d'Hamlet, ce grand spéculatif, et qui tient en même temps le premier rang dans la voie des progrès matériels. Voici un ouvrage au titre significatif qui nous annonce un doux lever d'aurore (1). L'Angleterre l'admire depuis longtemps et la France commence à sentir son influence.

L'auteur nous déclare appartenir par ses origines et à l'Italie et à l'Angleterre, mais ses sympathies les plus vives sont pour l'Italie, non pas pour l'Italie qui s'approprie avec plus de zèle que de bonheur les qualités et surtout les

(1) *Aurora Leigh*, par Elisabeth Browning.

Digitized by Google

défauts des civilisations modernes, mais l'Italie pittoresque et artistique, terre des tombeaux. Elisabeth Browning parle ou plutôt chante comme Silvio Pellico et Alfred de Musset. Les bois d'oliviers voilés de brume, quelque sombre tour de couvent paraissant sortir de la roche sombre, de petits villages suspendus au flanc des montagnes, les bosquets d'orangers et de myrtes, voilà des spectacles qui plaisent à son âme d'artiste : « O mon Italie, ô mes collines, je viens. Vous en doutez-vous, mes collines? Pareilles à la mère qui sent son enfant puiser sa nourriture en elle, sentez-vous, ce soir, comme mon âme brûle en aspirant à vous? » Toutefois les idées que discute Elisabeth Browning sont bien anglaises; elles n'ont pu naître et se développer que dans un milieu anglais; elles aboutissent à des conclusions bien anglaises.

Une femme poète ne pouvait manquer de donner une forme légèrement romanesque à la question religieuse et sociale, et c'est bien ainsi qu'elle l'a entendu ; mais je dois ajouter que les données d'*Aurora Leigh* n'ont rien de banal. La classique et inévitable déclaration d'amour, qui prépare la conclusion de tous les romans, ouvre celui-ci d'une façon très originale. Miss Aurora Leigh ne réunit pas seulement ces qualités rares dont tous les auteurs aiment à nimber leurs héroïnes, elle entretient encore, dans sa jeune imagination de vingt ans, de grandes, nobles, et je serais presque tenté de dire, de saintes ambitions. Elle se sent une âme de poète et veut en remplir la mission. Par une belle matinée de juin, il lui prend fantaisie de se couronner, pour s'amuser, dit-elle, pour savoir ce qu'éprouve un front à se sentir ceint de feuillage. Mais que choisira-t-elle? du laurier? « Non, ce serait trop d'orgueil. Cette verveine outrepasse son droit de symboliser la passion par la vivacité de son parfum; et tout auprès, cette rose de Gueldre, à la moindre suggestion de la brise, éparpillera ses pétales... Ah! voici ce qu'il me faut : ce lierre qui pend le long du mur en traînes gracieuses. Grandes, douces, dentelées comme celles de mes vignes d'Italie, elles me plaisent, ces feuilles de lierre, ces tiges audacieuses qui se sentent assez fortes

Digitized by Google

pour escalader les hautes parois — elles conviennent aux tombeaux comme aux thyrses, elles s'enroulent bien autour de mes cheveux. »

A ce moment précis survient le jeune cousin d'Aurora, Romney Leigh. En vérité c'est une bien belle figure que celle de Romney ! Figurez-vous une sorte d'Albert de Mun idéalisé, prenant conscience à vingt ans de sa mission future. Le noble Romney dispose d'une immense fortune, il a de l'activité, du talent, une volonté indomptable, et tout cela il le consacrera aux déshérités de la vie. « Hélas ! dit-il quelque part, mon âme est devenue sombre à force de sonder la grande masse des iniquités sociales. Que nous les appelions vices, mécontentement, nécessités du pouvoir ou complicités de la crainte, tout concourt à former nos statistiques désespérantes. C'est une chose terrible que de voir le mal et la souffrance qui règnent dans le monde, ainsi réduits sur une page en chiffres silencieux, simples et clairs, comme l'œil de Dieu voit le pourquoi de toutes les tombes de la terre ; c'est une chose terrible, dis-je, que de contempler ce spectacle, pour qui, n'étant pas Dieu, ne peut remédier au désordre qu'il voit. Puis-je faire autrement que de sacrifier mes années, mes talents, mes intérêts particuliers, avec tous les hommes secourables, si tant est qu'il y ait un secours pour une pareille détresse ? Le sang de l'humanité qui coule dans mes veines est assez fort pour me pousser à accomplir ce devoir. »

L'homme qui a le droit de tenir ce langage vient dire à Aurora : Soyez la compagne de ma vie; acceptez à côté de moi les glorieuses fonctions de sœur de charité. Aurora refuse; on ne s'y attendait guère, et on ne comprend pas bien pourquoi, malgré ses explications subtiles, mais enfin elle ne veut pas être la femme de Romney.

Les deux héros se séparent pour suivre chacun sa destinée. Celle de Romney a d'abord quelque chose de grandiose, d'épique et même de surhumain. Conférences populaires, discours à la chambre des communes, fondation d'asiles, d'orphelinats et d'hospices, tout cela n'est qu'un jeu pour Romney. Il pénètre, comme un ange de charité,

Digitized by Google

dans les bouges les plus infects des plus misérables quartiers de Londres. Il se fait un devoir de visiter tous les jours les hôpitaux construits à ses frais, pour consoler ceux qui ont sur le corps ou sur l'âme des plaies répugnantes. Il ose bien plus encore. Dans cette orgueilleuse Angleterre où vivent sans se connaître en réalité, mais non sans se haïr, un effroyable paupérisme et une aristocratie opulente, Romney tente par un coup d'audace une réconciliation sociale. Il veut s'unir lui, le noble descendant des Leigh, à une fille du peuple récemment arrachée aux dangers d'une horrible misère. Son projet échoue, et bientôt son œuvre immense de philanthropie chrétienne s'écroule avec fracas. Les hommes mauvais qu'il avait essayé de convertir à une vie régulière le maudissent ; les paysans le poursuivent à coups de pierres ; le révérend pasteur, représentant de l'église officielle, le compare aux esprits immondes dont parle l'Apocalypse ; on brûle sa maison, on le chasse lui-même de ce comté de Leigh où il avait fait tant de bien, presque pauvre, honni, vaincu, aveugle.

Il ne lui reste plus maintenant qu'à prendre le chemin d'Italie ; il va retrouver Aurora.

Qu'a-t-elle fait pendant ces longues années de labeur, la femme poète ? Elle a écrit, beaucoup écrit, et sans doute bien écrit puisqu'elle a conquis une réputation européenne. Tandis que Romney baisse la tête sous les injures des hommes, Aurora triomphante dresse fièrement son front chargé de couronnes. Mais non, elle ne triomphe pas : Aurora souffre de n'avoir pas compris les aspirations de son propre cœur ; elle se reproche amèrement d'avoir méconnu Romney. Précisément, Romney arrive brusquement auprès d'elle, durant une de ces nuits d'Italie qui, déployant au-dessus des hommes chétifs des splendeurs mystérieuses, semblent les inviter au recueillement et à l'extase. Une sorte de duo s'engage entre l'homme d'action et la femme poète, duo merveilleux dans lequel l'humilité, la charité, l'amour divin et l'amour humain, la passion du beau et des choses éternelles chantent ou pleurent ou prient.

Digitized by Google

Je suis un vaincu, dit Romney. J'en suis venu à penser avec vous que Dieu accomplira son œuvre et que nous ne devons pas nous laisser troubler par les échecs de Romney Leigh et de quelques autres, par le discrédit de leurs remèdes empiriques, de leur secret, pour rester sur les sommets en supprimant les bas-fonds, pour combattre mollement le mal et faire de l'héroïsme à bon marché. Nous échouons... Eh bien, après ? Aurora, si j'ai souri jadis en vous voyant essayer si fièrement votre couronne à une heure trop matinale, j'étais moi-même bien plus digne de dédain, dans mon arrogance intolérable, en m'estimant capable de porter le poids des douleurs de l'humanité. Un homme a le droit de désespérer quand il se croit si nécessaire au succès. J'ai échoué; j'attends de Dieu le remède et je m'assieds confiant à vos côtés.

Soyez sûr, répond Aurora, qu'aucun travail sérieux accompli par une créature sincère, si faible, si imparfaite, si incapable qu'elle soit, ne peut échouer au point que Dieu ne le recueille comme un grain de sable qui ira grossir le total des actions humaines.

Tel est le roman dans lequel Elisabeth Browning a cru devoir envelopper ses théories philosophiques. Il ressemble à tous les romans ; toutefois il s'en distingue en ce sens qu'il donne lieu à une manifestation de sentiments très modernes à la fois et très élevés. Mais là n'est pas l'intérêt supérieur de cet ouvrage si étrange et si attrayant. Elisabeth Browning pose le problème de la vie ; elle le résout, non certes à la façon des empiriques et des logiciens, mais à la manière des prophètes, par des affirmations, par des actes de foi et d'amour. Il y a beaucoup à admirer dans cette pieuse tentative. Par malheur, la pensée reste maintes fois inférieure au sentiment, l'art laisse parfois à désirer et l'exécution ne répond pas toujours à l'ambition de l'auteur. Pour louer à mon aise ce singulier poème, comme il le mérite, je voudrais d'abord faire quelques critiques nécessaires.

Elisabeth Browning pousse un peu loin la comparaison entre la valeur intellectuelle des hommes et celle des femmes.

Digitized by Google

« On sent, dit Romney à Aurora, qu'en jugeant votre livre, la critique ne considère pas la valeur intrinsèque de l'œuvre, mais l'œuvre d'une femme, et ce respect relatif cache mal un dédain absolu. »

Aurora proteste : « Vous trouvez les maux de tête trop nobles pour mon sexe... »

Ces sortes de boutades font sourire le lecteur et l'amusent d'abord ; mais elles le fatiguent pour peu qu'elles se prolongent. Elisabeth Browning en abuse vraiment. De même on trouve fort naturel qu'une femme écrivain exalte certains sentiments, par exemple, la fierté maternelle, ou se complaise dans des raffinements d'affection ; mais ici encore Aurora dépasse la mesure. Elle subtilise d'une manière effrayante ; elle donne à une attitude de mère penchée sur un berceau je ne sais quel dramatique de mauvais goût. Bref, dans cet in-12, en somme peu compact, ce qu'on pourrait appeler l'exagération féminine occupe bien une cinquantaine de pages.

Au point de vue religieux, il convient de faire des réserves beaucoup plus graves. Aurora Leigh manque souvent de netteté dans ses expositions doctrinales. Quelles sont au juste, en effet, ses opinions religieuses ? Elle professe, il est vrai, un idéalisme chrétien qui a la prétention de se mettre au dehors ou au-dessus de toutes les Eglises. Mais quand on s'occupe des humbles et des pauvres, on ne doit pas ignorer que le plus grand nombre d'entre eux est incapable de s'élever jusqu'aux hautes spéculations d'une philosophie trop sentimentale pour être précise et accessible aux déshérités de la vie. A ceux-ci comme aux intellectuels d'ailleurs, il faut une Eglise avec sa hiérarchie, son culte et ses dogmes nettement définis. Rendons cette justice à Elisabeth Browning qu'elle se montre très franche sur les églises anglaises ; elle condamne avec une égale force le pharisaïsme étroit de certains orthodoxes et le libertinage intellectuel des pasteurs ultra-libéraux ; évidemment elle hait toutes les églises d'Angleterre. Elle ne se prononce pas sur l'Eglise catholique. Sans doute un des personnages du poème parle du catholicisme avec irrévérence et

Digitized by Google

malveillance (1), mais il n'interprète nullement les pensées de l'auteur; c'est un jeune fat qu'Elisabeth Browning s'est attachée à rendre insupportable. Sans doute aussi le seul représentant du catholicisme intégral qui fréquente les salons de lord Howe semble avoir été marqué volontairement par l'auteur d'une note de ridicule. Mais que de témoignages de sympathie profonde pour la vie catholique s'offrent partout au lecteur dans le cours de l'ouvrage !

« J'entre dans les églises aux portes toujours ouvertes (notez bien que nous sommes en Italie) où, pendant les plaintives psalmodies des vêpres, quelques fidèles, les femmes surtout, prient agenouillées sur les dalles sombres, les yeux tournés vers l'autel tout reluisant d'argent. J'aime à m'y reposer et à observer ces groupes ; souvent un rayon tremblant va toucher un de ces visages plus fervents que les autres... Alors je m'agenouille, moi aussi ; j'incline ma tête sur le pavé, et me mets à prier ; puisque, comme les autres créatures, je désire des choses vaines, des aliments de rebut, je demande à Dieu de ne pas m'écouter, de ne pas m'exaucer, de prêter seulement l'oreille à l'agitation de mon cœur passionné et tourmenté. »

Voilà qui serait absolument chrétien et catholique, n'était certaine restriction qui précède. Car, pourquoi des réticences, pourquoi affecter de rendre le catholicisme responsable de certaines superstitions italiennes? On dirait qu'Elisabeth Browning appartient à cette catégorie d'âmes qui se sentent attirées vers l'Eglise et se rapprochent d'elle, mais comme avec un secret désir de n'arriver que lentement au but. Il m'est impossible de supposer qu'elle ait pu un seul instant tenir compte de certains préjugés de race, de secte, ou de société.

Comme œuvre d'art, *Aurora Leigh* donne lieu à beau-

(1) Je connais cette mère (l'Eglise catholique) qui voudrait mordre encore malgré ses gencives édentées, de même que Leigh voudrait bien être encore un chrétien malgré tout son esprit. Laissons cela ; vous êtes en retard en Angleterre. En un mois j'ai appris à Gœttingue assez de philosophie pour en approvisionner vos écoles pendant cinquante ans.

Digitized by Google

coup de critiques. Souvent l'auteur s'abandonne à des enthousiasmes enfantins qui nuisent beaucoup à son autorité. Elle traite Wolf d'athée parce qu'il n'accepte pas l'antique tradition sur la personnalité d'Homère. Wolf athée! c'est bien vite dit. Mais outre que la question homérique renferme plus de difficultés que ne paraît le croire Elisabeth Browning, l'Iliade et l'Odyssée mériteraient-elles moins notre admiration parce qu'il faudrait les considérer comme l'œuvre anonyme de plusieurs générations, ou tout au moins de deux aèdes distincts? Supposons un lecteur peu au courant des choses religieuses contemporaines, mais très versé dans les questions philologiques ou purement littéraires. Alors même qu'il serait aussi antiwolfien que possible, il concevrait une fâcheuse idée de la science et des facultés discursives de l'auteur. Les autres théories littéraires d'Elisabeth Browning sur le drame, par exemple, ou sur la poésie lyrique ont quelque chose d'absolu, de fantaisiste, de banal, d'obscur ou d'incomplet. La composition générale de l'ouvrage ne laisse pas moins à désirer. Un petit roman — celui de Marian Erle — se mêle, non sans quelque confusion, aux faits psychologiques qui sont l'objet propre du livre. L'auteur interrompt quelquefois ses effusions sentimentales pour exposer des théories esthétiques. Vous chercheriez vainement dans *Aurora Leigh* cet enchaînement de faits, d'idées et de scènes qui rend la lecture de nos ouvrages français si agréable. Mais ce qui me paraît le plus défectueux dans le poème de Browning, c'est le dialogue. Les longueurs, les répétitions fastidieuses, les traits d'esprit maladroitement amenés, puis le passage brusque et peu naturel des hautes considérations à la plate vulgarité de la vie quotidienne, produisent parfois une très grande impression de fatigue. On pourrait, je crois, sans trop d'inconvénients réduire de moitié la plupart des dialogues. Enfin, le goût d'un lecteur français souffre assez souvent de la hardiesse et de l'obscurité de certaines images. Et puis quelle abondance de comparaisons! On voit bien qu'Elisabeth Browning, bien différente de la célèbre rivale de Pindare, sème à plein sac. Toutefois, il est pru-

Digitized by Google

dent de ne formuler ce dernier reproche qu'avec beaucoup de réserve, notre goût national étant suspect, dit-on, de purisme étroit et d'inintelligence poétique.

Et maintenant, qu'il me soit permis de louer en toute sincérité les mérites qui font d'*Aurora Leigh* une œuvre à part dans la littérature contemporaine.

Nous devons d'abord féliciter Elisabeth Browning d'avoir su unir d'une union très intime la vie pratique et morale, la vie intellectuelle et le sentiment religieux. Dresser des statistiques du vice et de la misère, créer des institutions qui combattent l'un et l'autre est assurément digne d'éloges; vouer ses jours de labeur et ses veillées solitaires à la recherche du beau, du vrai et du bien, c'est mieux encore. L'art, lorsqu'il reste fidèle à sa mission morale, l'art dans son expression supérieure est une émanation du divin. Mais qui ne sait combien, dans l'accomplissement de chacune de ces deux missions, les hommes sont exposés à s'égarer, à oublier la fin pour les moyens? Romney n'est pas un philanthrope; il est chrétien; il ne cherche pas seulement à faire du bien aux malheureux, il les aime d'un amour généreux, profond, fraternel; il leur parle du Christ qui a vécu et souffert pour nous. Il n'en mérite pas moins les très justes reproches d'Aurora.

« Votre travail n'est pas le meilleur... Réformez le monde, rendez le commerce possible au chrétien, faites que le droit de chacun n'occasionnne de dommage à personne. Effacez de la terre les sillons du tien et du mien, que le champ s'ouvre tout grand à l'activité de tous. Où espérez-vous en venir, si l'homme ne dépasse pas de la tête sa prospérité, si l'artiste ne maintient ouvert l'accès des voies qui séparent le visible de l'invisible, si rompant vos meilleures conventions avec son bien idéal, que Dieu le charge de proclamer, il ne nous révèle ce qui dépasse à la fois la parole et l'imagination? Un homme affamé est supérieur à un animal repu. Nous ne troquerons pas le beau contre un peu d'orge; de même, vous n'atteindrez pas vos pauvres buts d'alimentation publique ou de confort universel sans vous associer un poète. Il faut une âme pour

Digitized by Google

mouvoir un corps, il faut un homme aux sentiments élevés pour remuer les masses, ne s'agît-il que de les pousser vers une auge plus propre. Il ne faut rien moins que l'idéal, si on veut enlever quelques grains de la poussière qui recouvre le réel. Si les Fourier ont échoué, c'est qu'ils n'étaient pas assez poètes pour comprendre que la vie se développe du dedans au dehors. »

Oui, la vie se développe du dedans au dehors, mais de leur côté, ceux qui se consacrent aux choses de l'art, ne se donnent-ils pas le tort d'ignorer ou de mépriser les choses de la vie matérielle? Et cependant la fleur sort de la racine, on l'oublie trop en ce siècle de spécialistes. Parlant un langage à part, vivant d'idées, de sentiments, de colères et d'ambitions purement factices, ceux qui cherchent le beau sous ses différentes formes, méconnaissent profondément les douleurs simplistes des foules immenses se traînant misérablement sur les sentiers battus de la vie, à la recherche du pain quotidien. Qui servira de trait d'union entre les penseurs et les rudes travailleurs de la glèbe ou de la mine? La charité chrétienne. Aurora la contemplative demandera des inspirations à son Romney l'ami des pauvres. Toutefois, même en s'appuyant l'un sur l'autre, Aurora et Romney se reconnaissent impuissants à guérir les souffrances de leurs frères. On ne saurait trop louer le sentiment profond d'humilité chrétienne qui anime toute l'œuvre d'Elisabeth Browning.

« Si vous traversiez un jour, dit Romney à Aurora, les collines vertes qui enserraient la demeure de nos pères, vous arriveriez à un grand cirque carbonisé; seul un escalier de pierre y reste debout, montant, tournant, n'aboutissant à rien, le symbole de ma vie. C'est une chose qui vaut la peine d'être vue par un poète. » Parallèlement à Romney, Aurora échoue dans son œuvre, bien moins comme elle paraît le croire, pour s'être trompée sur certaines aspirations de son cœur, que pour avoir imparfaitement traduit ces sentiments et ces pensées par lesquels toute âme de poète communique avec Dieu. Mais ce double échec n'engendre aucune amertume dans le cœur de nos deux héros.

Digitized by Google

Il est certain que Dieu ne nous demande que des efforts sérieux et sincères; le succès dépend de lui seul. Travaillons, selon le beau mot d'Aurora commentant saint Paul, travaillons tous sans préoccupation d'intérêt, ni de gloire, Dieu fera toutes choses nouvelles. Ainsi s'unissent fortement dans l'œuvre d'Elisabeth Browning toutes les parties essentielles du grand problème de la vie. L'activité humaine dans ce qu'elle a de plus généreux, les hautes spéculations de la pensée, les plus nobles aspirations du cœur se complétant par la prière et l'adoration qu'on peut bien appeler ici la perfection de l'amour, *disposant dans deux âmes d'élite d'admirables ascensions.*

Une des plus frappantes beautés d'*Aurora Leigh*, c'est en effet le lyrisme qui déborde à chaque instant, comme bouillonne une source puissante. Peut-on rien imaginer de plus lyrique que ces effusions mélancoliques d'une âme rassasiée de gloire et concevant toutefois quelque chose de plus beau, de plus vrai, de plus rafraîchissant que la gloire.

« Moi je suis triste. Je ne puis aimer complètement l'une de mes œuvres, car aucune ne me semble digne de ma pensée et de mon espoir, qui vont plus haut. Mon Hélios, l'âme de mon âme, qui connaissant mon idéal voit combien j'en reste éloignée, a, de sa flèche d'argent, abattu devant moi toutes ces œuvres, et je n'ai rien dit... Parfois cependant je croyais toucher le but. Des âmes généreuses me criaient alors : Soyez forte ! prenez courage. Leurs louanges me faisaient rougir de plaisir. Mais en m'arrêtant pour reprendre haleine, je me demandais malgré moi, si c'était là tout. Le succès, si c'en était un, me semblait plus sombre que tous les échecs.

« O mon Dieu, mon Dieu ! Artiste suprême, qui en échange de toutes les merveilles des mondes sorties de tes mains ne nous demandes qu'un mot... un nom : *Mon Père*... toi seul sais combien il est triste... »

Elisabeth Browning excelle à remuer les souvenirs pieux et profonds qui sommeillent en nous et s'éveillent brusquement dans les grandes douleurs et sous l'influence des

Digitized by Google

grands maîtres. Là où, depuis le commencement du siècle, des poètes plus ou moins romantiques se lamentent en strophes banales, Browning nous donne des sensations frémissantes : « J'en ai assez de visiter des tombes. Je ne voudrais plus, si je le pouvais, revoir celle de mon père ou de ma mère, pour juger qui l'a emporté du tailleur de pierres ou du lichen ; je ne voudrais pas y porter des fleurs car pour mes bien-aimés elles ne sauraient ni embaumer la terre ni surpasser les parfums du ciel. Mes morts vivent trop haut pour que je les cherche aussi bas ; j'aime mieux croire qu'ils viennent, invisibles, me chercher parfois dans ce tombeau qui s'appelle la vie (mais où la vie ne s'est pas encore développée), et laissent tomber sur moi quelques consolations d'en haut, quelqu'une des fleurs les moins odorantes du jardin de Dieu, dont les parfums les plus pénétrants pourraient nous causer une ivresse mortelle. »

J'aime autant cela que le saule pleureur de Musset. Mais pour avoir une idée du lyrisme de Browning, il faut connaître cette longue et admirable extase qui sert de couronnement à *Aurora Leigh*. Je craindrais de commettre une sorte de profanation en évoquant ici les grands noms d'Augustin et de Monique. Mais enfin ce duo mystique de deux âmes s'exaltant durant une nuit d'Italie, rappelle cette conversation d'Ostie que l'histoire religieuse et l'art moderne ont immortalisée. Toutefois, que les lecteurs de saint Augustin se rassurent ; je ne les affligerai pas d'une comparaison entre le grand docteur africain et Aurora. Les ombres pourpres qui remplissaient la vallée de Florence symbolisent bien les ombres que l'anglicanisme avait amassées sur l'âme naturellement catholique d'Elisabeth Browning. Parce que les dogmes chrétiens ne lui apparaissaient pas avec cette netteté que leur a donnée l'Eglise, son extase se perdait en partie dans les ténèbres. De la fenêtre d'Ostie, au contraire, on contemplait un ciel sans nuage, on sentait Dieu présent, on le voyait presque à la manière dont parle saint Paul, *facie ad faciem*. Puis, à cette communion avec l'amour infini Elisabeth Browning mêle — oh ! très légèrement — mais enfin elle mêle les troubles

Digitized by Google

de la chair. Quelle grossière erreur ! Puisque Aurora se plaisait à citer l'Ecriture sainte, elle connaissait sans doute le mot de saint Paul : *L'homme animal ne comprend pas les choses de Dieu.*

Ces graves réserves faites, il est juste de dire que même en se souvenant de saint Augustin, on éprouve un certain plaisir à lire Elisabeth Browning ; ce qui n'est pas pour elle un mince honneur. Je crois bien qu'elle s'est inspirée aussi de deux passages célèbres de Shakespeare, mais l'imitation discrète de ces deux grands maîtres ne nuit en rien à l'originalité de l'écrivain.

En somme, l'extase finale d'*Aurora Leigh* constitue un de ces chefs-d'œuvre qu'on aime à relire aux heures calmes, avec une sorte de respect religieux. Les catholiques se retrouvent là dans leur élément naturel, en même temps qu'ils constatent avec joie combien se rapprochent de l'Eglise ces âmes anglaises qui ont conservé ou retrouvé une grande partie du vrai christianisme ; les sceptiques eux-mêmes se sentent devenir meilleurs sous l'influence d'Aurora, au contact de Romney, le doux héros des luttes sociales ; tous se surprennent à murmurer :

« L'homme le plus homme est celui qui travaille le mieux pour ses frères. Son âme énergique obéit évidemment à la vieille loi du développement ; l'esprit y rend témoignage à l'Esprit, et l'amour, cette âme de l'âme, la perfectionne d'une manière sublime ; l'amour de Dieu d'abord...

« Voici l'heure des âmes, voici l'heure où la créature, renouvelée par la volonté et l'amour, sera éclairée par la lumière de la Rédemption. Le monde est vieux, mais ce vieux monde attend sa rénovation. Pour cela, il faut que des cœurs nouveaux prennent vie individuellement, se multiplient, se développent en nouvelles dynasties de la race humaine. » Le lyrisme d'*Aurora Leigh* frappe moins encore que son caractère épique. Il nous souvient des sujets d'épopées que les rhéteurs du temps jadis proposaient à nos jeunes imaginations : les croisades, Jeanne d'Arc, la découverte de l'Amérique, Napoléon. Généralement ces doctes dissertations se terminaient toutes par la

Digitized by Google

même constatation désolante : l'ère des épopées est sans doute définitivement close. Mais non, elle n'est pas close ; nous vivons au contraire en pleine épopée. Pourquoi chercher dans le passé quand nous voyons s'accomplir sous nos yeux l'immense évolution de nos vieilles sociétés ?

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Il y a dix-huit cents ans que le Rédempteur, prophète et plus que prophète, a déclaré bienheureux les pauvres. Peut-être l'humanité n'aura-t-elle pas à attendre la vie à venir pour voir la réalisation de ces paroles. Il se produit en ce moment dans nos sociétés quelques craquements qui annoncent que bientôt les puissants seront dépossédés. On croit voir des lueurs d'incendie à l'horizon, c'est peut-être une aurore. Les jours approchent où les humbles seront exaltés. Quelle divine comédie, pour parler comme le Dante ! Ne nous étonnons pas si ceux qui préludent aux premiers chants se laissent dominer par la tristesse. Avant de disparaître, les iniquités sociales coûtent bien des larmes et des angoisses à ceux qui ont soif de justice. Ecoutez Romney :

« Le monde est à demi aveuglé par la lumière intellectuelle, à demi abruti par la civilisation. Les soies de Tarse lui ont apporté la peste ; ses cris de détresse montent vers le ciel, à l'occident, à l'orient, le long de toutes les voies ferrées ; partout il nous apparaît fou de douleur ou de péché... La pioche d'une civilisation grince d'une manière horrible sur les ossements des morts et ne peut retourner qu'un sol fétide. Tout succès prouve un insuccès partiel, tout progrès implique des choses dépassées ; tout triomphe quelque victime écrasée sous les roues du char. Et les riches font les pauvres et les pauvres maudissent les riches, et tous agonisent pêle-mêle dans le spasme social et la crise des siècles. L'époque où nous vivons nous impose une vocation unique. Les temps sont accomplis. Il n'y a à voir ici que l'homme riche et Lazare, l'un et l'autre dans les tourments, entre eux un gouffre et pas la moindre allusion au sein d'Abraham. Qui donc, étant homme, peut demeurer insensible en face de ces choses et ne jamais se creuser l'âme à la recherche de quelque grand remède ? »

Digitized by Google

En présence de cet état social, on ne peut se défendre d'une commisération poignante. Et cependant il est quelque chose de plus triste, de plus dramatique et de plus épique que cette épouvantable crise du monde moderne, c'est l'état religieux des âmes qui ne possèdent pas la plénitude de la vérité. Elisabeth Browning nous fait assister à tous ces tâtonnements, à ces inquiétudes, à ces élans douloureux vers l'infini où l'âme sent son impuissance. Quoique étrangers à ces sortes d'épreuves, les croyants ne sauraient s'en désintéresser, et voilà pourquoi ils suivent avec une attention émue les diverses phases de la crise religieuse. Certes, il est affligeant de voir nos frères, consumés par la soif de vérité, s'égarer et se fatiguer sur des voies douloureuses, tandis que nous leur indiquons la source divine où ils aspirent à se rafraîchir. Ils pourraient prendre les ailes de la foi pour venir d'un seul essor y apaiser leurs ardeurs religieuses ; ils semblent vouloir retarder le moment de leur complet bonheur. Tant pis pour ces sympathiques chercheurs ! Notre devoir, à nous catholiques, n'en est pas moins de les aider, de les appeler doucement, de les amener au sein maternel de l'Eglise. Nous avons aussi le droit de leur rappeler que leurs scrupules, leurs inquiétudes apostoliques, leurs désirs d'unir les hommes dans l'étude pieuse des choses religieuses sont choses fort anciennes chez les catholiques. Saint Paul voulait être anathème pour ses frères. Au temps de l'Inquisition, dans une des provinces les plus reculées de l'Espagne, voici ce que chantait un pauvre petit moine, un demi-moine, comme l'appelait sainte Thérèse :

Ah ! je connais bien la source qui jaillit et coule
Bien que je sois dans la nuit...
Cette source éternelle est cachée à tous,
Je sais bien, moi, d'où elle sort....
Je sais que cette source, objet de mes désirs,
Appelle toutes les créatures à se rassasier...
Bien que je sois dans la nuit (1).

(1) Cantique de l'âme qui exprime sa joie de connaître Dieu par la foi.

Digitized by Google

N'est-ce pas qu'après cela on peut trouver un peu froids les programmes de M. Desjardins ou de M. Secrétan?

Le poème d'Elisabeth Browning, qui a paru depuis longtemps, n'est arrivé à la connaissance du grand public qu'avec une certaine lenteur; il ne fait sentir son influence, du moins en France, que depuis quelques années, pour ne pas dire depuis quelques mois. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Peut-être l'œuvre de Browning contribuera-t-elle ainsi plus efficacement au mouvement religieux qui passionne tous les intellectuels. Ainsi, sans doute, se prépare le rapprochement entre la société contemporaine et l'Eglise.

Des écrivains distingués font entendre de toutes parts des appels à l'union des volontés; l'Eglise, qui est l'unité, n'a qu'à se réjouir de voir des hommes de cœur et de talent se grouper sur le terrain de la morale chrétienne. Ils se proposent de bannir de leurs discussions la dissolvante ironie et les plaisanteries voltairiennes; voilà aussi qui n'est pas de nature à contrister notre piété catholique. Impuissants à établir définitivement l'unité catholique, ces hommes de bonne volonté s'appliquent surtout à faciliter l'entente de tous dans l'action contre le mal. Ici encore, les catholiques n'hésitent pas à applaudir; seulement, ils ont le droit sinon de donner des conseils à ces apôtres laïques de l'idéalisme chrétien, du moins de leur soumettre quelques amicales observations. Supposons que l'un des nôtres leur tienne à peu près ce langage :

Votre apostolat, Messieurs, mérite l'estime des gens de bien. Mais notre Eglise, dont les moyens d'action vous paraissent insuffisants sans doute, pratique l'art d'évangéliser depuis plus de dix-huit cents ans. Elle n'a réussi que moyennant certains procédés qui ne sont pas encore en votre possession.

Premièrement, elle ne s'est jamais adressée à une élite toujours exposée à devenir petite Eglise; elle a toujours parlé à tous les hommes, aux savants et aux ignorants, de préférence à ces derniers. A combien d'hommes s'adressent les appels que vous faites entendre dans vos brochures et dans vos revues?

Digitized by Google

Secondement, parler et agir sont deux choses nécessaires en apostolat; souffrir est bien plus efficace, la plus haute philosophie ne vaut pas le plus petit acte de folie sainte. Montrez-nous dans vos rangs des aspirants au martyre. Qui d'entre vous est possédé de la folie de la croix? Et vous osez croire communicative votre courte sagesse! Un jour, saint Augustin vit un enfant occupé à creuser un trou sur le bord de la mer. Que fais-tu là, lui demanda-t-il? Je cherche, répondit l'enfant, à mettre dans ce trou que je viens de creuser toute l'eau de la mer. Ainsi de vous, Messieurs les sages.

Vous dites: Développons le sentiment religieux, croyons. Croyons à quoi? à qui? Les sceptiques vous raillent, ils vous comparent aux soldats de comédie qui marquent le pas en chantant : marchons; et, de fait, on attend, avant de croire, l'édition définitive de votre *Credo*.

De deux choses l'une : ou, dédaignant les conseils d'un, maître expérimenté (1), vous resterez éloignés de l'Eglise, et alors vous passerez, comme ont passé les encyclopédistes, les hégeliens, les fourieristes, les positivistes, comme ont passé déjà les renanistes. Ou bien, au contraire, vous amènerez résolûment vos disciples au catholicisme, vous ferez tomber les préjugés qui séparent de l'Eglise les générations contemporaines. Ce serait une bien belle mission.

En tout cas, vous avez déjà réussi à déterminer un courant dans une partie de la jeunesse intelligente en faveur de l'idée religieuse. Nous suivons vos travaux avec intérêt, mais nous attendons mieux; un des vôtres le disait récemment : Les idées imprégnées d'amour sont des germes et des commencements d'action.

Abbé DELFOUR.

(1) M. Ollé-Laprune. *Les Sources de la paix intellectuelle.*

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. — La première édition du *Dictionnaire de la Bible*, publiée par W. Smith avec la collaboration de nombreux savants anglais, avait paru en 1863; le public lui fit un excellent accueil. Et pourtant, ce Dictionnaire avait un défaut grave de proportion. Les premiers articles sont beaucoup moins développés que les derniers; pour remédier à cela, on les a complétés dans un appendice, placé à la fin du volume; mais, somme toute, le plan n'en restait pas moins défectueux. Après trente ans, les éditeurs viennent de refondre le premier volume (1), afin d'y insérer les appendices et surtout afin de réviser tous les articles et de leur donner les développements, que comportent leur importance respective et surtout que nécessitent les récents progrès des études historiques, critiques, philologiques et archéologiques. Le deuxième et le troisième volume restent intacts. On en donne pour raison que les articles de ces volumes ont été écrits sur une échelle suffisante, et allant au-devant d'une objection, qu'il était facile de prévoir, on ajoute que c'est surtout pour les articles du premier volume que les découvertes nouvelles obligeaient à une revision. Ceci est une mauvaise défaite. A qui fera-t-on croire qu'il

(1) *A Dictionary of the Bible, comprising its Antiquities, Biography, Geography and natural History*, edited by sir William Smith and J. M. Fuller, 2e édition, Vol. I, Part I, *Aaron-Elymas*, xvi, 928 pp. Part II, *Elẓabad-Juttah*, 929-1853 pp. in-8. — London, *Murray*, 1893. 50 fr.

Digitized by Google

n'était pas nécessaire d'écrire à nouveau les articles suivants, contenus dans le second et le troisième volume : « Pentateuque, Apocalypse, Messie, Vulgate, Septante, langues sémitiques, versions, critique textuelle du Nouveau Testament, Palestine et géographie de l'Orient », etc. ? Est-ce que les savants ont gardé, sur toutes ces questions, les opinions d'il y a trente ans ? Nous voulons donc espérer que les éditeurs reviendront sur leur décision et qu'ils soumettront à la revision les volumes deuxième et troisième, qui en ont tout autant besoin que le premier. Signalons encore un fait qui pourrait étonner certains lecteurs. Les articles étant signés, les éditeurs ont laissé aux auteurs la pleine liberté de leurs opinions. Il s'ensuit que, à côté d'un article écrit dans un esprit conservateur, on en trouve un autre d'un esprit plus que libéral. Par suite du maintien des derniers volumes, il y a des questions annexes qui sont traitées tout différemment. Quelquefois même cette bigarrure se rencontre dans la partie nouvellement éditée. Signalons en particulier les deux articles « *Evangiles* » écrits l'un par l'archevêque W. Thomson et l'autre par le Dr Sanday, mais surtout l'article « *Jésus-Christ* » conservé intact de l'ancienne édition, et auquel on a simplement ajouté une bibliographie.

Ces quelques réserves faites, nous sommes heureux de constater que cette nouvelle édition du *Dictionnaire de la Bible* fait honneur aux savants anglais, qui y ont collaboré; elle prouve que les sciences bibliques ont reçu dans ce pays un essor nouveau et nous ne serions pas étonné de voir bientôt l'opinion des critiques anglais faire plus que jamais autorité dans ces questions. Sur quelques points déjà on est obligé d'en tenir grand compte. Nous ne pouvons, on le comprend, signaler tout ce qu'il y a de nouveau dans ces deux volumes et indiquer toutes les positions que prennent les collaborateurs dans les questions douteuses; quelques mots suffiront pour montrer l'esprit et les tendances de l'ensemble.

En ce qui regarde l'Ancien Testament nous signalerons les articles de M. Driver sur *la Genèse*, l'*Exode*, *le Deuté-*

Digitized by Google

ronome et Josué, où l'on trouvera le résumé clair et complet des résultats scientifiques que croient avoir atteints les critiques modernes. *Job* écrit par le Dr Margoliouth est conçu dans le même sens. *Isaïe* et *Daniel* sont d'esprit beaucoup plus conservateur. Pour le Nouveau Testament nous avons surtout remarqué les articles de Lightfoot sur les *Actes des Apôtres*, de W. Sanday sur les *Evangiles* et de Salmon sur l'*Epître aux Galates*. Dans le second, excellent de tous points, l'auteur expose les diverses opinions les plus récentes qui ont été émises au sujet des Evangiles synoptiques, discute les faits, puis dresse un tableau très curieux, où il donne sur chaque partie des Evangiles synoptiques l'opinion que professent sur leur origine Holtzmann, Weizsæcker, Weiss, Wendt, Beyschlag. Les articles sur la géographie, la faune, la flore, la géologie de la Palestine et sur Jérusalem en particulier sont absolument remarquables. Ce dernier qu'a écrit Sir Ch. Wilson directeur du *Palestine Exploration Fund* est un véritable traité, soit par son étendue (77 pages), soit par la connaissance approfondie du sujet et la sûreté des informations.

II. — Les Anglais sont des gens pratiques; ils le prouvent une fois de plus par la publication que viennent de faire presque simultanément les Universités de Cambridge et d'Oxford d'un ouvrage, destiné à être joint aux Bibles, dont se servent les prédicateurs. L'un a pour titre : *Aides pour l'étude de la Bible* (1) et l'autre, *Le Compagnon de la Bible* (2). A quelques différences près, ils contiennent les mêmes matériaux et traitent des mêmes sujets.

(1) *Helps to the study of the Bible*, including introductions to the several Books, the history and antiquities of the Jews, the results of modern discoveries and the natural history of Palestine with copious tables, concordance and indices and a series of maps; in-12 de XL, 636 pages; Oxford, *at the University Press*. London, Frowde, 1893.

(2) *The Cambridge Companion to the Bible*, containing the structure, growth and preservation of the Bible, introductions to the several books, with summaries of contents, history and chronology, antiquities, natural history, glossary of Bible words, index of proper names, of subjects, concordance, maps and index of places; in-8° de XII, 412 pages. London, *Clay and Sons*, 1893.

Digitized by Google

Les *Helps* d'Oxford ont derrière eux un passé brillant. C'est au commencement du siècle dernier qu'il faut remonter pour en trouver l'origine. Depuis lors, ils furent revisés et augmentés plusieurs fois et le succès fut tel qu'il en a été vendu, nous dit-on, plus de deux millions d'exemplaires. Les découvertes faites dans le domaine de l'archéologie orientale et les travaux critiques, philologiques, historiques et géographiques sur les divers livres de la Bible ont nécessité une refonte générale de l'ouvrage. Elle vient d'être exécutée.

Le but est de donner aux prédicateurs et à tous ceux qui lisent la Bible les renseignements de quelque nature qu'ils soient, nécessaires pour l'intelligence du texte. C'est en somme une introduction générale et spéciale aux livres de la Bible, succincte mais complète. Voici d'ailleurs les titres généraux des différentes parties : I, Introduction générale, (canon, langues, texte, versions). — II, Sommaires des livres de l'Ancien Testament, résumé de l'histoire d'Israël, chronologie biblique, témoignage des découvertes modernes sur la véracité du récit biblique, ethnologie des Juifs et des nations environnantes. — III, Sommaires des livres apocryphes (deutéro-canoniques), histoire des temps entre l'Ancien et le Nouveau Testament. — IV, Introductions aux livres du Nouveau Testament, voyages de saint Paul. — V, Conditions politiques de la Palestine au 1er siècle, sectes et partis juifs, géographie, minéralogie, botanique, faune de la Bible, poids, monnaies, mesures, etc. — VI, Divers index, entre autres un dictionnaire archéologique et une concordance. A la fin du volume se trouve un Atlas de quinze cartes et en tête, soixante-quatorze gravures destinées à l'éclaircissement du texte. Ce sont des fac-similé de manuscrits, des alphabets anciens, des reproductions de monuments égyptiens, assyriens, phéniciens, des stèles, des tablettes, des statues; c'est une des parties les plus intéressantes et les plus instructives du volume. Le directeur de cette belle publication est le chanoine Maclear et les principaux collaborateurs : MM. Girdlestone, Charton, Courtier, Rawlinson, Stubbs, Murray, Wallis Budge, Maunde Thompson.

Digitized by Google

Cet ensemble de travaux est joint à des Bibles, traduites en anglais. Le prédicateur possède ainsi sous un petit volume, car le texte est très fin et le papier excessivement mince, tout ce qui lui est nécessaire pour l'enseignement de la parole divine. Nous ne saurions trop admirer la beauté et la netteté de l'impression, la solidité et l'élégance des reliures de ces Bibles de formats et de prix variés.

Le *Cambridge Companion to the Bible* a été exécuté sur le même plan que le précédent ouvrage et cependant il ne fera pas double emploi, car si tous les deux ont des parties communes, ils en ont aussi qui leur sont spéciales. Ainsi le *Cambridge Companion* n'a pas de gravures, mais, en revanche, dans l'ensemble il est plus détaillé, principalement en ce qui concerne l'introduction générale, l'histoire d'Israël et les antiquités bibliques. Remarquons aussi le chapitre très intéressant sur l'histoire du progrès de la Révélation et des espérances messianiques. En outre l'esprit des *Oxford Helps* est strictement conservateur; sur quelques points même il n'accepte pas des résultats qui cependant paraissent acquis. Le *Cambridge Companion*, au contraire, admet presque toutes les hypothèses nouvelles sur le texte et la composition des livres bibliques. Il est bien au courant de toutes les découvertes et de tous les travaux récents. On ne peut s'étonner de l'excellence des contributions quand on sait qu'ils ont pour auteur : MM. Ryle, Westcott, Sinker, Murray, Moulton, Perowne, Lumby, Taylor, Davidson, Carr, Robertson Smith, Stanton, Armitage Robinson, Gwatkin, Watson, Awdry, Bevan, Bonney, Houghton, Skeat, Chapman, Lias, Lord. Un tel ensemble de spécialistes n'a pu que produire un livre excellent et nommer ces savants suffit pour recommander le travail.

III. — Le peuple énigmatique des Hittites a déjà beaucoup exercé la patience, la sagacité et la pénétration des historiens et des philologues. De nombreux ouvrages ont été écrits à son sujet et il ne semble pas que l'on se soit mis encore d'accord ni sur la parenté ethnologique des Hittites, ni

Digitized by Google

sur la nature de leur langue; c'est à peine d'ailleurs si l'on commence à déchiffrer quelques caractères de leur écriture. Nous pourrions rechercher dans les travaux récents ce qui paraît être actuellement l'opinion la plus générale sur les Hittites; le mieux sera d'indiquer les conclusions du Mémoire que M. Léon de Lantsheere a présenté au Congrès scientifique international des Catholiques (avril 1891) sur la race et la langue des Hittites (1).

L'histoire des Hittites a sa place dans une *Revue d'Ecriture sainte*, car il en est souvent question dans la Bible. On doit même y distinguer les Hittites du sud et les Hittites du nord. Les premiers étaient établis à Hébron, au temps d'Abraham. Les seconds formaient au nord de la Palestine plusieurs royaumes, et leur pays est désigné sous le nom de « terre des Hittites ». Les Egyptiens ont combattu les Khétas et les Assyriens, les Hatti. Enfin, ce peuple a laissé des monuments de toute nature depuis Hamath en Syrie jusqu'au mont Sipyle, sur les bords de la mer Egée. Ces monuments sont d'espèces bien différentes : inscriptions isolées, fragments de statues, bas reliefs garnissant l'entrée de certains édifices, sculptures rupestres, pierres tumulaires, ruines de vastes palais, restes de sanctuaires mystérieux, pierres gravées, bronzes, etc.

Après avoir examiné toutes les données du sujet, historiques, philologiques et archéologiques, discuté tous les systèmes mis en avant, M. de Lantsheere arrive aux conclusions suivantes : Dès le XVI^e^ siècle avant notre ère, existait dans la Syrie du nord un peuple connu par les Egyptiens sous le nom de Khétas. Durant les siècles qui suivirent, ce peuple s'étendit peu à peu vers le sud, dans le pays de Nuhasse, dans les environs d'Alep, de Hamath et jusqu'à Qadesh, près du lac actuel de Homs. Au temps de Ramsès II, il paraît avoir atteint l'apogée de sa puissance. Il domine sur les bords de l'Euphrate, en Cilicie, et même dans

(1) *De la race et de la langue des Hittites* par Léon DE LANTSHEERE. Mémoire présenté au second congrès international des catholiques, avril 1891; in-8° de VIII, 132 pages. Bruxelles, *Goemaere*, 1892.

Digitized by Google

certaines parties de l'Asie-Mineure. Plus tard, à l'époque des grands conquérants assyriens, il est fragmenté en une foule de petites souverainetés indépendantes, qui occupent toujours la Syrie septentrionale et s'étendent jusque sur la rive gauche de l'Euphrate, au nord de la Mésopotamie. Son existence historique prend fin en 717 avant J.-C.

Les Hittites avaient un type physique spécial, fort différent du type des Sémites. Leurs propres monuments et les représentations égyptiennes fournissent à cet égard un témoignage irrécusable ; une influence artistique et civilisatrice, due aux Hittites, qui avait, à une certaine époque, son centre en Syrie, a rayonné, à travers l'Asie-Mineure, jusqu'aux confins de l'Europe. La langue des Hittites était apparentée à celle des peuples de Gamgoum, Patin, Milid, Tabal, Kummuh, Kasku et de la Cilicie. Certains indices donnent à penser que la langue des proto-Arméniens faisait partie du même groupe ; le syllabaire cypriote pourrait bien être dérivé des hiéroglyphes hittites. Les Hittites possédaient un système hiéroglyphique avant d'entrer en Syrie ; en d'autres termes, ils l'ont inventé hors de la Syrie et avant le XV^e^ siècle.

Ces conclusions paraissent à M. de Lantsheere ressortir presque avec certitude de l'ensemble des faits qu'il a exposés. Les hypothèses qu'il émet ensuite sur la patrie, les migrations et la race des Hittites sont assez probables, tout en étant un peu compliquées. Il suffira de dire que la patrie primitive des Hittites doit être cherchée dans cette partie de l'Arménie, où l'Euphrate occidental, l'Halys et le Lycus semblent se rencontrer. Dans leurs migrations, une partie des Hittites s'établit en Cappadoce et l'autre dans la Mélitène, entre le golfe d'Alexandrette et l'Euphrate, où ils rencontrèrent les Khétas que la tradition biblique rattachait à Heth. Ils les dominèrent, peut être même se les assimilèrent. Mais pour les peuples voisins cette assimilation avait été assez lente pour qu'ils continuassent à donner le nom chananéen de Hittite à la nation nouvelle, formée des Arméniens envahisseurs et des Hittites chananéens. Ces Hittites de Syrie restèrent unis à leurs frères d'Asie mineure

Digitized by Google

jusqu'au temps de Ramsès III et exercèrent sur eux cette influence artistique dont on suit la trace jusqu'au bord de la mer Egée. Nous arrêterons ici notre exposé sur ce que l'on croit savoir sur les Hittites ; ce que nous ajouterions serait trop incertain ou nécessiterait des développements dans lesquels nous ne pouvons entrer. Qu'on lise d'ailleurs le travail de M. Lantsheere et l'on y apprendra tout ce que la science a trouvé pour le moment de suffisamment certain sur la question.

IV. — Les exégètes ont bien souvent recherché la signification précise du vœu de Jephté et quelle en fut l'exécution (Juges XI, 29-40). Dans un récent travail M. van Hoonacker expose et discute les deux opinions (1), l'une admettant qu'il y eut sacrifice humain et l'autre qu'il y eut seulement consécration à Jéhovah de la fille de Jephté. C'est à ce dernier sentiment que se range le professeur de Louvain. Il s'attache surtout à expliquer les paroles de Jephté : Celui qui sortira des portes de ma maison au-devant de moi... sera à Jéhovah et je l'offrirai comme holocauste. « L'idée, qu'exprime Jephté, dit M. Hoonacker, est la suivante : l'homme qui viendra au-devant de moi appartiendra à Jéhovah et je le consacrerai, je l'offrirai solennellement à Jéhovah ! Mais, étant donné que la consécration, l'offrande d'un homme, se faisait, d'après l'usage, moyennant un holocauste symbolique, cette idée ne pouvait-elle s'exprimer très justement dans les termes concis dont Jephté se sert? Moralement c'était l'homme qui était offert en holocauste; il l'était dans la victime qu'on lui substituait afin de représenter sa consécration définitive à la divinité. C'est ainsi que Samuel fut offert à Jéhovah ; c'est ainsi, en général, que l'homme devait lui être offert, d'après l'enseignement renfermé dans l'histoire du sacrifice d'Abraham. Cela était entendu, de sorte que l'équivoque à laquelle la formule

(1) *Le Vœu de Jephté*, étude sur le chapitre XI du livre des Juges, suivie d'une notice sur *Ezéchiel*, XX, 25-26, par A. VAN HOONACKER, professeur à l'Université de Louvain; in-8 de 73 pages. — Louvain, *Istas*, 1893.

Digitized by Google

pouvait prêter par elle-même sous la plume de l'auteur, n'existait pas pratiquement à l'époque où il écrivait. »

Cette interprétation expliquerait assez bien les autres détails : la fille de Jephté allant pleurer sa virginité sur la montagne et les termes racontant l'exécution du vœu : « Et son père la traita suivant le vœu qu'il avait fait et elle ne connut point d'homme. »

Il est aussi un texte d'Ezéchiel, xx, 25-26, que les rationalistes citent comme preuve de l'existence des sacrifices humains chez les Hébreux. Voici comment il faudrait le comprendre : « Quant aux offrandes des premiers-nés, nous pensons que le prophète n'a pas songé davantage d'une manière spéciale et déterminée à des sacrifices illégitimes, soit au point de vue des victimes offertes, soit au point de vue de la divinité qui aurait été l'objet du culte. Ezéchiel vise simplement le précepte général qui oblige le peuple d'Israël à réserver, à donner tous les premiers-nés à Jéhovah et il est très vraisemblable, vu l'identité des termes employés, qu'il y a en effet dans ses paroles tout au moins une réminiscence de la loi de l'Exode, xiii, 12. Ezéchiel exprime ici une idée qui se retrouve fréquemment chez les prophètes, à savoir que le culte rendu à Jéhovah dans des conditions contraires à ses exigences morales est rejeté par lui et qu'au lieu de servir de titre à la faveur ou à la miséricorde divines, il est imputé aux coupables comme une souillure de plus. »

Nous reconnaîtrons volontiers que le travail de M. van Hoonacker est très logiquement déduit, qu'il s'appuie même sur des bases solides, mais il nous reste quand même un doute. Si la fille de Jephté n'a pas été immolée, mais simplement consacrée à Jéhovah, pourquoi a-t-elle pleuré sa virginité et n'a-t-elle pas connu d'homme ? La consécration à Jéhovah ne comportait pas, dans l'Ancien Testament, le vœu de virginité. Il n'est pas dit que Samuel ou Samson, tous les deux consacrés à Jéhovah, aient été vierges. Il y aurait bien encore d'autres observations à faire, mais c'est assez insister sur une question que nous croyons insoluble.

Digitized by Google

V. — M. l'abbé Loisy continue la publication du cours d'Ecriture sainte qu'il professe à l'Institut catholique de Paris; cette année, il a étudié l'histoire critique des versions de l'Ancien Testament, la Bible latine exceptée (1). Avec juste raison, c'est la version des Septante qui l'a surtout occupé. Après quelques pages, peut-être un peu écourtées, sur la nature et les caractères du grec biblique, M. Loisy étudie les origines de la version des Septante et la conservation du texte jusqu'à Origène, les travaux critiques du docteur alexandrin, la conservation du texte depuis la fin du IIIe siècle jusqu'à l'époque de la Renaissance. Il signale ensuite les principales éditions des Septante et ce que la critique a fait depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, pour rétablir le texte primitif de la version alexandrine.

Ce qui dans cette étude nous intéresse surtout c'est de savoir en quel état se trouve, par rapport au texte primitif, celui que nous possédons actuellement de la version des Septante. Cette version est, en effet, pour la critique du texte hébreu massorétique, de la plus haute importance. Nous ne devons pas oublier que le texte hébreu n'a été établi officiellement, tel qu'il est maintenant, que vers le milieu du IIe siècle après Jésus-Christ. Or, la version des Septante a été traduite en très grande partie au IIIe siècle avant Jésus-Christ ; elle représente par conséquent un texte plus ancien que celui des Massorètes. Et ce texte est loin d'être, de tous points, semblable au texte hébreu actuel; on lira donc avec intérêt les divergences nombreuses que signale M. Loisy entre l'hébreu et les Septante, et l'on remarquera que la leçon alexandrine est quelquefois meilleure que celle des Massorètes. Cette version serait très précieuse pour le rétablissement du texte hébreu primitif, si nous la possédions telle qu'elle est sortie des mains des traducteurs; malheureusement, il n'en est rien. Elle a subi

(1) *Histoire critique du texte et des versions de la Bible*, par l'abbé A. Loisy; in-8 de 241 pages. — Paris, chez l'auteur, rue d'Assas, 44. 1893.

Digitized by Google

des interpolations de toute nature et telles que, si l'on peut espérer établir un texte assez voisin du primitif, il est plus que douteux qu'on arrive jamais à reconstituer celui-ci. Comment en serait-il autrement ? Dès son apparition la version des Septante fut interpolée ou glosée par les Juifs, pour diverses raisons, mais surtout pour la rendre plus fidèle, en la conformant au texte hébreu qu'ils possédaient. Au IIIe siècle, la confusion était telle qu'Origène essaya, non pas de reconstituer le texte original des Septante, mais de le comparer au texte hébreu existant, de marquer les divergences et de le compléter. Ce travail gigantesque, excellent à certains points de vue, ne fit qu'augmenter la confusion. Plus tard, Lucius et Hésychius recensèrent aussi le texte de leur côté. De sorte qu'actuellement l'on doit se demander en face de chaque manuscrit s'il représente un texte antérieur aux recensions du IIIe siècle ou bien l'une de ces recensions. On connaît les manuscrits corrigés d'après ces recensions, et des savants de mérite, tels que le P. Morin et plus récemment l'abbé Ceriani croient que le Codex Vaticanus (B) nous donne un texte des Septante antérieur à la revision d'Origène. M. Loisy n'accepte pas cette opinion sans réserve ; il pense que, en particulier, pour le livre de Job, le manuscrit du Vatican ne contient pas le texte primitif des Septante, mais un texte complété par celui de Théodotion. Ce n'est donc pas un texte antérieur à Origène, mais un texte revisé, qui n'est ni le texte hexaplaire, ni celui de Lucien. Il faut donc conclure avec P. de Lagarde que tous les manuscrits des Septante présentent un texte qui est immédiatement ou médiatement le résultat d'un travail éclectique ; on ne peut rétablir que par un procédé éclectique le texte primitif, en se réglant sur la connaissance du style de chaque traducteur et en cherchant à discerner les variantes qui correspondent à un original sémitique de celles qui sont de simples altérations du grec. Pour donner une édition critique des Septante on devra donc en premier lieu reconstituer les trois recensions qui, d'après saint Jérôme, avaient cours dans les Eglises au IVe siècle. On ne peut pas s'en rapporter

Digitized by Google

à un manuscrit, ce sont les familles entières de manuscrits qu'il faut comparer. Il faudra chercher à rétablir le texte typique des trois grandes familles. Alors seulement, par la comparaison de ces trois textes, on pourra formuler des conclusions sur leur valeur respective comme représentants du texte primitif et procéder à la reconstitution de celui-ci.

M. Loisy expose ensuite les ressources dont on dispose et la méthode à suivre pour une étude critique des Septante ; il donne des exemples, et porte enfin un jugement d'ensemble sur la valeur et le caractère de cette version. Voici les conclusions générales : 1° On ne sait presque rien et on ne peut presque rien savoir de certain touchant les origines de la version des Septante. 2° On sait quelque chose, mais on arrivera sans doute à savoir beaucoup plus qu'on ne sait sur l'état du texte de la Bible grecque avant Origène. 3° Il importe à l'histoire de l'exégèse et à la critique des Septante qu'on arrive à fixer le texte des trois recensions qui se partageaient le monde chrétien au IVe siècle. 4° L'étude des recensions, la recherche du texte primitif, sont un champ que la critique, malgré les grands travaux déjà faits, n'a pas exploré à fond et qui mériterait de l'être. 5° Nonobstant ses imperfections originelles et les altérations qu'elle a subies, la version des Septante est un témoin de première importance pour la critique du texte hébreu, pour l'histoire ancienne de la théologie et de l'exégèse, pour l'étude théologique de l'Ecriture sainte. A tous ces titres elle mérite peut-être plus d'attention et de crédit qu'on ne lui en accorde communément dans les travaux de critique et de théologie biblique.

Dans un chapitre II, M. Loisy étudie les autres versions de l'Ancien Testament, soit celles qui dérivent immédiatement de l'hébreu — versions d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque, cinquième, sixième et septième hexaplaire, Targums, Peschito, soit celles qui ont été faites sur une autre version — versions coptes, éthiopienne, arménienne, syriaque, arabe, gothique et slave.

Ce bref résumé ne saurait donner une idée même approximative du riche contenu de cet enseignement. M. Loisy

Digitized by Google

a condensé dans ces pages les travaux de la critique contemporaine sur la matière; il a ajouté ses propres recherches et a su porter un jugement scientifique sur ces questions embrouillées. Ce qui distingue surtout ce travail c'est que l'auteur ne se paye pas de mots; il veut des faits bien établis et appuyés sur des preuves. Nous allons retrouver ces mêmes qualités dans un travail qu'il a publié l'année dernière sur le livre de Job.

VI. — Ainsi qu'il le fait remarquer dans l'Introduction, le livre de Job occupe dans les saintes Ecritures une place à part; c'est le seul poème de philosophie morale qui se rencontre dans la Bible. Aussi a-t-il été étudié souvent. M. Loisy, à son tour, nous dit ce qu'il en pense (1). Tout en tenant grand compte des opinions de ses devanciers et en les faisant siennes assez souvent, il n'en reste pas moins original, car, toujours guidé par des principes de critique sévère, il n'accepte comme vrai que ce qu'il croit bien démontré. On pourra contredire ses conclusions, mais on devra reconnaître que ce n'est pas sans bonnes preuves qu'il les a déduites.

Dans une introduction très étendue l'auteur traite les questions générales qui peuvent être posées à propos du livre de Job : sa place dans le canon, la nature de ce livre, l'usage qui en a été fait, l'état du texte hébreu, de celui des Septante, le contenu du livre et ce qu'il voulait prouver, l'authenticité, la date de composition, sa valeur historique, la théologie de cet écrit; nous résumerons rapidement les réponses que fait M. Loisy, sans nous arrêter aux preuves qu'il donne.

Le livre de Job a occupé dans la Bible des places différentes, suivant qu'on le considérait comme un livre historique ou un livre didactique. En effet, est-il une histoire, une épopée, un drame ou un dialogue philosophique? Il peut être classé dans un de ces genres, car en fait il parti-

(1) *Le livre de Job*, introduction et traduction par l'abbé A. Loisy; in-8 de 175 pages; — Paris, chez l'auteur, rue d'Assas 44, 1892. 4 fr. 50.

Digitized by Google

cipe de la nature de chacun d'eux, puisqu'il s'y rencontre des événements merveilleux, des péripéties dramatiques et une discussion philosophique. Le texte de Job a été assez altéré, surtout dans les derniers chapitres. Des mots, des membres de phrase, des vers entiers ont disparu. Outre les gloses qui ont passé dans le texte, certains mots ont été changés par suite d'addition, d'omission ou de substitution de lettres, mais la leçon primitive peut-être restituée avec plus ou moins de probabilité d'après les anciennes versions ou la conjecture critique. M. Loisy discute longuement le fameux passage du chapitre XIX, 25-27, où Job, d'après la Vulgate, professe sa croyance à la résurrection des corps. De l'avis de tous, ce texte est très altéré et, tel qu'il est, le second distique est incorrect grammaticalement et de plus il est inintelligible. Aussi, les Septante le possèdent déjà modifié et la Vulgate s'en éloigne encore davantage. Il y a donc lieu de l'améliorer par des conjectures, basées sur la doctrine générale du livre. Or Job ne fait nulle part allusion à une résurrection, ce qui cependant eût été la solution la plus claire au problème qu'il s'était posé; il veut seulement que Dieu proclame un jour son innocence et le venge ainsi des calomnies. Voici donc la traduction que propose M. Loisy, traduction basée sur des conjectures :

> Je le sais, mon vengeur existe,
> Et plus tard il se tiendra sur la poussière.
> Mon témoin attend que tout cela soit passé,
> Et Dieu verra mon innocence,
> Que je vois pour moi,
> Que mes yeux perçoivent, non ceux d'autrui.

Le discours d'Elihu, XXXII-XXXVII, a été aussi l'objet de nombreuses discussions. D'après M. Loisy, ce serait une addition très ancienne au texte primitif. Cette opinion n'attaque en rien l'inspiration du livre de Job, qui n'en reste pas moins inspiré tout entier, quel que soit le nombre de ceux qui y ont collaboré. En définitive, il aura été composé comme l'ont été tant d'autres écrits de ces temps anciens.

Digitized by Google

Il est impossible d'ailleurs de fixer exactement l'époque à laquelle ce livre a été écrit; sur ce point les opinions varient de plus de mille ans. M. Loisy croit que ce livre a pu être écrit au VIIIe siècle par un contemporain d'Amos, vivant peut-être aussi dans le royaume d'Israël, un peu avant que le prophète rédigeât ses oracles. « Les rapprochements qu'on peut faire entre Job et les prophètes Amos et Isaïe ne sont pas absolument concluants : il est vraisemblable néanmoins qu'il y a emprunt, et que les prophètes ont imité Job. Le mouvement religieux et littéraire qui a son plein épanouissement sous le règne d'Ezéchias commence un demi-siècle au moins avant l'avènement de ce prince. On peut donc placer dans la première moitié du huitième siècle avant notre ère, vers l'an 770 ou 760, la composition du livre de Job. Rien n'invite à remonter plus haut, et on ne peut guère descendre plus bas. Outre que les prophètes Amos et Isaïe ont probablement connu Job, il ne paraît pas vraisemblable que, sous la menace du péril assyrien, un auteur israélite ait pu traiter avec une pareille liberté d'esprit la question de la justice providentielle à l'égard des individus, sans que le souci des jugements de Dieu sur les peuples soit venu compliquer le problème, ainsi qu'il arrive chez les prophètes et dans le discours d'Elihu. Or, depuis l'avènement de Téglatphalasar, en 745, la Palestine est constamment sous le coup de la terreur que répandent les armes d'Assur. »

Le discours d'Elihu serait de date plus récente, mais, comme la version grecque de Job, qui fut faite sans doute au commencement du second siècle avant notre ère, a trouvé le discours d'Elihu, inséré dans la composition primitive, on peut placer au cours du troisième siècle l'arrangement définitif du livre et renvoyer plus haut encore, au temps de la domination persane, la composition du discours d'Elihu.

Quant à la valeur historique du livre de Job, voici l'opinion de M. Loisy : « Mieux vaudrait, ce semble, avouer que l'historicité du livre de Job n'est pas garantie d'une manière absolue par la tradition, qu'elle est discutable et

Digitized by Google

qu'un examen attentif de l'ouvrage ne la prouve pas suffisamment. » Le cadre géographique est vague, la chronologie indécise ; dans la narration la fiction poétique tient une large part et s'il y a une quantité quelconque de vérité matérielle, elle échappe à toute appréciation. M. Loisy va peut-être un peu loin en faisant de Job un personnage légendaire. Tout en admettant une grande part de fiction dans le récit qui nous est fait, rien n'empêche de croire que Job a réellement existé. La tradition n'est pas aussi muette à son sujet qu'on veut bien le dire et les explications que donne M. Loisy de son témoignage ne convaincront pas tout le monde. En définitive, le mérite du livre n'est pas à chercher dans l'importance ou la réalité des faits qu'il raconte, mais dans la grandeur et la beauté de l'enseignement qu'il contient. M. Loisy traite très en détail la théologie dogmatique et morale de Job ; c'est une des parties les plus intéressantes de son travail, nous y renvoyons le lecteur, ne pouvant le résumer assez succinctement. Voici cependant la conclusion : « Il ne faut chercher dans le livre de Job ni une métaphysique profonde, ni une théorie complète de la morale, ni des vues arrêtées sur le sort éternel de l'homme. L'auteur s'est mis en face d'un problème qu'il déclare insoluble ; pourquoi le méchant est-il heureux tandis que souvent le juste est dans l'affliction ? il démontre l'impuissance de la raison humaine à trancher toutes les questions relatives au gouvernement de la Providence ; il enseigne que la seule attitude convenable pour l'homme en présence de ces mystères est une soumission respectueuse aux volontés du Créateur. L'auteur a écrit pour ses contemporains, en vue de leurs besoins religieux, avec les lumières dont il disposait pour y subvenir. Notre théorie de la justice providentielle est plus développée, plus explicite, mieux équilibrée que la sienne ; mais, en pratique, la solution du vieux sage garde toute sa valeur : l'homme frappé par l'adversité ne sait pas au juste pourquoi Dieu le poursuit ; et il lui importe beaucoup moins de le savoir que de se résigner, de subir l'épreuve et de s'incliner sous la main du Tout-Puissant. »

Digitized by Google

A la suite de cette introduction, M. Loisy donne une traduction aussi littérale que possible du livre de Job; il y a joint quelques notes explicatives et critiques, où il justifie très succinctement les raisons des corrections qu'il fait subir au texte. Ce n'est pas ici le lieu de discuter en détail les nombreux amendements qu'il propose; nous ferons simplement remarquer qu'à ne considérer que le sens général elle le rend certeinement plus intelligible. Mais est-il toujours prouvé que l'auteur avait en vue ce sens là? C'est ce que M. Loisy lui-même n'oserait affirmer. Et puis, ne veut-il pas trouver dans ce livre une suite trop logique de pensées et de raisonnements? Nous ne pouvons pas appliquer à un écrivain oriental du VIII^e^ siècle avant J.-C nos règles dialectiques; il y avait chez eux plus de vague et de laisser aller. Malgré cette rigueur critique, qui fausse peut-être quelques-unes des conclusions de M. Loisy, son travail n'en reste pas moins excessivement remarquable par la clarté de l'exposition et la connaissance approfondie du sujet. Toutes les ressources que peuvent offrir la critique textuelle, l'exégèse et l'histoire, ont été ici mises en œuvre.

VII. — Le texte hébreu, de l'Ancien Testament, tel que l'ont établi les Massorètes, a été souvent édité avec le plus grand soin, mais toujours on a reproduit le texte tel que l'avait fixé la tradition juive, et le travail critique a consisté à retrouver cette tradition. Jamais le texte hébreu n'a été soumis à une révision critique d'ensemble. Ce n'est pas cependant que les exégètes n'aient souvent proposé des corrections et fait subir à certains livres des remaniements considérables. La Bible tout entière avait été ainsi, prise en détail, soumise à la revision. Ce sont ces divers travaux qui vont être coordonnés et complétés pour nous être offerts comme base d'une traducrion nouvelle de la Bible. Pour le moment on publie seulement le texte hébreu revisé (1).

(1) *The sacred books of the Old Testament* — A critical edition of

Digitized by Google

Le Dr Paul Haupt, professeur à la Johns-Hopkins Université, a la direction générale de l'entreprise qui sera exécutée par des savants anglais, Ball, Abbott, Cheyne, Driver, Ryle, Montefiore, White, Paterson, Smith, Bennet, Cooke, Abrahams, Martineau, Spurell, des allemands, Budde, Cornill, Stade, Kittel, Siegfried, Jeremias, Kamphausen, Socin, Delitszch, Müller, Guthe, Wellhausen, des américains, Harper, Ward, Toy, Curtis, Moore, Brown, Taylor, Mac Curdy, Briggs, Jastrow. Nous connaissons tous ces collaborateurs comme des savants de haute valeur, mais dans ce nombre nous ne trouvons aucun catholique; ils sont tous juifs, protestants ou rationalistes.

La publication sera faite en vingt parties. La 17e partie qui vient de paraître nous permet de juger un peu de ce que sera l'ensemble, C'est le livre de Job qui a été choisi et nous avons vu plus haut s'il y avait lieu de le soumettre à une correction attentive. L'auteur, M. Siegfried, suppose que le texte original a subi des interpolations de nature diverse. Pour bien marquer les composantes du texte, les portions originales du livre sont imprimées sur un fond blanc; les additions de passages parallèles le sont sur fond bleu, les interpolations polémiques sur gris et les corrections sur fond rouge, Les interpolations de date plus récente ont été rejetées en note et leur couleur indique leur nature. Des notes critiques très nombreuses ont été ajoutées à la suite du texte; elles donnent les variantes, les lectures des versions anciennes et les principales conjectures émises par les hébraïsants.

Personne n'accusera l'auteur de ce travail de timidité; il n'a pas craint de corriger hardiment le texte et de taxer d'interpolations de nombreux passages. Nous citerons seulement les plus importantes. Ch. VII, 1-11, Job réitère ses plaintes sur son malheur; XIV, troisième discours de

the Hebrew text, printed in colors with notes by eminent biblical scholars of Europe and America, edited by Paul HAUPT — Part XVII, *The Book of Job*, by C. SIEGFRIED; english translation of the notes by E. BRUNNOW, in-4 de 50 pages. — Leipzig, *Hinrichs*, 1893.

Digitized by Google

Job; XL, 6 — XLII, 7, discours de Dieu, description de Béhémoth et du Léviathan sont des passages parallèles, des répétitions. Ch. XII, 7 — XIII, 2, discours de Job sur Dieu, sa providence, la création; XXIV, 13-25, réponse de Job sur la mort des méchants; XXVII, 7 — XXIX, monologue de Job sur la conduite de Dieu vis-à-vis du méchant, sur la sagesse, XXXII — XXXVIII, discours d'Elihu sont des interpolations ou des corrections. Nous ne pouvons citer les autres changements : déplacements de versets, substitutions de mots ou suppressions; ils sont trop nombreux.

Nous ne préjugerons pas sur une minime partie de ce que sera l'ensemble du travail; nous ferons toutefois remarquer que, pour donner une idée exacte de cette publication et ne pas effrayer le lecteur, il aurait mieux valu choisir un autre livre que celui de Job. Nous ne contestons pas les droits de la critique et nous reconnaissons que M. Siegfried avait toute la compétence nécessaire pour une pareille revision, qu'il a bien utilisé toutes les ressources que lui offraient la critique des textes, l'exégèse et l'histoire, mais nous craignons que sa revision ne soit trop subjective et qu'un pareil traitement des textes traditionnels n'ouvre la porte à toutes les conjectures. Nous espérons que les livres suivants seront un peu moins remaniés.

VIII. — Dans un discours prononcé le 11 Août 1892, à Bonn, devant les pasteurs de l'Eglise évangélique le Dr Kamphausen, professeur de théologie a résumé les vues et les opinions de la critique moderne sur le livre de Daniel (1); c'est comme exposé que nous le trouvons surtout intéressant, car il nous est bien impossible de partager les opinions du conférencier sur plus d'un point.

Nous admettrons cependant avec lui contre Paul de Lagarde que le livre de Daniel est un et n'a pas été formé de morceaux d'origine disparate. Les chapitres apocalypti-

(1) *Das Buch Daniel und die neuere Geschichtsforschung* — Ein Vortrag mit Anmerkungen von Dr Ad. KAMPHAUSEN; in-8° de VI, 46 pages, Leipzig, Hinrichs, 1893.

Digitized by Google

ques sont en relation étroite de dépendance avec les chapitres historiques.

Son explication sur le changement de langue, II, 4, n'est pas satisfaisante, car elle ne répond pas à toutes les faces du problème. L'hypothèse de Lenormant sur ce point reste encore la plus heureuse, parce qu'elle est la plus simple.

Sur la valeur historique du livre de Daniel le Dr Kamphaussen dit nettement sa pensée et ne craint pas les affirmations tranchées. Tout n'y est pas pure fiction, il y a des faits vrais, mais les impossibilités historiques y sont en nombre tel qu'on ne peut regarder le récit comme historique. Voici les faits qu'il relève surtout comme non historiques. La date donnée au commencement est inexacte; l'araméen, n'est pas, comme le dit Daniel, la langue nationale des Chaldéens; il n'y a pas eu de règne de Darius le Mède entre la mort de Balthasar et l'avènement au trône de Cyrus; entre Nabuchodonosor et son fils Balthasar il y a eu plusieurs rois; enfin l'auteur ignorait l'histoire de la Perse, lorsqu'il dit qu'il n'y a eu que quatre rois après Cyrus. En fait, ces impossibilités historiques ont été expliquées ou n'existent pas, parce qu'elles sont le résultat d'une fausse interprétatiou du texte. Reste la question de Darius le Mède; ce personnage est absolument inconnu et nous savons par des contrats babyloniens qu'il n'y a pas eu interruption entre les règnes de Nabonide et de Cyrus. Balthasar aussi était inconnu et les rationalistes d'autrefois reprochaient au livre de Daniel ce personnage imaginaire. Et voilà que les inscriptions cunéiformes nous révèlent son existence et même son action militaire pendant la guerre qui s'est terminée par la chute de Babylone. Nous pouvons donc espérer qu'un jour viendra où nous saurons ce qu'était, lui aussi, Darius le Mède. Sur toutes ces questions on ne saurait être trop prudent. Sous le bénéfice de ces réserves, nous ferons volontiers l'éloge de ce travail en tant qu'exposé clair, substantiel et complet des hypothèses actuelles sur le livre de Daniel.

E. Jacquier.

Digitized by Google

MÉLANGES

I

LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par M. le duc d'Audiffret Pasquier. 1re partie, t. Ier, 1789-1810. Paris, Plon, in-8°, 1893.
II. *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais*, commandant général de l'artillerie des armées de Vendée, publiés par la comtesse de la Bouëre. Paris, Plon, in-8°, 1893.
III. *Le Maréchal Ney* (*1815*), par Henri Welschinger, Plon, in-8°, 1893.
IV. *Les Causes financières de la révolution française*, par Charles Gomel, Paris, Guillaumin, in-8°, 1893.

Les mémoires se succèdent, chaque jour nous en apporte de nouveaux, d'intérêt plus ou moins grand; mais, peu certainement seront appelés, au point de vue de leur importance historique, à produire une impression aussi profonde que ceux du chancelier Pasquier, dont M. le duc d'Audiffret-Pasquier vient de commencer la publication. Sans doute, il est encore prématuré de prétendre juger définitivement l'homme et l'œuvre, mais dès à présent on est frappé de l'intérêt capital que présente le premier volume qui comprend les années 1789 à 1810, ou même plus exactement, 1789 à 1812, et l'on s'explique que M. Taine ait pu en qualifier l'auteur « probablement le témoin le mieux informé et le plus judicieux pour la première moitié de notre siècle ». On regrette seulement que M. d'Audiffret-Pasquier n'ait point personnellement ajouté au texte qu'il publiait quelques notes explicatives.

Etienne-Denis Pasquier naquit à Paris en 1767, d'une ancienne famille de robe. A vingt ans, au sortir du collège de

Digitized by Google

Juilly, il faisait ses débuts au Parlement. C'était l'époque où les parlements eux-mêmes, gravement atteints par les maux qui minaient la société, l'ambition et le désordre des mœurs, déclinaient rapidement et songeaient beaucoup moins à rendre la justice qu'à se lancer dans la politique. Un moment entraîné dans le parti le plus avancé des novateurs, le jeune magistrat ne tarda point à revenir de ses illusions et à envisager l'avenir avec inquiétude. Il assista à l'ouverture des Etats généraux et à la prise de la Bastille, attaquée pour la forme et nullement défendue; son récit suffirait à porter un terrible coup à la légende des vainqueurs et des héros du 14 juillet. Marié pendant les plus tristes jours de la Terreur, il vit son père périr sur l'échafaud en 1794, et sans le 9 thermidor, il eut partagé le même sort. Après avoir vécu quelques années dans la retraite, il entrait au conseil d'État en 1806. A ce moment commence sa vie publique; mais dès avant cette époque, depuis le 18 brumaire surtout, il s'était trouvé, grâce à ses relations, si merveilleusement tenu au courant de tout ce qui se passait, que ses mémoires présentent un intérêt considérable.

Après quelques réflexions sur le coup d'état du 18 fructidor « dont Sieyès fut la grande dupe », Pasquier passe successivement en revue les principaux évènements des premières années de réorganisation de la France. Les pages qu'il consacre à l'examen des responsabilités dans l'assassinat du duc d'Enghien constituent un acte d'accusation écrasant et sont implacables pour Talleyrand. Arrivé à l'époque où il entre dans l'administration impériale, il esquisse à grands traits le tableau de l'œuvre accomplie par Napoléon : « A ce moment, sans cet homme extraordinaire ou lui disparaissant, tout retombait en France dans l'anarchie; la France eût été condamnée sans nul doute à d'affreux déchirements; elle eût vu éclater entre les ambitions rivales une lutte dont les conséquences pouvaient être redoutables. » Dans tout l'ouvrage, Napoléon sera jugé avec une froide impartialité, sans aucun enthousiasme, mais sans la moindre animosité; ses fautes seront relevées, mais son génie sera par contre toujours mis en lumière; il n'est ni calomnié, ni rapetissé. Vient ensuite le portrait des principaux auxiliaires du nouveau régime : l'architrésorier Lebrun, doux, humain, modeste, financier de talent, mais personnel, égoïste et terrorisé par la perspective d'une autorité religieuse; — Cambacérès, jurisconsulte profond, incomparable dans la présidence du conseil d'Etat,

Digitized by Google

mais fasciné par les croix, les titres, les décorations ; — Fouché, sans affection pour personne, d'une fausseté et d'une perfidie qui n'eurent peut-être jamais d'égales, capable de sacrifier, pour le moindre intérêt, celui qui pouvait la veille se regarder comme son meilleur ami ; — le jurisconsulte Merlin : « Chez lui, non seulement la science n'avait pas éclairé l'esprit, mais elle paraissait avoir desséché le cœur. Je n'ai jamais connu un homme qui eût moins le sentiment du juste et de l'injuste. Tout lui semblait bon, pourvu que ce fût une conséquence d'un texte de loi. » Mais de tous les portraits le plus saisissant est celui de Talleyrand ; cette fois, Pasquier ne peut garder son attitude de justicier impartial, il laisse éclater avec violence sa haine et son mépris. Ces pages seraient à citer en entier. Il a horreur de cet homme, il ne perd aucune occasion de le prendre à partie et de le flétrir ; on sent qu'il est heureux de répéter et de s'approprier la fulgurante apostrophe que Napoléon lui adressa le 28 février 1809.

Sans avoir jamais été inféodé à l'empire, Pasquier jouissait d'une considération méritée ; en 1810 il était nommé préfet de police ; Savary, devenu ministre de la police devait seul, le cas échéant, être chargé de toutes les mesures politiques odieuses, et de fait, il s'acquitta merveilleusement de cette tâche, sans jamais reculer devant des actes arbitraires ou les procédés indélicats. Pasquier n'avait donc à s'occuper que du service des subsistances et de celui de la sûreté publique. Il remplit ses nouvelles fonctions d'une manière qui lui fit honneur, et rendit de précieux services : cette partie de ses mémoires est pleine de détails très neufs et doit attirer particulièrement l'attention. Enfin, il raconte longuement la querelle avec Pie VII, la tenue du concile national, la renaissance de la persécution religieuse. Seulement, ses vieux préjugés gallicans et parlementaires s'affirment fréquemment, et en rendant hommage à la courageuse attitude du cardinal Fesch, il ne pourra s'empêcher de lui reprocher d'avoir été entraîné à des idées trop ultramontaines, et d'être « ainsi devenu le premier patron des jésuites, qu'il a malheureusement légués à la France en quittant le territoire ».

Le volume se ferme sur un entretien de Pasquier avec Napoléon le 8 mai 1812, la veille du départ de l'empereur pour la Russie. Ces pages judicieuses et remarquables fourniront déjà aux historiens et aux politiques d'abondants matériaux ; elles font vivement désirer les autres volumes annoncés.

Digitized by Google

II

Les mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais, s'ils n'ont pas l'importance de ceux du chancelier Pasquier, sont loin cependant d'être sans intérêt. Conseiller au Grand-Conseil avant 1789, Bertrand de Beauvais émigra au commencement de la Révolution ; chargé par les princes d'une mission en France, il se joignit alors au soulèvement de la Vendée et se révéla tout à coup, sans préparation, officier distingué ; il commanda l'artillerie de l'armée vendéenne sous les ordres de Marigny et plus tard de Stofflet. Réfugié en Angleterre après les conférences de la Mabilais, il commença, dès 1796, la rédaction des mémoires que Mme de la Bouëre vient de faire paraître. Ecrit par un honnête homme, avec une bonne foi qui perce à travers toutes les pages, ce récit à le précieux avantage de tracer un tableau complet et vécu de la guerre de Vendée. Des principaux chefs vendéens ayant survécu, seul Beauvais a raconté toutes les péripéties de la lutte de 1793 à 1795. Son livre est une réfutation écrasante, par sa modération et sa loyauté manifeste, de l'ouvrage du général Turreau qui, pour atténuer toutes les infamies dont il s'était rendu coupable, n'a point hésité à entasser mensonges sur mensonges. Il montre clairement le peu d'organisation et de discipline des troupes vendéennes : cela rend plus merveilleuses encore leurs victoires multipliées, dues aux prodiges d'un courage héroïque. Mais la défaite devait forcément arriver ; après le désastreux passage de la Loire en décembre 1793, la Vendée était anéantie. Sans les atrocités des généraux de la Convention, dont l'effet fut de surexciter toutes les énergies, la guerre eût pris fin à ce moment, et la campagne du commencement de l'année 1794 n'aurait pu avoir lieu. Le traité de la Jaunaye ruina les espérances du parti royaliste, auquel la victoire semblait de nouveau sourire. Beauvais s'y était énergiquement opposé : comment Charette put-il l'accepter ? Sur ce point la lumière n'est peut-être pas encore suffisamment faite. Beauvais paraît avoir montré autant d'énergie que de clairvoyance, durant toute la lutte. Il ne se retira qu'en voyant les Vendéens laisser de toutes parts tomber leurs armes. Son livre doit être lu par tous ceux qui s'occupent de cette époque ; il empêchera

Digitized by Google

de commettre bien des inexactitudes; on peut le recommander à l'auteur de la *Légende de Cathelineau*, M. Célestin Port, de l'Institut, auquel il eût certainement rendu service, mais dont il démolit radicalement les ridicules affirmations.

III

La réputation de M. Welschinger est à juste titre si solidement établie, qu'un livre de lui ne peut passer sans fixer l'attention. C'est le procès du maréchal Ney qu'il vient aujourd'hui nous retracer. Voici placées sous nos yeux les pièces du débat : procès-verbaux du conseil de guerre et de la chambre des pairs, lettres du maréchal et suppliques de Mme Ney, tout a été dépouillé, aucune omission n'a été commise. L'auteur n'ignore rien de ce qui a été publié sur ce sujet, il a contrôlé scrupuleusement tous les documents anciens et nouveaux, déjà connus ou inédits. Sa conviction est faite, et il l'exprime avec vigueur dans des pages parfois vibrantes; et cependant, jugeant sur les mêmes éléments, on peut hésiter à formuler la même décision, et on se demande si l'histoire, en déchargeant l'accusé, n'a point été trop sévère pour les hommes qui le condamnèrent.

La culpabilité de Ney est indéniable. Que sa trahison n'ait point été préméditée, c'est ce qui ressort avec évidence de ces pages, mais en revanche, elle décèle un manque absolu de sens moral. Le 11 mars, Ney se vante de ramener à Paris l'ogre de Corse, prisonnier dans une cage de fer : « Je fais mon affaire de Bonaparte, répète-t-il encore au roi, nous allons attaquer la bête fauve ». Le 14 mars, la révolution est faite dans son esprit, ses yeux se sont dessillés; il croit à la chute définitive de la monarchie et lit aux troupes assemblées à Lons-le-Saunier la proclamation qu'il tenait de Bertrand, à l'en croire, ou qu'il avait préparée lui-même.

A Auxerre, il rencontre Napoléon qui lui ouvre les bras sans vouloir écouter ses explications; mais il comprend bientôt qu'il n'a plus toute la confiance du maître, il l'indispose par ses fanfaronnades cyniques en se vantant, ce qui d'ailleurs était faux, d'avoir cherché à jouer Louis XVIII pour mieux servir l'empereur. Il sent qu'il est perdu, et à Waterloo, il s'offre comme un désespéré à la mort qui ne veut pas de lui.

Digitized by Google

On connaît les grandes lignes de son procès. La lettre du maréchal Moncey, désigné pour présider le conseil de guerre, est admirable. Jourdan n'eut pas les mêmes scrupules. Sur le banc de la défense vinrent s'asseoir Berryer père, assisté de son fils et Dupin. Le déclinatoire d'incompétence fut admis. Eut-on tort de suivre cette procédure? On le dit généralement, mais par suite d'une confiance, hélas! probablement exagérée dans la loyauté ou la bienveillance des anciens frères d'armes du maréchal. Malgré les énergiques protestations des avocats, la chambre des pairs se refusa à laisser porter le débat sur les garanties consacrées par l'article 12 de la capitulation de Paris. Ney alors se leva et lut la courte déclaration qui se termine par ces mots : « Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et à la postérité. »

Sur 161 membres présents, 160 répondirent oui à la question de culpabilité; trois pairs ajoutèrent toutefois cette restriction: « couvert par la capitulation de Paris ». Un seul « non » se fit entendre : il émanait du plus jeune pair, Victor de Broglie, qui faisait suivre son vote de cette grave leçon : « Il est des événements qui, par leur nature et par leur portée, dépassent la justice humaine, tout en restant très coupables devant Dieu et devant les hommes. » Peut-être était-ce la note juste de tout le débat qui était ainsi formulée.

Le verdict une fois prononcé, était-il possible au roi d'en empêcher l'exécution? M. Welschinger, et c'est là un des côtés contestables de son livre, soutient que l'Europe exigea la condamnation et l'exécution du maréchal. Sans doute, il apporte quelques témoignages curieux, toutefois ses arguments ne sont peut-être point suffisamment probants pour affirmer l'intervention directe des puissances.

Condé et Turenne ont été pardonnés : la clémence ne s'imposait-elle pas pour Ney, et cela surtout alors que de grands coupables et de méprisables traîtres restaient impunis? M. Welschinger, dans des pages émues et éloquentes, n'hésite point à l'affirmer. « Le prince de la Moskova, déclare-t-il en s'appropriant une parole de la Dauphine, devait vivre pour l'honneur et la gloire de la France. »

Digitized by Google

IV

Le volume qu'il y a un an M. Gomel avait consacré à étudier les ministères de Turgot et de Necker, était de nature à faire désirer une suite ; le volume qui vient de paraître, passe successivement en revue l'administration des différents contrôleurs généraux qui se sont succédé de Necker à la réunion des Etats généraux, et ne présente pas moins d'intérêt. C'est même plus qu'une étude purement financière des derniers temps de l'ancien régime, c'est presque une histoire générale de cette période.

On était arrivé à une de ces époques redoutables où les hommes d'état d'un mérite ordinaire deviennent néfastes ou sont impuissants; pour enrayer la Révolution, il eût fallu — et cela eût-il suffi ? — un politique de premier ordre, un souverain doué de qualités transcendantes, joignant à une énergie indomptable des idées larges et un sens profond des aspirations nouvelles. Louis XVI était loin de réaliser cet idéal difficile ; aussi, tout en trouvant sévère jusqu'à l'injustice le jugement qu'en porte M. Gomel, on ne peut se refuser à reconnaître l'incohérence et l'aveuglement de sa conduite pendant les dernières années. Le vieux Maurepas, tout-puissant sur l'esprit du roi, après lui avoir dicté le renvoi de Necker, lui fit nommer au contrôle des finances Joly de Fleury, honnête homme sans compétence financière, connu par son horreur de toute tentative de réforme. A peine entré en fonction, il dut reconnaître la fausseté du fameux *Compte rendu* de Necker; au lieu d'un excédent, on trouvait un très grave déficit. Pour remédier à cette situation, il chercha en août 1781 à augmenter les droits sur les consommations, et en juillet 1782 à créer un troisième vingtième; de là un mécontentement général et de vives protestations de la part des parlements. Une intrigue de cour renversa bientôt Fleury et Lefèvre d'Ormesson le remplaça. Nul ne pouvait contester l'honnêteté et le désintéressement du nouveau contrôleur général; malheureusement il n'avait ni autorité ni talent. Toute une campagne de plaisanteries et de dénigrement fut entreprise contre lui. « C'est dommage, disaient les courtisans devant Marie-Antoinette, c'est dommage qu'il soit presque aveugle. »

Digitized by Google

— « Pourquoi cela ? » demande la Reine. — « Madame, c'est que la fortune l'est aussi, et que deux aveugles ensemble font toujours fausse route. » Après sept mois, il disparaissait pour faire place à Calonne, qui arrivait, protégé par la Cour, avec une réputation de dissipateur et de débauché, mais en même temps d'administrateur plein de dextérité, fertile en ressources et hardi dans ses conceptions. Il émet un gros emprunt, multiplie les charges en les vendant à beaux deniers comptants. Il dépense brillamment, fait illusion assez longtemps, mais à bout d'expédients, acculé à un déficit considérable, il se voit obligé de convoquer les notables pour la fin de janvier 1787; enfin, il est destitué par Louis XVI irrité d'avoir été ainsi abusé. Son successeur, l'archevêque de Toulouse, de Brienne, était encore plus incapable; cependant, tous ses projets n'eussent point été mauvais si les parlements n'eussent surexcité l'opinion; agitées depuis un demi-siècle par une sorte de vertige, ces hautes assemblées, après avoir violemment combattu les droits de l'Eglise, arrivaient logiquement à saper l'autorité royale.

L'opinion réclamait Necker et voyait en lui un sauveur; le roi prit le parti de le nommer ministre des finances. Le nouveau ministre chercha naturellement à donner satisfaction aux sentiments populaires; bientôt une déclaration royale annonçait pour janvier 1789, l'ouverture des Etats généraux. Mais comment seraient-ils composés et suivant quelles formes délibéreraient-ils? Le gouvernement avait intérêt à chercher son point d'appui sur le tiers, plus remuant et plus nombreux. Necker n'osa pas prendre un parti; il convoque de nouveau les notables, mais pour garder devant eux une neutralité absolue. Tout le monde en France écrit, s'agite, critique, rêve changements et améliorations; pendant ce temps Necker se ferme les yeux, reste dans la torpeur, recourt à des expédients surannés. La récolte de 1788 ayant été mauvaise, il prend coup sur coup une série de mesures d'une grave maladresse; grâce à la faiblesse du pouvoir, les désordres se multiplient; des troubles occasionnés par la cherté des subsistances et entretenus par des scélérats, se produisent sur un grand nombre de points. L'histoire doit juger sévèrement Necker, sa suffisance et son incapacité.

De nombreuses erreurs de jugement, une absence complète de prévoyance, une constante versatilité et une mollesse poussée à l'extrême, telles sont les fautes que M. Gomel reproche au gouvernement. Mais son livre va plus loin : il met en évidence

Digitized by Google

les vices du système fiscal dont disposait la monarchie, ses recettes inférieures aux dépenses, et cela alors que l'inégalité de la répartition des impôts et l'arbitraire de leur perception rendait malaisée la surélévation des taxes. Evidemment l'ouvrage de M. Gomel ne suffirait point à faire comprendre la Révolution, la raison morale, providentielle en quelque sorte, de cette effroyable tourmente ; celle que Joseph de Maistre a mise en évidence dans ses *Considérations sur la France*, n'est même pas indiquée; ce n'était point le but de l'auteur, qui n'avait à en étudier que les causes financières. Malgré son titre un peu spécial, son livre est d'une lecture très facile et d'une très réelle valeur.

Auguste RIVET.

II

PHILOLOGIE LYONNAISE

I. *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, par NIZIER DU PUITSPELU. 1 vol. grand in-8 de CXX-470 pp., Lyon, H. Georg.

II. *Modestes observations sur l'art de versifier*, par Clair TISSEUR. 1 vol. in-8 de 355 pp. 1893. Lyon, Bernoux et Cumin.

I. Au commencement de ce siècle, on tâchait de supprimer les patois, et on ne les étudiait guère que pour en combattre l'usage. C'était l'époque où Mollard publiait à Lyon un livre intitulé *Le mauvais langage corrigé*, sans considérer que ce « mauvais langage » avait ses titres de noblesse, qu'il avait été parlé par nos pères, et qu'il reflétait, dans une certaine mesure, les idées et les préoccupations du vieux temps. Il n'en va pas de même aujourd'hui. Les patois, en partie oubliés maintenant, excitent une légitime curiosité et provoquent une louable émulation : pour empêcher qu'ils ne disparaissent complètement, les érudits s'efforcent d'en recueillir les éléments et d'en esquisser les traits caractéristiques. Aussi bien, depuis que nous appliquons aux études grammaticales la méthode comparative, nous

Digitized by Google

comprenons combien l'étude des patois peut contribuer à la connaissance plus parfaite et plus complète de notre langue française. Voilà pourquoi nous sommes toujours reconnaissants aux savants qui veulent bien nous enseigner l'un de ces patois, surtout quand ces savants ont les mérites et les qualités qui recommandent à un si haut degré M. Nizier du Puitspelu.

Nous ne dirons pas que ce livre est parfait. L'auteur en a reconnu lui-même les défauts avec trop de loyauté et trop de bonne grâce, pour goûter ce compliment si quelque critique maladroit s'avisait de le lui adresser. Nous n'insisterons pas non plus sur certaines observations qui lui ont été faites et dont il est le premier à reconnaître le bien fondé. Ainsi, quand un auteur entreprend l'étude d'un patois, il circonscrit d'ordinaire ses recherches dans un domaine bien défini, comme l'a fait M. Rabiet pour le patois de Bourberain, et M. Paul Meyer pour les troisièmes personnes du pluriel en provençal. Mais étudier l'idiome d'une région, du Lyonnais ou même d'une partie seulement de cette province, c'est une tâche bien ardue, et qui présente bien des difficultés. Passons. Signalons aussi brièvement les traces de suture qui montrent une rédaction faite à plusieurs reprises, et les lacunes qui sont la conséquence presque inévitable des interruptions apportées à ce travail. Ainsi, dans l'étude phonétique qui sert d'introduction au dictionnaire, il y a des formes qui ne se retrouvent pas dans ce dictionnaire. Parfois aussi nous rencontrons dans la liste des mots une rectification à une explication déjà donnée auparavant.

Tout cela est très pardonnable aux yeux de quiconque connaît l'état de santé de M. du Puitspelu. Nous devons, au contraire, le louer d'avoir poursuivi et achevé la rédaction de ce livre malgré les obstacles et les difficultés que lui créait cette situation. Les romanistes les plus éminents reconnaissent dans le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* une œuvre très remarquable, et bien supérieure à la plupart des études analogues qui ont paru dans ces derniers temps. M. du Puitspelu a lu beaucoup d'auteurs, soit français, soit étrangers. Il ne connaît pas seulement les savants français, qui ont donné un si grand éclat à notre renommée scientifique, mais il possède l'allemand, et il a pratiqué les romanistes les plus qualifiés de l'Allemagne. Il a su se mettre au courant des vraies méthodes de travail. De plus, il a ce que l'étude ne donne pas toujours, un sens subtil et sagace qui lui fait deviner des étymologies et

Digitized by Google

des explications pour des formes que personne n'avait pu élucider avant lui. Enfin, il a trouvé dans notre région lyonnaise des collaborateurs intelligents dont l'aide lui a été précieuse et dont il a su mettre à profit les travaux. En résumé, son livre fera époque dans l'étude des patois de notre province. D'autres ouvriers viendront sans doute, qui travailleront sur un plan moins vaste et avec une méthode plus rigoureusement scientifique ; mais aucun d'eux ne pourra se dispenser de lire ce dictionnaire, et ils trouveront tous profit à le consulter.

Ce livre est d'un grand charme, et souvent il nous est arrivé de le prendre et de le feuilleter, à l'heure où l'on cherche une distraction utile pour se reposer d'un travail ardu. Nous ne nous lassions pas de le consulter, et les moments passaient tandis que nous nous oubliions à causer avec M. du Puitspelu. Nous ne lui demanderons pas la permission de lui soumettre quelques remarques. Nous savons que l'aimable savant les désire et les appelle et qu'il n'est pas de ceux qui se croient offensés quand ils n'ont pas été comblés de louanges hyperboliques. Nous employons à dessein le mot « soumettre ». M. du Puitspelu se montre partout très modeste, et la modestie nous convient mieux encore, à nous qui n'avons pas fait une étude spéciale des patois de cette région.

Le *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, qui est placé en tête du dictionnaire, mérite les plus grands éloges. Mais nous pensons qu'il a besoin d'être refondu et amélioré. Il serait bon, croyons-nous, d'établir certaines lois générales qui rendraient l'exposition plus claire et plus simple. Ainsi pourquoi ne pas formuler la règle suivante, sauf à en signaler les exceptions, s'il y a lieu ? « Les consonnes doubles deviennent simples, et, quand elles sont médiales, la simple produite par le dédoublement est traitée comme appuyée. » Ou bien encore, pourquoi ne pas établir les lois qui règlent la vocalisation de *l*, ce qui dispenserait d'y revenir en étudiant séparément les différents groupes où cette liquide peut se rencontrer ? Allons plus loin. Une fois qu'une loi est formulée, il ne faudrait pas admettre facilement des dérogations à cette loi. Quoi que l'on ait dit pour ou contre la constance des lois phonétiques, c'est seulement en la prenant pour base de ses recherches que l'on peut arriver à des résultats vraiment scientifiques.

Ainsi, étant admis que les dentales initiales, soit isolées, soit en groupe, persistent dans les patois lyonnais, il serait bon

Digitized by Google

d'appliquer rigoureusement ce principe à toutes les formes qui peuvent se rencontrer. Surtout, il faut se garder de faire dériver une initiale forte de la douce correspondante. Ce serait violer une autre loi, d'après laquelle les consonnes latines ne se renforcent pas normalement en roman. Si l'on trouve des faits qui semblent contredire ces deux lois, il faut les examiner de près, et chercher une raison qui les explique. La plupart des cas se résolvent par une contamination analogique. En traitant de l'*a*, M. du Puitspelu nous dit que dans les infinitifs en *are*, la sifflante dure détermine le plus souvent une finale en *i*. Cette loi ne nous semble pas formulée avec assez de précision. La finale en *i* a été produite normalement par la palatale latine qui précède l'*a*, médiatement ou immédiatement. Puis l'analogie a fait donner cette finale en *i* à des infinitifs qui ne devaient pas l'avoir parce qu'ils ne se trouvaient pas dans les mêmes conditions. Parfois aussi, il faut supposer une forme latine populaire, différente de la forme classique, et d'où est dérivée la forme romane : *cinquain* doit être reporté au latin *cinque*, et non à *quinque*, parce que le *q* persiste toujours. M. du Puitspelu connaît ces principes : ainsi, il explique le français *brebis* par la forme populaire *berbicem*, au lieu de *vervecem*. Ce que nous nous permettons de lui conseiller, c'est de les appliquer avec rigueur et constance.

Si nous passons au dictionnaire proprement dit, nous constaterons que l'auteur a fait de patientes recherches pour expliquer les formes citées, et que ses explications sont généralement justifiées. Nous croyons toutefois qu'il aurait bien fait de renoncer complètement à trouver des mots venus directement du grec. Dans la préface, rédigée après le dictionnaire, il n'en trouve plus qu'un ou deux : c'est encore trop, à notre avis. Signalons aussi quelques formes pour lesquelles nous ne croyons pas devoir admettre les explications données par l'éminent romaniste. Dans la locution « cognutre les étros », il a eu raison de renoncer à la forme étymologique *atrium*. Mais l'étymologie « exteras », proposée par M. Neumann et acceptée par M. du Puitspelu, ne peut expliquer le vrai sens de « étros » dans la locution précitée. A côté de la forme « estres » qui indiquait les dehors et l'extérieur, le vieux français possédait une forme similaire « estre », qui était dérivée de *essere* et signifiait l'état, la manière d'être. C'est à cette dernière source que nous ferions remonter le mot « étros » dans l'expression en question, et qui signifie, dit le

Digitized by Google

savant auteur, « connaître les dispositions intérieures d'une maison ».

Ailleurs, il explique la forme *Chamond* par *Castra Annemundienses (sic)*. Cependant, il connaît tel travail de M. Chabaneau qui aurait pu le mettre sur la voie de la vraie étymologie. En réalité, *Sanctum Anemundum* est devenu *Sanchamont*, le groupe latin *ct* ayant produit la chuintante *ch*. Puis on a séparé le mot en deux parties, *San* et *Chamont*, et l'on a remanié la première d'après l'adjectif français *saint*. De là, la forme que nous possédons aujourd'hui. Les habitants de la banlieue de Saint-Chamond disent encore *Sanchamont*, ou, plus ordinairement, *Sanchaumont*. L'*u* s'explique naturellement par le changement de *n* en un *l* qui a été ensuite vocalisé : *Chanemont*, *Chalmont*, *Chaumont*.

Nous pensons aussi que M. du Puitspelu n'a pas bien compris le participe *esmillé*, et qu'il lui a donné une fausse étymologie. Nous lui indiquerons un passage de Joinville où il pourra se référer pour s'éclairer sur ce point. Le bon chroniqueur, racontant que la nef où il se trouvait a heurté contre un banc de sable, ajoute : « Nostre nès eüst esté toute esmiiée ». Il nous montre encore le substantif *soiʒon* (= haie) comme dérivé de *soif*, *par le changement de f en ʒ*. Ne serait-il pas plus exact de le faire venir du cas sujet singulier *sois*, auquel on aurait ajouté le suffixe *on* ? A propos de Bramafan, l'auteur a raison de mettre en doute la légende de M. Arnaud. L'étymologie qu'il propose ensuite nous paraît vraisemblable : qu'il nous soit permis d'en proposer une autre, dont nous ne garantissons pas d'ailleurs la certitude. M. E. Reclus cite quelque part « les fontaines de disette, les fonts-famineuses, les *bramafans* », qui donnent de l'eau rarement, et « dont les cultivateurs voient à bon droit l'apparition comme l'annonce redoutable d'une année trop humide pour leurs récoltes. »

Ce dictionnaire est bien complet. Nous signalerons toutefois quelques formes que nous n'y avons pas rencontrées. Peut-être se trouvent-elles dans quelque coin du livre où M. du Puitspelu les aura placées pour réparer un oubli. Nous les donnons toutefois, pensant qu'il les recueillera avec plaisir dans le cas où il les aurait omises. A Lyon, on se sert couramment des expressions suivantes : *babarote*, le coléoptère désagréable que le français vulgaire nomme *cafard; babè*, pomme de pin ou de sapin qui sert à allumer ou à faire flamber le feu; *clergeon*, qui

Digitized by Google

est bien particulier à notre région. A Saint-Martin-en-Haut, nous trouvons deux expressions pour indiquer la traînasse, *polygonum aviculare : couralho* et *herbe à cayons*. A Vaugneray : *pimpinella*, la pimprenelle, *vignobla*, la mercuriale annuelle, *saniçon*, le seneçon, *ramiau*, le buis. A Saint-Sorlin : *chançon*, *cholet* et *chou-blanc*, trois termes pour signifier le laiteron, *sonchus oleraceus ; chou-gras*, l'ansérine ; *corla-quinta*, la bryone dioïque ; *civola*, l'échalotte ; *more*, le fruit des différentes espèces du genre *Rubus ; abicote*, sorte de cerise à queue plus courte ; *corelhi*, le *convulvulus arvensis ; ranavella*, le *sinapis arvensis ; truquia*, le maïs, enfin *folhe d'aura*, le lierre. A Mornant : *bouquet tout fait*, sorte d'œillet des jardins. A Saint-Andéol, l'exclamation *hourdi*, qui équivaut au latin *Vade retro!* Mais les épis oubliés dans le champ sont peu nombreux, et ils constituent une quantité vraiment négligeable, si nous songeons à la belle moisson que M. du Puitspelu a faite à notre intention, aux formes multiples dont il a enrichi son dictionnaire. Nous devons donc lui être reconnaissants de nous avoir donné un livre si soigné. Nous exprimerons cependant un regret avant de terminer. C'est que cette œuvre renferme quelques mots scabreux et étrangers au vocabulaire de la bonne société. A les négliger, la science n'aurait rien perdu, et nons n'éprouverions pas la désagréable surprise de les rencontrer dans ce dictionnaire, si attrayant à tant d'égards.

II. — Les qualités multiples que M. N. du Puitspelu a montrées dans le *Dictionnaire du patois lyonnais*, apparaissent encore une fois dans les *Modestes observations sur l'art de versifier*, que l'auteur a signées de son vrai nom. (Nous ne pensons pas être indiscret en révélant que M. Clair Tisseur est le même que M. Nizier du Puitspelu). L'art de versifier! Son étude n'avait rien d'attrayant au temps jadis, et il fallait un vif désir de devenir poète pour décider quelqu'un à l'entreprendre. Il n'en est plus de même aujourd'hui, depuis que des érudits comme M. Tobler et des poètes comme M. Sully-Prudhomme n'ont pas dédaigné de l'étudier et d'en chercher les secrets. Dans ce nouvel ouvrage, M. C. Tisseur révèle une fois de plus sa pénétrante sagacité, son zèle consciencieux à rassembler tous les moyens d'information et son remarquable talent d'exposition. C'est plaisir d'apprendre à son école l'histoire de notre vers français, en remontant jusqu'à notre poésie liturgique du moyen âge, et, plus haut encore, jusqu'aux chants que les sol-

Digitized by Google

dats de César entonnaient au retour de leurs campagnes. Il fait très bien ressortir ce qui caractérise notre poésie au regard de la poésie classique, grecque ou latine. Empruntant le langage de la causerie — car il veut faire un livre tout lyonnais — il laisse de côté les expressions consacrées de *arsis* et de *thesis* et les termes allemands de *Hebung* et de *Senkung*, et il emploie les mots *lève* et *baisse* pour indiquer l'accent rythmique ou l'absence de cet accent. Il est intéressant de voir combien de remarques justes et profondes il nous communique à propos de la syllabe accentuée et de celle qui ne l'est pas. Sans doute M. C. Tisseur n'a pas inventé ce qu'il nous dit, et il ne fait que reproduire, — avec beaucoup de clarté et de méthode —, ce qu'ont enseigné avec tant d'autorité nos savants français et les romanistes allemands. Mais qu'il sait de choses et comme il les possède bien! Comme il parle avec abondance de la césure et de ses lois ! Comme il est érudit quand il fait l'histoire du décasyllabe et de l'alexandrin ! Les exemples affluent de tous côtés pour mieux faire comprendre les remarques qu'il suggère, et les lois qu'il vient de formuler. Quand il ne trouve pas dans les auteurs ces exemples si utiles, il en crée sans difficulté, car il est lui-même poète, et poète aussi habile que savant. Si nous n'avons pas trouvé dans ses créations poétiques tout le charme qu'elles pourraient présenter, c'est pour une raison étrangère à son talent et que nous signalerons en son lieu.

Nous ne partageons pas toujours le sentiment de M. C. Tisseur. Ainsi, nous ne goûtons pas beaucoup les vers décasyllabes rimés tantôt à quatre, tantôt à six, comme il les permettrait ou comme il a essayé d'en créer. Mais toutes ses théories sont exposées avec logique et bon sens, et il n'en est aucune qui ne puisse à la rigueur se soutenir. Nous ajouterons que dans deux endroits du livre, nous avons regretté que l'auteur ait négligé de mettre à profit sa connaissance de notre vieux français. Nous visons d'abord le chapitre où il est parlé de la rime observée au XVI^e^ siècle. En remontant un peu plus haut que cette époque, M. C. Tisseur aurait expliqué plus facilement pourquoi « la consonne pénultième d'un groupe terminant un mot était tombée dans la prononciation, lorsque la consonne ultime persistait encore » ; pourquoi, par exemple, Marot faisait rimer *aspics* avec *pis*, et pourquoi Le Maire appariait *Turcs* et *durs*. De plus, la diérèse paraît traitée trop brièvement : la quantité des syllabes, telle qu'elle est admise par les poètes classiques, semble

Digitized by Google

reposer souvent sur des raisons historiques, que nous aurions voulu voir exposées dans ce livre, où il y a tant de choses.

En résumé, l'auteur nous donne du vers, de la césure et de la rime des idées fort justes. Les efforts qu'il fait pour détruire certaines idoles de l'ancienne versification ne sont pas non plus pour nous déplaire. Mais nous doutons fort que ses idées novatrices, — sur la rime à l'œil, par exemple, — aient du succès à notre époque.

Ce livre est écrit avec un humour et une verve qui en rendent la lecture facile et agréable. Nous regrettons toutefois que cette verve ne soit pas toujours contenue dans de justes bornes, et que des citations trop osées viennent souvent rompre le charme de cette aimable et savante causerie. M. C. Tisseur nous donnera sans doute d'autres livres encore. Ce serait dommage qu'un écrivain si bien doué crût que le moment est venu pour lui de se reposer. S'il veut bien corriger le défaut que nous venons de lui signaler, nous lui en serons profondément reconnaissant : nous serons heureux d'écouter un maître qui sait tant de choses, et qui possède le rare talent de les exposer avec clarté et précision, et aussi avec une rare bonne humeur.

Albert Lepitre.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les Chroniqueurs français du moyen âge, par M. l'abbé A. Lepitre, professeur à la Faculté catholique des Lettres de Lyon; in-12, 178 p.; Paris, Poussielgue, 1893.

L'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne* continue bravement et avec un succès toujours croissant la publication de ses *Classiques*, grecs, latins ou français. Si, à l'origine, quelques volumes témoignaient d'une préparation insuffisante ou bien de la nécessité de faire vite, depuis plusieurs années déjà on a la satisfaction de constater que le niveau de la collection s'élève d'une façon très sensible; pour plus d'un volume, ce niveau est celui des meilleures éditions classiques, soit pour la correction des textes, soit pour la rédaction des notices ou l'entente pratique du commentaire.

Personne, je crois, n'hésitera à compter dans cette élite les *Chroniqueurs français* de M. le chanoine A. Lepitre, si bien préparé, d'un côté, par ses études historiques, de l'autre, par son enseignement de la grammaire comparée, à une édition qui demandait un historien et un philologue. Il s'est adressé, pour le choix des textes, aux éditions qui jusqu'ici font loi, c'est-à-dire à celles de M. Natalis de Wailly pour Villehardouin et Joinville, à celle de M. Siméon Luce pour Froissart et à celle de Mlle Dupont pour Commynes. Il est vrai que, suivant l'exemple de M. Gaston Paris, il a remanié les textes donnés par M. de Wailly « toutes les fois qu'il était nécessaire, afin que toutes les formes fussent bien celles du dialecte de l'Ile-de-France au commencement du XIIIe et XIVe siècle. » On devine sans peine que la tâche était délicate et que, pour y réussir comme il me semble qu'il l'a fait, il ne fallait rien moins à l'édi-

Digitized by Google

teur qu'une connaissance approfondie et minutieuse du vieux français. Il se peut bien que ce travail d'ajustage grammatical constitue le premier mérite du livre de M. Lepitre; mais c'est un mérite qui ne peut être pleinement apprécié que par les spécialistes.

Il en est un autre qui sera particulièrement goûté des maîtres et des élèves, je veux dire la façon absolument remarquable dont notices et annotations ont été exécutées. Les notices surtout, soit pour la partie historique, soit pour la partie littéraire, peuvent être hardiment présentées comme des modèles du genre. Substantielles et concises, elles disent tout ce qu'il est utile de savoir et rien de plus; résumés des travaux les plus récents de la critique, elles portent l'empreinte d'une pensée très personnelle, dominant et jugeant avec indépendance les questions agitées autour du nom et de l'œuvre de nos vieux chroniqueurs. Sans doute, on peut différer d'avis avec le savant éditeur sur quelques points de détail, par exemple sur la qualité maîtresse du talent de Froissart, ou bien encore sur le fond de son caractère d'homme; d'aucuns, peut-être, trouveront que le portrait de Froissart tracé par M. Lepitre est légèrement flatté. Du moins, tous conviendront qu'il motive fort habilement son opinion et qu'il n'écrit qu'à bon escient. Il a eu, au surplus, la très heureuse pensée de relier chaque notice par le résumé de la littérature historique, telle qu'elle s'est développée en France d'un chroniqueur à l'autre; de telle sorte que l'élève trouvera, dans la réunion de toutes ces notices, un excellent chapitre sur les origines du genre historique en France, écrit de ce style élégant et ferme que connaissent bien les lecteurs de cette Revue.

M. Lepitre sollicite modestement les observations de « ses *amis* et de tous *ceux de l'enseignement chrétien*, pour l'aider à compléter et à parfaire ce travail. » C'est à ce double titre que je me permettrai d'exprimer, en finissant, mon petit *desideratum*, qui porte sur l'annotation. Les notes sont généralement excellentes, c'est-à-dire répondant aux vrais besoins de l'élève et rédigées avec une claire précision; il est difficile de rêver mieux pour la partie historique et géographique. Peut-être, cependant, la part faite aux observations grammaticales devrait-elle être un peu plus large encore. Sans doute, bon nombre de termes vieillis ont été expliqués, et fort bien expliqués, au bas des pages, et de plus réunis en un lexique qui reporte aux notes

Digitized by Google

explicatives. Mais il en reste quelques-uns qui arrêteront l'élève : par exemple, *chardonal* (p. 18), *enqui* (24), *oiance* (25), *semons* (32), *eschampé* (33), *chataignes* (— * *capitaneus*, 44), *afiert* (76), *tolir* (77), *endementiers que* (81), *glout* (83), *despire* (88), etc. Je sais bien que d'autres éditions que celle de M. Lepitre sont dans le même cas; néanmoins, tant que les élèves n'auront pas entre les mains un dictionnaire de l'ancien français, il me semble indispensable d'accompagner chaque édition de vieux texte d'un lexique assez complet pour que le livre se suffise à lui-même. Pour faire de ses *Chroniqueurs* un parfait instrument de travail, M. Lepitre n'aura donc qu'à allonger quelque peu le lexique; combien y a-t-il d'éditions classiques dont on puisse faire un éloge semblable ?

A. Devaux.

J. Michelet — **Sur les chemins de l'Europe** — Angleterre, Flandre, Hollande, Suisse, Lombardie, Tyrol; in-12 de 525 pages. — Paris, *Marpon et Flammarion*, 1893; 3 fr. 50.

Michelet est géographe, comme il est historien. Le procédé, ou, si l'on aime mieux, la méthode est identique. Historien, il fouille les archives, compulse les manuscrits et les papiers d'Etat, rassemble et coordonne les faits, puis, par un effort de génie, il ressuscite les hommes et les fait vivre et agir sous nos yeux. Voyageur, il voit la nature dans ses formes extérieures, mais son œil chercheur perce les apparences et voit au delà. En elle, tout lui parle et lui est sujet à interprétation. C'est pour lui qu'on aurait pu dire qu'un paysage est un état d'âme. Ce qu'il nous décrit, en effet, c'est surtout l'impression que produit sur lui la nature. Soit qu'il nous peigne le paysage anglais frais et riant, ou ce brouillard mobile qui change à chaque instant l'aspect des choses, ou la triste solitude de la terre d'Irlande, les grasses campagnes de la Flandre, les basses terres de la Hollande, ou la douceur virgilienne des plaines lombardes, toujours Michelet nous redit ce qu'il a ressenti et quelles ont été ses impressions. Pour caractériser d'un mot ces descriptions, il faudrait les appeler du paysage subjectif.

Pour Michelet d'ailleurs la nature est vivante; toujours il y voit l'homme. La terre et l'homme sont étroitement unis dans sa pensée; peut-être même trouvera-t-on qu'ils le sont plus que de raison, et que l'homme paraît trop le produit de la terre qui le porte. Déjà Michelet a vu l'Anglais robuste, fortement bâti,

Digitized by Google

grand mangeur de viande. « Le gazon de la prairie boit la pluie, la rosée, il en fait une herbe succulente. Le bœuf, la vache, le mouton mangent l'herbe; l'homme, à son tour, boit le lait, le sang surtout. C'est en lui qu'il puise l'exubérante force de production qui se manifeste en ce pays sous toutes les formes. La viande est l'aliment indispensable de cette race faite, elle aussi, de chair et de sang. Privez-la de ce régime essentiellement réparateur, vous la voyez, sous ce climat humide, faiblir vite, et présenter le tableau d'une misère hâve et cadavérique... L'activité prodigieuse de ce peuple donne l'impression d'une force incalculable. A voir tous ces visages rouges, ces cous rouges, on le croirait ivre. Il ne l'est que de sang et de ses énergies accumulées. La richesse de la nourriture doit être pour beaucoup dans cet irrésistible élan de la volonté. »

A côté de cet Anglais massif et dont il admire la carrure, Michelet garde toute sa sympathie pour l'Irlandais, notre frère de race, si malheureux et que déshonore l'ivrognerie; il aime aussi le pauvre tisserand de Flandre : « J'ai vécu, dit-il, grandi, travaillé moi aussi dans une cave humide; et, comme le tisserand, j'ai appartenu à ce grand peuple de travailleurs infortunés qui, dans l'Allemagne et tout le Nord, consola son labeur, en chantant à voix basse la bonté de Dieu. Moi je ne chantais pas, mais ayant partagé son sort, je sais ce qu'il chantait, ce peuple dont la destinée fut toujours de vivre dans les ténèbres. Six jours de nuit et le septième aux églises... Jamais les champs, jamais la large vision du ciel qui eût dilaté la pauvre poitrine comprimée, foulée, refoulée toute une longue semaine aux battements du dur métier.... Dans sa cave, non pas même la toute petite fenêtre, le soupirail qui permettrait de mettre un peu de terre, et de voir une pâle fleur égayer son tombeau. Combien de fois enfant, j'ai envié moi aussi, ce sourire du ciel! »

Que de pages émues ou éloquentes il faudrait encore citer sur l'Italie, sur Venise, sur la Flandre. Qu'on lise ces descriptions si exactes, quoique rapides, des villes, des monuments, des œuvres d'art. Rien n'a échappé à l'attention toujours en éveil de Michelet. Ici encore, comme dans toutes ses œuvres, son œil a vu dans l'avenir et ses jugements ont devancé les temps. Quelques-unes de ses pages semblent écrites d'hier. Taine l'avait dit il y a quarante ans : « On dit qu'il y a trois poètes en France; celui-ci est le quatrième et sa prose pour l'art et le génie vaut leurs vers. »

E. J.

Digitized by Google

Nomenclator literarius recentiores Theologiæ catholicæ theologos exhibens qui a concilio Tridentino floruerunt, ætate, natione, disciplinis distinctos. — T. I, XVI, 630 pp.; T. II, VII, 1846, LIII pp. edidit et commentariis auxit H. HURTER, S. J. — Editio altera plurimum aucta et emendata. Innsbruck, Wagner, 1892, 1893; 37 fr. 50.

La première édition de ce *Répertoire de la littérature théologique*, depuis le concile de Trente, avait été publiée en 1871-1886; la faveur du public a nécessité bientôt une seconde édition. Le P. Hurter a voulu mériter encore davantage la reconnaissance des lecteurs en corrigeant avec soin son premier travail et en l'augmentant considérablement. Ce qu'il nous offre aujourd'hui, c'est presque une œuvre nouvelle.

Le *Nomenclator literarius* n'est pas une histoire de la théologie, mais un répertoire bibliographique des œuvres de tous les théologiens qui ont vécu depuis le concile de Trente. Ceux-ci sont rangés de vingt ans en vingt ans, par nations : Espagne, Italie, Angleterre, France, Belgique, Allemagne, sous les rubriques suivantes : Théologie scolastique, Théologie positive et polémique, Ecriture sainte (Isagoge et Exégèse), Patrologie, Histoire ecclésiastique (Histoire universelle de l'Eglise, des Papes, des conciles, des missions, des saints, des hérésies, archéologie chrétienne, etc.), Théologie pratique (Droit canon, Morale, Pastorale, Liturgie, Ascèse, etc.). Un jugement sommaire est porté sur les œuvres de chacun et les diverses éditions des ouvrages avec leurs qualités, leurs défauts et quelquefois leurs prix, quand elles sont rares, sont indiquées.

Uue place plus que suffisante est donnée à l'histoire de chaque théologien; des épitaphes même sont citées. Sur ce point, il y a peut-être de l'excès. Le P. Hurter relève avec trop de complaisance les vertus de ses auteurs; il a oublié un peu qu'il écrivait un Répertoire bibliographique et non une Vie des saints. Diverses tables facilitent au lecteur l'emploi de cette riche mine de renseignements. Les deux premiers volumes vont de 1564 à 1763; il reste à paraître un troisième volume qui, nous l'espérons, ne tardera pas à voir le jour.

Nous n'avons pas à dire longuement les mérites de cette œuvre, ni à faire ressortir son utilité pour tous ceux qui s'occupent de théologie. L'indication seule de son contenu parle hautement en sa faveur, et nous sommes persuadé que cette seconde édition aura autant, sinon plus de succès encore que la

Digitized by Google

première. Ce travail est la préparation nécessaire à l'histoire de la théologie catholique, que nous attendons et que nous pouvons espérer voir bientôt paraître, car le *Nomenclator litterarius* l'aura rendue possible, sinon même facile à exécuter.

E. J.

Lrehbuch der theoretischen Philosophie. — Manuel de philosophie théorique, d'après les principes de S. Thomas, par le Dr Virgil Grimmich, bénédictin. Herder, Fribourg, 1893. 1 vol. gr. in-8, 565 pages.

Le présent ouvrage, destiné à des élèves en théologie, a pour but de leur faciliter l'étude de la philosophie scolastique. Contrairement à l'usage presque général pour les manuels de ce genre, il est écrit non en latin mais en allemand. Il est vrai que les citations latines abondent soit, pour la première moitié, au bas des pages ; soit, pour la seconde, intercalées dans le texte même, l'étudiant déjà un peu familiarisé avec la philosophie pouvant en tirer alors un meilleur parti et revenir ensuite à loisir sur les textes cités en note. Quant au choix de la langue maternelle, il n'a d'autre raison d'être que la facilité plus grande qui en résulte de s'assimiler des questions difficiles. Le titre indique en outre qu'il ne s'agit point ici d'un traité de philosophie complet ; la morale en est exclue soit à cause du peu de temps dont disposent les théologiens pour l'étude de la philosophie, soit parce que l'étude de la théologie morale et du droit ecclésiastique doivent y suppléer dans une certaine mesure.

Outre la table des matières et un index alphabétique, signalons un glossaire précieux d'au moins 40 pages : c'est une explication en allemand des expressions scolastiques employées dans le corps de l'ouvrage, avec des renvois aux pages correspondantes ; ces expressions sont citées aussi dans l'ordre alphabétique, d'où pour le lecteur des recherches faciles.

La division reproduite est la division traditionnelle : tout d'abord la logique, dont la 2e partie ou logique matérielle comprend, outre la théorie des méthodes, la discussion des différents systèmes sur l'origine des idées et la théorie de la certitude. Vient ensuite la métaphysique, dont la 2e partie se subdivise en cosmologie, anthropologie (psychologie) et théodicée ; la cosmologie occupe une place relativement considérable, dans laquelle on trouve un exposé et une discussion substantielle du

Digitized by Google

darwinisme. Un peu plus loin, quatre ou cinq pages sur la suggestion et l'hypnotisme témoignent aussi de la préoccupation louable de toucher, en passant, à quelques-unes des graves questions actuelles.

L. T.

Archives de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie, tirées des œuvres de sainte Mechtilde, de sainte Gertrude, du V. P. Eudes, et de la bienheureuse Marguerite-Marie, par le R. P. GRANGER, missionnaire de Notre-Dame de la Délivrande. Tomes II, III, et IV, 1893. 3 vol. in-18, de CXCI-678, 243, et XXV-497 pp. Ligugé, imprimerie Saint-Martin.

Le R. P. Granger, vient d'achever la publication de ses *Archives de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie*. Nous avons été heureux de louer comme il convenait le premier volume de cette œuvre importante : aujourd'hui qu'elle est terminée, nous allons achever de la faire connaître dans son entier.

Le second volume est consacré au V. Jean Eudes, qui fut un apôtre infatigable de la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie, en l'honneur desquels il institua une congrégation religieuse d'hommes (1). On omet assez souvent de parler de ce que le saint religieux a fait pour l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, et il y a beaucoup de fidèles qui ne connaissent guère de lui que son zèle pour la gloire du Cœur de Marie. Le P. Granger nous montre dans tout son ensemble, et d'une manière aussi complète que possible, l'influence de ce grand pêcheur d'âmes. Il nous raconte d'une manière sommaire sa vie, ses travaux, ses efforts, et il nous donne la cause pour laquelle le P. Eudes cherchait à propager partout ses deux chères dévotions. Puis il nous montre comment il a travaillé à les faire triompher. C'est d'abord en poursuivant, dans les deux congrégations dont il était le fondateur et dans les diocèses dont ses fils dirigeaient les séminaires, l'établissement d'une fête en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, qui se célébrait le 30 août, et qui fut ensuite reportée au 20 octobre. (En 1648, il fit établir aussi, au diocèse d'Autun, la fête du Saint-Cœur de Marie.) En outre, il voulut composer lui-

(1) En fondant les religieuses de Notre-Dame de Charité, le P. Eudes leur recommanda de se considérer comme les filles du saint Cœur de Marie : mais il ne leur en donna pas le nom.

Digitized by Google

même l'office de ces deux fêtes. Enfin, pour défendre la double dévotion dont il était le promoteur, il composa plusieurs ouvrages, dont le plus important est le *Livre du Cœur admirable de la Mère de Dieu*, dans lequel tout un livre — le douzième — est consacré au Sacré Cœur de Jésus.

C'est dans cet ouvrage que le P. Granger a puisé, pour composer la plus grande partie de son second volume. Il a voulu laisser parler le V. Jean Eudes, et s'effacer pour le mettre en rapport immédiat avec le lecteur. Le pieux fondateur, il est vrai, ne s'est pas toujours servi d'expressions bien théologiques. Mais ses ouvrages, à notre connaissance, n'ont jamais été improuvés à Rome, et nous pouvons affirmer que, à lire ses écrits, les âmes dévotes trouveront consolation et profit.

Au surplus, ce volume est précédé d'un introduction considérable, où le P. Granger nous enseigne la dévotion au saint Cœur de Marie, de même que l'introduction du précédent volume nous exposait la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. De la seconde nous devons dire ce que nous avons dit de la première: elle est bien écrite, pleine d'onction, illustrée de citations empruntées à d'éminents écrivains. Mais, au risque de paraître un peu sévère, nous ferons observer que certaines parties auraient pu être mieux approfondies. Nous avons ici particulièrement en vue ce que l'auteur dit de la grâce, pp. XXXI–XXXIII. Le P. Granger, dans un certain passage, avoue modestement qu'il lui semble côtoyer des abîmes. Soit. Mais les savants travaux des théologiens et les décisions de l'Eglise sont là pour empêcher d'y tomber.

Au reste, l'action du P. Eudes restait toujours incomplète et inachevée. Certains diocèses avaient pu admettre la fête du Sacré Cœur de Jésus, à cause de l'opinion, assez commune en ce moment, qu'un évêque peut établir des fêtes de sa propre autorité (1). Le cardinal de Vendôme, légat *a latere* du Saint-Siège, avait approuvé aussi l'office du Saint-Cœur de Marie. En outre, le pape Clément X avait permis d'ériger des confréries en l'honneur des Cœurs de Jésus et de Marie, et avait enrichi d'indulgences ces pieuses associations. Mais, malgré tout, la double dévotion dont le saint religieux s'était fait l'apôtre, était restreinte à des dio-

(1) Le P. Eudes composa les deux offices du Très Pur Cœur de Marie et du Très Saint Cœur de Jésus, qui ont été approuvés en 1861 par la Congrégation des Rites, mais seulement pour les congrégations dont le vénérable est le fondateur.

Digitized by Google

cèses ou à des communautés. Et cependant le dessein de Jésus-Christ était d'éclairer, de réchauffer et d'enflammer le monde par le culte de son divin Cœur. Pour cela, il fallait que ce culte reçût une consécration suprême en se faisant approuver du père commun des fidèles, de celui dont la mission est de gouverner toute l'Eglise. Cette œuvre, Jésus-Christ voulut la confier, non pas à un puissant du siècle, ni à un savant théologien, mais à la bienheureuse Marguerite-Marie. Le P. Granger devait naturellement clore sa publication en parlant de cette âme d'élite et de ses efforts pour accomplir sa céleste mission.

Mais comment parler de l'humble visitandine de Paray-le-Monial ? Qui nous retracera cette figure idéale, avec sa force d'âme et son humilité, avec son esprit de pénitence et cette exquise délicatesse de cœur qui ne servait qu'à la faire souffrir davantage ? Plusieurs biographes de mérite ont essayé cette œuvre difficile. En est-il un qui ait réussi ? Le P. Granger, dans sa modestie, n'a pas voulu entreprendre de peindre lui-même ce portrait, et, si nous osons ainsi parler, il a préféré faire une photographie, en reproduisant ce que la bienheureuse a dit d'elle-même, elle et ses contemporaines. C'est donc à peu près uniquement de la vie de Marguerite-Marie écrite par elle-même et par ses compagnes, que le pieux auteur a composé sa biographie, qui forme le troisième volume des *Archives*. Le style des citations n'a rien de recherché, et ceux qui ne sont sensibles qu'aux artifices du langage, goûteront peu la diction des visitandines de Paray-le-Monial. Mais les âmes qui cherchent la piété et l'édification liront avec bonheur ce petit volume, où elles trouveront résumés fidèlement les traits et la vie de la Bienheureuse.

Nous arrivons au quatrième volume, qui doit être, croyons-nous, le dernier. Dirons-nous que sa lecture nous a surpris? Oui, certes : car nous ne définissons pas la critique l'art de louer en toute occasion et d'approuver tout sans restriction. Or, si le P. Granger a sagement fait de nous donner les enseignements de la bienheureuse Marguerite-Marie sur la dévotion au Sacré-Cœur, nous ne pouvons nous empêcher de trouver étrange le plan qu'il a adopté. Au lieu d'éditer purement et simplement les œuvres et les lettres de la Bienheureuse ou d'exposer sa doctrine sur un plan imaginé par lui, il a voulu copier le plan de l'*Introduction à la vie dévote*. Nous ne nions pas ce que le P. Granger affirme, que saint François de Sales et sa fille spiri-

Digitized by Google

tuelle ont le même esprit et les mêmes idées sur la manière d'arriver à la sainteté. Comment en aurait-il été autrement, et la sainte visitandine pouvait-elle être infidèle aux doctrines du fondateur de son ordre ? Mais ce que nous demandons au P. Granger, dans ce cas particulier, c'est de nous enseigner ce que Marguerite-Marie a dit de la dévotion au Sacré Cœur, et non pas de nous montrer comment sa dévotion ressemble à celle de son père spirituel. Nous avons trop goûté l'*Introduction à la vie dévote* pour ne pas être heureux d'en retrouver des pages dans un livre de piété. N'oublions pas cependant qu'il s'agit, dans cette publication, du Sacré Cœur, et non du saint évêque de Genève.

Après avoir émis cette critique, nous sommes bien à l'aise pour louer l'ouvrage. Ce volume pris à part et comme formant un tout complet (1), mérite de grands éloges. Il est plein d'onction et de piété. Il nous fait aimer la dévotion au Sacré Cœur, et nous conduit aux sommets élevés de l'amour divin, non par des sentiers ardus et escarpés, mais par ces chemins ombragés et doux fleurants où saint François de Sales aimait à mener les fidèles qu'il dirigeait. On aime à s'attarder dans la compagnie de ces douces âmes d'élite, le fondateur de la Visitation et la Visitandine de Paray-le-Monial. Mais, par-dessus tout, on admire l'action du Sacré Cœur, qui a pu communiquer à la créature, fragile et portée au mal par sa nature, une flamme si pure, si ardente et si durable.

En prenant congé du P. Granger, nous le remercions encore une fois de l'important ouvrage qu'il a composé pour les âmes dévotes au Sacré Cœur de Jésus et au Saint Cœur de Marie. Nous lui sommes reconnaissant de nous avoir fait mieux connaître sainte Mechtilde et sainte Gertrude, le V. Jean Eudes et la bienheureuse Marguerite-Marie. Mais surtout nous sommes heureux d'avoir appris dans son livre à mieux connaître la charité du Dieu pour nous fait homme, et ce chef-d'œuvre de bonté, d'indulgence et de miséricorde qui est le Cœur de Jésus.

A. LEPITRE.

(1) Le volume III des *Archives* paraît à part avec ce titre : *Vie et mission de la bienheureuse Marguerite-Marie.* De même, le IV• volume est édité séparément sous ce titre : *Introduction à la dévotion au Sacré Cœur, d'après la bienheureuse Marguerite-Marie.* De cette manière, ces volumes pourront être achetés par les fidèles qui ne voudraient pas se procurer les *Archives* dans leur entier. Ils se répandront aussi plus facilement, ce que nous souhaitons vivement.

Digitized by Google

Histoire de saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Fr. Prêcheurs, par la T. Rde M. A.-T. Drane, prieure générale des Dominicaines d'Angleterre, traduite de l'anglais par M. l'abbé Cardon, du diocèse d'Autun. — Un vol. in-8 de 492 pages, Paris, Lethielleux, 1893.

On ne s'attend pas sans doute à nous voir résumer ici, même à grands traits, la vie et les œuvres du saint patriarche, d'après le livre de la T. R. Mère Drane et la traduction française si élégante que vient d'en donner M. l'abbé Cardon. Grâce au P. Lacordaire, cette vie est heureusement très connue dans tous ses principaux traits. Il n'en était pas de même, paraît-il, avant 1840; au témoignage du P. Lacordaire, la plupart des Français ignoraient tout de saint Dominique, « sauf qu'il avait inventé l'inquisition et dirigé la guerre des Albigeois ». Pour détruire cette légende, l'illustre écrivain se borna à raconter des faits précis, tels que les monuments contemporains, connus alors, pouvaient les lui fournir : ce fut là toute sa polémique. Et il paraît bien qu'elle a suffi puisque les anciens préjugés ont disparu et que nul n'ose plus s'en faire l'écho.

Mais à côté de cette histoire aux larges vues, n'y avait-il pas place encore pour une vie intime et plus détaillée de l'apôtre du Languedoc et du fondateur des Frères prêcheurs ? Il y a trente-six ans déjà que la R. Mère Drane a voulu combler cette lacune, et qu'elle a entrepris, pour la première fois, « d'offrir à la piété catholique l'édification d'une vie vouée sans doute à des œuvres retentissantes et à jamais illustres dans l'Eglise, mais aussi faite chaque jour de prière, d'humilité, de renoncement, d'austérité, de zèle et de dévouement ». Sur le tard de sa vie, la mère Drane a repris cette œuvre de jeunesse qui lui demeurait chère ; et, à l'aide de documents nouveaux, elle nous a donné, en 1891, l'histoire complète et peut-être définitive de S. Dominique.

Le principal mérite de son livre, qui est un véritable chef-d'œuvre d'hagiographie, est de condenser avec beaucoup d'art et de critique l'œuvre de tous les chroniqueurs et de tous les historiens antérieurs. Dans la copieuse bibliographie qui sert d'introduction à l'ouvrage, nous n'avons pu relever qu'une seule omission de quelque importance : le livre d'E. Caro sur *saint Dominique et les Dominicains* n'est pas même signalé. En revanche, et bien que les renvois bibliographiques soient assez vagues, nous trouvons de fréquents emprunts aux récits primitifs et aux annales de l'Ordre : il y a lieu de regretter, à ce pro-

Digitized by Google

pos, que, dans la foule des faits extraordinaires rapportés par la Mère Drane, une distinction plus nette ne soit pas établie et maintenue entre la pure légende et le miracle authentique. — Ajoutons encore que les prochaines éditions pourront être allégées sans inconvénient de quelques pages qui sont de véritables hors-d'œuvre (par exemple : une grande partie du chapitre x et du chapitre xxii, etc.)

Ce sont là, en vérité, de bien légères taches. C. B.

Sinaï et Syrie. — Souvenirs bibliques et chrétiens, par le R. P. M. Jullien, S. J. — Gr. in-8 de 296 pages; Paris, 1893. Société de Saint-Augustin, rue Victo-Hugo, 5. Prix : 3 fr.

Le Père Jullien n'est pas un voyageur en chambre; ce n'est pas non plus un touriste qui, scrupuleusement, visite les lieux indiqués par les guides en renom. Ce qu'il recherche, ce sont les pays peu visités, où il y a encore du nouveau à voir ou même des découvertes à faire. C'est ainsi qu'il nous conduit de la mer Rouge au mont Sinaï en marchant sur les pas des Israélites, en recherchant leurs traces et en s'arrêtant à toutes leurs stations. Tout d'ailleurs l'intéresse, et les souvenirs anciens et l'état actuel des choses. C'est pourtant Moïse et son peuple, qu'il a toujours devant les yeux, et dont chaque pas dans le désert lui rappelle le passage.

Du mont Sinaï nous sommes transportés dans la Cœlésyrie, puis dans la Syrie septentrionale, aux ruines chrétiennes des IVe, Ve et VIe siècles. C'est encore l'antiquité que voit surtout notre voyageur, mais il s'arrête un peu plus à nous parler des races qui peuplent actuellement le pays, de leurs mœurs et de leurs religions, et la diversité de ces races est telle que personne ne jugera inutile le chapitre placé en tête du livre sur la géographie et l'histoire de la Syrie, le régime politique et religieux, et surtout les diverses sectes, entre lesquelles se partagent actuellement les indigènes du pays. Tout est donc intéressant dans ce beau volume et les 54 gravures qui l'illustrent n'en sont pas un des moindres attraits. E. J.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHÉVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE AYANT GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

DE L'ÉTUDE DE LA SAINTE ÉCRITURE

A TOUS NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE AYANT GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE,

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Dieu qui, dans son infinie Providence, a, par un admirable dessein d'amour, élevé dès le commencement le genre humain

(1) Nous reproduisons, sauf quelques modifications de détail, la traduction publiée par le *Monde* (2 déc.).

Digitized by Google

à la participation de la nature divine, et qui, le délivrant ensuite de la tache commune et l'arrachant à sa perte, l'a rétabli dans sa première dignité, lui a donné, à cette fin, un précieux secours, en lui découvrant, par une voie surnaturelle, les secrets de sa divinité, de sa sagesse et de sa miséricorde. Car, bien que la divine révélation comprenne aussi des vérités qui ne sont pas inaccessibles à la raisou humaine et qui ont été révélées aux hommes, *afin qu'elles pussent être connues de tous facilement, en toute certitude et sans aucun mélange d'erreur, ce n'est pourtant pas de ce chef que la révélation doit être dite absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a destiné l'homme à une fin surnaturelle* (1).

Cette *révélation surnaturelle, selon la loi de l'Eglise universelle,* est contenue, soit *dans les traditions non écrites,* soit aussi dans *des livres écrits* que l'on appelle saints et canoniques, *parce qu'écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été transmis comme tels à l'Eglise elle-même* (2).

Telle est la doctrine que l'Eglise n'a cessé de tenir et de professer publiquement au sujet des livres des deux Testaments; et ils sont bien connus, les graves témoignages des anciens où il est dit que Dieu, ayant parlé par les prophètes d'abord, ensuite par lui-même, enfin par les apôtres, nous a donné aussi l'Ecriture qu'on appelle canonique (3), et que, dans cette Ecriture, il nous faut voir des oracles et des discours divins (4), une lettre adressée par le Père céleste et transmise par les auteurs sacrés au genre humain voyageant loin de la patrie (5).

Si telle est l'excellence et la dignité des Ecritures, qu'ayant pour auteur Dieu lui-même, elles contiennent ses mystères, ses desseins, ses œuvres les plus augustes, il

(1) Conc. Vat., sess. III, cap. II. *de revel.*
(2) *Ibid.*
(3) S. Aug., *De Civ. Dei*, XI, 3.
(4) S. Clem. Rom. I ad Cor. 45; S. Polycarp. ad Phil. 7; S. Iren. *c. hær.* II, 28, 2.
(5) S. Chrys. *in Gen.* hom. 2, 2; S. Aug. *in* Ps. XXX, serm. 2, 1; S. Greg. M. ad Theod. ep. IV, 31.

Digitized by Google

s'ensuit que la partie aussi de la théologie sacrée qui a pour objet la défense ou l'interprétation des mêmes divins Livres, est d'une importance et d'une utilité extrêmes.

Aussi, après Nous être appliqué, avec le secours de Dieu et non sans succès, à faire progresser, par de nombreuses lettres et allocutions, quelques autres genres d'étude qui nous paraissaient intéresser davantage la gloire divine et le salut des hommes, voilà déjà longtemps que Nous songeons à faire de cette noble étude des saintes Lettres l'objet de Nos exhortations et de Nos encouragements, en lui donnant, en même temps, une direction mieux appropriée aux nécessités des temps actuels. Nous sentons, en effet, la sollicitude de Notre charge apostolique, qui Nous engage, et, en quelque sorte, Nous pousse, non seulement à vouloir que cette précieuse source de la révélation catholique s'ouvre plus sûrement et plus largement pour l'utilité du troupeau du Seigneur, mais encore à ne pas souffrir qu'elle soit violée en aucune de ses parties, soit par ceux dont l'audace impie s'attaque ouvertement à la Sainte Ecriture, soit par ceux qui introduisent dans son étude des nouveautés trompeuses et imprudentes.

Certes, Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, qu'il y a beaucoup de catholiques, éminents par l'esprit et le savoir, qui se consacrent avec ardeur, soit à défendre les Livres saints, soit à en développer la connaissance et l'intelligence. Mais, tout en louant à bon droit leurs efforts et les résultats qu'ils obtiennent, Nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'adresser à d'autres aussi, dont le talent, la doctrine et la piété donneraient à cet égard de si belles espérances, l'exhortation pressante de s'appliquer à une si glorieuse tâche. Oui, c'est Notre vœu et Notre désir, de voir augmenter le nombre de ceux qui entreprennent comme il convient et soutiennent avec constance la cause des Saintes Lettres : mais ce sont particulièrement ceux que la grâce divine a appelés dans les ordres sacrés que Nous voudrions voir apporter, comme il est bien naturel, à la lecture, à la méditation et à l'explication de ces Livres un soin et un zèle de jour en jour plus grands.

Digitized by Google

Et si cette étude est digne à ce point de recommandation, ce n'est pas seulement à cause de son excellence et de l'obéissance due à la parole de Dieu : un motif plus pressant encore, c'est la multiplicité des avantages qui en découlent et dont nous avons pour gage assuré le témoignage de l'Esprit Saint : « *Toute l'Ecriture, divinement inspirée, est utile pour instruire, pour convaincre, pour reprendre, pour façonner à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, armé pour toute bonne œuvre* » (1). C'est dans ce dessein que Dieu a donné aux hommes les Ecritures; les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres le montrent. Celui-là même, en effet, qui « par ses miracles acquit l'autorité, par l'autorité la foi et par la foi gagna la multitude (2) » avait coutume, dans l'exercice de sa mission divine, d'en appeler aux Saintes Ecritures : c'est par elles qu'il montre, à l'occasion, qu'il est envoyé de Dieu et Dieu lui-même; c'est à elles qu'il emprunte des arguments pour instruire ses disciples et appuyer sa doctrine; c'est leur témoignage qui le venge des calomnies de ses ennemis, qu'il oppose aux Sadducéens et aux Pharisiens, et qu'il retourne contre Satan lui-même au milieu de ses sollicitations impudentes; enfin c'est à elles qu'il recourt à la fin de sa vie, les expliquant à ses disciples après sa résurrection, jusqu'au jour où il monta dans la gloire de son Père.

Les Apôtres se sont conformés à la parole et aux préceptes du Maître, et quoiqu'il eût accordé que *des prodiges et des miracles se fissent par leurs mains* (3), ils ont tiré des Livres divins un puissant moyen d'action pour répandre au loin et persuader aux nations la sagesse chrétienne, pour briser l'obstination des Juifs, et pour étouffer les hérésies naissantes. C'est ce qui ressort de leurs discours et, en première ligne, de ceux de saint Pierre, qu'ils composent presque entièrement des paroles de l'Ancien Testament comme étant l'appui le plus ferme de la loi nouvelle; c'est

(1) II Tim., III, 16-17.
(2) S. Aug., *de util. cred.*, XIV, 32.
(3) Act., XIV, 3.

Digitized by Google

ce qui ressort aussi des Evangiles de saint Mathieu et de saint Jean et des lettres appelées catholiques, et plus évidemment encore du témoignage de celui qui « se glorifie d'avoir appris aux pieds de Gamaliel la loi de Moïse et les prophètes » et de s'y être muni des armes spirituelles, qui lui donnaient ensuite la confiance de pouvoir dire : *Les armes de notre milice ne sont pas des armes charnelles, mais elles tiennent leur puissance de Dieu* (1).

Par ces exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres, que tous, mais surtout les jeunes soldats de la milice sacrée, comprennent bien quelle estime ils doivent avoir pour les Livres saints, avec quel zèle et quelle religion ils doivent venir à eux, comme à un arsenal. Nulle part, en effet, ceux qui ont à exposer, aux savants comme aux ignorants, la doctrine de la vérité catholique, ne trouveront, sur Dieu, le bien suprême et souverainement parfait, et sur les œuvres qui nous révèlent sa gloire et sa bonté, une matière plus riche et de plus amples enseignements. Quant au Sauveur du genre humain, quoi de plus fécond et de plus expressif que ce que nous présente tout le contexte de la Bible, et n'est-ce pas à bon droit que saint Jérôme a pu dire que « ignorer les Ecritures, c'était ignorer le Christ » (2)? C'est de ces Ecritures, en effet, que nous voyons ressortir son image, vivante en quelque sorte et animée, et dont le rayonnement porte au loin d'une façon merveilleuse le soulagement dans le malheur, l'exhortation aux vertus et les invitations de l'amour divin. En ce qui concerne l'Eglise, si fréquente s'y voit la mention de son institution, de ses caractères, de sa mission, de ses dons; si nombreux et si forts s'y produisent les arguments en sa faveur que le même saint Jérôme a pu dire en toute vérité: « Quiconque a été fortifié par les témoignages des Ecritures, celui-là est le rempart de l'Eglise (3) ». Que si l'on cherche des règles pour la formation de la vie et des

(1) S. Hier., *de studio Script.* ad Paulin, ep. LIII, 3.
(2) *In Is. Prol.*
(3) *In Is.*, LIV, 12.

Digitized by Google

mœurs, c'est encore là que les hommes apostoliques trouveront les plus larges et les plus efficaces secours : prescriptions pleines de sa sainteté, exhortations empreintes à la fois de douceur et de force, exemples remarquables de toutes sortes de vertus; et à tout cela se joignant, au nom de Dieu lui-même et par sa propre parole, la promesse des récompenses et la menace des peines éternelles.

C'est cette vertu propre et singulière des Ecritures, provenant du souffle divin du Saint-Esprit, c'est elle qui donne l'autorité à l'orateur sacré, inspire la liberté apostolique de sa parole et rend son éloquence nerveuse et convaincante. Celui, en effet, qui porte dans son discours l'esprit et la force de la parole divine, celui-là *ne parle pas seulement en discours, mais en puissance, et par l'Esprit saint, et en toute plénitude* (1). Aussi, doivent-ils être regardés comme bien inconsidérés et agissant à rebours de ce qui convient, les prédicateurs qui, ayant à parler de la religion et des préceptes divins, n'apportent presque rien que les paroles de la science et de la prudence humaine et s'appuient sur leurs propres arguments plus que sur les arguments divins. En effet, quelque brillante que soit l'éloquence de tels orateurs, elle est nécessairement languissante et froide, étant privée du feu de la parole de Dieu (2), et elle est bien loin de cette puissance que possède la parole divine; *car la parole de Dieu est vivante, elle est efficace et pénétrante plus qu'aucun glaive à deux tranchants, atteignant jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit* (3). D'ailleurs, et les plus habiles eux-mêmes doivent en convenir, il existe dans les saintes Lettres une éloquence admirablement variée, riche et digne des plus grands sujets : c'est ce que saint Augustin a compris et a parfaitement prouvé (4), et c'est aussi ce que confirme l'expérience des orateurs sacrés les plus célèbres qui, avec un sentiment de

(1) I Thess., I. 5.
(2) Jerem., XXIII, 29.
(3) Hebr., IV, 12.
(4) *De doctr. chr.*, IV, 6, 7.

Digitized by Google

reconnaissance envers Dieu, ont proclamé qu'ils devaient principalement leur gloire à la fréquentation assidue et à la pieuse méditation de la Bible.

Convaincus de tout cela et par la théorie et par l'expérience, les saints Pères n'ont jamais cessé de célébrer les divines Ecritures et les fruits qu'on en peut tirer. Dans maint passage de leurs œuvres, ils les appellent le très riche trésor des doctrines célestes (1), les fontaines intarissables du salut (2); ils les comparent à des prairies fertiles, à de délicieux jardins dans lesquels le troupeau du Seigneur trouve, d'une façon merveilleuse, et sa nourriture et son charme (3).

C'est bien le cas de rappeler ces paroles de saint Jérôme au clerc Népotien : « Lis souvent les saintes Ecritures, ou plutôt que jamais ce livre sacré ne sorte de tes mains; apprends ce que tu devras enseigner : que la parole du prêtre soit toujours nourrie de la lecture des Ecritures » (4). Pareil aussi est le jugement de saint Grégoire le Grand, qui a défini plus sagement que personne les devoirs des pasteurs de l'Eglise : « Il est nécessaire, dit-il, que ceux qui s'appliquent au ministère de la prédication ne cessent jamais d'étudier les saints Livres » (5).

Mais il Nous plaît de citer ici saint Augustin, nous avertissant que « celui-là tentera vainement de manifester au dehors la parole de Dieu, qui ne l'aura pas écoutée au-dedans de lui-même » (6), et le même saint Grégoire prescrivant aux orateurs sacrés d'être fidèles « à se chercher eux-mêmes dans les divins oracles, avant de les porter devant les autres, de peur qu'en poursuivant les actes d'autrui, ils ne s'abandonnent eux-mêmes » (7). Déjà, d'ailleurs, par

(1) S. Chrys. *in Gen.* hom. 21, 2; hom. 60, 3; S. Aug. *de discipl. chr.*, 2.
(2) S. Athan., *ep. fest.* 39.
(3) S. Aug. serm. 26, 24; S. Ambr. *in Ps.* CXVIII, serm. 19, 2.
(4) S. Hier., *de vit. cleric.* ad Nepot.
(5) S. Greg. M., *Regul. past. II*, 11 (*al.* 22); *Moral.*, XVIII, 26 (*al.* 14).
(6) S. Aug., serm. 179, 1.
(7) S. G. M., *Regul. past. III*, 24 (*al.* 48).

Digitized by Google

l'exemple et l'enseignement du Christ, qui *commença par agir et puis enseigner*, la voix de l'Apôtre avait porté au loin cet avertissement, quand, s'adressant, non pas au seul Timothée, mais à l'ordre entier des clercs, il lui prescrivait : *Veille sur toi et sur la doctrine, et fais-le avec insistance ; car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même avec ceux qui t'écouteront* (1). Nous trouvons, en effet, dans les saintes Lettres, soit pour notre salut et notre perfection, soit pour ceux des autres, des secours toujours prêts, dont les Psaumes ont souvent célébré l'excellence : mais pour cela, il faut apporter aux divins oracles non seulement un esprit docile et attentif, mais la disposition d'une bonne volonté pieuse et entière. Car il ne faudrait pas assimiler ces livres aux livres ordinaires. Dictés par l'Esprit-Saint lui-même, ils contiennent des vérités de la plus haute importance, et par beaucoup de côtés obscures et difficiles : ce qui fait que, pour les comprendre et les exposer, nous avons toujours « besoin de l'assistance » (2) de ce même Esprit, c'est-à-dire de sa lumière et de sa grâce qui, suivant la recommandation pressante que nous en fait si souvent le divin Psalmiste, doivent être implorées par l'humilité de la prière et conservées par la sainteté de la vie.

Et c'est en ceci qu'apparaît merveilleusement la prévoyance de l'Eglise, qui, « pour empêcher que ce céleste trésor des Livres Saints, que la souveraine libéralité de l'Esprit-Saint a livré aux hommes, restât négligé » (3), a multiplié par ses institutions et ses lois les plus sages précautions. Elle ne s'est pas contentée d'établir qu'une grande partie en serait lue et pieusement méditée par tous les ministres dans l'office quotidien de la sainte psalmodie; mais elle a voulu que l'exposition et l'interprétation en fût faite par des hommes compétents dans les églises cathédrales, dans les monastères, dans les couvents des autres réguliers, où les études peuvent aisément fleurir; d'autre part, elle a

(1) I Tim. IV, 16.
(2) S. Hier. *in Mich.*, I, 10.
(3) Conc. Trid. *sess.* V, *decr. de reform.* I.

Digitized by Google

rigoureusement prescrit qu'au moins les dimanches et les jours de fêtes solennelles tous les fidèles fussent nourris des paroles salutaires de l'Evangile (1). Ainsi, grâce à la sagesse et à la vigilance de l'Eglise, ce culte de la Sainte Ecriture s'est maintenu vivant à travers les âges et fécond en multiples bienfaits.

Et, pour confirmer, sur ce point, Notre enseignement et Nos exhortations, il Nous plaît de rappeler comment, dès les premiers jours du christianisme, tous les hommes qui brillèrent par la sainteté de leur vie et la science des choses divines, ont longuement, assidûment pratiqué les saints Livres. Si les plus proches disciples des Apôtres, et parmi eux Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe, si les Apologistes ensuite, et nommément Justin et Irénée, ont entrepris, dans leurs lettres ou dans leurs livres, soit la défense, soit la glorification des dogmes catholiques, c'est surtout dans les divines Lettres qu'ils puisent et la foi, et la force, et toute la grâce de leur piété. Et quand surgirent, en beaucoup de sièges épiscopaux, ces écoles de catéchisme, de théologie, notamment celles si fréquentées d'Alexandrie et d'Antioche, leur programme ne contenait guère autre chose que la lecture, l'explication et la défense de la parole divine écrite. C'est de là que sortirent la plupart des Pères et des écrivains dont les savantes études et les remarquables ouvrages se succédèrent pendant environ trois siècles, si nombreux, que cette période fut à juste titre appelée l'âge d'or de l'exégèse biblique.

Parmi ceux d'Orient, la première place revient à Origène, cet homme si merveilleux par la vivacité de son esprit et la constance de son labeur, et c'est dans ses nombreux écrits et dans son immense ouvrage des Hexaples que presque tous sont allés puiser. Il faut en ajouter plusieurs qui ont reculé les frontières de cette science : ainsi, parmi les meilleurs, Alexandrie a produit Clément, Cyrille; la Palestine, Eusèbe et l'autre Cyrille ; la Cappadoce, Basile le Grand, les deux Grégoire, celui de Nazianze et celui de Nysse; An-

(1) *Ibid.*, 1-2.

Digitized by Google

tioche enfin, ce Jean Chrysostome, en qui la connaissance de cette science le disputa à la plus haute éloquence. Et cela n'est pas moins merveilleusement vrai pour l'Occident. Dans la foule de ceux qui se firent particulièrement remarquer, célèbres sont les noms de Tertullien et de Cyprien, d'Hilaire et d'Ambroise, de Léon et de Grégoire, tous deux Grands ; célèbres surtout sont ceux d'Augustin et de Jérôme, dont l'un montra tant de pénétration pour découvrir le sens de la parole divine, et tant de fécondité pour la faire servir au secours de la vérité catholique ; dont l'autre, pour sa science extraordinaire de la Bible, et pour les grands travaux accomplis afin d'en rendre l'usage plus facile, a été honoré par l'acclamation de l'Eglise du titre de Docteur très Grand.

Depuis cette époque jusqu'au XI^e^ siècle, bien que cette sorte d'étude n'ait pas été cultivée avec autant d'ardeur et de fruit qu'auparavant, elle l'a été néanmoins, grâce surtout au zèle des hommes de l'ordre sacerdotal. Que de soins, en effet, soit pour recueillir ce que les anciens avaient laissé de plus profitable sur ce sujet et pour le répandre convenablement classé et acccru de leurs propres études, comme ont fait surtout Isidore de Séville, Bède et Alcuin ; soit pour munir de gloses les textes sacrés, comme Valafride Strabon et Anselme de Laon ; soit pour apporter de nouveaux soins à leur intégrité même, comme Pierre Damien et Lanfranc.

Au XII^e^ siècle, la plupart entreprirent d'une manière digne d'éloges l'interprétation allégorique de l'Ecriture : dans ce genre, saint Bernard se distingua facilement parmi tous les autres, et ses sermons empruntent presque toute leur saveur aux divines Ecritures.

Mais de nouveaux et plus heureux progrès furent faits grâce à la méthode des *scolastiques*. Ils s'appliquèrent à l'établissement du véritable texte de la version latine : les *variantes bibliques* qu'ils firent paraître l'attestent assez ; néanmoins ils consacrèrent encore plus de soin et d'activité à l'interprétation et à l'explication. Avec une méthode et une clarté qu'on n'avait pas auparavant dépassées, ils

Digitized by Google

distinguèrent les divers sens des textes sacrés, apprécièrent la valeur de chacun au point de vue théologique, établirent la division des livres et le sujet de chaque partie : et, en recherchant la pensée des auteurs, ils expliquèrent le lien et la connexité des pensées entre elles : et de tout cela, il n'est personne qui ne voie quelle lumière fut apportée aux passages les plus obscurs. D'ailleurs l'abondance de doctrine puisée par eux dans l'Ecriture se manifeste pleinement, soit dans leurs livres de théologie, soit dans leurs commentaires exégétiques : et à ce titre aussi Thomas d'Aquin a obtenu parmi eux la palme.

Mais après que Clément V, notre prédécesseur, eut créé, à l'Athénée de Rome et dans les plus fameuses universités, des chaires de langues orientales, on commença à étudier avec plus de soin le texte original de la Bible et la traduction latine. Bientôt la renaissance de l'érudition hellénique en Occident et surtout l'invention merveilleuse de l'imprimerie donnèrent à la culture biblique un immense développement. Il faut admirer en effet combien se multiplièrent en peu de temps les exemplaires du texte sacré, principalement ceux de la Vulgate. Ils remplirent en quelque sorte le monde catholique, tellement, même à cette époque, en dépit des allégations calomnieuses des ennemis de l'Eglise, les livres divins étaient honorés et aimés !

Comment ne pas rappeler le grand nombre de savants qui, du concile de Vienne au concile de Trente, et principalement dans les ordres religieux, ont servi la cause des études bibliques? Ils mirent en œuvre des ressources nouvelles et, par la contribution de leur talent et de leur vaste savoir, non seulement ils accrurent les richesses accumulées par leurs prédécesseurs, mais encore ils préparèrent la brillante époque qui suivit le concile de Trente et qui sembla faire revivre la gloire de l'âge patristique.

Et en effet, personne ne l'ignore et Nous aimons à le rappeler, Nos prédécesseurs, de Pie IV à Clément VIII, firent préparer ces remarquables éditions des anciennes versions, la Vulgate et les Septante. Publiées ensuite par l'ordre et sous l'autorité de Sixte-Quint et du même Clément VIII,

Digitized by Google

ces éditions sont entrées dans l'usage commun. A la même époque, on le sait, d'autres versions anciennes des Livres saints, surtout les Polyglottes d'Anvers et de Paris, furent éditées avec le plus grand soin et disposées de manière à faciliter la détermination du vrai sens. Pas un livre de l'ancien et du nouveau Testament qui n'ait trouvé plus d'un habile commentateur ; pas une question d'importance, relative à la Bible, qui n'ait exercé avec beaucoup de profit la pénétration de nombreux critiques. Parmi eux un bon nombre, et c'étaient les plus pénétrés de l'étude des saints Pères, se sont fait un nom illustre. Et il ne faut pas croire qu'à partir de cette époque, le concours habile de nos exégètes ait fait défaut ; il s'est toujours trouvé des hommes de mérite pour servir la cause des études bibliques, et les saintes Lettres que le rationalisme attaquait par des arguments tirés de la philologie et des études qui y confinent, n'ont pas cessé d'être victorieusement défendues par des arguments du même ordre.

Il ressort de tout cela, pour quiconque est de bonne foi, que l'Eglise n'a jamais et en aucune façon manqué de prévoyance ; toujours elle a fait dériver utilement sur ses fils les sources de la divine Ecriture ; placée par Dieu même dans une citadelle qu'elle avait mission de défendre et d'embellir, elle n'a point failli à ce double devoir, elle y a fait concourir tous les genres de travaux, sans avoir jamais eu, sans avoir besoin aujourd'hui qu'on vienne l'y exciter du dehors.

Maintenant le développement de notre sujet Nous amène à vous entretenir, Vénérables Frères, des meilleures méthodes à employer pour l'organisation de ces études. Mais d'abord, quel genre d'adversaires nous pressent, sur quels procédés, sur quelles armes ils comptent pour nous vaincre, voilà ce qu'il faut déterminer avant tout. En effet, autrefois la lutte était entre nous et ces hommes qui, confiants dans leur sens privé, et répudiant les traditions divines et le magistère de l'Eglise, avaient soutenu que l'Ecriture est l'unique source et le juge suprême de la foi ; aujourd'hui, c'est aux Rationalistes que nous avons affaire. Fils pour

Digitized by Google

ainsi dire et héritiers des premiers, appuyés de même sur leur propre jugement, ils ont rejeté jusqu'à ces restes de foi chrétienne qu'ils avaient reçus de leurs pères. En effet, pour eux, rien n'est divin, ni la révélation, ni l'inspiration, ni l'Ecriture; il n'y a en tout cela que des œuvres humaines. On n'y trouve pas le récit véridique d'événements réels, mais ou bien des fables ineptes, ou bien des histoires mensongères; ailleurs ce ne sont ni des prophéties, ni des oracles, mais tantôt des prédictions arrangées après l'événement, tantôt des divinations dues aux énergies naturelles; ou encore, ce ne sont ni des miracles proprement dits, ni des manifestations de la puissance divine, mais des prodiges qui ne dépassent nullement les forces de la nature, ou même des illusions et des mythes; enfin les Evangiles et les écrits apostoliques appartiennent à des auteurs tout autres que ceux que nous leur attribuons.

Ces erreurs monstrueuses, qui renversent, croient-ils, l'inviolable vérité des divines Ecritures, ils les imposent comme les décrets infaillibles d'une certaine science nouvelle, la *science libre*. Et, pourtant, ils les tiennent eux-mêmes pour si incertaines que, sur un même point, ils les modifient assez souvent et les complètent. Cependant, avec des sentiments et des pensées aussi impies sur Dieu, sur le Christ, sur l'Evangile et le reste des Ecritures, bon nombre parmi eux veulent passer pour théologiens, pour chrétiens et amis de l'Evangile, et couvrir d'un nom très honorable la témérité d'un esprit impertinent.

Ces faux chrétiens trouvent des complices et des alliés nombreux parmi les adeptes des autres sciences qu'une même répugnance pour la Révélation entraîne avec eux à l'assaut de la Bible. Nous ne saurions assez déplorer ces attaques chaque jour plus vives et plus multipliées. Elles sont dirigées contre les hommes instruits et éclairés qui peuvent, il est vrai, s'en défendre sans trop de peine, mais aussi et surtout contre la multitude ignorante; c'est sur elle que des adversaires acharnés concentrent tous leurs moyens de séduction. Les livres, les brochures, les journaux leur servent à verser le poison mortel : ils le distillent dans les

Digitized by Google

discours, dans les conversations. Déjà ils ont tout envahi dans la société ; ils ont dans la main un grand nombre d'écoles, soustraites à la tutelle de l'Eglise où ils ne craignent pas d'employer jusqu'à la moquerie et aux plus grossières plaisanteries pour dépraver l'esprit de la jeunesse toujours facile à recevoir les préjugés et les impressions, et pour lui inspirer le mépris de l'Ecriture.

Voilà, Vénérables Frères, de quoi émouvoir et enflammer le zèle de tous les pasteurs. Il faut qu'à cette nouvelle *science qui usurpe son nom* (1), nous opposions cette vraie science que le Christ a transmise par les Apôtres à l'Eglise ; il faut que dans ce combat acharné, l'Ecriture Sacrée voie se lever des champions bien armées pour sa défense.

En conséquence, notre premier soin doit être de faire en sorte que dans les séminaires ou les universités l'enseignement des saintes Lettres réponde et à l'importance du sujet et aux besoins des temps. Pour y parvenir, rien n'est plus important que de bien choisir les maîtres ; il faut appeler à cette charge, non certes les premiers venus, mais des hommes qu'un grand amour et une longue fréquentation des Saintes Ecritures, en même temps qu'une culture variée recommandent et désignent pour s'en acquitter dignement. Il convient aussi de prévoir de bonne heure à qui l'on pourra un jour confier leur succession ; il sera bon pour cela, partout où ce sera possible, de mettre à part quelques sujets de grande espérance et, après qu'ils auront parcouru honorablement la carrière des études théologiques, d'en appliquer quelques-uns exclusivement à l'étude des saints Livres, en les laissant libres pour quelque temps d'approfondir à leur gré quelque sujet particulier. Quand les maîtres auront été ainsi et choisis et formés, ils pourront aborder avec confiance leur tâche : pour l'accomplir heureusement et y recueillir les fruits espérés, Nous croyons utile de leur donner ici quelques avis plus étendus.

Les maîtres, donc, devront se proposer, au seuil même de leur enseignemeut, la formation des esprits novices, le

(1) I Tim., VI, 20.

Digitized by Google

développement et la culture du jugement, qui doit être rendu propre à défendre un jour les saints Livres et à y puiser la vraie doctrine. C'est à quoi tend le traité dit de l'Introduction générale à la Bible, où l'élève apprend à établir l'intégrité et l'autorité de la Bible, à en rechercher et à en découvrir le vrai sens, à démasquer et à confondre les objections captieuses. Est-il besoin de dire à quel degré il importe que ces questions soient traitées dès le début avec science et méthode, sous les auspices et avec le secours de la théologie, puisque toute la suite des études scripturaires ou bien s'appuie sur ce fondement ou bien s'éclaire de ces vérités? Partant de là, le maître abordera la partie la plus féconde de son enseignement qui est l'exégèse des textes : il y mettra tous ses soins, afin d'apprendre à ses auditeurs à faire servir au bien de la religion et de la piété les richesses de la parole divine.

Il est imposible, Nous le comprenons facilement, d'expliquer en détail, dans les écoles, la Sainte Ecriture tout entière : la matière en est trop étendue, et le temps qu'on y peut consacrer trop court. Mais comme il faut une méthode pour diriger l'interprétation, un maître prudent aura à éviter deux défauts dont l'un consiste à choisir dans chaque livre des morceaux que l'on ne fait qu'effleurer à la hâte, l'autre à s'attarder outre mesure sur quelques passages d'un seul livre.

Il est vrai qu'on ne peut pas faire dans toutes les écoles ce qu'on fait dans les Universités, c'est-à-dire présenter une exposition large et continue de tel ou tel livre sacré. Mais partout du moins il faut faire en sorte que les morceaux désignés comme objets des leçons soient traités avec une ampleur suffisante. Ces explications partielles, faites comme il convient, donneront aux élèves, avec la connaissance, l'attrait de l'étude, l'amour de la Sainte Ecriture, le désir de la lire pendant toute leur vie.

Pour cela, fidèle aux préceptes des ancêtres, on adoptera comme texte principal celui de la Vulgate, que le saint Concile de Trente a déclaré authentique « pour les leçons publiques, les discussions, la prédication, l'exposition de la

Digitized by Google

doctrine sacrée » (1), et que recommande de plus la pratique journalière de l'Eglise. Ce ne sera pas une raison pour ne pas tenir compte des autres versions que l'antiquité chrétienne a estimées et employées et surtout des manuscrits les plus anciens. Quant à l'ensemble, il est vrai, les leçons de la Vulgate reproduisent fidèlement la pensée exprimée dans l'hébreu et dans le grec ; toutefois, si le latin offre quelque part un sens équivoque, une expression peu exacte, il sera utile, sur le conseil de saint Augustin, de recourir à l'un des textes rédigés dans une langue plus ancienne(2). Pour comprendre ce que ce discernement a de délicat, il faut se rappeler que le devoir du commentateur « est non pas d'exprimer une opinion personnelle, mais de rendre la pensée de l'auteur qu'il interprète » (3). Quand on a mis tous ses soins, là où il est nécessaire, à éclaircir le texte, on peut rechercher et expliquer les pensées qui s'y cachent. Un premier conseil à suivre, c'est d'observer les règles d'interprétation considérées comme les plus sûres avec un soin d'autant plus vigilant que l'attaque des adversaires est plus vigoureuse et plus menaçante. C'est pour cela qu'à l'analyse du sens des mots, de la liaison et de la suite des idées, du parallélisme des passages, etc., il serait bon d'ajouter le secours extérieur de la science profane. On évitera pourtant d'accorder plus de temps ou d'étude à ces questions étrangères qu'à l'intelligence même des saints Livres : une trop grande dispersion des connaissances serait plus nuisible qu'utile à l'esprit des jeunes gens.

Cela fait, on pourra en toute sécurité se servir de la Sainte Ecriture dans les matières théologiques. Dans ce genre d'études, il est bon de remarquer qu'aux difficultés déjà nombreuses que présente d'ordinaire l'intelligence des livres anciens, s'ajoutent des difficultés spéciales aux Livres sacrés. Là en effet les paroles dont l'Esprit-Saint est l'auteur recouvrent une foule d'objets qui dépassent la portée

(1) Sess. IV, *decr. de edit. et usu sacr. libror.*
(2) *De doctr. chr.* III, 4.
(3) S. Hier. ad Pammach.

Digitized by Google

de la raison humaine, à savoir les mystères divins et tout ce qui s'y rattache ; souvent la pensée est si haute ou si mystérieuse que ni le sens littéral ne suffit à l'exprimer, ni les lois ordinaires de l'herméneutique à la découvrir. Aussi le sens littéral appelle-t-il à son secours d'autres sens qui servent soit à éclairer la doctrine, soit à fortifier les préceptes moraux.

Aussi faut-il reconnaître que les saints Livres sont enveloppés d'une certaine obscurité religieuse, et qu'on ne peut s'y engager sans guide (1). Dieu a voulu ainsi (c'est une pensée fréquente des saints Pères), nous les faire approfondir avec plus de goût et d'ardeur et, grâce à ces efforts, en graver plus profondément les enseignements dans nos esprits et dans nos cœurs. Il a voulu surtout nous faire comprendre qu'il a remis les Ecritures aux mains de l'Eglise, et que Nous recevrons d'elle, pour la lecture et l'interprétation de la parole divine, une direction et un enseignement infaillibles. Où sont les dons et les promesses de Dieu, là est la source où il faut puiser la vérité ; si l'on veut une exposition sûre des Ecritures, il faut la demander à ceux en qui se perpétue la succession apostolique ; tel était déjà l'avis de saint Irénée (2), tel est celui de tous les autres Pères. Le Concile du Vatican l'a adopté, quand, renouvelant le décret du concile de Trente sur l'interprétation de la paroles divine écrite, il déclara que « *sa volonté était que dans les choses de la foi et des mœurs, se rapportant à l'édification de la doctrine chrétienne, on tînt pour le vrai sens de la Sainte Ecriture celui qu'a tenu et que tient notre sainte Mère l'Eglise à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des Ecritures ; et que par conséquent il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture Sainte contrairement à ce sens ou au sentiment unanime des Pères* » (3).

Cette loi pleine de sagesse, loin de retarder ou d'empê-

(1) S. Hier. ad Paulin. *de studio Script.* ep. LIII, 4.
(2) *C. hær* IV, 26. 5.
(3) *Sess.* III, *cap.* II, *de revel. : cf.* Conc. Trid. *sess.* IV, *decr. de edit. et usu sacr. libror.*

Digitized by Google

cher les recherches de la science biblique, la préserve plutôt de l'erreur, et l'aide beaucoup à faire de vrais progrès. Car tout docteur privé a devant lui un vaste champ où, s'avançant en toute sûreté, il peut se distinguer et servir l'Eglise par son talent d'interprète. Le sens de plusieurs passages des divines Ecritures n'est pas encore certain et défini : il se peut que, par un dessein miséricordieux de la Providence, les recherches des savants fassent mûrir les questions que tranchera plus tard le jugement de l'Eglise. Quant aux passages déjà définis, le docteur privé peut encore se rendre utile, en rendant plus claire l'exposition qui s'en fait au vulgaire, plus profonde celle que réclament les érudits, plus décisive l'apologie qui doit les venger des attaques de l'impiété. Que l'interprète catholique regarde donc comme un devoir sacré et qu'il ait à cœur de se conformer à l'interprétation traditionnelle des textes, dont le sens authentique a été défini par les écrivains sacrés, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, comme on le voit en plusieurs endroits du Nouveau Testament, ou par l'Eglise avec l'assistance du même Esprit, tantôt sous la forme d'un jugement solennel, tantôt par son enseignement ordinaire et universel (1), et qu'il se serve des ressources de son érudition pour montrer que cette interprétation traditionnelle est la seule qu'autorisent les lois d'une saine herméneutique.

Dans les autres endroits, il faut suivre les analogies de la foi, et employer, comme règle suprême, la doctrine catholique, telle qu'on la tient de l'autorité de l'Eglise. En effet, Dieu étant à la fois l'auteur des Livres saints et de la doctrine déposée dans l'Eglise, il est tout à fait impossible de tirer de ceux-là, par une interprétation légitime, un sens qui soit en quelque manière en opposition avec celle-ci. Il s'ensuit que l'on doit rejeter, comme fausse et non avenue, toute interprétation qui impliquerait quelque contradiction entre les auteurs inspirés, ou qui serait en opposition avec la doctrine de l'Eglise.

(1) Conc. Vat. *sess.* III, cap. III, *de fide.*

Digitized by Google

C'est pourquoi celui qui enseigne cette science doit avoir aussi le mérite de posséder à fond l'ensemble de la théologie; et les commentaires des saints Pères, des docteurs et des meilleurs interprètes doivent lui être familiers. C'est ce que nous répète souvent saint Jérôme (1), ce sur quoi insiste particulièrement saint Augustin, qui se plaint, à juste titre, dans les termes suivants : « Si toutes les sciences, et jusqu'à celles qui ont le moins de valeur et offrent le moins de difficultés, ont besoin, pour être bien saisies, d'un professeur ou d'un maître, peut-on imaginer une conduite plus téméraire et plus orgueilleuse, que de vouloir comprendre en dehors de leurs interprètes, les livres qui traitent des divins mystères? (2). » Tels furent aussi le sentiment et la pratique des autres Pères, qui, pour arriver à l'intelligence des divines Ecritures, s'en rapportèrent non à leur propre manière de voir, mais aux écrits et à l'autorité de leurs prédécesseurs dans la foi, qui eux-mêmes tenaient très certainement de la tradition apostolique leur règle d'interprétation (3).

Et maintenant, tous les saints Pères qui, « après les Apôtres, ont planté, arrosé, bâti, conduit et nourri le troupeau de Dieu, procurant ainsi l'accroissement de la Sainte Eglise » (4), jouissent d'une autorité souveraine, chaque fois qu'ils s'accordent tous à expliquer de la même manière quelque passage biblique, comme se rapportant à la doctrine sur la foi ou les mœurs : en effet, de leur consentement unanime, il résulte clairement que ce point a été enseigné par les Apôtres selon la foi catholique. Mais il faut encore faire grand cas de l'opinion des Pères, alors même que, sur ces matières, ils parlent comme des docteurs privés. Et en effet, non seulement ils se recommande hautement par leur science de la doctrine révélée et par la connaissance d'une foule de choses très utiles à l'intelligence des livres apostoliques ; mais encore Dieu a donné abondamment

(1) *Ibid.* 6, 7.
(2) Ad Honorat. *de utilit. cred.* XVII, 35.
(3) Rufin. *Hist. eccl.* II, 9.
(4) S. Aug. c. Julian. II, 10, 37.

Digitized by Google

l'assistance de sa lumière à ces hommes non moins remarquables par la sainteté de leur vie que par leur amour de la vérité. Que l'interprète sache donc qu'il est de son devoir de marcher respectueusement sur leurs traces et de profiter de leurs travaux avec un choix intelligent.

Qu'il ne pense point pour cela qu'il lui est interdit de pousser plus loin, quand il y en aura un juste motif, les recherches et l'exposition, pourvu qu'il se conforme religieusement à cette règle si sage de saint Augustin, à savoir: qu'on ne doit s'éloigner du sens littéral, et pour ainsi dire obvie, qu'autant que la raison empêche de le conserver, ou que la nécessité oblige de l'abandonner (1). Ce précepte, il faut s'y tenir d'autant plus fermement qu'à une époque où règnent à un tel point la passion des nouveautés et la licence des opinions, on court de plus grands risques de faire fausse route. L'interprète se gardera bien aussi de négliger les applications allégoriques ou autres de même genre que les Pères ont faites de l'Ecriture, surtout lorsque ces interprétations découlent du sens littéral, et qu'elles s'appuient sur de nombreuses autorités. Car c'est là un mode d'interprétation que l'Eglise a reçu des Apôtres et qu'elle-même encourage par son exemple, notamment dans sa liturgie; non pas que la pensée des Pères ait été de chercher là une démonstration directe et suffisante des dogmes de la foi; mais l'expérience leur avait appris que cette méthode était admirablement propre à nourrir la piété et la vertu.

Les autres interprètes catholiques ont sans doute moins d'autorité; toutefois comme les études bibliques ont fait dans l'Eglise des progrès continus, il faut aussi rendre l'honneur qui leur est dû aux commentateurs à qui l'on peut emprunter dans l'occasion plus d'un argument pour réfuter les adversaires et résoudre les difficultés. Mais c'est un excès blâmable d'ignorer ou de mépriser les remarquables travaux que nos interprètes nous ont laissés en grand nombre, de leur préférer les livres des hétérodoxes, pour leur demander, au péril immédiat de la saine doctrine

(1) *De Gen. ad litt.* l. VIII, c. 7, 13.

Digitized by Google

et souvent au détriment de la foi, l'explication des passages sur lesquels les catholiques ont depuis longtemps et avec tant de fruit exercé leur génie et leurs forces. Il est vrai, les travaux des hétérodoxes, utilisés avec prudence, peuvent parfois venir au secours de l'interprète catholique ; toutefois celui-ci ne doit point oublier ce que nous attestent si souvent les anciens (1), à savoir que le pur sens des lettres sacrées ne se trouve nulle part en dehors de l'Eglise et que ceux-là ne peuvent le transmettre qui, privés de la vraie foi, ne vont pas jusqu'à la moelle de l'Ecriture, mais se bornent à en ronger l'écorce (2).

Ce qui est surtout désirable et nécessaire, c'est que l'usage des divines Ecritures fasse sentir son influence sur toute la science théologique et en devienne, pour ainsi dire, l'âme. C'est sans doute ce que de tout temps les Pères et les plus illustres théologiens ont enseigné et pratiqué. Car, s'il s'agit des vérités qui sont l'objet de la foi ou qui en découlent, c'est par les divines Ecritures surtout qu'ils les ont prouvées ou établies; et c'est encore à la Bible en même temps qu'à la tradition divine, qu'ils ont demandé la réfutation des nouveautés hérétiques, la vraie notion, l'intelligence et l'enchaînement des dogmes catholiques. Et ceci ne paraîtra extraordinaire à personne, si l'on veut bien penser que parmi les sources de la Révélation une place si éminente est due aux livres divins, qu'à moins de les étudier et de les manier sans cesse, il est impossible de traiter de la théologie comme il convient à sa dignité.

Sans doute c'est avec raison qu'on exerce la jeunesse des académies et des écoles à acquérir l'intelligence et la science du dogme en déduisant des vérités de foi d'autres vérités qui y sont contenues et à y employer la force du raisonnement suivant les règles d'une bonne et saine philosophie ; cependant un grave et savant théologien ne doit nullement laisser de côté les démonstrations dogmatiques

(1) Cfr. Clem. Alex. *Strom.* VII, 16; Orig. *de princ.* IV, 8; *in Levit. hom.* 4, 8; Tertull. *de præscr.* 15, *seqq.*; S. Hilar. Pict. *in Matth.* 13, 1.

(2) S. Greg. M. *Moral.* XX, 9 (al. 11).

Digitized by Google

tirées de l'autorité de la Bible : « Elle ne reçoit pas, en effet (la théologie), ses principes des autres sciences, mais de Dieu, d'une façon immédiate, par la révélation. Et pour cette raison les autres sciences ne lui sont pas supérieures, mais inférieures ; elle reçoit leurs services comme d'autant de servantes. » Cette façon d'enseigner la science sacrée a pour maître et pour garant le plus grand des théologiens, saint Thomas d'Aquin (1) ; celui-ci, en outre, a su tirer de ce caractère bien établi de la théologie chrétienne l'indication de la méthode qui peut servir au théologien pour défendre ses principes quand on les attaque. « Si, dans la discussion, l'adversaire admet quelque point établi par la révélation divine, nous partirons de là pour argumenter. C'est ainsi que nous nous appuyons sur les Ecritures pour combattre les hérétiques et sur un dogme accepté pour confondre ceux qui en nient un autre. Mais si l'adversaire refuse d'admettre toute révélation, il ne reste aucun moyen de lui démontrer par des raisonnements les articles de foi, il faut alors se borner à résoudre les objections qu'il élève » (2).

Il faut donc pourvoir à ce que les jeunes gens qui abordent les études bibliques y soient dûment et solidement préparés, afin qu'ils ne trompent pas de justes espérances, et, ce qui serait pire encore, qu'ils ne tombent pas dans l'erreur, séduits par les sophismes et l'apparente érudition des rationalistes. Or, ils seront parfaitement armés, si, comme Nous l'avons indiqué et recommandé, ils ont étudié soigneusement la philosophie et la théologie, en prenant saint Thomas pour guide. Ils s'avanceront ainsi d'un pas sûr et dans la science biblique et dans la théologie positive, et y feront d'heureux progrès.

Lorsque, par une interprétation légitime et habile des Livres Saints, on a prouvé, exposé et éclairci la doctrine catholique, on a fait beaucoup ; il est un autre travail pourtant, et non moins important que difficile, c'est d'éta-

(1) *Summ. theol.* p. 1, q. I, a. 5 ad 2.
(2) *Ibid.* a. 8.

Digitized by Google

blir solidement l'autorité de ces Livres eux-mêmes. Ce résultat ne pourra être assuré dans sa plénitude et son universalité que par l'enseignement vivant et infaillible de l'Eglise : « C'est l'Eglise, en effet, qui par elle-même, à cause de sa miraculeuse propagation, de son éminente sainteté, de son inépuisable fécondité en tous biens, de son unité, de son indestructible stabilité, présente un perpétuel motif de crédibilité et une preuve irréfutable de sa mission divine » (1). Mais parce que l'autorité divine et infaillible de l'Eglise repose elle-même sur l'Ecriture sainte, il faut d'abord établir et prouver la foi au moins humaine qui est due à celle-ci. Par ces livres, témoins très sûrs de l'antiquité, on pourra ainsi mettre hors de doute la divinité du Christ, sa mission, l'institution de la hiérarchie dans l'Eglise, et la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs. Il sera très utile pour y réussir qu'un nombre assez grand d'ouvriers appartenant à la hiérarchie sacrée abordent ensemble cette tâche avec une préparation spéciale; on les verra alors repousser sur ce point particulier les attaques de l'ennemi; ils revêtiront avant tout pour ce combat l'armure divine que recommande l'Apôtre (2), mais les nouvelles armes et la nouvelle tactique de l'ennemi ne les surprendront pas. Saint Jean Chrysostome met, en beaux termes, cette œuvre au nombre des devoirs du prêtre : « Nous devons apporter un très grand zèle pour que la parole du Christ habite en nous, abondamment (3); nous devons être aptes en effet à soutenir des combats de plus d'un genre ; la lutte change, et les adversaires attaquent sur tous les points : ils ne se servent pas tous des mêmes armes, et ne nous combattent pas d'une seule manière.

Aussi est-il nécessaire que celui qui doit lutter avec tous connaisse les engins et les artifices de tous, qu'il se serve également de la flèche et de la fronde, qu'il soit à la fois tribun et centurion, général et simple soldat, cavalier

(1) Conc. Vat. *sess.* III, c. III, *de fide.*
(2) Eph. VI, 13, *seqq.*
(3) *Cfr.* Col. III, 16.

Digitized by Google

et fantassin, qu'il connaisse la tactique navale aussi bien que la guerre de siège : car s'il est étranger à quelque partie de l'art militaire, s'il se néglige sur un point, ce sera par ce côté que le diable fera entrer ses suppôts dans la bergerie, afin de la dévaster » (1). Nombreux sont les artifices et les ruses de l'ennemi sur cette partie du champ de bataille, Nous l'avons dit en passant, plus haut. Quels sont les moyens de défense ? Nous allons maintenant les indiquer.

Le premier consiste dans l'étude des anciennes langues orientales et aussi dans ce qu'on appelle la critique. Cette double connaissance, qu'aujourd'hui on estime et vante si fort, le clergé doit la posséder, à un degré plus ou moins élevé, selon les lieux et les personnes. De cette manière, il pourra mieux soutenir son honneur et remplir son ministère; car *il doit se faire tout à tous* (2), et être toujours prêt à répondre à tous *ceux qui lui demandent compte des espérances qui sont en lui* (3). Aussi pour les professeurs d'Ecriture Sainte c'est une nécessité, et pour les théologiens une convenance de posséder les langues dans lesquelles les hagiographes ont primitivement écrit les livres canoniques. Il serait aussi fort à désirer qu'elles fussent cultivées par les élèves ecclésiastiques, en particulier par ceux qui dans les académies aspirent aux grades théologiques.

De plus, il faut tâcher que dans toutes les Universités, ce qui heureusement s'est déjà fait dans plusieurs, on établisse des chaires pour les autres idiomes antiques, en particulier pour les langues sémitiques et pour les sciences qui s'y rapportent, dans l'intérêt de ceux qui se destinent à professer les saintes Lettres. Pour la même raison, ces hommes doivent être plus savants et plus exercés que les autres dans la vraie science de la critique. Car c'est au détriment de la vérité et de la religion, qu'on a inventé une méthode qu'on décore du nom de critique supérieure. D'après cette méthode, pour juger de l'origine, de l'inté-

(1) *De sacerd.*, IV, 4.
(2) I Cor. IX, 22.
(3) I Petr. III, 15.

Digitized by Google

grité et de l'autorité de n'importe quel livre, on doit avoir recours uniquement aux preuves intrinsèques, comme on les appelle. Au contraire il est clair que dans les questions historiques, telles que l'origine et la conservation des livres, les preuves fournies par l'histoire ont plus de force que toutes les autres : aussi doit-on les rechercher et les examiner avec le plus grand soin. Les preuves intrinsèques, le plus souvent, n'ont pas assez de poids pour qu'on puisse les invoquer dans la cause elle-même, si ce n'est pour ajouter à la confirmation.

Si l'on agit autrement, il en résultera sans contredit de graves inconvénients. On encouragera les ennemis de la religion à attaquer et à détruire l'authenticité de nos saints Livres. Car ce genre tant prôné de critique supérieure aboutit à ceci : que chacun dans ses interprétations en viendrait à suivre son propre goût et ses opinions faites d'avance. De cette manière la lumière désirée ne se fera pas sur les Ecritures, la vraie science ne gagnera rien ; mais l'erreur se trahira par cet effet qui la caractérise : la diversité des opinions et les contradictions incessantes dont les chefs de cette méthode nouvelle Nous offrent déjà le spectacle. Et parce que ceux-ci sont pour la plupart imbus des principes d'une fausse philosophie et de l'esprit rationaliste, ils ne craindront pas d'élaguer des saints Livres les prophéties, les miracles et tout ce qui dépasse l'ordre naturel. — En second lieu il faut combattre ceux qui, abusant de la connaissance qu'ils ont des sciences naturelles, s'attachent à tous les pas des auteurs sacrés pour montrer leur ignorance sur ces matières et dénigrer les Ecritures elles-mêmes. Ces accusations, ayant pour objet des choses sensibles, deviennent surtout dangereuses lorsqu'elles arrivent à la connaissance du vulgaire et surtout de la jeunesse qui s'adonne à l'étude des lettres. Celle-ci, en effet, une fois qu'elle aura perdu le respect de la révélation divine sur un point, refusera facilement de lui prêter foi sur tous les autres. Or, il est bien certain que, si les sciences naturelles peuvent servir à manifester la gloire du Créateur, empreinte dans la création, pourvu qu'elles soient convenablement expli-

Digitized by Google

quées, elles peuvent tout aussi bien détruire les principes de la saine philosophie et corrompre les mœurs, si elles sont présentées d'une façon perfide aux jeunes intelligences. C'est pourquoi la connaissance des sciences naturelles sera pour le professeur d'Ecriture Sainte d'un puissant secours. Par là il pourra plus facilement découvrir et combattre les attaques qui de ce côté aussi sont dirigées contre les saints Livres.

Il ne saurait assurément exister de désaccord réel entre théologiens et physiciens si les uns et les autres se renfermaient dans leurs limites respectives, si, suivant le conseil de saint Augustin, ils n'avançaient rien sans preuve et ne donnaient pas pour certain ce qui ne l'est pas (1). Toutefois, s'il arrive un conflit, voici, d'après le même docteur, la règle générale que doit suivre le théologien : « Toutes les fois que les savants ont appuyé leurs assertions sur de solides preuves, montrons qu'elles ne sont pas en contradiction avec l'enseignement de nos saints Livres ; au contraire, les savants affirment-ils que telle découverte contredit la Bible, c'est-à-dire la doctrine catholique, montrons, si nous le pouvons que cette découverte est fausse ; en tout cas, et en attendant la preuve, tenons la découverte pour fausse ; n'hésitons pas » (2). Cette règle est très juste. En effet il faut d'abord considérer que les écrivains sacrés, ou plutôt l'Esprit-Saint parlant par leur bouche (3), n'ont pas voulu nous révéler la nature intime du monde visible, dont la connaissance ne sert de rien pour le salut.

C'est pourquoi ces écrivains n'ont pas prétendu étudier directement les phénomènes naturels ; mais quelquefois il leur arrive de les décrire ou d'en parler, soit par manière de figure, soit en employant le langage usité de leur temps dans la conversation ordinaire, langage dont les hommes les plus instruits se servent encore de nos jours dans la vie commune. Or dans la conversation on désigne les choses

(1) *In Gen. op. imperf.* IX, 30.
(2) *De Gen. ad litt.* I, 21, 41.
(3) S. Aug. *ib.* II, 9, 20.

Digitized by Google

comme elles apparaissent aux sens ; de même les écrivains sacrés (c'est le Docteur Angélique qui nous en avertit) s'en sont rapportés aux apparences (1), de même que Dieu, parlant aux hommes, s'est conformé à leur manière d'entendre et de désigner les choses. D'ailleurs si l'on doit défendre énergiquement l'Ecriture Sainte, il ne s'ensuit pas qu'il faille soutenir toutes les opinions émises par chacun des Pères et des exégètes postérieurs. Ces hommes ont subi l'influence des opinions qui avaient cours de leur temps : en expliquant les passages des Saintes Ecritures qui font allusion aux choses naturelles, ils ont pu mêler à la vérité des jugements qu'on n'accepterait pas aujourd'hui. Aussi faut-il soigneusement mettre à part dans leurs interprétations les points qu'ils donnent réellement comme touchant à la foi ou comme étroitement unis à elle, ainsi que les vérités qu'ils présentent d'un consentement unanime ; car, sur tout ce qui n'appartient pas au domaine de la foi, les saints ont eu le droit, comme nous l'avons, d'émettre différents avis. C'est la pensée de saint Thomas (2), qui fait ailleurs cette si sage réflexion : « Je crois plus prudent, à l'égard des doctrines qui sont communément admises par les philosophes et ne sont pas contraires à nos croyances, d'éviter tout ensemble et de les affirmer comme des dogmes de foi (bien que ceux-ci quelquefois soient présentés sous le patronage des philosophes) et de ne pas les rejeter comme étant en contradiction avec la foi, pour ne pas fournir aux savants l'occasion de mépriser la doctrine » (3). Aussi, quoique l'interprète doive montrer que les faits établis sur des preuves solides par les observateurs de la nature, ne sont pas en opposition avec l'Ecriture bien comprise, il doit cependant se garder d'oublier que d'autres faits, d'abord présentés comme certains, ont été ensuite mis en doute et rejetés. Que si les auteurs qui traitent de la nature franchissent les limites de leur science et font invasion dans le

(1) *Summa theol.* p. I, q. LXX, a. 1 ad 3.
(2) *In Sent.* II, *dist.* II, q. I, a. 3.
(3) *Opusc.* X.

Digitized by Google

domaine de la philosophie avec de fausses données, le théologien exégète doit renvoyer au philosophe le soin de les réfuter.

On pourra dès lors appliquer ces principes aux sciences voisines, surtout à l'histoire : car il faut déplorer que nombre de ceux qui, au prix de grandes fatigues, interrogent les monuments de l'antiquité, les mœurs et les institutions des peuples et autres documents de même espèce et qui les publient, aient trop souvent le parti pris de surprendre l'Ecriture en flagrant délit d'erreur, pour en venir à ébranler de toutes parts et à infirmer son autorité.

C'est aussi la manière d'agir de quelques auteurs, dont l'esprit pèche par excès de défiance et par défaut d'impartialité : ils accordent un tel crédit aux ouvrages profanes et aux monuments de l'histoire ancienne qu'ils n'admettent même pas le soupçon d'erreur; au contraire, lorsqu'il s'agit des Livres sacrés, il leur suffit d'y apercevoir une prétendue apparence d'erreur pour se décider, sans une discussion loyale, à refuser à nos saints Livres une confiance au moins égale. Certes il a pu échapper aux copistes des fautes dans la transcription des manuscrits : mais il ne faut admettre cette conclusion qu'après mûr examen et seulement pour les passages à l'égard desquels l'erreur est prouvée. Il peut se faire aussi que le véritable sens d'un passage reste douteux. C'est alors que pour l'élucider les règles les plus sûres de l'interprétation seront d'un grand secours, mais il ne sera jamais permis ou de restreindre l'inspiration à certaines parties seulement de la Sainte Ecriture ou d'accorder que l'écrivain sacré ait pu se tromper.

On ne peut pas non plus tolérer l'opinion de ceux qui se tirent de ces difficultés en n'hésitant pas à supposer que l'inspiration divine ne s'applique qu'aux objets intéressant la foi et les mœurs, et à rien au delà, parce que, pensent-ils faussement, lorsqu'il s'agit de la vérité des doctrines, il ne faut pas tant chercher ce que Dieu a dit que la raison pour laquelle il l'a dit. Car tous ces livres et ces livres tout entiers que l'Eglise regarde comme sacrés et canoniques, ont été

Digitized by Google

écrits sous la dictée du Saint-Esprit. Or, loin d'admettre la coexistence de l'erreur, l'inspiration divine par elle-même exclut et repousse toute erreur ; et cela aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, Vérité suprême, ne soit l'auteur absolument d'aucune erreur. C'est là la croyance ancienne et constante de l'Eglise, croyance définie dans les Conciles de Florence et de Trente et confirmée et déclarée plus expressément encore dans le concile du Vatican qui affirme d'une manière absolue que *les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament avec toutes leurs parties, tels qu'ils ont été reconnus par le Concile de Trente, et qui font partie de l'Ancienne Vulgate latine, doivent être regardés comme sacrés et canoniques. Et l'Eglise les reçoit pour sacrés et canoniques, non pas en ce sens que, composés par le génie humain, ils ont ensuite reçu son approbation ; ni même seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans aucune erreur ; mais parce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit et ont ainsi Dieu même pour auteur* (1).

Aussi ne sert-il de rien de dire que le Saint-Esprit s'est servi des hommes comme d'instruments pour écrire et que quelque erreur a pu échapper non à l'auteur premier, mais aux écrivains inspirés. Car l'Esprit-Saint, par une grâce surnaturelle, a tellement poussé et excité ces hommes à écrire, il les a de telle sorte assistés quand ils écrivaient, qu'ils ont dû et concevoir exactement et exposer fidèlement et exprimer avec une infaillible vérité ce que Dieu voulait leur faire dire et seulement ce qu'il voulait. Sans quoi, il ne serait pas lui-même l'auteur de toute l'Ecriture. Telle est la doctrine que les Pères ont toujours tenue pour certaine : « C'est pourquoi, dit saint Augustin, on ne peut dire que le Saint-Esprit n'a pas écrit lui-même quand ceux-là écrivirent ce qu'il leur a montré et suggéré. Les membres écrivaient ce que la tête leur dictait » (2). Saint Grégoire le Grand dit également : « Il est bien inutile de

(1) Sess. III, c. II, *de revel.*
(2) *De consensu Evangel.* l. I, c. 35.

Digitized by Google

chercher quel est l'auteur de ces livres, puisque nous devons croire que c'est le Saint-Esprit. Celui-là donc a écrit qui a dicté ce qu'il fallait écrire. Celui-là a écrit qui fut l'inspirateur de l'œuvre » (1).

Il s'ensuit que ceux qui pensent que dans les endroits authentiques des Livres saints se trouve quelque chose de faux, ceux-là ou bien altèrent la notion catholique de l'inspiration divine, ou font Dieu lui-même auteur de l'erreur. Aussi, tous les saints Pères et les docteurs ont-ils été tellement persuadés que les saintes Lettres, telles qu'elles ont été publiées par les auteurs sacrés, sont absolument exemptes de toute erreur qu'en présence des nombreux passages (les mêmes ou à peu près qu'on nous objecte aujourd'hui au nom de la science moderne), où semble se rencontrer quelque contradiction ou quelque divergence, ils ont multiplié leurs efforts avec autant de sagacité que de piété pour les mettre d'accord et les concilier entre eux. Ils professaient ainsi avec unanimité que les saints Livres, dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, sont également l'œuvre de l'inspiration divine, et que Dieu lui-même, parlant par la bouche des auteurs sacrés, n'a pu absolument rien énoncer qui s'écartât de la vérité. Il faut donner une portée générale à ces paroles que saint Augustin écrit à saint Jérôme : « Je dois en effet l'avouer à ton affection, entre tous les livres j'ai voué à ceux-là seuls qui font partie de l'Ecriture et sont appelés canoniques, un tel respect, une telle vénération, que c'est pour moi une ferme croyance qu'aucun de leurs auteurs n'a pu se tromper en quoi ce soit. Et si par hasard je rencontrais dans les saintes Lettres quelque chose qui parût contraire à la vérité, je n'hésiterais pas à conclure, ou bien que le texte est défectueux, ou bien que le traducteur n'a pas saisi le sens, ou enfin que moi-même je ne l'ai nullement compris » (2).

Mais l'application pleine et parfaite de toutes ces scien-

(1) *Præf. in Job*, 2.
(2) Ep. LXXXII, 1, *et crebrius alibi.*

Digitized by Google

ces difficiles à la défense de la sainteté de la Bible est une œuvre qui dépasse de beaucoup ce que l'on peut raisonnablement attendre de l'activité exclusive des commentateurs et des théologiens. Il est bien à désirer que vers ce but conspirent aussi tous les efforts des catholiques dont le nom a acquis quelque autorité dans les sciences profanes. Certes, pas plus de nos jours qu'à aucune époque du passé, cet ornement de leur génie ne fait, grâce à Dieu, défaut à l'Eglise : plaise au ciel de l'accroître encore pour mieux défendre notre foi ! Rien, en effet, ne Nous semble plus nécessaire : il faut que la société voie ses défenseurs l'emporter en nombre et en valeur sur ses adversaires ; et rien au monde n'est mieux de nature à inspirer au vulgaire le respect de la vérité, que de la voir professer hardiment par ceux qui excellent dans quelque branche illustre des sciences. Bien plus : la haine même de nos ennemis cédera facilement, ou, du moins, leur insolence n'osera pas représenter la foi comme ennemie de la science quand ils verront des hommes illustrés par toutes les gloires scientifiques apporter à cette foi l'hommage souverain de leur respect.

Puisque tels sont les avantages que peuvent apporter à la religion ceux à qui la divine Bonté a accordé, avec la grâce de la foi catholique, les dons heureux de l'esprit, que chacun, dans ce mouvement si ardent des sciences touchant de quelque façon aux Ecritures, se choisisse un genre d'études qui lui convienne et dans lequel, une fois passé maître, il puisse, non sans gloire, repousser les traits que la science ennemie dirige contre elles.

Et ici, il Nous est doux de louer, comme il le mérite, le dessein de certains catholiques, qui, pour fournir aux savants les moyens de poursuivre et de faire avancer, avec tous les secours qu'elles réclament, ce genre d'études, s'unissent en sociétés pour appliquer à cette fin leurs libéralités pécuniaires. On ne saurait, certes, trouver pour la richesse un emploi meilleur et plus en rapport avec les circonstances. Moins, en effet, les catholiques peuvent compter, pour leurs études, sur les secours officiels, plus il

Digitized by Google

convient que la générosité privée se montre prompte et abondante; c'est ainsi que ceux qui ont reçu de Dieu les biens de la fortune pourront les faire servir à protéger le trésor de la révélation même.

Mais pour que ces travaux profitent véritablement aux études bibliques, que les savants s'appuient, en les considérant comme des principes, sur les doctrines que Nous avons exposées plus haut; qu'ils soient fidèles à tenir que Dieu, qui a créé et qui gouverne toutes choses, est aussi l'auteur des Ecritures, et partant qu'aucune découverte, ni dans la nature, ni dans les monuments de l'histoire, ne peut vraiment contredire les Ecritures. Que si quelque contradiction de ce genre nous semble apparaître, écartons-la avec soin, soit en demandant au sage jugement des théologiens et des interprètes le sens le plus vrai ou le plus vraisemblable du passage en question, soit en soumettant à un examen plus attentif la valeur des arguments qu'on oppose à l'encontre. Et il ne faudrait pas s'arrêter, lors même que les contrariétés apparentes persisteraient : comme le vrai ne peut jamais être opposé au vrai, que l'on tienne pour certain que l'erreur a dû s'introduire, soit dans l'interprétation du texte sacré, soit dans quelque autre partie de la discussion : et si, ni d'un côté ni de l'autre, cela ne peut encore assez se constater, il faut, en attendant, suspendre son jugement.

Combien d'objections, en effet, dont les divers ordres de sciences ont fait longtemps grand bruit contre les Ecritures, et qui, reconnues sans valeur, sont aujourd'hui tombées dans l'oubli! De même, au sujet de certains passages des Ecritures (qui ne touchaient pas directement, il est vrai, à la règle de la foi et des mœurs), combien d'interprétations que l'on proposait, et qu'un examen plus attentif a dû réformer dans la suite ! Le temps, en effet, emporte les erreurs de l'opinion : mais *la vérité demeure et se fortifie éternellement* (1). Personne ne peut avoir la prétention de comprendre parfaitement un livre, dans lequel saint

(1) III Esdr. 4, 38.

Digitized by Google

Augustin (1) lui-même avoue qu'il ignorait beaucoup plus de choses qu'il n'en savait : c'est pourquoi, s'il se présente des difficultés que l'on ne peut résoudre, que chacun s'approprie le sage procédé du même docteur : « Mieux vaut se courber sous des signes, utiles toujours, même incompris, que de s'exposer, par des interprétations inutiles, à embarrasser dans les filets de l'erreur une tête affranchie du joug de la servitude » (2).

Qu'ils suivent avec un respect loyal Nos conseils et Nos recommandations, ceux qui s'occupent de ces sciences subsidiaires ; qu'ils s'efforcent, dans leurs écrits et leur enseignement, d'employer les résultats de leurs études à réfuter les ennemis de la vérité et à empêcher chez les jeunes gens la perte de la foi : ils pourront alors se féliciter d'avoir dignement mis leur travail au service des saintes Lettres et d'avoir apporté à la religion catholique le secours que l'Eglise est en droit d'attendre de la piété et de la science de ses enfants.

Tels sont, Vénérables Frères, les avis et les règles que, avec l'aide de Dieu, Nous avons cru devoir, selon les besoins du moment, vous donner, sur l'étude de l'Ecriture Sainte. A vous maintenant de veiller à ce qu'elles soient gardées et observées avec le respect qui leur est dû : ce sera le moyen de faire briller avec plus d'éclat la reconnaissance que nous devons à Dieu pour cette communication faite au genre humain des oracles de sa sagesse ; le moyen aussi d'en retirer plus abondamment les avantages tant souhaités, surtout pour la formation de cette jeunesse lévitique, qui est l'objet si cher de Notre sollicitude et l'espérance de l'Eglise. Avec un zèle plein d'empressement, employez votre autorité et vos exhortations à ce que, dans les séminaires et dans les académies soumises à votre juridiction, ces études se maintiennent justement en honneur et soient toujours florissantes. Qu'elles fleurissent dans une heureuse intégrité, sous la direction de l'Eglise, et en se conformant

(1) Ad Januar., *ep.* LV, 21.
(2) *De doctr. chr.* III, 9, 18.

Digitized by Google

aux salutaires leçons et exemples des Saints Pères et aux louables pratiques des anciens ; et qu'enfin le cours des temps leur donne des développements qui servent véritablement à la défense et à la gloire de la vérité catholique, établie de Dieu pour perpétuer le salut des peuples.

Quant aux élèves et aux ministres de l'Eglise, Nous les avertissons tous, dans Notre affection paternelle, de n'aborder jamais les saintes Lettres qu'avec un sentiment profond de respect et de piété ; car il est absolument impossible que l'intelligence s'en révèle à eux d'une façon salutaire, comme il en est besoin, s'ils ne sont fidèles à écarter l'arrogance de la sagesse *terrestre* et à exciter saintement en eux l'amour de la sagesse *qui vient d'en haut*. Une fois que, se mettant à son école, l'âme en a reçu la lumière et la force, elle en acquiert une merveilleuse faculté pour discerner et éviter les artifices de la science humaine, pour recueillir les fruits qui sont vraiment solides et les rapporter à l'éternité. C'est par là surtout que l'âme enflammée d'ardeur et sous l'impression toujours plus forte de l'amour divin, dirigera son élan vers les avantages de la vertu : *Bienheureux ceux qui scrutent ses témoignages, c'est de tout leur cœur qu'ils vont à sa recherche* (1).

Et maintenant, Nous Nous appuyons sur l'espérance du secours d'en haut et, plein de confiance en votre zèle pastoral, c'est avec toute Notre affection que, comme gage des récompenses célestes et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, dans le Seigneur, à vous tous, à tout votre clergé et au peuple confié à chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 novembre de l'année MDCCCXCIII, de Notre Pontificat la seizième.

LÉON XIII, PAPE.

(1) Ps. CXVIII, 2.

Digitized by Google

PLATON

SA VIE ET SON ŒUVRE, D'APRÈS M. HUIT (1)

Il n'est pas de plus grande figure, dans l'histoire de la philosophie, que celle de Platon : avec celle de Socrate, dont elle est inséparable, elle attire le regard et impose l'attention mieux que celle d'Aristote. Il est vrai que le maître du *Lycée* se tient plus près de la vérité que le fondateur de l'*Académie*. Mais si la doctrine aristotélicienne est plus juste, l'esprit platonicien est plus séduisant : il ne le cède à aucun en influence, en prestige, et l'on peut dire qu'il se partage, avec l'esprit aristotélicien, toute l'histoire de la philosophie. L'esprit de Platon a même cet avantage particulier de mieux s'accorder tout d'abord avec les meilleurs instincts de l'homme, avec ses plus hautes aspirations vers le beau, vers le bien, vers ce monde intelligible qui attire invinciblement ceux que passionne l'idéal : loin de contrarier les nobles élans de l'âme, il les soutient ou même les provoque. Car, si le platonisme confine, d'un côté, à un monde chimérique, au mysticisme faux et à la superstition, il s'étend, d'autre part, à toutes ces régions supérieures d'où descendent l'inspiration et l'enthousiasme, il tou-

(1) *La Vie et l'Œuvre de Platon*, par Ch. Huit, professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 2 beaux vol. grand in-8°. Paris. Thorin.

Digitized by Google

che aux sources les plus profondes de la poésie et de l'éloquence.

Sans doute l'aristotélisme n'est rien moins qu'incompatible avec ces grandes choses ; disons même tout de suite qu'il est seul capable, en définitive, de sauvegarder et de défendre, une fois acquises, les sublimes vérités que le platonisme fait découvrir ou entrevoir : mais s'il a pu s'élever à ce rôle supérieur, c'est qu'il a été épuré et raffermi par la philosophie chrétienne. Laissé à lui-même, il ne seconde pas d'abord aussi bien que le platonisme les plus hautes élévations de la pensée, les plus nobles mouvements de l'âme. Aussi n'est-ce pas lui, mais bien le platonisme, qui a été regardé — et ce sera son éternel honneur — comme *la préparation de l'Evangile*, alors cependant que l'Evangile une fois accepté, est mieux compris et mieux défendu par l'aristotélisme que par le platonisme.

C'est même à cette différence si remarquable dans leur rôle vis-à-vis du christianisme que nous rattacherions tous les autres caractères distinctifs et tous les contrastes qu'on a découverts et développés si souvent en comparant ces deux systèmes ou plutôt ces deux esprits philosophiques. Le platonisme est la préface de l'Evangile ; mais l'aristotélisme en est le commentaire humain et rationnel, il l'interprète et le venge de toutes les négations. Les Pères de l'Eglise ont excellé à tirer parti du platonisme; les docteurs du moyen âge ne leur ont pas été inférieurs en montrant le rôle de l'aristotélisme : les uns et les autres ont mis au service d'une même vérité toutes les ressources des deux plus grandes philosophies qui aient régné sur la raison humaine. Le platonisme devait fleurir dans les écoles chrétiennes à l'époque des conquêtes de la foi ; mais l'aristotélisme devait dominer à son tour, quand surgirent les controverses et qu'il fallut résister à toutes les entreprises de l'hérésie combinée avec l'incrédulité. Ce double rôle marque en même temps les mérites et les imperfections de chacune de ces deux philosophies, qui ne se rejoignent et ne se complètent mutuellement que dans le christianisme. Le platonisme chrétien, en effet, nous ouvre un monde supérieur et

Digitized by Google

admirable, qui ne risque plus de devenir le monde chimérique de l'idéalisme, du panthéisme, de la métempsycose ou de quelque autre superstition : c'est le vestibule du monde même que la foi nous révèle et dont les réalités sensibles ne sont que la pâle expression ; à son tour l'aristotélisme, en s'unissant à la foi, devient invincible contre le matérialisme et il assure aux doctrines les plus pures du spiritualisme tous les bénéfices de l'expérience et d'une science universelle.

Mais quels que soient les mérites respectifs de ces deux philosophies, que nous n'avons pas à comparer maintenant, pas plus que nous n'avons à nous prononcer entre Platon et Aristote, ces quelques lignes suffisent à montrer l'immense importance du platonisme. On peut dire qu'elle grandit de toute celle qu'on accorde à l'aristotélisme, qui en est sorti par voie de dérivation peut-être autant que par voie d'opposition et de contraste. De cette manière Platon explique son siècle, et son système est perpétuellement en question dans l'histoire de la philosophie. Dès lors on voit l'utilité exceptionnelle de l'étude de M. Huit sur *Platon, sa vie et son œuvre,* et l'intérêt particulier qui s'y attache.

Rappelons tout de suite que l'auteur s'est rendu maître de son vaste et difficile sujet par de longues années d'efforts et plusieurs monographies consciencieuses auxquelles le public et les corps savants ont déjà souvent applaudi. L'ouvrage que nous avons aujourd'hui à examiner n'est lui-même, malgré son étendue, qu'un résumé, composé avec beaucoup de discernement, où se trouvent condensés les travaux les plus récents ou les plus remarquables de la critique sur « la question platonicienne ». Jusqu'à ce jour Platon a été souvent traduit, commenté, étudié à tous les points de vue, et il va sans dire que ce n'est pas un nouveau commentaire, une nouvelle interprétation du platonisme, que M. Huit s'est proposé de nous offrir. Il s'est attaché exclusivement à faire œuvre d'historien et de critique. On s'efforçait de se rendre maître de la pensée platonicienne par le dedans : il a voulu surtout l'étudier par le dehors ; sa critique est historique plutôt que philosophique.

Digitized by Google

Qu'est-ce que l'histoire nous a laissé de certain ou de plus probable sur la vie de Platon ? A quelle époque composa-t-il ses dialogues ? Parmi ceux-ci quels sont les authentiques, les incertains, les apocryphes ? Toutes ces questions et mille autres qui s'y rattachent ont été longuement débattues, surtout dans ces derniers temps, en France, comme en Allemagne et en Angleterre ; or il importe à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la philosophie d'entendre sur tous ces points les dernières conclusions de la science. Et à quoi servirait de renouveler sans cesse les interminables polémiques entre les partisans de Platon et ceux d'Aristote, si l'on n'est pas fixé autant qu'on peut l'être sur l'histoire de Platon, sur l'authenticité de ses dialogues, etc., c'est-à-dire sur sa véritable pensée ?

Ajoutons que ces questions intéressent non seulement les philosophes et les érudits, mais encore le public lettré ; et peut-être nos lecteurs nous sauront-ils quelque gré d'avoir essayé de leur résumer ici, dans un article de médiocre étendue, tout ce que ces deux volumes nous ont paru renfermer de plus important et de plus utile. Nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage même ceux qui désireraient le connaître plus à fond ou plus en détail. Notre rôle doit se borner à celui d'un rapporteur fidèle ou d'un guide empressé, désireux de faire profiter autrui, à la seule condition qu'on lui accorde une heure d'attention, de tout ce qu'il a pu recueillir lui-même de renseignements et d'observations au cours d'une lecture attentive et prolongée.

I

Sommaire. — Vie de Platon. Sa naissance. Sa jeunesse et ses premières études. Ses maîtres. Socrate. Premiers dialogues. Platon à Mégare. Il conçoit le plan de sa philosophie. Ses voyages. Originalité de l'esprit grec et de la philosophie platonicienne. Platonisme et pythagorisme. *Idées* de Platon et *nombres* de Pythagore. Les trois voyages de Sicile : rapports avec les deux Denys. Fondation de l'Académie. Écoles philosophiques chez les Grecs. Platon avait-il une doctrine secrète ? Les mythes dans Platon. Rapports de Platon avec Aristote. Caractères de l'esprit platonicien.

Digitized by Google

Il paraît bien que Platon était d'illustre famille ; il descendait de Codrus par sa mère, et cette noble origine, semble-t-il, ne lui fut pas indifférente. Il naquit très probablement à Athènes ; quelques-uns disent à Egine. On ne sait l'année précise de sa naissance, qui se place entre les années 430 et 427 : M. Huit se prononce pour 428. De gracieuses légendes entourent son berceau et embellissent sa jeunesse. L'une d'elles raconte que ses parents offraient à Apollon un sacrifice de reconnaissance sur le mont Hymette, lorsque des abeilles vinrent déposer leur miel sur les lèvres du nouveau-né, que la postérité devait qualifier de *divin* et regarder même comme fils d'Apollon. Quant au nom même de *Platon* (en grec, *large*), que devait illustrer notre grand philosophe, il n'est pas sûr qu'il l'ait dû à ses qualités physiques, à sa large poitrine et à ses robustes épaules. D'ailleurs nous n'avons pas de portrait authentique de Platon. Quels étaient ses traits, son port, sa démarche ? Il faut se résoudre à le conjecturer avec plus ou moins de probabilité Nous n'avons de lui aucune statue, aucun buste, ni même aucune effigie authentique.

Sa famille paraît avoir été également riche et considérée; il fut donc facile à Platon d'étudier tout ce que la jeunesse d'élite apprenait de son temps. Il est fort probable qu'il ne négligea rien de ce qui sollicitait sa curiosité et qu'il s'adonna aussi avec ardeur à la poésie, si honorée à cette époque. Quelle qu'ait été plus tard sa sévérité pour les poètes, qu'il bannit de sa république, il paraît avoir gagné beaucoup dans le commerce des plus grands d'entre eux, comme en témoignent les qualités brillantes de son style et ses réminiscences poétiques. On raconte que Socrate l'arracha enfin aux Muses légères et le rendit à la Muse austère de la philosophie pour laquelle il était fait. L'anecdote n'est pas invraisemblable et l'on peut y voir une allusion dans ce passage de la *République* : « Par un effet de l'amour que nous avons conçu pour la poésie dès l'enfance, et qu'on nous a inspiré dans cette noble civilisation où nous avons été élevés, nous souhaiterons qu'elle nous apparaisse comme la plus sûre auxiliaire de la vertu et de

Digitized by Google

la vérité ; mais tant qu'elle n'aura rien de solide à alléguer pour sa défense, nous l'écouterons en nous prémunissant contre ses enchantements, et nous prendrons garde de retomber dans la passion que nous avons ressentie pour elle étant jeunes, et dont le commun des hommes n'est pas guéri » (p. 36).

Ce même passage suffirait peut-être à démontrer que les épigrammes et les vers plus ou moins licencieux que l'on a attribués à Platon ne sont point de lui : « Qui ignore, dit à ce sujet M. Huit, la facilité avec laquelle l'antiquité prête à ses plus grands hommes des vers, des bons mots, des discours même dont ils n'ont jamais eu l'idée » ? (p. 37).

Au moment où Platon se vouait à l'étude de la philosophie, Athènes était parvenue à l'apogée de sa gloire : rendez-vous des esprits les plus brillants et les plus cultivés de tout le monde grec, elle était comme le foyer de la sagesse et de la science helléniques. Les idées les plus diverses et les plus contraires s'y rencontraient pour s'y accorder ou pour s'y combattre, à mesure que la civilisation grecque prenait mieux conscience d'elle-même. Ici on peut se demander jusqu'à quel point l'esprit de Platon s'ouvrit à ces diverses influences et s'il ne faut pas distinguer en lui, avec le disciple de Socrate, celui de tel ou tel philosophe antérieur. Mais il paraît bien qu'aucun autre philosophe, avec Socrate, son maître immédiat, n'a exercé sur lui une action décisive. Quant à l'influence de Pythagore et de son école, Platon ne paraît pas l'avoir subie sensiblement avant son voyage dans la Grande-Grèce. Mais, en retour, l'influence de Socrate fut incomparable et Platon la reçut avec une spontanéité et une reconnaissance uniques dans l'histoire de la philosophie : « Platon ne cessait, nous dit Plutarque, de remercier son génie et les dieux d'abord de l'avoir fait naître Grec et non barbare, ensuite d'avoir permis que sa naissance se rencontrât avec l'époque de Socrate. Et voyez, poursuit M. Huit, quel ingénieux moyen de témoigner à la face du monde sa reconnaissance envers ce maître vénéré! L'histoire de la philosophie ne renferme pas un second exemple d'un penseur aussi illustre effaçant de son œuvre

Digitized by Google

les moindres traces de sa personnalité, afin de faire spontanément hommage de ses méditations les plus profondes, de ses inspirations les plus éloquentes à celui dont les leçons lui avaient ouvert la voie de la vérité » (p. 47).

Platon écrivit-il ses premiers dialogues du vivant de Socrate? M. Huit n'hésite pas à le croire, avec toute la tradition. Ainsi s'expliquerait très bien le mot qu'on prête à Socrate parlant de son brillant disciple : « Ce jeune homme me fait dire des choses auxquelles je n'ai jamais songé. » Mais il paraît certain que si Platon usait déjà, du vivant de son maître, d'une juste liberté, il dut en prendre davantage après sa mort.

Relativement à cette mort tragique, que Platon a racontée en termes immortels, on s'est demandé si Platon en fut réellement le témoin et l'on ne peut faire à ce sujet une réponse certaine. Il est vrai que Platon lui-même semble dire, dans une réflexion (Πλάτων δὲ, οἶμαι, ἠσθένει), que la maladie, ou plutôt le désespoir, le retenait loin de son maître expirant. Mais plusieurs critiques, « frappés de tant d'éloquence, de naturel et de vérité dans le *Phédon*, y reconnaissent les vivants souvenirs d'un témoin oculaire et ne voient dans cette réflexion jetée comme en passant qu'un artifice oratoire permettant à Platon d'agrandir et d'idéaliser, selon sa coutume, les dernières paroles du sage mourant (p. 55.) »

Après la mort de Socrate, Platon quitta la ville persécutrice et se retira à Mégare, ainsi que plusieurs autres socratiques. A ce sujet on a prétendu que Platon avait subi l'influence de l'école de Mégare. Mais M. Huit pense que ce *mégarisme* n'offre aucune probabilité. « Il faut descendre jusqu'à Apulée et au biographe anonyme pour voir compter l'éléatisme au nombre des sources où a puisé Platon; encore le second de ces auteurs fait-il intervenir à ce propos non pas Euclide, mais cet Hermogène dont le rôle est d'ailleurs inconnu. Avant eux, il est vrai, Aristote avait insisté sur les rapports entre l'éléatisme et la théorie des idées, mais précisément pour établir comment le platonisme était allé au-devant de l'argumentation de Parménide qui réduit-

Digitized by Google

sait tous les êtres à un être unique, l'être en soi. En supposant même que cette opposition soit réelle et qu'elle doive être mise au compte des méditations prolongées de Platon, non de la pénétration tardive d'Aristote, est-il plus exact de faire du célèbre Eléate un des maîtres du platonisme que de Locke un des maîtres de Berkeley? Ajoutons une dernière réflexion. Si au lendemain de la mort de Socrate, Platon, on ne sait pourquoi, avait cru devoir abandonner son premier maître pour se plonger dans l'étude de Parménide, il faut nous attendre à le voir peu après, pendant son voyage en Italie, se rendre à Elée pour y recueillir le souvenir encore vivant des fondateurs de l'école et goûter quelques-unes de ces impressions qu'éprouvait Cicéron visitant à Athènes avec une sorte de respect l'emplacement solitaire de l'Académie. Or, aucun texte, de quelque époque que ce soit, ne nous révèle chez Platon la moindre préoccupation de ce genre : aucun n'associe, même de loin, la pensée de Xénophane et de Parménide à sa présence dans la Grande-Grèce. » (P. 63.)

D'ailleurs Platon resta peu de temps à Mégare; il rentra bientôt dans Athènes, qui s'était vite réconciliée avec les philosophes. On peut voir une preuve de cette réconciliation dans une tradition d'après laquelle, peu de temps après la mort de Socrate, lors de la représentation d'un drame d'Euripide, à cette exclamation d'un personnage : « Vous avez tué, vous avez tué le plus juste et le meilleur des hommes ! » un frémissement général trahit l'émotion et les remords secrets de la foule.

Devenu donc son maître après avoir été le meilleur des disciples, Platon conçoit le plan de son vaste et superbe monument philosophique. Socrate a été, avant tout, un maître de morale; sa lutte constante contre les sophistes l'a forcé, pour ainsi dire, à se renfermer dans un champ assez étroit, mais Platon reprend toute la liberté et tout l'espace dont le philosophe doit jouir : il sera métaphysicisien et quel métaphysicien ! non pas rigide et impeccable comme Aristote, mais abondant et merveilleux. « Mieux qu'Aristote, à qui il manque cette imagtnation gracieuse,

Digitized by Google

âme des épopées d'Homère et des fictions de la mythologie, Platon est un résumé vivant du génie hellénique : sa doctrine, riche en réminiscences de tout genre, ressemble à ces fleuves qui, tout en jaillissant à flots pressés de leur source, n'en reçoivent pas moins le long de leur cours de continuels affluents » (p. 68). Et cette grande œuvre philosophique, Platon n'attend pas douze ans encore pour la construire ; car M. Huit n'admet pas que Platon ait consacré douze années de sa vie, celles qui ordinairement sont les plus fécondes pour l'écrivain, à des voyages ininterrompus : « On ne nous persuadera pas aisément que de trente à quarante ans, c'est-à-dire à l'heure des grandes ambitions, de l'activité féconde et des courageuses initiatives, un génie tel que Platon se soit laissé gagner par une vaine et lâche paresse, indifférent à ce qui devait être le but souverain de sa vie » (p. 65).

Les voyages de Platon ! Il n'est pas de sujet sur lequel la légende se soit plus exercée. C'est ici que l'historien doit observer scrupuleusement toutes les règles de la critique. On sait combien les sages de l'ancienne Grèce étaient enclins à demander la vérité à tous les peuples et à tous les maîtres dont la réputation de sagesse était parvenue jusqu'à eux. Solon, Pythagore, Démocrite, etc., sans parler d'Hérodote, avaient cherché à compléter leurs connaissances par de longs et fructueux voyages, plus faciles à cette époque qu'on ne serait d'abord tenté de le supposer. Socrate, il est vrai, n'avait guère quitté Athènes; il avait puisé, pour ainsi dire, en lui-même tout son savoir; mais Socrate est une exception. Platon imita donc les premiers sages et, avant de succéder à Socrate comme chef d'une grande école, avant de songer à se faire accepter de ses émules et de ses rivaux comme le successeur de leur commun maître, il demanda à des voyages philosophiques le complément qui lui manquait.

Mais ce n'est point là une raison suffisante d'attribuer à Platon tous les voyages que la légende lui a prêtés. Il faut donc déterminer au plus juste leur direction et leur étendue. Et puis, avec la question des voyages en surgit une

Digitized by Google

autre bien plus importante. A quelle fin et avec quel fruit Platon a-t-il voyagé? Quels emprunts a-t-il fait aux peuples et aux philosophes étrangers, notamment à l'Orient, et faut-il regarder la philosophie grecque, en particulier la philosophie platonicienne, comme un écoulement de la philosophie orientale ? Ou bien, au contraire, le génie grec est-il tout spontané et original, dans son premier fonds aussi bien que dans sa forme? On voit que le problème historique des voyages de Platon en soulève d'infiniment plus graves.

Leur solution n'est pas douteuse, quoiqu'il reste beaucoup de points à éclaircir. Bien que la Grèce soit fille de l'Orient et tienne de lui une foule de traditions dont elle a oublié la première origine, cependant elle garde en propre son génie, ses arts et aussi sa sagesse. Ni l'Inde, ni la Perse, ni l'Egypte, ni la Judée n'ont inspiré aux penseurs grecs ce qui fait précisément l'âme et le caractère de leur philosophie. On peut faire, il est vrai, plus de concessions encore à l'idée traditionnelle que n'en fait M. Huit, et il ne suffit peut-être pas de dire que Platon est un « Grec d'Athènes qui a échauffé son imagination aux rayons du soleil de l'Orient » (p. 128). Il nous paraît notamment que les initiations religieuses ont exercé une influence plus marquée qu'il ne le suppose sur les destinées de la philosophie, surtout dans les origines. Or, les initiations religieuses, ces mystères impénétrables au vulgaire qui cachaient sous leurs symboles, avec les premiers dogmes de la religion, les premiers principes de la philosophie, ont été communs à la Grèce et à l'Orient : c'est même de l'Orient qu'ils passèrent en Grèce.

Mais si la Grèce a emprunté beaucoup d'idées religieuses à l'Orient et par conséquent plus d'une solution philosophique, elle n'en a pas moins eu le mérite de cultiver sa raison d'une manière originale et profonde ; elle seule a su se créer une logique, une dialectique, une méthode, une métaphysique, bref toute une philosophie dont l'Orient n'a pas l'équivalent, et qui était digne de devenir le patrimoine de l'esprit humain, parce qu'elle est l'une des sources

Digitized by Google

naturelles et incontestables de la civilisation et du progrès. C'est donc se tromper étrangement que de chercher dans quelques systèmes orientaux les principes et les antécédents suffisants de la philosophie grecque : « Vue de loin et de haut, écrit M. Huit, la Grèce garde dans l'ensemble des peuples païens un caractère à part, qui la met hors de pair. C'est faire tort au mérite philosophique des Hellènes que de le réduire, avec Gladisch, à une forme plus nette, plus savante donnée aux idées de l'Orient. Il y a dans leur génie quelque chose de compréhensif, d'universel, qui prédestinait cette race à découvrir par elle-même et à personnifier en elle de la façon la plus brillante tout ce qu'avait entrevu ou enfanté ailleurs l'antiquité. Ce génie qui, dans le seul domaine littéraire, a créé le drame, l'histoire, l'éloquence, a créé sa philosophie, ce qui suffirait à sa gloire, peut-être même toute philosophie » (p. 122).

Pour en revenir à l'histoire des voyages de Platon, il paraît incontestable que Platon a visité l'Egypte ; mais on ne peut soutenir, avec des probabilités sérieuses, qu'il ait poussé au delà. Ce voyage en Egypte se place sans doute avant son voyage dans la Grande-Grèce. Celui-ci intéresse davantage l'histoire du platonisme. En effet, Platon dut trouver, dans la Grande-Grèce, les souvenirs encore vivants de Pythagore et de son école. Mais jusqu'à quel point peut-on dire que le pythagorisme a inspiré le disciple de Socrate ? Cousin, avec plusieurs autres, a émis cette pensée, que le platonisme a pris ses racines dans le pythagorisme : « Je penche à croire, avec Proclus, et en général avec les Alexandrins, dit-il, qu'en effet le fond des idées platoniciennes a été puisé dans les doctrines pythagoriciennes et les traditions orphiques. On dit que Proclus avait fait un livre intitulé : *Accord d'Orphée, de Pythagore et de Platon ;* je souscrirais volontiers à tout ce qu'annonce un pareil titre, pourvu qu'après l'accord on signalât les différences » (p. 156). M. Nourrisson est encore moins favorable à Platon. S'il faut l'en croire, le platonisme serait dépourvu ou peu s'en faut de toute originalité : « Si Platon, dit-il, ne doit pas tout à Pythagore, que ne lui doit-il pas ? Ce n'est point

Digitized by Google

seulement en physique et dans le *Timée* qu'il pythagorise. Sa politique, sa morale, sa psychologie même, lui viennent de Pythagore plus encore que de Socrate, et si le mouvement ordonné de la dialectique, si le vol de l'amour l'élèvent en métaphysique à des régions où Pythagore n'a pas eu accès, n'est-ce point à Pythagore qu'il emprunte la base d'où il prend son élan ? Nous en avons pour garant la parole irrécusable d'Aristote : « Les idées de Platon, ce sont les nombres de Pythagore. »

Mais M. Huit est loin de se ranger à cette opinion, et il revendique, avec des preuves qui nous paraissent décisives, tous les droits du disciple de Socrate et du maître d'Aristote. Peut-être commet-il lui-même quelque exagération, lorsqu'il affirme, contre M. Ravaisson, que les *nombres pythagoriciens* et les *idées platoniciennes* ne sont pas réductibles aux mêmes principes. Les unités pythagoriciennes, et partant les nombres et l'harmonie dont elles sont la source, si on les considère dans l'ordre transcendant, peuvent être assimilées de quelque manière aux idées platoniciennes, c'est-à-dire à l'essence idéale des choses. L'unité à laquelle Pythagore suspend toute sa philosophie, ne diffère pas, au fond, de l'être ou de l'essence ; car tout être est un, tout être n'a qu'une essence ; c'est même par cette unité que l'être ou l'essence devient *intelligible*, c'est-à-dire l'objet de l'intelligence ou *l'universel*. Ce dernier mot ne pouvait être mieux choisi. Par l'universel, en effet, nous ramenons divers éléments à un même concept, à une même idée. L'unité est donc également dans les choses et dans l'esprit ; rien n'existe et rien n'est intelligible en dehors de l'unité. Ainsi entendue, la théorie pythagorienne est des plus profondes ; elle offre sa part de vérité et se combine très bien, croyons-nous, avec la théorie platonicienne des idées.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne l'originalité du platonisme, nous souscrivons à la conclusion de M. Huit : « Platon ne doit aux pythagoriciens aucun des traits essentiels de sa philosophie, dont l'origine est manifestement ailleurs ; toutefois, dans les dernières années de sa vie et en

Digitized by Google

particulier dans son enseignement oral, il parait avoir fait à certaines tendances de cette école des concessions, exagérées après lui par ses successeurs. Ce qui n'est pas moins évident, et ce qui explique plus d'une erreur des historiens tant anciens que modernes, c'est que Platon a pour ainsi dire enveloppé les pythagoriciens dans les plis de sa gloire : sans les rapports qui s'établirent entre eux et l'Académie, il est probable que leur réputation n'eût pas dépassé celle des sept sages ou des premiers philosophes ioniens. Rapproché d'eux par des aspirations communes, Platon a tenté de s'emparer de leur méthode dans l'intérêt de sa propre doctrine : c'en fut assez pour que, dans l'antiquité d'abord, et plus tard dans la suite des âges, son nom et le leur aient été inséparablement unis, dans les éloges comme dans les critiques de la postérité » (p. 171).

Après le voyage de Platon dans la Grande-Grèce se place son premier voyage en Sicile. Il y fut appelé, dit-on, par Denys l'Ancien. C'était vers l'année 388 : Platon avait alors quarante ans. Denys reçut pompeusement son hôte, au dire de Cornélius Népos, et l'admit aussitôt dans son intimité. On peut supposer, avec beaucoup de raison, que Platon se berçait de l'espoir d'exercer une influence heureuse sur l'esprit du tyran et d'en faire bénéficier ses théories politiques, ses projets d'organisation sociale. Platon n'a-t-il pas rêvé, avant tant d'autres, de changer les philosophes en *conducteurs des peuples* ou du moins en conseillers de ceux qui exercent le souverain pouvoir ? Mais il dut renoncer bien vite à ses espérances ; il fut traité de sophiste par les courtisans et sa franchise parut insupportable. Les entretiens du roi et du philosophe prirent un tel caractère d'aigreur qu'une rupture devint inévitable et que des violences furent à craindre — « Tes discours sont d'un radoteur », disait le despote — « Les tiens sont d'un maître qui n'est qu'un tyran », répliquait le philosophe. On a prétendu que Denys condamna Platon à travailler dans les carrières, avec les forçats de cette époque. D'autres ont dit qu'il fut vendu comme esclave à Syracuse, et même à Egine, après avoir appartenu à plusieurs maîtres. Assurément ce sont là

Digitized by Google

de beaux thèmes de réflexions morales et d'amplifications de rhétorique. Mais, il paraît bien qu'il faut les reléguer dans le domaine de la fiction. Une seule chose est certaine, c'est que la rencontre de Platon et de Denys, à la cour de ce dernier, faillit coûter cher au philosophe, qui dut s'apercevoir qu'il est plus facile de s'introduire dans l'antre du lion que d'en sortir. Il revint donc à Athènes, mûri par l'épreuve, et désireux, sans doute, de se consacrer à des disciples sincères, que n'aveuglaient pas les passions politiques et l'éclat du pouvoir.

Avant de parler de la fondation de l'Académie, qui se place après le premier voyage en Sicile, il convient de raconter les deux autres, que le philosophe fit plus tard, lorsqu'il était parvenu à la vieillesse et à la gloire. Denys le Tyran était mort en 368, laissant le pouvoir à Denys le Jeune, son fils aîné, qui avait pour précepteur Dion, ami de Platon. Le jeune roi, devant qui Dion se réclamait souvent des enseignements et de l'autorité de Platon, désira bientôt avec passion jouir de la présence du philosophe, et Platon finit par se rendre à ses pressantes sollicitations. Si l'insuccès de son premier voyage l'inclina d'abord à répondre par un refus, il dut être vivement attiré, d'autre part, par la perspective qui s'offrait de nouveau à lui, et dans de meilleures conditions que jamais, de réaliser enfin son idéal de gouvernement : par là seulement il fermerait la bouche à ceux qui traitaient de rêveries ses conceptions politiques et sociales. Denys était jeune : il n'avait pas encore été corrompu, comme son père, par le long exercice et l'abus du pouvoir ; peut-être que la philosophie pourrait s'en faire un adepte et un puissant protecteur. Platon se rembarqua donc pour Syracuse ; il laissait la direction de l'Académie à Hermocrate, et gardait avec lui pour compagnon de route son neveu Speusippe. Il fut reçu avec les mêmes honneurs que vingt ans auparavant ; un char royal magnifiquement orné l'attendait à la descente de la trirème et Denys offrit un sacrifice pour célébrer sa bienvenue, Mais, hélas ! les calculs des philosophes ne sont pas moins trompeurs que ceux des politiques. A peine quelques mois

Digitized by Google

étaient-ils écoulés, que Dion, le protecteur de Platon, était envoyé en exil : Platon lui-même ne tardait pas à être congédié honteusement, après avoir été gardé à vue, pour ainsi dire, comme un hôte dangereux et un espion.

Cette aventure rappelle assez bien celle de Voltaire à Potsdam, si ce n'est que Platon était un vrai philosophe, tandis que Voltaire n'était qu'un bel esprit. Le parallèle qu'établit ici M. Huit peut donc paraître un peu forcé : il n'offrirait pas moins de contrastes, peut-être, que de ressemblances. Mais on peut se demander si la sagesse d'un Platon suffit mieux que l'esprit d'un Voltaire à corriger les rois.

Cependant Denys le Jeune, revenu à de meilleurs sentiments, ou peut-être assagi par la crainte des dangers auxquels il était exposé, offrit une complète réconciliation au philosophe et par là même à Dion, qui lui aussi s'était retiré à Athènes, où il jouissait d'une grande fortune. Incapable de ressentiment, et cédant à l'avis de ses disciples les plus judicieux, Platon consentit donc à monter sur une galère royale, qui le ramena à Syracuse. Il se vit reçu, pour la troisième fois, avec de grands honneurs, qui furent suivis des mêmes déceptions : ses conseils ne furent pas exécutés, puis ne furent plus écoutés ; ils provoquèrent bientôt des récriminations et finalement une troisième rupture et une troisième séparation, qui devait être définitive. Platon touchait d'ailleurs au terme de sa carrière. Son ami Dion tenta alors de rentrer dans Syracuse les armes à la main ; mais, si Denys n'avait pas la raison pour lui, il avait la force et Dion périt dans son entreprise. Syracuse ne fut délivrée que par Timoléon, qui réussit merveilleusement là où toute la sagesse de l'Académie avait échoué. Mais cette sagesse elle-même, comme le remarque M. Huit, n'y perdit rien ; car Platon, instruit par ses échecs et par les événements dont il avait été le témoin, put corriger ses premières vues politiques et sociales : « De là ce traité des *Lois*, l'œuvre unique de ses dernières années, désaveu implicite ou tout au moins habile correctif des exagérations de la *République*, testament à la fois philosophique et social dans lequel Platon,

Digitized by Google

sur plus d'un point, nous a légué ce que, à l'exemple de saint Augustin, j'appellerais volontiers ses rétractations » (p. 88).

Il nous faut revenir maintenant à la fondation de l'Académie, bien antérieure à ces derniers événements : elle se place naturellement, nous l'avons vu, après le premier voyage en Sicile. Selon M. Huit, avant Platon il n'y a pas eu, à proprement parler, d'école philosophique chez les Grecs. Les anciens sages n'avaient pas cet esprit de propagande et de prosélytisme, qui est l'âme de toute école. Socrate lui-même, en groupant autour de lui des esprits d'élite si nombreux et si divers, est moins un maître qu'un « missionnaire religieux faisant œuvre de philosophie ». Le mot d'*école* désigne donc, antérieurement à Platon, des groupes de philosophes, que rapprochent certaines tendances d'esprit, certaines ressemblances de doctrine ; mais il n'a pas tout le sens qu'il a pris dans la suite. C'est Platon qui nous fait assister le premier à la création d'une grande école philosophique : « Nous touchons à la fin du v^e^ siècle, écrit M. Huit, sans avoir vu se constituer ni à Athènes, ni dans aucune autre partie du monde hellénique un groupe de disciples participant à un enseignement commun et rapprochés par d'égales obligations envers l'homme de génie qui leur découvre les secrets de la nature en même temps qu'il leur réserve par un droit de préférence le trésor de ses méditations. » (p. 193). Cette conclusion pourra paraître trop absolue, surtout si l'on songe à Pythagore. Quoi qu'il en soit, et comme nous l'avons vu déjà en parlant des rapports du platonisme et du pythagorisme, la fondation de l'Académie n'a pas été une imitation ; il faut y voir une création aussi originale en elle-même que féconde dans ses résultats.

Ce fut l'œuvre de la maturité de Platon ; il avait atteint sa quarantième année. Comment fut-il amené à choisir pour siège de son enseignement l'Académie ? — Ce que fut d'abord l'école platonicienne. — Quel était le rôle du maître ? — Avait-il une doctrine secrète ? etc. Toutes ces questions et autres semblables sont difficiles à résoudre d'une

Digitized by Google

manière précise, soit à cause du silence où s'est renfermé Platon sur tout ce qui l'intéresse personnellement, soit à cause des légendes qui s'ajoutent ici, comme toujours, à un certain fonds historique. Mais on ne peut discuter toutes ces choses avec plus de compétence que M. Huit ; on ne peut conclure avec plus de probabilité, quand la certitude est impossible. Par exemple il est permis de supposer, avec lui, que Platon s'inspira, dans la création de l'Académie, de ce qu'il avait vu pratiquer en Egypte, dans les écoles sacerdotales, et surtout de ce qu'il avait appris des écoles pythagoriciennes de la Grande-Grèce. Mais si Platon s'inspira de ces dernières, il constitua la sienne sur de tout autres bases : au lieu d'être fermée, l'Académie fut ouverte, comme il convenait à Athènes et au point de son histoire où en était arrivée cette ville incomparable. Les paroles de Platon, « dans la *République*, dit à ce sujet M. Huit, attestent qu'il connaissait et admirait cette réunion tout à la fois politique et philosophique, sorte de couvent où un petit nombre d'initiés était soumis à une règle de vie austère. Il n'avait pas suffi à Pythagore du silence imposé à ses disciples, de cette réglementation excessive complaisamment exposée par Aulu-Gelle : pour mieux protéger ses théories contre toute indiscrétion, il avait adopté un langage symbolique, dont il se réservait l'interprétation, ne laissant au vulgaire que l'image superstitieuse. Or l'expérience disait à Platon qu'il ne fallait transporter en Grèce ni la caste savante des prêtres de l'Egypte, ni les conciliabules secrets des Pythagoriciens. Le génie tout démocratique d'Athènes réclamait quelque chose de plus savant, de moins mystérieux ; au lendemain de la conjuration des Quatre-Cents et de la tyrannie des Trente, de pareilles tentatives étaient condamnées à l'avance, et Platon l'ignorait moins que personne » (p. 210).

Ces paroles éclairent, si elles ne tranchent déjà, la question de la doctrine secrète de Platon, que M. Huit traite un peu plus loin. Platon avait-il une doctrine cachée, qu'il réservait à des disciples choisis ? Plusieurs l'ont affirmé : Tennemann, Bœck, Vast. D'autres l'ont nié : Schleierma-

Digitized by Google

cher, Steinhart. « Comme Pythagore, écrit M. Vast, comme les plus anciens philosophes, comme les druides eux-mêmes, Platon donnait un enseignement secret à quelques initiés. Il a vécu à un moment où le philosophe, où le sage était encore une sorte d'hiérophante pontifiant en secret devant un auditoire choisi et ne dévoilant ses hautes pensées qu'avec mesure et à des disciples suffisamment préparés » (p. 246).

Mais M. Huit réfute victorieusement cette opinion : Tout d'abord, dit-il, il faut renoncer à trouver dans les textes authentiques de Platon un aveu, formel ou implicite, de ce double enseignement. Il est vrai qu'en revanche cet aveu s'étale au grand jour dans quelques-unes des *Lettres :* Platon y est transformé, au mépris de toutes les vraisemblances, en véritable mystagogue. Mais ces lettres sont apocryphes, comme on le verra dans la suite de l'ouvrage. Quant aux obscurités et aux contradictions qu'on allègue ici pour supposer une doctrine secrète, un mot suffira : « J'accorde qu'il est difficile ou pour mieux dire impossible, sans forcer le sens des mots, de mettre d'accord le *Parménide* et le *Sophiste*, par exemple, avec le reste de l'œuvre de Platon : mais, lorsque des raisons extrêmement graves font penser que nous sommes ici en présence de compositions étrangères portant un nom usurpé, pourquoi préférer croire ou que Platon ne s'est pas même douté de ces divergences choquantes, ou que, les ayant aperçues, il les a sans hésiter signées de sa main? Toute autre solution paraît plus raisonnable. Quant à l'obscurité très réelle de certaines parties de la doctrine, pourquoi admettre qu'elle est volontaire et réfléchie de la part de Platon ? Quel est le métaphysicien qui a pu s'avancer en pleine clarté jusqu'aux dernières limites de son système? Est-ce Aristote? Est-ce Leibniz ? Il y a toujours au fond de l'intelligence d'un penseur de génie un coin reculé qui reste obscur à ses yeux » (p. 248). Les autres raisons alléguées par les adversaires ne sont pas plus solides et M. Huit conclut avec M. Perrens : « Il faut définitivement renoncer à ce Platon mystérieux qui ne saurait donner une plus haute idée de ce

Digitized by Google

maître de la philosophie que ne le fait le Platon depuis longtemps connu et admiré ».

Relativement à la question des mythes, qui rentre dans celle de la méthode platonicienne, M. Huit arrive également aux conclusions les plus plausibles et en somme les plus conciliantes. Voici quelle était, selon lui, l'importance des mythes dans l'enseignement platonicien : « Ce n'est pas le caprice d'une pensée juvénile qui ne s'est point encore pliée à la suprématie de la raison : depuis le *Phèdre* jusqu'aux *Lois*, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il a été chef d'école, Platon n'a pas varié dans sa méthode. Ce n'est pas davantage un aveu d'impuissance : ses fictions les plus brillantes se rencontrent précisément au cours de ses expositions les plus achevées. Est-ce à dire que le philosophe se fît illusion au point de mettre sur la même ligne les conclusions de ses mythes et les résultats conquis par la voie lente mais sûre de la dialectique? Non sans doute, et il n'entrait pas dans ses vues de donner le change à ses auditeurs. Il lui suffisait ici d'égayer la discussion par quelque récit plein d'esprit et de grâce, là de donner à ses théories une personnification transparente propre à les graver dans le souvenir : telle la statue qui traduit au dehors la forme idéale rêvée par l'artiste. Tantôt le mythe lui servait de point de départ; tantôt, selon l'expression de son commentateur, il y ramenait la discussion comme dans un port, afin que l'esprit pût se reposer doucement dans la contemplation de la lumière. Déjà, dans l'antiquité, des critiques sévères avaient blâmé ce mélange de science exacte et de poésie mystérieuse : où finit l'une, où commence l'autre ? La limite est souvent indécise et c'est même là le triomphe de cet art étonnant dont Platon semble avoir emporté avec lui le secret dans la tombe » (p. 235).

Les derniers chapitres de cette première partie sont consacrés à la vieillesse et à la mort de Platon, aux rapports de ce philosophe avec ses contemporains, aux traits distinctifs de l'esprit platonicien, etc. En vrai disciple de Platon, M. Huit explique de la manière la plus favorable au maître ses rapports avec Xénophon, Aristote, etc. Il ne

Digitized by Google

paraît pas que Platon ait jalousé le premier ni qu'il ait cherché à se venger du second; il n'éprouva pas contre Aristophane le ressentiment qu'on lui a prêté; il eut pour Isocrate une amitié véritable. Mais ses rapports avec Aristote nous intéressent davantage; ils sont aussi plus difficiles à déterminer.

On sait qu'Aristote passa vingt ans à l'école de Platon, qui l'appelait « le liseur » et « l'esprit de son auditoire ». Mais quelle attitude le disciple observa-t-il à l'égard du maître, surtout quand celui-ci toucha à son déclin, et quelle fut l'attitude du maître à l'égard d'un disciple qui était déjà son contradicteur et devait être son rival éternel? Quelle qu'ait été la générosité de ces deux grands génies philosophiques, ils n'en étaient pas moins incompatibles: nous les voyons, après plus de 2000 ans, personnifier encore les contrastes les plus frappants de la raison humaine. Ils durent donc entrer en conflit et se résigner à une sorte de rupture intellectuelle que justifie très bien le mot fameux d'Aristote, qui, s'il n'est pas authentique, n'en est pas moins vraisemblable : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Mais l'histoire se demande si le maître et le disciple se gardèrent également de toute passion indigne de leur génie, telle que la jalousie ou l'ingratitude. M. Huit constate d'abord que le caractère et l'honneur de Platon, ce disciple si reconnaissant de Socrate, sont placés si haut que nul n'a songé à l'accuser de quelque bas sentiment. Toutes les accusations, au contraire, ont été dirigées contre Aristote, et il en est de très graves. Mais, tout bien pesé, il n'est point prouvé qu'Aristote ait été vraiment coupable d'ingratitude. Il est seulement regrettable qu'il ne soit pas certain qu'Aristote ait eu de grands et persévérants égards pour un maître qu'il devait égaler et même surpasser, mais sans pouvoir jamais l'éclipser.

Dans le chapitre suivant, qui termine la première partie, M. Huit a résumé heureusement, en quelques pages, les traits distinctifs de l'esprit platonicien. Ici il faudrait tout citer. Cet esprit se reconnaît à l'élévation, à la grandeur, à des élans constants vers l'idéal. « Platon, écrit Gœthe, se

Digitized by Google

comporte dans le monde comme un esprit bienheureux à qui il plaît d'y séjourner quelque temps : il cherche moins à le connaître qu'à lui communiquer généreusement ce qu'il lui apporte des régions célestes ». Platon est le philosophe religieux par excellence de l'antiquité : il a le respect du mystère et le goût du divin. Il croit, et d'un cœur ému, à l'existence de l'âme, à sa destinée immortelle, à une justice absolue s'exerçant dans un monde à venir. S'il n'a pas condamné expressément le polythéisme, c'est que, regardant à bon droit une religion comme nécessaire, il ne savait par quels autels remplacer ceux qu'il trouvait élevés dans sa patrie. Du moins se rencontre-t-il merveilleusement avec le christianisme dans ce résumé de sa morale : « Ressembler à la divinité ». Son esprit est admirablement compréhensif et il a su réaliser l'accord parfait du cœur et de la raison. Quand il touche à ces questions vitales, Dieu, l'âme, la vertu, la justice, le monde à venir, il penserait trahir sa mission, s'il gardait le calme impassible du logicien.

Il est vrai, et M. Huit est bien obligé d'en convenir, que l'éloquence de Platon recouvre plus d'un danger et d'une insuffisance : « On ne saurait nier qu'il n'ait imprimé à la philosophie grecque une tendance à la finesse, à l'agrément, à l'éclat du style, tendance qui aboutit plus tard aux dissertations de Plutarque, pleines d'une monotone élégance, et aux thèses oratoires d'un Himérius et d'un Thémistius »; et puis la beauté de la forme dissimule le vague de la pensée, l'absence d'un système arrêté dans toutes ses parties. Platon a-t-il construit ce système? On l'a contesté. Il est certain qu'on ne l'a jamais compris et enseigné avec fidélité. Bref, il n'y a pas rigoureusement de système, mais seulement un *esprit platonicien*. Il est vrai que celui-ci paraît avoir été « le partage et la marque distinctive des plus nobles intelligences ». Le malheur est qu'il soit trop facile d'y prétendre.

Un dernier caractère qui marque à la fois la grandeur et la faiblesse du platonisme, c'est qu'il a régné sur tant d'intelligences d'élite, à toutes les époques, sans jamais exercer

Digitized by Google

une influence sensible sur la foule. A la différence de la philosophie chrétienne, à la fois plus élevée et plus humaine, le platonisme n'a été le partage que d'un petit nombre de privilégiés, qui se regardaient trop facilement comme une élite. Sous ce rapport Platon, selon nous, est bien inférieur à Socrate. Celui-ci « s'était donné à lui-même une mission essentiellement populaire : Platon avait des visées plus hautes (?), qui devaient le rendre presque indifférent au relèvement intellectuel des classes inférieures(!) et la séduction de son merveilleux talent ne pouvait lui conquérir que les lettrés et les délicats » (p. 346). Finissons sur cet aveu d'un admirateur et d'un apologiste si éclairé et si sincère de Platon; et, après avoir accordé, avec lui, au platonisme tous les éloges qu'il mérite, reconnaissons que cette philosophie accuse à son tour et plus éloquemment que les autres l'insuffisance de la raison humaine privée de la révélation chrétienne.

II

Sommaire : Œuvres de Platon. Publication des dialogues. Leur authenticité. Tous nous sont parvenus. Aristophane de Byzance. Thrasylle. Emploi des critériums internes. Efforts de la critique. Opinions extrêmes; opinion moyenne. Dialogues injustement contestés; dialogues incertains; dialogues apocryphes.

La deuxième partie de l'ouvrage de M. Huit est consacrée à l'*œuvre* de Platon. L'auteur traite successivement de la *publication des dialogues*, de leur *authenticité* et de leur *ordre chronologique*. Deux appendices terminent le second volume : l'un concerne les manuscrits de Platon; l'autre, les principales traductions des dialogues. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans la discussion de toutes les parties de son sujet : il faut nous borner à signaler celles de ses conclusions, probables ou certaines, qui intéresseront le plus nos lecteurs.

Les enseignements des premiers philosophes étaient

Digitized by Google

donnés oralement et conservés de même ; peu à peu cependant on en vint à les fixer par l'écriture, et ils se transmirent bientôt de main en main et dans les écoles. Déjà, au temps de Socrate, l'écriture paraît avoir joué un rôle important à côté de la parole. Ce rôle allait grandir avec rapidité, grâce à l'industrie des libraires, qui ne tarda pas à faire son apparition et atteignit un développement remarquable sous les Césars. Mais il faut reconnaître que « jusqu'au commencement du IVe siècle, l'écrivain ne dispose d'aucune publicité régulière : il garde entre ses mains son œuvre, sauf à mettre à profit, pour la faire connaître, tantôt les circonstances, comme l'historien ou le poète, tantôt comme le philosophe, ses relations personnelles avec ses disciples. Rien qui ressemble à un éditeur, je veux dire à un intermédiaire attitré entre l'auteur et le public » (p. 364). M. Huit rejette donc l'opinion de M. Chaignet, qui n'hésitait pas à écrire : « Platon n'était pas mort, lorsque Hermodore, son disciple, entreprit comme une affaire industrielle une édition destinée à la vente, qui semble avoir été générale et qui, faite avec l'approbation de l'auteur, sans doute sous ses yeux, avait été probablement revue par lui. » M. Chaignet ajoutait : « Ce fut un véritable libraire travaillant pour l'exportation. » Autant d'hypothèses gratuites, poursuit M. Huit : « La seule conclusion vraisemblable est qu'un Syracusain, après avoir été l'élève de Platon à l'Académie, est rentré dans sa patrie, emportant avec lui quelques écrits ou plutôt quelques entretiens du philosophe, dont il s'est habilement servi dans son propre intérêt... Nous ne possédons aucun document, aucune indication qui établisse ou même qui fasse supposer que Platon, de son vivant, ait donné ou fait donner par d'autres une édition complète et authentique de ses œuvres » (p. 375). Et un peu plus loin, il ajoute : « Encore une fois, à s'en tenir rigoureusement aux données de l'histoire, nous ne pouvons que faire des conjectures sur le sort réservé après lui aux originaux de ses célèbres dialogues » (p. 385).

Mais si nous sommes réduits à des conjectures sur le premier sort des manuscrits de Platon, du moins il paraît

Digitized by Google

certain que tous nous sont parvenus. Et ce seul fait nous marque déjà quelle estime singulière et, pour ainsi dire, religieuse, l'antiquité accorda toujours au philosophe qu'elle a qualifié de *divin*. Mais si tout l'héritage de Platon nous est parvenu, ne s'y est-il pas mêlé des écrits apocryphes. Plusieurs le nient. M. Huit, qui pèse leurs raisons, ne les trouve pas convaincantes. Rien n'est obscur comme cette question de l'authenticité des œuvres de Platon. Il faut descendre jusqu'à Aristophane de Byzance pour rencontrer le premier et, à vrai dire, le seul des érudits alexandrins qui, sans l'avoir cherché apparemment, se trouve avoir attaché son nom à l'histoire du texte et des écrits de Platon (p. 447). Or Aristophane a commis de graves erreurs. Comment, conclut à ce sujet M. Huit, « ne pas être tristement surpris de constater que cent cinquante ans après la mort du fondateur de l'Académie, à Alexandrie même, c'est-à-dire dans la ville savante où s'est définitivement formée la collection platonicienne, des compositions que nous regardons aujourd'hui comme manifestement apocryphes passaient pour authentiques, et cela non seulement aux yeux du grand public, mais auprès de critiques d'ailleurs justement considérés ? » (p. 483). Le catalogue des œuvres de Platon qui porte le nom de Thrasylle ne mérite guère plus de créance. Bref, tout criterium externe suffisant pour reconnaître les véritables œuvres de Platon nous fait défaut et « nous sommes, bon gré, mal gré, renvoyés à l'emploi du criterium interne avec toutes les difficultés, toutes les incertitudes, partant toutes les fluctuations que comporte une pareille enquête » (p. 484).

M. Huit s'attachera donc, à l'exemple de tant de critiques qui l'ont précédé, à juger de l'authenticité, de l'ordre chronologique et de l'importance respective des œuvres de Platon, en se fondant principalement sur le critérium interne, réduit pour ainsi dire à ce seul moyen, il ne désespère pas d'arriver à bien des certitudes. Mais auparavant il consacre cent cinquante pages à résumer l'histoire des efforts de ses devanciers. Avec eux, il est obligé de sortir de la question si aride par elle-même de l'authenti-

Digitized by Google

cité des œuvres de Platon, pour entrer dans les considérations les plus attachantes sur le platonisme lui-même, qui seul, en définitive, éclaire bien la question de l'authenticité. Comment donc l'œuvre de Platon a-t-elle été envisagée par nos critiques modernes? Quelle idée se sont-ils faite du platonisme? Il est très curieux de le savoir. Or, l'étude si consciencieuse de M. Huit nous apprend que les uns, tels que Schleiermacher, Susemihl et Munk, ne voient dans l'œuvre philosophique et littéraire de Platon que l'expansion naturelle d'une intelligence privilégiée, que le développement régulier, d'une part, du germe fécond déposé dans l'âme du jeune homme par l'enseignement de Socrate, de l'autre, d'un plan conçu et arrêté par Platon au moment où il fondait son école, ou même bien des années auparavant. C'est un chêne qui sort lentement du gland confié à une terre fertile : qu'importent les circonstances extérieures, les beaux jours ou les orages? C'est le caractère ou, comme l'on dirait aujourd'hui, la pensée maîtresse du philosophe qui seule peut et doit nous expliquer son œuvre.— Les autres, tels que Socher, Stallbaum, Hermann et Steinhart, affirment que Platon, avec la largeur d'un esprit curieux de toutes les sources d'instruction, mis en contact par ses études avec les principaux systèmes antérieurs, par ses voyages avec mainte civilisation étrangère, n'a pas pu ne pas se pénétrer et s'enrichir graduellement de ses incessantes découvertes : restreint d'abord, son horizon s'est peu à peu agrandi, presque jusqu'à l'infini, tandis que des variations parallèles devenaient manifestes dans son point de vue. L'œuvre du philosophe doit donc s'éclairer avant tout à la lumière de sa biographie » (p. 149).

M. Huit n'accepte aucune de ces deux thèses, qui lui paraissent l'une et l'autre exagérées et également fausses : « Platon, dit-il, n'est pas aussi rigide, aussi homogène que se le figure Schleiermacher : il est plus un, plus original, plus personnel que ne le laisse croire Hermann. Les événements ont agi sur lui beaucoup plus que ne l'admet le premier, beaucoup moins que ne l'affirme le second. Si

Digitized by Google

Schleiermacher avait raison, on ne s'expliquerait pas ce qu'on peut appeler le *Platon d'Aristote* que les dialogues nous permettent à peine de soupçonner; si la solution d'Hermann était exacte, l'unité, très réelle au fond, de l'enseignement platonicien constituerait une véritable énigme. Du grand disciple de Socrate, on peut dire ce que Hégel a dit de Schelling son maître : « Il fit ses études « devant le public. Sa philosophie se modifia, varia dans « son expression, s'accrut et se compléta, sans jamais chan- « ger essentiellement. » La doctrine de Platon, si vaste, si compréhensive, ses écrits si nombreux, si variés, ne sont pas sortis... d'un acte créateur unique : avant d'enseigner à son tour, il s'est fait longtemps disciple, à l'école de Socrate d'abord, plus tard à celle d'Héraclite et des pythagoriciens. Mais ce n'est pas davantage un automate marchant au hasard et changeant à tout instant de direction sous une impulsion venue du dehors. Quoiqu'il ait vécu dans son temps et de son temps, quoiqu'il ait parlé et écrit avant tout pour son temps, en toute circonstance, à la fin comme au début de sa carrière, il a vécu, écrit et parlé pour faire triompher cet ensemble de conceptions idéales sur Dieu, sur l'homme et sur l'univers, auquel depuis deux mille ans son nom et sa gloire demeurent indissolublement attachés » (p. 150). — Cette page, entre bien d'autres, dédommagera les lecteurs qui n'auront pas été détournés par la gravité du sujet traité dans ces deux volumes.

Mais il faut en revenir à la question d'authenticité et s'attacher à déterminer, autant que possible, quelles sont les œuvres qui appartiennent à Platon et quelles sont celles qu'on lui a prêtées. Cette détermination nous est facilitée par toutes les études précédentes. Tout d'abord l'authenticité de certains dialogues s'impose; ils sont au nombre de huit, savoir : la *République* et le *Timée*, le *Gorgias* et le *Phédon*, le *Protagoras* et le *Théétète*, le *Phèdre* et le *Banquet*. « Non seulement ces écrits contiennent la substance et la moelle de la doctrine platonicienne, telle que nous la révèlent les appréciations et les commentaires des anciens; mais ils portent d'une façon indiscutable le cachet du

Digitized by Google

maître : élévation de la pensée, raison solide, imagination brillante, grâces de l'expression, liberté d'esprit qui se joue avec une souplesse merveilleuse à travers des problèmes encore dans toute leur fraîcheur » (p. 153).

Viennent ensuite les dialogues qui sont injustement contestés, puis les dialogues incertains et enfin les apocryphes. Cette partie du travail de M. Huit est peut-être la plus originale, la plus neuve, celle où il a dû déployer le plus d'érudition et de mesure. Chacun de ces dialogues, en effet, pourrait faire l'objet de longues dissertations et nul ne saurait mieux les écrire que M. Huit. Mais, au lieu d'une série de savantes monographies, qui accableraient le lecteur désireux seulement de connaître l'ensemble, l'auteur nous donne le meilleur fruit de ses études persévérantes, ses conclusions les plus importantes et les plus plausibles.

D'après lui les dialogues injustement contestés sont les suivants : les *Lois*, le *Philèbe*, le *Ménon*, le *Cratyle*, l'*Euthydème*, le *Critias*. Les raisons générales qu'il allègue pour soutenir leur authenticité sont les suivantes : « Soit qu'on s'attache au fond, soit qu'on envisage la forme, l'empreinte du maître est ici encore aisément reconnaissable. Alors même qu'il serait possible de mettre ces écrits à l'écart sans briser du même coup les lignes fondamentales du platonisme, et sans altérer la notion essentielle que nous devons nous former de l'ensemble du système, ce serait tout au moins, nous le verrons, s'interdire des compléments précieux et, sur certains points, d'un intérêt et d'une importance également indiscutables. Si l'imprévu de telle ou telle conclusion cause de prime abord à l'interprète un embarras dont une étude plus approfondie lui permet d'ailleurs de triompher sans trop de peine, on ne saurait nier que la méthode, la façon habituelle de penser et d'écrire soient platoniciennes, si bien que l'inspiration dominante de chacune de ces compositions crée un lien manifeste entre elles et ceux des dialogues reconnus authentiques dont, selon toute apparence, elles furent contemporaines » (p. 157-8).

Quant aux dialogues incertains, ils sont peu nombreux,

Digitized by Google

généralement peu étendus et sans importance; ce sont : l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, le *Lachès*, le *Charmide*, le *Lysis*, l'*Eutyphron*, le *Premier Alcibiade*, l'*Ion*, le *Grand* et le *Petit Hippias*, le *Ménexène*, le *Clitophon*, l'*Epinomis*, le *Second Alcibiade*, le *Théagès*, les *Rivaux*, le *Minos*, l'*Hipparque*, *du Juste*, *de la Vertu*. Les raisons générales qui font douter de leur authenticité sont les suivantes : « Ce sont des compositions d'arrière-plan, qui passent le plus souvent inaperçues et pour les historiens des lettres grecques, car leur mérite littéraire pâlit complètement à côté des grandes œuvres platoniciennes, et pour les historiens de la philosophie, car quelque lumière qu'elles jettent sur des points de détail, elles ne nous apportent aucun renseignement de valeur sur les bases mêmes et sur le développement du platonisme ; comme elles intéressent en somme bien plus la connaissance des mœurs que celle des idées, leur élimination causerait à coup sûr moins de regrets au philosophe de profession qu'au curieux et au lettré. Authentiques ou non, elles n'ajoutent ou n'ôtent rien à la gloire de Platon et ne sauraient exercer sur notre conception de sa philosophie qu'une influence très lointaine. Tout au plus, pouvons-nous leur demander quelques traits complémentaires pour préciser davantage tel ou tel aspect particulier de la doctrine : encore, à aller au fond des choses, l'esthétique de Platon, par exemple, a-t-elle fort peu à perdre à l'exclusion du *Grand Hippias*, et sa psychologie à celle du *Premier Alcibiade*. Dans le nombre de ces dialogues de rang manifestement inférieur, il en est même qui nous étonnent par leur totale insignifiance : qu'il s'agisse de les rejeter ou de les admettre, la critique même la plus érudite, même la plus exercée, ne sait où se prendre, et elle se venge, par son indifférence, du peu d'intérêt qu'inspirent ces rejetons en grande partie stériles du tronc platonicien » (p. 197-8).

Les dialogues apocryphes soulèvent de plus graves difficultés. M. Huit range parmi ces derniers : le *Parménide*, le *Sophiste*, le *Politique*, les *Lettres*. Or on connaît toute l'importance philosophique de ces dialogues, surtout des

Digitized by Google

premiers. S'ils sont de Platon, le platonisme en est gravement modifié : on peut même dire qu'il change complètement d'aspect. La question de leur authenticité est donc des plus importantes dans l'histoire de la philosophie et M. Huit l'a discutée longuement dans différents ouvrages dont il nous offre ici le résumé. Son opinion mérite donc toute attention et d'autant mieux qu'elle s'oppose à l'opinion généralement reçue. Or voici les raisons générales sur lesquelles il la fonde : « Tout d'abord, de l'avis unanime des critiques, ces dialogues nous révèlent un second Platon, très différent de celui qui a écrit et signé le *Phèdre*, le *Banquet*, le *Gorgias*, le *Phédon*, le *Timée*, la *République*, ces documents platoniciens par excellence, aussi admirables par le bon sens que par le génie métaphysique. Ce sont d'autres préoccupations, d'autres enseignements, un style d'une sécheresse toute didactique en rapport avec une manière très dissemblable de poser et d'aborder les problèmes, des conclusions inattendues, souvent contraires à celles qu'on rencontre ailleurs : d'un mot, sortis de la même plume que les dialogues précédents, le *Parménide*, le *Sophiste* et le *Politique* nous feraient assister à une véritable métamorphose intellectuelle. Or l'unité de pensée est la marque à laquelle se reconnaissent les grandes doctrines, et il faut des circonstances tout à fait exceptionnelles pour qu'un philosophe en vienne à déserter ses principes, à se combattre et surtout à se contredire lui-même. Nous serions en face d'un double Platon : mais qui a jamais parlé d'un double Aristote? d'un double Descartes? d'un double Leibniz? S'il y a un désaccord apparent entre la première et la seconde philosophie de Schelling, c'est qu'entre celle-là et celle-ci se place l'apparition soudaine et triomphante de l'hégélianisme. Si, chez Kant, le dogmatisme de la *Critique de la raison pratique* s'accorde mal avec le scepticisme de la *Critique de la raison pure*, dogmatisme et scepticisme n'en ont pas moins dans l'esprit de leur auteur une racine commune. En ce qui touche Platon, toutes les tentatives imaginées pour donner une explication raisonnable de cette volte-face de sa pensée ont absolument échoué » (p. 262).

Digitized by Google

Nous devons renoncer à suivre plus loin ce débat et nous renvoyons le lecteur désireux d'en être mieux instruit à l'ouvrage et aux savantes monographies de M. Huit.

III

Sommaire : Ordre chronologique des dialogues. Conclusions certaines. Doutes qui ne pourront jamais être dissipés.

Il est permis d'être plus bref encore en ce qui regarde la troisième et dernière partie, où il est traité de l'ordre chronologique des dialogues. On conçoit facilement tout l'intérêt qu'il y aurait à connaître l'ordre de leur composition; car on aurait par là même l'histoire du développement de la pensée de Platon. Mais ici comme ailleurs nous sommes trop souvent réduits à des conjectures. Voici, au reste, sur ce point difficile, les conclusions de notre auteur. Il faut reconnaître d'abord que les dialogues de Platon se rapportent à deux grandes périodes distinctes. Dans la première période, Platon « s'inspire des enseignements, de la méthode et des préoccupations avant tout morales de Socrate »; dans la seconde, il est « devenu vraiment lui-même, riche de tout ce qu'il a recueilli d'un développement philosophique de deux siècles » (p. 368). Or à la première période appartiennent les dialogues socratiques, dont plusieurs auraient été écrits du vivant même de Socrate. Quelques autres paraissent avoir suivi de près la mort tragique du maître : le *Gorgias*, le *Ménon*, l'*Euthydème*. Plus tard, au retour de ses longs voyages, en possession d'un savoir plus étendu et plus profond, Platon aurait esquissé son système dans le *Phèdre*, la *République*, le *Banquet*; il l'aurait approfondi dans le *Cratyle*, le *Phédon*, le *Théétète*; il l'aurait développé sous l'influence des idées pythagoriciennes dans le *Timée* et le *Philèbe*. Enfin les *Lois* seraient comme son testament philosophique.

Ces conclusions paraissent-elles trop générales et vou-

Digitized by Google

drait-on déterminer d'une façon plus précise le temps et l'ordre d'apparition des dialogues ? L'auteur nous déclare qu'on désire savoir ce qui restera toujours un mystère. D'ailleurs ces conclusions, quoique imparfaites, nous suffisent très bien : elles s'accordent avec ce que nous savons de plus certain sur la pensée de Platon et le caractère de son génie philosophique. Ce génie se distingue profondément de celui d'Aristote : il est « plus accessible à des élans et à des retours inattendus... » L'âme de Platon est « plus sensible aux influences extérieures, aux leçons de l'expérience, aux objections et aux critiques de son entourage. Voilà pourquoi, voilà comment sur des sujets très voisins, souvent même identiques, la même plume nous a donné, à des dates différentes, le *Protagoras* et le *Philèbe*, le *Phèdre* et le *Théétète*, la *République* et les *Lois*. Le secret de ces variations intimes qui éclatent au grand jour et de tant d'autres que nous pressentons, que nous devinons tout au plus sans les bien connaître, Platon et ses premiers disciples l'ont emporté dans la tombe, et la science moderne s'épuiserait en vain à en préciser l'explication » (p. 379-380).

Ces réflexions terminent l'ouvrage. En achevant ce compte rendu déjà si long, où nous ne pouvions mieux faire que de laisser la parole le plus possible à l'auteur, nous devons le remercier et le féliciter d'avoir mené à bien une œuvre si laborieuse et si utile à l'histoire de la philosophie. Nous ne lui ferons pas un reproche d'avoir pris plus d'une fois le tour et le rôle de l'apologiste ; car on ne peut guère fréquenter un génie tel que celui de Platon sans s'éprendre de sa gloire. Peut-être cependant, en louant, quand l'occasion se présentait, l'élévation de la morale platonicienne, aurait-il pu mieux rappeler à ses lecteurs qu'il n'oubliait pas les défaillances de ce beau génie. Il est vrai qu'il faut moins accuser ici Platon lui-même que le paganisme, qui avait infecté les plus nobles âmes, de même que le christianisme a su ennoblir les plus vulgaires et les guérir toutes.

Quoi qu'il en soit de cette légère critique, l'auteur a su, avec une merveilleuse érudition et une parfaite mesure,

Digitized by Google

résumer dans ces deux volumes tout ce que la critique française ou étrangère a dit de remarquable sur la question platonicienne et il en a dégagé les principales conclusions. Lui aussi aurait pu, après tant d'autres, s'attacher directement à pénétrer la pensée de Platon ; il aurait pu refaire avec talent et à son point de vue l'histoire du platonisme et y chercher la confirmation de ses propres idées ; telles pages que nous avons citées montrent assez qu'il était fort à même de réussir dans ce genre, bien que d'autres y aient déjà brillé. Mais il a préféré se consacrer à une œuvre moins personnelle, plus laborieuse et plus utile, à laquelle tous rendent hommage. L'Académie des sciences morales et politiques, très bien inspirée cette fois, lui a décerné un de ses prix les plus enviés. Nous y applaudissons vivement et avec d'autant plus de joie que M. Huit appartient au corps professoral de l'Institut catholique de Paris, qu'il honore par ses travaux et par ses succès académiques.

Elie Blanc.

Digitized by Google

L'HYMNOLOGIE

DANS L'OFFICE DIVIN [1]

Il y aurait péril à dire que la science ecclésiastique, dans son ensemble, a suffisamment bénéficié des légitimes progrès de la science moderne. Si, grâce aux travaux poursuivis depuis cinquante ans en Allemagne et en Angleterre, les textes originaux de la Sainte Ecriture paraissent à peu près restitués dans leur forme primitive, c'est — en dehors de l'intérêt exceptionnellement vivace du sujet — que la recherche de l'antiquité tourne de plus en plus les esprits vers l'étude de la philologie. Celle de l'archéologie, dont les monuments frappent incessamment les regards, attire par l'attente de découvertes inespérées ; elle est l'objet d'observations quotidiennes, de publications fréquentes. Ses résultats — il faut le regretter — intéressent peu le clergé distrait par d'autres soins et pénètrent moins encore dans le courant des ouvrages de vulgarisation. La science des antiquités chrétiennes a été renouvelée de fond en comble par les admirables travaux de M. de Rossi; et cependant la théologie des catacombes est encore à faire : ce nouveau lieu théologique a peine à entrer dans la dogmatique positive.

(1) Cette étude est l'introduction d'un volume, qui sortira prochainement des presses de Desclée à Tournai, sous ce titre : *Poésie liturgique traditionnelle de l'Eglise catholique en Occident*. L'auteur n'a pas cru devoir surcharger de références les pages de la *Revue*.

Digitized by Google

Pour l'ensemble de la patrologie, on n'a pas dépassé les éditions — presque toujours excellentes — des Bénédictins. Les travailleurs n'auront jamais assez de reconnaissance envers le grand éditeur de Montrouge, l'abbé Migne, et son inspirateur, dom Pitra ; la reproduction économique de la tradition latine et grecque a été l'un des plus grands services rendus de notre temps à l'érudition. On ne s'est pas fait faute au delà du Rhin d'en critiquer avec amertume les volumes à leur apparition : on les cite communément aujourd'hui. De nouvelles éditions critiques ont été entreprises, soit isolément, soit parmi les dernières sections des *Monumenta Germaniae historica ;* l'académie des sciences de Vienne a même entrepris tout un *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum.* Non dépourvus de mérites, ces travaux ne sont pas sans défauts ; d'ailleurs à tous les bénédictins « laïques » il manque un sens que rien ne saurait racheter, le sens des choses ecclésiastiques. Au clergé français revient le mérite de quelques tentatives dans le champ des langues orientales : M. l'abbé Graffin a entrepris la publication d'une Patrologie syriaque ; M. l'abbé Bedjan a déjà donné dans la même langue trois volumes d'Actes de martyrs et de saints. Mais c'est la Patrologie grecque, correspondant à la période ante-nicéenne, qui est incessamment renouvelée : on a peine à tenir au courant la bibliographie des ouvrages qui paraissent par centaines sur la moindre parcelle arrachée à l'oubli des âges précédents, la Διδαχή par exemple.

Si saint Thomas d'Aquin n'eût été qu'un vulgaire annaliste du moyen âge, il y a beau temps que ses œuvres, les principales du moins, eussent trouvé un Pertz quelconque pour en soumettre le texte à des recherches approfondies. Des dominicains Hollandais ont, je le sais, entrepris sous les auspices de Léon XIII une édition monumentale de l'Ange de l'Ecole ; les meilleurs manuscrits ont été mis à profit à cet effet. Mais, outre que sur l'auteur lui-même on s'est borné à réimprimer les *Dissertations* de Rossi (Bern. Mar. de Rubeis), vieilles de cent cinquante ans, la science actuelle ne saurait se contenter de ces efforts. Pour les

Digitized by Google

Sommes philosophique et théologique, en particulier, il y a un double travail à entreprendre : 1° vérifier les nombreuses citations d'auteurs latins, grecs, arabes, faites souvent de mémoire par le docteur angélique, en rétablir le texte exact, le reproduire même dans la langue originale, constater les erreurs d'attribution et en signaler les causes ; 2° rechercher et signaler dans les théologiens antérieurs les plus voisins de saint Thomas les passages, probablement très nombreux, qu'il a enchâssés dans sa rédaction, sans croire nécessaire d'en indiquer la source. En matière de propriété littéraire, le moyen âge avait des idées toutes différentes des nôtres : les travaux antérieurs étaient considérés comme un bien commun, dans lequel chacun se donnait le droit de puiser sans hésitation (1).

La liturgie, qui va nous occuper spécialement, a été jadis l'objet de savantes recherches; sans amener des résultats définitifs, elles ont néanmoins fixé bien des points. Les noms de Gavanti, Bona, Mabillon, Tommasi, Grancolas, Martène, Assemani sont de ceux qui mériteront toujours la gratitude des liturgistes. Le délaissement dans lequel cette science a été réléguée jusqu'à nos jours tient à deux causes bien diverses.

Autant les monuments liturgiques, qui peuvent servir de base à une étude, sont nombreux pendant la période où ils sont en usage, autant ils disparaissent rapidement dès que de nouvelles éditions les ont remplacés. Les Bréviaires et Missels communs en France, il y a quarante ans à peine, ne sont-ils pas déjà rares ? On juge par là de ce qu'il doit en être des premiers imprimés. Pour s'en faire une idée exacte, il suffit de parcourir le *Catalogus Missalium ritus latini*, rédigé avec tant de soin par M. Weale. On y constate que les Missels incunables des simples évêchés ne se retrouvent souvent que par unité; bon nombre ne sont

(1) L'institut catholique de Lyon n'a pas perdu le souvenir d'une intéressante thèse de doctorat en théologie, qui donna lieu de constater à la soutenance qu'un pape (Honorius III) ne s'était pas fait scrupule de prendre à son prédécesseur immédiat (Innocent III) des morceaux de sermons pour les intercaler dans les siens.

Digitized by Google

connus que par une mention déjà ancienne. Nul doute que le souvenir de beaucoup n'ait lui-même disparu. La preuve indirecte de cette affirmation est fournie par ce fait que le plus ancien Missel imprimé ne remonte pas au delà de 1475: est-il croyable que pour un ouvrage, copié à tout le moins autant que la Bible, on ait attendu vingt ans avant de faire usage de l'art admirable inventé par Gutenberg (1)? Et cependant nul doute que ces livres usuels n'aient été tirés à grand nombre d'exemplaires. Pour m'en tenir à une simple collégiale de province, une délibération du chapitre de Saint-Barnard de Romans nous apprend que son Bréviaire, imprimé en 1518 dans des circonstances assez dramatiques, fut tiré à 650 exemplaires (2). Veut-on savoir combien ont triomphé des destructions de tout genre? quatre ou cinq au plus. Et c'est relativement beaucoup: le Bréviaire de Vienne de 1489, celui de Paris de 1470 environ, même celui de Lescar de 1541 (réimprimé récemment) n'existent plus que par unité.

Si nous remontons plus haut, à l'époque où la plume des copistes était fréquemment occupée à transcrire et enluminer des Sacramentaires, des Missels, des Bréviaires, etc., on est effrayé de la pénurie dans laquelle le moyen âge nous a laissés sur sa liturgie. Il n'est guère d'auteur païen dont on ne possède plus de manuscrits que des livres d'office d'une église particulière. Si nous voulons dépasser l'époque carolingienne, qui fut si remarquable au point de vue liturgique, nous errons dans une obscurité presque complète. On connaît actuellement la presque totalité des richesses conservées dans les bibliothèques publiques et même privées : n'importe, on n'a pas encore pu retrouver un seul exemplaire de la liturgie Romaine antérieure à Charlemagne; les explorateurs les plus intrépides et les plus ingénieux en sont réduits à des conjectures sur son contenu.

(1) Je rappelle pour mémoire que, d'après une importante découverte de M. l'abbé Requin, un disciple (?) de Gutenberg, Procope Waldfoghel, avait monté un atelier d'imprimerie à Avignon dès 1444.

(2) Sans compter 1200 *Matines* ou *Heures* (commun du temps).

Digitized by Google

On conçoit les embarras causés à l'étude de la liturgie par la rareté et la dispersion des monuments écrits qui en sont la base. D'autre part, il faut bien le dire, cette branche de la science ecclésiastique a eu ses moments de crise : révolutions au VIII^e siècle, au XVI^e, en France surtout aux XVII^e et au XVIII^e ; contre-révolution au XIX^e. De pareilles situations ne sont pas favorables à l'étude calme du passé : la polémique n'a que trop souvent pour éléments la passion et l'ignorance, pour ne point nommer la mauvaise foi. Dans cet ordre d'idées nous touchons, semble-t-il, à la période d'apaisement. Des publications récentes, assez nombreuses déjà, paraissent attester que ces études sont entrées dans la voie exclusivement scientifique, pour le plus grand profit de l'Eglise, j'en ai la conviction. Le moment m'a paru propice pour reconstituer le rôle et réunir les principaux monuments de la poésie dans la liturgie à la fin du moyen âge. Mais, avant d'exposer et de justifier cette tentative de restauration, il est nécessaire de tracer une esquisse de l'histoire de l'office divin et d'y étudier l'introduction de l'hymnologie.

I

L'ancienne loi prescrivait aux Juifs de sanctifier chaque jour par un double sacrifice, de grand matin et le soir. La nouvelle loi accepta de l'ancienne ce qui ne lui était pas contraire. C'est dans ce sens qu'il faut voir une analogie entre ce double sacrifice et l'institution des premières heures de l'office divin, les laudes matutinales et les vêpres, peu après le milieu du I^er siècle (ann. 50/65). Les vigiles nocturnes (παννύχια), auxquelles on donna plus tard le nom de matines, furent instituées pendant les persécutions : elles n'avaient lieu qu'à certaines solennités; au IV^e siècle, on les trouve en usage en Orient parmi les ascètes, qui les observaient chaque jour, ou plutôt chaque nuit. Les heures divines, dites apostoliques (car il en est question dans les

Digitized by Google

Actes des apôtres), tierce, sexte et none, n'étaient solennisées publiquement que les jours de stations, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi, outre certains jours de jeûne, sauf pour les fidèles à réciter diverses prières quotidiennes à ces mêmes heures en leur particulier. Lorsque la paix eut été rendue définitivement à l'Eglise, surtout quand celle-ci eut terrassé les grandes hérésies, de la fin du IVe siècle à la fin du Ve, l'office divin prit plus d'extension, par le fait des moines et des évêques tirés des monastères.

A la suite des docteurs grecs et syriaques, les pontifes romains perfectionnèrent pour l'Occident le rit du sacrifice eucharistique et ajoutèrent l'obligation de l'office *(officium horariarum precum, opus divinum)*. Entre saint Damase et saint Gélase on distribua les psaumes et cantiques à réciter chaque semaine ; on y ajouta même des antiphones, des répons et des prières, à l'instar de l'église de Jérusalem. Le désir de constater à toutes les époques l'uniformité, qui plaît tant aux vulgarisateurs, a fait admettre par nombre d'écrivains que la distribution actuelle du Psautier a eu pour auteur saint Jérôme, qui la tenait lui-même de saint Ambroise. Il suffit de faire remarquer que cette donnée a pour source une lettre du grand docteur à saint Damase, dont personne n'oserait aujourd'hui soutenir l'authenticité. N'oublions pas aussi qu'à son origine le rit ambrosien ne différait guère du romain ; celui qu'on trouve au IXe ou Xe siècle n'est plus du tout le rit primordial de saint Ambroise, et il serait facile de prouver qu'il n'a cessé jusqu'à nos jours de recevoir des changements.

Mais quel est le pape qui a rendu obligatoires dans le clergé séculier les offices pratiqués par les moines et déjà en usage dans toute la chrétienté? Quel est l'auteur du *cursus* ou de l'ordre des offices usité à Rome aux Ve et VIe siècles? on l'ignore. D'après le *Liber pontificalis*, saint Célestin prescrivit le premier le chant alternatif *(psalli antephanatim)* de tout le Psautier avant la Messe : s'agit-il là de l'inauguration à Rome de l'office canonique et non point seulement d'une réglementation particulière au sacrifice eucharistique? je n'oserais l'affirmer, malgré l'autorité d'un

Digitized by Google

récent éditeur. Gélase travailla au Sacramentaire, mais de ce qu'il composa des hymnes à l'instar de saint Ambroise on n'en saurait rien conclure touchant l'office divin. En tout cas, il est impossible de songer à saint Léon le Grand.

Dès la fin du IVe siècle on a constaté l'existence des offices de vigiles (matines), laudes, tierce, sexte, none et vêpres ; au commencement du Ve on ajouta prime *(novella solemnitas)*. Il y eut donc dès lors sept heures de prières, conformément à cette parole du Psalmiste : *Septies in die laudem dixi tibi*. Aux Ve-VIe siècles les offices solennels dans l'église Romaine se réduisaient aux vigiles, laudes et vêpres. Mais il est difficile d'indiquer quel était le rit précis de cette époque. Dans toutes les prescriptions de ces temps reculés il restait beaucoup de marge à l'autorité des évêques et des métropolitains.

Une loi de l'empereur Justinien, portée en 528, enjoignit aux clercs dispersés dans l'Empire de chanter par eux-mêmes les prières des nocturnes, des matines et des vêpres. Le pape faisait la même prescription aux évêques qui furent sacrés du VIe au VIIIe siècle. D'après cette formule, qui peut remonter au Ve siècle, ils prenaient l'engagement de réciter en été trois leçons, autant d'antiphones et de répons, en hiver quatre, le dimanche neuf. La proportion n'était donc pas la même que maintenant; cette variante entre l'été et l'hiver provenait de la différence de longueur des nuits : encore aujourd'hui les hymnes du temps sont plus courtes en été qu'en hiver.

Il serait fastidieux d'énumérer les différences que les premiers monuments permettent de constater dans le nombre et les numéros des psaumes pour les offices. L'usage du moyen âge s'est conservé jusqu'à nos jours dans la basilique du Latran et dans les ordres religieux des Dominicains et des Carmes. Au début le nombre des leçons n'est point encore celui qu'on trouve au VIIIe siècle. A chaque psaume on joignait une oraison ou collecte; puis venaient les leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament, des actes des saints. En plusieurs lieux on lisait l'Evangile ou un texte sur la

Digitized by Google

Résurrection. Les laudes se chantaient d'une manière à peu près uniforme dans toute la chrétienté, sauf les différences nécessitées par l'introduction de l'office de prime. Les psaumes étaient suivis d'une *capitella*, d'une hymne métrique ou même du *Te Deum*, etc. L'office des vêpres, qui porte les noms significatifs de *lucernarium*, *laudes vespertinæ*, *hora incensi*, commençait à la nuit tombante, au milieu des flambeaux allumés; il avait une solennité particulière. Au nombre des psaumes figure partout le 140e, qui renferme ce verset caractéristique : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo, elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum*. Les Constitutions apostoliques, que les canons de saint Hippolyte nous montrent avoir été en pleine vigueur à Rome aux IIIe et IVe siècles, en faisaient déjà une loi. Les douze psaumes étaient suivis de deux leçons, l'une tirée de l'Evangile. Suivait une hymne : c'est certainement pour cette partie de la liturgie, *ad accensum lucernæ*, que Prudence a composé l'*Inventor rutili*, adapté plus tard au Samedi-Saint. L'office des petites heures n'était point encore strictement fixé, non plus que l'obligation de leur récitation quotidienne; leur usage était restreint, solennel à certains jours de station, privé à la dévotion de chacun.

Saint Benoît, se proposant d'instituer une règle pour des ascètes, dont l'occupation principale est de louer Dieu, établit pour eux un *cursus* en rapport direct avec leur genre de vie. Jusque là les conciles avaient admis que les moines pouvaient suivre le rit de l'église cathédrale ou métropolitaine : c'était un moyen d'arriver à l'unité. Saint Benoît, dont l'ordre s'établissait dans le périmètre de la province de Rome, prit assurément comme base le *cursus* du centre de la catholicité, mais il l'imprégna de plusieurs prescriptions empruntées aux moines orientaux, principalement aux Basiliens. La plus notable, au point de vue qui nous occupe, fut l'introduction des hymnes à toutes les heures canoniales. De grands poètes avaient chanté les louanges de Dieu dans une langue qui, pour la beauté et la force de

Digitized by Google

l'expression, ne le cédait en rien à la poésie profane (1). Au témoignage de Fauste de Riez, les églises de l'Italie presque entière — sans parler du reste de la chrétienté — résonnaient de leurs pieux accents. Déjà le concile d'Agde (506) avait rendu les hymnes obligatoires à matines et à vêpres :

XXX. Et quia convenit ordinem Ecclesiæ ab omnibus æqualiter custodiri, studendum est ut, sicut ubique fit, et post antiphonas collectiones per ordinem ab episcopis vel presbyteris dicantur, et hymni matutini vel vespertini diebus omnibus decantentur, et in conclusione matutinarum vel vespertinarum missarum, post hymnos, capitella de psalmis dicantur, et plebs collecta oratione ad vesperam ab episcopo cum benedictione dimittatur.

Saint Césaire les mentionne dans sa Règle pour les vierges :

XX. Cum vero psalmis et hymnis oratis Deum, id versetur in corde quod profertur in voce.

La Règle du même pour les moines ne signale que le *Te Deum :*

XXI. Omni dominica ..., perfectis missis, dicite matutinos, *Te Deum laudamus*, *Gloria in excelsis* et capitellum...

Saint Benoît prescrivit également de l'ajouter aux vigiles ou nocturnes :

XI. Dominico die ... post quartum ... responsorium incipiat abbas hymnum *Te Deum laudamus ;* quo perdicto legat abbas lectionem de Evangelio... Et subsequatur mox abbas hymnum *Te decet laus*.

C'est lui qui donna le nom de prime (*altera matutina*) à ce démembrement de laudes déjà en usage. A lui revient aussi la forme définitive des petites heures, auxquelles il adjoignit une hymne. Enfin il n'y a pas de doute qu'il ins-

(1) Voir le tome 1er de notre *Bibliothèque liturgique*.

Digitized by Google

titua la dernière heure de l'office canonique, qui le complète et de ce nom prit celui de complies (1).

IX. QUANTI PSALMI DICENDI SINT NOCTURNIS HORIS. — ... Inde sequatur Ambrosianum....

XI. In matutinis, dominico die, in primis dicatur... responsorium et Ambrosianum, versus, canticum de Evangelio, letania.

XIII. Diebus autem privatis matutinorum solemnitas ita agatur.... Post hæc sequantur laudes, deinde lectio una Apostoli..., responsorium, Ambrosianum, versus ....

XVII. Prima hora... Hymnus ejusdem horæ, post versum *Deus in adjutorium...*, antequam psalmi incipiantur.... Tertia vero, sexta et nona eodem ordine celebretur oratio, id est versus, hymni earumdem horarum... Vespertina autem synaxis ... responsorium, Ambrosianum, versus... Completorium autem trium psalmorum dictione terminetur..., post quos hymnus ejusdem horæ....

XVIII. In primis semper diurnis horis dicatur versus *Deus in adjutorium...* et *Gloria ;* inde hymnus uniuscujusque horæ.... Hymnorum nihilominus, lectionum vel versuum dispositione uniformi cunctis diebus servata.

Ces textes sont malheureusement muets sur l'*incipit* des hymnes. On remarquera toutefois l'opposition que le saint patriarche établit entre *Ambrosianum* et *hymnus :* le premier mot doit désigner les pièces dues à saint Ambroise (ou réputées telles) et déjà en usage pour matines, laudes et vêpres ; le second, des compositions adaptées aux heures qui en étaient dépourvues.

Un contemporain de saint Benoît († 542), Aurélien, évêque d'Arles († 551), est plus explicite dans sa règle monastique :

In primo die Paschæ, ad tertiam.... lectiones..., hymnus *Jam surgit hora tertia* et capitellum.... Ad sextam... antiphona una, hymnus *Jam sexta sensim volvitur*, lectio Evangelii et capi-

(1) On croit l'entrevoir dans saint Basile ; les textes invoqués de saint Ambroise ne permettent pas de croire à son existence alors. Cassiodore et Aurélien d'Arles, qui en parlent explicitement, sont postérieurs à saint Benoit.

Digitized by Google

tellum. Ad nonam ipse ordo teneatur, hymnus *Ter hora trina volvitur*. Ad lucernarium... antiphona tria, hymnus *Hic est dies verus Dei* et capitellum ; quem hymnum toto Pascha ad matutinos et ad lucernarium dicite. Ad duodecimam.... Ad matutinos.... hymnum *Gloria in excelsis Deo* et capitellum ; et complete matutinos ipso ordine toto Pascha.... Quotidianis vero diebus ad nocturnos... lectiones... et capitellum... A kalendis vero octobris... hymnus ad primos nocturnos *Rex æterne Domine*, ad secundos *Magna et mirabilia*.... Impletis tribus missis dicite matutinarios canonicos... ; in antiphona dicite hymnum *Splendor paternæ gloriæ*, alia die *Æterne lucis conditor* et capitellum.... Post matutinos ad primam duodecim psalmi dicantur, hymnus *Fulgentis auctor ætheris*... Quotidianis igitur diebus ad tertiam duodecim psalmos dicite, antiphonam, hymnum *Jam surgit hora tertia*.... Ad sextam... hymnus *Jam sexta sensim volvitur*... Ad nonam ... hymnus *Ter hora trina volvitur*. Ad lucernarium... hymnus una die *Deus qui certis legibus*, alia die *Deus creator omnium* et capitellum.

L'usage de ces pièces ne s'est maintenu qu'accidentellement et je les crois étrangères à l'hymnaire bénédictin. Cette innovation ne s'implanta pas d'ailleurs sans susciter des protestations.

En 563, le petit concile de Braga interdit par un de ses canons toute composition poétique dans les offices de l'Eglise :

XII. Item placuit ut extra Psalmos vel canonicarum Scripturarum Novi et Veteris Testamenti, nihil poetice compositum in ecclesia psallatur : sicut et sancti præcipiunt canones.

Cette protestation semble cependant isolée. En conformité avec la règle de saint Benoît, le concile tenu à Tours en 567 favorise l'usage, à côté des hymnes Ambrosiennes, de celles qui paraîtront dignes d'être chantées, pourvu qu'elles portent le nom de leurs auteurs : que ne nous les a-t-il conservées !

XXIII. Licet hymnos Ambrosianos habeamus in canone ; tamen, quoniam reliquorum sunt aliqui qui digni sunt forma cantari, volumus libenter amplecti eos præterea, quorum aucto-

Digitized by Google

rum nomina fuerint in limine prænotata ; quoniam quæ fide constiterint, dicendi ratione non obstant.

Une réaction plus énergique surgit, en 633, au IV^e^ concile de Tolède ; son 13^e^ canon est célèbre dans la matière :

XIII. De hymnis etiam canendis et Salvatoris et Apostolorum habemus exemplum ; nam et ipse Dominus hymnum dixisse perhibetur, Matthæo evangelista testante : « Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti » ; et Paulus apostolus ad Ephesios scripsit, dicens : « Implemini spiritu, loquentes vos in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus ». Et quia nonnulli hymni humano studio in laudem Dei atque apostolorum et martyrum triumphos compositi esse noscuntur, sicut hi quos beatissimi doctores Hilarius atque Ambrosius ediderunt, quos tamen quidam specialiter reprobant, pro eo quod de scripturis sanctorum canonum vel apostolica traditione non existunt. Respuant ergo illum hymnum, ab hominibus compositum, quem quotidie publico privatoque officio in fine omnium psalmorum dicimus : *Gloria et honor Patri et Filio et Spiritui sancto in secula seculorum, amen.* Nam et ille hymnus, quem nato in carne Christo angeli cecinerunt : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis ;* reliqua, quæ ibi sequuntur, ecclesiastici doctores composuerunt. Ergo nec idem in ecclesiis canendus est, quia in scripturarum sanctarum libris non invenitur. — Sicut ergo orationes, ita et hymnos in laudem Dei compositos nullus vestrum ulterius improbet, sed pari modo in Gallicia Hispaniaque celebret ; excommunicatione plectendi, qui hymnos rejicere fuerint ausi.

On ne saurait douter que l'institution de saint Benoît n'ait été l'origine de la réforme du *cursus* romain. Malgré le silence de ses biographes, les contemporains de saint Grégoire le Grand ont été unanimes à le représenter comme le suprême réformateur des offices de l'église Romaine. Les controverses sur son admission dans l'ordre bénédictin viennent de prendre fin : il en avait professé la règle et suivi l'office. A l'exemple de son prédécesseur Pélage II, qui avait appelé dans l'église du Latran les moines du Mont-Cassin expulsés par les Lombards, lui-même établit

Digitized by Google

des religieux dans plusieurs autres églises de la ville éternelle. Suivant ses traces, plusieurs des pontifes qui lui succédèrent sur la chaire de saint Pierre jusqu'au commencement du IXe siècle firent construire des monastères près des principales basiliques de Rome, le Vatican, Saint-Paul, Sainte-Marie-Majeure, etc., pour y rendre l'office divin plus solennel. Mais n'anticipons pas.

Le plus ancien monument original qui nous ait conservé une collection d'hymnes est l'Antiphonaire de Bangor (aujourd'hui à l'Ambrosienne de Milan), qui remonte sûrement à la deuxième moitié du VIIe siècle. Celles qu'il renferme, autochtones à l'Irlande, n'ont pénétré dans aucune autre liturgie.

Les changements considérables, qui s'opérèrent en France sous les Carolingiens, demanderaient à être étudiés à l'aide d'une critique pénétrante, qui évitât les généralisations et fît le départ exact — autant que la rareté des documents peut le permettre — de ce qui concerne le clergé séculier et les ordres religieux, le texte de l'office et le chant. A l'heure présente, dom Pothier ne cherche-t-il pas à ramener le chant grégorien à sa pureté primitive, sans toucher aux paroles ?

Saint Chrodegang, évêque de Metz, rédigea (après 754) la première règle des chanoines réguliers. Elevé à Saint-Trond, déjà fondateur d'abbayes bénédictines, il fit de larges emprunts au rit de saint Benoît. On dit qu'il imposa le chant et l'*ordo* romains : le texte de sa règle, dans les deux rédactions qui nous l'ont conservée, est muet à cet égard. C'est dans la biographie des évêques de Metz, par Paul diacre, qu'il faut en chercher le témoignage :

Clerum abundanter lege divina romanaque imbutum cantilena, morem atque ordinem Romanæ ecclesiæ servare præcepit, quod usque ad id tempus in Mettensi ecclesia factum minime fuit.

Peu après (760), l'archevêque de Rouen, saint Remy, ramena de Rome le secondicier de la *schola cantorum* pour

Digitized by Google

initier ses clercs aux modulations de la psalmodie romaine. On a cru voir là des faits isolés : je serais porté à y découvrir le résultat d'une mesure générale. Nous savons, par un capitulaire de Charlemagne (mars 789), que son père le roi Pépin avait supprimé chez les Francs la liturgie gallicane :

LXXVIII. Monachi ut cantum romanum pleniter et ordinabiliter per nocturnale vel gradale officium peragant, secundum quod beatæ memoriæ genitor noster Pippinus rex decertavit ut fieret, quando Gallicanum cantum tulit, ob unanimitatem apostolicæ sedis et sanctæ Dei Ecclesiæ pacificam concordiam (1).

Quelle date fixer à ce décret perdu? Peut-être l'année 754, durant le voyage du pape Etienne II en France, pour sacrer Pépin, sa femme Bertrade, et ses fils Charles et Carloman. La correspondance des Papes renseigne médiocrement sur leur action directe dans cette réforme; tout se borne à des envois de livres liturgiques : d'un *Antiphonale et Responsale* par Paul Ier à Pépin (758/763), d'un *Sacramentarium Gregorianum* par Adrien Ier à Charlemagne (784/791) (2). Il est difficile d'apprécier l'étendue de ces changements. En tout cas le rit romain implanté chez les Francs ne devait pas être sensiblement différent du rit bénédictin, puisque dès le début de l'empire de Louis-le-

(1) Voir encore l'*Epistola generalis* publiée en 786/800 : « Accensi præterea venerandæ memoriæ Pippini genitoris nostri exemplis, qui totas Galliarum ecclesias Romanæ traditionis suo studio cantibus decoravit ».

(2) Voici les indications que fournissent les Régestes des IXe et Xe siècles. Léon IV ordonne à un abbé, sous peine d'excommunication, de se conformer au chant Grégorien (850/4) ; ce texte, capital comme témoignage en faveur de l'œuvre liturgique de saint Grégoire le Grand, a été publié par d. Germ. Morin, dans la *Revue Bénédictine* de 1890, mais le *Neues Archiv* n'en avait donné qu'un extrait. Nicolas Ier défend aux prêtres de réciter l'hymne angélique *Gloria in excelsis Deo*, excepté à Pâques (mai 864). Jean VIII promet à l'impératrice Ingelberge de prier à l'anniversaire de la mort de son mari l'empereur Louis (878 et 879). Etienne V envoie à l'empereur Charles-le-Gros « ramos palmarum, triumphi typum ferentes » (886 et 887). Léon IV détermine les jours ou les évêques doivent dire le *Gloria in excelsis*, *Pax vobiscum* ou *Dominus vobiscum* (937/9).

Digitized by Google

Pieux un concile d'Aix-la-Chapelle (817) décrète que les moines auront à se conformer pour l'office à la règle de saint Benoît :

III. Ut officium juxta quod in regula sancti Benedicti continetur celebrent monachi (1).

A n'en pas douter, cet office renfermait des hymnes; lesquelles à cette époque? Deux manuscrits étrangers vont nous aider pour répondre à cette question. Mone, qui les a signalés le premier, les attribue au VIII^e^ siècle; comme il a l'habitude de vieillir un peu les anciens *codices*, nous les ramènerons au IX^e^ siècle, précisément celui qui nous occupe. Le ms. 2106 de Darmstadt indique pour l'office quotidien :

Ad primam *Jam lucis orto sidere;* ad tertiam *Nunc sancte nobis Spiritus;* ad sextam *Rector potens verax Deus;* ad nonam *Rerum Deus tenax vigor;* ad vesperam *Lucis creator optime;* item ad vesperam *O lux beata Trinitas;* ad completorium *Christe qui lux es et dies*, item ad completorium *Te lucis ante terminum* (2).

Le ms. 1418 de la ville de Trèves partage les hymnes de la semaine en quatre séries :

I. Hymni dominicis diebus : ad nocturnos *Primo dierum omnium;* ad matutinos *Æterne rerum conditor;* ad primam, tertiam, sextam, nonam, ut supra; ad vesperam *Lucis creator optime;* rien pour complies.

II. Hymni ad nocturnos (matines) : feria 2 *Somno refectis artubus;* feria 3 *Consors paterni luminis;* feria 4 *Rerum creator*

(1) On a imprimé récemment que ce concile enjoignit aux moines de se conformer, pendant les trois derniers jours de la Semaine-Sainte, « à l'ordo romain ou plutôt au bréviaire des clercs séculiers » : je doute que de meilleurs yeux que les miens arrivent à trouver dans ces canons ce que je n'ai su y voir.

(2) Saint Ethelwold, évêque de Winchester en 963, assigne précisément les mêmes hymnes (sauf l'omission de *Lucis creator optime*) dans sa règle pour les Bénédictins anglo-saxons.

Digitized by Google

optime; feria 5 *Nox atra rerum contegit;* feria 6 *Tu Trinitatis unitas;* sabbato *Summæ Deus clementiæ.*

III. Hymni ad matutinas (laudes) : feria 2 *Splendor paternæ gloriæ;* feria 3 *Ales diei nuntius;* feria 4 *Nox et tenebræ et nubila;* feria 5 *Lux ecce surgit aurea;* feria 6 *Æterna cœli gloria;* sabbato *Aurora jam spargit polum.*

IV. Hymni ad vesperas : feria 2 *Immense cœli conditor;* feria 3 *Telluris ingens conditor;* feria 4 *Cœli Deus sanctissime;* feria 5 *Magnæ Deus potentiæ;* feria 6 *Plasmator hominis Deus;* sabbato *Deus creator omnium.*

On peut dire que l'hymnaire du commun du temps était fixé et irrévocablement. Cet hymnaire du IX^e^ siècle se maintiendra sans changement aucun jusqu'à la fin du moyen âge; ce sera encore celui du Bréviaire réformé par Pie V. Mais le Bréviaire romain du temps de Charlemagne admettait-il des hymnes? Amalaire, le *Micrologus*, les *Ordines romani* du chanoine Benoît et de Cencius n'en mentionnent aucune. L'Antiphonaire de Saint-Pierre de Rome au XII^e^ siècle ne comprend encore que les hymnes indiquées ci-dessus pour tierce et complies; et encore fait-il cette réserve pour le *Nunc sancte :*

In choro hunc hymnum non dicimus, sed in aliis oratoriis decantamus.

Ce silence est-il aussi significatif qu'on le prétend? Arevalo faisait déjà des objections contre cette théorie basée sur un argument négatif. On aurait tort de voir dans les *Ordines romani* publiés par Mabillon des règles usitées dans toutes les églises de rit latin : c'étaient des usages spéciaux à quelques basiliques, comme le Vatican ou le Latran, dans lesquelles les Papes avaient coutume de remplir les fonctions pontificales. Arevalo cite en outre des passages d'un *Ordo romanus*, qu'il qualifie d'« antiquissimus », où se trouvent des hymnes pour Rameaux, le Jeudi et le Samedi saints, et pour Pâques. Faut-il montrer par un exemple qu'il n'y a pas à se fier à un recueil, même authentique, pour se prononcer sur l'absence de toute poésie dans

Digitized by Google

une liturgie? Le Missel de Lyon de 1487 ne renferme aucune des proses alors en usage. Est-ce à dire que l'antique métropole des Gaules y fut réfractaire? Assurément non, car les manuscrits antérieurs et les éditions subséquentes en contiennent un bon nombre. La question qui nous occupe restera douteuse, il faut s'y résigner, jusqu'à ce qu'un heureux chercheur ait découvert un livre d'office du VIII^e^ siècle, non spécial à une église, mais commun à la province de Rome.

On est d'ailleurs fort embarrassé pour dire à quelle époque précise l'hymnologie a fait son entrée dans le bréviaire romain. Ce ne pourrait être qu'au temps où il se laissa imprégner à son tour par les additions et changements apportés au nonveau rit de l'église Franque par Alcuin, Amalaire et Hélisachar. Une lettre récemment publiée de ce dernier, abbé de Saint-Riquier et de Saint-Maximin de Trèves, témoigne de modifications sensibles opérées dans l'Antiphonaire et le Responsorial, et qui s'introduisirent à Rome au X^e^ siècle, peut-être dès le IX^e^ sous Charles-le-Chauve.

Personne ne s'étonnera que nous soyons mieux renseigné sur les liturgies monastiques — et en particulier de l'ordre de saint Benoît — que sur celles du clergé. Il y avait dans les abbayes un esprit de suite et de conservation presque impossible ailleurs. Aux moines les vieux livres étaient d'autant plus précieux qu'ils constituaient la preuve d'une tradition toujours vivante.

Pour se renseigner d'une manière parfaite sur la composition de l'hymnaire bénédictin aux alentours de l'an 1000, il suffit de parcourir les tables détaillées que j'ai dressées naguère de deux hymnaires italiens, provenant d'un même monastère peu connu (Saint-Séverin de Naples) et conservés de nos jours, l'un au Vatican, l'autre à Paris (1). Le premier (incomplet) renferme 256 pièces, le second 290. En les combinant on trouve pour le commun du temps 31 hymnes, pour le propre 77, pour le commun des saints 28,

(1) *Bibliothèque liturgique*, t. I, p. 129-38.

Digitized by Google

pour le propre 164 : en tout 300. Ce sont d'excellents témoins hagiographiques.

Saint Grégoire VII, qu'on présente comme un réformateur de la liturgie, n'innova rien : il se borna à confirmer l'antique — « antiquo more » — *ordo romanus*, contre des clercs qui voulaient raccourcir l'office quotidien, à l'instar de celui de Pâques et de la Pentecôte.

Hildebrand avait été moine à Cluny : c'était alors le centre monastique du monde chrétien. C'est là qu'il faut étudier l'hymnaire du XI^e^ siècle. Les us de la célèbre abbaye ont été consignés vers 1086 par le moine Udalric ; il va nous renseigner sur les hymnes du propre du temps et des saints, et sur quelques détails caractéristiques :

De Cœna Domini. — ... Præter solitas antiphonas quæ sunt de mandato, habetur hymnus Flavii, primi Cabilonensis episcopi, *Tellus ac æth(e)ra jubilent in magni cœna principis*, qui in hoc die et ad hoc mandatum post primam antiphonam cantatur, et ita ut per singulos versus primus ejus versus repetatur.

De Parasceve. — ... Hymnus *Crux fidelis*, qui reciprocando cantatur.

De Sabbato sancto. — ... Hymnus *Ad cœnam [agni providi]*.

De... die Resurrectionis Domini. — ... Ad *Agnus Dei* tropi quidam adjiciuntur... Hymnis omnium horarum additur unus versus, id est *Quæsumus auctor omnium*, et novissimus ita mutatur : *Gloria tibi Domine qui surrexisti*, etc. ; quod etiam tenetur usque ad Ascensionem Domini.

De Ascensione Domini. — ... Ad hymnos omnium horarum sicut in Pascha apponitur versus ille : *Da nobis illuc sedula devotione tendere*, et : *Gloria tibi Domine qui scandis ;* et hucusque ad Pentecosten.

De.. die Pentecostes. — ... Quamvis autem Galli non magnopere curent de prosis Teutonicorum, tamen beato patre Odilone adnitente et de nostratibus asserente, hæc sola *Sancti Spiritus adsit nobis gratia* obtinuit ut in nostro loco in isto die cantaretur (1).... Horarum hymni iterum non carent uno versu superaddito, scilicet hic *Christe nunc piissime* et *Sit laus Patri.*

(1) Sur les proses ou séquences, voir le t. I de la *Bibliothèque liturgique*, pp. 33-8 et 94-7.

Digitized by Google

De octavo die Pentecostes. — ... Ad... priores vesperas... hymnus *O lux beata Trinitas...* ; ad nocturnos *Tu Trinitatis unitas* ; ad laudes *Splendor paternæ gloriæ*.

De natali apostolorum Petri et Pauli. — ... Horarum hymni augentur eo versu *Vos sæcli justi*, etc.

De consuetudinibus incipientibus a kalendis octobris usque ad kalendas novembris. — ... Ad nocturnos hymnus *Primo dierum*, ad laudes *Æterne rerum conditor*.

De festivitate Omnium Sanctorum... — ... Hymnus etiam est *Christe redemptor*.

De festivitate sancti Martini... — ... Hoc processit a primo loci nostri abbate proprio, scilicet dom. Odone, qui... antiphonas... super nocturnos ipse fecit ; ipse hymnum.... Omnibus horarum hymnis hic versus apponitur : *Martine par apostolis*.

De... die Natali Domini. — ... Post *Alleluia* sequentia jubilatur.... Hymnis horarum adjungitur *Memento salutis* et *Gloria tibi Domine*.

LI. De dominicis diebus Quadragesimæ. — ... Nullus hymnus de jejunio cantatur, sed iidem qui extra Quadragesimam in dominicis diebus.

LII. In secunda feria Quadragesimæ inchoantur hymni de jejunio ad matutinas laudes et tertiam et sequentes horas. Soli nocturni nescio quid hic commiserint, qui, cum in Adventu Domini et toties in solemnitatibus specialem hymnum habeant, in Quadragesima amiserunt, in qua etiam tam parva hora, sicut est tertia, non caret hymno alio quam consueto, id est *Ternis ter horis numerus*. Et si hoc apud nos est, tamen [non] est ita apud monachos et Italiæ et ipsius sedis apostolicæ et ecclesiæ Romanæ ; apud quos nimirum quod ea vice habent aliæ horæ, habent etiam nocturni.

C'est clair : au XI^e^ siècle, dans les églises de Rome les nocturnes de Carême avaient des hymnes propres ; donc tout le Bréviaire en avait.

Au XII^e^ siècle la victoire de l'hymnaire est complète. Ecoutons Abailard écrivant à saint Bernard de Clairvaux :

Pace vestra, hymnos solitos respuistis, et quosdam apud nos inauditos, et ferè omnibus ecclesiis incognitos ac minus sufficientes, introduxistis. Unde et per totum annum in vigiliis tam feriarum quam festivitatum uno hymno, et eodem contenti

Digitized by Google

estis, cum Ecclesia pro diversitate feriarum vel festivitatum diversis utatur hymnis, sicut et psalmis vel cæteris, quæ his pertinere noscuntur : quod et manifesta ratio exigit. Unde et qui vos die Natalis seu Paschæ vel Pentecostes, et cæteris solemnitatibus hymnum semper eumdem decantare audiunt, scilicet *Æterne rerum couditor*, summo stupore attoniti suspenduntur: nec tam admiratione quam derisione moventur.

Cette lettre est instructive à plus d'un chef ; elle montre et l'universalité de l'usage et sa diversité : l'office des Cisterciens s'était établi sans approbation de la S. Congrégation des Rites. Cette variété ressort encore de ces paroles qu'Abailard met dans la bouche d'Héloïse lui demandant un Hymnaire complet de sa façon pour l'abbaye du Paraclet :

Scimus Latinam et maxime Gallicanam ecclesiam, sicut in psalmis, ita et in hymnis magis consuetudinem tenere quam auctoritatem sequi.

On a cru voir un témoignage contre la généralité de leur emploi dans ces paroles de Jean Beleth, célèbre liturgiste de l'église de Paris, dont il retraçait les rites avant 1165 :

... Deinde sequitur hymnus, si sit monachalis ecclesia.

Il s'agit de la fête de l'Epiphanie ; tout prêtre sait que ce jour-là il n'y a pas d'hymne à matines : différence purement accidentelle par conséquent.

Le *Rationale divinorum officiorum* de Beleth va nous intéresser à d'autres points de vue.

XXIII. Beatus Benedictus multo aliter noctis officium instituit, non quod a superiori Ecclesiæ institutione dissentiat.... Nec sane in quoquam ei est contradictum, sed quidquid fecisset, fuit approbatum et corroboratum a B. Gregorio.... *Te decet laus*....

XXXVIII.... Sequitur deinceps sequentia, quam nos prosam appellamus. Fertur Notgerus abbas apud Sanctum Gallum, natione Teutonus, primo sequentias composuisse atque eas postea in ecclesia cantari institutum fuisse per Nicolaum summum pontificem. Post hunc autem dicitur Hermannus

Digitized by Google

Contractus, inventor astrolabii, fecisse duas has : *Rex omnipotens die hodierna* et *Sancti Spiritus adsit nobis gratia*, etc.

LXVIII. De vigilia Natalis Domini. — ... In completorio cani debet hymnus *Veni redemptor gentium.*

LXXIX.... *Te Deum laudamus*, hymnus intronizandorum proprius....

CXXXV.... Paulus, historiographus diaconus Romanæ curiæ, monachus Cassiniensis, cum die quodam paschalem cereum consecraret, fauces ejus raucæ factæ sunt, cum prius esset satis vocalis. Ut ergo vox ei restitueretur, in honorem S. Joannis hymnum hunc composuit : *Ut queant laxis*, etc.

Beleth se lamente à plusieurs reprises contre la paresse des bénéficiers de son époque : — il y aurait un bien curieux livre à faire sur les « plaintes » de l'Eglise, depuis son origine, contre la décadence générale. — De tout temps certains clercs ont trouvé l'office trop long : le moment approche où on va leur donner en partie satisfaction. Avant l'imprimerie il était bien difficile, avouons-le, d'être en règle avec la rubrique dans toutes les églises. D'après le même Beleth les livres liturgiques étaient au nombre de huit : trois pour le chant, *Graduarium*, *Antiphonarium*, *Trophonarium* (tropi, sequentiæ, Kyrie eleison et neumæ); cinq pour les leçons, *Bibliotheca* (utrumque Testamentum), *Passionarius*, *Legendarius*, *Homeliarius*, *Sermologus*. Les abbayes et les collégiales pouvaient se donner ce luxe de livres, mais n'était-ce point au-dessus des ressources d'un modeste prieuré ou d'une pauvre église de campagne ?

Le mot *Breviarium* remonte à Alcuin, mais il n'avait pas dès lors la signification qu'on lui donna depuis, d'office abrégé. Où celui-ci prit-il origine ? à la cour des Papes, paraît-il. Ce sont les clercs de la chapelle pontificale qui, les premiers, soit de leur chef, soit par ordre, abrégèrent l'office romain. Le fait ne remonterait pas au delà du pontificat d'Innocent III (1), d'après Raoul de Tongres, dont le

(1) Le 25 mai 1205, ce pape écrit aux archevêques de France pour leur communiquer le besoin de religieux qu'éprouve le nouvel empereur de Constantinople, Baudouin ; en outre « postulavit ut Missa-

Digitized by Google

traité *De canonum observantia* est presque la seule lumière pour éclairer cette période obscure, — faute, non pas de documents, mais de recherches opiniâtres dans le vieux fonds liturgique des bibliothèques.

Olim, quando Romani pontifices apud Lateranum residebant, in eorum capella servabatur Romanum officium, non ita complete sicut in aliis Urbis ecclesiis collegiatis. Imo clerici capellares, sive de mandato Papæ, sive ex se, officium Romanum semper breviabant et sæpe alterabant, prout dom. Papæ et cardinalibus congruebat observandum. Et hujus officii ordinarium vidi Romæ a tempore Innocentii III recollectum. Et istud officium breviatum secuti sunt Fratres Minores. Inde e[s]t quod Breviaria eorum et libros officii intitulant secundum consuetudinem Romanæ curiæ, non autem curaverunt mores aliarum ecclesiarum urbis Romæ recipere et observare.... Aliæ autem nationes orbis Romani libros et officia sua habent e directo ab ipsis ecclesiis Romanis et non a capella Papæ.

Cet office abrégé, ce Bréviaire fut adopté par l'ordre des Frères-Mineurs ou Franciscains, auxquels la troisième règle de 1223 l'imposa :

III. Clerici faciant divinum officium secundum ordinem Romanæ ecclesiæ, excepto psalterio, ex quo habere poterunt Breviaria.

Aussi leurs livres portent-ils le titre de *Breviarium* ou *Missale ad usum Fratrum Minorum secundum consuetudinem Romanæ curiæ*. L'ensemble reçut des modifications

lia, Breviaria cæterosque libros, in quibus officium ecclesiasticum secundum instituta sanctæ Romanæ ecclesiæ continetur, saltem pro exemplaribus ad partes illas faceremus transmitti ». Il leur demande d'envoyer ces livres liturgiques, « quibus non solum abundare, sed superabundare vos novimus..., ut et vestra abundantia illorum inopiam suppleat, et Orientalis ecclesia in divinis laudibus ab Occidentali non dissonet ». Comme de tout temps la France a été la propagatrice du catholicisme en Orient ! — Le 4 juillet 1217, Honorius III ordonne aux mêmes prélats de pourvoir à ce que les messes d'anniversaire n'empiètent pas sur celles du jour ou de la fête, « cum ecclesia Gallicana tamquam lucerna super candelabrum posita luceat aliis ».

Digitized by Google

sous le généralat de frère Aimon de Feversham. Cette révision fut approuvée par le pape Grégoire IX, le 7 juin 1241. Une circulaire du successeur d'Aimon, Jean de Parme, la déclara obligatoire dans tout l'ordre, en 1249 :

Quia, sicut indubitanter cognovi, nonnulli fratres officium divinum, qui *(sic)* de regula nostra secundum ordinem sanctæ Romanæ ecclesiæ celebrare debemus, in littera mutare interdum, sed id cantu maxime variare præsumunt,... duxi præsentibus injungendum quod præter id solum quod ordinarium Missalis et Breviarium a fratre Haymone, sanctæ recordationis prædecessore nostro, pir correctum studio, per sedem apostolicam confirmatum et approbatum postea nihilominus per generale capitulum noscitur continere, ut nihil omnino in cantu vel littera..., in hymnis seu responsoriis, vel antiphonis aut lectionibus, vel aliis quibuslibet beatæ Virginis antiphonis : *Regina cœli*, *Alma redemptoris*, *Ave regina et Salve regina*, quæ post completorium diversis cantantur temporibus, in choro cantari vel legi, nisi forte alicubi compellant librorum nostrorum defectus, modo aliquo permittatis.

Ce Bréviaire serait devenu à son tour celui de la curie et des églises de Rome (vers 1279); pour arriver à l'unité parfaite en ce point, le Pape aurait fait supprimer tous les anciens livres d'office. Nous n'avons à cet égard que le témoignage de Raoul de Tongres :

Nicolaus papa III.... fecit in ecclesiis Urbis amoveri Antiphonarios, Gradualia et alios libros officii antiquos quinquaginta, et mandavit ut de cætero ecclesiæ Urbis uterentur libris et Breviariis Fratrum Minorum, quorum regulam etiam confirmavit; unde hodie in Roma omnes libri sunt novi et Franciscani (1).

(1) On vient d'attribuer à Eugène III une décision analogue qui aurait été portée, en 1337, pour le diocèse d'Avignon. Dans l'endroit visé il ne s'agit ni d'Eugène III (!) ni d'un pape quelconque : le décret émane de l'évêque d'Avignon Jean III de Cojordan. Il n'est pas non plus vrai de dire que les anciens Catalogues de la bibliothèque des Papes ne mentionnent au XIV^e^ siècle que des bréviaires « de camera » ; s'il en est « secundum usum Romane ecclesie », on en trouve « alterius consuete quam Romane ».

Digitized by Google

Le *Liber pontificalis* est muet sur ce fait, qui n'avait pas d'ailleurs assez d'importance pour y être consigné. Pagi et Benoît XIV ont révoqué en doute l'existence de ce décret (si décret il y a eu); en tout cas on ne le rencontre point dans les *Regesta pontificum Romanorum* de M. Potthast. On sait que Nicolas III fit une ample « déclaration » de la règle franciscaine (14 août 1279), qui a été insérée dans le *Corpus juris canonici:* il n'y est pas question de l'office.

Nous ne nous arrêterons pas, bien que l'ordre des temps y convie, au *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand, composé peu après 1284. Le but de cet ouvrage — le plus célèbre, mais non le meilleur de l'évêque de Mende — est plutôt d'expliquer le symbolisme du culte que de servir de directoire. Le chapitre sur les hymnes (V, 2) n'est guère instructif; celui sur les proses (IV, 22) l'est un peu plus.

Le rit particulier aux Frères-Prêcheurs ou Dominicains fut fixé par le bienheureux Humbert de Romans, 5e maître général de l'ordre. En 1285 (1er octobre), le pape Honorius IV autorisa le supérieur en charge d'y faire des additions et des suppressions, de l'avis de trois chapitres généraux consécutifs, et sous la condition de le conserver immuable.

Le traité déjà signalé de Raoul de Rivo, prévôt de Tongres (mort à Rome en 1403), sera notre dernier témoin du moyen âge; sa XIIIe proposition est incomparablement explicite à l'égard des hymnes en usage à son époque. Malgré sa longueur, il me paraît indispensable de reproduire ce texte. Raoul ne se borne pas à relater la coutume de Rome: il connaît les autres rites, l'Ambrosien, celui des religieux, les particularités spéciales à divers pays. Mais c'est à Rome qu'ont porté surtout ses recherches et le fond de son travail provient des Hymnaires *antiques* qu'il y a rencontrés.

De hymnis metricis valde curandum est, ne cantentur aliqui nisi approbati et editi; reprobi autem ut plurimum

Digitized by Google

nosci possunt, vel quia non sunt generales vel quia metrum habent corruptum. Ad primam autem, tertiam, sextam et nonam hymni consueti more Romano non mutantur.... Aliquorum autem congregatio paucis temporibus illos horarum hymnos cantat .., ultimo versu variato. Et aliquorum usus ad primam, tertiam, sextam et nonam, tempore Natalis Domini, habet hymnum *Agnoscat*, qui in Hymnariis Romanis reperitur. Sed qui quotidie in festivitatibus hymnos consuetos omittunt et ad easdem horas dividunt hymnum festivitatis, nec auctoritatem habent nec exemplum, sed nimium abutuntur.... Qui in completorio hymnum post capitulum dicunt, agunt contra auctoritatem Romanam et ordinem beati Benedicti, in quorum officiis statim post psalmos locatur, sicut in aliis quatuor parvis horis hymnus dicitur ante psalmos. Præterea in Ambrosiano officio ad matutinas semper dicuntur duo hymni, in principio et in fine. Et similiter in Romano et Benedictino officio, ad nocturnos dicitur unus hymnus et ad laudes alter : et hoc servant omnes religiosi et Italici, Gallici et Anglici : Alemanni autem in hoc degenerant, ad nocturnos nullum dicunt et ad laudes raro.... Hymni autem subsequentes videntur observandi. In Adventu, ad vesperas *Conditor*, ad nocturnos *Verbum*, ad laudes *Vox clara*; ad completorium secundum aliquos *Veni redemptor*, qui est Ambrosianus de Nativitate Domini. Item de Nativitate, ad vesperas *A solis*, ad completorium *Fit porta*, ad nocturnos *Corde natus*, ad laudes *Christe redemptor*, ad parvas horas *Agnoscat* ut supra. In Epiphania, ad vesperas ac laudes *Hostis Herodes*, ad nocturnos *A Patre unigenitus* vel Ambrosianus *Illuminans altissimus*. Dominicis quotidianis in sabbato *Deus creator*, qui est Ambrosianus vespertinus quotidianus, cujus meminit Augustinus libro 7 *Confessionum*, quando per somnum a luctu anxio in dolores mortis matris recepto fuit curatus; et hunc hymnum Fratres Minores et alios plures male omittunt, quia authenticus est et multum pulcher. Ad nocturnos in hyeme *Primo dierum* et ad laudes *Æterne rerum conditor*, qui in Ambrosiano omni die dicitur in principio ad matutinas; item ad nocturnos in æstate *Nocte*

Digitized by Google

surgentes et ad laudes *Ecce jam noctis*. In secundis vesperis dominica *Lucis creator*. Feria secunda, in nocturno *Somno*, in laudibus *Splendor paternæ*, qui est Ambrosianus temporalis in fine matutinorum ; in vesperis *Immense*. Feria tertia, in nocturno *Consors*, in laudibus *Ales diei*, in vesperis *Telluris*. Feria quarta, in nocturno *Rerum creator*, in laudibus *Nox et tenebræ*, in vesperis *Cœli Deus*. Feria quinta, in nocturno *Nox autem*[=*atra*], in laudibus *Lux ecce*, in vesperis *Magn*[*a*]*e Deus*. Feria sexta, in nocturno *Tu Trinita*[*ti*]*s*, in laudibus *Æterna cœli*, in vesperis *Plasmator*. Sabbato, in nocturno *Summe Deus*, in laudibus *Aurora jam spargit*.... De nostris autem Alemannis aliqui omittunt nocturnales, ut Colonienses ; aliqui, omissis laudum hymnis, nocturnales ponunt ad laudes, ut Leodienses ; alii omnes feriales omittunt et dominicales æstivales in feriis repetunt, ut Prædicatores : securius est sequi morem Romanum. De Quadragesima sunt hymni, [ad vesperas] *Audi benigne*, ad nocturnos *Ex more*, in laudibus *O Nazarene*. Secunda quindena, ad vesperas *Nunc tempus*, in nocturno *Clarum decus*, in laudibus *Jam Christe* ; ad completorium per mensem *Christe qui lux*, qui est Ambrosianus. Aliorum usu sunt alii hymni quadragesimales, cum in his raro usus se concordent. De Passione, ad vesperas *Vexilla*, ad completorium *Cultor Dei*, ad nocturnos et laudes *Pange lingua*, quia fit divisio. De Resurrectione sunt hymni, [ad vesperas] *Ad cœnam Agni*, ad completorium *Jesu nostra* et *Aurora lucis*, cum versibus qui dividi possunt ad nocturnos et ad laudes, ut faciunt Prædicatores. Romani habent in nocturno et in laudibus dicunt hymnum *Aurora* integre. Est et Ambrosianus : *Hic est dies verus*. De Ascensione, *Festum nunc celebre*, *Æterna cœli gloria* et *Hymnum canamus ;* et Ambrosianus *Optatus votis*. De Sancto Spiritu, [ad vesperas] *Veni creator*, in nocturno *Jam Christus astra*, qui est Ambrosianus, in laudibus *Beata nobis*. De Sancta Trinitate, ad vesperas *O lux beata*, in nocturno *Tu Trinita*[*ti*]*s*, in laudibus *Om. Deus* (!). De nativitate Joannis *Ut queant laxis*, qui est prolixus et dividi potest per nocturnum et laudes ; in Ambrosiano est *Almi*

Digitized by Google

prophetæ. De apostolis Petro [et Paulo], *Aurea luce* et hymnus *Festum per omnes*, ex quibus Minores aliquot versus habent, reliquis resecatis; est Ambrosianus *Apostolorum passio.* De sancto Laurentio sunt plures: *En martyris, Martyris Christi,* qui sapphicus, et Ambrosianus *Apostolorum.* De Assumptione: *O quam glorifica* et *Gaude visceribus.* Et pro quolibet festo ad vesperas *Ave maris stella,* ad nocturnum *Quem terra* et ad laudes ejus portio *O gloriosa,* et Ambrosianus *Mysterium ecclesiæ.* De sancto Michaele, ad vesperas et laudes *Christe sanctorum,* in nocturno *Tibi Christe,* et Ambrosianus *Mysteriorum.* De sancto Martino locales plures habetis; Ambrosianus habet *Bellator armis.* In Dedicatione ecclesiæ communiter habetur *Urbs beata,* qui dividi potest; Ambrosianus habet *Christe cunctorum.* De apostolis, ad vesperas *Exultet,* in nocturno *Æterna Christi munera,* qui est Ambrosianus prolixus et Romano more partim capitur in nocturno apostolorum, partim in nocturno martyrum; de apostolis ad laudes *Ortu Phœbi.* De uno martyre, ad vesperas et laudes *Martyr Dei,* in nocturno *Deus tuorum,* qui est Ambrosianus, sed ibi prolixior: aliis placet hos duos e contra dici. De martyribus, ad vesperas *Sanctorum meritis,* in nocturno ut supra, in laudibus *Rex gloriose.* De uno confessore, *Iste confessor;* sunt alii duo: *Jesu redemptor omnium, Jesu corona celsior,* qui est Ambrosianus. De una virgine, ad vesperas et laudes *Jesu corona virginum,* qui est Ambrosianus, in nocturno *Virginis proles.* Omnes autem prædicti hymni et adhuc plures alii reperiuntur Romæ in Hymnariis antiquis, et aliqui in officio Ambrosiano. Necessarii autem hymni et authentici admitti debent; et securius de communi cantabuntur, quam locales et apocryphi admittantur.

(*La fin prochainement*). Ulysse CHEVALIER.

Digitized by Google

LE

CONCILE NATIONAL DE 1811

D'APRÈS

LES PAPIERS INÉDITS DU CARDINAL FESCH CONSERVÉS AUX ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON

TROISIÈME ARTICLE

VIII. — LA CINQUIÈME CONGRÉGATION GÉNÉRALE

I

Le 27 juin, le concile se réunit de nouveau en congrégation générale.

L'archevêque de Turin célébra la messe, puis la séance s'ouvrit. Dans des conversations particulières, M. de Pradt, qui avait reçu les confidences de l'empereur, faisait remarquer que le concile s'égarait, en prolongeant ainsi les débats sur un point en somme secondaire.

— L'objet unique et exclusif du concile, disait l'archevêque de Malines, est de régulariser l'ordre de l'institution canonique et de pourvoir à ce que désormais elle ne puisse être arrêtée par aucune autre cause que les empêchements

Digitized by Google

opposés par le Pape aux impétrants. La question élevée entre le Saint-Siège et le prince est là tout entière. Le reste ne comprend que des accessoires.

C'était vrai. Mais l'erreur de M. de Pradt était sans doute de croire que ses collègues ne le voyaient pas aussi clairement que lui. Seulement, il ne leur plaisait pas d'aller aussi vite en besogne que le voulait César, et gagner du temps n'était pas une tactique si maladroite, en présence d'un soldat couronné, qui pensait pouvoir mener avec une rapidité militaire les affaires les plus délicates de l'Eglise.

La séance ouverte, l'ordre du jour appelait la lecture de l'adresse, telle qu'elle devait être maintenant remise au point, après les amendements et retranchements votés dans les séances précédentes.

L'évêque de Nantes fit cette lecture. La voici, telle que nous la trouvons dans les papiers du cardinal Fesch et telle qu'elle fut lue à la congrégation du 22. Le document est long, mais il est important, et nous ne saurions nous borner à une simple analyse :

« Sire,

« Les cardinaux, archevêques et évêques de l'empire français et du royaume d'Italie, réunis en concile national par ordre de V. M. I. et R., viennent porter au pied du trône l'hommage de leur reconnoissance.

« Et quelle circonstance plus propre que cette réunion même à nous rappeler les bienfaits de V. M. ! Assemblés de toutes les parties de ses vastes Etats, nous nous instruisons mutuellement de tout ce qu'elle a fait dans nos églises pour le rétablissement de la religion catholique, pour l'entretien de ses ministres, pour la décence de son culte, pour le maintien de sa discipline.

« Le concordat, auquel nous devons la liberté et la publicité du culte de la religion catholique, apostolique et romaine, était un premier bienfait digne de toute la reconnaissance du clergé et des peuples soumis à votre domination.

« Mais V. M. ne s'est pas bornée à remplir les obligations

Digitized by Google

qu'Elle s'était imposées par cette mémorable transaction, Chaque année de son règne a été marquée par des concessions importantes qui n'étaient pas renfermées dans les engagements pris avec le souverain Pontife, et qui n'ont pu lui être suggérées que par son zèle pour la religion catholique et son amour pour ses peuples.

« Dotation des vicaires généraux et des chapitres; trente mille succursales également dotées par l'Etat; bourses fondées dans tous les diocèses en faveur des études ecclésiastiques; édifices nationaux ou sommes considérables accordées à un grand nombre d'évêques pour l'établissement de leur séminaire; exemption de la conscription pour les étudiants présentés par les évêques comme aspirants à la prêtrise; invitation aux conseils généraux des départements de suppléer au traitement des évêques, des vicaires généraux et des chapitres, et de pourvoir aux besoins du culte et de ses ministres; décrets tendant à restituer aux fabriques une partie des revenus qu'elles avaient perdus; rétablissement des congrégations vouées par leur institut à l'enseignement gratuit et au soulagement de la classe indigente; décret qui donne aux congrégations hospitalières une auguste et puissante protectrice dans la personne de S. A. I. Madame Mère; secours annuels qu'elles reçoivent du gouvernement; retraite honorable accordée aux évêques par l'erection du chapitre de Saint-Denis; et tant d'autre grâces qu'il serait trop long de rapporter.

« Telles sont les preuves multipliées de la protection que V. M. accorde à l'Eglise et à ses ministres. Mais, Sire, nous ne craignons pas de le dire, cette protection ne signale pas moins votre sagesse que votre piété. Une religion dont les dogmes donnent à la morale des fondements inébranlables, des principes invariables et certains, des motifs supérieurs à l'intérêt des passions, une religion qui consacre et sanctionne les lois conservatrices de la société, qui place en quelque sorte sur la même ligne ce qui est dû à Dieu et ce qui est dû au prince; une religion dont l'esprit, les préceptes et toutes les institutions, ne respirent que la paix, l'amour de l'ordre et de la charité, est le plus grand

Digitized by Google

bienfait que la Providence ait accordé aux peuples et aux souverains.

« V. M. ne confondra pas avec la doctrine et l'enseignement de l'Eglise des opinions nées et accréditées dans ces siècles où les principes du droit public, ainsi que ceux de toutes les autres sciences, n'étaient pas assez connus; des opinions qui n'ont jamais passé en dogme et contre lesquelles de grands évêques et des églises célèbres ont toujours réclamé. Elle n'imputera pas à la religion catholique des entreprises désavouées par les maximes de l'Evangile, par les témoignages exprès et par la conduite des saints pères et des papes pendant les dix premiers siècles du christianisme.

« Les bornes qui séparent les deux puissances ont été posées par J.-C. même, et le clergé de France en 1682 n'a fait que rappeler l'ancienne et constante doctrine de l'Eglise dans le premier article de sa déclaration.

« Après avoir condamné les erreurs de ceux qui, sous « prétexte de deffendre nos libertés, ont la hardiesse de don- « ner atteinte à la primauté de saint Pierre et des Pontifes « romains ses successeurs, instituée par J.-C., d'empêcher « qu'on ne leur rende l'obéissance que tout le monde leur « doit, et de diminuer la majesté du Saint Siège apostolique, « qui est respectable à toutes les nations où l'on enseigne « la vraie foi de l'Eglise, et qui conservent son unité. « L'assemblée déclare :

« Qu'à saint Pierre et à ses successeurs, vicaires de « J.-C., Dieu a donné la puissance dans les choses spiri- « tuelles et qui appartiennent au salut, mais non dans les « choses civiles et temporelles, le Seigneur ayant dit : « *Mon royaume n'est pas de ce monde;* et encore : *Rendez* « *donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à* « *Dieu.* C'est aussi le précepte de l'apôtre : *Que toute per-* « *sonne soit soumise aux Puissances supérieures : car il* « *n'est aucune puissance qui ne vienne de Dieu. Les puis-* « *sances qui existent, c'est Dieu qui les a ordonnées. C'est* « *pourquoi celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre* « *que Dieu a établi.* Donc, les rois et les princes, en ce qui

Digitized by Google

« concerne le temporel, ne sont soumis, par l'institution « divine, à aucune puissance ecclésiastique. Ils ne peuvent « être déposés par l'autorité des clefs de l'Eglise, ni di- « rectement ni indirectement, et leurs sujets ne peuvent « être dispensés de la foi et de l'obéissance qu'ils leur « doivent, ni être deliés du serment de fidélité qu'ils leur « ont prêté. Et qu'il faut s'attacher à cette doctrine, « comme nécessaire à la tranquillité publique, et comme « entièrement conforme à la parole de Dieu, à la tradition « des Pères, et aux exemples des saints »,

« La distinction des deux puissances, établie en principe, il s'en suit nécessairement que l'Eglise et ses ministres n'ont, par l'institution divine, aucune juridiction dans les causes d'un ordre politique et où il ne s'agit que d'intérêts temporels.

« Si la puissance ecclésiastique, sous le prétexte d'injustice et de péché, se croyait en droit d'intervenir dans les procès des particuliers, et dans les querelles des souverains, il serait à craindre qu'elle n'envahît tous les pouvoirs politiques; que la religion ne se trouvât mêlée à tous les intérêts de ses ministres; et que cette religion de paix et de charité ne devînt un instrument de troubles.

« Dans cette doctrine qui a toujours été celle de l'Eglise gallicane, le clergé de votre empire et de votre royaume d'Italie offre à V. M. une garantie assurée contre tout ce que la puissance ecclésiastique pourrait entreprendre au préjudice de l'indépendance et de l'honneur de sa couronne.

« L'assemblée de 1682 ne s'est pas bornée à établir les droits imprescriptibles des souverains. Elle a encore pourvu au maintien de ces libertée qui ont toujours été si chères à l'Eglise gallicane, Elle en a posé les fondements par ce troisième article de sa déclaration où il dit :

« Qu'il faut régler l'usage de la puissance apostolique, « en suivant les canons faits par l'esprit de Dieu et consa- « crés par le respect général de tout le monde; que les « règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le « royaume et dans l'Eglise gallicane, doivent avoir leur

Digitized by Google

« force et vertu, et les usages de nos pères demeurer inébranlables; qu'il est même de la grandeur du saint Siège « apostolique que les lois et les coutumes établies du consentement de ce siège respectable et des églises subsistent « invariablement.

« En vertu de cette maxime que nous ne prétendons pas appliquer à ces cas extraordinaires où les lois positives cèdent à la nécessité, le droit public d'une église ne peut être changé que du consentement de cette église, et du souverain qui est son protecteur né, le défenseur et le gardien des canons. Ce qu'un pape aurait statué sur la demande de l'empereur et du clergé de son empire, ne pourrait être révoqué de la seule autorité de ses successeurs. Ainsi, la discipline d'une église devient nationale, s'incorpore avec le droit public et se trouve toujours d'accord avec les intérêts de l'Etat.

« Sire, nous devions à V. M. une déclaration franche et loyale de nos principes. Nous les avons puisés dans les sources les plus pures. Nous les croyons propres à rétablir et à conserver l'accord si désirable entre les deux puissances que Dieu a instituées pour le gouvernement du genre humain. Partout où s'étend la domination de V. M., ces principes font partie de l'instruction ecclésiastique. Bientôt, il ne restera plus aucune trace des opinions contraires. L'autorité de l'Eglise et de ses ministres une fois bien connue et renfermée dans les bornes que J.-C. lui a prescrites, les souverains reconnaîtront que, loin d'affaiblir leur puissance et d'en gêner l'exercice, cette autorité est un des plus fermes appuis de leur trône, parce qu'en maintenant l'unité et l'invariabilité de la religion, elle prévient les innovations qui ne s'introduisent jamais dans le culte public, sans en ébranler les fondements et sans troubler la tranquillité des empires. »

II

La lecture de l'adresse terminée, l'un des secrétaires, Mgr Nava, évêque de Brescia, demanda à faire quelques

Digitized by Google

réflexions. « Il fait, dit un peu dédaigneusement le sténographe à qui cette intervention inattendue est évidemment déplaisante, il fait une espèce (*sic*) de discours dans lequel il s'élève avec force sur cette manière d'adresse, qui est doctrinale. » D'après lui, « il n'est pas opportun de parler de ces questions en si peu de temps. Il veut qu'on ne parle que de respect et de reconnaissance, et voilà tout. Il cite les canons et saint Augustin : *in dubiis libertas* ». Puis le rédacteur de ces notes, qui seront bientôt transformées en procès-verbal, conclut : « Ce discours est italien. Il paraît très fort. »

Mais l'évêque de Brescia n'avait pas fini. Aussi, le secrétaire reprend sou crayon et il écrit de nouveau : « Il veut soumettre quelques réflexions de principes. Rien de plus juste que les sentiments de la reconnaissance. Il applaudit donc à la première partie de l'adresse. Mais ce n'est qu'une adresse de compliment. Si on doit faire une adresse de doctrine, elle doit être soumise à des congrégations particulières, puis venir en congrégation générale. »

Ici, le rédacteur s'interrompt pour faire une constatation: « Le bureau, dit-il, *se parle*. L'évêque de Nantes, le cardinal Maury, le ministre des cultes... » C'est que « des bravos sont partis du coin de la salle (1). On a imposé silence ».

L'évêque de Brescia cependant continuait son courageux discours. « Il dit que faire passer ainsi l'adresse serait s'exposer à une division. Il dit formellement que ce serait une violence manifeste de vouloir les obliger à signer, ce serait vouloir les compromettre que de les obliger à signer une adresse dont ils ont réfuté les propositions et la doctrine avant d'être évêques. Il proclame que les quatre articles sont combattus dans l'Eglise d'Italie, et demande en conséquence... » Ici s'arrêtent les notes. Il est facile d'y suppléer, quand on entend le cardinal Maury répondre,

(1) Ces applaudissements éclatèrent pendant la lecture de la traduction française du discours italien de Mgr Nava. C'est le cardinal Spina qui fit cette traduction.

Digitized by Google

1° en demandant qu'on n'applaudisse pas ; 2° en rappelant que les 4 articles sont lois de l'Etat et qu'ainsi on ne doit pas les combattre. On ne souffrira pas qu'ils soient combattus.

Les prétentions de Maury furent vivement relevées. « On lui répond, disent les notes, qu'on ne les considère pas comme lois de l'Etat, mais comme opinions, et en ce qu'ils ont de rapport avec la conscience. »

Le cardinal Fesch intervint pour dire qu'il ne s'agit pas de discuter, mais de savoir : 1° si la majorité a adopté l'adresse ; 2° s'il faut la signer.

On réclame une nouvelle lecture, et l'évêque de Nantes la fit. Or, disent les notes, « il y a eu de la finesse à ne pas laisser continuer la discussion, mais de la couper par la lecture. Cette lecture a, en effet, calmé les esprits, qui commençaient à se ranger du côté de l'évêque de Brescia, en ce qu'il disait qu'il était plus sage de faire abstraction de tout ce qui pouvait être objet de discussion. » Et le rusé rédacteur ajoute : « La lecture a calmé, soit par les amendements, soit par le temps qui accommode tout. Pendant ce temps, on s'est parlé, l'archevêque (nommé) de Florence, le bureau de police, quelques autres... »

Puis les notes ajoutent : « Voilà la lecture italienne finie. Cette adresse est en effet bien longue... Observations et corrections peu considérables. » Le lecteur y avait sans doute concouru, car les notes observent que « pendant la lecture, l'évêque (de Nantes) a déclaré que l'empereur lui avait manifesté ses intentions qu'on s'expliquât sur les 4 articles et sur la doctrine. »

III

Le moment était donc venu d'aller aux voix.

« Le président déclare qu'on abandonne la signature. » L'archevêque de Tours et l'évêque de Namur (Mgr Pisani de la Gaude) demandèrent qu'elle fût signée seulement par le président et les secrétaires, ce qui, dit Mgr de Broglie dans son *Journal*, « fut adopté avec joie ».

Digitized by Google

Restait la question de savoir comment on approuverait. Sera-ce par *placet* ou *non placet*, par assis ou levé ?

Le cardinal Maury, préjugeant la question, dit qu'on se lèverait et qu'on dirait tout haut son sentiment.

L'évêque de Montpellier, se levant aussi, répondit au cardinal que, rien n'ayant été décidé sur cet article, il faudrait auparavant entendre le rapport de la commission sur cet objet. On l'approuve, et il donne lecture de ce rapport.

« Il lit, dit le rédacteur, le rapport, qui semble bien fait et qui rapporte la coutume ancienne, celle de Constance, celle de Bâle. Il conclut : 1° que le concile a le droit de déterminer le mode de donner les voix, et 2° ensuite il conclut aux trois quarts des voix. Le concile de Trente a rétabli (sur ce point) l'ancienne discipline (dans ses règlements) sur la manière de voter. Les trois quarts valent mieux (1).

« Après la lecture du rapport, on peut mettre l'adresse aux voix. Mais le président ne veut pas qu'on adopte le rapport, pour (la manière de voter) l'adresse. Il propose

(1) Voici les articles du « Projet de règlement sur la manière de discuter et décider les questions qui seront soumises à la décision du concile », tels qu'ils furent rédigés par Mgr Charles Brault, évêque de Bayeux, et qui concernaient le point en litige :

Art. 9. — Si la proposition faite par le président est relative à quelque affaire sommaire de discipline ou de règlement intérieur, elle pourra être aussitôt adoptée par acclamation; mais si dix des pères s'opposent à ce qu'elle soit mise de suite en délibération, elle sera renvoyée à la commission centrale.

Art. 14. — Si le comité central, après avoir examiné le rapport de chaque congrégation particulière, ne voit point les trois quarts des voix réunies pour le même avis, il travaillera de nouveau la question et il enverra son travail aux congrégations particulières.

Art. 15. — Lorsque la commission centrale verra les trois quarts des voix réunies pour le même avis, elle dressera le rapport du décret suivant ses avis.

Art. 16. — Le projet de décret sera lu dans une congrégation générale, où chaque père du concile pourra venir faire ses observations, après lesquelles les secrétaires recueilleront les votes par écrit.

Art. 17. — Si les trois quarts des voix se réunissent en faveur du projet de décret, il sera approuvé, arrêté et lu dans la prochaine session publique.

Art. 18. — Si l'on ne peut obtenir cette majorité des trois quarts, la question restera indécise.

Digitized by Google

la majorité absolue. On consulte l'assemblée (pour savoir) si, pour cette fois seulement, on accepte qu'elle sera adoptée par assis et levé. Oui, adopté.

« On met aux voix l'adresse. Elle passe à l'unanimité. »

Quand le résultat du vote est proclamé, « quelques-uns » protestent et « disent qu'on n'a pas entendu ».

IV

Le vote acquis, « on propose de faire la lecture du mandement ». Nous en avons déjà parlé assez longuement pour n'y plus revenir ici. Qu'il nous suffise de noter que les délibérants s'accordèrent à l'unanimité pour le faire imprimer et distribuer, afin de le discuter en séance plénière.

Cette séance ne devait plus avoir lieu qu'à long intervalle, et de graves incidents se produisirent avant cette réunion.

(*A suivre.*) Ant. RICARD.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Ainsi qu'il était à prévoir, la question biblique, posée par Mgr d'Hulst dans *le Correspondant* de janvier dernier, a été résolue en des sens divers par les théologiens et les exégètes catholiques; dans un article de *l'Université catholique* (avril 1893) nous avons déjà signalé quelques-uns de ces travaux. Nous allons présenter au lecteur les ouvrages, publiés sur la question, depuis cette époque, en laissant de côté tout ce qui est polémique et attaques personnelles et en nous tenant toujours strictement au rôle de rapporteur. Pourquoi d'ailleurs émettre une opinion, puisque, dit-on, Notre Saint-Père le Pape va bientôt dans une Encyclique nous dire ce que nous devons penser sur cette question (1)?

M. l'abbé Paulin Moniquet a rassemblé dans un petit volume intitulé *le Rationalisme dans la foi* (2) divers articles publiés dans *l'Univers*, à propos des brochures de Mgr d'Hulst sur Renan et sur la question biblique. Comme il s'en tient généralement à la discussion théologique, on nous permettra de ne pas insister. M. Moniquet voit chez quelques écrivains, qu'il est inutile de nommer après lui, une tendance à introduire le rationalisme dans la foi; il proteste contre la nouvelle méthode d'apologétique, dite

(1) Cet article était à l'impression quand a paru l'Encyclique publiée en tête de ce numéro.

(2) L'abbé Paulin MONIQUET. — *Le Rationalisme dans la foi (Controverse)*; in-12 de 178 pages. Paris, Lethielleux, 1893. 1 fr. 50.

Digitized by Google

scientifique, qui, sous prétexte que les sciences rationnelles et naturelles ne relèvent à aucun degré de la foi, veut rendre aussi, indépendantes de la foi, les sciences apologétiques, qui participent des unes et des autres.

Dans son travail : *la Question biblique et l'exégèse large* (1), M. le chanoine Magnier a serré la question de plus près. Il a cherché à prouver que les doctrines de l'école large sur l'inspiration lui venaient directement de l'anglicanisme rationaliste, et pour le prouver, il cite de longs passages, extraits de l'ouvrage de M. Gore : *The Holy Spirit and inspiration.* Sur le fond de la question voici sa pensée : « L'inspiration n'empêche pas, à la rigueur, que les mots de nos Saints Livres ne soient plus ou moins obscurs, ambigus, vagues, sujets à fausse interprétation. Allons encore plus loin. Il peut se faire que, dans les mots de l'Ecriture, le sens qui est le vrai et voulu de Dieu ne soit pas celui qui, eu égard à la force propre des termes, est le plus obvie et le plus naturel. Ces inconvénients, en effet, se rencontrent assez souvent dans le langage ordinaire, et Dieu a voulu nous parler la langue des hommes. Il avait une raison spéciale de ne point faire à ses livres une situation privilégiée en ce point, puisqu'il les confiait à un magistère infaillible et qu'il voulait rendre nécessaire la docilité de tous les fidèles envers l'autorité doctrinale. Jamais, cependant, il ne faudra attribuer à l'Ecriture une locution tellement impropre, que celui qui se refuse à déchiffrer des énigmes soit obligé d'avouer ingénument qu'un tel sens ne peut pas entrer dans de tels mots. » M. Magnier cite ensuite en exemple le récit de la création, au premier chapitre de la Genèse : « Quatre hypothèses, dit-il, peuvent être faites : 1° Les six ouvrages principaux ont été achevés en six jours de longueur ordinaire et dans l'ordre indiqué par Moïse. 2° Ils ont été exécutés de cette sorte très exactement, mais en des périodes de jours indéterminées ou épo-

(1) *La Question biblique et l'exégèse large. — Critique de l'anglicanisme rationaliste sur l'inspiration*, par M. le chanoine MAGNIER ; in-8 de 125 pages. Saint-Amand, imprimerie Saint-Joseph, 1893.

Digitized by Google

ques de très longue durée. 3° Les choses se sont bien passées ainsi, mais toutefois avec une assez importante modification, c'est-à-dire que les trois genres d'êtres vivants, plantes, animaux imparfaits et quadrupèdes parfaits, ont apparu en quantité considérable dans l'ordre indiqué, bien que des animaux imparfaits et peut-être même parfaits aient existé simultanément avec les plantes. 4° Enfin tous les ouvrages divins ont été simultanément réalisés ; mais on y peut distinguer six aspects différents, et, pour des raisons connues de sa sagesse, Dieu les aurait manifestés ainsi, soit aux Anges, soit à Adam, soit à Moïse. » Ces quatre hypothèses, même les deux dernières, peuvent être soutenues. Donc la Bible a besoin d'être interprétée, mais elle doit l'être d'après la tradition et conformément à la doctrine de l'Eglise.

M. l'abbé Dessailly (1) affirme « qu'il n'y a aucun point scientifique qui contredise la révélation, et comme l'antiquité de la race humaine, qui serait bien supérieure à celle indiquée par l'auteur de la Genèse, est donnée comme un des principaux arguments contre la totalité de l'inspiration, nous espérons démontrer que cette antiquité reculée n'existe pas, qu'on fait tenir à la science un langage qu'elle ne tient pas, que, jusqu'à présent, elle n'a fourni aucun fait certain contre la chronologie mosaïque. » Pour établir sa démonstration M. Dessailly adopte la chronologie des Septante et fixe la date du déluge à l'an 3540. Tout le développement des empires chaldéens et égyptiens a pu se faire à partir de cette époque et aucune des dates données par les documents cunéiformes ou hiéroglyphiques ne nous oblige à remonter plus haut.

Mgr Grandclaude a traité la question dans toute son étendue (2); il examine ce qu'il appelle les principes fonda-

(1) *L'Antiquité de la race humaine d'après les sciences contemporaines.* — Réponse à Mgr d'Hulst, par l'abbé Dessailly; in-12 de 71 pages. Paris-Lyon, Delhomme et Briguet, 1893.

(2) Mgr E. Grandclaude. *La Question biblique d'après une nouvelle école d'apologistes chrétiens ;* in-18 de 85 pages. Paris, Lethielleux, 1893. 1 fr.

Digitized by Google

mentaux, extrinsèques ou scientifiques et les tendances doctrinales de la nouvelle école. Donc « 1° Les découvertes récentes dans le domaine de la géologie, de la paléontologie, et surtout de l'histoire, exigent-elles qu'on abandonne ou qu'on modifie le système d'apologétique usité jusqu'ici dans l'Eglise ? Cette question met en cause le principe fondamental extrinsèque, ou ce qu'on pourrait appeler la raison d'être de la nouvelle école. 2° La véracité des Livres saints peut-elle avoir moins d'extension que l'inspiration de ces mêmes livres, en d'autres termes, des textes inspirés, scientifiques ou historiques dans leur objet, peuvent-ils être erronés ? Telle est la question subordonnée ou déduite qui jaillit nécessairement de la première, résolue affirmativement, ainsi que le voudraient les nouveaux apologistes. »

Mgr Grandclaude montre d'abord que les découvertes géologiques ou paléontologiques, qu'on oppose à la chronologie biblique et à la cosmogonie mosaïque, n'ont pas la portée qu'on leur attribue ; il y aurait lieu de contrôler sévèrement la certitude et la nature des faits avancés et de juger la valeur des inductions qu'on en tire. En réalité, la géologie pas plus que la paléontologie ne sont encore des sciences fixées. Les mêmes réserves sont à faire à propos des découvertes récentes dans le domaine de l'histoire ancienne de l'Orient. On peut suspecter l'antiquité prodigieuse qu'attribuaient les Chaldéens et les Egyptiens à l'origine de leurs empires. Les témoignages de Bérose, de Manéthon, des listes égyptiennes, du cylindre de Nabonide sont discutés et mis en doute, sinon rejetés. Mgr Grandclaude établit ensuite le fait et le mode de l'inspiration, puis en recherche l'extension. Il distingue les idées et les choses énoncées et les signes qui les expriment. « Le formel d'un livre consistera dans les choses et les doctrines qui font l'objet de l'écrit, et le matériel dans la manière d'exprimer ces choses et ces doctrines..... Tout le formel de ces livres émane nécessairement de Dieu, comme auteur véritable ; le matériel est rapporté à l'écrivain sacré, qui est cause efficiente instrumentale, mais nullement auteur. Il résulte-

Digitized by Google

rait de là que toute proposition, en tant qu'énonciation d'un jugement, a l'Esprit Saint pour auteur «responsable», et partant ne saurait être erronée. Quant aux passages de la Bible où l'on prétend découvrir des erreurs, il suffira d'ouvrir un commentaire pour voir que les objections, basées sur ces passages sont « absolument futiles; les paroles soi-disant erronées sont simplement des paroles mal comprises. »

M. l'abbé Loisy a posé nettement dans sa revue l'*Enseignement biblique* les termes de la question, et il a indiqué comment à son point de vue elle pouvait être résolue (1). Voici quelques-unes de ses propositions et sa conclusion: « La question biblique, si on la pose et la discute uniquement sur le terrain de la théologie, n'est qu'un problème difficile, irritant, auquel on apporte des solutions incomplètement vraies, soit que, se fondant sur la tradition ecclésiastique, on nie qu'il y ait des erreurs dans la Bible, soit que, partant des faits, on affirme la réalité des erreurs. Ceux qui nient paraissent bien être en contradiction avec l'évidence des faits observés. Ceux qui affirment ne savent pas expliquer le témoignage traditionnel, et leurs systèmes d'inspiration limitée n'ont pas la moindre racine dans l'antiquité chrétienne. Resterait à savoir si le point de vue de la tradition était bien celui des théologiens modernes et s'il n'y aurait pas moyen de concilier la donnée traditionnelle avec la donnée scientifique, sans fausser l'une ou l'autre. »

Que penser donc de la théorie de l'inerrance absolue de l'Ecriture : « La théorie de l'inerrance absolue ne satisfait pas l'esprit. Un livre absolument vrai, pour tous les temps, dans tous les ordres de vérité, n'est pas plus possible qu'un triangle carré. Un livre, même divin, est toujours un livre; destiné aux hommes, il est encore et nécessairement un livre humain. Un livre absolument vrai pour tous les temps serait, s'il pouvait exister, inintelligible pour tous

(1) *L'Enseignement biblique*, nº 12, 1893, p. 1-16. *La question biblique et l'inspiration des Ecritures.*

Digitized by Google

les temps. Un livre vrai selon la science d'aujourd'hui ne sera plus tout à fait vrai selon la science de demain. »

Il ne faut donc pas exiger de la Bible que sa vérité soit en rapport avec les états successifs de la science humaine. D'ailleurs « la théorie de l'inerrance absolue semble trop évidemment contredite par les faits pour qu'un critique, abordant l'étude de la Bible sans préoccupation théologique, puisse ne pas la rejeter. Dans l'application, cette théorie aboutit à une contradiction palpable, parce que l'on s'en autorise pour déterminer la signification et la portée des textes avant d'en examiner critiquement le contenu... L'inerrance absolue de la Bible ne paraît pas être un article de foi, ni même une doctrine théologiquement certaine...

« La Bible est un livre ancien, un livre écrit par des hommes et pour des hommes, dans des temps et des milieux étrangers à ce que nous appelons la science. Les erreurs de la Bible ne sont pas autre chose que le côté relatif et imparfait d'un livre qui, par cela même qu'il était livre, devait avoir un côté relatif et imparfait. Toutes les défectuosités qui nous frappent dans l'Ecriture et qui résultent soit des opinions courantes de l'antiquité en matière de cosmologie et de sciences naturelles, soit du manque d'informations historiques sur les temps primitifs ou trop anciens, soit des procédés de composition usités dans le milieu où les Livres saints ont été écrits, soit enfin du caractère plus simple et plus rudimentaire des croyances religieuses dans les âges très reculés, étaient pour la Bible une condition de succès, on pourrait dire une qualité indispensable. En ce sens, on peut dire que ces imperfections contribuaient à rendre la Bible vraie pour le temps où elle a paru. Cette vérité purement relative ne porte aucun préjudice à la valeur absolue des principes qui sont à la base de l'enseignement biblique... On peut dire, en se plaçant au point de vue de la théologie, que les auteurs bibliques ne se sont pas trompés dans les endroits où nous les prenons en défaut, parce qu'ils n'ont pas eu l'intention formelle d'enseigner comme vrai ce que nous trouvons erroné... La Bible reste vraie, comme le croyaient les

Digitized by Google

Pères, vraie à condition d'être interprétée, et c'est l'Eglise qui en est l'interprète infaillible. »

M. Loisy résume ainsi son travail : « La question biblique n'est pas uniquement une question de théologie ; elle consiste principalement à savoir dans quelle mesure les résultats de la critique moderne modifient les opinions reçues touchant la composition et l'interprétation historique des Livres saints. La meilleure façon de la résoudre serait de reprendre et de reviser, au point de vue catholique, tout le travail de l'exégèse indépendante. Le dogme chrétien et la saine théologie laissent aux savants toute la liberté dont ils ont besoin à cet effet.

« Une interprétation trop étroite du dogme de l'inspiration pourrait être un obstacle sérieux au progrès de la science catholique. Mais la théorie de l'inerrance absolue de la Bible ne s'offre pas à nous comme un dogme ni comme une doctrine liée nécessairement au dogme.

« La vérité des Ecritures est une vérité que l'on peut dire, à certains égards, économique. Elle est coordonnée à l'infaillibilité de l'Eglise qui l'interprète. La forme sous laquelle cette vérité a été présentée d'abord implique, relativement à nous, beaucoup d'imperfections que l'on peut, au point de vue de la science moderne, qualifier d'erreurs, mais qui, n'étant pas l'objet de l'enseignement révélé contenu dans la Bible, jouissent au point de vue théologique, d'une sorte de vérité proportionnelle, comme condition inévitable de la révélation dans les temps bibliques. »

II. La critique textuelle du Nouveau Testament est peu en honneur en France ; nous n'avons pas d'œuvre capitale à présenter sur le sujet. Nous ne méconnaissons pas cependant la valeur des travaux de M. l'abbé Martin, de son vivant, professeur à l'Institut catholique de Paris. Ils sont considérables et renferment des matériaux précieux ; mais ces matériaux sont-ils bien digérés, l'œuvre est-elle achevée ? c'est ce dont il est permis de douter. De plus, le point de vue trop exclusif auquel s'est placé M. Martin, la passion

Digitized by Google

avec laquelle il l'a défendu, obligent le lecteur à se tenir en garde. Si, maintenant, de ces travaux spéciaux nous passons aux Introductions générales au Nouveau Testament, où cependant la question devrait être traitée *ex professo*, nous remarquerons que, si elle n'est pas passée sous silence, elle n'est qu'esquissée à grands traits ou même très incomplètement traitée. Elle n'obtient pas la place qu'elle mérite, puisqu'elle est la base de l'exégèse scientifique. Si nous lisons les commentaires, même les plus savants, nous constatons que rarement l'établissement critique du texte est le point de départ de l'interprétation. Si l'exégète adopte une leçon, c'est, ou sur la foi d'un spécialiste, ordinairement Tischendorf ou Westcott-Hort, ou bien en se guidant d'après des principes antiscientifiques et quelquefois même suivant ici un système, ailleurs un autre tout différent. On ne paraît pas se douter que la critique textuelle a des règles.

A quoi faut-il attribuer cet état de choses ? A ce fait, que quelques-uns nieront, mais qui n'en est pas moins certain, c'est qu'aucun système pour la critique interne des textes n'a encore obtenu l'adhésion de tous les spécialistes. Nous savons bien qu'on possède des matériaux importants pour l'établissement du texte, qu'il y a des règles fixes pour les corrections de détail, pour reconnaître les fautes ou les interpolations des copistes, nous ne méconnaissons pas la valeur des travaux des Lachmann, des Tischendorf, des Scrivener, des Martin, des Wescott-Hort, mais ces critiques se sont-ils entendus sur les principes à suivre pour l'établissement du texte ? En réalité, divers systèmes sont en présence. Et d'abord, d'un côté, nous voyons les tenants du *Textus Receptus* maintenir leur opposition contre les manuscrits nouveaux ; de l'autre, toute une école établir un texte d'après ces manuscrits. Mais, nouvelle divergence, d'après quels principes faut-il juger la valeur d'une variante, que présentent ces manuscrits ? Adopterons-nous la méthode comparative, méthode très subjective, qui consiste à dresser une table comparative de la valeur des manuscrits en se basant sur le plus ou moins grand nombre de bonnes

Digitized by Google

leçons, données par chaque document? Préférerons-nous la méthode généalogique? Cette méthode, qui consiste à rechercher l'origine des manuscrits, à dresser leur généalogie, à les ranger en famille et à les rattacher à des types communs, est à coup sûr la meilleure et doit être adoptée. Mais combien compterons-nous de types de manuscrits? Y a-t-il deux, trois ou quatre archétypes? D'après MM. Wescott et Hort tous les manuscrits du Nouveau Testament, que nous possédons, dériveraient de quatre types qui, de ce fait, deviennent types originaux : l'occidental, l'alexandrin, le syrien et le type neutre. Ce dernier serait le meilleur : quant au syrien, c'est une revision des trois autres. Cette hypothèse est actuellement assez en faveur, quoiqu'elle ait été attaquée très vivement par quelques critiques, entre autres par M. Burgon. Aucune méthode critique textuelle ne possède, en fait, l'assentiment de tous les savants spécialistes.

Il nous reste donc à désirer qu'un savant patient reprenne la question à nouveau, l'envisage sous toutes ses faces, tienne compte des travaux antérieurs et nous présente enfin un système qui obtienne les suffrages de tous. Pour le moment nous sommes obligés de nous contenter d'un exposé des travaux antérieurs ou bien de recherches de détail. Nous verrons tout à l'heure que M. Brandscheid a ouvert la voie, mais son travail est un peu sommaire et plutôt d'exposition que de découverte originale.

C'est aussi et beaucoup plus que le précédent, dans la première catégorie que peut se ranger le travail de M. Arnold Rüegg (1). Cet auteur a constaté qu'en Allemagne les principes de la critique textuelle n'étaient pas entrés dans le courant de l'enseignement. Les théologiens n'ont sur cette question que des idées vagues et ignorent les méthodes suivies, les principes mêmes de la science. Il ne veut pas présenter un système nouveau, mais seulement orienter le lecteur sur les travaux exécutés dans le

(1) *Die neutestamentliche Textkritik seit Lachmann*, von Arnold Rüegg, in-8 de VIII, 97 pages, Zürich, Orell Füssli, 1892.

Digitized by Google

champ de la critique textuelle depuis Lachmann (1831). Il rappelle d'abord quel était l'état de la science avant ce critique et montre les services qu'il a rendus pour la critique textuelle du Nouveau Testament; puis, il passe en revue tous les progrès que cette discipline a faits depuis lui, soit par les découvertes de manuscrits importants, soit par les travaux des spécialistes Tischendorf, Trégelles, Scrivener, Burgon, Westcott-Hort. Il nous montre à l'œuvre tous ces savants, nous raconte leurs voyages à la recherche des textes nouveaux, décrit leurs minutieuses investigations, le labeur patient et acharné auquel ils se sont livrés pour arriver à constituer un texte, qui se rapprochât autant que possible de l'original. Souvent il les laisse parler eux-mêmes et nous redire leurs tribulations ou nous initier à leurs méthodes critiques. A côté de ces princes de la science, il cite tous ceux qui ont plus modestement contribué à l'édification du monument; il donne le titre de leurs ouvrages, livres, dissertations ou articles de revue. En quelques mots il caractérise leur apport, à moins qu'il ne les connaisse que par les catalogues, ce qui est le cas pour l'abbé Martin. Comme couronnement de son œuvre il expose en détail le système suivi par MM. Wescott et Hort pour l'établissement de leur *New Testament in Greek*. On sait que M. Hort a consacré tout un volume à exposer les principes et la méthode que les deux auteurs ont suivis dans leur travail. C'est un véritable traité de critique textuelle du Nouveau Testament et l'on est heureux d'en trouver un bon résumé dans l'ouvrage de M. Rüegg. Comme exemple et confirmation des principes posés, quelques textes, desquels on possède des variantes importantes, sont discutés en peu de mots et les passages; Marc, XVI, 9-20, Jean V, 3, 4; VII, 53-VIII, 11; Jean V, 7, 8 sont rejetés sans explication; c'est un peu sommaire. A la fin du volume se trouve un tableau où sont relevés tous les manuscrits onciaux et six cursifs avec l'indication des sigles, des noms qui leur ont été donnés, du lieu où ils sont conservés, de leur âge, de leur contenu, des éditions et des collations qui en ont été faites. Une croix désigne les manuscrits

Digitized by Google

découverts depuis 1830 (seize onciaux et entre autres le célèbre Sinaiticus) et une étoile les meilleures éditions.

Quoique nous ne partagions pas l'enthousiasme de M. Rüegg pour le système de MM. Wescott-Hort et que nous croyions que la critique textuelle du Nouveau Testament en est encore à ses débuts, nous reconnaîtrons volontiers que son travail sera très utile, comme initiation et même comme guide, aux théologiens qui ne voudront consacrer à cette discipline qu'un temps limité.

III. C'est encore surtout de critique textuelle que s'occupe M. Friedrich Brandscheid dont nous avons parlé tout à l'heure. Il vient de publier un *Novum Testamentum, græce et latine* (1), et comme préparation à l'étude de ce texte un *Manuel d'introduction au Nouveau Testament* (2). Parlons d'abord de celui-ci.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première partie, l'auteur fait valoir l'importance des études sur les livres du Nouveau Testament, il caractérise sommairement ces livres d'après leur contenu et leur forme et dit quelques mots sur le texte gréco-latin du Nouveau Testament. Dans la seconde, il fait l'histoire du texte depuis les premiers siècles chrétiens jusqu'à nos jours. C'est une histoire du canon du Nouveau Testament, un traité de critique textuelle et une histoire des diverses éditions. La troisième partie contient la description des variantes principales et la quatrième trois tables, l'une des écrits canoniques du Nouveau Testament, la seconde de l'histoire évangélique, la troisième de l'histoire apostolique.

Dans l'ensemble, ce travail est excellent, et l'étudiant y trouvera des indications sûres et beaucoup de renseigne-

(1) *Novum Testamentum græce et latine.* Textum græcum recensuit, latinum ex vulgata versione Clementina adjunxit, breves capitulorum inscriptiones et locos parallelos addidit Fr. Brandscheid; in-4° de VI-487 pages. Fribourg, Herder, 1893. 6 fr. 25.

(2) *Handbuch der Einleitung ins Neue Testament. — Prolegomena zum griechisch-lateinischen Neuen Testament;* in-4° de VIII-196 p. Fribourg en Brisgau, Herder, 1893. 6 fr. 25.

Digitized by Google

ments qu'il n'est pas facile de recueillir. Quelques parties sont, à notre avis, trop développées. Quarante pages, presque un quart de l'ouvrage, sont consacrées à l'histoire extérieure des manuscrits, c'est-à-dire à nous faire connaître quels étaient, dans l'antiquité, les matériaux et les instruments de l'écriture, la forme des livres et leur matière, les copistes et les bibliothèques, le tout, il est vrai, en rapport avec le Nouveau Testament. Mais quel que soit l'intérêt que présentent ces renseignements, ils auraient dû être abrégés si l'auteur avait voulu conserver la proportion des sujets traités.

La meilleure partie, à notre avis, est celle où M. Brandscheid s'occupe de la critique interne du texte du Nouveau Testament. Son exposé des travaux récents sur cette question est excellent. Quoique très courtes, les discussions qu'il institue sur les principales variantes sont bien menées et révèlent une connaissance approfondie de la matière et un jugement critique très sûr.

Voici quelques-uns des principes d'après lesquels M. Brandscheid a établi le texte du Nouveau Testament, qu'il publie conjointement avec le travail que nous venons d'analyser. Les manuscrits Sinaiticus et Vaticanus sont très probablement issus directement ou indirectement de ceux qui ont été écrits sous la direction d'Eusèbe par ordre de l'empereur Constantin. Leurs lacunes et leurs variantes proviennent probablement des corrections que firent au texte les docteurs alexandrins. Il faut donc, ainsi que l'a démontré et appliqué Lachmann, en revenir aux règles qu'a suivies saint Jérôme. Le texte original, pur et complet, doit être établi par l'union des anciens textes alexandrins et des occidentaux. Les textes alexandrins servent de guide, mais, partout où l'on découvre des omissions intentionnelles, il faut donner la préférence aux anciennes leçons des textes occidentaux. Les textes byzantins ou syro-grecs sont très mélangés et doivent être rejetés.

Le texte grec du *Novum Testamentum* a été établi sur ces principes, et l'auteur a eu raison de croire que son travail n'était pas inutile après ceux des Lachmann, Tregelles,

Digitized by Google

Tischendorf, Westcott-Hort. Il ne cite aucune variante et nous comprenons qu'il n'a pas voulu refaire la compilation de Tischendorf; pour les leçons importantes, il les avait discutées dans son volume d'introduction. Il adopte le verset des trois témoins I Jean, v, 7; il en donne pour raison principale que ce verset a dû être supprimé dans les anciens manuscrits grecs par suite de sa ressemblance avec le suivant; des deux versets on n'en a fait qu'un.

Le texte latin est celui de la Vulgate de Sixte V et de Clément VIII, avec les corrections du P. Vercellone. Il s'est introduit dans le texte que nous donne Brandscheid quelques fautes d'impression. L'auteur en corrige quelques-unes dans la préface; nous pourrions lui en citer encore d'autres qu'il n'a pas relevées. Mais ce sont là de bien légers défauts dans une belle œuvre, qui sera certainement bien accueillie de tous. Le *Manuel d'introduction au Nouveau Testament* et le *Nouveau Testament grec-latin* rendront aux théologiens les plus grands services; ils les initieront rapidement et d'une manière sûre à une science peu connue et cependant indispensable à une vraie connaissance des saintes Ecritures.

Nous souhaitons que le manuel soit traduit en français et que le Nouveau Testament grec-latin nous soit donné dans un format plus maniable; un in-quarto n'est pratique ni pour l'étude, ni pour l'usage ordinaire.

IV. De ces études d'ensemble nous passons à des recherches de détail sur un manuscrit très important et très curieux, le Codex de Bèze. Le codex D ordinairement appelé codex de Bèze, parce qu'il fut offert en 1581 à l'Université de Cambridge par Théodore de Bèze, est, parmi les manuscrits du Nouveau Testament, un de ceux qui ont le plus préoccupé les critiques. Fr. A. Scrivener en a donné une édition, où il a reproduit exactement les textes grec et latin et les notes marginales (1). Dans une savante introduction

(1) *Beȩæ Codex Cantabrigiensis*, edited with a critical introduc-

Digitized by Google

il fait l'histoire du manuscrit, en recherche l'origine, la date, étudie les caractères de la traduction latine et les particularités du texte grec, en le comparant avec celui d'autres manuscrits, avec les versions anciennes et les citations des écrivains ecclésiastiques. Pour lui, le codex de Bèze reproduirait un original qui remonterait au IIIe siècle. Il possède en effet d'excellentes leçons, mais en revanche il fourmille de variantes — 1829 leçons lui sont propres — dont jusqu'à présent on n'a pu expliquer ni la raison d'être, ni l'origine.

Quelques-unes de ces variantes sont considérables. En voici qui pourront servir d'exemple. Dans l'Evangile selon saint Matthieu au chapitre XX, 28 nous lisons cette addition: « Quant à vous, cherchez de petits à devenir grands et de grands à devenir petits. Lorsque vous aurez été invité à un repas et que vous entrerez, ne vous asseyez pas aux places élevées, de peur que ne survienne un plus digne que vous et que, s'approchant, celui qui vous a invité au repas ne vous dise : descendez encore plus bas, et alors vous serez couvert de honte. Si, au contraire, vous vous êtes assis à une place inférieure et s'il entre quelqu'un de moins digne que vous celui qui vous a invité au repas vous dira : Montez encore plus haut et cela vous sera avantageux. » Cet enseignement rappelle la parabole de Luc XIV, 12, mais les termes en sont tout différents.

Après le verset 4 du chapitre VI de saint Luc le codex de Bèze ajoute la singulière parole que voici : « Le même jour (Jésus) voyant quelqu'un travailler le jour du sabbat lui dit: ô homme, si tu sais ce que tu fais, tu es bienheureux, mais si tu ne le sais pas, tu es maudit et un transgresseur de la loi. » Dans le livre des Actes on trouve un grand nombre de gloses et des versets complètement remaniés. On peut voir Actes XVI, 35; V, 15; VI, 10. M. Rendel Harris a relevé dans le seul livre des Actes cent quatre-vingt-dix de ces gloses, qui sont spéciales au texte occidental.

tion, annotation, and facsimiles by Fr. A. SCRIVENER, in-4° de LXIV-453 p. Cambridge, 1864.

Digitized by Google

Pour expliquer ces variantes et ces additions les conjectures n'ont pas manqué, mais aucune n'a paru obtenir l'adhésion générale des spécialistes. En outre, on tient ce codex pour le représentant le plus fidèle de la recension occidentale du Nouveau Testament, car il existe entre lui et la vieille Vulgate une affinité étroite ; mais en même temps, on constate aussi qu'il est apparenté de très près avec les plus anciennes versions syriaques. Les problèmes que soulève ce codex sont donc nombreux et complexes; M. Rendel Harris veut essayer à son tour d'en résoudre quelques-uns (1).

Nous ne pouvons qu'indiquer les questions traitées et les conclusions générales ; suivre l'auteur dans les discussions de détail serait fastidieux pour le lecteur. Voici en deux mots l'hypothèse que soutient M. Rendel Harris. Il y a eu avant le temps de Tatien, de Montan et de Marcion un texte gréco-latin du Nouveau Testament. La traduction est probablement originaire de l'Afrique septentrionale. Le texte latin a été, à diverses reprises, glosé par les lecteurs latins des centons homériques, par les Montanistes et les Marcionites. Ces gloses ainsi que les idiotismes du traducteur ont plus ou moins affecté toutes les versions et le texte grec a été rendu conforme au latin. Le texte latin du codex de Bèze n'est donc pas une traduction du grec, mais a été fait sur un autre texte. M. Harris relève les gloses qui ont été ajoutées et prouve que le copiste a introduit dans le texte les idiotismes propres à la langue de son temps et de son pays. Le codex de Bèze a probablement été copié à Lyon au VI^e^ siècle. Ce que l'on regarde ordinairement comme des erreurs de transcription ou des abréviations sont des corrections intentionnelles. Le copiste a dû écrire quelques mots tels qu'on les prononçait de son temps dans son pays. Il écrit donc *cottie* pour *cottidie*, *dix* et *mis* pour *dixit* et *misit*, *ece* pour *ecce*, *amie* pour *amice*,

(1) *Texts and Studies. Contributions to biblical and patristic Literature.* — Vol. II, N° 1 ; *A Study of codex Bezæ*, by J. Rendel HARRIS, in-8° de VIII-272 p. Cambridge, at the University Press, 1891. 9 fr. 35.

Digitized by Google

parce que telle était la prononciation vulgaire. Ces exemples pourraient à la rigueur justifier l'hypothèse; mais en est-il de même lorsqu'on relève *neglentes* pour *negligentes*, *hante* pour *habente*, *nessitas* pour *necessitas* ? Il est permis de se demander si ces formes se justifient par les règles de dérivation des langues romanes; il en est même qui paraissent être des abréviations plutôt que toute autre chose. Il nous faudrait ici l'avis d'un romaniste. La théorie est à coup sûr séduisante et expliquerait bien des variantes qui étonnent, mais est-elle justifiée par les faits? C'est ce qu'on verra plus tard.

Il y aura lieu d'examiner aussi de plus près les autres hypothèses, que nous signalerons seulement. Le codex de Bèze est latinisant; le latin a influé sur le grec, et réciproquement; le texte a subi une influence montaniste; la traduction latine est basée sur un original remontant à saint Irénée, le texte a des rapports avec le Diatessaron de Tatien.

Le travail de M. Rendel Harris est un modèle de discussion critique; à l'appui de chaque hypothèse les preuves sont entassées et jamais la conclusion ne dépasse la portée des prémisses. Toutes les questions que soulève le codex de Bèze n'ont pas été résolues, mais une nouvelle voie a été ouverte à la critique du texte du Nouveau Testament. Seulement cette voie est tellement en dehors des sentiers battus que nous ne savons si les spécialistes n'hésiteront pas à suivre M. Harris. S'il a raison, toutes les versions, tant orientales qu'occidentales, ont été faites d'après un texte latinisé; le texte alexandrin antérieur à Origène était occidental et a été remplacé par celui qu'a connu ce Père de l'Eglise. Tout cela pour expliquer les ressemblances entre le texte occidental et les textes syriens. Ces hypothèses nous paraissent bien compliquées; attendons avant de nous prononcer le verdict des savants compétents.

V. C'est à résoudre le problème des rapports du Codex de Bèze avec les textes syriens que s'applique aussi M. Henry

Digitized by Google

Chase dans un récent travail (1). Ses conclusions, ainsi que nous allons le voir, sont toutes différentes. Ce n'est plus le texte grec latinisé qui a exercé son influence sur les textes syriaques, c'est le contraire qui a eu lieu.

Pour établir son hypothèse, M. Chase examine dans le plus grand détail les variantes des dix-neuf premiers chapitres des Actes des Apôtres dans le codex de Bèze. Voici les résultats atteints : Le texte des Actes du codex de Bèze est le résultat de l'assimilation d'un texte grec à un texte syriaque. Cette assimilation se révèle par l'addition des gloses, par la reconstruction de paragraphes, l'altération d'un mot ou de la forme d'un mot. Ce texte syriaque n'est pas la Vulgate syriaque, mais une version syriaque plus ancienne. Cette assimilation n'a pas été l'œuvre d'un seul, mais le résultat lent d'un travail collectif.

Le texte de Bèze ayant influé sur une version latine en usage à Carthage, au commencement du III^e^ siècle, ainsi que sur le texte grec, cité par saint Irénée, il en faut conclure qu'il existait avant l'an 180 et que la version syriaque date du milieu du II^e^ siècle. C'est à Antioche, ville tout à la fois grecque et syrienne, qu'a dû avoir lieu l'assimilation entre les deux textes grec et syriaque, et pour l'expliquer il faut supposer l'existence de textes bilingues, grec et syriaque; le premier a été conformé au second. C'est aussi à Antioche qu'il faudrait placer l'origine du texte occidental du Nouveau Testament. De là il serait allé facilement à Lyon et à Carthage, où nous le retrouvons, puis il passa à Alexandrie et dans les Eglises d'Egypte.

Voilà bien des hypothèses ; à dire vrai, elles ne manquent pas de vraisemblance, mais sont-elles toujours prouvées, c'est ce que nous n'oserions affirmer.

Nous renvoyons à une prochaine *Revue d'Ecriture sainte* l'analyse des ouvrages suivants : A. Senepin, *De divinis Scripturis eorumque interpretatione.* — Samuel Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles*

(1) *The old Syriac element in the text of Codex Bezæ by* F.-E. Chase; in-8 de XVI, 160 pages. London, Cambridge University Press, 1893.

Digitized by Google

du moyen âge. — S. Berger, *Quam notitiam habuerint Christiani medii ævi temporibus in Gallia.* — Æmilian Schœpfer, *Geschichte des Alten Testaments mit Rücksicht auf das Verœhltniss von Bibel und Wissenschaft.* — R. Smend, *Lehrbuch der alttestamentlichen Religiongeschichte.* — A. Klostermann, *Der Pentateuch.* — C. Rohart, *De oneribus biblicis contra Gentes.* — Fr. Kaulen, *Einleitung in die heilige Schrift alten und neuen Testaments*, III^er^ Th. — B. Weiss, *Die Apostelgeschichte, textkritische Untersuchungen und Textherstellung.* — P. Feine, *Der Jacobusbrief nach Lehranschauungen und Entstehungsverhœltnissen.* — Er. Scharfe, *Die Petrinische Strœmung derœ neutestamentlichen Literatur.* — Al. Resch, *Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien.*

E. JACQUIER.

Digitized by Google

REVUE THÉOLOGIQUE

Sommaire — I. Un mot sur notre *Revue théologique*. — II. Ballerini, *Opus theologicum*. — III. Durée de la présence réelle après la communion. — IV. Billot, *de Verbo incarnato*. — V. de Régnon, *Etudes sur la sainte Trinité*. — VI. Didiot, *Logique surnaturelle objective*. — VII. Quilliet, *de origine potestatis civilis*. — VIII. Schell, *Dogmatique catholique*. — IX. Koessing, *Etudes de théologie morale sur le respect pour la vérité*. — X. Granderath, *Constitutiones concilii Vaticani explicatæ*. — XI. Kihn, *Encyclopédie et méthodologie de la théologie*. — XII. Harnack, *Précis de l'histoire des dogmes*.

I. Saint Thomas d'Aquin, Suarez et les auteurs du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle sont toujours les inspirateurs de la théologie, car la plupart de nos contemporains ne font guère que glaner à la suite de ces vigoureux moissonneurs. Aussi, dans l'espoir de donner plus d'aliment et d'intérêt à notre revue théologique, nous proposons-nous d'élargir le cadre dans lequel nous nous étions renfermé jusqu'ici. Nous continuerons à signaler les ouvrages qui viendront enrichir la littérature théologique; mais nous voudrions en outre traiter brièvement des questions qui nous offriraient l'attrait de la nouveauté, et nous permettraient de mettre en relief les conceptions des maîtres de la science sacrée. Certains problèmes de métaphysique rempliraient ces conditions; mais ils n'intéresseraient point tous nos lecteurs. Le mieux sera donc, croyons-nous, d'exposer de temps en temps, au hasard de nos études personnelles, les grandes lignes de l'histoire de nos traités et de nos principales thèses de dogme ou de morale.

Digitized by Google

C'est un essai que Dieu bénira, nous l'espérons ; car il ne sera point sans utilité. Rien peut-être ne fait mieux saisir le sens catholique de nos doctrines traditionnelles, que le développement qu'elles ont reçu à travers les siècles dans l'Eglise assistée du Saint-Esprit. D'ailleurs, ce terrain sera peut-être un champ de bataille pour l'avenir. Après avoir commencé par nos saintes Ecritures et les origines du christianisme, le rationalisme étend ses attaques aux temps qui ont suivi l'âge apostolique. Les histoires du dogme écrites par des protestants ou des rationalistes, se multiplient en Allemagne : l'une d'elles, dont on trouvera plus loin un résumé vient d'être traduite en français. C'est un signe des tendances du jour, et nous aurions tort d'oublier que la traduction de la lourde *Vie de Jésus* du docteur Strauss prépara jadis les voies aux romans religieux de M. Renan. Quelle que soit, du reste, la marche que suivra la libre pensée, le dogme catholique est notre domaine : c'est à nous de l'explorer dans son histoire, aussi bien que dans ses principes et ses déductions.

Voilà nos projets d'avenir; pour notre revue d'aujourd'hui, elle suffira à peine à signaler les principales publications théologiques qui ont paru à Rome, en France et en Allemagne dans ces derniers temps.

II. La plus importante, croyons-nous, est l'*Opus theologicum morale* du célèbre P. Ballerini, œuvre posthume éditée par le savant P. Palmieri (1). C'est un commentaire en sept fort volumes du *Medulla theologiæ moralis* de Busembaum, déjà commenté par La Croix et saint Alphonse de Liguori. L'ouvrage se termine par quelques additions du P. Palmieri, par un *index* bibliographique des principaux théologiens qui ont écrit sur la morale, enfin par une table alphabétique des matières, table d'autant plus nécessaire qu'on ne trouve point de sommaire détaillé en tête des

(1) Antonii Ballerini e s. J. *Opus theologicum morale* in Busembaum medullam absolvit et edidit Dominicus Palmieri ex eadem societate. 7 vol. in-8 de LXXXVI 686, 832, 924, 794, 864, 782 et 537 pp. Prati, Giachetti, 1889-1893 ; en vente à Rome, 120, via del Seminario.

Digitized by Google

chapitres. La doctrine de l'*Opus theologicum* est connue de nos lecteurs : c'est celle que Ballerini avait exposée dans ses annotations du *Compendium* de Gury. L'auteur la développe; mais il nous est impossible de le suivre dans ses développements. Bornons-nous donc à deux observations que l'étude du traité de l'Eucharistie nous a suggérées.

Le jeûne est prescrit par l'Eglise à tous ceux qui communient. Il n'y a guère d'exception à cette loi, que dans le cas de danger de mort, pour les communions en viatique. Mais ne pourrait-on pas étendre cette exception aux maladies qui, sans être mortelles, durent très longtemps et rendent le jeûne impossible? Le cardinal d'Annibale (*Summa theologiæ moralis*, t. III, n. 278 et note 41) admet qu'il est des lieux où la coutume le permet. Falise (*Cérémonial romain*, 7e édition, p. 524) et Lerosey (*Manuel liturgique; explication des rubriques*, p. 100) affirment d'une manière générale que les infirmes en question sont dispensés du jeûne pour leur communion pascale. Cette dernière opinion a été, bien à tort, attribuée à Gury et à Ballerini par Craisson (*Revue des sciences ecclésiastiques*, t. I, p. 470; cfr. *le Canoniste*, 1888, p. 452). Craisson s'est mépris sur la pensée des deux savants jésuites. Ballerini dit en effet dans ses notes sur Gury, que le Pape seul peut dispenser ces infirmes du jeûne eucharistique, et il affirme que telle est l'opinion très commune, *communissima*, des théologiens. Il le répète dans son *Opus theologicum* (t. IV, p. 676), et fait remarquer que la loi tomberait vite en désuétude, si les évêques ou les confesseurs avaient le droit d'en dispenser. Tout ce qu'il accorde pour la communion pascale des infirmes qui sont dans l'impossibilité de jeûner, c'est qu'on puisse leur porter la communion pendant la nuit, concession bien différente de celle qui lui était prêtée par Craisson.

Une autre question sur laquelle nous nous arrêterons un instant, est celle de la durée de la présence réelle après la communion.

III. D'après les principes de la théologie, cette présence

Digitized by Google

persévère aussi longtemps qu'une portion quelconque, même très minime, des espèces sacramentelles, garde ses caractères d'accidents du pain et du vin. Pour que le corps de Jésus-Christ cesse d'être dans le communiant, il faut que toutes les espèces reçues aient perdu ce caractère par l'effet de la digestion.

Mais depuis longtemps on se demande combien de temps exige cette digestion. Un des médecins les plus célèbres du dix-septième siècle, Jean Manulphe, consulté à ce sujet par de Lugo, lui avait répondu que l'estomac digérant deux onces de nourriture à l'heure, la décomposition de la petite hostie demande une minute, et celle de la grande, moins d'un demi-quart d'heure (de Lugo, *de Eucharistia*, dis. x, n° 54, dans Migne, *Curs. comp. Theol.*, t. XXIII, p. 390). C'est ce renseignement qui a servi de base aux conjectures qui se répètent depuis lors. S. Liguori (liv. VI, n° 225) s'en réfère à de Lugo, et Gury renvoie à S. Liguori. Les théologiens pensent avec ces auteurs que la durée de la présence réelle varie avec les personnes et l'état de leur estomac; qu'elle continue probablement une minute, cinq minutes ou un demi-quart d'heure; qu'elle ne dépasse pas un quart d'heure pour les prêtres bien portants, et qu'en aucun cas elle ne se prolonge au delà d'une heure.

Cette manière de voir avait déjà été mise en doute par Ballerini dans ses notes sur Gury; car, à sa connaissance, plusieurs personnes avaient rendu des fragments d'hostie une demi-heure et même une heure après leur communion. L'*Opus theologicum* (tome IV, p. 626, n° 75) rapporte le sentiment de S. Liguori, mais avec cette observation, que le principe de la médecine du dix-septième siècle sur lequel il s'appuye n'est probablement plus enseigné de nos jours.

Une note, ajoutée par le P. Palmieri, nous fait connaître la réponse qu'il a reçue d'un savant médecin. Suivant cette réponse, la durée de la digestion varie avec les aliments, celle du pain azyme doit être difficile, et une petite hostie semble avoir besoin de plus d'un quart d'heure pour être décomposée dans l'estomac.

Digitized by Google

A mon tour, j'ai cherché à élucider cette question intéressante, que des découvertes toutes récentes permettent à peu près de résoudre. Il est reconnu que ce sont divers sucs sécrétés le long du tube digestif, au passage de la nourriture, qui en font la digestion ; on a même déterminé, en grande partie, quels sont les sucs qui digèrent les principaux aliments, et quel temps ils mettent pour cela. Cette détermination a été faite dans des expériences méthodiques, soit en retirant, pour l'analyser après un temps donné, la nourriture reçue dans des estomacs à jeun depuis huit ou dix heures et par conséquent vides, soit en faisant digérer artificiellement par les sucs gastriques, les substances alimentaires conservées à la température voulue dans des tubes de cristal. J'interrogeai M. le Dr L. Georges qui a fait à Nancy un grand nombre de ces expériences et qui a publié sur ce sujet des articles de revue et une thèse (1) remarqués.

Il voulut bien me répondre par une note assez étendue. Il disait que la question pourrait se résoudre expérimentalement (2) ; qu'à en juger par ce qu'il avait vu, il y aurait lieu de compter sur les résultats suivants : 1° dans un estomac sain, il faudrait une demi-heure pour la digestion de la petite hostie, une heure pour celle de la grande ; 2° dans les estomacs ulcéreux qui sont en infime minorité, la digestion serait plus rapide et se ferait en dix et vingt minutes ; 3° enfin, dans les estomacs atteints de cancer, de gastrite chronique ou aiguë, de dilatation, dans ceux des personnes atteintes d'une maladie fébrile quelconque, c'est-à-dire *chez la moitié au moins de nos Français d'aujourd'hui*, la digestion serait beaucoup plus longue ; des fragments

(1) *De l'étude chimique du contenu stomacal* et de ses rapports avec le diagnostic et le traitement des maladies de l'estomac, par le Dr L. Georges, licencié ès sciences naturelles, ancien interne des hôpitaux, médecin stagiaire au Val de Grâce ; in-8° de 106 p. Paris, Masson, 1890.

(2) Malheureusement M. le Dr Georges est maintenant en Algérie, à Médéah, où de pareilles études sont impossibles, et je ne connais personne qui fasse actuellement de ces expériences.

Digitized by Google

d'hostie pourraient encore s'y retrouver après deux ou trois heures et passeraient souvent dans l'intestin grêle.

Ces renseignements m'ont été confirmés par M. le docteur Coze, correspondant de l'Académie de médecine, ancien professeur des facultés de Strasbourg et de Nancy, qui a eu l'obligeance d'étudier minutieusement la question et qui a consigné le résultat de ses recherches dans un long mémoire raisonné, dont voici le résumé succinct.

Le poids de la grande hostie est d'environ 1 gramme, celui des petites hosties de 16 à 17 centigrammes. Pour les fabriquer (1), on pétrit de la farine fraîche de pur froment avec de l'eau ; on dépose la pâte obtenue dans un moule en fer ou en acier, dont on expose successivement les deux côtés à un feu de charbon pendant un temps très court (la durée d'un *Ave Maria*), insuffisant pour cuire l'amidon de blé fourni par la farine.

On peut considérer le pain, comme constitué par le mélange de l'amidon et du gluten de la farine, en présence de l'eau. Dans la question qui nous occupe, il n'y a donc pas à tenir compte de quelques minéraux qui y entrent en quantité très minime. Cela posé, pour déterminer la durée de la présence réelle après la communion, il suffit de déterminer le temps qu'exige la digestion du gluten et de l'amidon.

C'est surtout la salive qui, après avoir humecté la nourriture dans la bouche, produit la digestion de l'amidon dans l'estomac. L'amidon cuit est digéré assez facilement ; mais il a été constaté expérimentalement qu'à une température de 37 degrés (c'est la température habituelle du corps), l'amidon cru n'est pas digéré, et qu'à une température de 38 à 40 degrés, il faut au moins une heure pour qu'une forte proportion de salive produise la transformation d'une très petite quantité d'ami-

(1) Ces renseignements sur la fabrication des hosties m'ont été fournis dans des monastères qui vivent en partie de cette fabrication. C'est une industrie qui a des secrets, qui ne m'ont été communiqués qu'après une certaine hésitation. Mais ces secrets n'ont aucune influence sur la constitution, ni le degré de cuisson de l'hostie.

Digitized by Google

don cru de blé. Or nous avons vu qu'une partie de l'amidon de l'hostie n'est pas cuit. D'autre part, nous allons le voir, le travail de l'estomac sur l'hostie sera très peu actif et ne suffira pas pour élever notablement la température. Il faut donc plus d'une heure pour que tout l'amidon de l'hostie soit digéré.

La digestion du gluten est faite par les sucs gastriques sécrétés par l'estomac. Mais cette sécrétion n'a pas lieu ou se réduit à presque rien dans un estomac vide, comme est l'estomac de ceux qui communient le matin à jeun, c'est-à-dire huit ou dix heures après leur dernier repas. Pour qu'elle se produise, il faut qu'en présence des aliments les vaisseaux de la surface de l'estomac se dilatent, que la circulation s'accélère; en outre, d'ordinaire, ce n'est qu'après une demi-heure de sécrétion, que le suc gastrique remplit les conditions requises pour la digestion des albuminoïdes, comme est le gluten.

D'autre part, en raison de leur poids et de leur quantité minimes, même en y joignant le vin bu par le prêtre, l'action des espèces sacramentelles est presque nulle pour amener la sécrétion du suc gastrique.

Après avoir observé que l'amidon sera digéré plus lentement encore dans certaines maladies, comme le cancer, et que la digestion du gluten sera aussi plus difficile dans l'embarras gastrique, le catarrhe, la chloro-anémie, la dyspepsie nerveuse, le docteur Coze conclut ainsi pour la généralité des cas : « Il nous semble prudent de considérer comme plus long que celui qui est admis aujourd'hui, le temps de séjour de la petite hostie ou de ses fragments (non attaqués par le suc digestif) dans l'estomac; peut-être pourrait-on l'estimer au *minimum* à une demi-heure, tout en admettant que, dans certaines circonstances individuelles et pathologiques, ce temps pourrait être d'une heure et même au delà. Il serait prudent d'admettre au moins une heure, pour la transformation des espèces dans la communion du prêtre. »

Si au lieu de communier après un jeûne assez long, on communiait peu après le repas, comme on peut le faire à la

Digitized by Google

messe de minuit, l'hostie se mêlerait aux aliments qui l'ont précédée et sa digestion durerait plusieurs heures. Il en est de même, lorsqu'on prend de la nourriture après la communion avant la digestion de l'hostie.

Ces conclusions, on le voit, diffèrent beaucoup des conjectures faites jusqu'aujourd'hui. C'est pour ce motif que nous avons cru utile de les faire connaître.

IV. Nous devons au R. P. Billot, professeur au Collège romain, un excellent traité de l'Incarnation (1), où il commente article par article, avec une remarquable netteté, la somme théologique de saint Thomas d'Aquin. Il insiste surtout (p. 43-70 et 88-100) sur une théorie de la personnalité, qu'il adopte et qu'il attribue au Docteur angélique. Cette théorie a été soutenue jadis par quelques thomistes; mais elle n'était plus guère connue que par les réfutations de Cajetan, du Ferrarais, de Suarez et de Tiphaine. Arrêtons-nous donc à cette partie spécialement intéressante de l'ouvrage du savant professeur.

La nature est commune à tous les êtres d'une même espèce; c'est leur essence considérée comme principe d'opérations. La personnalité est au contraire quelque chose d'individuel. Elle fait qu'un individu raisonnable se distingue de tout autre individu, que c'est lui qui possède sa nature, qui agit en elle et par elle. La foi nous enseigne que les trois personnes divines subsistent en une seule et identique nature, que la personne divine du Fils de Dieu s'est unie par l'incarnation à une nature humaine, que cette nature en Jésus-Christ renferme tout ce qui constitue notre nature, mais qu'elle n'a jamais appartenu à une personnalité humaine, parce qu'elle a toujours été possédée par la seule personnalité du Verbe.

Les décisions de l'Eglise ont fixé depuis longtemps les grandes lignes de ces questions; mais quand nous essayons

(1) *De Verbo incarnato*, commentarius in tertiam partem S. Thomæ, auctore Ludovico Billot, S. J., in Pontificia universitate Gregoriana theologiæ professore; in-8 de 453 p., Rome, Forzani. 1892.

Digitized by Google

de pénétrer plus avant dans l'explication de ces profonds mystères, le terrain chancelle en quelque sorte sous nos pas, et les opinions se multiplient faute de bases certaines.

Les théologiens qui ont cherché à déterminer en quoi consiste au juste la personnalité se sont partagés en deux camps opposés : d'un côté les thomistes, qui regardent l'existence comme réellement distincte de la nature qu'elle fait exister; d'un autre côté Scot, avec ceux qui pensent comme lui, que cette distinction n'est point réelle. Comme aux yeux de ces derniers, l'existence est inséparable de la nature existante, ils sont amenés à voir dans la personnalité quelque chose qui s'ajoute à l'existence et ne saurait la précéder. Ils font donc consister cette personnalité, Scot dans l'absence d'aucun complément, Suarez dans un mode intrinsèque et positif qui donne à l'être son dernier complément, Tiphaine dans la totalité positive de l'être constitué. Les thomistes distinguant au contraire l'existence d'avec la nature qui existe, ne sont pas dans la nécessité de faire de la personnalité quelque chose qui s'ajoute à l'être déjà existant. Ils en font quelque chose qui s'ajoute à la nature elle-même, pour déterminer ce qu'elle sera dans l'individu lorsqu'il recevra l'existence. Suivant Cajetan, le Ferrarais, Jean de Saint-Thomas, les *Salmanticenses* et la plupart d'entre eux, ce quelque chose est un mode d'être distinct de l'existence et qui l'appelle. Suivant d'autres, c'est l'existence qui détermine par elle-même ce que sera l'individu : l'existence serait donc la raison formelle de la personnalité dans toute substance complète et raisonnable.

Telle est l'opinion que le savant P. Billot vient de ressusciter. D'après cette opinion, comme d'après celle de Cajetan, la personne du Verbe a communiqué son existence à la nature humaine de Jésus-Christ. Cette nature n'a jamais pu, par conséquent, former un tout complet terminé par une personnalité humaine; il fallait donc qu'elle appartînt en propre et exclusivement à la personne du Verbe. La différence entre la théorie du P. Billot et celle de Cajetan vient de ce que Cajetan place

Digitized by Google

la personnalité dans une sorte de droit à l'existence dans des conditions individuelles propres (1), tandis que le P. Billot la place dans cette existence elle-même.

Assurément la multiplication des entités inutiles est fâcheuse; mais il me semble que la conception que nous nous faisons de notre existence diffère notablement de celle que nous nous faisons de notre personnalité. Pour soutenir son système, il faut que le P. Billot introduise dans la définition de l'existence un élément que nous n'y mettons pas et que S. Thomas n'y mettait pas non plus.

Ce grand docteur, que le P. Billot prétend suivre, enseigne, il est vrai, que l'existence donne l'être aux individus; mais on ne nous cite aucun texte où il fasse consister la personnalité dans l'existence. Si telle avait été sa pensée, il aurait eu pourtant d'excellentes occasions de le dire clairement pour simplifier son exposition.

V. Voici un autre ouvrage où les hautes spéculations sur la nature et la personne se présentent sous un aspect moins austère, parce qu'elles se mêlent à l'histoire des doctrines. Je veux parler des *Etudes de théologie positive sur la sainte Trinité* du R. P. de Régnon.

L'*Université catholique* (avril 1892, p. 623) a fait l'éloge d'un premier volume de ces *Etudes*. L'auteur nous y mettait en présence de deux concepts différents de la Trinité : le concept des Pères grecs et le concept de saint Augustin et des scolastiques : le premier concept visant d'abord la personne pour atteindre ensuite la nature que les personnes divines possèdent et se donnent, le second visant d'abord la nature pour passer d'elle aux personnes, dans lesquelles elle s'épanouit comme une tige dans ses fleurs.

Le second volume (2) est consacré aux théories scolas-

(1) Si nous ne nous trompons, il y a de la parenté entre la théorie de Cajetan et les vues très originales du P. de Régnon (*Etudes sur la Trinité*, t. I, p. 268), qui veut qu'on se place au point de vue de la cause finale plutôt qu'à celui de la cause efficiente, pour résoudre ce problème de l'essence de la personnalité.

(2) *Etudes de théologie positive sur la sainte Trinité*, par TH. DE

Digitized by Google

tiques. Après un coup d'œil sur les erreurs de Roscelin, d'Abailard et de Gilbert de la Porrée, il étudie deux courants d'idées, dérivés l'un du concept augustinien, l'autre du concept grec, qui se sont développés parallèlement, au douzième et au treizième siècle, et il examine les théories des processions divines auxquelles ces courants ont donné naissance.

Le premier de ces courants vient de saint Augustin, passe par Pierre Lombard et aboutit à saint Thomas d'Aquin. Sa théorie des processsions est augustinienne et psychologique : elle attribue la génération du Verbe à l'intelligence et la spiration du Saint-Esprit à la volonté divine. C'est aussi une théorie aristotélicienne et statique, c'est-à-dire qu'elle met la perfection dans le repos et non dans le mouvement. Elle conçoit en conséquence l'innascibilité du Père comme une simple négation. S'il est premier, d'après elle, c'est parce qu'il est principe des autres, *ideo primum quia principium.* Si la seconde personne est engendrée et fils du Père, c'est parce qu'elle est à son image ; si elle est à son image, c'est parce qu'elle est son Verbe : *Verbum ; ergo Imago; ergo Filius :* telle est la formule.

L'autre courant dérive des Pères grecs. Sa théorie des processions a été élaborée par Richard de Saint-Victor, et achevée par Alexandre de Hales et saint Bonaventure. Le P. de Régnon l'expose avec complaisance, parce qu'elle est à peu près oubliée, n'ayant pas survécu au treizième siècle, mais aussi parce qu'elle a visiblement ses préférences. Cette théorie n'est plus statique, mais dynamique, et les considérations psychologiques y passent au second plan. Inspirée par saint Denys l'Aréopagite, elle place la perfection non dans le repos, mais dans le mouvement et dans le don extatique. Pour elle, la perfection de l'être, est donc de produire ; l'innascibilité du Père exprime, il est vrai, qu'il n'existe point par processsion, mais elle éveille aussi le concept qu'il est principe. Il est donc principe, parce qu'il est le

RÉGNON, S. J. Deuxième série : *Théories scolastiques.* In-8° de XI-584 pp. Paris, Retaux. 1892.

Digitized by Google

premier ; car quiconque existe produit, *ideo principium, quia primum.* La seconde personne n'est pas sans principe : elle est donc parce qu'elle est fils engendré du Père ; elle est, en outre image du Père, parce qu'elle est principe comme lui ; enfin elle est Verbe, parce qu'elle est une parole qui se distingue du Père comme produite par lui hors de lui. *Filius ; ergo Imago ; ergo Verbum.*

Dans l'école de Richard de Saint-Victor, ce ne sont plus les opérations d'une nature spirituelle, ce sont les diverses manières d'agir d'un agent personnel et les diveres espèces de vouloirs qui fournissent les types des deux processions divines. Comme le vouloir qui se produit par un besoin de nature, *voluntas ut natura,* diffère du vouloir par choix personnel, par amitié, *voluntas ut voluntas,* on fait du premier le type de la génération du Fils qui se produit par voie de nature et non par amitié. Pour le bon vouloir d'amitié, il est le type de la procession du Saint-Esprit ; car cette troisième personne est l'ami commun que le Père et le Fils veulent se donner dans leur amour ; le Saint-Esprit est l'auditeur de la parole que le Père se dit dans son Verbe.

Ce système profondément métaphysique s'est perfectionné en se rapprochant du système augustinien. Richard de Saint-Victor oubliant trop que la substance divine appartient en commun aux trois personnes, avait appelé le Père, la *substance qui engendre.* Cette formule fut rejetée par le quatrième concile de Latran et abandonnée par Alexandre de Hales et saint Bonaventure. Richard de Saint-Victor pensait encore que le Fils est l'image du Père, parce qu'il est avec lui le principe actif de la procession du Saint-Esprit. C'était faire dériver un antécédent de son conséquent. Alexandre de Hales le comprit, remarque le P. de Régnon. « Il fit donc consister la raison d'image en ceci, que le Fils, procédant par voie de nature, reçoit la propriété de produire le Saint-Esprit comme le Père. Saint Bonaventure, en reproduisant la doctrine de son maître, donne encore plus de précision à son langage. Il identifie formellement la raison d'image à la raison de filiation. La

Digitized by Google

seconde personne est image, précisément parce qu'elle est Fils. *Eo igitur quod Filius per modum naturæ emanat, habet rationem perfectæ et expressæ similitudinis.* »

Ce pâle résumé laissera entrevoir la beauté et la profondeur des spéculations du R. P. de Régnon. Des études aussi remarquables n'aident pas seulement à comprendre les maîtres de la théologie; elles font pénétrer davantage dans les profondeurs du mystère révélé. Aussi regrette-t-on que la théorie aujourd'hui universellement admise y soit presque laissée dans l'ombre, au profit de la théorie grecque et franciscaine. Un chapitre consacré aux ressemblances des deux systèmes, aurait pu nous montrer que les beautés de la conception de saint Bonaventure se retrouvent dans la conception de saint Thomas ; car la procession par voie d'intelligence est une procession par voie de nature, et la procession par voie de volonté est une procession par voie d'amour. N'est-ce point pour cela que la théorie de saint Thomas a supplanté celle de saint Bonaventure, même dans l'école scotiste, où la tendance dynamique était pourtant si accusée et où la volonté avait un caractère si personnel ?

Il me semble aussi que le P. de Régnon (t. II, p. 231) a attribué à la doctrine de l'Ange de l'école une imperfection qui n'y est point. Il paraît croire que saint Thomas explique la procession du Saint-Esprit par l'amour que le Père et le Fils se portent de personne à personne, ce qui entraînerait deux spirations actives. Cependant le Docteur angélique enseigne expressément que l'amour d'où procède la troisième personne, est l'amour commun que le Père et le Fils portent à tout ce qu'ils aiment (3 p. q. 35, a 2, in corp. et ad 3 et q. 37, a 1 ad 2). Franzelin (*de Deo trino*, th. XXIX) fait même observer qu'il faut interpréter en ce sens d'amour commun, ce que les Pères de l'Eglise enseignent de l'amour mutuel du Père et du Fils dans la spiration du Saint-Esprit (1).

(1) Saint Augustin cité par le P. de Régnon, t. II, p. 306 et 307, comme expliquant la spiration par l'amour réciproque des deux pre-

Digitized by Google

VI. Les lecteurs savent que M. le chanoine Didiot a introduit en théologie les divisions de la philosophie, et qu'il a partagé son cours en *logique*, en *métaphysique* et en *morale* surnaturelle.

Sa logique surnaturelle comprend deux parties : une *logique subjective* qui s'occupe du *sujet* de la science théologique et que j'ai précédemment (mars 1892, p. 474) analysée, et une *logique objective* (1), qui considère surtout l'objet de la théologie, en fait la critique, en établit la réalité, et en détermine la certitude. C'est une démonstration du christianisme qui répond à peu près à notre traité philosophique de la critériologie et à nos traités théologiques de la Religion de l'Eglise. Cette démonstration se développe en trois sections.

La première section établit l'objectivité des connaissances que supposent les preuves historiques du christianisme. Faisant œuvre de philosophe et de théologien, l'éminent professeur en cherche la garantie non seulement dans l'évidence naturelle, mais encore dans la condamnation du scepticisme et spécialement du kantisme, par l'humanité, par l'Eglise et par Dieu. C'est par cette méthode originale qu'il prouve la vérité de la connaissance en général, la réalité des corps, la spiritualité de l'âme, l'existence de Dieu, la possibilité et la discernibilité des miracles, des révélations et des prophéties. — La seconde section traite des preuves historiques du christianisme. Suivant les enseignements du concile du Vatican, qui sont fort bien commentés, la première de ces preuves, c'est l'Eglise catholique elle-même, avec son admirable propagation, son incomparable sainteté, son inépuisable fécondité pour tout bien, et sa stabilité toujours victorieuse. Ce tableau sert d'introduction à l'histoire des origines du christianisme, dont l'exactitude nous est garantie par le témoignage de l'Eglise.

mières personnes, montre dans un autre passage cité plus loin, t. II, p. 324, que ce n'est point sa pensée.

(1) *Cours de théologie catholique*, par le chanoine Jules Didiot. *Logique surnaturelle objective;* in-8° de XI et 679 pp. Paris et Lille, Lefort, 1872.

Digitized by Google

Après le groupe des apôtres et des évangélistes, voici Jésus, le centre de ce groupe. Les prophéties qui s'accomplissent en lui et les miracles qu'il opère, nous démontrent qu'il est le Messie et qu'il est Dieu. Jésus à son tour, montrant d'une main le passé et de l'autre l'avenir, rend témoignage à la divinité de l'Ancien Testament qui préparait sa venue, et à la perpétuelle infaillibilité de l'Eglise romaine qui continue son œuvre. Il y a assurément dans ce plan une construction grandiose et vigoureusement charpentée; mais est-il vrai qu'il ait été tracé par le concile du Vatican? Je ne le vois pas; car ce concile place les miracles et les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament en tête des faits divins qui prouvent la divinité de la Religion. — La troisième et dernière section étudie le caractère obligatoire et l'immuable vérité des enseignements de la foi et de la théologie catholique.

On le voit, cette œuvre aussi personnelle que solide, met en lumière des points importants qui jusqu'ici étaient restés dans l'ombre. Ce second volume n'est pas indigne du premier, et le cours de l'éminent doyen occupera une place distinguée parmi nos meilleures publications théologiques.

VII. Après avoir été disciple de M. Didiot, M. Quilliet est devenu son collègue à la faculté de Lille, où il est titulaire de la chaire de dogme. La thèse vraiment magistrale qui lui a valu les palmes du doctorat, étudie la question intéressante et difficile de l'origine du pouvoir civil (1). Le savant auteur soutient la théorie, jadis commune parmi les théologiens, qui fait venir le pouvoir de Dieu par la multitude et qui, par conséquent, en met le principe prochain dans le peuple. Il a rajeuni et consolidé cette théorie par une réfutation vigoureuse des divers systèmes qui ont essayé de la supplanter. Un semblable travail exigeait une

(1) *De civilis potestatis origine* theoria catholica, dissertatio inauguralis.., quam Hector Raphael QUILLIET, sacræ theologiæ licentiatus et in facultate theologica Insulensi lectionibus theologiæ dogmaticæ specialis deputatus ad doctoratus lauream consequendam propugnabit, anno 1893, die 25 martii; in-8° de 452 pp.

Digitized by Google

connaissance approfondie des doctrines scolastiques et des questions sociales.

VIII. Nous avons fait connaître (juin 1891, p. 301), les deux premiers volumes de la *Dogmatique catholique* du Dr Schell. Le troisième et dernier volume a paru depuis lors (1). Il contient les traités de l'incarnation, de la grâce, de l'Eglise, des sacrements en général et en particulier, et des fins dernières. Les questions sont étudiées avec méthode et érudition ; mais l'auteur se donne parfois une liberté qui probablement ne serait pas tolérée parmi nous. Citons en exemple son opinion sur les paroles de la consécration.

La messe latine contient, avant le récit et les paroles de l'institution, une prière *(Quam oblationem)* pour demander que l'offrande déposée sur l'autel devienne pour nous le corps et le sang du Seigneur. Les liturgies orientales renferment une prière semblable, qu'on appelle *épiclèse ;* mais cette prière s'y trouve après le récit et les paroles de l'institution. Certains théologiens grecs postérieurs au XIIIe siècle et quelques auteurs occidentaux, entre autres Lebrun (*Explication de la messe*, t. III, p. 223), ont pensé que cette prière est nécessaire pour la consécration, aussi bien que les paroles de Jésus-Christ : *C'est mon corps, c'est mon sang*. Les grecs qui assistaient au concile de Florence (sauf Marc d'Ephèse), déclarèrent cependant qu'ils ne considéraient pas l'épiclèse comme nécessaire pour la validité du sacrifice, mais seulement comme une prière où l'on demande à Dieu qu'il en applique les fruits aux fidèles. Le concile se contenta de cette déclaration (Mansi, t. XXXI, p. 1046, 1047). Le P. Bougeant et d'autres théologiens réfutèrent depuis lors le sentiment de Lebrun, et dans une lettre adressée, le 8 mai 1822, au patriarche des grecs melchites, Pie VII défendit de le soutenir (voir Lehmkuhl, *de Eucharistia*, n° 128). Cependant les grecs et les russes

(1) *Katholische Dogmatik*, von Herman SCHELL, Doctor der Theologie und Philosophie, Professor der Apologie an der Universitæt Würzburg. 3e volume en 2 parties, in-8 de XVIII, XXII, 958 pp. Paderborn, Schœning, 1892, 1893.

Digitized by Google

schismatiques admettent aujourd'hui non seulement que l'*épiclèse* fait partie de la forme de l'eucharistie, mais encore que c'est par elle seule que se produit la consécration.

Le Dr Schell (t. IV, p. 529) a la prétention de légitimer toutes ces opinions. D'après lui, en disant à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi*, le Sauveur leur prescrivait de consacrer le pain et le vin, mais sans leur imposer de formule spéciale pour cette consécration. Toute parole exprimant soit d'une manière déclaratoire, soit d'une manière déprécative l'intention de rendre Jésus-Christ présent sous les espèces du pain et du vin, devait donc désormais avoir cette efficacité dans la bouche des prêtres de la Nouvelle loi.

C'est la croyance de chaque église qui montrerait quelles sont les paroles par lesquelles elle a l'intention de consacrer et par lesquelles, en conséquence, ses prêtres consacrent réellement.

Les prêtres latins et les prêtres grecs unis consacreraient donc par les paroles : *C'est mon corps, c'est mon sang;* mais ces paroles seraient sans efficacité dans la bouche des grecs schismatiques qui ne leur attribuent aucune puissance consécratoire ; ces derniers consacreraient par l'épiclèse et par l'épiclèse seule.

Le volume où nous lisons ces opinions, porte en épigraphe ce texte de saint Paul : *La lettre tue, l'esprit vivifie* (II Cor. III, 6). L'esprit qui vivifie n'est-il pas celui qui inspirait les apôtres, et qui depuis lors a toujours assisté la véritable Eglise ?

IX. Voici une savante étude de théologie morale sur un sujet neuf et très intéressant : l'amour ou, pour employer une expression plus conforme au génie de la langue française, le respect pour la vérité (1). Dans cinq articles consacrés à la véracité en général et à la sincérité

(1) *Ueber die Wahrheitsliebe*. Moraltheologische Abhandlungen von Dr Fr. Koessing, Professor an der Universitæt zu Freiburg i. Br. Erste Abteilung. in-8 de VI-262 pp. Paderborn, Schœningh, 1893.

Digitized by Google

de ceux qui parlent, à la confiance en cette véracité et cette sincérité chez ceux qui écoutent, au devoir de dire la vérité sans violer de secret, enfin au mensonge, le Dr Koessing, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, étudie à fond et discute sous toutes leurs faces les problèmes délicats et pratiques qui se posent sur ces questions.

X. La maison Herder nous a envoyé d'excellents ouvrages, que plusieurs de nos lecteurs désireront sans doute se procurer. Le premier est une sorte de méthode encyclopédique pour les études théologiques (1). Il a pour auteur le Dr Kihn, professeur à l'université de Wurtzbourg. Il parcourt successivement toutes les branches de science qui entrent dans la théologie ou s'y rapportent. Il fait connaître l'objet et l'histoire sommaire de chacune d'elles, indique les méthodes d'enseignement suivies, surtout en Allemagne, et donne une bibliographie étendue des meilleurs ouvrages où elle est étudiée. Voici les titres des principaux paragraphes. La théologie et ses rapports avec la philosophie ; histoire de la théologie ; méthodes d'enseignement de la théologie ; philologie biblique ; critique biblique ; exégèse biblique ; les saintes Ecritures (canon, chronologie, géographie, archéologie, histoire et théologie de l'Ancien et du Nouveau Testament) ; histoire ecclésiastique (histoire de l'Eglise, chronologie, géographie et statistique ecclésiastique, patrologie, synodologie, archéologie chrétienne, histoire du dogme) ; dogmatique (apologétique, dogmatique spéciale, polémique, irénique, symbolique) ; théologie morale (morale, casuistique, mystique, ascétique) ; pastorale (catéchisme, prédication, liturgie, ministère des âmes) ; droit ecclésiastique.

On voit par cette simple nomenclature la richesse des renseignements qu'offre l'ouvrage du Dr Kihn.

(1) *Encyclopædie und Methodologie der Theologie*, von Dr Heinrich Kihn, Professor der Theologie an der Kœnigl. Universitæt Würzburg. In-8 de xi-573 pp. Fribourg en Brisgau, Herder, 1892.

Digitized by Google

XI. Notre *Revue théologique* de janvier 1891 (p. 125) a été consacrée aux Actes authentiques du concile du Vatican édités par le R. P. Granderath. Le savant jésuite a pensé avec raison qu'il serait très utile de publier les deux constitutions de ce concile, avec un commentaire formé des éclaircissements fournis à leur sujet, soit par la commission prosynodale, soit par la Députation de la foi qui les a élaborées (1).

Aucun commentaire en effet ne saurait être plus autorisé. Le P. Granderath y a ajouté treize dissertations personnelles, où il cherche à élucider les principales difficultés que pourraient soulever les définitions du Concile. J'ai analysé en 1890 (*Revue* de juillet, p. 429) une de ces dissertations, relative à l'objet de l'infaillibilité papale, qui avait paru en article dans les *Stimmen aus Maria Lach*. Les autres ne sont pas moins instructives. Elles étudient principalement ce qui a été défini par le concile par rapport au traditionalisme, à l'Ecriture sainte, au péché fait par les catholiques qui doutent de leur foi, et surtout par rapport à la primauté et à l'infaillibilité du Souverain Pontife.

XII. Le Dr Harnack, professeur d'histoire ecclésiastique à Berlin, est très connu pour ses nombreux travaux sur la littérature chrétienne. Il a commencé en 1886 la publication d'une histoire des dogmes (2) qui a eu un grand retentissement et qui est arrivée à sa seconde édition avant d'être terminée. Pour vulgariser ses conclusions, il en a donné un précis qui vient d'être traduit en français (3). On nous saura peut-être gré de l'analyser rapidement. Si forte que soit une armée, il est bon qu'elle soit renseignée sur ce qui se passe dans le camp ennemi.

(1) *Constitutiones dogmaticæ sacrosancti œcumenici concilii Vaticani* ex ipsis ejus actis explicatæ atque illustratæ a Theodoro GRANDERATH, S. J., in-8, de VIII, 243 p. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1892.

(2) *Lehrbuch der Dogmengeschichte* von Dr HARNACK, ord. professor der Kirchengeschichte in Berlin, 2e édition, 3 vol. in-8, de XX, 752, XX, 483 et XIX, 768 pp. Fribourg-en-Brisgau, Nohr, 1888-1890.

(3) *Précis de l'histoire des dogmes*, par Adolphe HARNACK, docteur en théologie, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Berlin, traduit par Eugène *Choisy*, pasteur auxiliaire de l'Eglise de Genève, in-8 de XXXVI, 481 pp. Paris, Fischbacher, 1893.

Digitized by Google

Suivant le Dr Harnack, le dogme catholique a été fondé pendant les trois premiers siècles par l'introduction du paganisme et des conceptions philosophiques dans le christianisme primitif. Il s'est développé au quatrième et au cinquième siècle, par la synthèse faite en Orient des données de la théologie naturelle et de la croyance à la rédemption. Il a été ensuite élargi et refondu en Occident, sous l'impulsion de saint Augustin, en devenant doctrine du péché, de la grâce et des moyens de grâce, avec l'Eglise comme base. L'œuvre du moyen âge, que le Dr Harnack n'a guère étudié que dans l'excellent ouvrage de Schwane (voir notre *Revue théologique* de juillet 1890, p. 449), mais qu'il expose à sa façon, a consisté, d'après lui, à transformer l'eucharistie, en la rattachant aux dogmes de l'incarnation et de la trinité, par le dogme de la transsubstantiation, à enchaîner la grâce divine à des signes sensibles par la doctrine des sacrements, enfin à amoindrir cette grâce et la rédemption même de Jésus-Christ par la théorie des mérites personnels. — C'est par réaction contre ces prétendus abus que se produisit la crise du protestantisme. Cette crise a ouvert trois issues différentes à l'ancien dogme : l'issue du socinianisme qui s'en débarrasse complètement, l'issue du protestantisme qui n'y échappe qu'en partie, enfin l'issue du catholicisme qui, au concile de Trente, codifie les théories du moyen âge pour les opposer au protestantisme, et qui, au concile du Vatican, met le couronnement à cet édifice par la définition de l'infaillibilité pontificale.

Au sentiment du Dr Harnack, c'est naturellement l'issue socinienne qui est la bonne. Si les dogmes sont des marchandises avariées dont on ne cesse depuis dix-huit siècles de surcharger la barque chrétienne, on ne saurait mieux faire, en effet, que de jeter toute la cargaison par-dessus bord. Tout ou rien : en matière de dogme, il n'y a que les catholiques et les sociniens qui soient logiques.

J.-M.-A. VACANT,

Professeur au Grand Séminaire de Nancy.

Digitized by Google

MÉLANGES

UN NOUVEAU LIVRE SUR MONTAIGNE (1)

S'il est un auteur du XVI^e^ siècle sur lequel tout semble avoir été dit, c'est bien Montaigne. Tour à tour critiqué et admiré, traité par les uns de sceptique athée, par les autres, mais plus rarement, de philosophe chrétien, tantôt modèle de naïveté, tantôt « pédant à la cavalière », il a passé par toutes les phases de la contradiction ; et chaque siècle, suivant la juste remarque d'un écrivain anglais, M. Bayle Saint-John, s'étant fait un Montaigne de fantaisie, on peut dire qu'aucune des faces de l'homme et de l'œuvre n'a échappé à l'examen de la critique. Que restait-il donc à faire à son endroit? Précisément à supprimer tout Montaigne de fantaisie, et à reconstituer par une critique indépendante de toute idée préconçue le Montaigne réel, le Montaigne de l'histoire. C'était le seul moyen de contrôler la fidélité du portrait des *Essais* et, du même coup, de déterminer le sens et la portée du livre. On conçoit que la besogne devait tenter un siècle épris d'histoire et de critique, curieux du document et dédaigneux des opinions toutes faites. En ce qui concerne Montaigne, ce n'était pas chose facile ; habitué qu'on était à ne le chercher que dans ses *Essais*,

(1) *Montaigne, l'homme et l'œuvre*, par Paul Bonnefon, bibliothécaire à l'Arsenal ; petit in-4°, 502 pages : Bordeaux, G. Gounoulhiou, et Paris, J. Rouam, éditeurs, 1893.

Digitized by Google

on laissait le temps faire son œuvre de destruction ou d'oubli sur tous les documents relatifs à sa vie. Mais enfin, le patriotisme local aidant, on a fouillé les archives de la Gironde et de la Bibliothèque nationale, on a scruté les écrits du temps, on a fait parler les ruines du château de Montaigne, on a cherché jusque dans les livres ayant appartenu au célèbre écrivain la trace de ses premières impressions et de ses premiers jugements, bref, on a amassé minutieusement, pièce à pièce, les matériaux pouvant servir au contrôle historique de Montaigne peint par lui-même.

Jusqu'ici ces matériaux restaient épars, notamment dans les publications du Dr Payen, de MM. Malvezin, Galy et Lapeyre, Dezeimeris. M. Paul Bonnefon, si avantageusement connu par l'édition critique des *Œuvres complètes d'Estienne de la Boétie*, a eu l'heureuse idée d'utiliser tous ces matériaux dans une histoire suivie et complète de la vie et de la pensée de Montaigne. S'il n'a pas le mérite de la découverte des documents, il a celui de la mise en œuvre, et ce mérite est ici considérable, autant pour l'habile ordonnance du livre que pour la judicieuse modération de la critique. Au lieu d'étudier successivement, comme on le fait d'ordinaire dans une biographie littéraire, l'homme et l'œuvre, il les examine conjointement, expliquant l'homme par le livre, quand les documents font défaut, et surtout le livre par l'homme, confirmant ou réfutant le témoignage des *Essais*. Méthode excellente, puisque les *Essais* restent ainsi le point central du livre de M. Bonnefon, comme ils le furent de la vie de Montaigne ; outre que cette compénétration de l'homme et de l'œuvre est une fidélité historique, elle laisse sur le livre l'empreinte d'une parfaite unité artistique. Les chapitres qui pourraient sembler les plus étrangers à l'œuvre du philosophe, tels que le ch. III, *Montaigne magistrat*, le ch. VI, *Montaigne en voyage*, le ch. VII, *Montaigne maire de Bordeaux*, ne le sont qu'en apparence ; ils aident singulièrement à faire connaître l'homme public et l'homme privé qui se reflètent dans les *Essais*, et à vérifier les témoignages de l'écrivain sur son rôle politique, sur ses « humeurs » et ses habitudes d'observation en voyage.

Digitized by Google

Tout le livre de M. Bonnefon gravite donc autour des *Essais*, pour leur donner ou pour en recevoir la lumière. On pourrait le définir avec une parfaite justesse : le commentaire historique des *Essais*, commentaire aussi complet que le permet l'état actuel de nos connaissances sur la personne, les relations et le rôle de Montaigne.

Comme on le voit, c'est un point de vue tout nouveau et hautement intéressant. Montaigne est replacé sans artifice dans son vrai milieu familial et social, avec les qualités qu'il doit à la race et au pays, avec l'influence qu'il a reçue des circonstances et celle qu'il a exercée autour de lui, avec les relations qui amènent successivement autour de son originale figure les plus grandes figures du XVI^e^ siècle, soit de l'ordre politique, soit de l'ordre littéraire. On assiste sans effort à la préparation lointaine des *Essais*, à la lente élaboration — depuis 1571 jusqu'à 1592, date de la mort de Montaigne — de cette œuvre unique dans notre littérature, comme à l'accueil que lui firent les contemporains. Chemin faisant, l'auteur rectifie des jugements erronés, dissipe de vieux préjugés, qu'ils soient pour ou contre Montaigne. Par exemple, s'il constate que l'auteur des *Essais*, par une sorte de vanité assez commune en son temps et en son pays, exagère quelque peu la noblesse de sa famille, il montre fort bien que l'épicurisme du célèbre Gascon ne l'empêcha pas d'être un citoyen utile à son pays, un politique actif au besoin, toujours tolérant, intermédiaire désintéressé entre les partis, conseiller clairvoyant d'Henri IV. Il y a cependant dans la vie publique de Montaigne un point où, même avec la meilleure bonne volonté, on ne peut plaider pour lui que les circonstances atténuantes. Il s'agit de sa conduite durant la peste qui désola Bordeaux en 1585, pendant les derniers mois de sa mairie. Pourquoi le maire de Bordeaux ne se trouva-t-il pas alors au milieu de ses administrés ? M. Bonnefon a beau dire qu'étant absent il ne se crut pas obligé de rentrer, que « les Belzunce et les Rotrou sont toujours rares », qu'il « manqua d'héroïsme, non d'honnêteté », nous aurons beaucoup de peine à ne pas voir dans cette absence le contraire du courage civique,

Digitized by Google

et c'est une ombre fâcheuse sur la mémoire du magistrat.

Montaigne est trop réellement dans ses *Essais* pour que les chapitres les plus intéressants du livre de M. Bonnefon ne soient pas précisément ceux qui ont avec les *Essais* les rapports les plus directs. Ainsi en est-il du ch. II : *La jeunesse de Montaigne*, où l'auteur réussit si bien, en définitive, à ressusciter sous nos yeux cette éducation que reçut Montaigne dans sa famille et au collège de Guyenne, et dont le souvenir, reconnaissant ou amer, inspirera si efficacement la célèbre théorie des *Essais*. Mais au point de vue de l'intérêt, je crois que toutes les préférences du lecteur iront au ch. IV, *Montaigne chez lui*. L'auteur nous introduit dans la fameuse tour du château de Montaigne, dans cette « librairie » qui fut pour lui mieux qu'un laboratoire, la « cellule aimée », le vrai sanctuaire de ses méditations. Elle était faite à son image : de riantes peintures pour reposer son regard, et dont le paganisme contrastait assez singulièrement avec le voisinage de la chapelle domestique ; au plafond, des maximes de sagesse pratique, grecques ou latines, sacrées ou profanes, inscrites, au nombre de 54, sur toutes les solives, et qui, résumant par avance la philosophie des *Essais*, étaient là pour fixer constamment la pensée sur l'idéal, assez peu élevé en somme, à réaliser ; tout autour, les livres, au nombre de mille, du moins en 1588. Quand on sait que toutes les idées de Montaigne sont « ses souvenirs ou des réflexions sur ses souvenirs », on conçoit qu'il est d'importance capitale de reconstituer sa bibliothèque, si on veut le comprendre. M. Bonnefon n'y a pas pleinement réussi, mais ce n'est pas sa faute ; il semble avoir fait, ou peu s'en faut, tout ce qui était possible. Montaigne avait l'habitude d'annoter les livres qui l'intéressaient le plus, parfois d'écrire sur les feuillets de garde ses impressions fraîches écloses, des jugements sommaires destinés à entrer dans les *Essais ;* c'est ce qu'on voit, par exemple, à son fameux exemplaire de *César*, appartenant aujourd'hui à la bibliothèque du duc d'Aumale. Quelle source incomparable de renseignements

Digitized by Google

ne fournirait pas la réunion des 1.000 volumes de Montaigne, pour nous faire assister à l'éclosion de sa pensée! Par malheur, Eléonore de Montaigne s'en était dessaisie quelques années après la mort de son père — entre parenthèses, mort parfaitement chrétienne —, et l'on n'a pu retrouver jusqu'ici que 75 volumes ayant certainement appartenu à l'auteur des *Essais*. C'est bien peu, mais M. Bonnefon en a tiré un bon parti, qui eût été meilleur encore, s'il nous eût donné, avec commentaires, la liste des 75 volumes.

A mon regret, la place me manque pour dire tout ce qu'il y a d'excellemment pensé dans ce chapitre capital, de 60 pages, qui a pour titre : les *Essais*. Non pas que les idées originales y abondent ; est-il possible de dire bien du nouveau sur un livre si tourné et retourné par la critique? Mais les idées d'autrui qu'on retrouve chez M. Bonnefon ont vraiment été *repensées*, et la trame, en tout cas, est très personnelle, comme l'expression. Dans l'ensemble, c'est un jugement sensé, modéré, impartial, n'oubliant aucun côté important de la question. Notamment, l'auteur a très bien vu les défauts et les lacunes de la philosophie de Montaigne, son manque d'élévation, son caractère païen. On sait que la première édition, celle de 1580, ne comprenait que les deux premiers livres en deux volumes ; la dernière édition, donnée par Montaigne en 1588, était augmentée « d'un troisiesme livre et de six cens additions aux deux premiers ». M. Bonnefon met très bien en lumière les progrès de la pensée de Montaigne, progrès marqués par le troisième livre et surtout par les additions. Le dernier chapitre, consacré à la publication posthume des *Essais*, qui eut lieu en 1595, rectifie une erreur assez commune. On a longtemps répété que cette édition fut l'œuvre de M^lle^ de Gournay, la « fille d'alliance » de Montaigne ; ce n'est pas complètement exact. En réalité, l'édition fut préparée par Pierre de Brach, d'après la collation des manuscrits de Montaigne, et M^lle^ de Gournay n'eut qu'à en surveiller l'impression. Elle le fit en « éditeur consciencieux, respectant jusqu'au scrupule le texte qui lui était

Digitized by Google

fourni ». Ce n'est pourtant pas encore l'édition définitive ; il faut attendre « qu'une édition générale, et pour ainsi dire synoptique, permette d'embrasser d'un même regard les modifications diverses apportées aux *Essais* par celui qui les écrivit ». L'éditeur futur trouvera de précieuses indications dans un exemplaire de l'édition de 1588, appartenant à la bibliothèque de Bordeaux et dont les marges sont couvertes d'additions de l'écrivain qui ne se retrouvent pas toutes dans l'édition de 1588.

Ajoutons que ce livre, où l'érudition est sûre, quoique sans vain étalage, le style si élégant dans sa constante sobriété, est par surcroît illustré de deux planches hors texte et de 80 gravures dans le texte. Outre 5 portraits de Montaigne, nous avons là les portraits de tous les personnages de marque figurant dans son histoire — au nombre de 29 —, sans compter les vues de Bordeaux et autres villes au XVI^e^ siècle, les fac-similé, etc. C'est donc un livre d'agréable érudition, et presque de luxe, fait pour honorer à la fois auteur et éditeurs.

A. DEVAUX.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres du cardinal Mermillod, ancien évêque de Lausanne et Genève, recueillies et mises en ordre par le R. P. Dom Alexandre Grospellier, chanoine régulier, ancien secrétaire de Son Eminence. — Œuvres pastorales de Genève, 1864-1873. — Lyon et Paris, Delhomme et Briguet, éditeurs, 1893. (Imp. A. Waltener et Cie, Lyon.) — 1 vol. in-8° de VIII-590 pp.

Il y a moins d'un an, le R. P. Alex. Grospellier, ancien secrétaire de Mgr Mermillod, aujourd'hui chanoine régulier de l'Immaculée-Conception, à Saint-Antoine, publiait un premier volume des œuvres de l'éminent cardinal. Il en parut ici même un compte rendu (livraison d'avril 1893, pp. 634-7); plusieurs autres revues religieuses et littéraires se firent, comme nous, l'écho de la satisfaction et de la reconnaissance publiques, et en préconisant l'œuvre du maître, elles louèrent le travail du disciple, inspiré tout à la fois par le sentiment de la piété filiale et par le désir de procurer la gloire de Dieu et l'honneur de l'Eglise. Continuant la série si heureusement commencée par les *Eloges et Oraisons funèbres*, le laborieux éditeur nous donne aujourd'hui les *Œuvres pastorales de Genève*. Ce nouveau volume comprend les principaux documents émanés de la plume du futur prince de l'Eglise pendant la première phase de son épiscopat, depuis le mois qui suivit son sacre (octobre 1864), jusqu'au 17 février 1873, date de son bannissement.

Dans un court Avant-Propos, le R. P. Grospellier présente en peu de mots l'historique de cette période de dix ans, et explique l'ordre qu'il a suivi. Les pièces recueillies par lui pour cet intervalle sont au nombre de cent trente-six, ayant trait à tous les sujets qui peuvent intéresser le ministère pastoral, et

Digitized by Google

touchant à toutes les questions religieuses agitées pendant ce temps. C'est comme une mosaïque composée de fragments précieux, aux couleurs vives et aux dessins variés. On peut y admirer la prodigieuse activité d'esprit du vénérable auteur, non moins que sa sollicitude incessante sur les besoins et sur les intérêts de son troupeau, de quelque nature qu'ils soient. Là, plus encore que dans le volume précédent, on retrouve cette fermeté de caractère, cette ardeur de zèle, cet indomptable courage, à proclamer la vérité, à démasquer l'erreur et le mensonge, à défendre la sainte Eglise, dans ses dogmes, dans ses prérogatives, dans son chef, dans ses institutions, dans toutes ses libertés. Il parle maintenant, non plus en simple subalterne, mais en docteur et en maître, avec l'autorité que lui donne son caractère de général de l'Eglise militante. Athlète infatigable, on le voit se porter sur tous les points à la fois, et repousser partout avec avantage les attaques des ennemis. Les sectaires qui siègent au conseil d'Etat comprennent qu'ils ont à compter avec un antagoniste de cette taille, et pour supprimer tout à la fois un adversaire qui les gêne et un représentant de la vérité catholique qu'ils ont en horreur, ils décrètent son expulsion de leur République, où cet homme magnanime porte si haut et si amplement déployé le drapeau de l'Eglise. C'est leur manière à eux de répondre à l'irréfutable logique de ses arguments et de faire droit à ses fières revendications.

Ce premier volume des *Œuvres pastorales* s'arrête sur cet événement, qui marquera en traits de honte dans les annales de l'impiété, et en caractères glorieux dans la vie de l'intrépide défenseur des droits de l'Eglise. Deux autres suivront. On remarquera principalement dans celui-ci les mandements de Carême, au nombre de sept, de 1866 à 1872, chefs-d'œuvre de dialectique, de doctrine et de piété. Ils traitent successivement de *Jésus-Christ et de son Eglise*, de l'*Indépendance et de la liberté de l'Eglise*, de l'*Eglise et du siècle*, du *Concile et de l'in. faillibilité* (1870), des *Dangers de la crise actuelle* (1871), et de la *Situation actuelle* (1872). Comme on le voit, tous sont inspirés des circonstances du moment, et surtout d'un ardent amour pour l'Eglise. Il y a aussi 64 circulaires à son clergé, qui étaient à peu près toutes inédites, ayant été envoyées à leurs destinataires à l'état de manuscrit. Outre ces *Œuvres pastorales* proprement dites, on trouve encore dans ce volume de nombreuses pièces extraites de la correspondance particulière du prélat :

Digitized by Google

réponses à des adresses, approbations motivées d'ouvrages, rectifications réclamées à des journaux, encouragements donnés à des œuvres de zèle ou de piété, formules de pétitions proposées à son clergé ou à ses diocésains. Signalons tout spécialement dix lettres ou mémoires au conseil d'Etat, toutes marquées au sceau d'une grandeur de caractère et d'un courage apostolique dignes des Chrysostome et des Ambroise, et couronnées par la solennelle protestation du 17 février 1873 contre le décret qui le bannit de son pays. Notons encore, parmi les circulaires à son clergé, celle du 4 février 1871, en faveur des soldats français réfugiés en Suisse, où se découvre dans toute sa générosité et sa bonté, le cœur du grand évêque qui considéra toujours les Français comme des frères, et la France comme sa seconde patrie. La France peut donc, à son tour, le considérer comme sien ; il l'a été de fait pendant toute la période qui va suivre. Mais ce qui lui appartient sans conteste, ce sont ses œuvres, qui ont apporté à notre langue un remarquable contingent de beautés littéraires, et l'ont enrichie de quelques chefs-d'œuvre de plus. Merci à son digne disciple pour nous en avoir mis en possession.

C. P.

Die grossen Weltrathsel. — Philosophie der Natur, von Eilmann Pesch S. J. — Les Grandes Enigmes du monde, 2me édition 2 vol. gr. in-8, 299 et 616. P. Herder, Fribourg en Brisgau.

Ces deux volumes compacts sont offerts aux personnes qui aiment la nature et l'auteur s'autorise en quelque sorte, pour les leur offrir, du mot connu de Bacon : Une connaissance insuffisante de la nature détourne de la vérité, une connaissance approfondie y ramène. Les grandes énigmes ce sont les problèmes fondamentaux que se pose la philosophie de la nature, et, prise dans le sens déterminé qu'on lui donne ici, la nature est comparée à une lentille concentrant tous les rayons qui partent de tous les coins du monde, afin de mettre en lumière, pour nos yeux affaiblis, la cause unique de toutes choses. Sauf l'abondance du développement, cet ouvrage répond à peu près à la *Philosophie spiritualiste* de la nature de H. Martin (1849) et à l'étude plus récente de M. Nourrisson : *Philosophies de la Nature.* Bacon, Bayle, Toland, Buffon (Perrin 1887), ce dernier surtout beaucoup moins étendu.

Digitized by Google

Le 1er volume est une explication (Erklærung) philosophique, le 2me, une conception (Auffassung) philosophique de la nature. Justification d'une philosophie de la nature, étude des idées fondamentales de cette philosophie (la matière, la force, la loi, le but), exposé et discussion des théories mécanistes, dynamiques et péripatéticiennes sur l'essence de la matière : tel est le détail du 1er volume; systèmes monistiques (cosmiques et mécanistes) et dualisme péripatéticien, tel est l'objet des deux parties du 2e volume qui se termine par un précieux index alphabétique. L'ouvrage renferme du reste deux tables des matières qui se suivent : l'une sommaire et générale (Allgemeine), l'autre plus explicite et plus détaillée (Ausführlichere); ces tables et ces index en facilitant beaucoup la lecture.

Les Grandes Enigmes du P. Pesch sont un consciencieux travail d'apologétique commandé en quelque sorte par les nécessités de la polémique contemporaine. L'esprit révolutionnaire de notre époque, dit-il, qui bat en brèche tous les fondements de la vie humaine, cherche et malheureusement trouve en partie son principal point d'appui dans les fausses tendances de la science. Rien de plus fréquent aujourd'hui dans la bouche des amis de la civilisation et des partisans du progrès social et démocratique que des paroles comme celles-ci : Toute la science moderne se développe par rapport au christianisme dans une direction centrifuge et ce sont surtout les sciences naturelles qui ont fait se dérober le sol sous ses pieds. C'est ce que proclament sur un ton triomphant des naturalistes comme Hæckel et Tyndall; c'est ce qu'expriment aussi avec quelque inquiétude des esprits qui veulent passer pour chrétien. On sait également que dans ses *Souvenirs,* Renan fait de l'étude des sciences naturelles, en même temps que de celle des sources historiques de la tradition religieuse, les deux facteurs de sa rupture définitive avec la foi de sa jeunesse. Dans la lutte qui est au fond de toute l'histoire, les sciences naturelles n'ont fait du reste que prendre la place de la philosophie, les jongleries intellectuelles de quelques penseurs et leur dédain de la réalité ayant à la longue fatigué les esprits.

Il est à peine besoin de dire que dans le très important travail que nous annonçons, l'attention des lecteurs est moins attirée sur tel ou tel domaine particulier des sciences naturelles que sur les réflexions philosophiques qui s'y rattachent et dépassent les données de l'observation. Ces réflexions philosophiques, elles

Digitized by Google

sont empreintes de l'esprit de la philosophie ancienne, dont on nous dit (Introd. p. 6) qu'elle est de plus en plus justifiée par la connaissance que nous avons acquise de la nature, qu'elle est seule en état de répondre à toutes les exigences des esprits qui réfléchissent, de faire disparaître devant eux toutes les contradictions apparentes. L'ouvrage témoigne dans tous les cas d'une très abondante érudition puisée aux sources les plus diverses; il est écrit dans une langue forte et claire, que la terminologie scientifique n'alourdit point trop. Bref, il fait honneur, en même temps qu'à l'auteur et à la compagnie à laquelle il appartient, à l'érudition allemande et aux lecteurs assez nombreux qu'il a su conquérir, puisque c'est déjà la seconde édition que nous avons entre les mains.

L. T.

Institutionen des katholischen Kirchenrechts von Dr Hugo Laemmer, professor an der Universität Breslau (**Institutions de droit canon catholique**, par le Dr Laemmer, professeur à l'université de Breslau), 2e éd. très augmentée et améliorée.

Le manuel du Dr Laemmer est un des meilleurs qui aient paru depuis longtemps.

Il forme un gros volume, compact, dont la traduction, comme celle de l'*Histoire des papes* de M. Pastor, fournirait matière à deux in-octavo, touffu, ainsi que la plupart des livres allemands, mais plus clair que la moyenne de ces derniers, riche en données historiques, d'une doctrine sage, qui n'appelle guère, çà et là, que d'insignifiantes réserves.

Le lecteur français y trouvera d'utiles renseignements sur le droit particulier à l'Allemagne, et surtout au diocèse de Breslau, qui est celui du docteur Laemmer.

Ajoutons que les *Institutionen des katholischen Kirchenrechts* constituent un précieux instrument de travail : une bibliographie copieuse et d'ordinaire bien dressée, où pourtant les livres en langues latine et allemande occupent une place excessive, rendra des services aux amis — trop rares — des études de droit canonique.

Félix Vernet.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE

SEPTEMBRE

L'Evangile selon saint Pierre, Par E. JACQUIER 5
Taine et Renan historiens (*suite*), par P. RAGEY 30
Jean Janssen (*suite*), par PASTOR 54
L'abbé Guétal : un prêtre artiste (*suite*), par A. DEVAUX 92
Revue historique, par Félix VERNET. 115
Bibliographie. — *Mes souvenirs sur Napoléon*, par le comte Chaptal E. J. 142
Directoire de l'enseignement religieux, par l'abbé Ch. Dementhon, P. D. 143
Les miracles de N. S. Jésus-Christ, par l'abbé Candellier, Ph. GONNET 145
Un évêque confesseur de la foi : le vénérable Vincent-Marie Strambi, par le R. P. Louis Th. de Jésus agonisant, Félix VERNET. . . . 146
Process gegen Maria Stuart, par le Dr Bernhard Sepp, Félix VERNET. 148
L'Inde et le Bouddha, par E. Lameiresse; *Les aventures de la princesse Soundari* par Mary Summer, A. LEPITRE. 148
Saint Augustin, maître de la vie spirituelle, par le R. P. Félix Mayer, A. L. 154
A christian Apology, par Paul Schanz, E. JACQUIER 155
Géographie de l'Afrique chrétienne, proconsulaire, par J.-B. M. . . 157
Vie de saint Romain, par J.-B. M. 159

OCTOBRE

Le concile national de 1811, par Mgr RICARD. 161
La renaissance catholique en Angleterre et le cardinal Newman (*suite*), par M. le Cte Joseph GRABINSKI. 199
Jean Janssen (*suite*), par M. PASTOR. 234
Revue philosophique (*suite*), par Elie BLANC 264
Revue d'hagiographie et d'archéologie, par J.-B. MARTIN. 289
Bibliographie. — *Victor Hugo*, par Ch. Renouvier, L. AGUETTANT . 303
La participation aux bénéfices, par H. Beaune, Charles GARNIER. . 306
Mes notes par Maurice de la Sizeranne, H. de LEYMONT 310
The apostolic Fathers, par J.-B. Lightfoot, E. JACQUIER 312
Guide de Lourdes et de la Grotte, par X. 313
Actes récents du Saint-Siège, par C. CHAMBOST 314

Digitized by Google

NOVEMBRE

Le second concile général de Lyon, par CHAMBOST 321
Le budget des cultes chez les Grecs, par Ph. GONNET 342
Jean Janssen (*suite et fin*), par PASTOR. 368
Le concile national de 1811 (2e article) Ant. RICARD. 382
Le sens de la vie moderne, par DELFOUR. 410
Revue d'Ecriture sainte, par M. E. JACQUIER. 433
Mélanges. — I. Livres récents d'histoire, par Auguste RIVET . . . 453
II. Philologie lyonnaise, par Albert LEPITRE 461
Bibliographie. — *Les chroniqueurs français du moyen âge*, par l'abbé A. Lepitre, A. DEVAUX 469
Sur les chemins de l'Europe, par J. Michelet, E. J. 471
Nomenclator literarius, par le P. Hurter, S. J., E. J. 473
Lehrbuch der theoretischen philosophie, par le Dr Virgil Grimmich, L. T. 474
Archives de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie, par le R. P. Granger, A. LEPITRE. 479
Histoire de saint Dominique, par la Rév. Mère A.-T. Drane, C. B. 479
Sinaï et Syrie, par le R. P. M. Jullien, S. J., E. J. 480

DÉCEMBRE

Lettre encyclique de N. T. S. P. Léon XIII sur l'étude de l'Ecriture sainte 481
Platon, sa vie et ses œuvres, par Elie BLANC 515
L'hymnologie dans l'office divin, par Ulysse CHEVALIER 547
Le concile national de 1811 (*suite*), par Mgr RICARD 574
Revue d'Ecriture sainte, par E. JACQUIER 584
Revue théologique, par VACANT 602
Mélanges : Un nouveau livre sur Montaigne, par A. DEVAUX . . . 622
Bibliographie. — *Œuvres du cardinal Mermillod*, par le R. P. dom Alexandre Grospellier, C. P. 628
Die grossen Weltræthsel, von E. Pesch, L. T. 630
Iustitutionem des katholischen Kirchenrechts, von Laemmer, Félix VERNET 632
Table des matières. 633
Table générale de l'année 635

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1893

I. Auteurs des articles :

AGNOSTOS, Bibliographie, (mars, p. 473).
AGUETTANT (L.), Bibliographie (janv., p. 308 ; oct., p. 303).
ALLAIN (Ern.), Revue historique (mars, p. 431; août, p. 594).
ARDUIN (Alexis), Revue scientifique (avril, p. 593).
B... (C.), Bibliographie (nov., p. 479).
B... (L.), Bibliographie (avril, p. 633).
BEAUNE (Henri), Bibliographie (fév., p. 307).
BELON (R. P.), Jean Bréhal et la réhabilitation de Jeanne d'Arc (juin, p. 180).
BERTHIER (R. P.), Correspondance (juil., p. 474).
BLANC (Elie), Platon, sa vie et ses œuvres (déc., p. 515). — Revue philosophique (fév., p. 288; j., p. 442 ; oct., p. 264). — Bibliographie (août, p. 635).
CALAMUS, Bibliographie (janv., p. 159; fév., p. 312 ; mars, p. 474; juin, p. 312).
CHABAUD-ARNAUD (C.), Le navire de combat et la guerre navale (juin, p. 206).
CHAMBOST (C.), Le second concile général de Lyon (nov., p. 321). — Actes récents du Saint-Siège (fév., p. 314; juin, p. 315; oct., p. 314).
CHEVALIER (chanoine U.), L'hymnologie dans l'office divin (déc., p. 547). — Bibliographie (janv., p. 152).
DADOLLE (P.), Bibliographie (fév., p. 311; juin, p. 299, 301, 306; sept., p. 143).
DELFOUR (abbé), Les prétentions religieuses du dilettantisme, à propos d'un livre récent (juin, p. 195). — Le sens de la vie moderne (nov., p. 416).
DELMONT (abbé Théod.), Bibliographie (juin, p. 310).
DENIS (Ch.), La fin du paganisme (mai, p. 5).
DEVAUX (A.), Un prêtre artiste, l'abbé Guétal (mars, p. 353; mai, p. 117; sept., p. 92). — Mélanges : Un nouveau livre sur Montaigne (déc., p. 622). — Bibliographie (juil., p. 464; août, p. 619; nov., p. 469).
DOUAIS (C.), Les Confessions de saint Augustin (janv., p. 32).
FAUGIER (Et.), Mélanges : L'ancien régime de France (avril, p. 578).
GARNIER (Ch.), Bibliographie (oct., p. 306).
GONNET (Ph.), Saint François de Sales et la nouvelle édition de ses œuvres (avril, p. 481). — Le budget des cultes chez les Grecs (nov., p. 342). — Bibliographie (mars, p. 466, 470; juil., p. 467; août, p. 639; sept., p. 145).

Digitized by Google

Grabinski (c^te), La renaissance catholique en Angleterre et le cardinal Newman (janv., p. 61; fév., p. 218; mars, p. 321; avril, p. 511; mai, p. 81; juin, p. 250; juil., p. 345; août, p. 565; oct., p. 199).
Jacquier (E.), Les psaumes de Salomon (janv., p. 94; fév., p. 251). — Saint Paul, ses missions (mars, p. 396). — L'Evangile selon saint Pierre (sept., p. 5). — Revue d'Ecriture sainte (avril, p. 607; mai, p. 139; nov., p. 433; déc., p. 584). — Bibliographie (mars, p. 479; août, p. 638; sept., p. 142, 155; oct., p. 312; nov., p. 471, 473, 480).
Jail (O.), Bibliographie (mars, p. 460; août. p. 637).
Lacuria (L.), Bibliographie (août, p. 633).
Lector (Lucius), Le conclave (fév., p. 168; mars, p. 374: mai, p. 39).
Lepitre (chanoine A.), Mélanges : Les mémoires du baron Hyde de Neuville (fév., p. 276). — Philologie lyonnaise (nov., p. 461). — Bibliographie (mars, p. 477, 480; avril, p. 637; juin, p. 303; juil., p. 458; août, p. 626, 628; sept., p. 148, 154; nov., p. 475).
Leymont (H. de), Bibliographie (oct. p. 310).
M... (C.), Bibliographie (juin, p. 296).
Martin (J.-B.), Revue d'archéologie et d'hagiographie (janv., p. 137; juin, p. 281; oct., p. 289). — Bibliographie (avril, p. 629; mai, p. 158; août, p. 623, 629; sept., p. 157, 159).
Mijo (c^te del), Bibliographie (mars, p. 454).
P... (C.), Bibliographie (avril, p. 634; déc., p. 628).
Pastor, Jean Janssen (mai, p. 58; juin, p. 230; juil., p. 413; août, p. 532; sept., p. 54; oct., p. 234; nov., p. 368).
Penel (J.), Le mouvement religieux dans le présent et l'avenir (janv., p. 5).
Ragey (R. P.), Taine et Renan historiens (juil., p. 321; août, p. 510; sept., p. 30).
Ricard (Mgr), Le cardinal Fesch à l'archevêché de Lyon, d'après des documents inédits (mars, p. 409). — Le concile national de 1811 (avril, p. 541; oct., p. 161; nov., p. 382; déc., p. 574).
Rivet (Aug.), Les démêlés du clergé avec les parlements et le conseil d'Etat moderne (juin, p. 161).— Mélanges : Livres récents d'histoire (nov. p. 453). Bibliographie (mars, p. 462).
Robiou, Les origines de la civilisation (août, p. 481).
Rochette (Auguste), *Verbum caro* (poésie) (janv., p. 132). — *Ruines* (poésie) (mars, p. 428). — *La mort des roses* (poésie) (juil., p. 440).
Sizeranne (Maurice de la), Un véritable organiste catholique (fév., p. 199).
T... (L.), Bibliographie (nov., p. 474, déc., p. 630).
V..., Bibliographie (juil., p. 471).
Vacant (abbé), Revue de théologie (déc., p. 602). — Bibliographie (juil., p. 471, 472).
Vaganay (Hugues), Bibliographie (janv., p. 150; mars, p. 468; août, p. 632).
Vernet (Félix), Notre-Seigneur Jésus-Christ au théâtre (juil., p. 368). — Mélanges : Un livre sur Michel-Ange (juin, p. 273). — Revue historique (sept., p. 115). — Bibliographie (sept., p. 146, 148, déc., p. 632).
X..., Son Eminence le cardinal Foulon (fév., p. 161),
X..., Bibliographie (janv., p. 158; juil., p. 473; août, p. 630, 632, 635; oct., p. 313).
Z..., Bibliographie (juil., p. 470).
Documents : Encyclique de S. S. Léon XIII sur l'étude de l'Ecriture sainte (déc., p. 481) — Société catholique d'économie politique et sociale, fondée par Mgr Freppel (groupe lyonnais) (mai, p. 160).

II. Ouvrages étudiés.

Allmer et Dissard, Inscriptions antiques du Musée de Lyon (juin, p. 284).
Audiffret-Pasquier (duc d'), Mémoires du chancelier Pasquier (nov., p. 453).
Aulard, Le culte de la raison et le culte de l'Etre suprême (mars, p. 450). — Recueil des actes du comité de Salut public (t. IV-V) (avril, p. 614).
Baer, Liber Samuelis (avril, p. 626).

Digitized by Google

Baets (Maurice de), Les bases de la morale et du droit (janv., p. 150).
Ballerini (S. J.), Opus theologicum morale (déc., p. 603).
Barbier de Montault (Mgr), Œuvres (t. VI-VII) (juin, p. 290).
Batiffol (abbé), Histoire du Bréviaire romain (juil., p. 470).
Baudrillart, Les populations agricoles de la France (3e série) (août, p. 612).
Bazin, Villes antiques : Vienne et Lyon gallo-romains (mars, p. 451).
Beaucourt (mis de), Un centenaire : Captivité et derniers moments de Louis XVI (fév., p. 307).
Beaune (H.), La participation aux bénéfices (oct., p. 306).
Beauregard (J. de), Chez nos amis de Russie (juin, p. 310).
Belon (R. P.) et R. P. Balme, Jean Bréhal et la réhabilitation de Jeanne d'Arc (août, p. 623).
Bémont, Chartes des libertés anglaises (mars, p. 436).
Berger-Levrault, Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennes (août, p. 617).
Bertrand, Principes de philosophie scientifique et de philosophie morale (oct.. p. 271).
Billot (S. J.), De verbo incarnato (déc., p. 600).
Blanc (Élie), Morale et sagesse pratique en proverbes (août, p. 637).
Bloy (Léon), Le salut par les juifs (fév., p. 312 .
Boisacq (Em.), Les dialectes doriens (mars, p. 466).
Bonneau (abbé), Monceaux et Molard, Inventaire du trésor de la cathédrale d'Auxerre (juin, p. 286).
Bonnefon, Montaigne, l'homme et l'œuvre (déc., p. 622).
Bouchor, Noël (mystère) (juil., p. 384).
Bouere (cte de la), Mémoires de Bertrand Poirier de Beauvais (nov., p. 456).
Bouillet (abbé), L'église et le trésor de Conques (août, p. 632 .
Bounes (abbé), Mois du Sacré-Cœur août, p. 630).
Brandscheid, Novum Testamentum græce et latine; — Handbuch der Einleitnug ins Neue Testament (déc., p. 594).
Brown, A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament (avril, p. 625).
Browning (Elisabeth), Aurora Leigh (nov., p. 416).
Buisson, Sébastien Castellion (mars, p. 441).
Camena d'Almeida, De Caspio mari apud veteres (oct., p. 297).
Candellier (abbé), Les miracles de N.-S. Jésus-Christ (sept., p. 145).
Cardon, La fondation de l'Université de Douai (août, p. 615).
Carus (dr Paul), Le problème de la conscience du moi (oct., p. 270).
Cayla (abbé), Histoire méditée de sainte Foy (janv., p. 143).
Chapot (abbé), Histoire de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation (avril, p. 429).
Chaptal (cte), Mes souvenirs sur Napoléon (sept., p. 142).
Charaux, L'histoire et la pensée (juil., p. 453).
Charavay, Correspondance générale de Carnot (mars, p. 446).
Chase, The old Syriac element in text of Codex Bezæ (déc., p. 600).
Chérancé (R. P. de), Saint François d'Assise (sept., p. 118).
Chesnel, Le doute suprême (oct., p. 270).
Chevalier (chanoine U.), Repertorium hymnologicum (août, p. 619). — Poésie liturgique du moyen âge (août, p. 620).
Coville, L'ordonnance cabochienne (mars, p. 432).
Dall, La mère Angélique, abbesse de Port-Royal (sept., p. 136).
Deidier (R. P.), L'extase de Marie ou le Magnificat (août, p. 634).
Delassus, Jeanne de Flandre et sa béatification (juin, p. 293).
Dementhon (abbé), Directoire de l'enseignement religieux (sept., p. 143),
Dessailly (abbé), L'antiquité de la race humaine (déc., p. 586).
Didiot (chanoine), Logique surnaturelle objective (déc., p. 615).
Domet de Vorges, La perception et la psychologie thomiste (fév., p. 302).
Drane (Rév. Mère), Histoire de saint Dominique (nov., p. 479).
Evetts, New Light on the Bible and the Holy Land (avril, p. 618).
Fabre (Joseph), Jésus (mystère) (juil., p. 398).
Falchi, Vetulonia e la sua necropoli (juin, p. 281).
Farges, L'objectivité de la perception des sens externes et les théories modernes (fév. p. 300).

Digitized by Google

Feine, Eine vorkanonische Ueberlieferung des Lucas in Evangelium und Apostelgeschichte (mai, p. 147).
Felten, Die Apostelgeschichte mai, p. 151).
Fillion (abbé), Les psaumes (avril, p. 626).
Fonsegrive, François Bacon (oct., p. 264).
Fouard (abbé), Saint Paul, ses missions (mars, p. 396).
Foucaux, Le Lalita Vistara (t. II) (oct. 291).
France (Anatole), L'étui de nacre juin, p. 195).
Franco (R. P.), La nouvelle théorie de la suggestion destinée à expliquer l'hypnotisme, trad. par A. Onclair (mars, p. 473).
Francotte, L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes (juil., p. 467).
Fretté, Notre-Seigneur Jésus-Christ (juin, p. 296).
Funk (dr), Histoire de l'Eglise (mars, p. 460).
Fustel de Coulanges, Questions historiques (mars, p. 437).
Fuster (Ch.), Le cœur (mars, p. 468).
Gardair, Corps et âme (fév., p. 298).
Gentile (Iginio). Atlante d'arte greca (oct., p. 295).
Gomel, Les causes financières de la Révolution française (nov., p. 459).
Granclaude (Mgr), La question biblique d'après une nouvelle ecole d'apologistes chrétiens (déc., p. 586).
Granderath (S. J.), Constitutiones dogmaticæ conc. Vaticani explicatæ (déc., p. 620).
Grandmaison (Geoffroy de), La France et l'Espagne pendant la Révolution (mars, p. 454).
Grandmougin, Le Christ (drame sacré) (juil., p. 392).
Granger (R. P.), Les archives de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésuss et au Saint Cœur de Marie (mars, p. 477; nov., p. 475).
Gréard, Adieux à la vieille Sorbonne (août, p. 598).
Grimmich, Lehrbuch der theoretische philosophie (nov., p. 474).
Grospellier (dom Alex.), Œuvres du cardinal Mermillod (avril, p. 634; déc., p. 628).
Guillaume, Procès-verbaux du comité d'Instruction publique de la Convention nationale (mars, p. 448).
Guillermin (abbé), Choix de discours et allocutions de mariage (juin, p. 303).
Hahn, Das Evangelium des Lucas (mai, p. 143).
Hanotaux, Histoire du cardinal Richelieu (août, p. 594).
Haraucourt, La passion (mystère) (juil., p. 374).
Harlez (Mgr de), Textes Tâoïtistes (oct., p. 292).
Harnack, Lehrbuch der Dogmengeschichte (déc., p. 620).
Helps to the study of the Bible (nov., p. 435).
Hergenrœther, Histoire de l'Eglise, trad. par l'abbé P. Bélet (mars, p. 444).
Hoberg, Die Psalmen der Vulgate (avril, p. 627).
Hoonacker (Van), Le vœu de Jephté (nov., p. 440).
Huit, Platon, sa vie et ses œuvres (déc., p. 515).
Hulst (Mgr d'), La question biblique (avril, p. 607).
Hurter (S. J.), Nomenclator literarius (nov., p. 473).
Hyde de Neuville, Mémoires et souvenirs (fév., p. 276).
Jacqueton, Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier (mars, p. 436).
Jobin (abbé), Saint Bernard et sa famille (mai, p. 158).
Jouglard, L'univers et sa cause (oct., p. 269).
Jouvin (abbé), Le pessimisme (oct., p. 267).
Jullien (R. P.), Sinaï et Syrie (nov., p. 480).
Kamphausen, Das Buch Daniel und die neuere Geschichtsforschung (nov., p. 451).
Kieckens (S. J.), Etude historique sur S. Boniface de Bruxelles (juin, p. 294).
Kihn, Encyclopædie und Methodologie der Theologie (déc., p. 619).
Kircpatrick, The divine Library of the old Testament (avril, p. 619).
Koessing, Ueber die Warheitsliebe (déc., p. 618).
Laemmer, Institutionen des katholischen Kirchenrechts (déc., p. 632).
Lameiresse, L'Inde et le Bouddha (sept., p. 148).
Langlois (Ch.-V.), De recuperatione Terre sancte (mars, p. 433).

Digitized by Google

LANTSHEERE (de), De la race et de la langue des Hittites (nov., p. 438).
LECLERC, Vie de saint Romain (sept., p. 159).
LEFÈVRE (André), Les langues et les races (juil., p. 458).
LEFRANC (Abel), Histoire du collège de France (août, p. 616).
LEPITRE (chanoine (A.), Les chroniqueurs français du moyen âge (nov., p. 469).
LEROY-BEAULIEU (Anat.), La papauté, le socialisme et la démocratie (mars, p. 462).
LHOUMEAU (R. P.), Rythme, exécution et accompagnement du chant grégorien (août, p. 634).
LIBERT (Frère), Manuel complet des frères et des sœurs du tiers-ordre de la Pénitence (janv., p. 158).
LIGHTFOOT, The apostolic Fathers (oct., p. 312).
LIMBOURG (R. P.), Quæstionum metaphysicarum libri quinque (août, p. 635).
LIPSIUS, Theologischer Jahresbericht (mars, p. 479).
LOISY (abbé), Histoire critique du texte et des versions de la Bible (nov., p. 442). — Le livre de Job (nov., p. 445). — L'enseignement biblique, (avril, p. 621 ; déc., p. 588).
LORIA, Les bases économiques de la constitution sociale (oct., p. 276).
LOUIS-THÉOD. de Jésus agonisant (R. P.), Un évêque confesseur de la foi : le vénérable Vincent-Marie Strambi (sept., p. 146).
MAGNIER (chanoine), La question biblique et l'exégèse large (déc., p. 585).
MASSOULIÉ (R. P.), Méditations de saint Thomas (août, p. 626).
MAUMUS (R. P.), L'Eglise et la démocratie (oct., p. 277).
MAYER (R. P.), Saint Augustin maître de la vie spirituelle (sept., p. 154).
MAZOYER (abbé), Le positivisme depuis Comte (août, p. 636).
MEAUX (vte de), L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis (juin, p. 299).
MICHELET, Sur les chemins de l'Europe (nov., p. 471).
MILLIGAN, Discussions on the Apocalypse (mai, p. 155).
Missale romanum (Tournai) (mars, p. 480).
MOLLIÈRE (Ant.), De la loi selon Cicéron et Montesquieu (fév., p. 311).
MOLLIÈRE (dr Humbert), Mémoire sur le mode de captage et l'aménagement des sources thermales de la Gaule romaine (juil., p. 464).
MONIQUET (abbé), Le rationalisme sans la foi (déc., p. 584).
MORDTMANN, Esquisse topographique de Constantinople (janv., p. 140).
MORÉAS (Jean), Les Syrtes (mars, p. 474).
MORILLOT, Le roman en France depuis 1610 (juin, p. 308).
MORIN (dom), Anecdota Maredsolana (janv., p. 152).
MOUY (cte de), Louis XIV et le saint Siège (août, p. 602).
MUNTZ (E.), La mosaïque chrétienne pendant les premiers siècles (oct., p. 298).
OLLÉ-LAPRUNE, Sources de la paix intellectuelle (juil., p. 450).
OLLIVIER (Em.), Michel-Ange (juin, p. 273).
OSWALD, Eschatologie (juil., p. 471).
PALLU DE LESSERT, Vicaires et comtes d'Afrique (janv., p. 138).
PELLISSIER (G.), Essais de littérature contemporaine (juin, p. 312).
PERRENS, La civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle (sept., p. 124).
PESCH (S. J.), Die grossen Weltraethsel (déc., p. 630).
PESSONNEAUX (Em.), Dictionnaire grec-français (mars, p. 470).
PETIT (Louis), La thaumaturge sainte Philomène (janv., p. 142).
PHILASTRE, Le Yi-King, ou livre des changements de la dynastie des Tsheou (oct., p. 294).
PIRENNE, Histoire du meurtre de Charles le Bon (mars, p. 434).
PISANI (abbé), La Dalmatie de 1797 à 1815 (août, p. 609).
PLUOT (abbé), Retraite spéciale des femmes (avril, p. 637).
PONCHALON (H. de), Souvenirs de guerre (1870-71) (juil., p. 473).
PUITSPELU (Nizier du), Dictionnaire étymologique du patois lyonnais (nov., p. 461).
QUILLIET, De civilis potestatis origine (déc., p. 616).
RAGEY (R. P.), Hymnarium quotidianum B. M. V. (juin, p. 301), — L'argument de saint Anselme (juil., p. 456).
RAMBUTEAU (ctesse de), Le bienheureux Colombini (sept., p. 120).

Digitized by Google

Regnaud, Le Rig-Véda (oct., p. 289).
Régnon (R. P. de), Etudes de théologie positive sur la Sainte Trinité (déc., p. 611).
Rendel Harris, Texts and Studies (A Study of Codex Bezæ) (déc., p. 598).
Renouvier, Victor Hugo (oct., p. 303).
Ricard (Mgr), Le cardinal Fesch (août, p. 632).
Rio (R. P.), Essais liturgiques sur la disposition intérieure et l'ornementation des églises (août, p. 629).
Roncière (de la), Vie de Bouchard le vénérable (mars, p. 437).
Rostand (Eug.), L'action sociale par l'initiative privée (avril, p. 633).
Rothe (Tancrède), Traité de droit naturel (juil., p. 472).
Ruegg (Arnold), Die neutestamentliche Textkritik seit Lachmann (déc., p. 592).
Sames, A Harmony of the Gospels (mai, p. 142).
Say (Léon) et J. Chailley, Nouveau dictionnaire d'économie politique (oct., p. 277).
Schanz, A Christian Apology, transl. by Glancey and Schobel (sept., p. 155).
Schell, Katolische Dogmatik (déc., p. 617).
Schreiber, Manuel de l'amateur de gravure sur bois et sur métal au xv^e siècle (juin, p. 288).
Scrivener, Bezæ Codex Cantabrigiensis (déc., p. 596).
Séailles, Léonard de Vinci (sept., p. 128).
Secrétan, La civilisation et la croyance (oct., p. 275).
Sepet (Marius), Les débuts de la Révolution (août, p. 608).
Sepp (d^r), Arbeonis episcopi Frisingensis Vita S. Emmeranni authentica (janv., p. 144). — Vita S. Hrodberti primigenia authentica (ib., p. 145). Vita SS. Marini et Anniani (ib., p. 146). — Process gegen Maria Stuart (sept., p. 148).
Sicard (abbé), Les évêques avant la Révolution (avril, p. 578).
Siegfried, The book of Job (nov., p. 450).
Sizeranne (Maurice de la), Mes notes (oct., p. 310).
Smith (William), and Fuller, A dictionary of the Bible (nov., p. 433).
Summer (Mary), Les aventures de la princesse Soundari (sept., p. 153).
Sylvestre (Armand) et Eug. Morand, Les drames sacrés (juil., p. 403).
Tardi (Lorenzo), Vie de sainte Claire de la Croix (août, p. 628)
Tavernier, Raisons d'espérer (oct., p. 287).
The Cambridge Companion to the Bible (nov., p. 437).
Thomas (Em.), L'envers de la société romaine d'après Pétrone (sept., p. 115).
Thomas (H.), Une nouvelle page ajoutée à l'histoire de Rosny-sur-Loire (oct., p. 300).
Tisseur (Clair), Modestes observations sur l'art de versifier (nov., p. 466).
Varnhagen, Zur Geschichte der Legende der Katharina von Alexandrien (janv., p. 147).
Vogué (Melch. de), Heures d'histoire (sept., p. 137).
Weiss (d^r Bernhard), Die katholischen Briefe (mai, p. 153).
Weiss (J.-J.), Sur Gœthe (janv., p. 159).
Welschinger, Le maréchal Ney (nov., p. 457).
Westcott, The Epistles of St John (mai, p. 154).
Wordsworth, Novum Testamentum Domini nostri Jesu Christi (mai, p. 142).
Worms, La morale de Spinosa (oct., p. 268).
X..., Géographie de l'Afrique chrétienne, proconsulaire (sept., p. 157).
X..., Guide de Lourdes et de la Grotte (oct., p. 313).
X..., Pieux exercices en l'honneur de sainte Anne et de saint Joachim (août, p. 635).
X..., Synopsis philosophiæ scholasticæ (fév., p. 305).
X..., Une société secrète d'ecclésiastiques aux xvii^e et xviii^e siècles. L'AA cléricale (juin, p. 306).
Zahn, Geschichte des neutestamentlichen Kanons (mai, p. 139).

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30.
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478329

Digitized by Google

Digitized by Google